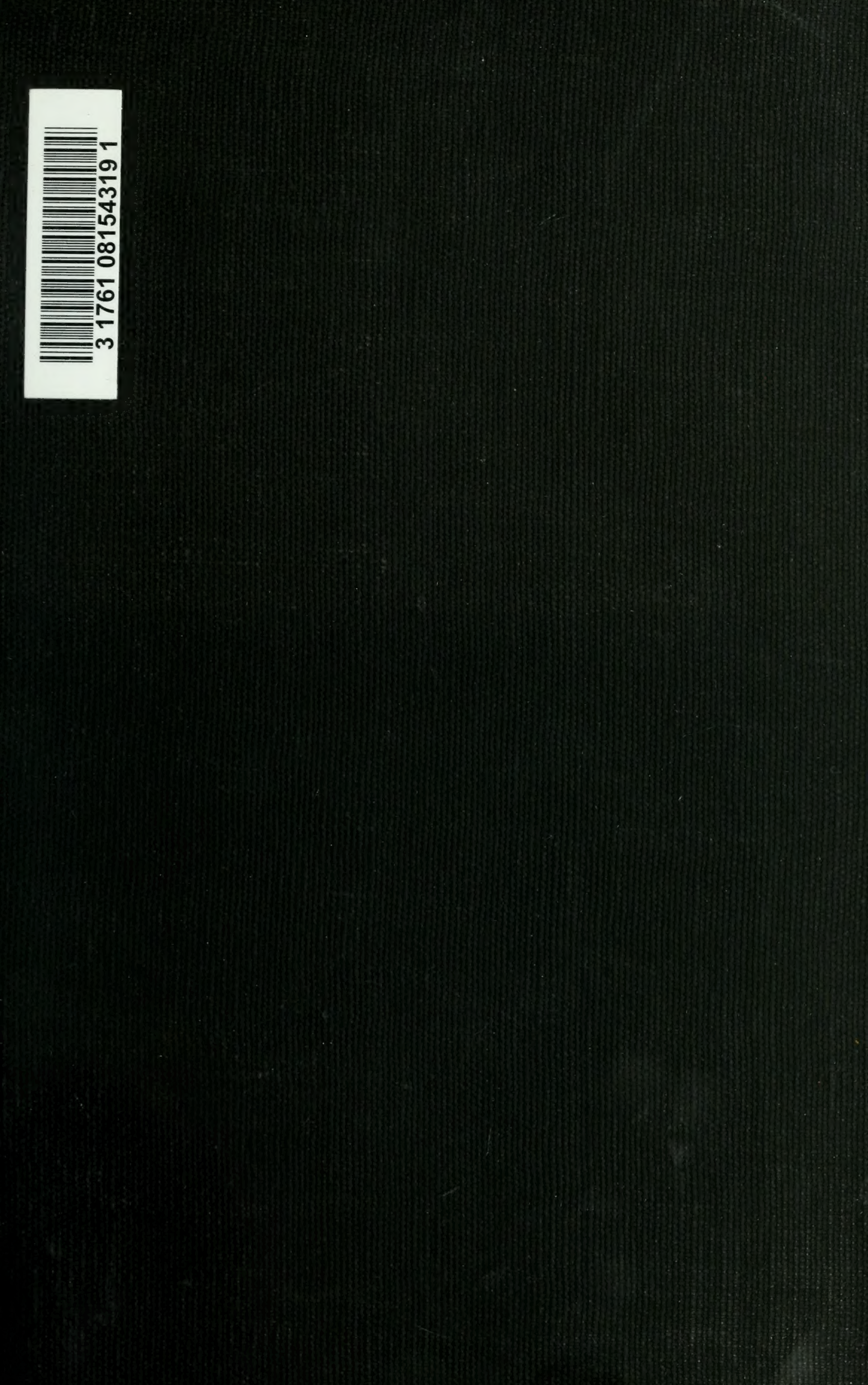
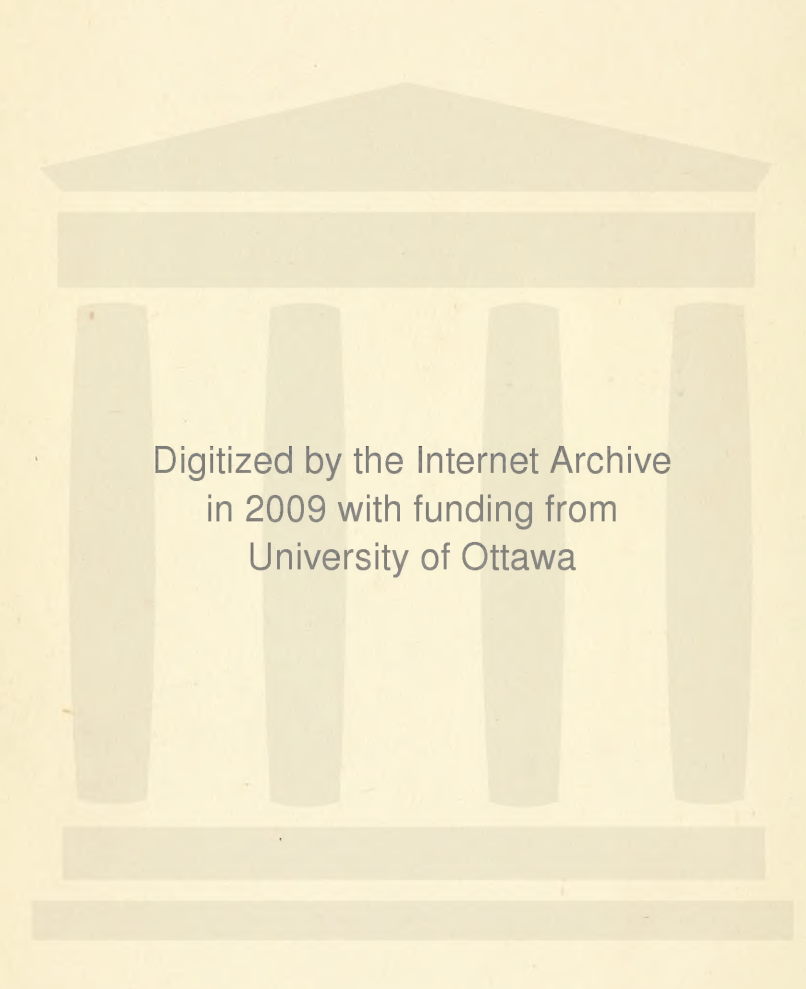

3 1761 08154319 1



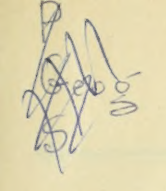
BULLETIN

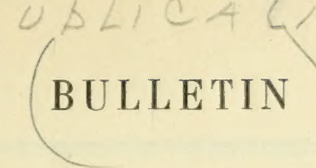
DE LA

SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE

DE LILLE

(LILLE, ROUBAIX, TOURCOING).





BULLETIN

DE LA

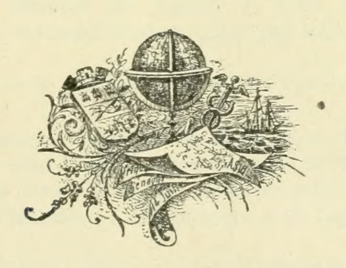
SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE DE LILLE

(LILLE, ROUBAIX, TOURCOING)

Reconnue d'utilité publique par décret du 21 Décembre 1895.

1ER SEMESTRE DE 1914

Trente-Cinquième Année. — Tome Soixante-Unième.



SIEGE DE LA SOCIÉTÉ :

116, rue de l'Hôpital-Militaire, 116,

LILLE.

PROCÈS-VERBAUX DES ASSEMBLÉES GÉNÉRALES.

Assemblée générale du Jeudi 15 Janvier 1914.

Présidence de M. Auguste CREPY, Président.

La Séance est ouverte à 22 heures sous la présidence de M. Auguste Crepy, Président, ayant à ses côtés MM. Godin, Dupont, Schotsmans, De Jaeghere, Decramer et Jules Scrive-Loyer.

Excusé : M. Albert Despretz de Roubaix.

Le procès-verbal de l'Assemblée générale du 23 Octobre est adopté.

Adhésions nouvelles. — Depuis cette dernière assemblée le Comité a prononcé l'admission de 50 sociétaires nouveaux. Leurs noms figurent à la suite du présent procès-verbal.

Distinctions. — Nous avons appris avec la plus grande satisfaction la nomination de notre éminent collègue M. Gosselet, comme membre de l'Institut.

M. Louis Cordonnier a été promu commandeur de l'Ordre d'Orange et Nassau.

M. Arnould-Delcourt, Membre du Comité de notre Section de Roubaix et M. Couhé, Président du Tribunal Civil de Lille, ont été nommés chevaliers de la Légion d'honneur.

M. Parenty, directeur de la manufacture des Tabacs, a été nommé Président de la Société des Sciences.

M. Paul Hallez, professeur à la Faculté des Sciences, a été nommé chevalier de l'Ordre de Léopold et M. Paul Vandame promu officier du Mérite Agricole.

M. Alphonse Tys a été nommé chevalier du même ordre.

La Médaille d'Or de la Mutualité a été décernée à M. Lagaisse.

Nécrologie. — Depuis notre dernière assemblée générale M. Ernest Maquet, un de nos membres de la première heure, M. Jules Martin d'Armentières et M. le docteur Derville de Tourcoing, nous ont été ravis par la mort.

Nous avons appris aussi la mort de M. Charles Wiener, Ministre plénipotentiaire en retraite, officier de la légion d'honneur, membre d'honneur de notre société depuis le 17 Mars 1883. M. Wiener est mort au Brésil, au cours d'une mission économique. Il était âgé de 63 ans. Nous avions eu le plaisir de l'entendre dans quatre conférences très documentées.

Nous adressons aux familles éprouvees nos sincères condoléances.

Conférences. — Le procès-verbal de la dernière assemblée générale a déjà mentionné les deux premières conférences de la saison, cel'e de M. Edouard De Keyser sur *Vienne et Budapest* et celle de M. Alfred Jacobson sur *le Sénégal,* les grands travaux publics, l'armée noire et la vie indigène.

Depuis nous avons entendu les conférences suivantes :

Jeudi 30 octobre. — R. P. Vincent Lebbe. — *Mouvement des idées et des choses en Chine en quinze ans.*

Jeudi 6 novembre. — Docteur Charles Boutin. — *Du Sinaï à Petra.*

Dimanche 9 novembre. — C. Derache. — *Les Gorges du Tarn.*

Dimanche 16 novembre. — R. P. Baeteman.— *Sa mission et le pays de Ménélik.*

Jeudi 20 novembre. — Mme Magali Boisnard. — *Biskra et les oasis du Sahara.*

Dimanche 23 novembre. — Jules Gay, — *L'Alsace et les Alsaciens depuis 1870.*

Dimanche 30 novembre. — M. Legrand. — *Un an dans les Alpes.*

Jeudi 4 décembre. — Abbé Joseph Coupé. — *Le Val d'Amblève.*

Jeudi 11 décembre. — Mme Bullock-Workman et le Docteur Hunter Workman. — *L'exploration du glacier Rose.*

Dimanche 14 décembre. — François Herbette. — *Une visite d'automne aux Açores.*

Jeudi 18 décembre. — Le Capitaine Laurezac. — *Souvenirs de guerre et de garnison dans l'extrême Sud Orano-Marocain.*

Dimanche 4 janvier. — R. P. de Maynard. — *La révolution de 1911-1912 au Shensi.*

Nous venons d'entendre celle de M. Léon Berthaut sur *la Bretagne mystérieuse.*

Comme conférences futures, nous avons le plaisir de vous annoncer que le 25 janvier, jour de notre séance solennelle, M. Anatole Le Braz nous exposera ses *impressions d'Irlande.*

Pour le 5 février, la conférence de l'abbé Michotte, missionnaire aux Indes anglaises.

Pour le 8 février, celle de M. Gervais Courtellemont, avec projections en couleur, sur *le Maroc actuel.*

Pour le 12 février, celle de M. Vimard sur *la Syrie.*

Pour le 15 février, celle de M. de Martonne sur *la Roumanie.*

Pour le 26 février, celle de M. Holl sur *un voyage en automobile dans les provinces moins connues de l'Autriche-Hongrie.*

Pour le 8 mars, celle de Mgr Pharès sur *le pays des Maronites.*

Pour le 29 mars, celle de M. Vacher sur *le Canal de Panama.*

Quelques-unes restent encore à fixer.

Acquisition d'une nouvelle lanterne. — Notre Commission spéciale est en train d'étudier l'achat d'une nouvelle lanterne qui nous permettra de projeter plus souvent des vues autochromes.

Excursions. — La série de 1913 a été clôturée le 13 novembre, par la visite de la sucrerie d'Escaudœuvres où MM. Godin père et fils ont conduit 25 sociétaires qui, malgré le mauvais temps, se sont déclarés très satisfaits de leur journée.

Registre des hôtels. — Pour satisfaire à la demande de plusieurs sociétaires, M. de Jaeghere a établi un registre des hôtels connus des membres de notre Société. Ce registre est déposé au Secrétariat où les sociétaires peuvent le consulter et y inscrire les hôtels dont ils auront eu à se louer.

Concours de photographies géographiques. — Nous avons constaté avec regret qu'en 1913, personne n'a pris part au concours de photographies géographiques institué entre les membres participant à nos excursions. Dans ces conditions le Comité a décidé de le supprimer.

Concours. — Nous avons reçu pour être distribués comme prix quatre ouvrages du Ministère de l'Instruction publique, deux du Ministère du Commerce et un du Ministère des Colonies.

Prix Paul Crepy et Ernest Nicolle. — M. Maurice Belle a envoyé son rapport sur le voyage qu'il a fait en Savoie et M. Charles Etevé son travail sur les importations de viandes frigorifiées en Angleterre.

Le sujet du Concours Paul Crepy pour 1914 sera : la Belgique, les Pays-Bas et le Luxembourg.

Concours de géographie historique. — Le Comité a attribué un prix de 500 fr. au travail de M. l'Abbé Henri Dumez de Tourcoing sur la Géographie ecclésiastique de la région, des origines jusqu'en 1559.

Concours de monographies. — Le travail de M. F. Laude, de la Faculté des Lettres de Lille, sur l'influence de la région minière sur les cultures, les modes de cultures et la population de la région de St-Pol recevra un prix de 250 fr. et sera inséré en entier dans notre bulletin.

Celui de M. Maurice Naert de Calais sur le pays de Licques recevra également un prix de 250 francs ; sa publication est déjà commencée dans notre Revue.

Bibliothèque. — Nous avons reçu :

1° Du Ministre de la Guerre par le Service géographique de l'Armée un rapport sur les opérations de nivellement de précision de l'Algérie et de la Tunisie, par le capitaine Cholesky.

2° De la Société académique de Boulogne, un certain nombre de ses bulletins trimestriels et un recueil de pièces et documents officiels du centenaire de la Légion d'honneur.

3° De M. de Jaeghere, l'album illustré du Cortège-Tournoi de Tournai.

Nous en remercions bien vivement notre aimable président de la Commission des excursions.

4° De M. Cantineau, 6 années du Bulletin de la Société géologique du Nord (années 1907 à 1912).

Élections. — Il est procédé au renouvellement du mandat de 10 Membres du Comité d'Études.

A l'unanimité des votants, MM. Auguste Bonte, Auguste Crepy, Louis Decramer, Victor Delahodde, Marcel Delaune, le Docteur René Le Fort, le Chanoine Lesne, Louis Nicolle, Raymond Rajat et Antoine Vacher sont réélus pour les années 1914, 1915 et 1916.

La séance est levée à 22 h. 1/2.

MEMBRES NOUVEAUX ADMIS DEPUIS LA DERNIÈRE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Nos d'inscription. MM.

5476. Lavalée (Jules), 25, quai du Vault.
Présentés par MM. *Debruyne* et *Ch. Bach.*

5477. Gallot, 13, rue Condorcet.
Cantineau et *Aug. Schotsmans.*

5478. Cuisinier, 34, rue de Thionville.
Auguste Crepy et *Paul Crepy.*

5479. Delebarre (Charles), 56, rue Nationale.
Stien et Mme *Coppin.*

5480. Mme Coppin-Hassebroucq, 25, place de Tourcoing.
Mme *Wattinne-Vandame* et Mlle *Marthe Lemaire.*

5481. Mme Verry, 65, rue Caumartin.
Clainpanain et *G. Houbron.*

5482. Haimez-Camus, quincaillier, 27, rue Neuve.
Deraet et *Bal.*

5483. Honoré (Ernest), avocat, 33, rue du chemin de fer, Roubaix.
Dr *Derville* et *J. Cléty.*

5484. Mme Lagache, bijoutière, 3, rue Nationale.
Duflos Maxime et Mme *Hachet.*

5485. Morvan (Paul), receveur de l'enregistrement, 78, rue Brûle-Maison.
Bertin et *de Kérarmel.*

5486. Lamoot, professeur, 45, rue Esquermoise.
Quarré-Prévost et l'abbé *Dubrulle.*

5487. Mme Berthe Ross, 32, rue St-Maurice, La Madeleine.
Carlier et *Rigaux.*

5488. Couhé, président du Tribunal civil, 159, boulevard de la Liberté.
Rajat et *Dupont.*

5489. Dumont (Charles), commis des postes, 99, rue des Arts, Roubaix.
Angelo et Dr *Butruille.*

5490. Olivier-de Swarte (Hector), industriel, à Vieux-Berquin.
Delahodde et *P. deJaeghere.*

5491. Amathis (Charles), inspecteur de l'enregistrement, 4, rue des Pyramides.
de Kérarmel et *Bertin.*

5492. Mlle Louise Convain, 4, place de la République.
H. Pruvost et *E. Crepy.*

5493. Reumaux (Pierre), empl. à la Banque de France, pl. de la Liberté, Roubaix.
Bufquin et *Ch. Droulers.*

5494. Flahault (Etienne), dir. de l'Office immobilier franco-canadien, 4, pl. du [Théâtre.
Cuisinier et Dr *Delassus*

5495. Debisschop (Léon), industriel, 5. r. Nationale, Tourcoing.
Ed. Masurel et *Petit-Leduc.*

5496. Joire-Toulemonde (Jules), banquier, rue de Lille, Tourcoing.
Ed. Masurel et *Petit-Leduc.*

5497. Masurel-Lepoutre (Jacques), industriel, boul. des trois villes, Tourcoing.
Ed. Masurel et *Petit-Leduc.*

Nos d'inscription. MM.

5498. Eloy-Breuvart (Emile), industriel, 29, rue Neuve, Roubaix.
Ch. Droulers et *Cléty.*

5499. Hirsch, professeur, agrégé de l'Université, 32, grand'rue, Roubaix.
Deschodt et *Fichelle.*

5500. Petit (Eugène), ingénieur, 108, rue Manuel.
O. Godin et *G. Godin.*

5501. Leroyer, ing. divisionnaire de la Cie des Mines de Dourges, à Hénin-Liétard.
O. Godin et *G. Godin.*

5502. Mme Didier, 56, boulevard Vauban.
Aug. Crepy et *H. Desombre.*

5503. Thurin (Gaston), représentant des coffres-forts Fichet, 13, rue Nationale.
Gamby et *Ameloot.*

5505. Scholz (Max), directeur de l'école Berlitz, 5, rue Faidherbe.
Gamby et *Ameloot.*

5506. Delerue-Clyti, produits alimentaires, 13, rue des Bouchers.
Gamby et *Ameloot.*

5507. Heldeweert-Dupire (Ch.), négociant, 94, rue Nationale.
Gamby et *Ameloot.*

5508. Deroubaix (Victor), parfumeur-chimiste, 4, rue des Manneliers.
Gamby et *Ameloot.*

5509. Maillard, opticien, 26, rue Faidherbe.
Gamby et *Ameloot.*

5510. Block (Jean), joaillier, 23, rue de l'Hôpital-Militaire.
Gamby et *Ameloot.*

5511. Pigeat (Rémy), négociant, 53, rue de l'Hôpital-Militaire.
Gamby et *Ameloot.*

5512. Decroix, P., pharmacien, grand'route de Béthune, Loos.
Dr *Jacqmart* et *Veistroffer.*

5513. Poullet (Norbert), 16 *bis*, rue de Lille, Roubaix.
Ch. Droulers et *Craveri.*

5514. Foubert-Cornille, 37, rue de Roubaix.
Clot et *Cornille.*

5515. Le Commandant Bonnet, 47, boulevard Louis XIV.
Mlles *Ducrocq* et *Flament.*

5516. Mme Billiau-Legrand, 118, rue de l'Hôpital-Militaire.
H. Dorchies et *Legrand.*

5517. Durant (Victor), ingénieur, 40, rue de Valmy.
Maurice Thieffry et *G. Godin.*

5518. Curie (Charles), ingénieur, 6, rue Dumont d'Urville.
Bauvin et *O. Godin.*

5519. Hespel (Etienne), représentant, 8 *bis*, rue Fulton.
Auguste Crepy et *Paul Meyer.*

5520. Plateau (Marcel), 30, boulevard Vauban.
Aug. Crepy et *P. de Jaeghere.*

5521. Pin, receveur de l'enregistrement, 92, rue d'Inkermann, Roubaix.
Ch. Droulers et *Cléty.*

5522. Mme Josson-Verley, 113, rue Royale.
Aug. Crepy et *André Verley.*

Nos d'inscription. MM.

5523. Decuf (Arthur), confectionneur, 10, place du Concert.
Grouzet et *Cantineau.*

5524. Le Docteur Cuisset, rue du Midi, Tourcoing.
Cléty et *Petit-Leduc.*

5525. Vergne (Joseph), négociant en vins, 250, rue du Faubourg-de-Roubaix.
Dr *Baroux* et Dr *Rogie.*

LIVRES REÇUS OU ACHETÉS DEPUIS LA DERNIÈRE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

DONS.

La propagande. Notice historique par le R. P. Félix Gennevoise, missionnaire. — *Don de M. Gennevoise,* notaire honoraire.

Rapport sur les opérations du nivellement de précision d'Algérie et de Tunisie pendant les campagnes 1910-1911, 1911-1912, 1912-1913 par le Capitaine Cholesky. — Paris 1913. Imprimerie du service géographique de l'armée. — *Don du service géographique de l'armée.*

Six années du bulletin de la Société géologique du Nord, années 1907 à 1912. — *Don de M. Cantineau.*

Le Roman d'un amateur, par Ad. Vanden Heede. Paris. Librairie horticole. — *Don de l'auteur.*

Le Cortège-Tournoi de Tournai. Tournai. Casterman 1913. — *Don de M. Paul de Jaeghere*

ACHATS.

La Suède, par André Bellessort. Paris, Perrin 1912.
Tunis la blanche, par Myriam Harry. Paris, Fayard.
Au Pays des Mystères, par Albert le Boulicaut. Paris, Plon, 1913.
La Provence, par André Hallays. Paris, Perrin, 1912.

GRANDES CONFÉRENCES DE LILLE

Séance du Jeudi 4 Décembre 1913.

LE VAL D'AMBLÈVE

Par M. l'Abbé Joseph COUPÉ.

Notre excursion a pour but le Val d'Amblève, mais pour y accéder de Liège, que je considère comme le point de départ et aussi comme le point terminus de notre excursion, nous aurons à parcourir, d'abord, une partie de la vallée de la Vesdre, puis toute la vallée de l'Amblève et nous reviendrons vers Liège en suivant une partie fort courte et, malheureusement, la moins intéressante de la vallée de l'Ourthe.

Nous nous réunissons donc à Liège — la cité ardente — et aussitôt nous songeons à la fierté, au courage, à la légèreté aussi avec laquelle ce petit peuple liégeois se jetait tête baissée dans les plus sanglantes aventures, quand il voulait conquérir quelque liberté ou les défendre contre les empiètements de ses Princes-Évêques ou les ambitions d'autres souverains. En 1468, Charles le Téméraire rase les murs de la ville et supprime, par le fer, le feu et l'eau, des milliers d'habitants. Maximilien Ier la dompte deux fois. Les Français s'en emparent en 1675, en 1684, en 1691 et en 1702. De 1792 à 1794, elle fut le théâtre de luttes acharnées entre les Autrichiens et les Français.

Liége est incontestablement la ville la plus pittoresque de la Belgique. Délicieusement située au pied et sur la croupe d'une montagne au confluent de l'Ourthe et de la Meuse, couronnée d'une herse de cheminées qui attestent de sa florissante industrie — avec ses quartiers anciens, curieux et drôles — ses quartiers neufs, luxueux

grandioses même, ses quais, ici d'un riche modernisme, là, d'une antique originalité, Liège est attrayante et belle.

De la gare principale, une large rue conduit au square d'Avroy, orné de la statue équestre de Charlemagne par Jehotte. Ce fut cet empereur qui assura à la ville ses premières franchises. En face du Théâtre qui ressemble à l'Odéon de Paris se trouve la statue de Grétry, par Geefs. Le piédestal en granit renferme le cœur du grand musicien. Les colonnes du péristyle du théâtre sont en marbre rouge et proviennent de l'ancienne église des dominicains.

Le monument le plus beau de Liège est l'ancien palais des Princes-Évêques, bâti au commencement du XVI[e] siècle par le Cardinal Evrard de la Marck. Il est transformé partie en hôtel gouvernemental, partie en Palais de Justice. Les deux cours sont entourées de galeries voûtées que supportent des colonnes aux châpiteaux sculptés par François Borset, couverts de masques grotesques, de rinceaux capricieux, d'ornements délicats.

A côté de ce palais, était jadis la superbe cathédrale de Saint-Lambert, que les sans-culotte détruisirent de fond en comble en 1794. La cathédrale actuelle, l'Eglise Saint-Paul, est une ancienne église abbatiale, dont les origines remontent à l'Evêque Eracle en 968. Edifice gothique de bon style mais ne valant ni pour ses lignes ni pour son ameublement, ni pour ses chefs-d'œuvre, nos riches cathédrales de Tournai, de Gand, d'Anvers et de Bruxelles.

L'Eglise Saint-Jacques en style ogival flamboyant, fondée en 1016, modifiée en 1520, restaurée en 1833 au chœur polygonal avec chapelles rayonnantes, est belle. Les voûtes avec arcades à réseaux et nervures rappellent le genre espagnol. L'église est ornée de belles sculptures, un buffet d'orgue, par André Séverin, de 1673, et des vitraux superbes, de 1520 à 1549.

Quant au Perron du grand marché, le fameux perron des armes de Liège et de son cri de guerre, l'antique symbole, le palladium des libertés liégeoises, que de fois il fut abattu, reconstruit, conquis, reconquis, paré et réparé, jusqu'à l'accommodation actuelle qui lui a enlevé tout cachet archaïque.

Vous savez tous que depuis longtemps la fabrication des armes de guerre et de luxe a fait à Liège une réputation mondiale. Outre ses manufactures d'armes de guerre, occupant de nombreux ouvriers, il est une multitude de travailleurs à domicile qui mettent une habileté, un soin et une patience extrêmes à façonner les canons des fusils de

chasse. C'est dans les fonds de la Vesdre surtout qu'on trouve très nombreuses ces petites forges où travaillent deux ouvriers par atelier et par feu... Ils tapotent là de leurs petits marteaux, longuement et méticuleusement ces tubes d'acier qu'ils limeront, tremperont, poliront avec un art consommé. Ces canons bronzés, damasquinés, richement montés, apporteront toute leur valeur aux armes de grand prix.

Puisque nous nous trouvons engagés dans la vallée de la Vesdre, continuons à la suivre jusqu'à Verviers. A 7 kilomètres de Liège, voici Chaudfontaine, dont le nom indique l'origine... Une source d'eau chaude à 32 degrés. Chaudfontaine est une jolie petite station fréquentée surtout par les Liégeois en promenade ou en mal de délester leurs porte-monnaie sur les tables de petits jeux qu'on défend toujours et qui reviennent sans cesse. La voie ferrée parcourt ensuite la sinueuse vallée de la Vesdre, tantôt sur la rive droite, tantôt sur la gauche, et se précipitant sept fois en l'espace de 30 kilomètres dans les antres souterrains des tunnels percés dans le calcaire, le grès ou le schiste.

Au 30me kilomètre, nous sommes à Verviers. Ville moderne dont le nom, comme les armoiries, ont pour origine un arbre qui jadis — au sommet de la colline — demeurait toujours vert, bien que très vieux. Vert vieux : Verviers. L'arrondissement de Verviers produit annuellement plus de 500.000 pièces de drap, son industrie principale. Cette industrie nécessite une quantité considérable d'eau non calcaire et, pour l'obtenir, on a barré, à 9 kilomètres de Verviers, la petite rivière la Gileppe. La vallée est donc coupée par un mur colossal qui a dans le bas 82 mètres de longueur et 65 mètres d'épaisseur ; dans le haut, 225 mètres de long sur 15 de large. Il est surmonté d'un lion monumental de 13 m. 50 de haut, pesant 300.000 kilogrammes. Cette muraille colossale retient derrière elle l'effroyable masse de 12 millions de mètres cubes d'eau.

*
* *

Du barrage de la Gileppe, nous descendrons par Jelhay-Surister et la vallée de la Hoegne, très pittoresque, mais dans laquelle nous ne ferons que jeter un coup d'œil aux ruines de Franchimont. Et nos souvenirs classiques nous remémorent l'héroïsme des 600 franchimontois qui assaillirent Charles le Téméraire devant Liège et se firent tous tuer jusqu'au dernier.

La contrée que nous allons parcourir est fertile en légendes, comme le sont souvent les régions montagneuses aux cols étroits, aux poétiques

rivières près desquelles se dressent, sur des rochers altiers, de fantastiques ruines, et s'ouvrent les antres béants et mystérieux de cavernes profondes. Hélas ! les bons vieux qui les contaient naïvement au coin du foyer dans les longues veillées d'hiver ont disparu, et les aïeux ne les disent plus aux petits enfants... Les légendes, voyez-vous, comme les coutumes et les costumes, s'en vont. La poésie de l'existence meurt broyée dans un ronflement de machines. Quelques hommes ont recueilli ce qu'il restait de ces doux contes d'autrefois. Beaucoup déjà trouvent enfantin de les lire. Mais, moi, comme les vieux de jadis, j'aime à les raconter et voilà pourquoi souvent, pendant notre voyage au Val d'Amblève, à côté de l'histoire, je mettrai la légende.

Et voici la première :

Il y a 50 ans à peine, on avait, dans la région, l'idée très ancrée qu'au fond du puits qui est le prolongement inférieur de la tour du château de Franchimont, se trouvait un trésor enfermé dans un grand coffre de chêne, que gardait un bouc vert. Ce bouc avait un jour de congé par an.... Et souvent des voleurs en ont profité pour essayer de ravir le trésor. Mais il était une condition indispensable de réussite : pendant toute l'opération, il fallait garder un silence absolu jusqu'à ce que le trésor soit au jour. Or, il était une fois, c'est ainsi, n'est-ce pas, que commencent toujours les contes, il était une fois, dis-je, quatre voleurs qui se mirent en besogne et parvinrent à hisser la caisse jusqu'à l'orée du puits. Tout à coup, l'un des sacripants eut le doigt pris entre la paroi et le fardeau. Résultante : en raison de sa mauvaise habitude, un juron formidable, et dégringolade du coffre au fond du trou où le bouc vert, rentrant tout juste, vint s'asseoir dessus !...

***

Quelques kilomètres encore et voilà Spa.

Charmante petite ville de près de 6.000 habitants au pied des hauteurs boisées, environnée de magnifiques promenades, gratifiée d'eaux minérales réputées, d'un élixir et d'un bitter tout aussi réputés, ayant fabriqué de petits objets d'art en érable teint et peint qui n'étaient pas dépourvus de mérite, et qui jouirent d'une vogue assez grande sous le nom de bois de Spa.

Avant la révolution française, Spa était une des villes d'eaux les plus réputées de l'Europe. Ses meilleurs souvenirs se rattachent au XVIII[e] siècle, alors qu'elle était visitée par Pierre le Grand, Gustave

de Suède, Joseph II, et bien d'autres. Mais les prouesses des sans-culotte aux alentours, arrêtèrent cet essor. Les amateurs d'eaux allèrent vers des centres nouveaux faisant tapageuse réclame ; les furies et les folies de la roulette détournèrent les gens honorables et posés, puis Spa fut abandonnée, même par cette clientèle spéciale qu'attirent les salons de jeu... Les étrangers n'y vinrent plus, les Belges, qui ont la déplorable manie d'aller chercher ailleurs ce qu'ils pourraient trouver tout aussi bien et même mieux chez eux, en firent autant et Spa perdit toute sa vogue.

Les bois de Spa, jolis petits ouvrages, que de vrais artistes décoraient avec soin, bois d'érable teint par un long séjour dans les eaux ferrugineuses du Pouhon, n'existent plus qu'en bibelots sans mérite, teints, peints et vernis par des procédés industriels beaucoup plus modernes.

Rappelons que c'est à Spa qu'eurent lieu, en 1773, les premières courses de chevaux du continent.

Les eaux minérales carboniques et ferrugineuses — connues des Romains — donnèrent à Spa son antique réputation, et leurs vertus curatives sont certes aussi puissantes que tant d'autres plus à la mode aujourd'hui dans les maladies de cœur, l'anémie, la chlorose et l'inévitable neurasthénie. Grâce aux efforts de quelques syndicats et d'une réclame un peu plus intense, grâce surtout aux vertus curatives nettement attestées des eaux et des bains, la jolie petite station qui, à tout point de vue mérite un plus grand succès, voit revenir de meilleurs jours.

L'établissement de bains est superbement monté, très bien tenu et ses installations toutes modernes, permettent l'application de l'hydrothérapie sous toutes ses formes, inhalations, massages, bains d'eau et de boue dans les tourbes ferrugineuses recueillies sur les hautes fagnes des environs de Spa.

Le vieux casino fut remplacé il y a quelques années par un édifice moderne très prétentieux et mal réussi qui a flambé vivement quelques jours après son ouverture.

Spa est environné de belles promenades. Outre la promenade de 7 heures, rendez-vous du monde élégant aux heures de concert, il y a encore la promenade des 7 fontaines, parmi lesquelles la Géronstère, très en vogue avant que le Pouhon fût luxueusement aménagé et la Sauvenière avec la fameuse empreinte du Pied de Saint-Ramacle... empreinte qui était à l'usage exclusif des dames et des demoiselles. On contait jadis (et la pratique correspondait au conte) que pour voir

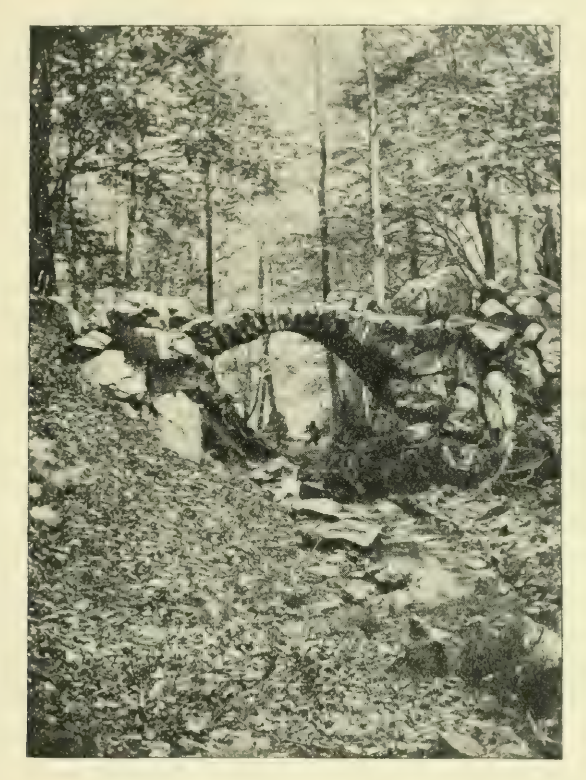
exaucer son vœu, il fallait le formuler en posant le pied dans l'empreinte. Et il vint tant de monde — des jeunes filles surtout — demander un mari, que l'empreinte fut usée et que dans une belle pierre neuve, le tailleur de pierre de l'endroit fit une empreinte nouvelle, d'une efficacité tout aussi grande.

Quant à la superbe promenade Meyerbeer, j'aurai à vous narrer quelques histoires en vous montrant les sites les plus jolis. Ces histoires se rapportent au grand musicien. Meyerbeer se nommait, de son vrai nom, Beer, mais un ami, nommé Meyer, lui ayant légué toute sa fortune à condition qu'il ajouterait au nom de Beer celui de Meyer, notre artiste devint Meyerbeer. Meyerbeer, dont la santé avait été ruinée par un travail intense, vint à Spa en 1851 et s'y condamna à l'observation rigoureuse du régime, demeurant isolé et cherchant dans le calme de ses belles promenades les inspirations qu'il traduisait ensuite dans ses maîtresses œuvres. Aussi était-il, de son temps, la grande figure de Spa. On signalait son arrivée ; on s'intéressait avec discrétion et respect à tout ce qu'il faisait. A sa mort, il fut pleuré comme l'enfant de Spa. Son nom fut donné à l'une des plus jolies promenades : celle qu'il préférait quand il s'en allait seul, rêvant à ses œuvres, s'arrêtant souvent pour jeter sur le papier ses pensées musicales. C'est là qu'il écrivit « Le Prophète » et l'escalier rustique de cette promenade est dénommé, en souvenir, « l'escalier du Prophète ». Ailleurs, c'est un pont, qu'on a nommé le pont du Pardon de Ploermel, nouvelle allusion à l'une de ses œuvres.

Voici deux anecdotes encore : La Marche du Prophète se termine, dans l'original, par un coup de grosse caisse venant seul quand tout est fini — le dernier accord donné — absolument inutile. Meyerbeer écrivit cette ouverture dans la solitude de sa promenade favorite, assis sur la branche d'un arbre. Ayant terminé son travail, le compositeur satisfait, ferma brusquement son cahier, si brusquement même que la branche sur laquelle il était assis se cassa et mit le compositeur par terre. Avant de se relever, Meyerbeer rouvrit ses pages et mit, après le dernier accord, un coup de grosse caisse commémoratif.

Un autre jour, ne faisant que d'arriver, il ne put ouvrir ses malles. On courut chercher un serrurier qui vint, et ne trouvant personne dans la chambre, alors qu'on lui avait dit que le maître y était, se mit à l'ouvrage. Tout à coup il entendit du bruit du côté de la cheminée. Il bondit en sursaut, demeura une seconde bouche bée, bras tendus,

puis s'enfuit en criant : le diable ! le diable ! En effet, un homme tout noir venait de paraître, sortant de la cheminée. C'était Meyerbeer qui,



Cliché J. C.

LE PONT DU PARDON. SPA.

pour étudier le bruit du vent, qu'il voulait reproduire en harmonie, avait choisi le singulier observatoire d'où il sortait.

*
* *

Près de Spa, est un lac artificiel obtenu par un barrage, c'est le lac de Warfaz. L'année de son inauguration, il fut décidé d'y organiser des régates splendides ! Les adhésions vinrent nombreuses de Suisse, de France, d'Angleterre, de Suède même. Au jour des joutes solennelles, tout le monde était prêt... il ne manquait qu'une chose, c'était... de l'eau dans le lac !...

Sans prolonger davantage le récit de ces petites histoires, mettons-nous en route vers Stavelot, à travers les hautes fagnes ? Que veut-on désigner par ces mots, les hautes Fagnes ? Que sont-elles ? Voici la description qu'en donne M. Rahir dans son charmant ouvrage « l'Ourthe et l'Amblève ». Les Fagnes sont généralement situées sur un plateau bombé à pente douce représentant une sorte de vaste dôme aplati. Le sol est constitué d'une roche schisteuse qui, se décomposant sous l'influence des intempéries atmosphériques produit, à sa surface, une couche d'argile. Celle-ci, s'épaississant de plus en plus, finit par être assez imperméable pour rendre impossible l'infiltration des eaux. Avec leurs végétaux imbibés d'eau, les fagnes peuvent être comparées à une vaste éponge qui absorberait les eaux du ciel et ne laisserait ensuite s'écouler que le trop plein de sa masse liquide. Ainsi se créent ces immenses terrains marécageux, vraies plaines imprégnées d'eau, que l'on traverse difficilement en été, et qui sont tout à fait impraticables pendant la plus grande partie de l'année.

« Il n'est même jamais prudent de les parcourir seul ; les nombreuses croix que l'on y rencontre prouvent mieux que toute démonstration que de lugubres accidents en ont jalonné l'étendue. Et dans ce vaste terrain désolé, nulle créature vivante, pas un clocher, à peine, de loin en loin, environnées dans ce linceul de silence et de solitude, sur les hauts plateaux de Francorchamps, quelques maisons, habitations tristes et typiques, complètement environnées d'une sorte de haie élevée et très épaisse, percées d'une porte et parfois de fenêtres, destinées à empêcher la neige, chassée par le vent, d'ensevelir l'habitation et de bloquer les habitants dans leurs maisons ». En descendant des hauteurs de Francorchamps, vers Stavelot, nous nous trouvons bientôt dans le Val d'Amblève.

*
* *

Stavelot ! de vieille origine, Saint Ramacle y fonda, vers 651, la célèbre abbaye autour de laquelle se groupèrent bientôt des habitations nombreuses. C'est l'origine monastique commune à un grand nombre de villes en Belgique, en France, en Allemagne.

La situation en est très pittoresque, la population très active, très industrielle ; la spécialité : les tanneries. Les nombreuses peaux suspendues et les constructions aux formes typiques nous le prouvent assez.

Parmi les souvenirs que Stavelot possède encore de sa première origine et de son ancienne et vénérable histoire, sont les restes de

l'abbaye, transformés en hospice pour vieillards. Et dans son église, un objet d'art de la plus grande valeur : la Châsse de Saint-Ramacle, qui date, dit-on, de 1267. Longue de 2 mètres, elle est en cuivre repoussé, doré et émaillé, garnie de pierres et de statuettes en argent doré. Nous nous souvenons que deux de ces statuettes : Saint-Paul et le Christ, furent volées à l'église de Stavelot le 6 novembre 1911, et qu'elles furent retrouvées à Paris le 18 janvier 1912. Elles revinrent à Stavelot en mars 1913.

*
* *

Entre la Gleize et Trois-Ponts, sur le territoire de Stavelot, la cascade de Coo, au milieu d'un paysage grandiose, mérite bien que nous la contemplions pendant quelques instants.

Elle est, d'ailleurs, la seule de quelque importance qui soit en Belgique. L'Amblève se précipite d'une hauteur de 15 mètres à travers deux larges crevasses pratiquées dans le rocher. La cascade de Coo est artificielle. Jadis, l'Amblève descendant de Trois-Ponts venait buter contre des rochers schisteux qui, formant muraille, la forçait à faire un détour, une boucle de 4 kilomètres au bout desquels elle revenait à la base même du rocher muraille, à quinze mètres en dessous, à quelques mètres en ligne droite de la paroi opposée.

Au milieu du XVIII[e] siècle, un des derniers abbés de Stavelot fit faire la tranchée de 5 ou 6 mètres par laquelle se précipite l'Amblève — ou plutôt une partie de l'Amblève — l'autre continuant encore à parcourir la boucle dont nous parlions plus haut.

*
* *

Continuons à suivre le cours de la rivière dans la vallée qui prend, à mesure qu'on avance, un caractère vraiment grandiose.

Les habitations anciennes ont un aspect curieux et original. Elles sont peu élevées et couvrent un assez grand espace de terrain. Leurs parois sont formées d'un entrecroisement de pièces de bois entre lesquelles des briques ont été maçonnées. La brique étant rare, il fallait l'économiser ; les murs étant minces, l'enchevêtrement de bois nécessaire pour les soutenir. On nomme ce genre de construction « en colombage ».

La plupart des constructions actuelles se font en pierres schisteuses.

Il faudrait que je vous arrête encore à Stoumont, charmant village aux ruelles irrégulières en déclive vers l'Amblève, à Targnon, et puis

plus loin, à la toute vieille chapelle de Sainte-Anne, au milieu d'un groupe de hêtres plusieurs fois séculaires... A Rahier, où quelques curiosités pourraient arrêter le touriste. A La Vaux Renard, dont les seigneurs avaient une réputation de barbarie et de cruauté peu commune.

Mais je prolongerais ainsi trop ma causerie ; aussi je vais vous entraîner avec l'impétuosité torrentielle qu'a l'Amblève en cet endroit, jusqu'aux fonds de Quarreux.

Nous sommes ici à la partie la plus curieuse, la plus tourmentée de l'Amblève. Sur une distance de plusieurs kilomètres de gros blocs de rochers entravent le cours rapide de la rivière.

L'Amblève est encaissée entre les montagnes du Pouhon qui montent à 354 mètres et celles des Graviers à 390 mètres.

Comment ces blocs se sont-ils formés ? La légende conte l'inévitable histoire de Satan construisant un édifice pour compte d'un individu qui lui doit son âme en retour. Au moment de toucher sa créance, le diable se voit frustré par une malice quelconque et ne trouve mieux à faire que de démolir son ouvrage.

L'explication scientifique est plus simple et moins horrifiante. La vallée est creusée en cet endroit dans des roches schisteuses, dans lesquelles se trouvaient pris d'énormes blocs de quartzites, roches beaucoup plus dures. L'eau a usé et effrité les schisteuses, mais a laissé presque intacts les quartzites. Dans la suite des temps, la vallée s'est creusée de plus en plus. Des blocs nombreux gisent dans le lit de la rivière, d'autres sèment les versants boisés qui l'encadrent.

C'est aux basses eaux de l'Amblève que les fonds de Quarreux sont les plus intéressants à visiter, parce qu'alors des eaux bruissantes surgissent multiples de ces énormes blocs veinés de blanc que caresse l'Amblève en chantant sa douce et monotone chanson.

Au soir, quand le soleil d'or épand ses rayons obliques sur la murmurante rivière, ou quand la lune argente les flots écumeux brillant alors dans leur cadre de ténébreuses montagnes, une idéale poésie monte de ces eaux qui chantent, de ces bois mystérieux, de cette vallée où la légende et la nature ont mis des gisements d'or....

Mais ces gisements, la légende et la nature ne les ont pas créés également riches. La légende a mis dans l'Amblève de l'or en barre et en blocs. La nature a été plus avare. Les quartzites renferment du

précieux métal, mais il est indubitable que sur les bords de l'Amblève il y a plus d'argent à gagner en cultivant les pommes de terre qu'en extrayant l'or des roches.

*
* *

Toute cette partie de l'Amblève, les fonds de Quarreux, Nonceveux, Remouchamps, va nous donner l'occasion de faire une petite étude excessivement intéressante, et sur laquelle l'attention des touristes est fort peu attirée quelqu'importante qu'elle soit. Nous voulons parler de l'action des eaux terrestres et souterraines dans cette très intéressante région.

Nous venons de voir comment cette action a produit le phénomène des fonds de Quarreux.

Allons maintenant à deux kilomètres plus loin, à Nonceveux, contempler et étudier les marmites du vallon du Ninglinspo.

Nous ferons ici l'une des excursions les plus ravissantes, les plus suggestives, les plus inattendues qu'on puisse faire en ces parages. Et cependant, je suis certain que bien peu d'entre vous l'ont faite et que vous n'avez peut-être jamais entendu parler de la Chéra, du ruisseau des grandes Fagnes et du... Ninglinspo !...Tout près du petit bourg de Nonceveux, sur les bords de la grand'route, est l'hôtel de la Chaudière. Devant l'hôtel, un chemin sous bois, charmant, assez large d'abord. A gauche, une jolie petite ferme ardennaise, cachée dans les arbres. Puis un ruisseau qui clapote entre les galets : c'est la Chéra ! Au-delà de ses affluents, le principal au nom étrange et d'origine inconnue : le Ninglinspo. Remontons-en le cours ; prenons un petit sentier à gauche et nous voilà devant la première et la plus connue des chaudières de ce remarquable vallon, celle qu'on nomme tout simplement « La Chaudière ». Mais que désigne-t-on, en géologie, sous le nom de ces ustensiles de ménage et de lavage : chaudière, marmite ? Ce sont des cuves plus ou moins grandes, qui ont été creusées par l'action mécanique des eaux qui, ayant entraîné avec elles, dans leur trajet supérieur, des fragments de quartzites, roches excessivement dures, se projettent, en un mouvement giratoire, sur des roches beaucoup moins dures et creusent ainsi lentement ces curieuses excavations.

La grande chaudière que nous avons sous les yeux, encadrée magnifiquement dans ses roches rouges et sa verdure, n'est point parfaite, car elle ne présente plus qu'une demi-cuve, le reste ayant été emporté.

Mais ce coin est délicieusement sauvage et poétique. Descendons au fond de l'abîme. Voilà le Ninglinspo, d'une part, et le Ruisseau des Hautes Fagnes de l'autre, qui tombent, confondant leurs eaux pour ne plus former qu'un seul torrent. La chute du Ninglinspo est tourmentée ; elle se divise en multiples cascatelles dans un fond très sauvage. De gros blocs épars dans le torrent font écumer l'eau rageusement. A l'époque des grandes crues, le torrent est impétueux ; la chute, dans



Cliché J. C.

LA CHAUDIÈRE, VALLON DE NINGLISPO.

ce cadre, magnifique !... A droite, le ruisseau des Hautes Fagnes bondit de son lit étroit et se précipite dans une chute plus oblique et fort jolie. L'ensemble est remarquablement pittoresque. C'est l'œuvre de la seule nature que, jusqu'ici, la main de l'homme n'a pas dégradée.

Mais nous ne sommes qu'à l'orée de ce charmant vallon des chaudières. Allons vite un peu plus haut voir la marmite la plus remarquable, la plus parfaite du pays. On l'a dénommée le Bain de Diane. Cette cuve

ou chaudière a 4 à 5 mètres de diamètre, deux mètres de profondeur et l'eau y est si transparente qu'on aperçoit tous les détails du fond. Le ruisseau y arrive par une cascatelle peu élevée mais charmante. Plus haut, d'autres cuves encore parmi lesquelles celle qu'on a nommée le Bain de Vénus avec, dans un fond de verdure sombre, une petite cascade ayant vaguement une forme humaine, toute blanche, drapée d'écume.

***

Et maintenant revenons sur nos pas et par une route charmante marchons vers Remouchamps.

Si pour ce faire nous suivons l'Amblève dans la grande courbe en forme de S longue de 10 kilomètres, nous voyons tout près de Remouchamps, sur la rive gauche, le superbe domaine de Montjardin. L'ancien château dont les bases sont enracinées dans la roche et s'identifient avec elle, porte haut dans les airs son donjon carré, les



Cliché J. C.
LE CHÂTEAU DE THEUX-MONTJARDIN.

pointes aiguës de ses girouettes, de ses pavillons et de sa tourelle cylindrique qui se prolonge inférieurement par un puits profond.

La végétation est luxuriante, le cadre grandiose. A l'arrière-plan, le nouveau château ajoute encore au cachet seigneurial de cette magnifique demeure. Le domaine de Montjardin fut, en 1342, l'apanage

de la famille Mondersdop. Depuis 1734, il appartient à la famille de Theux.

Remouchamps, village dépendant de la commune d'Aywaille, lieu de villégiature très fréquenté, centre d'excursion et promenades, offre à tous ceux qui sont avides de s'instruire deux sujets de grand intérêt : la grotte et le vallon des chantoirs.

La grotte.... et veuillez me permettre de vous poser une question !... Vous êtes-vous jamais demandé — en allant visiter l'une d'elles, comment ces fantastiques excavations se sont formées ? Quelle est l'origine de ces antres souterrains, palais merveilleux où l'imagination populaire a placé la demeure des fées, des Sotais, des Nutons, de tout ce monde fabuleux qui s'agite dans une foule de délicieuses légendes. Et cependant cette connaissance forme une science : la science des cavernes, la spéléologie. Des milliers de touristes parcourent annuellement cette ravissante vallée de l'Amblève. Combien en est-il qui se rendent compte de ses origines et des merveilles qu'elle renferme ? Savent-ils, par exemple, qu'il y a là tout un régime de cours d'eau souterrains d'un intérêt scientifique puissant ?

Pour ceux qui en ignorent, efforçons-nous d'expliquer très simplement comment les cavernes se sont creusées, comment elles se sont parées de ces ornements hardis, délicats, que le visiteur admire, et comme nous ne pourrions mieux faire que M. E. Rahir dans son bel ouvrage de vulgarisation scientifique « *Les Merveilles souterraines de la Belgique* » nous nous permettrons de nous inspirer de ce qu'il a écrit, même parfois de le copier tout simplement.

Toutes les roches ne se prêtent pas au creusement des cavernes, car il y a roche et roche. Pour un grand nombre de touristes, les roches sont des agglomérats très durs, formés ils ne savent trop comment et qui se ressemblent toutes. Pour eux, toutes les roches sont des « pierres ». Avec une pareille conception de la spéléologie on explique difficilement les merveilles rocheuses en général et celles des grottes en particulier.

Je ne puis donner, ici, un cours de géologie ou de minéralogie, sciences dans lesquelles ma compétence est fort minime, mais je suis certain de ne pas me tromper en disant que ces associations de parties minérales dites « roches » diffèrent énormément entre elles et que devant l'agent très actif de dissociation et de creusement qu'est l'eau, elles se comportent très différemment les unes des autres. Tandis que les unes présentent une insensibilité presque complète à son action, les

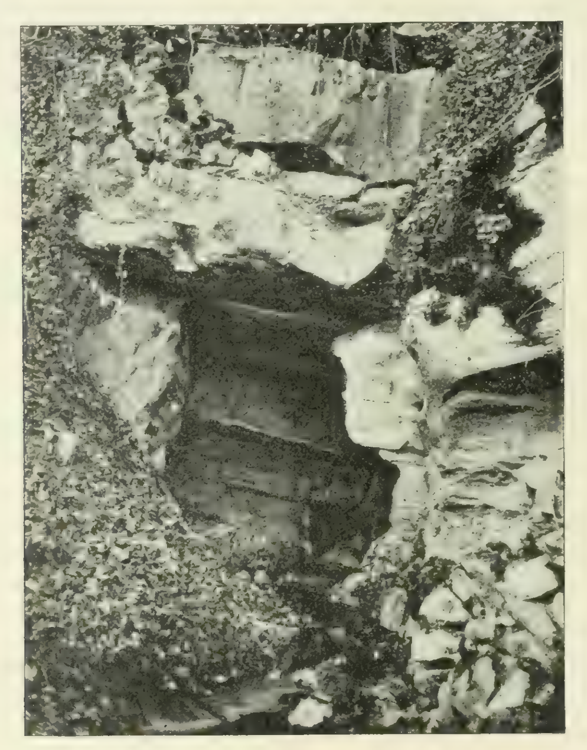
autres se laissent pénétrer, corroder, dissoudre, effriter. Souvent ces roches dures et plus tendres voisinent — les environs de Remouchamps présentent ce voisinage — quelquefois les plus dures sont prises dans les plus tendres comme aux fonds de Quarreux, et même la même roche peut être plus ou moins dure par endroits. Parmi celles qui se prêtent le mieux à l'action creusante et dissolvante de l'eau, sont les roches calcaires que l'acide carbonique contenu dans les eaux pluviales dissout lentement, lentement. Aussi, les grottes en général sont creusées dans les roches calcaires. Or, quiconque a vu une roche, sait qu'elle présente des fissures, des fendillements, des séparations entre les couches. Eh bien! que les eaux pluviales pénètrent dans ces fissures, lentement l'acide carbonique qu'elles contiennent produira la dissolution du calcaire et, lentement, la fissure s'approfondira. Cette action continuée pendant des siècles d'une façon ininterrompue, après avoir grandi la fissure, l'élargira en canal, la transformera en galerie, la creusera en salle immense. Au début, il n'y aura que l'action corrosive de l'eau qui creusera. Mais sitôt que l'eau coulera, une force mécanique s'ajoutera à la force chimique et les masses liquides entraînant des matières solides useront la roche qui n'étant pas également soluble et résistante dans toute la masse, s'opposera ici plus énergiquement qu'ailleurs aux agents de creusement.... Ainsi se formeront, soit d'énormes cavités, soit d'étroits et tortueux couloirs, soit des siphons déroutants.... Et puis des roches peu soutenues s'écrouleront. Il se formera des chaos immenses avec de cauchemaresques superpositions de blocs paraissant menacés toujours d'une chute imminente, ou bâtissant des gradins de titans pour escalader le noir abîme vers lequel ils montent dans l'éternelle nuit !... Et ces cavités dans lesquelles les eaux continuent à couler vont augmentant toujours.

Et ces eaux, d'où viennent-elles ? Souvent d'infiltrations lentes à travers le sol, souvent aussi de ruisseaux disparaissant brusquement dans quelque abîme, telle la classique « Perte de la Lesse » à la grotte de Han.

Or, près de Remouchamps, est un vallon à ce point de vue extraordinairement remarquable. On le nomme le Secheval — la vallée sèche — parce que pas un des ruisseaux y coulant ne parvient jusqu'à l'Amblève. Ils disparaissent tous le long du chemin ! Et cependant, ils sont nombreux. Aucun n'aboutit à un ruisseau principal, mais à un précipice ou soudain ils disparaissent sous terre, au milieu de gros blocs amoncelés, souvent dans un milieu fort désert, très sauvage.

Ces gouffres de disparition on les nomme « chantoir » peut-être à cause de la monotone chanson que murmure le ruisseau en pénétrant dans le domaine de la nuit. Le chantoir, c'est la fissure que creusa, qu'agrandit, que prolongea cet incomparable et tout puissant mineur qu'est l'eau.

Dans le vallon de Sècheval on compte plus de 200 chantoirs. A quelques minutes de Remouchamps, presque sur la grand' route, voici celui de Sècheval, creusé par le ruisseau suivant un tracé presque



Cliché J. C.

LE CHANTOIR ABIME DE SÉCHEVAL.

horizontal dans la paroi rocheuse verticale. A 5 kilomètres de Remouchamps est le magnifique chantoir de Grandchamps. Il s'ouvre en plein champ, entouré d'un superbe bouquet d'arbres formant un vaste entonnoir de 30 mètres de profondeur aux parois tapissées d'une luxuriante végétation. Sur cette paroi dévale, en triple cascade, le

ruisselet fort maigre en été, mais impétueux, puissant, après quelque inondante pluie d'orage. Au fond, l'immense crevasse aux pierres gigantesques, tapissées de mousse, et le ruisseau tombant perpendiculairement franchit la porte de l'abîme pour revenir au jour à cinq kilomètres de là, à côté de la sortie de la grotte. Car toutes ces eaux s'en vont, par des galeries inconnues encore, longues et tortueuses, pleines de merveilles sans doute, pour se réunir enfin et former le gros ruisseau dénommé le Rubicon, dont les eaux clapotent au fond de la grotte de Remouchamps.

Vous vous demanderez peut-être comment on peut savoir que les eaux des chantoirs passent finalement par le Rubicon. C'est bien simple. On emploie pour cela un moyen tout à fait ingénieux. On colore avec



Cliché J. C.

LE CHANTOIR ABIME DE GRANDCHAMPS.

une matière très puissante les eaux d'un des chantoirs et puis l'on va au fond de la grotte ou à sa sortie, en calculant le temps qu'il faut aux eaux coloriées pour arriver là. Il s'est produit quelque fois qu'il fallût attendre 25 heures pour faire cette constatation. Cela vous indique donc quels détours souterrains doivent parfois faire ces eaux avant de parvenir au Rubicon.

Muni de ce petit bagage scientifique, entrons maintenant dans cette grotte devenue, grâce aux découvertes qu'on y a faites, et aux aménagements y réservés, l'une des plus belles, des plus intéressantes grottes connues.

On peut même affirmer qu'après avoir vu la grotte de Han, avec son incomparable sortie et sa belle salle du dôme, et la grotte de Remouchamps, avec sa curieuse superposition, ses gours et sa merveilleuse navigation souterraine, on a vu ce que le monde des grottes a de plus beau.

Pour entrer dans la grotte de Remouchamps, il faut monter de 16 mètres environ au-dessus du niveau de l'Amblève.

Pourquoi cette entrée si haut placée ? C'est que dans les temps géologiques, la rivière coulait dans la vaste galerie qu'elle s'était lentement creusée à cette hauteur, galerie qu'elle abandonna plus tard pour se frayer un passage qu'elle élargit encore dans le lit actuel du Rubicon situé en dessous du lit primitif. J'ai dit : galerie qu'elle élargit encore, car en se fondant sur des données certaines, M. H. Rahir et du Fief ont déterminé que, malgré son faible débit de 239 litres à la seconde, le Rubicon charrie en dehors des grottes 2 k. 268 gr. de matières en dissolution en une minute : 136 kg. à l'heure : 3.265 kg. par jour : 1.191.725 kg. par an, donc environ 250 mètres cubes de roches, ce qui formerait une nouvelle salle de 10 mètres de long sur 5 m. de large.



Et maintenant, visitons la grotte.

Franchissons la grille d'entrée. Nous voilà dans une vaste salle qui fut habitée par l'homme quaternaire. On y a découvert des objets en silex taillé et même un collier en coquillages. Un large chemin de 80 mètres de long nous conduit à la salle du « Précipice » au fond de laquelle coule le Rubicon, car en cet endroit la voûte séparant la galerie inférieure de la supérieure s'est effondrée. Mais nous suivons la galerie supérieure sans nous occuper encore de l'autre.... Et voici une stalagmite élancée « la sentinelle » et puis, la salle des ruines où gît, dans un chaotique entassement de rochers, l'une des plus importantes colonnes stalagmitiques connues.



L'ornementation riche et bizarre tout à la fois de ces antres souterrains est due à la formation de concrétions calcaires, formées lentement

dans le cours des siècles, auxquelles on a donné les noms de stalactites et de stalagmites. L'eau s'infiltrant par les minimes fissures du sol, à travers des corps calcaires qu'elle dissout aboutit enfin aux voûtes des cavernes en gouttelettes saturées de sels de chaux. Goutte à goutte, elles tombent, mais avant la chute, la légère évaporation produite fait que la goutte abandonne une quantité infiniment petite de sel calcaire qui se durcit. La goutte suivante en abandonne encore et ainsi se forment lentement ces gracieux pendentifs qu'on nomme stalactites. Tombées sur le sol où elles s'écrasent, ces gouttelettes abandonnent encore une partie de leur calcaire et ainsi s'élèvent lentement toujours les stalagmites. La chute très lente des gouttes fait qu'elles abandonnent beaucoup de calcaire à la voûte, et longue devient la stalactite. La chute fréquente lui fait emporter de là haut presque tout son calcaire qui s'évapore en bas et produit ainsi d'énormes stalagmites, telle « Le Cerbère » dans la galerie du « Précipice » ; telles « les Jumeaux » dans la même galerie. Les stalactites et les stalagmites marchent donc à la rencontre les unes des autres, elles arrivent parfois à se rejoindre et forment alors des colonnes souvent très originales et très belles.

Ces lents écoulements d'eau calcaire se font aussi sur les parois rocheuses elles-mêmes, les revêtent d'une couche cristalline à laquelle s'ajoutent des concrétions aux formes les plus bizarres, énormes parfois, hardies, merveilleuses, comme des draperies de marbre scintillant de diamants.

Engageons-nous dans la galerie des fées, d'un caractère pittoresque et d'une élégante ornementation pour arriver au pied de la cascade. La cascade est formée par un superbe ensemble de stalactites descendant de la voûte et s'étageant sur la paroi en créant des séries de gradins. Elles offrent d'une façon surprenante l'image d'une chute d'eau qui aurait été figée sur le rocher. Sous la cascade, part la galerie ogivale qui débouche dans la salle de la Vierge. Du fond sombre de cette salle, se détache nettement un groupe stalagmitique figurant très bien la Vierge tenant dans ses bras l'Enfant Jésus.

Montons, maintenant, dans la salle de la Dame Blanche où se dresse une majestueuse stalagmite de couleur claire qui simule l'attitude gracieuse d'une dame dont la figure serait recouverte d'un voile épais descendant sur une traîne se perdant derrière les rochers.

Un couloir conduit à la salle du Lac où dans une vasque scintillante, dort une eau limpide près de laquelle, à une paroi rocheuse est suspendu

le Manteau d'Hermine, superbe concrétion dont la blancheur scintille au feu du projecteur.

La rivière souterraine que tout à l'heure nous descendrons en barque, passe, 25 mètres plus bas.

Passons ensuite dans la grande galerie dont les voûtes tourmentées se perdent à 40 mètres de hauteur. Mais nous avons à fleur de sol des formations calcaires des plus curieuses à examiner. Ce sont des concrétions en forme de vagues formant série de petits bassins scientifiquement nommés des « gours ». Les gours de Remouchamps sont les plus importants des grottes belges.

Franchissons le pont des Titans, au-delà duquel sont des masses globuleuses de couleur claire, revêtues d'une carapace de cristaux aux tons chocolat dénommés : les Champignons Géants ! Puis nous passons dans une salle dont la voûte est vraiment effrayante. Elle est formée d'énormes blocs coincés les uns contre les autres, semblant nous menacer de leur chute....

Montons un escalier serpentant sur le flanc d'une galerie, au bout duquel il faudrait un portique... car nous allons entrer dans la majestueuse cathédrale, salle immense, longue de plus de cent mètres, large de 40 mètres et dont la voûte se perd très haut dans l'obscurité.

Découverte en septembre 1912 par MM. Rahir et Lagasse, cette merveille du monde souterrain présente, dans leur fraîcheur première, les splendeurs des cristallisations, les coulées titanesques, et les masses stalagmitiques qui présentent : ici un jubé ; là une chapelle, même des orgues au riche faisceau de colonnettes ivoirines.

Et cette salle merveilleuse n'est pas la merveille de la grotte. Descendons vers le Rubicon qui bruit à 15 mètres plus bas. Voilà un embarcadère, de solides barques. Prenons-y place et commençons une longue navigation souterraine par de sombres et silencieuses galeries dont les ténèbres sont percées par le projecteur puissant placé à l'avant de notre embarcation.

J'ai vu bien des grottes ; nulle part je n'ai trouvé quelque chose qui peut être comparé à cette longue navigation de plus de 1.000 mètres dans des galeries et des salles fantastiques, dans ce grand silence, dans l'impressionnante solitude de cet antre souterrain.

Ce gracieux Palmier qui se détache au loin, se mirant dans la rivière et qui est la riche et merveilleuse parure de cette galerie, est constitué par une stalactite et une stalagmite réunies en un énorme tronc s'élevant

du sein des eaux et montant jusqu'à la voûte où il étale ses frondes superbes et retombantes !...

Enfin, après tout ceci, la barque vogue quelques minutes encore pour entrer dans l'imposante salle du Précipice, que nous avons traversée quinze mètres plus haut, quand nous entrions dans la grotte et que la lumière électrique inonde maintenant de ses rayons.

***

Descendons à nouveau l'Amblève. Changeons, maintenant, de centre d'excursion et prenons Aywaille comme point de départ. Nous sommes depuis longtemps sur le territoire de cette commune importante et singulière qui s'étend sur les bords de l'Amblève, depuis Quarreux jusqu'à Martin Rive, sur une distance de plus de 15 kilomètres et renfermant une population de 4.500 habitants disséminés dans 117 hameaux ou villages.

Nous ferons d'ici trois excursions.

La première en remontant vers Remouchanps à l'antique église de Dieupart. La deuxième aux ruines du château d'Amblève et à la roche sanglante ; la troisième au vieux château de Harzé.

A un kilomètre d'Aywaille est l'église de Dieupart du XIII[e] siècle, construite, dit-on, avec les débris de l'ancien château Montjardin. On vénère, dans cet antique monument, une statuette miraculeuse de la Vierge. La statue actuelle remplace une figurine en bois consumée dans un incendie et à laquelle on attribuait cette légendaire origine. Le dernier châtelain de Montjardin, tyran cruel, s'était emparé, en forçant l'asile sacré d'un cloître, d'une jeune fille de haut lignage et l'avait conduite de force en son manoir. Pour se défendre de ses attentats, elle tira de son sein une statuette de Marie et la tendit comme une arme protectrice vers l'infâme qui, pendant un instant, hésita. Mais bientôt, furieux de cette résistance, il voulut la frapper quand soudain, la foudre éclatant, renversa de fond en comble le château. Un siècle plus tard, en fouillant les décombres, deux pâtres trouvèrent la statuette dont ils se disputèrent la possession. Ils en référèrent à l'abbé d'Aywaille qui déclara, pour ne pas faire de jaloux, qu'elle ne serait à aucun d'eux mais deviendrait la part à Dieu. C'est l'origine de Dieupart.

Sur une superbe crête rocheuse, à deux kilomètres en aval de d'Aywaille, au bord de la rivière, se dressent les ruines antiques du célèbre château d'Amblève.

Il n'en reste malheureusement pas grand chose, mais que de légendaires souvenirs attachés à ce presque informe amas de pierres. C'est d'abord l'inévitable légende des 4 fils Aymon. Puis un drame de jalousie que raconte Marcellin Lagarde, et dont voici le résumé : Blanche de Melfort était fiancée à Raoul de Renastine. Humbert de Roane, Seigneur du château d'Amblève, promit la main de sa fille Mathilde au vainqueur d'un tournoi qu'il organisait. Ce champion fut Raoul, qui, abandonnant Blanche, épousa Mathilde. Le jour du mariage, Mathilde entrant dans la chambre nuptiale vit se dresser devant elle Blanche de Melfort qui, tirant de son sein un poignard frappa sa rivale au cœur. Raoul accourant au bruit, fut frappé à son tour. Blanche ainsi vengée ouvrit une fenêtre, se précipita dans le vide et les eaux de l'Amblève se refermèrent sur son corps mutilé.

On croit que c'est devant ce rocher, de l'autre côté de l'Amblève, qu'eut lieu la bataille de Charles Martel contre les Neustriens et les Frisons, commandés par Radbo et que c'est l'origine des noms Martinrive et Rabarive donnés à deux localités voisines.

Si revenant à Aywaille nous faisons un petit détour par Florzé, nous passons à côté de la « Roche sanglante » d'une forme bizarre, semblant devoir dégringoler dans le ravin au-dessus duquel elle est penchée.

Cette roche a, elle aussi, sa légende que Marcellin Lagarde raconte ainsi : Un jeune homme aurait vu, à la clarté de la lune, une horrible sorcière étendre sur la roche sanglante un enfant de toute beauté, qu'elle portait dans ses bras décharnés, et à qui elle trancha la tête d'un coup de couteau. Le jeune homme ayant raconté ce terrible drame à ses amis, ceux-ci s'en moquèrent et résolurent de représenter à ses yeux une scène semblable en se costumant en conséquence. Ils choisirent le jour de son mariage et le moment où la voiture de leur ami devait passer devant cette roche sanglante. Mais la facétie tourna au drame. Avant qu'on eut le temps de l'en empêcher, le jeune mari sortit brusquement de la voiture et d'un coup de pistolet étendit sur le sol la fausse sorcière. Il devint fou lorsqu'il vit qu'il avait tué son meilleur ami.

Et maintenant, allons au vieux château de Harzé, qu'on découvre au bout d'une promenade charmante à quatre kilomètres d'Aywaille. Manoir antique, mais construction étrange aux bâtiments irréguliers, aux grands murs percés de petites fenêtres, sans importance comme château-fort, mais environné de mystère. On sait par certitude peu de chose de son histoire et de celle de ses occupants mais on sait que

parmi ceux-ci fut le trop célèbre de la Mark, surnommé le « Sanglier des Ardennes ». Parmi les choses qu'on raconte de ce manoir, choisissons une horrible histoire. Un comte de Harzé, avare et sordide, avait enfermé dans une cachette à secret connue de lui seul, l'or qu'il avait pris aux malheureux en les dévalisant.

Un jour qu'il comptait encore cette fortune et y plongeait avec délice ses doigts crochus, la trappe du réduit se ferma soudain. Personne n'entendit ses cris. Il mourut de faim !...

Et maintenant, descendons encore la charmante rivière qui nous a captivés si longtemps et que nous quittons à regret.

Echelonnés tout au long de l'Amblève, nous voyons des gens qui, paisiblement, regardent couler l'eau sans beaucoup s'occuper des chantoirs et des chaudières, mais songeant à la poële à frire où viendra peut-être s'étaler quelque pauvre truite....

Des rochers superbes.

On a nommé ce gros massif du fond « la Belle Roche ». Elle forme, à peu de distance du confluent de l'Amblève et de l'Ourthe, un dernier décor magnifique, enrichi d'une gracieuse légende. La Belle Roche sert de palais à une fée délicieusement belle et non moins délicieusement riche. Elle se nomme l'Elfe. Le 1er mai, à minuit, elle sort de son palais, vêtue d'une longue robe blanche et va se baigner dans l'Amblève. Le jeune homme vertueux, âgé de 20 à 21 ans, qui toucherait alors le pan de sa robe aurait son trésor et sa main..... Beaucoup ont essayé, mais jusqu'ici, l'Elfe est encore à marier !.... Donc, jeunes gens vertueux, âgés de 20 à 21 ans, qui m'écoutez, ne l'oubliez pas, le 1er mai prochain, à minuit; un cœur et un trésor !....

Enfin, nous voici à Comblain-au-Pont où l'Ourthe tranquille et calme, reçoit la bruyante et vivante Amblève.

MONOGRAPHIE

INFLUENCE DE LA RÉGION MINIÈRE

SUR

les Cultures, les Modes de Culture et la Population

DE LA RÉGION DE SAINT-POL

Par M. F. LAUDE,

Etudiant à la Faculté des Lettres de Lille.

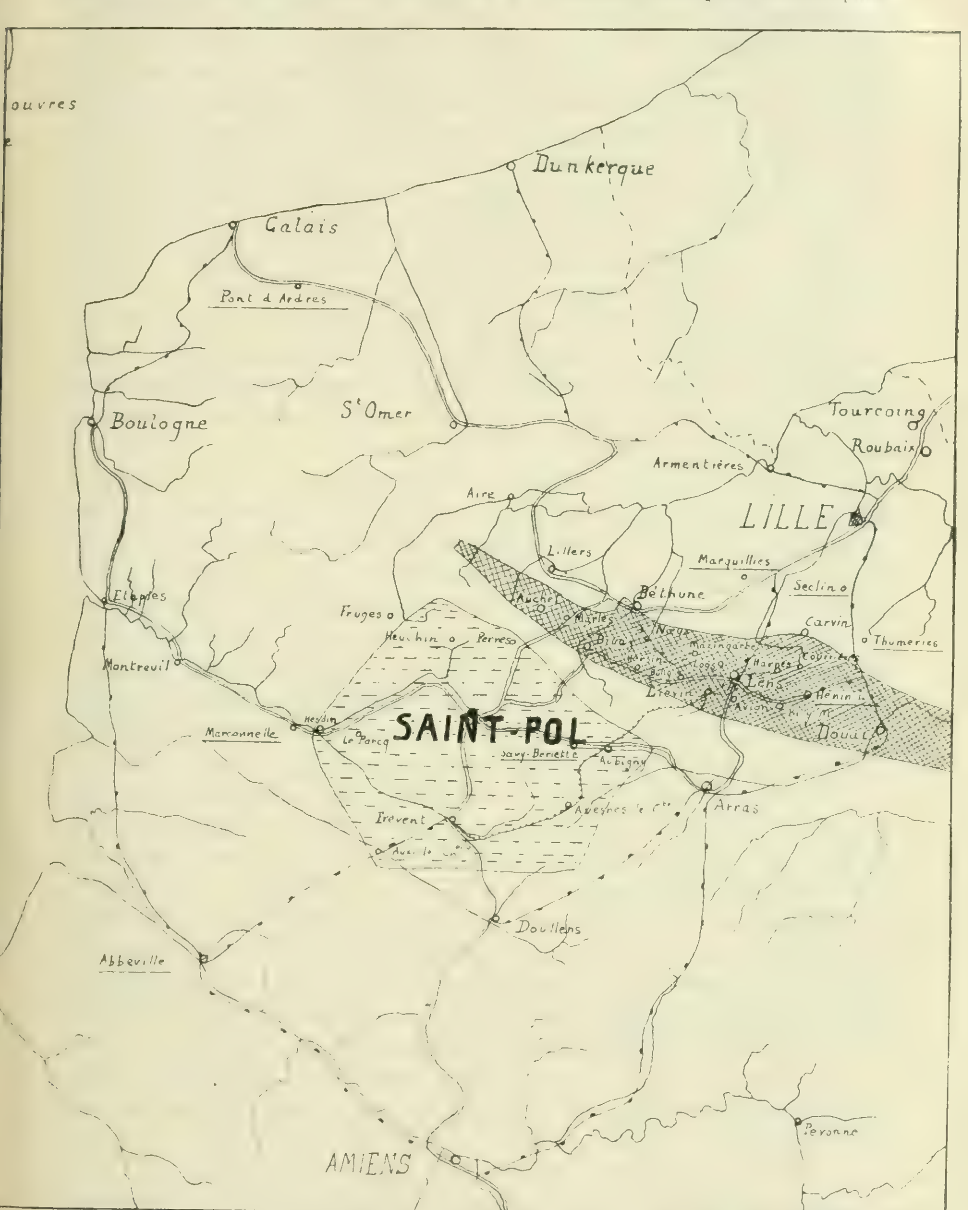
LA RÉGION DE SAINT-POL. — SA SITUATION.

Avant d'aborder cette étude, il nous faut dire quelques mots de la région qui en fait l'objet. Nous n'avons pas ici ce que l'on appelle d'ordinaire un « pays ».

La région de St-Pol ne forme pas à proprement parler une unité géographique présentant des contrastes marqués avec ses voisins. Elle fait partie de cette grande étendue de plaines assez élevées, aux vallées larges, aux ondulations faibles, auxquelles on donne quelquefois le nom de plateaux picards. Ce n'est cependant pas par pur caprice que nous avons découpé dans la Picardie une circonscription que nous avons appelée « la région de St-Pol ». Cette dernière ville, malgré sa médiocre importance politique, constitue cependant un centre : c'est un *marché* qui fait sentir son influence sur une partie bien définie de la plaine picarde.

Si l'on jette les yeux sur la carte 1, on verra que ce pays se trouve dans la région occidentale de la Picardie, c'est-à-dire dans celle où l'argile à silex se substitue peu à peu au limon. Sans doute la craie constitue toujours le sous-sol, mais tandis qu'à l'Est, elle s'enfonce profondément sous un limon fertile,

propre à la culture intensive du blé et de la betterave sucrière, à l'Ouest ce sol disparaît insensiblement pour faire place à l'argile à silex, plus lourde, plus



Carte 1. — LA SITUATION GÉOGRAPHIQUE DE LA RÉGION DE SAINT-POL.

froide, susceptible cependant de donner de bonnes récoltes après marnage de la terre. On sent déjà l'approche du Boulonnais. Le relief est plus marqué, les versants des vallées deviennent plus raides, les ondulations se multiplient. L'aspect extérieur des villages se modifie également. Sans doute certains traits fondamentaux demeurent : les maisons se pressent autour des puits, les villages se présentent comme de grosses agglomérations espacées de loin en loin sur les plateaux. Mais tandis qu'à l'Est, dans la région limoneuse plus sèche, les arbres sont rares, les grandes fermes en brique ou en pierre s'alignent le long des rues droites et larges, à l'Ouest et en particulier dans les environs de St-Pol, l'argile à silex retient l'humidité favorable à la croissance des arbres et des pâtures, les villages prennent un aspect plus riant, les haies et les pâtures entourent les maisons, de loin cela semble un bosquet.

C'est dans cette partie occidentale des plateaux picards que se trouve la région de St-Pol. Elle forme en quelque sorte la transition entre ceux-ci et le Boulonnais. Elle s'adosse directement à l'axe de l'Artois qui la sépare de la Flandre. Mais entre elles s'avance une étroite bande de territoire qui présente des caractères bien tranchés.

Le voyageur qui suit la voie ferrée de St-Pol à Béthune, voit, après la station de Pernes-Camblain, le paysage changer brusquement pour ainsi dire. Une fabrique de ciment installée près de la gare même semble indiquer que l'on pénètre dans un autre pays : aux villages gais et calmes, aux maisons aux toits de chaume quelquefois, aux murs de pisé succèdent des agglomérations grouillantes, enfiévrées, des files de maisons en briques, toutes bâties sur le même modèle, le long de rues étroites, noires et se terminant brusquement sur la campagne. Au loin se dressent des cônes de matériaux noirs, des cheminées. Ce sont les mines. A Brias on se trouve encore dans une région agricole, à Pernes la région industrielle et minière commence déjà.

En arrière du bassin houiller s'étend une autre agglomération urbaine considérable, le Centre Lille-Roubaix-Tourcoing. Enfin au Sud, se trouve la grande ville d'Amiens en communication directe avec St-Pol par la voie ferrée Frévent-Amiens par Doullens.

Ainsi au point de vue humain comme au point de vue physique, la région de St-Pol est une *région de transition :* au point de vue physique entre les plateaux picards et la fosse du Boulonnais, au point de vue humain entre les deux plus grandes agglomérations du Nord de la France, le bassin houiller et son annexe naturelle Lille-Tourcoing d'une part, Amiens et Paris de l'autre.

Avant de voir comment le pays que nous étudions va se comporter vis-à-vis de tous ceux qui l'entourent, il nous faut voir quelles sont ses aptitudes agricoles.

Les aptitudes agricoles du pays. — Ainsi la région de St-Pol est comprise dans la partie occidentale de la Picardie où domine l'argile à silex.

Cette roche qui est un produit de la décalcification de la craie fournit des terres fortes, mais froides et lourdes auxquelles il faut ajouter de la marne que fournit en abondance le sous-sol. Il ne faudrait pas croire que tout le pays soit recouvert uniformément d'une couche plus ou moins épaisse d'argile à silex. Dans les terrains imperméables qui nous dérobent la craie il existe des différences importantes. Il faut en effet distinguer entre l'argile et ce que les cultivateurs appellent le « bief ». L'argile n'est pas pure d'ordinaire, elle est souvent mélangée d'un peu de limon et contient peu de silex. Le « bief » au contraire est une terre rougeâtre, compacte, qui durcit en séchant et qui surtout renferme une très grande quantité de cailloux. On ne le trouve que sur les points hauts, où il est recouvert de bois et dans les fonds ou sur les flancs des vallées sèches où il a été entraîné par les eaux courantes. Mais dans ce dernier cas, il est rare que l'on ait le bief pur, il s'est mêlé à d'autres alluvions plus ou moins grossières, mais qui le rendent plus meuble. Il devient par là même susceptible de donner de bonnes récoltes lorsqu'il a été marné. Il est juste aussi de remarquer que le « bief » est loin de constituer la majeure partie des terres cultivées dans la région de St-Pol. C'est l'argile que l'on rencontre surtout. C'est donc de sa présence que découlent les aptitudes agricoles du pays que nous étudions. Elle fournit un sol conservant bien l'humidité, ce qui est favorable à la croissance des graminées et en particulier du blé qui s'accommode bien des terres un peu compactes. Il semble, puisque nous sommes ici dans la plaine picarde, que la culture de la betterave sucrière soit l'accompagnement naturel de celle du blé. Nous verrons tout à l'heure qu'il n'en est pas tout à fait ainsi et que c'est une des principales différences qui séparent la région de St-Pol du reste de la Picardie. Mais sans donner maintenant l'explication de ce fait nous pouvons cependant déjà dire qu'elle ne réside pas dans une inaptitude du sol à cette culture. La betterave fourragère pousse très bien dans ces terres argileuses, et il n'y a pas entre elle et la betterave sucrière une différence de nature telle que l'une ne puisse venir où l'autre prospère. Le sol ne contient pas en effet une quantité de cailloux suffisante pour empêcher la croissance des racines. Excepté dans les terres bieffeuses et caillouteuses, partout ailleurs, c'est-à-dire dans la plus grande partie de la région, on ne rencontre de la part de la terre aucun obstacle sérieux à la culture de cette plante industrielle. On peut donc ranger la culture de la betterave sucrière parmi les aptitudes agricoles de la région de St-Pol. Nous verrons plus loin pourquoi elle ne paraît pas s'être développée dans les mêmes proportions que d'autres.

Nous avons dit plus haut que l'argile à silex, grâce à l'humidité qu'elle conservait dans le sol, était favorable à la croissance des graminées. Les pâtures doivent donc y prospérer. L'abondance des pâtures fait immédiatement apparaître une pratique peu développée dans les autres parties des plateaux picards : l'élevage.

En résumé, de par la composition de son sol formé d'argile et de craie qui fournit la marne, la région de St-Pol présente des aptitudes agricoles très variées ; elle peut être un pays de culture de blé et de betterave sucrière comme le reste de la Picardie, elle peut être aussi un pays d'élevage. Un choix s'imposait donc aux cultivateurs parmi ces diverses voies qui se trouvaient ouvertes à leur activité Mais là ce ne pouvait plus être le sol qui exerçait l'influence prépondérante. c'étaient d'autres facteurs, des facteurs humains qui devaient pousser les habitants vers telle ou telle pratique. Le plus important de tous devait être sans contredit la région minière, grâce à sa proximité même. Comme tous les centres industriels, le bassin houiller doit en effet exercer une influence considérable sur les pays voisins. Mais, quelle peut être cette influence ? Il y a là réunies sur une zone d'étendue relativement restreinte un nombre considérable d'exploitations industrielles qui ont provoqué et continuent à provoquer un afflux de population. Celle-ci ne peut évidemment trouver toutes les choses nécessaires à sa subsistance sur le terrain où elle s'entasse. Il lui faut nécessairement faire appel aux régions voisines qui, moins peuplées, produisent beaucoup plus qu'elles ne consomment. Elle est par conséquent un marché qui appelle les produits alimentaires. Mais elle ne fait pas que prendre à ses voisins, elle peut également leur donner beaucoup, elle produit du combustible dont ils sont complètement dépourvus.

Située à la limite d'une région agricole, elle peut fournir tout ce qui serait nécessaire à des industries qui traiteraient les produits de cultures pratiquées dans cette dernière. Elle peut susciter la création des centres industriels nouveaux. Enfin l'exploitation de la houille devenant de plus en plus intensive, un nombre d'ouvriers de plus en plus considérable est sans cesse nécessaire. La région minière, malgré sa population très dense, est hors d'état de fournir les bras qui sont indispensables aux exploitations industrielles ; ce sont encore une fois les régions voisines qui sont mises à contribution, qui peu à peu se vident pour augmenter le nombre des ouvriers mineurs ou autres.

Telles sont les diverses influences auxquelles peut être soumise la région de St-Pol. Il s'agit maintenant de voir quelle a été leur action sur les diverses aptitudes du pays. Quelles sont celles qui ont été favorisées et au dépens de quelles autres ?

Tel a été l'objet de l'enquête que nous avons faite et qui a porté sur 48 villages Les renseignements qui ont servi à faire cette étude, ont été obtenus soit par enquête directe soit au moyen de questionnaires envoyés aux instituteurs. Nous avons porté sur la carte 2 le nom de toutes les localités sur lesquelles nous avons pu obtenir des données précises. Nous nous sommes contentés pour les autres cartes d'inscrire les initiales des noms de lieu. Dans la carte 1 nous avons marqué d'un double trait les voies ferrées les plus importantes au seul point de vue qui nous intéresse : celui de l'influence exercée

par les agglomérations urbaines adjacentes sur la région de St-Pol. Dans la même carte nous avons souligné d'un trait les localités où sont situées des sucreries.



Carte 2. — LA RÉGION DE SAINT-POL.

LES CULTURES.

La région de St-Pol, avons-nous dit, possède un sol propre à la culture du blé et à celle de la betterave sucrière. Voyons d'abord la plus ancienne de ces pratiques, celle qui est encore le plus répandue actuellement, celle enfin qui rattache ce territoire aux plateaux picards : la culture du blé.

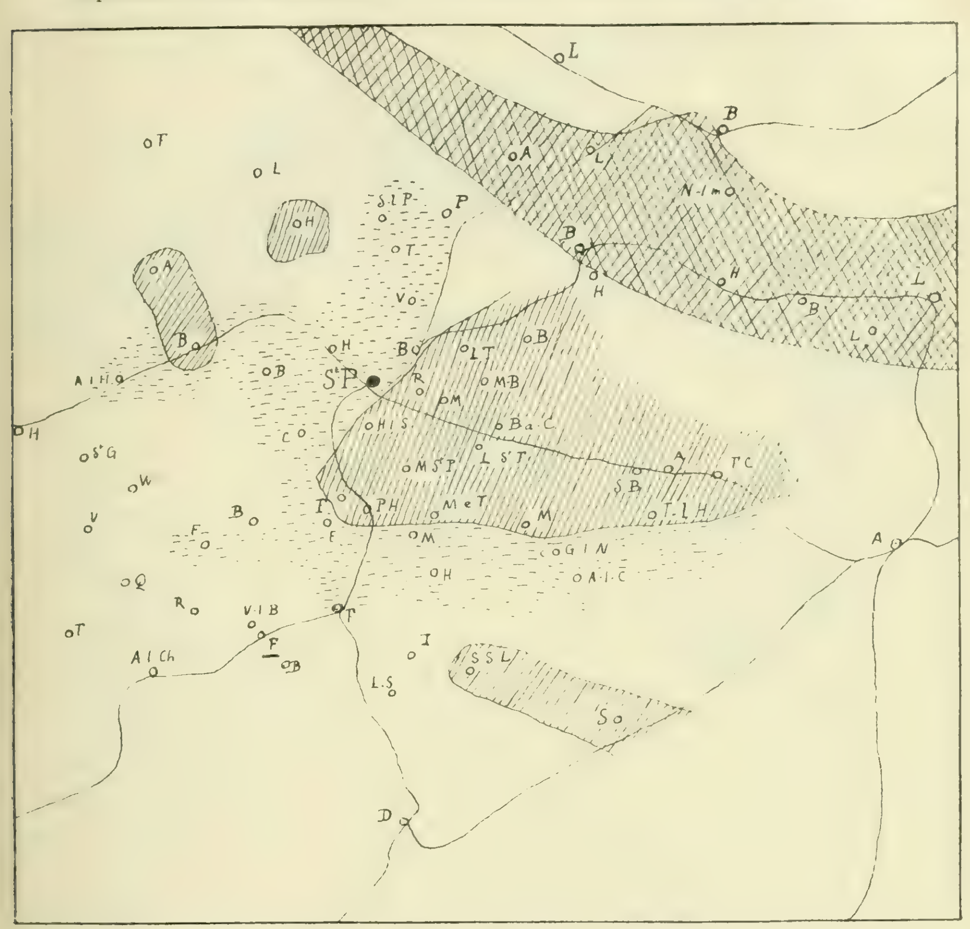
La culture du blé. — Cette pratique très ancienne et qui fait encore le fond de l'agriculture en Artois a subi de profondes transformations depuis une quinzaine d'années.

La nécessité de produire sans cesse davantage a obligé les cultivateurs à renouveler les espèces de grains qu'ils employaient. On semait autrefois une variété que l'on appelle encore « le blé de pays » à paille et à épis longs et aux grains peu nombreux. On remarqua, il y a quelques années, que les rendements diminuaient sans cesse. Le sol ne pouvant plus nourrir cette espèce, on en choisit d'autres à paille plus courte, à épis plus gros. D'autre part les méthodes de culture se sont perfectionnées. Sans doute l'assolement est resté triennal, mais la jachère a complètement disparu. De nouveaux instruments ont été introduits : déchaumeurs, cultivateurs, scarificateurs, etc.

Les soins donnés à la terre sont de plus en plus nombreux et minutieux. Enfin, fait plus important encore, l'emploi des engrais chimiques se vulgarise chaque jour davantage. Toutefois il faut remarquer qu'il est encore loin d'être devenu général (voir carte 3). Cependant il n'est aucune région où il soit totalement inconnu et partout on constate un progrès sensible. Dans tous les villages, depuis de longues années déjà, les gros cultivateurs, tout au moins, font usage des engrais chimiques. Ils sont en majorité affiliés au syndicat de St-Pol ou à d'autres qui se sont récemment créés dans des centres secondaires, comme Frévent par exemple. Dans les parties non recouvertes de hâchures sur la carte, les petits cultivateurs restent souvent réfractaires. Il est des villages où l'on n'utilise guère les engrais chimiques que pour activer la croissance des céréales qui paraissent peu vigoureuses à la fin de l'hiver. Dans d'autres, les agriculteurs encore défiants ne font que de timides essais sur quelques-unes de leurs terres ; mais encouragés par les résultats obtenus ils ne tardent pas d'ordinaire à appliquer cette pratique à leur exploitation toute entière. Cette évolution se marque d'une façon très nette par la création de dépôts d'engrais à proximité des stations. Ainsi à Fortel, on a établi l'an dernier un dépôt d'engrais « Novo ». Il est à l'heure actuelle peu de stations importantes qui ne possèdent un et quelquefois même plusieurs dépôts d'engrais chimiques. Les plus communément employés sont le nitrate de soude, le superphosphate, les scories phosphatées, le sulfate d'ammoniaque et surtout des engrais composés, fabriqués industriellement comme les engrais « Derôme », « Novo » et « d'Auby », qui contiennent à peu près tous les éléments chimiques nécessaires à telle ou telle plante.

A en juger d'après la carte 3, il semblerait que l'emploi des engrais chimiques conquiert peu à peu la région de St-Pol en partant du voisinage des mines, comme si c'était de cette région qu'était venue l'impulsion première qui a tourné les cultivateurs vers une exploitation plus rationnelle du sol. Nous verrons plus loin que cette influence n'a pu se faire sentir que d'une façon indirecte par l'introduction progressive d'une nouvelle culture qui nécessitait l'usage des engrais.

Quoi qu'il en soit, la généralisation de plus en plus rapide de cette pratique a eu pour résultat un accroissement continu du rendement du blé. Il est cependant encore des régions où il n'atteint pas en moyenne 20 hl. à l'hectare



Carte 3. — EMPLOI DES ENGRAIS CHIMIQUES.

Régions où cet emploi est pratiqué par la généralité des habitants depuis de longues années.

Régions où cet emploi est récent et encore peu répandu.

(voir la carte 4). Les parties, demeurées en blanc sur cette carte, sont celles où le rendement varie entre 20 et 30 hl. à l'hectare. Si l'on compare cette carte à la précédente, on remarquera que la zone qui s'étend d'Auchy-les-Hesdin à

Bonnières et où le revenu est inférieur à 20 hl. à l'hectare correspond à la zone d'emploi restreint des engrais chimiques. Seuls les villages de Heuchin, Bajus, Ligny-St-Flochel et Maizières, où cette pratique est usitée depuis de longues



Carte 4. — RENDEMENT DU BLÉ.

Régions où ce rendement est inférieur à 20 hectolitres à l'hectare.

années déjà, ont cependant des rendements faibles. Peut-être faut-il voir dans ce fait l'influence d'un terroir peu propre à cette culture, peut-être aussi les renseignements fournis ne sont-ils pas rigoureusement exacts. Malgré cela un fait précis se dégage de cette comparaison : la culture intensive du blé est en rapport étroit avec l'emploi des engrais chimiques.

Il semble qu'elle soit encore en corrélation avec un autre fait que nous avons essayé d'indiquer dans la carte 5. Nous avons teinté en pointillé les régions où l'on trouve au moins 10 batteuses par village. Avant de tirer aucune conclusion des données qui nous sont ainsi fournies, il nous faut faire remarquer qu'elles



Carte 5. — RÉPARTITION DES BATTEUSES.

Régions où il y a au moins 10 batteuses par village.

n'ont que la valeur de données absolues. En effet, tel village où il n'y a que 4 batteuses par exemple, peut, eu égard à sa population, en posséder beaucoup plus que tel autre où il y en a 12, mais où le nombre des cultivateurs est cinq fois plus grand. Ces réserves faites, la carte 5 est intéressante à plus d'un

point. Elle montre que nombreuses sont déjà les localités où les agriculteurs n'ont plus à avoir recours aux entrepreneurs de battage. Elle laisse de plus supposer qu'ici encore le progrès est venu des mines, que directement ou indirectement la région minière a eu une influence dont on ne peut sans doute pas encore préciser la nature exacte, mais dont on sent pourtant la présence. Si l'on met en regard les cartes 3, 4 et 5 on remarque une analogie frappante. Il semble qu'il y ait coïncidence de ces trois faits : usage des engrais chimiques, culture intensive du blé, présence de nombreuses batteuses dans les villages. C'est qu'en effet le premier est cause de ces deux derniers. Grâce aux engrais, les terres produisent de meilleurs rendements. Par suite des prix qui se maintiennent forts depuis un certain nombre d'années, les cultivateurs, qui vendent d'ordinaire des quantités relativement grandes de blé, acquièrent l'aisance et même la richesse. Ils en profitent pour modifier leur outillage et c'est ainsi que le nombre des batteuses appartenant à des particuliers croît sans cesse. Il y a une dizaine d'années, elles étaient encore très peu nombreuses. Les agriculteurs faisaient venir des entrepreneurs de battage qui allaient ainsi, après la moisson, de village en village avec leur machine. Dans les localités où il y a peu de gens assez riches pour acheter une batteuse, il se forme quelquefois un syndicat pour en faire l'acquisition. Mais cette pratique ne donne pas toujours de bons résultats. Ainsi à Bermicourt, il a fallu revendre la machine, faute de pouvoir trouver des chevaux pour la mettre en marche. Les batteuses employées dans la région viennent presque toutes des usines Wintenberger à Frévent ou Delaby à Blangy-sur-Ternoise. Les systèmes les plus répandus sont ceux à plan incliné ou à pétrole. Dans les localités où les cultivateurs propriétaires de machines sont nombreux, c'est-à-dire surtout dans le Nord de la région de St-Pol, les entrepreneurs emploient des batteuses à pétrole ou à vapeur ; ailleurs c'est le système à plan incliné qui prévaut.

Ainsi de tout ce qui précède nous pouvons conclure que dans la région de St-Pol l'emploi des engrais chimiques se généralise de plus en plus, il a comme conséquence une culture plus intensive du blé, des rendements plus considérables, un accroissement de richesse chez les agriculteurs qui se marque par l'augmentation du nombre de batteuses appartenant à des particuliers. Enfin, d'après les cartes précédentes, il semble que ces trois faits soient surtout réalisés sur la bordure nord de la région de St-Pol, dans le voisinage immédiat de la région minière qui paraît bien devoir exercer une certaine influence sur tous ces faits. Si celle-ci nous apparaîtra plus nette dans le cours de cette étude, il en est une que nous pouvons dès maintenant apercevoir clairement, c'est celle qui s'exerce sur la vente du blé.

Bien que dans la région saint-poloise, les rendements ne soient pas ce qu'ils sont dans d'autres voisines, elle produit cependant plus qu'il n'est nécessaire à sa consommation. La région minière au contraire consomme plus qu'elle ne produit, il est donc naturel qu'elle achète l'excédent qui se trouve ailleurs.

C'est en effet ce qui a lieu, ainsi que le montre la carte 6. Dans la partie nord, les cultivateurs sont à peu de distance des usines ; ils sont à proximité des voies ferrées : St-Pol à Béthune, Brias à Lens, St-Pol à Arras (voir carte 2) ;



Carte 6. — VENTE DU BLÉ.

Régions où le blé est vendu directement aux minoteries de la région minière du Nord.

Régions où il est vendu à des intermédiaires.

Régions où il est acheté pour les moulins de Corbeil.

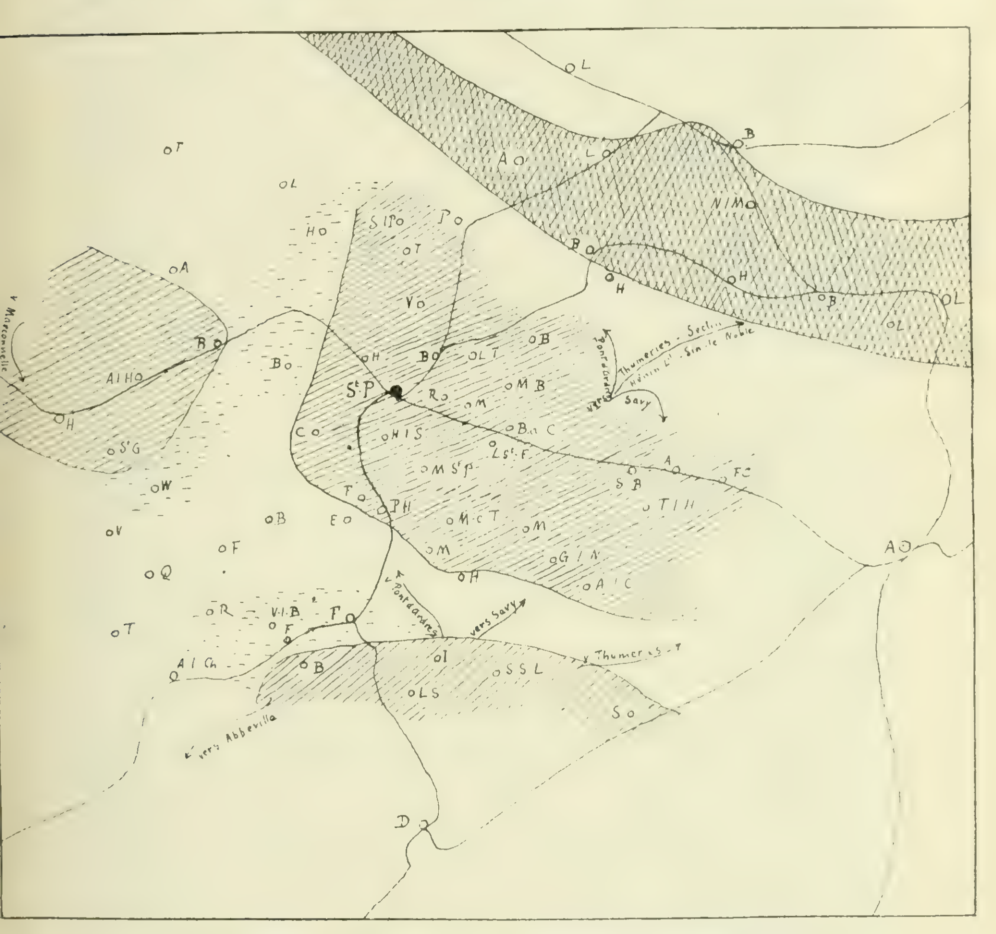
ils vendent donc directement leur grain aux moulins de la région voisine, en particulier à ceux de Lapugnoy, Houdain et Béthune. Plus au Sud, la vente

directe du producteur au minotier est plus difficile. Si l'on examine attentivement la carte 2, on remarquera que les voies ferrées, qui au Nord de St-Pol sont très rapprochées, vont au Sud sans cesse en s'écartant l'une de l'autre. Il y a par là même un très grand nombre de villages éloignés de toute station. On notera toutefois que la partie Est est dans une situation plus avantageuse que celle de l'Ouest : elle possède un petit chemin de fer économique, un « tortillard », le chemin de fer de Lens à Frévent. Un projet actuellement à l'étude prévoit le prolongement de cette voie le long de la vallée de la Canche jusqu'à Hesdin. Actuellement ces régions ne sont desservies que par un service d'automobiles qui ne peut servir au transport des grains. Il faut donc avoir recours à des intermédiaires. Les marchands s'établissent d'ordinaire près des stations de chemin de fer, d'où ils rayonnent dans les villages voisins. Les cultivateurs mènent leur grain aux marchands ou ceux-ci en prennent livraison à domicile. Le blé est ensuite vendu à la Bourse de Lille où viennent l'acheter les minotiers du Nord. Peut-être observera-t-on bientôt une transformation de ces pratiques, par suite de la construction d'une importante minoterie à St-Pol.

Notons enfin que 3 villages seulement : Ivergny, Le Souich et Sus-St-Léger, proches de Bouquemaison, station de la ligne Frévent-Amiens, vendent leur blé aux moulins de Corbeil. C'est donc bien en résumé, la région minière qui est pour la région de St-Pol le grand acheteur de blé. Cependant à en juger par l'étendue des régions où cette culture rend à peine 20 hl. à l'hect., il ne semble pas que ce marché, dont les exigences croissent sans cesse avec la population, ait eu comme influence directe un accroissement considérable des rendements. Il paraîtrait naturel que les cultivateurs fassent un effort pour répondre à toutes les demandes des consommateurs. Or il n'en est justement pas ainsi. La constatation d'un fait aussi paradoxal à première vue oblige à se demander si vraiment les agriculteurs saint-polois se sont sentis poussés vers une culture de plus en plus intensive du blé par l'attrait d'une vente toujours assurée et rémunératrice dans la région minière. C'est qu'en effet le blé produit ne présente aucune qualité qui puisse le faire préférer à d'autres. Par suite de la composition même du sol, par suite de la présence de l'argile qui rend les terres lourdes et froides, les récoltes mûrissent tard, elles ne sont rentrées d'ordinaire que dans la deuxième quinzaine du mois d'août, souvent après avoir reçu des pluies qui ont gonflé les grains. Ceux-ci restent toujours un peu humides ; outre ce défaut ils ont encore celui de contenir peu de farine. Aussi ils sont mous et s'aplatissent sous les meules des moulins au lieu de s'écraser. Les meuniers de la région sont obligés par là même de faire venir des blés étrangers plus durs pour faciliter la mouture.

Peut-être est-ce là une des causes qui ont empêché les cultivateurs de porter tous leurs soins sur la culture intensive de cette céréale. Mais ce ne fut, semble-t-il, qu'une raison secondaire ; la véritable raison, nous la trouverons lorsque nous étudierons le développement de l'élevage.

La culture de la betterave sucrière. — Mais avant d'aborder cette question, il nous faut dire un mot d'une culture qui, dans le Nord de la France, semble être inséparable de celle du blé : celle de la betterave sucrière. La



Carte 7. — CULTURE DE LA BETTERAVE SUCRIÈRE.

Régions où cette plante est cultivée par la plupart des cultivateurs.

Régions où cette culture est pratiquée depuis 2 ou 3 ans par un petit nombre de fermiers.

carte 7 nous montre que cette plante industrielle est déjà assez répandue dans la région de St-Pol. Elle est cultivée depuis de longues années et par la majorité des cultivaleurs dans 35 villages sur 48. Dans presque tous les autres, il y a quelques agriculteurs qui commencent à s'adonner à cette pratique.

Bref, on constate un progrès sensible. Cette culture ne remonte guère à plus de 20 ou 25 ans et elle n'est pratiquée d'une manière intensive que depuis une dizaine d'années. Elle s'est en général substituée à d'anciennes cultures qui ont à peu près complètement disparu comme le lin, l'œillette et le colza. Nous avons dit qu'elle tendait à s'étendre de plus en plus, cependant cette extension ne se fait pas d'une façon régulière. elle s'accompagne de reculs temporaires, de stationnements. Beaucoup d'agriculteurs restent encore réfractaires, par méfiance, par horreur de ce qui sort de leurs habitudes. Ce n'est pas que leurs terres ne soient pas assez fortes, car à part le « bief », peu répandu d'ailleurs, toutes les terres sont capables, après avoir reçu les amendements nécessaires, de produire des betteraves. C'est surtout le travail qu'occasionne cette culture qui fait hésiter les agriculteurs à s'adonner à cette pratique. C'est en effet pour eux en quelque sorte une seconde moisson qui s'ajoute à la première, avec cet inconvénient grave que la saison est plus mauvaise, que les charrois sont plus difficiles, que par suite on fatigue les chevaux et qu'on use les instruments. Aussi voit-on certains villages prêts à renoncer à la culture de la betterave sucrière, comme par exemple Bermicourt.

L'an dernier, une dizaine d'hectares furent ensemencés de betteraves ; mais, au dire des habitants, cette expérience ne sera pas renouvelée, le charroi est en effet considéré comme une « corvée ». Dans d'autres localités au contraire, cette pratique gagne du terrain chaque année. Ainsi à Brias, il y aura bientôt des bascules de 5 sucreries au lieu de 2 seulement à l'heure actuelle. Aujourd'hui, les betteraves sucrières sont vendues en grande partie à la coopérative de Savy qui compte 1.200 adhérents. Pont d'Ardres et Thumeries viennent immédiatement après.

On remarquera que de toutes les sucreries traitant les produits de la région de St-Pol, il ne s'en trouve aucune dans le pays même. toutes sont à la périphérie et en particulier dans le voisinage même de la région minière qui leur fournit le combustible nécessaire. La carte 7 nous fait également voir que les localités où la betterave sucrière est surtout cultivée se trouvent dans la partie Nord, c'est-à-dire la plus proche de la région minière et par conséquent des sucreries établies depuis longtemps dans le voisinage. pour traiter les produits des régions limoneuses qui avaient commencé à se livrer à la culture de la betterave bien avant la région de St-Pol. C'est donc à la périphérie que cette dernière a été touchée par cette pratique, qui s'est étendue et s'étend encore petit à petit à l'intérieur, sans d'ailleurs jamais beaucoup s'éloigner des voies ferrées, dont la proximité ou l'éloignement a plus d'importance encore pour la vente de la betterave que pour celle du blé.

Ainsi le fait précis, important que révèle la carte 7, c'est que le mouvement qui a poussé les agriculteurs de la région de St-Pol à s'adonner à la culture de la betterave est venu de l'extérieur, de la région minière principalement. Si l'on compare les cartes 3 et 7 on remarquera qu'il y a coïncidence presque

complète entre la zone de culture de betterave sucrière et la zone d'emploi constant des engrais chimiques.

Cette plante industrielle ne peut en effet prospérer si elle n'a pas à sa disposition un sol bien fumé. Les laboureurs sont donc obligés de transformer leurs méthodes, s'ils veulent obtenir des rendements rémunérateurs. L'emploi des engrais chimiques devient pour eux une nécessité. Ils sont d'ailleurs poussés vers cette pratique nouvelle par les usines elles-mêmes qui leur donnent des engrais, à la condition de s'engager à leur vendre toute la récolte ainsi produite. Ayant commencé à employer des engrais pour la betterave, les cultivateurs peuvent se rendre compte des excellents résultats qu'ils obtiennent. ils continuent dès lors d'en employer pour d'autres cultures et en particulier pour celle du blé. Cette dernière devient alors naturellement intensive non seulement par suite de la fumure abondante que reçoivent les terres, mais aussi par ce fait même que le blé a été précédé par la betterave qui est une excellente tête de sol. Nous avions donc raison de dire plus haut que la culture intensive du blé dans le Nord de la région de St-Pol, la présence de nombreuses batteuses dans les villages de cette région étaient une conséquence indirecte de l'influence de la région minière. Ces faits ne semblent être, en effet, qu'un des résultats de la culture de plus en plus intensive de la betterave sucrière. Or l'introduction de celle-ci dans le pays que nous étudions paraît due, en partie tout au moins, à l'influence de la région minière, dont le voisinage a dû évidemment faciliter l'établissement de sucreries, qui, après avoir traité les produits des régions limoneuses, se sont mises à traiter ceux de la région saint-poloise.

En résumé, pour ces deux cultures du blé et de la betterave sucrière, qui sont un des traits fondamentaux des plaines du Nord de la France, nous constatons une influence soit directe, soit indirecte de la région minière, mais toujours une influence réelle, indéniable. Toutefois il ressort de tout ce que nous venons de dire que, soit pour l'une soit pour l'autre de ces cultures, le voisinage du bassin houiller n'a pas eu dans la région de St-Pol une influence aussi profonde que dans les pays limoneux. C'est qu'en effet ces derniers n'avaient, de par la nature de leur sol, que des aptitudes agricoles peu nombreuses. Le pays saint-polois au contraire avait le choix entre les cultures et l'élevage. Nous allons voir que c'est surtout vers ce dernier que les agriculteurs ont tourné leur activité. *à suivre*.

PROGRAMME DES EXCURSIONS PROJETÉES EN 1914

Jeudi 26 Mars. — Tourcoing. — Visite du Musée commercial et d'art appliqué à l'industrie. — Organisateurs : MM. Petit-Leduc et P. de Jaeghere.

Mardi 21 Avril. — Visite des Facultés catholiques de Lille et de la Section d'électricité. — Organisateurs : MM. le Chanoine Lesne et J. Dupont.

Jeudi 7 mai. — Visite des Instituts de Géographie et de Papyrologie de l'Université de Lille. — Organisateurs: MM. Cantineau et P. de Jaeghere. — 25 personnes.

En Mai. — La Corse, Bastia, Vizzavona, Corte, Evisa, Ajaccio. — Organisateur : M. Bonvalot

Mardi 12 Mai. — Visite de la Brasserie coopérative de Mons-en-Barœul. — Organisateurs : MM. Paul de Jaeghere et Paul Sailly.

Mardi 19 Mai. — Aciéries d'Isbergues. — Organisateurs : MM. O. et G. Godin.

Vendredi 29 Mai au Dimanche 7 Juin. — Bruxelles, Cologne, Hambourg, Wiesbaden, Coblentz, Cologne, Bruxelles et Lille. — Organisateur : M. L. Decramer.

Jeudi 4 Juin. — Bavai. — Visite du Musée et du Cimetière Mérovingien (fouilles récentes). — Organisateurs : MM. P. de Jaeghere et A. Schotsmans.

Dimanche 7 Juin au Jeudi 11 Juin. — L'Anjou. — Organisateur : M. P. Laroche.

Jeudi 18 Juin. — Montreuil-sur-Mer. — Visite de l'élevage de gibier de M. Claude Crespel à Montcavrel et de son établissement de pisciculture à Enquin-sur-Bailloux. — Organisateurs : MM. J. Dupont et P. de Jaeghere.

Dimanche 21 et Lundi 22 Juin (fêtes de Lille). — Rouèn. — Le Hàvre (trajet en bateau). — Organisateurs : MM. P. Sailly et Calonne.

Dimanche 28 Juin. — Bouvines. — Fête historique du VII[e] centenaire de la Bataille. — Organisateurs : MM. J. Dupont et P. Sailly.

Lundi 29 Juin au Jeudi 9 Juillet. — Paris, Lyon (Exposition internationale), Grenoble, La Grande Chartreuse, Pont en Royans, Les Grands-Goulets, Bourg d'Oisans. La Grave, Le Lautaret, Aix-les-Bains, Paris. — Organisateur : M. Raymond Thiébaut.

Jeudi 2 Juillet. — Visite de l'Usine élévatoire d'eau à Emmerin. — Organisateurs : MM. Pouchain et A. Meyer.

Jeudi 9 Juillet. — Péronne. — Visite des travaux du Canal du Nord (écluse et souterrain). — Organisateurs : MM. P. de Jaeghere et J. Dupont.

Dimanche 12 au Jeudi 16 Juillet. — Rennes, Dinard et les plages bretonnes, Le Mont Saint-Michel. — Les plages normandes de Dives — Cabourg à Trouville — Deauville, Paris (séjour facultatif). — Organisateur : M. E. Boussemart.

Mardi 14 et Mercredi 15 Juillet. — Bruxelles, Tervueren. — Visite du Musée colonial et du Parc de Tervueren. — Excursion au champ de bataille de Waterloo et à la forêt de Soignes. — Organisateurs : MM. L. Decramer et Meyer.

Dimanche 26 Juillet. — Courtrai et le Mont de Lenclud. — Organisateurs : MM. J. Dupont et Forest.

Jeudi 17 Septembre. — Visite de l'Etablissement d'Energie électrique du Nord de la France à Croix. — Organisateurs : MM. O. et G. Godin.

Dimanche 27 Septembre. — Mont Kemmel et Ypres. — Organisateurs : MM. A. Schotsmans et Forest.

CONGRÈS INTERNATIONAL DE GÉOGRAPHIE DE ROME

VŒU

Le Xme Congrès International de Géographie (Rome, Mars-Avril 1913), sur proposition de M. le Général Schokalsky se rattachant à une proposition analogue présentée au Congrès de Berlin en 1899, a émis le vœu que les cartes isolées et celles qui accompagnent les différents travaux scientifiques soient accompagnées d'une notice détaillée donnant toutes indications nécessaires au sujet de l'échelle, du système de projection adopté, aux matériaux ayant servi à leur formation, etc.

Le Comité d'organisation du Xme Congrès, agissant en sa qualité de Commission permanente, a l'honneur de vous donner communication dudit vœu, avec prière de vouloir bien le recommander aux géographes, cartographes, éditeurs, etc., et autant que possible aux savants appelés à avoir recours aux cartes géographiques. L'œuvre de divulgation dont il s'agit sera plus efficace si les Institutions géographiques et les géographes des différents pays veulent bien y contribuer par leur propagande, l'utilité du but que l'on se propose n'étant que trop évidente.

FAITS ET NOUVELLES GÉOGRAPHIQUES

I. — Géographie scientifique.— Explorations et Découvertes.

ASIE.

Mission Gallois. — Notre collègue M. Eugène Gallois après avoir descendu le Tigre, de Diarbékir à Mossoul, se dirige vers Bagdad. Les vœux de la Société l'accompagnent dans ce voyage.

Le Japon bouge.... — Il se produit actuellement en Extrême-Orient un mouvement de propagande intense en faveur de l'adoption d'une langue auxiliaire appelée à faciliter les rapports avec l'Europe ; et l'esperanto fait, en particulier au Japon, de très rapides progrès. Des séries de conférences ont été données dans les principales villes de l'empire nippon et tout spécialement à Yokoska et à Kamakra. Dans ces deux villes, les réunions avaient lieu sous les auspices de la Chambre de Commerce. M. le docteur Nakamura, chef de l'Observatoire central météorologique, parla de « l'utilisation de l'esperanto par les aviateurs » et M. le docteur Kroïta, professeur de littérature à l'Université impériale de Tokio, de « l'esperanto et le monde maritime ». M. le lieutenant-général Nakata, directeur de l'école pédagogique de Kamakra, a l'intention de créer une chaire d'esperanto ; pour l'instant, les cours ont lieu régulièrement au siège de la Société de Yokoska qui va éditer, en esperanto, un guide de la région Sagami-Sud.

Nouvelle mission du Dr Legendre dans la Chine Sud-Occidentale. — Le Dr LEGENDRE, médecin principal des troupes coloniales, a laissé Paris le 1er décembre, chargé d'une nouvelle mission dans la Chine Sud-Occidentale par les ministères des Colonies et de l'Instruction publique. Il a gagné la Chine par le Transsibérien. Le Dr Legendre est accompagné du pharmacien-major des troupes coloniales, LÉOPOLD FINELLO et d'un délégué des Chambres de commerce de Roubaix et de Tourcoing.

Le Dr Legendre est chargé de reconstituer et de compléter les collections et les documents qui furent détruits lors de l'attaque de sa mission, le 25 octobre 1911, dans le Yunnan.

La mission devra en même temps rechercher les moyens de développer nos importations commerciales dans cette même province. A cet effet, le délégué des Chambres de commerce étudiera l'orientation des courants commerciaux et dressera la liste des principaux articles d'importation recherchés des Chinois.

Mission de M. Albert Maybon au Yunnan. — M. ALBERT MAYBON, qui avait été chargé par les ministères des Colonies et du Commerce d'étudier la répercussion de la révolution chinoise parmi les populations aborigènes du Yunnan, est rentré en France au mois de septembre. Il doit remettre à la Société de Géographie un rapport sur les observations ethnographiques et géographiques qu'il a été à même de faire tant dans cette province que dans le Kouang-Si.

M. Albert Maybon a déjà donné au Comité de l'Asie Française deux intéressantes études sur les questions qui faisaient l'objet de sa mission.

C'est d'abord une lettre écrite de Yunnan-fou, en mai 1913 (1), où il expose le rôle et les tendances du « toutou » ou gouverneur militaire, Tsaï-Ngao, le général qui, depuis la révolution jusqu'au 7 avril dernier, était resté à la tête du gouvernement provincial du Yunnan. Il y montre que sa politique s'était tournée vers trois buts : création d'une cité commerciale ; construction d'un chemin de fer Yunnan-fou-Pésé-Nanning ; sinisation des aborigènes indépendants. M. Maybon déclare que, suivant le gouvernement yunnanais issu de la révolution, le souci

(1) *L'Asie Française*, juin 1913, p. 271-275.

d'assurer la domination chinoise dans cette province exige la réalisation de ce programme.

Dans un article paru depuis son retour (1), M. Maybon a repris ces divers points sur lesquels il a donné des indications plus précises et plus complètes.

Déjà sous la monarchie, en 1905, les autorités du Yunnan avaient mis à l'étude l'organisation d'un quartier international à Yunnan-fou. Mais ce fut seulement en 1910 qu'un règlement fut porté à la connaissance des représentants de la France et de l'Angleterre. C'était la Chine elle-même qui entendait ouvrir la cité commerciale aux étrangers, et cela en leur imposant ses conditions dont certaines étaient inacceptables.

Survint la Révolution; l'affaire resta en suspens. Le commissaire des affaires étrangères du général Tsaï-Ngao la remit à l'ordre du jour le 10 décembre 1912, mais en lui apportant une solution plus vexatoire que jamais. Il demandait l'expulsion des négociants français et anglais établis à Yunnan-fou même et leur installation dans le quartier international du faubourg du Sud. Le nouveau gouvernement, tout comme l'ancien, voulait faire accepter aux étrangers un régime à l'institution duquel ils n'auraient pas participé. Bien plus, la Chine entendait établir des régimes judiciaires et autres contraires aux droits reconnus par les traités. Il est à souhaiter qu'un régime acceptable, au sujet duquel M. Maybon indique quelques-unes des bases possibles d'entente, soit établi, car l'état de choses actuel est extrêmement préjudiciable aux intérêts français au moment où l'essor du chemin de fer pourrait aider si puissamment au développement de notre influence dans ces régions.

En ce qui concerne les lignes de chemin de fer à diriger de Yunnan-fou sur d'autres points de la Chine, l'idée avait été lancée, avant même l'achèvement du chemin de fer français, de construire une ligne allant de Yunnan-fou vers l'est, à travers le Kouei-tchéou, jusqu'à Pésé et Nanning, dans le Kouang-si. Le but avoué, comme le montre M. Maybon, était de détourner le trafic de la ligne française et de drainer vers le débouché de Hong-Kong tout le commerce du Yunnan. Le projet a été repris après la révolution, et un tracé a été étudié par l'ingénieur américain Dawley et l'ingénieur anglais Moor-Bennet. La ligne rencontrerait un terrain très difficile et la valeur économique des régions traversées est très incertaine. M. Maybon se demande si le courant commercial des régions du Yunnan oriental vers le Si-Kiang résisterait à la concurrence du chemin de fer français. Mais eût-on constaté une tendance à l'abandon de cette route, ce n'est pas une raison pour que le courant ne reprenne toute sa vitalité si les Chinois construisaient une voie ferrée. En tout cas, il y a là un danger qui menace le chemin de fer français du Yunnan. Ce sont là des considérations qui se trouvent justifier toute l'opportunité de la mission économique du Dr Legendre.

Enfin, un autre point curieux de la politique chinoise a été étudié par M. Albert Maybon, ce sont les méthodes que le gouvernement chinois entend pratiquer à l'égard des populations aborigènes. Il veut impressionner ces « barbares », par des dehors solennels et sévères; il ne veut pas se contenter d'une soumission de surface, mais il prétend leur imposer les mœurs privées et publiques de leurs dominateurs.

---

(1) Albert Maybon, *Les trois principaux projets politiques du gouvernement yunnanais* (*L'Asie Française*, octobre 1913, p. 420-428).

II. — Géographie commerciale. — Faits économiques et Statistiques.

FRANCE ET COLONIES.

Le nouveau paquebot de la Compagnie Sud-Atlantique.— Le paquebot *Gallia* vient d'effectuer son premier voyage en Amérique du Sud. Son entrée en service marque un nouveau pas en avant dans la voie du relèvement de notre marine marchande et ne peut manquer de faciliter la venue en France de nombreux touristes sud-américains.

Construit à la Seyne par la Société des Forges et Chantiers de la Méditerranée, le *Gallia* est un des plus beaux spécimens de ce que l'industrie maritime moderne a su créer.

Rien n'a été négligé pour donner pleine satisfaction aux passagers aux points de vue vitesse, luxe, confort et sécurité. Le bâtiment, long de 175 mètres et large de 19 m. 50, a, pour un tirant d'eau de 7 mètres, un déplacement de 15.000 tonnes. L'appareil moteur, d'une puissance de 20.000 chevaux, actionne trois hélices et permet une allure de route de 19 nœuds.

La coque du paquebot est divisée en nombreux compartiments séparés par de solides cloisons étanches, dont les portes se ferment automatiquement par le simple jeu d'un levier placé sur la passerelle du commandant.

Un poste de télégraphie sans fil à longue distance permet de communiquer sans cesse avec la terre, tandis que l'évacuation rapide du navire est assurée par dix-huit grandes embarcations et huit radeaux dont la mise à l'eau se fait par les moyens les plus rapides et les plus ingénieux.

Enfin, le confort ne le cède en rien à la sécurité et il règne partout. Cinq ponts, reliés entre eux par des ascenseurs, sont à la disposition des passagers. Les appartements et cabines de luxe, salle à manger, salons de lecture et de musique, fumoir, etc., éclairés non plus par des hublots, mais par des fenêtres, sont meublés et décorés avec le goût le plus sûr.

Les enfants n'ont pas été oubliés : une salle à manger spéciale et une salle de jeux, munie d'un théâtre miniature, sont installées à leur intention.

Un gymnase renferme les appareils les plus perfectionnés s'appliquant à tous les sports, et des cabines ont été transformées en bureaux de travail à l'usage des hommes d'affaires.

Bref, les passagers trouvent à bord le prolongement de leur « home », pour beaucoup plus gai et plus confortable que le leur propre.

A. B.

Les agrandissements du port d'Alger. — Les Algériens projettent d'agrandir leur port par la construction de deux bassins d'une superficie de 150 hectares. Cet agrandissement est la conséquence prévue d'un développement économique qui classe aujourd'hui Alger comme deuxième port de la Méditerranée. Actuellement le port comprend deux bassins, l'un, le Vieux Port, d'une superficie de 82 hectares, l'autre le bassin de l'Agha, de 35 hectares, et d'une profondeur moyenne de 10 mètres. Les quais s'étendent sur 3 kilomètres, les terre-pleins sur

70 hectares avec 2 bassins de radoub et des installations des plus modernes pour le chargement des minerais.

Quelques chiffres sur le développement économique de l'Algérie, dans ces dernières années, sont nécessaires pour expliquer l'activité maritime d'Alger. Le commerce extérieur a passé de 566 millions en 1900 à 1.175 millions en 1912, dont près d'un milliard avec la France. La Banque de l'Algérie, qui escomptait dans l'année 1900, pour 450 millions de papier, en escomptait pour 1.700 millions en 1912 ; pendant ce même laps de temps les recettes des chemins de fer ont doublé. La population a passé de 50.000 habitants en 1850 à 172.000 en 1912.

Cette activité maritime, Alger la doit aussi à ce privilège unique d'être à la fois, port de commerce, de guerre, de ravitaillement, de tourisme et de pêche.

Les trois compagnies de navigation subventionnées : la Compagnie Transatlantique, la Compagnie de navigation mixte, la Société des transports maritimes ont depuis quelques années, beaucoup amélioré leurs services ; elles assurent chaque semaine neufs départs sur Marseille et sur Port-Vendres. La plupart de leurs steamers sont munis de la télégraphie sans fil ; les paquebots neufs à turbines et à deux hélices ; le Charles-Roux, le Timgad, font la traversée Marseille-Alger en vingt-trois heures, de même qne la Marsa sur la ligne de Port-Vendres.

Des relations suivies et régulières unissent Alger aux différents ports de la métropole, de l'Atlantique et de la mer du Nord ; ce sont les lignes de la Compagnie Transatlantique, de la Havraise Péninsulaire, des Bateaux à vapeur du Nord, de la Navigation Mixte, de la Société navale de l'Ouest, des armateurs Le Quellec, Delmas, etc.

Le Norddeutscher Lloyd, et la Nederland-Line ont depuis quelques années inauguré l'escale d'Alger sur la ligne d'Extrême-Orient viâ Gênes, ce qui établit un départ par semaine, rapide et confortable, par des paquebots de fort tonnage sur le grand port italien. La Compagnie Transatlantique a installé depuis quelques mois un service rapide toutes les semaines sur Oran, Tanger et Casablanca, ce qui permet de gagner Casablanca en 54 heures.

En hiver la Hamburg Amérika Linie, la Cunard Line, la White Star Line, la Compagnie Austro-Américaine font escale à Alger sur leurs lignes New-York-Méditerranée. Quelques chiffres sur le développement du port :

	1911	1912
Navires entrés et sortis...........	8.148	12.983
Tonnage de jauge................	6.655.000	18.414.567
Tonnage effectif..................	1.119.115	2.673.688

Le Tour du Monde.

Le graphite à Madagascar. — Le développement considérable atteint au début de l'année 1913, par les recherches concernant le graphite, s'est encore accru pendant le trimestre qui vient de s'écouler.

Outre les régions qui ont été reconnues pour contenir des gisements de graphite et qui continuent à être bornées, il y a lieu de signaler le district d'Ambilobe, dans le nord de l'île, où des gisements ont été découverts récemment.

Jusqu'à ce jour, les recherches effectuées dans cette région ont mis à découvert des gisements à teneur en carbone élevée, 39 p. 100 au tout venant. La présence du graphite sur quelques points est une précieuse indication pour motiver la

continuation de recherches dans cette région, jusqu'alors vierge de tous bornages pour ce minerai.

A signaler également dans la province de Farafangana, la découverte de gisements importants d'un graphite riche et à grosses paillettes.

Le tableau ci-dessous indique le nombre de bornages qui ont été déclarés dans le courant du deuxième trimestre 1913. Comparés aux mêmes périodes de 1911 et de 1912, ces chiffres accusent une augmentation importante.

Déclarations de bornage reçues par province pendant le 2e trimestre 1911-1912-1913.

DÉSIGNATION DE LA PROVINCE	1911	1912	1913
Ambositra	10	33	62
Andevoranto	»	10	151
Ankazobe	2	1	12
Analalava	3	29	31
Ambilobe	»	»	3
Betroka	»	1	3
Diégo-Suarez	»	»	»
Farafangana	2	»	8
Fianarantsoa	11	24	43
Fort-Dauphin	»	»	»
Itasy	35	14	27
Maevatanana	»	»	2
Majunga	»	»	»
Mananjary	»	1	2
Moroantsetra	»	»	3
Morondava	14	2	25
Nossi-Bé	3	1	1
Sainte-Marie	»	»	»
Tamatave	»	»	83
Tananarive	16	29	74
Tuléar	»	»	»
Vatomandry	15	24	78
Vakinankaratra	26	23	65
Vohemar	»	»	»
Totaux	137	192	673

Depuis le commencement de 1913, il a été déclaré 1.013 bornages et le nombre total de l'existant au 30 juin était de 1.478.

Malheureusement tous ces périmètres ne sont pas encore travaillés, le plus souvent par suite du manque de bras et de capitaux. On enregistre néanmoins un avancement sérieux dans les travaux effectués sur le plus grand nombre de gisements.

Six concessions ont été accordées pendant le deuxième trimestre 1913, ce qui porte à 16 le nombre des concessions en cours. Beaucoup d'autres sont en attente de la nouvelle législation minière.

Comparée à l'exportation pour les deuxièmes trimestres de 1911 et de 1912, l'exportation pour le même laps de temps de 1913 accuse une augmentation importante.

Le tableau ci-dessous fait ressortir les exportations pour 1911, 1912 et 1913 (2e trimestre) :

EXPORTATION DE GRAPHITE.

2e trimestre 1911	271.944 kilogr.	»
2e trimestre 1912	601.456 kilogr.	»
2e trimestre 1913	1.278.025 kilogr.	500

Ces chiffres laissent espérer, pour l'exercice en cours, une exportation bien supérieure à celle de 1912.

Il y a lieu de remarquer que la plus grande partie de cette production est donnée par les méthodes de lavage malgaches. Plusieurs usines de traitement industriel sont actuellement à l'essai et après la période de mise au point toujours un peu longue pour des procédés qui n'ont pas encore fait leurs preuves, on est en droit d'escompter des résultats satisfaisatts.

Les cours se maintiennent toujours suivant la teneur en carbone et la grosseur des paillettes, entre 400 et 800 fr. la tonne.

A ce cours et en raison du prix de revient peu élevé de la main-d'œuvre, les gisements reconnus sont susceptibles d'une exploitation très rémunératrice.

Etant données la qualité et la quantité des gisements de graphite reconnus, Madagascar est appelé à devenir d'ici peu un des premiers pays producteurs de ce minerai.

Les résultats obtenus depuis les premières découvertes, ceux meilleurs encore que l'on peut attendre des nouvelles installations qui permettront d'élever encore le chiffre de production, d'autre part les recherches en voie d'exécution sur des gisements puissants, encore seulement écrémés, toutes ces raisons font espérer un avenir brillant pour le graphite dans notre colonie.

ASIE.

La colonisation russe dans l'Asie centrale. — Le mois dernier a été inauguré, à Samarcande, le monument élevé au général Annenkof, qui relia, il y a un quart de siècle, l'Asie centrale à la Russie, par une voie ferrée, à travers le désert. Le souvenir de cette entreprise grandiose rappelle la phase la plus dramatique et la plus sanglante de cette conquête, que l'on a quelquefois comparée à la conquête du Soudan par les Français. Avant 1870, à la suite de la prise de Tachkend et de Samarcande, avait été organisée la province russe du Turkestan. Le khan de Bokhara s'était vu réduit en vasselage. Cinq ans plus tard, ce fut le tour du khan de Khiva, qui fit sa soumission. Mais alors restaient à vaincre les ennemis les plus redoutables, les belliqueux nomades du sud. Dans le temps où la mort de Flatters, transformée par l'imagination publique en un désastre terrifiant, enterrait en France, la question du transsaharien, et allait frapper de paralysie, durant neuf années, notre politique d'expansion sud-algérienne, le général Skobelef, et son lieutenant Kouropatkine avaient vengé, par des victoires décisives, l'échec éprouvé par Lomakine, et vaillamment emporté d'assaut les oasis fortifiées de l'akhal-tekké, repaires de ces bandits, écumeurs de frontières, les Turkmènes. La province transcaspienne, aussitôt formée, s'agrandit, à l'est, en 1884, par la reddition volontaire de l'oasis de Merv. Les possessions russes touchaient ainsi à l'Afghanistan. La cession de Sarakhs par la Perse, mit, ensuite, les Russes sur le chemin de Mérat, au grand émoi des maîtres de l'Inde, protecteurs des Afghans. En 1885, peut-être à

l'instigation et, en tous cas, sous les yeux mêmes des commissaires britanniques, un détachement russe fut attaqué par les Afghans. Ces derniers furent complètement battus. Quand la nouvelle de cet événement parvint en Europe, l'impression fut telle que l'on se crut à la veille d'une grande guerre. Ce dénouement semblait inévitable à la rivalité anglo-russe. En prévision de ce conflit, et pour assurer à la Russie la possession définitive de ses nouvelles conquêtes, le gouvernement de Saint-Pétersbourg résolut de rattacher celles-ci au Caucase et à l'Europe, par une voie de communication rapide. Il existait déjà, depuis l'automne de 1881, entre la baie de Michaïlovsk et Kizil-Arvat, un tronçon de voie ferrée, long de 220 kilomètres. La continuation de cette ligne, à travers des solitudes, paraissait offrir des difficultés insurmontables. Ce fut pourtant le projet que proposa le général Annenkof, et qu'il fut chargé d'exécuter. Il le fit avec une audace et une tenacité admirables. L'œuvre fut toute militaire. Deux bataillons de chemins de fer s'y employèrent, avec quelques milliers d'ouvriers indigènes. Le matériel tout entier, venu d'Europe, était amené chaque jour jusqu'au train de pose ; celui-ci, qui abritait 1.500 hommes, dans ses 34 voitures, était une véritable citadelle roulante, sans cesse ravitaillée par l'arrière. L'important était d'aller vite ; aussi se contenta-t-on, d'abord, d'un établissement provisoire. Mais il fallut défendre la voie contre les sables mouvants, par des plantations de *saxaoul*, et par la construction de palissades, évacuer les eaux stagnantes, et pourvoir, par le forage de puits, à l'alimentation en eau potable. La section de Kizil-Arvat à Tchardjoui, commencée le 1er mai 1885, fut ouverte à la circulation le 3 décembre 1886. Dix-neuf mois avaient suffi pour poser environ 780 kilomètres de voie. Le grand pont sur l'Amou-Daria, long de 1.600 mètres, fut d'abord construit en bois, et ne fut achevé que quinze ans plus tard. Un embranchement se dirigea de Merv sur Kouchk. La locomotive atteignit Samarcande le 15 mai 1888. Là s'arrêta la tâche du général Annenkof, laquelle fut, de beaucoup, la plus rude. Le rail fut poussé, dix ans après, jusqu'à Tachkend, et, en 1899, de la station de Tcheruaievo, par Khodjent et Khokand, jusqu'à Andidjan. Le réseau entier mesure, environ, 2.700 kilomètres, à peu près la longueur du transsaharien projeté, de la Méditerranée au Niger. Le voyage de Russie au Turkestan par là, nécessite deux transbordements, pour le passage de la Caspienne. Depuis neuf ans, la capitale de la colonie est mise en relation plus directe avec la métropole par le chemin de fer de Orenbourg à Tachkend (environ 2.000 kilomètres). Le voyageur parti, un soir de Saint-Pétersbourg, arrive à destination le matin du cinquième jour. Ces voies ferrées ont été conçues, essentiellement, comme des instruments de domination. Au début, la politique russe voyait, surtout, en ses possessions de l'Asie centrale le vestibule dés riches contrées de l'Asie tropicale et orientale, le carrefour des grandes routes menant en Chine, dans l'Inde, et au Golfe Persique. La convention anglo-russe de 1895, toute à l'avantage de l'Angleterre, a interdit, ou tout au moins, ajourné la descente russe, vers l'Afghanistan et l'Inde. Répudiant, pour le présent, tout désir de nouvelles conquêtes, le gouvernement russe s'est appliqué, depuis, à la colonisation du Turkestan.

Le régime administratif auquel est soumis ce pays, est purement militaire. Le pouvoir supérieur est exercé par un gouverneur général, dont l'autorité est, à peu près, absolue. Tous les chefs de provinces ou de district, sont toujours des officiers. Le corps d'occupation compte, environ, 30.000 soldats seulement. La capitale, Tachkend, renferme près de 200.000 habitants ; sa superficie, avec les jardins, est comparable à celle de Paris. La ville russe, complètement séparée de la ville indigène, est bâtie au milieu d'un parc superbe ; elle a des rues larges, bien entretenues, et particulièrement, une allée magnifique, où des arbres, hauts de 20 mètres, forment une voûte impénétrable de feuillage. C'est une cité de fonctionnaires et une cité

d'étude. On y trouve 5 lycées, avec 2.000 élèves, 30 écoles primaires, et 7 écoles russes pour les indigènes, une riche bibliothèque, créée par le général Kaufmann, et un musée. Toutes les banques russes importantes ont, ici, une succursale. La ville russe de Samarcande a aussi, des rues plantées d'arbres ombreux, et bordées de ruisseaux, et de beaux édifices. Pour la population, Samarcande vient en troisième ligne, après Khokand, qui a 120.000 habitants. La Russie a laissé subsister, comme Etats vassaux, les deux Khanats de Khiva et de Bokhara. La soumission de la ville de Khiva a été assurée par la création de la ville russe voisine de Alexandrovsk. Le khan, ou émir de Bokhara entretient une armée de 11.000 fantassins, 200 officiers, 2 escadrons de cavalerie et une batterie d'artillerie, donnée par le tsar. Mais il ne peut rien décider d'important sans l'assentiment du résident russe, qui habite la cité nouvelle ; il passe, d'ailleurs, généralement, son temps, dans un château éloigné, quand il n'est pas sur la côte de Crimée. Bokhara est reliée au chemin de fer par un embranchement de 12 kilomètres qui appartient à l'émir, mais qui est exploité par des fonctionnaires russes. Jusqu'à l'année dernière, il était défendu aux Européens d'habiter la vieille ville, qui est, ainsi, restée fermée aux nouveautés occidentales. L'on y compte cependant six banques.

Les Russes ont fait œuvre de protection efficace en apportant à ce pays le bienfait de la paix, en mettant fin aux guerres, aux révoltes, aux razzias, en abolissant l'esclavage, en restreignant le pouvoir des Khans, en supprimant les supplices barbares, en garantissant les droits des personnes et des propriétés. L'administration a respecté, dans la plupart des cas, les institutions locales anciennes ; elle intervient, le moins possible, dans la vie des indigènes. La loi russe ne distingue pas entre les races, très mêlées, d'ailleurs ; elle distingue seulement entre les deux grandes classes de la population, les nomades et les sédentaires, correspondant aux divisions naturelles créées par le climat : d'une part, les déserts et les steppes ; d'autre part, les oasis et les vallées montagneuses. Les steppes du Nord sont le domaine des Kirghiz, de race turque, au nombre de 2 millions, environ. Le résultat de la conquête russe, et surtout de la loi récente qui a limité le droit de pâture, a été de les amener à renoncer à la vie nomade, évolution fort importante pour la mise en valeur de toute cette région. Il n'est pas rare de voir un Kirghiz cultivant le sol, avec une charrue attelée à un chameau. Ils récoltent, outre la luzerne, l'orge, l'avoine, le millet, destinés au bétail, comme aux hommes. Rien que dans le district du Syr-Daria, l'automne dernier, 12.000 Kirghiz demandèrent à se fixer au sol. Pareille requête fut adressée par tous les nomades du cercle de Tchimkent au ministre de l'Agriculture, M. Krivochéine, lors de son récent voyage. Les nomades du Sud, les Turkmènes, qui sont un demi-million seulement, tendent aussi à s'établir et à se convertir à la vie agricole ; ils ont déjà entièrement dépouillé leurs anciennes mœurs belliqueuses. L'existence sédentaire a été, de tout temps, celle des populations qui occupent les régions arrosées et fertiles. Ce sont les Sartes ; ils forment plus de la moitié (60 %) de la population totale, évaluée à 8 millions 1/2 d'habitants.

La loi de 1910, qui a permis de cadastrer les steppes, et autorisé le gouvernement à disposer, dans l'intérêt public, des territoires non compris dans les propriétés indigènes, a fait faire un grand pas à la colonisation russe. On évalue la superficie de ces territoires à 7 millions de déciatines (1), rien que dans les districts, où la délimitation a été faite, et à 26 millions de déciatines, dans tout le pays. Ces terres

(1) Valeur de la déciatine : 109 ares 25.

doivent être cédées à des paysans russes, et, de préférence, à ceux d'entre eux qui ont fait leurs preuves, comme colons, en Sibérie. Jusqu'à présent, la russification n'avait donné de bons résultats que dans la région du lac Balkhach, dont les champs de céréales rappellent les plaines d'Europe : mais, dans le Turkestan, proprement dit, où les moujicks se trouvent en présence d'une population indigène dense, attachée au sol, de Sartes, plus intelligents, plus sobres, et plus laborieux qu'eux-mêmes, l'œuvre de pénétration ne s'était guère produite. Le nombre total des colons russes doit s'élever à 200.000, environ, ainsi répartis, dans les différents districts : Semiretchinsk, 140.000 ; Syr-Daria, 40.000 ; Ferghana, 9.000 : Samarcande, 5.000 ; Transcaspienne, 5.000.

Le mouvement de la colonisation russe est destiné à prendre, dans l'avenir, une grande extension, à mesure aussi que de nouvelles terres cultivables seront conquises sur le désert. En ce pays privé de pluies, de la fin de mai au mois de novembre, l'agriculture repose sur l'irrigation artificielle. Il n'y a guère qu'en Chine qu'on pourrait trouver une utilisation savante de l'eau, comparable à celle qui fit la richesse de l'antique Sogdiane. Le fleuve qui l'arrose, le Zerafchan, « le fleuve qui roule de l'or », arrivé en plaine, se divise en d'innombrables canaux, ou « ar ks », qui fertilisent 450.000 hectares. Sa vallée est un paradis de verdure, contrastant avec l'aridité des steppes et des déserts voisins. Bokhara, située en aval de Samarcande est, ainsi, dans la dépendance absolue des maîtres de cette dernière, qui pourraient, en la privant d'eau, réduire à merci toute la Bokharie. L'oasis de Merv dut, autrefois, sa proverbiale fécondité à la digue qui retenait les eaux du Mourgab. La décadence se produisit, après que l'émir de Bokhara eut détruit ce grand ouvrage, en 1795. Les russes, en pratiquant la « politique de l'eau » n'ont fait que reprendre les antiques traditions du pays. Il y a une dizaine d'années, le gouvernement entreprit de fertiliser le territoire, long de 100 kilomètres, large de 50, appelé la steppe de la faim, entre le Serafchan et le Syr-Daria. Le général Kaufmann avait eu l'idée de creuser un canal de dérivation des eaux du Syr. Les travaux furent arrêtés trois ans, pendant la guerre russo-japonaise ; ils furent repris ensuite, avec une grande activité, à l'instigation du grand duc Nicolas Constantinovitch, oncle du tsar, banni au Turkestan. Les ingénieurs du gouvernement ont eu à lutter contre la malaria, la chaleur torride, les privations de toutes sortes. Il y eut jusque 70 % des ouvriers malades. Les 15 ouvertures d'une écluse gigantesque fournissent plus de 100 mètres cubes d'eau, par seconde, au canal, dont le plafond est à 2 mètres au-dessous du niveau le plus bas du fleuve. Ce plafond est revêtu de grandes dalles de granit, épaisses de 0 m. 50. Le fer, employé, est venu d'Europe, l'acier a été coulé dans une usine de Tachkend. Un appareil mécanique manié à la main, et devant être remplacé par la force électrique, permet aux gardiens de l'écluse, reliés téléphoniquement à toutes les stations, d'ouvrir les portes, dans la mesure des besoins. A 50 kilomètres du Syr, le canal se divise en deux branches. L'ouvrage entier a coûté 7 millions 1/2 de roubles. L'étendue irriguée comprend plus de 80.000 déciatines: 150 familles russes s'y sont installées. Un second contingent de colons arrivera au printemps prochain. Pour amortir les frais de l'entreprise, les colons devront payer, annuellement, pendant vingt ans, 155 roubles par déciatine. Chaque ferme doit avoir de 8 à 10 déciatines de superficie. Le colon ne peut aliéner sa terre que moyennant l'autorisation du gouverneur, et seulement à des Russes orthodoxes. Les pessimistes se demandent si ces paysans russes seront capables de résister au climat, et réussiront aussi bien que les Sartes. Peut-être verra-t-on, sur ce sol que l'un ne peut vendre, et que l'autre ne peut acheter, les Russes et les Sartes s'associer et se partager la récolte. Les résultats obtenus à Merv, ne méritent pas les mêmes éloges.

En 1886, l'empereur Alexandre III résolut de remplacer l'ancien barrage, le « Sultan-Bent », qui était à 80 kilomètres en amont de la ville. La plus grande partie de l'oasis fut déclarée domaine impérial, sous le nom de Bairam-Ali, et des crédits illimités furent mis à la disposition des ingénieurs. A grands frais, on construisit, à 40 kilomètres au-dessous du Sultan-Bent, une grande digue, qui bientôt devint inutilisable, par l'effet de l'envasement, et qui fut transformée en une station de force électrique. Un deuxième barrage, édifié plus haut, eut exactement le même sort. On reconstruisit alors, mais sans plus de succès, l'ancienne digue. Le dragage est impossible, à cause des dépenses énormes qu'il entraînerait. La solution consisterait, sans doute, à barrer le cours supérieur de Mourgab, mais elle nécessiterait, au préalable, des négociations diplomatiques avec l'Afghanistan, où ce cours d'eau prend naissance. Le domaine Bairam-Ali renferme 24.000 déciatines de terres irriguées. A cette exception près, tout le Sud est actuellement délaissé ; il ne saurait être question, ici, d'irrigation et d'agriculture, tant que les questions pendantes avec la Perse ne seront pas réglées. Quant à l'Amou-Daria, l'ancien Oxus, il ne peut servir à l'irrigation par canaux, à cause de la profondeur du lit qui est, partout, à plusieurs mètres au-dessous des rives, et aussi, à cause de l'instabilité du cours. Le ministre de l'agriculture, qui vient, comme nous l'avons dit, de faire un voyage au Turkestan, évalue à 3 millions de déciatines l'étendue des terres irrigables, dans toute la colonie.

L'Asie centrale, aux étés très chauds, produit, outre les céréales, beaucoup de plantes du Midi, entre autres les raisins et les fruits. Ceux-ci, d'une grosseur extraordinaire, sont exportés en grandes quantités. Pour les transporter, les Russes ont expérimenté cette année-ci, des wagons réfrigérants. L'essai a parfaitement réussi et l'exposition, organisée à Moscou, a excité l'admiration des visiteurs. Mais toutes ces productions agricoles n'ont qu'une importance très faible, comparées à celle qui a fait du Turkestan la colonie d'exploitation tropicale de la Russie, la production cotonnière.

De toute antiquité, le coton a été cultivé dans le Turkestan. Le coton asiatique, plus rustique que le coton américain, croît jusqu'au 45° de latitude (latitude de Bordeaux), tandis qu'en Amérique, il ne dépasse pas, au nord, le 36°. Les belles récoltes du Turkestan sont obtenues dans un sol de loess, fertilisé par l'irrigation. La Russie a, de bonne heure, pensé à tirer parti de cette richesse. La première des nations européennes elle a cherché à s'affranchir, en partie, de la dépendance économique envers les Etats-Unis, en créant des plantations de coton très étendues. En 1883, ces plantations ne dépassaient pas 500 hectares, douze ans après, 220.000 hectares avaient été plantés. Actuellement la superficie totale cultivée en coton est d'environ 420.000 hectares. Dans le domaine de Bairam-Ali, sur 24.000 déciatines de terres irriguées, 14.000 produisent du coton. Les champs sont loués à des Turkmènes au nombre de 10.000 environ, qui livrent à l'administration la moitié du produit net. La condition de cultiver le coton est imposée aux colons russes établis sur les terres irriguées. Le pays fournisseur de coton par excellence est le Ferghana, où cette culture couvre 300.000 déciatines sur les 380.000 de l'ensemble. La déciatine s'y vend jusqu'à 5.000 roubles. Ici, pas de paysan qui n'ait son carré de cotonnier. La main-d'œuvre y est insuffisante ; aussi, chaque année, vient-il de la Kachgarie environ 30.000 Sartes chinois, qui travaillent de quatre à cinq mois et retournent ensuite chez eux, argent gagné en poche. Le gouvernement russe a pris en main la direction du mouvement. Il a envoyé en Amérique des missions d'études, introduit au Turkestan des espèces des Etats-Unis, de l'Egypte, des Indes Orientales, même de la Perse, adaptées au climat et créé des stations d'essais. Des semences sont

distribuées aux paysans, 2.500 pouds (1), en 1912, 4.000 en 1913. Des agronomes, des professeurs ambulants enseignent aux Sartes les soins à donner. Faute d'engrais d'origine animale, on emploie la luzerne et les phosphates. Le gouvernement a introduit aussi les machines agricoles américaines. Les stations récoltent jusqu'à 200 pouds par déciatine, alors que les indigènes produisent de 50 à 100 selon les régions. La production cotonnière de la colonie s'élevait, en 1900, à 100.000 tonnes. Elle atteint aujourd'hui, plus de 400.000 tonnes valant 180 millions de roubles, plus de la moitié de la valeur agricole totale. Les graines pressées donnent une huile qui est, en grande partie, expédiée à Marseille. On en fait aussi des tourteaux pour la nourriture du bétail. Autrefois ces tourteaux étaient envoyés à Hambourg ; mais le gouvernement russe en a interdit l'exportation, voulant en réserver l'emploi à la colonie. Celle-ci produit maintenant plus de la moitié du coton nécessaire aux manufactures de la métropole. Si l'on réussit à affecter au coton les 3 millions de déciatines de terres irrigables, comme l'espère le ministre de l'Agriculture, le Turkestan prendra rang parmi les pays fournisseurs de l'Europe Occidentale. Il faut d'ailleurs ajouter à ces 3 millions de déciatines les 300.000 que le ministre compte pouvoir irriguer dans la Transcaucasie (2). Seulement ici, c'est-à-dire dans la steppe Mughan, les colons russes ont à lutter contre deux terribles ennemis : les fièvres et les sauterelles.

Le coton a fait naître, dans le Turkestan, de grandes richesses ; malheureusement ce ne sont pas les producteurs qui en bénéficient. Le paysan sarte, dénué de ressources, est obligé à de grandes dépenses, pour se procurer la graine, la main-d'œuvre et le blé dont il se nourrit. Il lui faut de l'argent. Les formalités exigées pour établir les titres de propriété, avec lesquels il pourrait emprunter dans les banques, sont tellement compliquées, qu'il préfère s'adresser à des usuriers. Ceux-ci sont généralement des Juifs de Bokhara, descendants d'anciens esclaves, volés en Perse, les «tchitatchi ». Ce sont des millionnaires que l'on rencontre à Khokand, vêtus de soieries, couverts de pierreries, et circulant en automobile. L'un d'eux, qui était, il y a dix ans encore, petit employé dans une échoppe, possède, aujourd'hui, la moitié de la ville d'Andidjan. Ces personnages servent d'intermédiaires entre les grandes maisons de Lodz et de Moscou, et les cultivateurs, Ils s'engagent, d'avance, à fournir, l'automne suivant, une quantité déterminée de coton, et reçoivent des banques, avec un gros intérêt, le prix du marché. Ils font, alors, aux paysans des avances de fonds, mais, d'une part, sous forme de semences, que le Sarte est tenu de prendre chez eux, et, d'autre part, sous forme de marchandises diverses, généralement inutiles, que celui-ci s'en va revendre au bazar, à vil prix. Le malheureux cultivateur, loin de gagner de l'argent, ne peut même pas payer ses dettes. Cette année-ci, dans le Ferghana, le montant des traites impayées s'est élevé à 10 millions de roubles, dont 3 millions 1/2 de traites déjà prolongées, et considérées comme perdues, et la valeur de la récolte n'avait pu couvrir que 60 % seulement des avances faites. Ainsi le sort du coton et celui des Sartes sont entre les mains des usuriers juifs. La conséquence de cet état de choses est la formation, très inquiétante pour l'avenir, d'un prolétariat agricole. Aussi la Bourse de Khokand réclame-t-elle la suppression des intermédiaires, et l'organisation du crédit.

Tout le coton récolté est expédié en Russie. Les commerçants de Moscou ont

---

(1) Le poud vaut 16 kg. 38.

(2) Le gouvernement russe a l'intention de consacrer, l'an prochain, 280.000 roubles à la culture cotonnière, dans la Transcaucasie.

obtenu du gouvernement la promesse de ne pas laisser s'établir des filatures. dans la colonie ; ils lui persuadent que l'on y manque de bons ouvriers, et que la création de grandes usines y amènerait des Afghans peu sûrs. D'ailleurs les capitaux sont rares. Les Compagnies par actions étrangères ne peuvent acquérir d'immeubles que si les actionnaires sont sujets russes, et de religion chrétienne. En réalité, cependant, les grandes entreprises sont exploitées avec des capitaux étrangers. Le tramway de Tachkend est belge. Un groupe de banquiers internationaux sollicite la concession de travaux d'irrigation, près de Bokhara. Le manque de capitaux a été, jusqu'ici, une des raisons qui ont empêché l'exploitation des richesses minérales. Si l'on en croit un délégué de la Chambre de commerce de Lyon, qui vient de faire un voyage au Turkestan, ces richesses sont considérables. On y trouve des charbonnages (le groupe de Samarcande donne, déjà, 37 millions de kilog. par an), des gisements de cuivre (une Compagnie s'est fondée pour exploiter les gisements voisins du Khokand), du naphte, du fer, du cuivre, du graphite, du sel, etc.

Après le coton, les principales exportations du Turkestan consistent en soies brutes et en soieries. La France y achète par an, pour plus de 15 millions de francs de cocons. La Russie y importe des cotonnades, fabriquées avec la matière première venue de la colonie. Ces cotonnades vont jusque dans le Turkestan chinois, et constituent un élément de trafic d'une valeur croissante. Ce mouvement commercial a décuplé, depuis que la voie ferrée atteint Andidjan. Ainsi les chemins de fer, qui avaient été construits en vue d'un intérêt purement stratégique et politique, ont puissamment contribué à la mise en valeur et au développement économique du pays. De la ligne transcaspienne, la moitié orientale, seule, à l'est de l'Amou-Daria, recueille des marchandises, grâce au coton. Le mouvement des voyageurs est partout, considérable. Mais l'exploitation ne peut être couverte, même de loin, par les recettes. Le tonnage est, à peu près, égal à celui que transporte la ligne, plus courte, par Orenbourg, à cause de la différence actuelle des tarifs ; quand ceux-ci seront unifiés, cette dernière ligne, mieux placée pour desservir le Ferghana, prendra l'avantage. Le gouvernement a l'intention de créer des chemins de fer nouveaux, entre autres un chemin de fer reliant le Turkestan au transsibérien, par Vurny, Kopal et Sergiopol. Il traversera le Semirietchensk, dont les champs de blé fourniront aux paysans sartes du Ferghana l'aliment essentiel que ceux-ci ne récoltent plus, et dont les mines pourront être livrées à l'exploitation. La colonie, qui, d'après M. Krivochéine, a coûté à la Russie, environ 400 millions de francs, depuis 1869, justifie les sacrifices faits, pour elle, par la métropole.

Quinzaine Coloniale.

AMÉRIQUE.

L'Émigration japonaise dans l'Amérique du Sud. — Les émigrations du Japon vers l'Amérique du Sud se continuent, principalement vers le Brésil, le Mexique et le Pérou. Après avoir conduit 1.500 émigrants à Santos, le paquebot japonais *Yusen Kaisha Vakasa Maru* est récemment retourné au Japon. Son voyage du Japon au Brésil demanda un peu plus de sept semaines, et tous les passagers atterrirent bien portants. Dès l'arrivée, d'excellentes installations furent préparées pour les émigrés, et l'accueil fut tel, que 18 personnes de l'équipage du *Vakasa* désertèrent. Sous peu, un autre navire d'émigrants partira de Kobe, et aura entre autres passagers 800 ouvriers agricoles venant de Kynshu. Accoutumés à l'été tropical, ils se trouveront très bien dans leur nouvelle résidence. Il est

intéressant de noter, que les demandes de passeports augmentent toujours lorsqu'un des journaux influents publie un article sur l'Amérique du Sud. Les journaux pénètrent dans tous les coins du Japon et sont universellement lus, il arrive même que l'on voit les mineurs et les agriculteurs, aux heures de repos, étendus sur leurs nattes se lisant les nouvelles d'une voix bourdonnante et chantante. Il semble qu'il serait utile pour ceux des Etats de l'Amérique du Sud qui ont besoin d'émigrants, de prendre des arrangements pour publier dans les journaux locaux du Japon, des articles relatifs à leur pays et à leurs travaux. Les sociétés d'émigration et les divers navires à vapeur aideraient volontiers et aux publications et au transport du matériel.

L'intérêt est considérablement stimulé si les articles des journaux sont accompagnés d'illustrations. Des reproductions de paysages, de moissons, de bois, et par-dessus tout d'animaux curieux et étranges vivant dans le Sud de l'Amérique, attirent beaucoup l'attention. Ainsi, avec de très petites dépenses et peu de dérangements, des résultats, qui coûteraient fort cher dans d'autres pays, peuvent être obtenus. On ne pense pas au Japon, que beaucoup d'émigrants resteront dans l'Amérique du Sud, ils reviendront lorsqu'ils auront amassé quelque argent. Cependant, un grand nombre de ceux qui sont installés sur des terres appartenant à des Japonais resteront, et il est probable qu'il en restera beaucoup plus qu'on ne le pense, lorsqu'on aura réalisé la suppression de la « couleur prohibée » et que les Japonais ne seront nullement méprisés par les personnes au milieu desquelles ils vivent. Le seul fait, que tant d'émigrants emmènent leurs familles, indique vraisemblablement un séjour prolongé et il est probable aussi, qu'un certain nombre de mariages mixtes auront lieu, leurs descendants se fondant dans la population latine-américaine déjà très hétérogène.

L'Information.

LE SECRÉTAIRE-GÉNÉRAL,
JULES DUPONT.

LE SECRÉTAIRE-GÉNÉRAL ADJOINT,
ANTOINE VACHER.

Lille Imp. L. Danel.

COMPTE RENDU

DE LA

SÉANCE SOLENNELLE

Du Dimanche 25 Janvier 1914.

Le Dimanche 25 Janvier s'est tenue notre séance solennelle.

Sur l'estrade le bureau et le comité d'études faisaient cortège à M. le Président qui avait à sa droite M. le Général Gallet et M. Louis Nicolle, Président de la Société Industrielle et à sa gauche M. Sarraute représentant le Préfet et le lieutenant Petit représentant le Général Franchet-d'Espérey, empêchés.

M. Auguste Crepy a ouvert la cérémonie par le discours suivant :

Mesdames, Messieurs,

Pour la trente-quatrième fois, la Société de Géographie de Lille tient aujourd'hui ses Assises solennelles et c'est la septième fois, qu'entouré des hautes autorités qui veulent bien honorer de leur présence notre séance annuelle, je suis appelé à prendre la parole en pareille circonstance.

Déjà j'ai passé en revue les quatre éléments essentiels de notre société : les conférences, les excursions, les concours et le bulletin. Je voudrais cette fois vous entretenir d'une branche plus spéciale, mais qui prend chaque année plus d'importance : Nos concours de monographies régionales.

Le Congrès National des Sociétés françaises de Géographie, tenu à Rouen en 1903, exprima un vœu tendant à favoriser dans chaque arrondissement les études monographiques des communes et demanda aux Conseils généraux de mettre au concours les travaux relatifs à la description du sol de la France.

Faisant sienne cette idée qu'elle jugeait de son ressort, la Société de Géographie de Lille résolut de tenter cet essai pour la région du

Nord et décida d'ouvrir un concours de monographies géographiques des communes situées dans son rayon d'action. En raison de la difficulté du travail, les récompenses accordées aux lauréats furent fixées à des chiffres importants et il fut décidé en outre que les monographies couronnées seraient publiées dans le Bulletin.

En 1903 nous avions la bonne fortune de posséder à Lille M. Raoul Blanchard qui travaillait à un ouvrage géographique sur la Flandre. Cette œuvre rentrait précisément dans le cadre des travaux que la Société désirait provoquer; aussi résolut-elle de l'aider de ses ressources, et de mettre à sa disposition la totalité des crédits affectés à ce concours (500 fr. par an) en 1904 et en 1905. Vous savez quel savant ouvrage fut le résultat des laborieuses recherches de M. Blanchard. Cet important travail a beaucoup contribué à le mettre en évidence ; il est maintenant professeur de Géographie à la Faculté des Lettres de l'Université de Grenoble et s'est fait un nom dans le monde géographique.

En 1905, nous eûmes le plaisir de couronner une monographie de Lannoy, par M. Dauteuille, instituteur à Fives ; en 1906 d'attribuer un prix à M. Baelen pour une monographie de Wasquehal. En 1909, notre lauréat fut M. Henri Dumez, auteur d'une monographie de Neuville-en-Ferrain, et en 1910, nos récompenses allèrent à MM. Marquant, instituteur à Lille et Vochelle, instituteur à Bouvines, pour un travail sur cette dernière commune où l'on va commémorer bientôt le VII[e] centenaire de la victoire remportée par Philippe-Auguste.

Avant 1909, notre concours de monographies ne concernait que l'arrondissement de Lille ; nous jugeâmes alors qu'il y avait lieu d'élargir ce cadre trop étroit et d'étendre ce concours aux deux départements du Nord et du Pas-de-Calais. En élargissant ainsi le champ d'investigations assigné aux concurrents, nous leur avons permis de présenter dans leur intégrité certains phénomènes géographiques qu'il était difficile, sinon impossible, de limiter au territoire de notre arrondissement. Cette modification du programme ne tarda pas à produire des résultats dont nous avons tout lieu de nous féliciter. C'est ainsi qu'en 1911 parut l'étude de M. Alfred Fichelle, étudiant à la Faculté des lettres, sur la Haute-Vallée de la Deûle ; en 1912 la remarquable monographie de la Pévèle par M. Théodore Lefebvre.

L'année 1913 a été la plus féconde que nous ayons connue jusqu'ici, puisque deux mémoires intéressants nous ont été présentés : d'abord l'étude dans laquelle M. F. Laude, de la Faculté des Lettres de Lille, a

fort bien analysé l'influence de la région minière sur les cultures, les modes de culture et la population de la région de St-Pol, travail original et personnel que nous serons particulièrement heureux de récompenser tout à l'heure ; ensuite l'étude de M. Maurice Naert, alors professeur à Calais, depuis peu professeur à l'Ecole primaire supérieure de Chambéry, sur le Pays de Licques et une vallée du Haut-Boulonnais, qui va recevoir également un prix de 250 francs.

Nous nous félicitons grandement d'avoir réussi à provoquer la préparation et la rédaction d'un aussi grand nombre de monographies géographiques sur des communes et des petits pays de nos deux départements. Les rares monographies publiées antérieurement, étaient avant tout d'ordre historique ou social ; il existait, au point de vue purement géographique, une grande lacune que nous sommes heureux d'avoir en partie comblée, mais le champ des investigations est encore très vaste et nous souhaitons qu'il ne reste pas inculte.

Notre grand concours de Géographie historique du Nord et du Pas-de-Calais venait à échéance en 1913. M. l'Abbé Henri Dumez, de Tourcoing, déjà lauréat de notre Concours de Monographies, nous a fait parvenir un important travail sur la géographie ecclésiastique de notre région depuis les origines jusqu'en 1559. Nous sommes heureux de pouvoir lui décerner, en cette séance solennelle, un prix de 500 fr.

Cette allocution a été suivie de la présentation du conférencier faite en ces termes par M. Auguste Crepy :

Vous vous rappelez avec quel charme M. Anatole Le Braz, à la suite de deux séries de conférences qu'il avait faites aux Etats-Unis, nous a raconté, en 1908, les impressions qu'il en avait rapportées.

Aussi notre Société est-elle heureuse qu'il ait bien voulu accepter de prendre encore la parole aujourd'hui devant le brillant auditoire qui a répondu à notre invitation.

M. Anatole Le Braz, professeur de littérature française à la Faculté des Lettres de Rennes, est l'auteur de nombreuses publications, parmi lesquelles on cite principalement *la Légende de la mort chez les Bretons-Armoricains* et *le Théâtre celtique*. Il s'est occupé de faire connaître par ses poésies, ses romans et nouvelles, les divers aspects de la Bretagne ; il a recueilli et étudié les légendes populaires de cette province. Par l'étude des légendes celtiques, il a été amené à s'intéresser aux choses d'Irlande, à cause de la parenté d'origine qui lie les

Celtes Bretons aux Celtes Irlandais. De là, le choix du sujet qu'il veut bien nous exposer cet après-midi et je le prie de prendre la parole pour nous le développer de suite.

L'IRLANDE

Mesdames, Messieurs,

Comment ma première parole ne serait-elle pas pour évoquer le bienveillant accueil que, sous les auspices de la Société de Géographie, vous m'avez déjà fait par deux fois ? Appelé d'abord à vous parler de la Bretagne, puis de l'Amérique, c'est de l'Irlande qu'aujourd'hui j'ai mission de vous entretenir. Le sujet, — pour le dire en passant —, n'est pas sans avoir quelque lien avec les deux autres : par les éléments essentiels de son paysage comme par les origines de sa race, l'Irlande est étroitement apparentée à la Bretagne ; et vous savez, d'autre part, quels exodes incessants entraînent sa population vers l'Amérique : lorsqu'un Irlandais fait allusion à la « paroisse prochaine », *the next parish*, il veut signifier par là, non point l'Angleterre, dont son île dépend, mais la rive transatlantique dont elle est séparée par des six, des huit jours de traversée.

Quoi qu'il en soit, c'est dans cette terre d'extrême occident, c'est dans ce *far west*, ce *wild west* européen que je vous convie à me suivre. Il n'est guère de contrée vers laquelle les Français portent moins volontiers leurs pas, et, pourtant, il n'en est point, à mon sentiment, qui mérite davantage d'être visitée. Nous nous contentons, en général, de lui être sympathiques à distance, l'oreille vaguement tendue à la plainte douloureuse qui, depuis des siècles, s'exhale de ses entrailles et, à tant de reprises, émut la conscience de nos pères. La seule Irlande à laquelle nous ayons coutume de nous intéresser, c'est l'Irlande historique, l'Irlande du passé, celle qui, au temps de la Révolution, appelait à son aide Hoche, puis Humbert, celle qui, plus tard, espéra, un moment, qu'elle aurait en Napoléon un libérateur.

Mais l'Irlande réelle, l'Irlande actuelle et vivante, nous songeons peu à la découvrir. De tous les pèlerins qu'elle attire les plus rares sont assurément les Français, et je vous demanderai la permission de vous en citer tout de suite une preuve qui est le fruit de mon expérience personnelle.

C'était il y a quelque cinq ans. Je parcourais à bicyclette, avec un ami, les vastes solitudes du Donégal dont vous verrez dans un instant défiler l'image devant vos yeux. Un soir que nous roulions, la nuit déjà tombée, vers une petite station perdue dans l'immensité des tourbières, où nous avions dessein de prendre le chemin de fer, nous arrivâmes juste à temps pour voir disparaître au tournant de la voie le mince flocon de fumée laissé derrière lui, dans l'espace, par le train que nous venions de manquer. L'aventure était d'autant plus désagréable qu'il n'y avait plus de départ avant le lendemain matin. Force nous était de chercher un gîte d'attente. Mais où le trouver ? Autour de nous, c'était le désert, peuplé seulement de trois ou quatre misérables « cabins », comme on dit là-bas. A tout hasard, nous nous dirigeâmes sur l'une d'elles, qui s'annonçait comme un « bar ». L'intérieur en était sinistre de dénûment. En fait de boisson, du wisky à goût de tourbe ; et, pour le verser, une femme en haillons. Nous lui demandâmes à coucher. Elle nous montra une chambre immonde, communiquant avec une grange tout empuantie de fumier : obligé de choisir, j'aurais, je crois, préféré la grange à la chambre. « Peut-être, — nous dit la femme, riant de notre grimace, — peut-être y aura-t-il un lit pour vous au Post-Office ». Car cet embryon de village possédait un bureau de poste. Hélas ! le Post-Office était encore plus inhabitable que le bar. Nous retournâmes à celui-ci, afin de nous y abriter du moins, momentanément, contre la pluie, l'éternelle pluie irlandaise, qui, pour comble de bonheur, commençait à tomber dru. Presque aussi vite entra sur nos pas un paysan. Pendant qu'on lui servait à boire, il nous dévisagea avec cet air d'affabilité qui est une des caractéristiques de sa race et entama cordialement la conversation. Nous lui contâmes notre détresse. Nous devinant étrangers à notre accent, il prononça :

— « Je gage que vous êtes des Allemands ».

Nous protestâmes.

— « Plutôt serions-nous le contraire, puisque nous sommes Français.

A ces mots il se récria :

— « Ce n'est pas possible. Depuis le général Humbert, l'ami de Wolf Tone, il n'est jamais venu de Français par ici. Ah ! si vous étiez vraiment des Français, je me chargerais bien, moi, de vous trouver un lit.

Comment lui prouver que nous ne mentions pas ? Notre embarras était grand. Ce fut lui qui nous indiqua lui-même le moyen d'en sortir.

— « Si vous êtes Français, comme vous le dites, vous devez savoir la *Marseillaise*... Eh bien ! chantez la *Marseillaise*.

Ma foi, nous nous exécutâmes, mon ami et moi. Lui, chantant juste, moi, chantant faux, nous entonnâmes à pleine gorge : « Allons, Enfants de la Patrie... ». Spontanément, l'homme nous entraîna dehors :

— « En route, dit-il. Nous chanterons pour abréger le chemin.

Et, dans la nuit irlandaise, sous l'eau fine qui la zébrait, nous continuâmes à faire retentir l'hymne national français. Le paysan n'en connaissait pas les paroles, mais l'air, en revanche, lui était familier, et sa voix ne cessa pas un instant de s'unir aux nôtres. Pendant trois ou quatre milles, nous dûmes répéter ainsi, jusqu'à vingt ou trente fois, les couplets que nous nous rappelions. Enfin, nous nous arrêtâmes dans un hameau de quelques chaumières, enseveli au milieu du *bog*. Notre compagnon heurta à un volet. « C'est la maison de mon meilleur ami, nous expliqua-t-il. Vous y serez plus confortablement que chez moi ». De l'intérieur, une voix masculine demanda : « Qu'est-ce qu'il y a ? Le feu ?... » — « Non, mon cher, des Français ! Je t'amène des Français ! Viens voir des Français ! » Nous entendîmes l'ami qui se levait, mais une autre voix, une voix féminine, cette fois, lui intima l'ordre de se recoucher. Et sans doute obéit-il, car nous ne perçûmes plus aucun bruit. Vainement notre guide insista, supplia, au nom de tous les droits de la sainte hospitalité : il n'obtint pas de réponse.

— « Soit, dit-il avec un accent de profonde tristesse, allons chez moi... Mais, quand je songe qu'il y a vingt-cinq ans que nous nous considérons comme deux frères, lui et moi !... Vous venez d'être cause involontairement de la rupture d'une grande amitié. Je ne pourrai plus pardonner à cet homme l'affront qu'il m'a fait en refusant de vous recevoir ».

Nous le suivîmes dans sa pauvre demeure où, malgré toutes nos protestations, il réveilla de leur sommeil six enfants couchés sur la même paillasse, pour les envoyer dormir à l'étable et nous offrir un semblant de lit.

J'ai tenu à vous conter cette anecdote qui est typique. Elle ne montre pas seulement combien la rencontre d'un Français passe pour chose invraisemblable en Irlande, mais encore quel émouvant accueil y est réservé à quiconque peut dire qu'il vient de France.

***

Il n'y a guère, en effet, à parcourir périodiquement ce pays que deux sortes de voyageurs. D'abord, les Anglais riches pour qui l'Irlande est un parc de chasse ou un rendez-vous de pêche, principalement de pêche au saumon. Sachons-leur gré d'y venir. Tout Anglais qui se déplace ne le fait, vous le savez, qu'à la condition de trouver là où il séjourne un minimum de confort. Et le minimum du confort pour un Anglais correspond au maximum de confort exigé par un Français. Grâce aux chasseurs de daims et grâce aux pêcheurs de saumons, il s'est bâti dans les bourgades irlandaises les plus solitaires, les plus sauvages, des hôtels convenablement pourvus, et quelquefois luxueux, où vous êtes assuré de trouver toutes les commodités de la civilisation. N'étaient ces hôtels, le voyage à l'ancienne île du Purgatoire de saint Patrice constituerait, je dois l'avouer, une façon de pénitence, du moins au point de vue du bien-être matériel.

L'autre catégorie de visiteurs, ce sont les Allemands. Ah ! ceux-là, vous les rencontrez partout. Je crois bien que nous ne nous sommes pas arrêtés dans une seule agglomération, si infime fût-elle et si égarée dans les régions les plus désertiques, sans nous y asseoir à table devant quelqu'un de ces sempiternels commis-voyageurs tudesques qui vont colportant de toutes parts, à travers le vaste monde, l'horripilant « made in Germany ». Chaque fois nous nous demandions qu'est-ce qu'ils pouvaient bien vendre dans ce pays de misère à des gens qui, pour la plupart, non-seulement n'avaient pas le sou, mais même pas de poche où le mettre, si, d'aventure, ils l'avaient eu. Nous posâmes, un jour, la question à l'un d'eux. « Oh ! fit-il, la plus pauvre Irlande contient plus de ressources qu'on ne croit et, lorsqu'on sait s'y prendre, il y a toujours possibilité d'y faire largement ses frais ».

Ce n'était — vous vous en doutez — ni comme Anglais, pêcheur de saumon, ni comme voyageur de commerce allemand, que j'accomplissais le pèlerinage d'Irlande. Je ne l'accomplissais pas non plus en simple touriste. Et, à ce propos, je me dois de vous prévenir dès à présent que je ne vous conduirai pas dans les cantons de l'île où fréquentent le plus habituellement, sur la foi des Guides, les amateurs de pittoresque. Nous ne descendrons pas au Sud-Ouest, vers les classiques perspectives des Lacs ; nous ne remonterons pas au Nord-Est vers les surprenantes architectures naturelles de la Chaussée des Géants. Non : l'Irlande où je vous mènerai sera surtout l'Irlande restée fidèle à sa physionomie gaélique. C'est celle-là, et celle-là seule, que j'aspirais à visiter. Je m'y acheminais avec les sentiments pieux d'un fils

qui remonte au berceau de ses lointains ancêtres. Ce que j'allais y chercher, c'était le sanctuaire originel de l'âme de ma race, une vision, en quelque sorte, magnifiée de ma Bretagne natale, car l'Irlande, c'est, si j'ose dire, une Bretagne ultra-bretonne, une Bretagne élevée à son plus haut coefficient celtique.

Partons donc, si vous le voulez bien, vers cette vieille, cette primitive Erinn, dont on ne vantera jamais trop le charme unique, et demandons-lui de nous révéler, dans une rapide excursion, ce que l'on pourrait justement appeler le « miracle irlandais », comme on a pu dire, dans un sens un peu différent : « le miracle grec ». Seulement vous n'ignorez pas à quel point il est difficile de peindre les choses avec des mots. Alors, le mieux est de recourir d'abord à des vues photographiques susceptibles de nous donner la réalité des formes dont nous tâcherons ensuite de dégager l'esprit.

*
* *

Pour commencer, voici une carte de la grande île occidentale que, par un joli euphémisme, l'Angleterre désigne sous le nom de l' « île sœur », — entendez la sœur cadette, celle qui a pour destinée d'être perpétuellement battue. Remarquez l'abondance des lacs : on dirait d'une terre criblée de trous. Par là le pays est déjà quelque peu symbolique de ses habitants. Un des premiers traits, en effet, qui vous frappent chez l'Irlandais comme chez l'Irlandaise, c'est la multiplicité des lacunes dont témoignent à l'ordinaire leurs vêtements. Qu'il s'agisse du paletot des hommes ou du jupon des femmes, on voit, si l'on peut dire, le jour au travers. Ainsi en va-t-il de l'Irlande elle-même : à tout instant, le sol s'entr'ouvre pour laisser s'épanouir la lumière d'un lac. Des trous avec quelque chose autour, telle est la terre irlandaise et tel pareillement le costume irlandais.

A présent, saluons Dublin. La capitale de l'île en est aussi le seuil d'accès, lorsqu'on y aborde par la mer d'Irlande, sur le paquebot de Holyhead. La traversée se fait habituellement de nuit, et la nuit, vous le savez, surtout quand on ne dort pas, est singulièrement propice aux songes. Sur ces eaux ils s'évoquent d'eux-mêmes. N'est-ce pas cette mer qui, jadis, a servi de cadre à la plus merveilleuse histoire d'amour et de mort qu'ait inventée l'imagination des hommes ? N'est-ce pas dans ces parages que, par une nuit semblable, sous ces mêmes étoiles, Iseult et Tristan commirent la divine erreur de tremper leurs lèvres au philtre enchanté ? Toutes ces admirables créations du génie celtique, les plus

belles peut-être qui soient au monde, vous les sentez vivre ici dans l'espace, tellement, aux approches de l'île sainte, l'atmosphère est comme chargée de souvenirs, tellement il y frémit, il y palpite un je ne sais quoi de véhément et de subtil tout ensemble que ne connaissent point les autres climats.

De Dublin nous nous mettrons tout de suite en route, s'il vous plaît, vers le Nord-Ouest. Le caractère le plus spécifique de l'Irlande c'est d'être enclose comme dans une corbeille de montagnes qui la bordent sur presque tout son pourtour et, le plus souvent, s'érigent à pic au-dessus des flots. Le fond de la corbeille est constitué par une plaine immense, veinée de rivières et, comme nous l'avons dit, ajourée de lacs. C'est là vraiment la verte Irlande, celle qui a mérité d'être appelée l' « Emeraude des mers ». Rien dans nos pays ne peut donner l'idée de ce verdoiement intense, presque excessif, et de teintes pourtant si mobiles, si lumineuses, si délicatement nuancées ! Cela est d'une douceur, d'un moëlleux inexprimables. C'est comme une caresse apaisante qui, par les yeux, vous pénétrerait jusqu'au cerveau.

Mais on se trompe fort, lorsqu'on se représente l'Irlande tout entière comme vouée au vert. Cette fête, cette orgie de verdure n'appartient qu'à la plaine centrale, et, dès que l'on s'enfonce dans les régions montagneuses, on assiste à un déploiement infini de colorations qui vont du bleu indigo au rouge sombre en passant par toutes les gammes intermédiaires, depuis les lilas et les mauves les plus tendres jusqu'aux pourpres les plus éclatants.

Au commencement du printemps et sur la fin de l'automne, les vastes étendues de bruyères desséchées exhibent des tons noirâtres. On a l'impression d'une Irlande funèbre, d'une Irlande en deuil. Mais ce noir même est un noir spécial, un noir ciré, pour ainsi dire, et qui reste vivant, comme un grand miroir d'ébène qu'anime du jeu de ses nuages et de ses rayons la fantaisie changeante du ciel irlandais. Vienne le mois d'août, vienne surtout septembre : alors c'est une splendeur à laquelle je ne vois pas ce que les landes de Bretagne elles-mêmes pourraient avoir de comparable. Toute l'Irlande des bogs et des monts est comme ruisselante de pourpre et d'or. Essayez de vous figurer des champs de bruyères, fleuries à perte de vue dans toutes les directions, et si hautes sur tige qu'un homme y disparaît tout entier. Et c'est vous marquer assez, n'est-ce pas ? qu'on n'en est pas quitte avec l'Irlande, quand on a parlé de la « verte Erinn ».

Mais voici un autre charme de cette terre, l'abondance de ses eaux.

Nous avons vu qu'elles y sourdent de partout, qu'elles la perforent et qu'elles l'imprègnent. C'est proprement une éponge que l'Irlande. Lorsque vous voyagez de nuit dans ses solitudes, vous êtes comme enveloppé par le bruit des torrents qui s'interpellent et se répondent de vallée en vallée. De même, vous n'y pouvez faire une lieue de chemin sans découvrir soudain, à droite ou à gauche, quelque lac petit ou grand, semblable à une prunelle mystérieuse où se réfléchit un lambeau de ciel. Torrents ou lacs alimentent les fameuses rivières à saumons. D'aucunes, comme à Belleeck ou à Ballyshannon, sont coupées de barrages qui fournissent aux amateurs de ce genre de sports l'occasion de contempler « le saut du saumon », lorsque le saumon est en humeur de sauter. C'est un spectacle qui exige chez ses fervents une dose de patience et de goût du *farniente* pour laquelle ce n'est pas assez d'être Breton : il faut être Irlandais.

A ces paysages qui viennent de passer devant vous, vous aurez certainement constaté qu'il manque un élément essentiel, à savoir : des arbres. Ils sont plutôt clairsemés en Irlande. Lorsque vous les voyez surgir en masses profondes, vous pouvez être sûr que, derrière leurs frondaisons, va se découper, dans la perspective d'une avenue, la demeure imposante d'un « landlord », c'est-à-dire d'un de ces grands propriétaires anglais à qui, depuis Cromwell, sont dévolus les trois quarts, sinon les cinq sixièmes, de la terre irlandaise. A part ces bois seigneuriaux, les seules forêts de l'Irlande, ce sont ses bruyères. Ce sont elles, voyez, qui drapent de leur épaisse fourrure cette montagne, l'Errigal, l'un des plus hauts sommets de l'île. Hauts sommets, ai-je dit : non pas sans doute que les cimes irlandaises fassent jamais penser aux Alpes. Mais elles ne laissent pourtant pas d'avoir leur majesté propre, leur solennité, leur grandeur. Et elles ont en plus un je ne sais quoi d'invitant, de captivant qui vous prend l'âme. Je les ai parcourues pendant des journées et des journées, cheminant de crête en crête, sans éprouver, je ne dis pas seulement la moindre sensation de fatigue, mais même la plus légère impression de monotonie.

Vous apercevez ici un des chemins en lacet qui les traversent. Ah ! le plaisir de rouler à bicyclette sur ces belles routes irlandaises, comment et par quels mots vous le rendre ! Ailleurs, qui dit chemin dit une chaussée immobile, dure, figée. En Irlande, vous le sentez vibrer, palpiter, rebondir sous vos pas. Vous allez, vous volez, porté par un sol souple, un sol élastique dont la vertu communique à vos

membres une sorte d'allégresse et presque d'impondérabilité. Voyager ainsi, ce n'est plus un effort, mais une joie.

Nous venons d'atteindre l'arête schisteuse d'un de ces puissants promontoires que les chaînes du Donégal projettent dans l'Atlantique, au-dessus du « glen » Columkill. Vous êtes ici en présence d'une scène de nature dont je n'en connais pas d'autres qui égalent la souveraine beauté : j'entends le mariage sublime de la montagne et de la mer. Est-il besoin de vous faire remarquer avec quelle noblesse et quelle grâce elles s'étreignent et se confondent? C'est à qui des deux déploiera dans ce magnifique hymen les séductions les plus grandioses, les charmes les plus pénétrants.

Les Guides du tourisme, vous disais-je au début de ma causerie, veulent que l'on aille de préférence à la traditionnelle « Chaussée des Géants » admirer ces jeux de la montagne et de la mer. Et, comme vous en jugerez par les images qui vont suivre, le spectacle, assurément, n'est pas banal de ces énormes tuyaux de basalte, de ces prestigieuses orgues en pierre au sein desquelles mugissent toutes les formidables harmonies des flots et des vents.

Mais c'est ici, dans le Connemara, devant les falaises de Mohair, que j'ai vraiment goûté, quant à moi, les indicibles magies de l'Irlande maritime. A des centaines de pieds au-dessus de votre tête, la paroi de granit, de marbre ou de porphyre, s'enlève d'un élan vertigineux, fouillée, sculptée comme par une mer artiste, et barbouillée d'une débauche de couleurs où le soleil, à son déclin, allume de fantastiques fulgurations. Car l'Irlande est, par excellence, la terre du soleil couchant. De là lui vient sa valeur, sa signification suprême. Les pays de beauté sont ceux qui regardent l'Ouest. Et l'Irlande est à un degré unique une Hespérie, un pays du soir, une terre de crépuscule, comme a dit le poète Yeats, si cher à l'un des maîtres de votre Université lilloise, mon collègue et ami Potez. Le dernier adieu de l'astre, père de la vie, en s'attardant sur le front de l'Irlande, la marque d'un signe d'élection parmi les patries de la beauté.

*
* *

Et maintenant que nous avons fait connaissance avec les aspects les plus caractéristiques de la nature irlandaise, tâchons de prendre contact avec l'habitant. En quittant Dublin, nous nous étions dirigés, mon ami et moi, en chemin de fer, sur Enniskillen. Là, nous

décidâmes de longer à bicyclette les rives du Lac Erné. Ni la contrée déjà parcourue, ni celle où nous nous engagions par un clair dimanche de mai ne répondaient à l'idée que je m'étais faite, d'après les livres, de la pauvre, de la triste, de la malheureuse Irlande. Vainement je cherchais autour de moi le spectre de la misère irlandaise. Les sites que nous traversions, champs, pâturages, logis humains, respiraient l'aisance, la gaîté. Un accident de machine nous ayant contraints de nous procurer une hospitalité de rencontre où le réparer, nous avisâmes une ferme, en avant de nous, sur le bord de la route. Elle était couverte en chaume, mais ses petites fenêtres à guillotine étaient décorées de rideaux blancs. La porte était entrebaillée : nous la poussâmes, et, sitôt entrés, nous fûmes témoins d'un rite domestique dont je revois tous les détails en vous les racontant. Dans un intérieur d'aspect relativement cossu, aux meubles nets et luisants, la famille qui, à ce que nous apprîmes ensuite, ne comptait pas moins de quatre générations, était groupée autour d'une table au haut bout de laquelle un grand vieillard à mine austère, le patriarche de la lignée, tenait dans ses mains un livre ouvert dont il lisait d'une voix chevrotante les versets. Ce livre, c'était la Bible. Nous étions encore dans l'Irlande protestante, aux confins du Fermanagh, sur la lisière de l'Ulster. Du doigt, le vieillard nous fit signe de patienter quelques minutes. Après quoi, l'office terminé, il mit, avec une bonne grâce pleine de dignité, toute sa maison à notre disposition.

Si je n'avais jugé des fermes irlandaises que par la sienne, j'aurais emporté l'impression que l'Irlande misérable n'était qu'un mythe. Dans les comtés qui appartiennent à la religion réformée règne, en effet, un air de prospérité florissante que l'on ne retrouve qu'à de rares exceptions dans les comtés catholiques. Et le contraste s'explique facilement, si l'on songe que, pendant plus de deux siècles, toutes les faveurs du régime anglais ont été pour les premiers, toutes ses rigueurs pour les seconds. Il n'est que d'entrer dans les profondeurs de l'Ouest pour mesurer les résultats de cette différence de traitement. La nature elle-même devient tout autre. Il semble que le pays s'ensauvage. C'est un désert, mais un désert infiniment plus mélancolique et plus désolé que le désert proprement dit, parce que c'est un désert qui se souvient d'avoir été peuplé. Çà et là, du milieu des immenses espaces incultes, émerge la silhouette douloureusement éloquente de quelque pignon en ruines. Des êtres humains ont vécu, aimé, peiné à cette place, et tout ce qui reste de leur passage, c'est un peu de suie ancienne

adhérant encore aux pierres croulantes du foyer détruit. Mais plus peut-être que ces logis à l'abandon les « cabins » demeurées debout contribuent à souligner la détresse du paysage, tristes oasis de civilisation précaire noyées dans une sauvagerie sans fin. Représentez-vous, parmi la vaste fourrure rousse ou violette, que j'essayais de vous peindre tout à l'heure escaladant les cimes, dévalant dans les bas-fonds, épousant les mille accidents du sol, — représentez-vous de ci de là, dans cette épaisse toison végétale, de minuscules taches de pelade verte, d'infimes coins de culture, à peine perceptibles au flanc du mont ou au sein du bog : telles apparaissent les tenures irlandaises dans le Donégal. Tout le domaine consiste en deux ou trois maigres champs pierreux au centre desquels branle une cahute, moitié habitation et moitié crêche.

Le plus souvent, les murs de la « cabin » sont faits de moellons de schiste ou de grès que nulle argile, nul ciment ne relie. Cela tient comme cela peut, par habitude. Là-dessus un toit de chaume ou de jonc des marais, parfois aussi de bruyères qui, arrachées avec leurs mottes, se reprennent, dans la saison, à fleurir là-haut comme en leur terrain normal. Sur cette côte d'Extrême Occident, le grand vent atlantique commande en roi : volontiers il se fait un jeu, non seulement d'ébranler les « cabins, » mais, à l'occasion, d'emporter leur toiture. Aussi ne manque-t-on pas d'assujettir celle-ci à l'aide de câbles que maintiennent de lourdes pierres ou que fixent des piquets. Et rien ne démontre mieux combien sont instables ces pauvres nids humains, toujours menacés.

Franchissons, cependant, le seuil. Oh ! inutile de loqueter. La porte n'est jamais close, d'abord parce que, très souvent, elle a mission de suppléer aux fenêtres absentes, et aussi parce que toute chaumière irlandaise est, à la vérité, la maison du prompt accueil. De prime saut, les hôtes accourent au-devant de vous et vous font les honneurs de leur taudis, avec une politesse souriante, distinguée, sentant le bel air, ni plus ni moins que si vous entriez dans un palais de princes. Tristes princes, vous vous en doutez bien, affublés de friperies innomables qu'ils ont pillées, dans la ville voisine, au « décrochez-moi ça » et qui, à force de changer d'épaules, ont nécessairement laissé les trois quarts de leur étoffe en route, sans aucun espoir de les remplacer jamais, car, dans l'île trouée, je vous l'ai dit, on ne répare pas les trous. Tristes princes, oui, mais des princes tout de même, à leur manière, des gentilshommes en tout cas, des êtres de race, de très vieille et de très

grande race. Il n'est pas jusqu'aux illettrés, en Irlande, qui ne soient comme imprégnés d'une culture d'avant la culture. Ce peuple est naturellement aristocrate et, dès qu'on l'approche, on se rend compte que tout n'est pas hyperbole dans la boutade humoristique du romancier George Moore, déclarant qu'il y a plus à gagner en dix minutes d'entretien avec le dernier des paysans d'Erinn que dans une conversation de dix heures avec le plus titré des lords anglais.

Galamment conviés à prendre des sièges, — si, toutefois, ils ne font pas totalement défaut —, promenons notre regard dans la demi-obscurité de la « cabin ». Le sol, sous nos pieds, est de terre battue. Au-dessus de notre tête, quelques planches de longueurs inégales, posées et non clouées sur les poutres, forment tout le plafond, laissant voir par leurs intervalles les chevrons et le chaume de la toiture. Pour ameublement, une table, ordinairement boîteuse, disposée dans le jour de la fenêtre, quand il y a une fenêtre ; contre le mur d'en face, deux ou trois étagères en guise de vaisselier, supportant parfois de belles faïences (la faïence est le grand luxe de la pauvreté irlandaise) ; dans un angle, un bahut grossier, planté de guingois ; ici et là un banc, un escabeau, peut-être une ou deux chaises en bois plein. Et c'est tout.... Ah ! pardon, j'oubliais les lits. Mais j'ai comme excuse qu'on a quelque peine à reconnaître pour tels les jonchées de paille moisie sur lesquelles sont jetés en tas des lambeaux de couvertures grisâtres, pèle-mèle avec des paletots et des jupes en loques. « Mon Dieu, oui ! » me disait, à ce propos, un paysan de l'Ouest, enclin comme la plupart de ses compatriotes à se plaisanter lui-même, « toute la différence, lorsque nous sommes couchés, c'est que nous avons nos vêtements sur nous au lieu d'être dedans ».

Ajoutons, au reste, qu'un Irlandais, ni non plus une Irlandaise, n'est jamais pressé de se coucher. A quelque heure de la nuit que nous nous soyons trouvés dehors, et cela dans les lieux les plus déserts, au large du bog ou dans les replis solitaires de la montagne, pas une fois nous n'avons été sans croiser sur notre chemin des groupes de promeneurs, de promeneuses qui nous saluaient au passage, celles-ci d'un frais éclat de rire, ceux-là d'une parole amène. Pourquoi tout ce monde noctambulait-il ainsi ? Pour rien, pour goûter la saveur de l'air, pour jouir des suaves clairs-obscurs du firmament occidental, ou, simplement, pour flâner. C'était à se demander quand ces gens-là dormaient. Aussi bien, cette race nerveuse, fiévreuse et trépidante est perpétuellement travaillée par la manie ambulatoire. Elle vit sur les routes, — heureuse

quand ce n'est pas sur les routes de l'exil. Gardez-vous donc de vous présenter chez n'importe quel Irlandais, à quelque rang social qu'il appartienne, sans vous être assuré au préalable que vous le trouverez chez lui. Sinon vous risquez fort de ne le rencontrer jamais. En principe, un bon fils d'Erinn est toujours ailleurs !

Mais continuons l'inspection de la « cabin ». Je n'en ai pas encore mentionné la partie essentielle, je veux dire : l'âtre. C'est, en général, un pavé de galets arrondis, cueillis sur les grèves des lacs ou de la mer, et plantés, la pointe en bas, dans l'aire de la maison. Là, sous une hotte primitive par où s'évade tant bien que mal la fumée, brûle, jour et nuit, le combustible national, la tourbe, qui est apportée à dos d'âne, souvent aussi à dos de femme, des régions exploitées du bog. C'est son âcre odeur qui donne, si je puis dire, son parfum spécial à l'atmosphère de la pièce. Et je veux bien qu'il y en ait de plus exquis ; mais il n'en est pas moins vrai qu'à la longue les narines s'y accoutument au point de s'y complaire. Je vous confesserai même que, pour mon compte, je n'étais pas fâché de le retrouver jusque dans l'arome un peu barbare de la *potheen*, nom gaélique du whisky de fraude que de hardis contempteurs du fisc distillent, la nuit, dans les parages infréquentés de la montagne, et à qui sa fabrication clandestine a valu également la jolie appellation de « whisky de clair de lune ». L'odeur de la tourbe, du *peat* ! « Dès que je la hume quelque part », me déclarait, en Amérique, un Irlandais émigré, « c'est comme si je respirais soudain toute l'Irlande ».

*
* *

Après ce coup d'œil jeté sur le logis, penchons-nous, si possible, sur l'âme des êtres qu'il abrite.

Je vous ai dit, Mesdames et Messieurs, quelle était la supériorité native de cette race. Elle ne la manifeste pas seulement dans ses manières, mais dans ses discours. Dès l'abord, on la sent vive, curieuse, intelligente, passionnée pour les choses de l'esprit. Il n'est pas de sujet si élevé dont vous ne puissiez entretenir le plus humble de ces hommes de l'Ouest : tout de suite, et sans effort, il se met de plain pied avec vous. Beau causeur, au surplus, et causeur avisé, causeur abondant, surtout si vous l'entreprenez sur le chapitre des annales irlandaises. Ni le passé, ni le présent, ni même l'avenir de l'Irlande n'ont de secret pour lui. Il vous racontera éloquemment l'histoire de son

pays, depuis ses plus fabuleuses origines, et ne se fera pas faute, pour peu que vous l'y poussiez, de soulever pour vous le voile des temps futurs, des temps où l' « Emeraude des mers », assombrie par des siècles de souffrances, rayonnera de nouveau, comme aux jours de saint Patrice, à la tête des nations. Les affaires générales de son pays l'intéressent infiniment plus que les siennes propres. Il les suit, il les scrute, il les discute, avec une ardeur qui va parfois jusqu'à la frénésie. En ce sens, nul ne répond mieux que l'Irlandais à la définition d'Aristote : « L'homme est un animal politique ». Tout enfant, il récite aussi couramment que son *pater* les noms et les surnoms des députés nationalistes. Ne nous étonnons donc pas si, lorsqu'on le transplante aux terres de liberté, là-bas, en Amérique, il y devient à bref délai un des facteurs les plus actifs et les plus remuants des grands organismes électoraux, tels que Tammany-Hall.

Mais, sous le ciel de la patrie, son activité demeure volontiers platonique et ne se dépense guère qu'en paroles. On lui en a souvent adressé le reproche, non sans dureté. Encore n'est-il que trop avéré qu'une des premières choses qui frappent le voyageur, dans les campagnes comme dans les villes irlandaises, c'est le nombre de gens qui n'y font rien. Et ils ne font rien, vous explique-t-on, parce que, pendant près de trois cents ans de spoliations, il leur a été interdit de rien faire. Si vous objectez : « Soit ; mais, aujourd'hui qu'ils vivent sous le régime commun, qu'est-ce qu'ils attendent pour se mettre à l'œuvre et travailler au progrès économique de leur pays, condition de sa grandeur morale ? » neuf fois sur dix vous recevrez cette réponse pleine de conviction ou d'ironie, selon l'état d'âme de votre interlocuteur : « Eh bien ! ils attendent le *Home rule* ». Le *Home rule* ! syllabes magiques qui apparaissent à l'Irlande du vingtième siècle — l'Ulster excepté — comme le verbe de la rédemption, l' « Ego sum resurrectio et vita » ! Quand on aura le *Home rule*, tout s'arrangera comme par miracle : les âges d'or renaîtront ; le bog stérile se couvrira de blés ; les torrents inutilisés feront tourner des roues d'usines ; les pitoyables « cabins » se transformeront en riants cottages ; les ventres creux mangeront à leur faim, et la vieille Irlande, l'Irlande de la misère et du désespoir, redeviendra, comme dans ses antiques épopées, la « terre de l'éternelle jeunesse et du bonheur universel ».

Que subsistera-t-il de ce trop beau rêve, le jour où le *Home rule* sera passé du domaine de la fiction dans celui de la réalité ? C'est ce que l'avenir nous apprendra. S'il fallait en croire les esprits chagrins, les

Irlandais ne seront pas plus tôt livrés à eux-mêmes qu'ils se dévoreront entre eux. Mais, comme me le disait avec humour un député de l'île, à qui je rapportais le propos : « Cela vaudra toujours mieux que d'être dévorés par les Anglais ; au moins, cela ne sortira pas de la famille ». Oui, tout vaudra mieux pour l'Irlande que la lourde, la brutale oppression qui, si longtemps, a pesé sur elle. Et le rêve magnifique dont elle se berce, même s'il ne doit se réaliser que pour une faible part, l'aura, somme toute, consolée, quoi qu'il advienne, de tant de maux qu'elle a soufferts. D'ailleurs, comme l'a proclamé l'Irlandais Bernard Shaw dans son « Autre île de John Bull », on ne guérira jamais cette race imaginative de son indéfectible capacité d'illusion. L'illusionnisme breton lui-même n'est rien auprès de l'illusionnisme irlandais. Dans ce pays où tout est à faire au point de vue économique, sur cette terre si riche de ressources, mais à qui manquent les moyens les plus élémentaires de les mettre en valeur, chez ce peuple d'une supériorité morale si incontestable et d'une civilisation matérielle si inférieure, savez-vous à quoi les guides spirituels de la nation courent comme au plus pressé ? Savez-vous à quoi ils s'attellent d'un effort magnanime comme à l'œuvre vitale la plus urgente ? A ressusciter la langue des vieux Gaëls que, seuls, quelques philologues entendent, au dehors de l'île, et que, dans l'île même, les deux tiers de la population n'entendent plus. Oui, c'est ainsi. Et n'allez pas dire à ces grands illuminés qu'il serait peut-être plus expédient, pour les générations actuelles, d'apprendre à gagner leur pain que de rapprendre à parler le gaélique ; car ils vous répondront ce que me déclarait avec son irrésistible enthousiasme d'apôtre mon noble ami, le Dr Douglas Hyde : que le problème capital pour l'Irlande est de recouvrer son âme, qu'elle ne la recouvrera qu'à la condition de lui restituer son mode d'expression ethnique, qui est la langue, et que, si d'aventure elle se dérobait à cette tâche primordiale, elle aurait, selon le mot du poète latin, « pour rester vivante, renoncé aux raisons de vivre ». *Et, propter vitam, vivendi perdere causas.*

Idéologies d'artistes, chimères de purs intellectuels, penserez-vous sans doute ? Non point. Ces chimères-là, il n'est pas un va-nu-pieds des faubourgs citadins, pas un loqueteux des districts ruraux qui ne les ait faites siennes. C'est par dizaines de mille que la Ligue gaélique compte des adhérents dans toutes les classes, et ses meetings annuels, à Dublin, attirent des foules si empressées et si exultantes qu'on dirait un immense jubilé national. Dans les cantons les plus reculés,

des écoles du soir se sont ouvertes, où des maîtres, des maîtresses bénévoles rassemblent autour d'eux, non pas seulement des enfants, mais des personnes d'âge mûr, mais des vieillards, venus par troupes des « cabins » environnantes pour se refaire l'oreille et la bouche au parler des ancêtres. « Je suis jaloux de ma liberté, mais, pour rien au monde je ne manquerais le cours de gaélique », nous affirmait avec une énergie farouche le boîteux Giolla Easbuigh, tandis qu'il nous pilotait, moyennant pourboire, à travers la solennelle mélancolie du Glencolumkill. Mais voici un trait qui vous montrera mieux encore à quel point la doctrine de Douglas Hyde et de ses émules a pénétré la conscience paysanne et quelles racines tenaces elle y a jetées. Tout vrai fils de l'Irlande a deux noms : l'un, le nom imposé par la conquête, celui sous lequel il figure sur les registres officiels ; l'autre, le nom véritable, le nom patronymique, auquel la domination anglaise ne reconnaît pas d'existence légale. C'est ainsi, par exemple, que le Giollà Easbuigh mentionné ci-dessus n'a de personnalité civile, aux yeux de la loi, que sous le vocable tout britannique de « John Gillespuil ». Ajoutons que l'écriture gaélique a ses caractères spéciaux, absolument indéchiffrables pour les lecteurs non initiés. Vous jugez dès lors quelle perturbation dans les rouages administratifs, si pourtant les Irlandais adoptaient comme règle de revenir aux appellations originelles, libellées en lettres hiéroglyphiques. Or, c'est à quoi ils se mettent, et, lorsque nous arrivâmes en Donégal, il n'y était bruit que de l'héroïsme d'un tenancier qui, ayant arboré sur sa plaque de voiture son nom authentique, gravé en caractères irlandais, avait préféré se laisser traîner de tribunal en tribunal et condamner à l'amende, à la prison, plutôt que de baisser pavillon devant les injonctions des autorités anglaises. C'est vous dire l'écho vibrant que les fougueuses prédications des chefs du mouvement patriotique éveillent jusque dans les cerveaux en apparence les plus inaccessibles et les plus fermés.

Notez que, dans cette croisade, les femmes apportent une ferveur pour le moins égale à celle des hommes. Et c'est le moment, n'est-ce pas ? de glisser ici un mot sur l'admirable spécimen d'humanité que représente l'Irlandaise. Je ne parle pas, bien entendu, de la créature dégradée qui, dans les villes, promène à travers le quartier des « slums » son spectre crasseux, plus dévêtu que vêtu d'oripeaux inqualifiables, et sa face d'abjection, ravagée par tous les stigmates de l'alcool. Non : j'évoque les clairs visages qui nous souriaient au seuil des « cabins », — de beaux visages si purs et d'une fraîcheur si limpide

qu'il semblait qu'on vît se jouer le sang sous les fluidités transparentes de la chair ; j'évoque les vagabondes filles de l'Ouest, rencontrées sur toutes les routes, au crépuscule, sœurs vivantes des bruyères en fleur dont leurs yeux avaient le reflet de pâle améthyste, lorsqu'en passant elles tournaient vers nous leur fin ovale de vierges, encapuchonné d'un sombre tartan. L'âme qui se réfléchit dans ces yeux aux nuances étrangement violettes est ardente et chaste tout à la fois. Ce que dit Renan de la délicatesse de mœurs des peuples celtiques est vrai surtout des Irlandaises. Leur vertu est aussi proverbiale que leur charme, et, si l'on en croit un adage local, il ne serait pas moins malaisé de trouver une pécheresse dans l'île que d'y faire la découverte d'un serpent.

Quand vous demandez par quoi s'explique la moralité vraiment exceptionnelle de ce pays, on vous répond qu'elle est due à l'intensité de sa foi religieuse. Et il est certain qu'en aucun autre lieu du monde la religion n'exerce une plus souveraine emprise sur les cœurs. La « catholique Irlande » est, à cet égard, la bien nommée. Nulle part ailleurs, non plus, les ministres du culte ne jouissent, je ne dirai pas d'une autorité, mais d'un prestige plus inviolable. Le prêtre, ou mieux : le « père » (*father*), comme on l'appelle, est investi, dans sa paroisse, d'une véritable royauté de droit divin. Ses ordres sont obéis sur l'heure, ses conseils suivis à la lettre. La puissance de son action n'a d'égale que la vénération dont il est l'objet. Ses ouailles ne remettent pas seulement entre ses mains le soin de leur âme ; elles le tiennent par surcroît pour le mandataire né de leurs intérêts temporels : c'est lui qu'elles chargent de déposer à la banque et d'y faire fructifier le maigre pécule qu'elles ont pu soustraire à la rapacité des agents du landlord. Nombre de voyageurs se sont exprimés en termes peu indulgents sur cette soumission totale de l'Irlande à son clergé ; mais, pour qui a feuilleté l'histoire de cette terre tragique, il n'y a rien là que de très compréhensible. Persécuté, traqué, décimé par un adversaire impitoyable, si le peuple irlandais a survécu victorieusement à une campagne d'extermination plusieurs fois séculaire, il le doit, sans doute, d'abord au merveilleux don d'optimisme qui a de tout temps affermi les Celtes contre les pires démentis du sort, ensuite à l'incomparable vertu de prolification qui reste l'un des plus sûrs garants de l'avenir promis à cette race ; mais il le doit aussi, pour une large part, à ses évêques, à ses prêtres, qui, aux heures les plus douloureuses de son calvaire, s'unirent à lui pour l'aider à porter sa croix. Quand tout l'abandonnait, quand la mer qui entoure son île étouffait jusqu'à sa plainte, il

trouva dans les successeurs de saint Patrice et de saint Colomba des confidents, des guides, des soutiens qui, pas un instant, ne faillirent à leur tâche de pasteurs d'âmes. Dépossédés de leurs églises, ils se réfugièrent avec leurs fidèles dans des granges dont on vous montre encore les chaumes sacrés, et, non contents d'y abriter le tabernacle de leur foi, ils en firent les bastions de l'espérance nationale qu'ils gardèrent ainsi de périr. Ce sont là, convenez-en, des services qui méritent quelque reconnaissance, et comment s'étonner dès lors que l'Irlande ne les ait point oubliés ?

Joignez que le clergé irlandais professe pour les êtres et pour les choses de son pays un enthousiasme qui n'admet aucune réserve. Je me rappelle qu'un jour, à Mountcharles, une des trêves de la vaste paroisse d'Inver, *Father* Mac-Loone, dont nous étions les hôtes, nous faisait visiter, tout gonflé d'un juste orgueil, sa belle église neuve dont chaque pierre représentait l'obole d'une des « cabins » d'alentour. « Mais voici le plus beau », nous dit-il, en nous entraînant dehors, dans une partie du cimetière qui formait terrasse au flanc de la colline, avec, comme arrière-plan, les lointains argentés de la mer. Je vois encore le geste de ses deux bras ouverts comme pour étreindre sur sa poitrine ce sublime horizon, et, surtout, j'entends le ton d'extase avec lequel il s'écria : « *Fascinating!.... Fascinating!* »

***

Mesdames, Messieurs, c'est aussi le mot par lequel je voudrais conclure, en l'appliquant, non plus au paysage de Mountcharles seulement, mais à l'Irlande tout entière. Je n'en sais pas qui rende mieux la nuance spéciale d'émotion ressentie par le voyageur devant ce que j'appelais tantôt le « miracle irlandais ». Oui, le charme qui se dégage de cette terre a, en vérité, quelque chose de fascinant.

Et je m'aperçois que je ne vous ai pas assez marqué pour combien y contribue le ciel, le souple ciel d'occident, d'un bleu si riche et si profond, qu'animent les fresques changeantes des nuages, pareils à de la couleur en mouvement. Cette couleur, fréquemment, se fond en eau je l'avoue, mais, s'il est une contrée où il soit faux de dire : « ennuyeux comme la pluie », c'est l'Irlande. Imaginez, en effet, une pluie gaie, allègre, ailée, brillante comme une gaze qui retiendrait du soleil dans ses mailles ; une pluie tissée de lumière captive ; une pluie qui, au lieu de détremper les routes, les nettoie si proprement que les

pieds nus des filles de ces climats s'y peuvent poser sans se salir ; une pluie enfin qui semble avoir reçu pour consigne de baigner d'une fraîcheur unique le plus généreux des sangs et la plus verdoyante des patries : telle est la pluie irlandaise !

On racontait, au moyen âge, que les pèlerins qui avaient accompli le voyage de l'île sainte en gardaient le parfum dans leurs vêtements plusieurs années après leur retour. Comprenez que c'est un pays qui vous hante longtemps et dont la nostalgie vous reste à jamais. Je souhaiterais, Mesdames et Messieurs, vous avoir suggéré le désir d'en faire par vous-mêmes l'expérience, sans compter qu'une nation où les intérieurs les plus dépourvus du nécessaire sont invariablement décorés des effigies de Hoche et de Napoléon vaut bien, n'est-ce pas? qu'on s'intéresse à elle, non seulement chez les Français de Bretagne, mais chez les Français de Flandre.

Au milieu des applaudissements prolongés qui éclatent de toutes parts. M. Crepy, interprétant fidèlement les sentiments de l'auditoire, remercie chaleureusement le conteur délicat qu'est M. Le Braz de sa captivante description de l'Irlande. Il communique ensuite la dépêche par laquelle M. Eugène Delessert, retiré en Suisse depuis plusieurs années, se rappelle au souvenir de ses anciens collègues du Comité d'Etudes ; et prie M. Dupont, Secrétaire-Général, de donner lecture du rapport des travaux de l'année.

Mes chers Collègues,

Appelé par les fonctions de Secrétaire-Général, que m'ont confiées vos trop bienveillants suffrages, à prendre la parole en cette circonstance, je ne vous dissimulerai pas l'embarras que j'éprouve. Etranger par mes travaux ordinaires à ce qui constitue l'objet de ce rapport, je ne pourrai comme mes distingués prédécesseurs émailler cette revue de judicieuses observations et d'appréciations basées sur le savoir. Parfait profane en matière géographique, j'ai bien peur de ne pas remplir ma tâche d'une façon digne d'eux et digne de vous, et cependant je ne l'ai pas déclinée par un double sentiment qui, je l'espère, me vaudra votre indulgence : le respect pour une décision de mes Collègues du Comité, et le désir de ne pas imposer à un autre la charge qui m'incombe.

Ayant prononcé le mot de prédécesseur, je m'en voudrais de ne pas adresser ici un souvenir ému à la mémoire de celui dont plusieurs années de collaboration m'ont permis d'apprécier la haute érudition, le charme et la sûreté de

relations, et surtout l'incomparable, je serai tenté de dire l'excessive énergie au travail : j'ai nommé M. Henri Douxami.

Ma tâche toutefois se trouve singulièrement facilitée par les soins qu'apporte à ses fonctions l'Archiviste modèle qu'est M. Cantineau. Il ignore l'usage du pilon, aussi est-on certain de retrouver toujours et sans peine le document cherché.

J'ai à vous entretenir avant tout de nos conférences. La précédente revue annuelle s'est arrêtée au savant aperçu que M. Jean Brunhes, professeur au Collège de France, nous donna de la Géographie Humaine de la *Bosnie-Herzégovine* et de certaines causes peu connues de ce grave conflit Balkanique qui, ajouta aussi l'attrait de l'actualité, à la description du *Sandjak de Novi Bazar* par M. Vimard et à la communication que vous avez lue, en regrettant de ne l'avoir point entendue, de notre excellent Collègue, M. le Docteur Le Fort, sur les *Souvenirs d'une visite aux blessés Serbes et Bulgares*.

La vivante autant qu'habile Roumanie a fait l'objet de deux études écrites spécialement pour nous par MM. Georges Blondel et Bérindéi, deux de nos membres correspondants les plus fidèles.

Les événements balkaniques ne nous ont pas accaparés au point de ne pas apprécier à leur juste valeur la description de *Venise et de l'Adriatique* par M. Daniel Zolla, le parallèle de *Vienne et de Budapesth*, par M. de Keyser et les péripéties du voyage de M. Parmentier en *Norvège, aux îles Lofoten et à travers le Maëlström*. Si cette année l'empire d'Allemagne a été négligé, par contre, et c'était justice, *l'Alsace et les Alsaciens depuis 1870* ont été décrits avec une fidélité et un scrupule de la note juste que seul pouvait nous donner un enfant du pays : M. Jules Gay. L'Université de Lille, qui ne nous marchande jamais son concours, nous a valu encore le plaisir d'entendre M. Piquet nous dépeindre les beautés de son pays natal « *la Franche-Comté* ». Non moins que lui l'abbé Joseph Coupé nous a laissé l'impression d'aimer bien et de connaître mieux encore sa patrie, quand il nous a décrit avec enthousiasme les curiosités du *Val d'Amblève*. Mais je me garderai bien de médire des conférenciers qui parlent de leur petite patrie, parce que, s'ils sont tant soit peu observateurs, ils savent y découvrir comme M. Léon Berthaut dans *la Bretagne Mystérieuse*, et surtout M. Pierre Dubois dans la *Vallée de la Somme, ses hortillonnages, ses pêcheries, ses tourbières*, des particularités de Géographie humaine extrêmement intéressantes. N'allez pas conclure de ce que je viens de dire que les Picards ne connaissent bien que leur pays, M. Legrand en vous faisant passer *un An dans les Alpes*, vous a montré comment un Amiénois comprend les beautés des sites Alpestres et sait les reproduire sur l'écran en photographe aussi expert que M. Derache lorsqu'il nous a fait voir *les Gorges du Tarn*.

La crise Balkanique et les incidents de Saverne n'empêchent pas le Maroc d'être encore à l'ordre du jour, aussi avons-nous considéré comme une bonne

fortune d'entendre le capitaine Monganne du 43e nous faire le récit de ses campagnes dans *la Chaouïa* et, plus récemment, le capitaine Laurezac nous narrer, avec la fougue qui sied à un tirailleur algérien, ses *Souvenirs personnels de garnison et de guerre dans l'extrême sud Orano-Marocain*. L'établissement des français au Maroc sera œuvre de longue haleine, si l'on en juge par le peu d'empressement de nos compatriotes à s'établir aux colonies, qu'est venu déplorer à nouveau M. Jules Saurin l'apôtre du *Peuplement français en Tunisie*. Ce n'est cependant pas que nos possessions de l'Afrique du Nord manquent de charmes, si l'on s'en rapporte à la description très attachante que Mme Magali Boisnard nous a faite de *Biskra et des Oasis du Sahara*. M. Alfred Jacobson, familiarisé avec tout ce qui regarde notre Afrique Occidentale, nous a entretenus du *Sénégal, des grands travaux du port de Dakar, de l'Armée Noire et de la Vie indigène*. A la suite de M. de Gironcourt nous sommes allés *de l'Adrar au Cameroun à travers la Nigéria* et, en compagnie du R. P. Baeteman, nous avons étudié *le pays de Ménélik*, de feu Ménélik car il est bien mort cette fois, *ses habitations, ses cérémonies et ses coutumes*.

En allant de l'Ancien au Nouveau-Monde par une voie un peu détournée, *Une visite d'Automne aux Açores* avec M. François Herbette constitue une escale fort intéressante.

M. Demangeon, qui nous a quittés parce que la distinction de son mérite l'appelait sur un théâtre plus élevé, ne nous oublie pas plus que nous ne l'oublions, et chaque année veut bien nous réserver une de ces substantielles causeries dont il a le secret. Il nous a fait part cette fois des impressions recueillies au cours d'un voyage dans le *Far-West* en compagnie de notre excellent collègue M. Vacher qui nous a décrit *les steppes et les déserts des Etats-Unis*. Un même voyage nous valant deux conférenciers, c'est là un fait de fécondité assez rare pour être signalé et qu'on souhaiterait voir se reproduire plus souvent dans l'intérêt des auditeurs, et aussi de notre distingué Président pour qui la recherche des conférenciers n'est pas une mince besogne.

M. Vacher nous a conduits jusqu'à la côte du Pacifique, traversons-le par la pensée et nous arriverons en Chine pour y étudier avec le R. P. Lebbe : *le Mouvement des idées et des choses en ces quinze dernières années* et avec le R. P. de Maynard *la Révolution de 1911-1912 dans la province du Shensi*. M. Rivière nous a fait passer *deux ans au Siam* et M. Froment-Guieysse connaître les richesses de *Java*.

Avec Mme Bullock Workmann, l'ascensionniste célèbre, et son mari, nous avons atteint les hautes altitudes du *Glacier Rose* dans le Karakoram, et enfin avec le Dr Boutin nous avons voyagé en caravane du *Sinaï à Pétra*, aux confins de cette Turquie d'Asie où déjà surgissent des compétitions qui réservent encore de beaux jours aux diplomates et de beaux sujets d'actualité à nos conférenciers futurs.

A Roubaix je retrouve le capitaine Monganne, MM. de Gironcourt, de Keyser, Froment-Guieysse, Louis Rivière, Mme Magali-Boisnard, M. et Mme Workmann, enfin M. Maurice Legrand avec un sujet différent : *La Mer pittoresque*. Les Roubaisiens ont eu aussi leurs conférenciers à eux : Monseigneur Pharès leur a parlé du *Liban, des Maronites et de la France en Orient*. M. Le Goffic les a conduits *au pays de la mer, des calvaires et des pardons*. M. Gabriel Dauchot les a entretenus de *la Pologne Russe*, M. Lecarpentier du *Danemark* et, tout récemment, le Capitaine de vaisseau Amet et le Capitaine de frégate Malo-Lefebvre leur ont parlé de *notre marine de guerre et des obligations navales de la France*.

A Tourcoing nous retrouvons encore plusieurs noms signalés à Lille et à Roubaix, cela fait l'éloge des conférenciers qui se prodiguent ainsi : MM. Georges Parmentier, Froment-Guieysse, Pierre Dubois, le capitaine Lanrezac et M. de Keyser qui leur a enseigné : *l'Art de voyager*. Tourcoing a aussi des conférences non communes. C'est ainsi que M. Alfred Durand y a traité la question des *Etats Balkaniques et de la Turquie* et a expliqué *pourquoi les Turcs ont été battus*. M. Georges Pierre leur a montré *Paris pittoresque et historique*, le R. P. Chiffoleau a favorisé Tourcoing d'une communication sur *l'Egypte* et M. Santo-Semo du récit de sa *mission en Mésopotamie*.

Le Commission des Excursions, qui met tout en œuvre pour soutenir une concurrence qui se manifeste sous des formes toujours nouvelles, a enregistré cette année des succès qui n'en sont que plus flatteurs.

Les visites d'établissements industriels ont fait prime. MM. de Jaeghere et Forest ont montré à quelques personnes l'installation très moderne de la brasserie Mulle à Lannoy. MM. O. et G. Godin ont présidé à la descente de 51 visiteurs dans les fosses de la Compagnie des Mines de Dourges qui, est-il besoin de l'ajouter, a réservé à nos sociétaires le plus somptueux accueil. Toujours MM. Godin ont bravé la chaleur d'une des plus chaudes journées de la saison, pour aller trouver une température plus élevée encore à la Manufacture des glaces et verres spéciaux de Boussois, et aux remarquables ateliers de Constructions électriques du Nord et de l'Est à Jeumont.

Ce sont encore ces mêmes organisateurs, dont le dévouement peut être cité en exemple, qui clôturèrent la série de nos excursions en visitant le 13 novembre, avec 25 personnes, la Sucrerie Centrale de Cambrai à Escaudœuvres.

M. de Jaeghere, en vaillant chef toujours sur la brèche, a conduit dix personnes visiter une fabrique de carreaux céramiques à Landrecies, assister à la transformation du petit lait en galalithe, puis leur a fait regagner le train après une grande randonnée en forêt de Mormal. Plus près de nous la Savonnerie Maubert ouvrait ses portes à plus de 60 visiteurs dirigés par

MM. Meyer et Pouchain, et l'Ecole Nationale des Arts et Métiers à 46 personnes conduites par MM. Godin et Cantineau.

N'allez pas croire cependant que la partie artistique et la partie pittoresque aient été négligées. MM. de Jaeghere et Paul Crepy ont montré à 42 de nos sociétaires les curiosités trop peu connues de l'Hospice Général et de l'Hospice Comtesse. Notre nouveau théâtre a été visité de fond en comble par un groupe de cent personnes mené par M. de Jaeghere et un de ses collègues. Avec les mêmes guides 27 de nos membres, justement confiants dans l'orgueilleuse devise : « on peut marcher les Tournaisiens sont là », se sont rendus le 13 juillet au tournoi donné dans le joli cadre de la Grand'Place de Tournai et n'ont pas été trompés dans leur attente. Les villes d'art de Belgique exercent toujours un attrait particulier, c'est ainsi que Bruges, qui figurait encore à notre programme, a été visité sous la conduite de MM. Laroche et Paul Crepy, par 12 excursionnistes qui se sont rendus compte qu'une journée ne suffisait pas à en voir les beautés. M. Boussemart a mené seul une caravane de 12 personnes, heureuses d'échapper à la grande foule des fêtes de Lille en allant passer les journées des 1er et 2 juin à Laon, Coucy-le-Château et Reims. C'est avec non moins de succès que M. Sailly et son lieutenant, favorisés par un temps à souhait, ont montré les merveilles et fait goûter le charme de Chantilly, Coye, Compiègne, Vieux-Moulin et Pierrefonds, à 11 de nos fidèles.

Enfin les lauréats du Prix Danel ont fait sous la conduite de MM. Schotsmans et Dupont une promenade à Gravelines.

Craignant d'avoir déjà abusé de la part qui m'est réservée dans le programme si chargé de cette séance, je ne vous dirai des concours qu'une seule chose, c'est qu'en 1913, 239 concurrents se sont disputé les lauriers, soit 70 de plus qu'en 1912 ; cette progression se passe de commentaires et témoigne à elle seule du succès croissant de nos concours. Trois monographies, dont M. le Président vient de vous entretenir, ont été récompensées et de larges emprunts y seront faits pour notre bulletin qui présentera ainsi un attrait particulier pour le lecteur. Malheureusement trop rares sont les membres de notre société qui, comme MM. Le Fort, Blondel, Bérindei, nous consacrent des articles, et permettez-moi aussi petit plaidoyer pro domo; de déplorer que, faute de narrateurs, le souvenir des excursions ne soit pas plus souvent consigné dans notre revue.

Comme vous le voyez par ce rapide examen, dans toutes les sections qui se partagent nos travaux, le zèle que vous avez coutume d'y trouver ne s'est point ralenti. Notre société, instituée pour encourager la science géographique, la développer et la faire aimer dans nos contrées flamandes, peut se rendre cette justice que, depuis bientôt un tiers de siècle, elle n'a pas un seul instant failli à cette belle mission.

M. O. Godin, Président de la Commission des concours, donne ensuite la lecture du palmarès.

PALMARÈS DES CONCOURS DE GÉOGRAPHIE

Des 1er et 19 Juin 1913.

JEUNES GENS.

PRIX PAUL CREPY.

BOURSE DE VOYAGE D'UNE VALEUR DE 500 FRANCS

M. Belle (Maurice), étudiant à la Faculté catholique des Lettres
Les Alpes du Dauphiné.

Géographie historique du Nord et du Pas-de-Calais.

Prix de 500 francs accordé à M. l'Abbé Henri Dumez, de Tourcoing, pour son travail sur l'*Histoire du christianisme dans le Nord et le Pas-de-Calais depuis les origines jusqu'en 1559.*

Monographies communales et études géographiques concernant les départements du Nord et du Pas-de-Calais.

Prix de 250 fr. accordé à M. Maurice Naert, Professeur à l'École primaire Supérieure de Calais, pour sa monographie *du Pays de Licques.*

Prix de 250 fr. accordé à M. Laude, étudiant à la Faculté des Lettres, pour son travail sur *l'influence de la région minière sur les cultures, les modes de culture et la population de la région de St-Pol.*

PRIX ERNEST NICOLLE.

Bourse de voyage en Angleterre d'une valeur de 360 francs, réservée aux Élèves de l'École supérieure pratique de Commerce et d'Industrie.

M. Etévé (Charles), élève classé le premier aux examens de sortie.

Enseignement secondaire.

1re SÉRIE. — GÉOGRAPHIE ÉCONOMIQUE DES ILES BRITANNIQUES, DE L'EMPIRE BRITANNIQUE ET DES ÉTATS-UNIS.

Sujet : *L'industrie anglaise : Ses rapports avec les conditions naturelles ; son évolution au cours du XIXe siècle ; son influence sur la répartition de la population.*

1er Prix *Médaille de vermeil offerte par* M. GODIN.

	M. Flajollet (Jean),	Institution N.-D. des Victoires, Roubaix.
2e Prix	MM. Leborgne (Raymond)	Lycée Faidherbe.
ex-æquo	Deleuze (René),	id.
Accessit	Leurent (Antoine),	Institution N.-D. des Victoires, Roubaix.

2e Série. — La géographie physique de la France : topographie, climat et végétation, cours d'eau de la France ; les régions naturelles de la France.

Sujet : *Comparez entre eux au point de vue de leurs régimes la Seine, la Loire, la Garonne et le Rhône.*

2e Prix *ex-æquo*	MM.	Flajollet (Albert),	Institution N.-Dame des Victoires, Roubaix.
		Bettremieux (Pierre),	id.

3e Série. — L'écorce terrestre, les modifications que lui font subir les agents atmosphériques, les eaux courantes et souterraines, les eaux marines, les volcans.

Sujet : *Montrez par des exemples comment la mer construit et comment la mer détruit sur le bord du continent.*

1er Prix	MM.	Leurent (Stanislas),	Institution du Sacré-Cœur, Tourcoing.
2e —		Schricke (Pierre),	Lycée Faidherbe.
1er Accessit		Smagghe (Georges),	id.
2e —		Duthoit (Albert),	Lycée de Tourcoing.
3e —		Toulemonde (Jean),	Institution N.-D. des Victoires, Roubaix.
4e —		Lefebvre (Paul),	id.

4e Série. — La Méditerranée et les pays méditerranéens.

Sujet : *La Tunisie.*

1er Prix	MM.	Jochyms (Jules),	Lycée Faidherbe.
1er Accessit		Lefebvre (René),	Lycée de Tourcoing.
2e —		Dassonville (Jean),	id.

Enseignement primaire supérieur.

1re Série. — Le Monde moins l'Europe.

Sujet : *Le Canada.*

Prix d'honneur offert par M. le Ministre des Colonies.

Prix Léonard Danel. Voyage à la mer	1er Prix	MM.	Cléret (Philibert),	Ecole primre Supre d'Haubourdin.
	2e —		Proneau (Roger),	id.
	Accessit		Hemery (Maurice),	id.

2e Série. — L'Europe moins la France.

Sujet : *L'Italie.*

Prix d'honneur offert par M. le Ministre de l'Instruction publique.

Prix Leonard Danel. Voyage à la mer.	1er Prix.	MM.	Laustrebecq (Ivan),	École prre supre de Fournes.
	2e —		André (Daniel),	Institut Colbert, Tourcoing.
	1er Accessit *ex-æquo.*		Boulet (Claude),	École prre supre de Fournes.
			Toulemonde (Désiré)	Institut Colbert, Tourcoing.
	2e Accessit *ex-æquo.*		Bouchez (Jean),	id.
			Thilliez (François),	École prre supre d'Haubourdin.
	3e Accessit *ex-æquo.*		D'heygère (Désiré),	Institut Colbert, Tourcoing.
			Fermantel (Louis),	id.

3e Série. — Les principaux aspects du globe. — La France.

Sujet : *Les principaux ports de la France.*

Prix d'honneur offert par M. le Ministre de l'Instruction publique.

Prix Léonard Danel. Voyage à la mer.	1er Prix	MM.	Leconte (Albert),	Institut Colbert, Tourcoing.
	2e Prix		Gerède (Jean),	id.
	Accessit *ex-æquo*		Wullens (Etienne),	id.
			Bruneel (Robert),	id.

Enseignement primaire élémentaire.

1re Série. — Géographie physique et politique de l'Europe, moins la France.

Sujet : *La Belgique.*

Prix d'honneur offert par M. le Ministre du Commerce et de l'Industrie.

Prix Leonard Danel Voyage à la mer.	1er Prix	MM. Gruet (Jean),	École primre supre de Fourmies.
	2e —	Barbry (Marcel),	id.
	1er Accessit	Catteau (Pierre),	id.
	2e —	Desbonnet (Jean),	id.

2e Série. — La France. — Le Département du Nord.

Sujet : *Les industries du département du Nord.*

2e Prix	MM. Lempereur (Cyrille),	École de la rue Ternaux, Roubaix.
1er Accessit	Absen (Adolphe),	id.
2e Accessit *ex-æquo.*	Vivrat (Raymond),	id.
	Hebben (Lucien),	id.
	Lhoest (Thomas),	id.

JEUNES FILLES.

Enseignement secondaire.

1re Série. — Géographie économique de la France, de l'Empire russe, de la Chine et du Japon.

Sujet : *Le Japon.*

1er Prix (*Médaille Parnot*).	Melle Lephay (Jeanne).	Lycée Fénelon, Lille.
2e Prix	MMelles Prot (Marcelle),	Collège de jeunes filles, Roubaix.
1er Accessit	Bay (Jeanne),	id.
2e Accessit *ex-æquo.*	Vautrin (Marie),	Lycée Fénelon, Lille.
	Désormais (Suzanne),	id.

2e Série. — La population du globe. — L'homme et la nature. Grands traits de la géographie économique du globe.

Sujet : *Les principaux pays producteurs de blé.*

1er Prix (*Médaille Parnot*).	Melle Leclercq (Roseline),	Lycée Fénelon, Lille.
2e Prix	MMelles Tellier (Andrée),	Collège de jeunes filles, Roubaix.
Accessit	Delmotte (Marcelle),	id.

3e Série. — Les Colonies françaises.

Sujet : *L'Afrique Occidentale française.*

Prix d'honneur offert par M. le Ministre du Commerce et de l'Industrie.

1er Prix *Médaille de vermeil offerte par* M. Droulers.

	Melle Selosse (Cécile),	Collège de jeunes filles, Roubaix.
2e Prix *ex-æquo.*	MMelles Mouton (Juliette),	id.
	Caillet (Charlotte),	id.
Accessit	Cailleaux (Claire),	id.

4e Série. — L'Europe.

Sujet : *Les Alpes.*

1er Prix (*Médaille Parnot*).	Mlle	Daumont (Suzanne),	Collège de jeunes filles, Roubaix.
2e Prix	MMlles	Boulanger (Denise),	id.
1er Accessit.		Gay (Suzanne),	id.
2e —		Degraeve (Agnès),	id.
3e Accessit *ex-æquo.*		Huisman (Denise)	id.
		Haas (Claire),	id.

Enseignement primaire supérieur

1re Série. — Le Monde moins l'Europe.

Sujet : *Le Canada.*

Prix d'honneur offert par M. le Ministre de l'Instruction publique.

1er Prix	MMelles	Martin (Hélène),	Institut Sévigné, Tourcoing.
2e Prix *ex-æquo.*		Lemaire (Marguerite),	id.
		Florquin (Adrienne),	id.
1er Accessit		Graveel (Camille),	École Jean Macé.
2e —		Collot (Jeanne),	id.
3e —		Elchardus (Yvonne),	Institut Sévigné, Tourcoing.

2e Série. — L'Europe moins la France.

Sujet : *L'Italie.*

Prix d'honneur offert par M. le Ministre de l'Instruction publique.

1er Prix	MMlles	Vanderplassche (Madeleine),	Institut Sévigné, Tourcoing.
2e Prix *ex-æquo*		Devos (Jeanne),	École Jean Macé.
		Chrétien (Marthe),	id.
1er Accessit		Delepoulle (Marthe)	Institut Sévigné, Tourcoing.
2e —		Durant (Odette).	École Jean Macé.
3e —		Proost (Suzanne),	id.
4e —		Thiérie (Claire),	id.
5e —		Payot (Jeanne),	id.

3e Série. — Les principaux aspects du globe. — La France.

Sujet : *Les principaux ports de la France.*

1er Prix	MMelles	Vromant (Berthe),	École Jean Macé.
2e Prix *ex-æquo*		Delmotte (Lucienne),	Institut Sévigné, Tourcoing.
		Brocart (Suzanne),	École Jean Macé
1er Accessit		Vandebuque (Alice),	Institut Sévigné, Tourcoing.
2e —		Eckhout (Berthe),	École Jean Macé.
3e —		Kœnig (Marguerite),	Institut Sévigné, Tourcoing.
4e —		Rodenbach (Simone),	École Jean Macé.
5e —		Puissant (Agnès),	Institut Sévigné, Tourcoing.

Enseignement primaire élémentaire.

2e Série. — La France. — Le Département du Nord.

Sujet : *Les industries du département du Nord.*

1er Prix (*Médaille Parnot*).	Melle	Deltour (Laurence),	École Pasteur, Lille.
2e Prix	MMelles	Marat (Juliette),	École communale de Wicres.
3e —		Cacheux (Madeleine),	École de Mme de Stael, Lille.
1er Accessit		Lufuma (Eugénie),	École Pasteur, Lille.
2e —		Dinouard (Marcelle),	École de Mme de Stael, Lille.
3e —		Marcel (Suzanne).	id.

MONOGRAPHIE

INFLUENCE DE LA RÉGION MINIÈRE

SUR

les Cultures, les Modes de Culture et la Population

DE LA RÉGION DE SAINT-POL

Par M. F. LAUDE,

Etudiant à la Faculté des Lettres de Lille.

(*Suite*).

L'ÉLEVAGE.

Les pâtures et les prairies artificielles. — L'argile à silex ou plutôt le limon argileux qui constitue la majeure partie des terres de la région de St-Pol, conserve pendant un assez long temps l'humidité qu'elle a reçue. Elle constitue donc, ainsi que nous l'avons dit plus haut, un terrain tout à fait favorable à la croissance des plantes herbacées dont les racines peu profondes ne peuvent utiliser que l'eau restée dans la couche superficielle du sol. Les pâtures qui sont presque inconnues dans les pays limoneux sont au contraire la règle dans la région que nous étudions. Il faut d'ailleurs faire une distinction parmi les pâtures. il en est en effet de deux sortes : les unes sont entourées de haies vives et d'arbres, elles sont plantées de pommiers, de poiriers ou d'autres arbres fruitiers. Ce sont celles qui donnent aux villages artésiens leur aspect si caractéristique de petits bosquets isolés au milieu de la plaine. Ce sont les pâtures les plus anciennes. Il en est d'autres qui sont entourées de ronces artificielles et ne sont ordinairement pas plantées d'arbres. Tandis que les premières forment une ceinture tout autour du village, celles-ci s'étendent au hasard. de ci de là. quelquefois même à une certaine distance de l'agglomération. mais toujours près des chemins ou des routes. Ce sont

des champs autrefois mis en culture où l'on a semé de l'herbe et qu'on a ensuite entourés d'une clôture artificielle. Cette création de pâtures que l'on constate dans presque tous les villages de la région de St-Pol est relativement récente. Les plus vieilles de ces prairies datent à peine d'une vingtaine d'années. Il semble même que l'on ne soit encore qu'au commencement d'une évolution capitale dans les pratiques agricoles de la région. Chaque année, les cultivateurs créent de nouvelles pâtures, diminuant ainsi de plus en plus l'étendue ensemencée en céréales. Depuis 20 ans cette augmentation de la superficie occupée par l'herbe est de 1/5 en moyenne ; dans certains villages elle atteint même la proportion de 1/4.

Mais ce n'est pas là le seul fait intéressant à constater. L'exploitation elle-même a évolué. Autrefois la pâture était considérée comme une terre qui devait produire de l'herbe sans demander d'autres soins que ceux d'élaguer les arbres et les haies et de remplacer les ronces artificielles brisées. Il en est tout autrement maintenant. Nombreuses sont à l'heure actuelle les fermes qui possèdent de vastes citernes où vient s'accumuler le purin sorti des étables. Au lieu de le laisser se répandre dans les rues ou dans les mares, les cultivateurs intelligents en arrosent leurs prairies.

Certains poussent même plus loin encore le souci de l'aménagement du sol : ils sèment des engrais chimiques, ils répandent même quelquefois de la marne. Il est juste de remarquer que ces pratiques sont encore peu développées ; mais l'emploi du purin est à peu près général à l'heure actuelle. En un mot, les agriculteurs tendent de plus en plus à exploiter leurs pâtures d'une manière intensive en quelque sorte.

Cette augmentation des pâturages suppose nécessairement un accroissement du nombre des bestiaux. Or si les animaux ont ainsi une nourriture abondante au printemps et pendant l'été, il n'en est pas de même pendant l'hiver ; d'où la nécessité de prairies artificielles qui leur fourniront le foin dont ils ont besoin pendant la mauvaise saison. Ces prairies ont suivi la même progression que les pâtures naturelles, et les chiffres donnés plus haut sont également valables pour elles. Cependant on les voit dans certains villages, comme Monts-en-Ternois par exemple, diminuer d'étendue au profit des autres. Ce fait qui peut à première vue sembler étrange mérite une explication. Les prairies artificielles ne servent pas seulement à produire le foin nécessaire au bétail pendant l'hiver ; lorsque la première coupe a été enlevée, le regain sert de pâturage aux bêtes à cornes. Il est en effet bien rare qu'un cultivateur possède assez de pâtures pour nourrir tous ses animaux pendant la belle saison, il est par là même souvent obligé de sacrifier la seconde coupe des trèfles, luzernes ou sainfoins. On procède donc de la manière suivante : on attache les bestiaux dans les champs à une chaîne fixée à un long piquet de fer enfoncé dans le sol et trois fois par jour, il faut venir avancer le piquet de quelques pas. Lorsque ce sont des vaches

laitières que l'on a ainsi « mises au piquet » il faut les traire et rapporter le lait à la ferme qui peut quelquefois être distante d'un ou deux kilomètres. Lorsque les cultivateurs sont occupés dans un champ voisin de celui où sont parqués leurs bestiaux ce n'est que demi-mal. Mais il arrive souvent que les

Carte 8. — FOURRAGES.

 Régions qui font un important commerce de fourrages expédiés dans la région minière et dans le Nord.

champs se trouvent aux deux extrémités opposées du terroir et ce sont alors des distances de 3 à 4 kilomètres qu'ont à parcourir les paysans après le travail de leur journée. On comprend tout ce qu'une telle pratique a de fatiguant. Aussi certains cultivateurs ont-ils pensé à ne mettre en prairies

artificielles que l'étendue de terres strictement nécessaire à la production du foin et à créer des pâtures. En effet la pâture peut être faite n'importe où, pourvu qu'elle soit accessible par un chemin, son emplacement est fixé une fois pour toutes, tandis que la situation des prairies artificielles varie chaque année avec l'assolement. Enfin lorsqu'on met des veaux dans les pâtures, il est inutile de se déranger pour leur donner à manger ; si ce sont des vaches laitières, on ne doit rapporter le lait à la ferme que très rarement, car bien souvent on rentre les bêtes le soir à l'étable. D'où une économie très appréciable de temps et de travail.

Mais ce n'est encore qu'une tendance qui commence à se manifester dans quelques régions seulement, et il n'en reste pas moins que la culture des fourrages s'étend de plus en plus. Certains villages en produisent même une telle quantité que les agriculteurs trouvent très avantageux de les vendre (voir carte 8). Les environs d'Houvin en particulier en font un véritable commerce. Il y a toujours en gare de Petit-Houvin 2 ou 3 wagons de foin ou de paille, quelquefois davantage. Dans les autres parties de la région de St-Pol, ce commerce ne se fait que par intermittence. Les cultivateurs ne vendent de fourrages que lorsque la récolte a été exceptionnellement bonne et encore n'est-ce pas tant du foin que des gerbes battues ou non battues d'hivernage qu'ils vendent (1). Les acheteurs viennent de Boulogne, Lille, Tourcoing, mais surtout de Béthune, Bruay et Lens. A Petit-Houvin, plus de la moitié des wagons de foin ou de paille vendus annuellement est expédiée dans la région minière. Il ne semble pourtant pas que ce soit à la production des fourrages pour la vente que s'attachent les cultivateurs saint-polois ; ils préfèrent de beaucoup les utiliser en vue de l'élevage. C'est surtout en faveur d'un développement de plus en plus considérable de cette pratique que s'est fait sentir l'influence de la région minière. Une étude un peu détaillée de chaque mode d'élevage va nous montrer jusqu'à quel point cette influence est saisissable.

L'ÉLEVAGE DU CHEVAL. — Les pays où il est pratiqué ne sont pas très nombreux dans le Nord de la France, et la région de St-Pol compte précisément parmi celles où il est le plus répandu et cela depuis une époque très ancienne. Si l'on examine la carte 9, on remarquera que le cheval est élevé principalement au S.W. d'une ligne qui irait d'Azincourt à Sus-St-Léger En dehors de cette zone, il n'existe que quelques petits points isolés comme Rocourt-St-Laurent, Marquay, Bailleul-aux-Cornailles, Tilloy-les-Hermaville, Aubigny. Nous ne voyons pas comment il est possible d'expliquer la localisation

---

(1) L' « hivernage » est un mélange de seigle, de vesce ou de pois et quelquefois de lentillon d'hiver.

de cette pratique dans ces derniers villages, ou plus exactement, il paraît difficile de trouver une raison au fait que l'élevage du cheval développé dans certaines parties de la région de St-Pol ne l'est pas dans d'autres. Peut-être pourrait-on faire intervenir pour certaines localités, comme Blangerval



Carte 9. — ÉLEVAGE DES CHEVAUX.

Régions où cet élevage est généralement pratiqué.

par exemple et ses environs, la présence d'un terroir formé de terres en pente relativement difficiles à cultiver et par suite plus propres au pâturage qu'aux cultures. Au fur et à mesure que l'on descend la Canche, on remarque en effet que le relief devient plus compliqué, les vallées sèches deviennent

plus nombreuses, plus profondes, la surface aisément cultivable du plateau diminue par là même. Si dans ces régions l'élevage du cheval s'explique aisément, il n'en est plus de même lorsque l'on passe sur la rive gauche de la Canche. La zone qui s'étend de Vacqueriette à Bonnières par Rougefay, Vacquerie-le-Boucq et Fortel n'apparaît nullement comme plus propre à cette pratique que celle de Monts-en-Ternois ou de Maizières par exemple.

Il paraît tout à fait vraisemblable que l'élevage du cheval est une industrie qui a été jadis sans cesse en progressant hors des limites du Boulonnais. Elle a d'abord trouvé dans la région située au confluent de la Ternoise et de la Canche un sol qui permettait aux agriculteurs de s'y livrer avec quelque espérance de profits. De là, elle a probablement gagné de proche en proche en suivant la vallée de la Canche et a ainsi atteint le degré de développement auquel nous la voyons arrivée à l'heure actuelle. C'est une habitude très ancienne que l'on trouvait déjà au XVIIIe siècle dans les régions où on la rencontre maintenant. Autant qu'il est possible d'en juger, elle n'a plus progressé depuis lors. Elle se trouve en effet en concurrence avec des pratiques plus rémunératrices : l'élevage des bêtes à cornes et des porcs. En outre, la région minière n'a eu et ne peut avoir sur elle qu'une influence médiocre. Le Boulonnais constitue un marché trop important pour que les pays qui ne se sont pas spécialisés dans la même industrie. puissent rivaliser avec lui. C'est lui principalement qui fournit les chevaux dont a besoin la région minière ; aussi dans le pays saint-polois n'y-a-t-il que les villages voisins des mines, comme Rocourt-St-Laurent, Marquay etc.. qui y vendent directement leurs produits. Peut-être est-ce cette proximité même qui a fait se développer l'élevage du cheval dans ces localités.

Dans la zone Sud les animaux sont menés à St-Pol d'où ils sont vendus soit aux cultivateurs voisins, soit dans les villes du Nord ou les mines. Mais la plus grande partie .des chevaux est vendue au marché de Fruges où viennent d'ordinaire les acheter des marchands flamands qui les font ensuite passer en Allemagne. La vente se fait soit directement. soit par intermédiaires.

En résumé, sur ce point il est impossible de découvrir une influence bien nette de la région minière. Trouvant toujours ailleurs la quantité d'animaux nécessaire à ses besoins, elle ne constitue pas pour la région de St-Pol un marché susceptible de pousser les cultivateurs à abandonner certaines pratiques pour s'adonner de préférence à l'élevage du cheval.

L'ÉLEVAGE DES BÊTES A CORNES. — C'est le bétail à cornes qui. bien plus que le cheval, est l'objet de tous les soins des agriculteurs saint-polois. « On gagne plus avec la cour qu'avec les champs » disent communément les cultivateurs. C'est en vue d'augmenter toujours le nombre des vaches que l'on

accroît les pâtures et les prairies artificielles dans les proportions que nous avons vues plus haut.

L'élevage des bêtes à cornes peut se faire en vue de plusieurs productions : la viande, le lait, l'élevage et l'engraissement des veaux.

Jusqu'ici, il ne semble pas que la production de la viande ait attiré particulièrement les cultivateurs de la région de St-Pol. Sans doute cette pratique n'est pas totalement inconnue et il n'est guère de village où de temps en temps un agriculteur n'engraisse une vache, mais les quelques bêtes engraissées dans le pays sont bien loin de suffire à la consommation. Aussi constate-t-on ce fait quelque peu paradoxal : la région de St-Pol, pays d'élevage de bêtes à cornes, est obligée d'acheter au dehors et particulièrement en Normandie les animaux de boucherie dont elle a besoin.

Ce fait est cependant tout naturel, il n'est que la conséquence des pratiques agricoles usitées. Nous avons vu que la culture de la betterave sucrière était encore loin d'être répandue sur tout le pays. Or la betterave fournit des pulpes qui constituent pour les bêtes à cornes une nourriture très forte. Les cultivateurs n'ont donc pour nourrir leurs bestiaux que les fourrages qu'ils ont récoltés et les tourteaux qu'ils doivent acheter. Enfin la race du pays, bien qu'elle ait été améliorée par des croisements avec d'autres races, n'est pas capable de s'engraisser dans les prés. Il lui faut une nourriture abondante et forte qui, nous venons de le voir, fait ordinairement défaut aux agriculteurs.

Ce sont donc les autres pratiques : production du lait, élevage et engraissement des veaux qni sont surtout en usage. Les fermes de la région de St-Pol se distinguent de celles d'autres régions, comme celle de Bapaume par exemple, par le nombre considérable de bêtes à cornes qu'elles renferment. Dans chaque exploitation agricole, il y a au moins 5 vaches ou veaux pour 1 cheval. Il arrive souvent même que dans les grandes fermes la proportion soit encore plus forte. Dans les environs de Bapaume au contraire il n'est pas rare de voir une ferme employant 2 chevaux ne pas avoir plus de bestiaux qu'une ferme saint-poloise n'employant qu'un cheval.

Les cultivateurs conservent leurs vaches jusqu'à ce qu'elles leur aient donné 3 ou 4 veaux, puis ils les vendent. C'est ici que nous commençons à saisir d'une façon très nette l'influence de la région minière. Cette dernière n'est pas un pays d'élevage. Il lui faut cependant des bêtes à cornes pour produire le lait et la viande nécessaires à la consommation de l'énorme agglomération humaine qui la couvre. C'est de la région de St-Pol qu'elle tire presque tous les animaux dont elle a besoin. Les laitiers achètent les vaches saint-poloises et les gardent à l'étable où il les nourrissent de pulpes, de déchets de brasseries, de tourteaux et où elles engraissent. Les cultivateurs saint-polois les plus voisins des mines (voir carte 10) se rendent d'ordinaire au marché de Pernes où les laitiers de Lens, Béthune et des environs leur achètent directement leurs bêtes. Partout ailleurs les paysans conduisent leurs

vaches aux marchés de St-Pol et surtout d'Arras. Il paraît que les plus belles vont toujours à ce dernier marché, tandis qu'il n'y a que des rebuts à St-Pol. D'autres fois les bestiaux sont vendus à des marchands qui vont de village en village. Dans ce cas les cultivateurs se contentent de mener au domicile des



Carte 10. — ÉLEVAGE DES VACHES.

Régions où les cultivateurs vendent quelquefois leurs bêtes directement dans la région minière.

Régions où les vaches sont vendues à des intermédiaires.

marchands les bêtes vendues. Mais quelle que soit la pratique suivie, les animaux sont peu à peu poussés de main en main jusqu'à ce qu'ils arrivent chez deux ou trois gros marchands des environs d'Arras. De cette ville les

vaches sont envoyées aux laitiers de la région minière et même quelquefois des environs de Lille, une partie est aussi envoyée dans les environs de Paris.



Carte 11. — BEURRE ET ŒUFS.

Régions où ces produits sont vendus directement dans les mines.

Régions où des marchands de la région minière et du Nord viennent acheter le beurre et les œufs dans les marchés.

Régions où ces produits sont vendus par intermédiaires soit dans les régions précédentes, soit en Angleterre.

Mais avant d'en arriver là, les bêtes à cornes ont produit du lait qui a servi à la fabrication du beurre. Grâce à la grande quantité de vaches élevées,

chaque ferme produit beaucoup plus de beurre qu'il n'est nécessaire à sa consommation. Les agglomérations urbaines ne sont pas assez nombreuses ni surtout assez importantes pour constituer un débouché toujours assuré. Ce débouché est fourni par la région minière qui tire de la région de St-Pol la plus grande partie du beurre et des œufs qu'elle consomme. Ces denrées sont en quelque sorte accaparées par les marchands des mines et il est curieux de voir les jours de marché, à Pernes ou à St-Pol, ces marchands encombrer les gares de leurs vastes paniers vides qu'ils rapporteront le soir remplis d'œufs et de beurre.

Au Nord, la proximité permet aux cultivateurs de se rendre dans les marchés miniers comme Bruay, Auchel, Houdain où a lieu alors la vente directe (voir carte 11).

Plus au Sud, cette pratique n'est plus possible et seuls les gros agriculteurs peuvent encore vendre directement, parce que leurs produits sont assez considérables pour pouvoir être expédiés par voie ferrée. Les autres se rendent dans les bourgs où se tiennent une fois par semaine les marchés ; là des « cueilleuses » achètent le beurre et les œufs. Ces « cueilleuses » sont ou bien des marchandes des mines ou plus souvent des intermédiaires entre le producteur et le marchand minier. Dans certaines localités, sont établis ce que l'on appelle des « coconniers » qui vont de village en village acheter les denrées des cultivateurs. Ils expédient ensuite ces produits dans la région minière, quelquefois même plus loin, à Don-Sainghin, à Lille.

Enfin à l'Ouest du pays saint-polois s'étend une zone de transition en quelque sorte qui est soumise à deux influences : celle des mines toutes proches et celle de l'Angleterre avec laquelle elle est en communication facile par la ligne de St-Pol à Boulogne. Ici, il ne peut bien entendu être question de vente directe. Malgré la concurrence que lui fait le marché anglais, c'est encore le bassin houiller qui l'emporte de beaucoup.

L'élevage et l'engraissement des veaux. — Nous n'avons vu jusqu'ici qu'un des usages les plus fréquents du lait : la fabrication du beurre. Il en est un autre, bien moins répandu sans doute, mais qui acquiert cependant dans certaines régions une importance qui mérite de retenir notre attention : c'est celui de l'engraissement des veaux.

La carte 12 nous montre que la zone où cette industrie est pratiquée n'est pas très étendue. Elle ne se trouve qu'en bordure de la région minière, autour du nœud de voies ferrées qui rayonnent à partir de St-Pol, elle s'étend également un peu le long de la ligne St-Pol-Arras. Ailleurs il n'y a guère qu'un ou deux cultivateurs par village qui engraissent des veaux et bien souvent ils préfèrent vendre les jeunes taureaux pour ne conserver que les génisses qu'ils élèvent Il semble même que la zone d'engraissement ne s'accroisse pas en étendue, ce serait plutôt une tendance à la diminution qu'il

faudrait constater. Dans certaines localités, comme Bermicourt, les agriculteurs sont prêts à abandonner cette pratique pour se livrer à l'engraissement du porc. La raison de cette transformation des habitudes ne doit pas être cherchée dans ce fait que les débouchés se font de plus en plus rares. Les



Carte 12. — ENGRAISSEMENT DES VEAUX.

Régions où cette pratique est très développée.

éleveurs trouvent au contraire toujours à écouler facilement leurs produits soit dans la région minière, soit sur le marché d'Arras, soit chez les bouchers de Lille et de Tourcoing. Mais l'engraissement des veaux présente un certain nombre d'inconvénients qui, aux yeux de certains cultivateurs, ne sont pas

suffisamment compensés par les avantages que l'on peut espérer retirer de la vente grâce au prix sans cesse croissant de la viande.

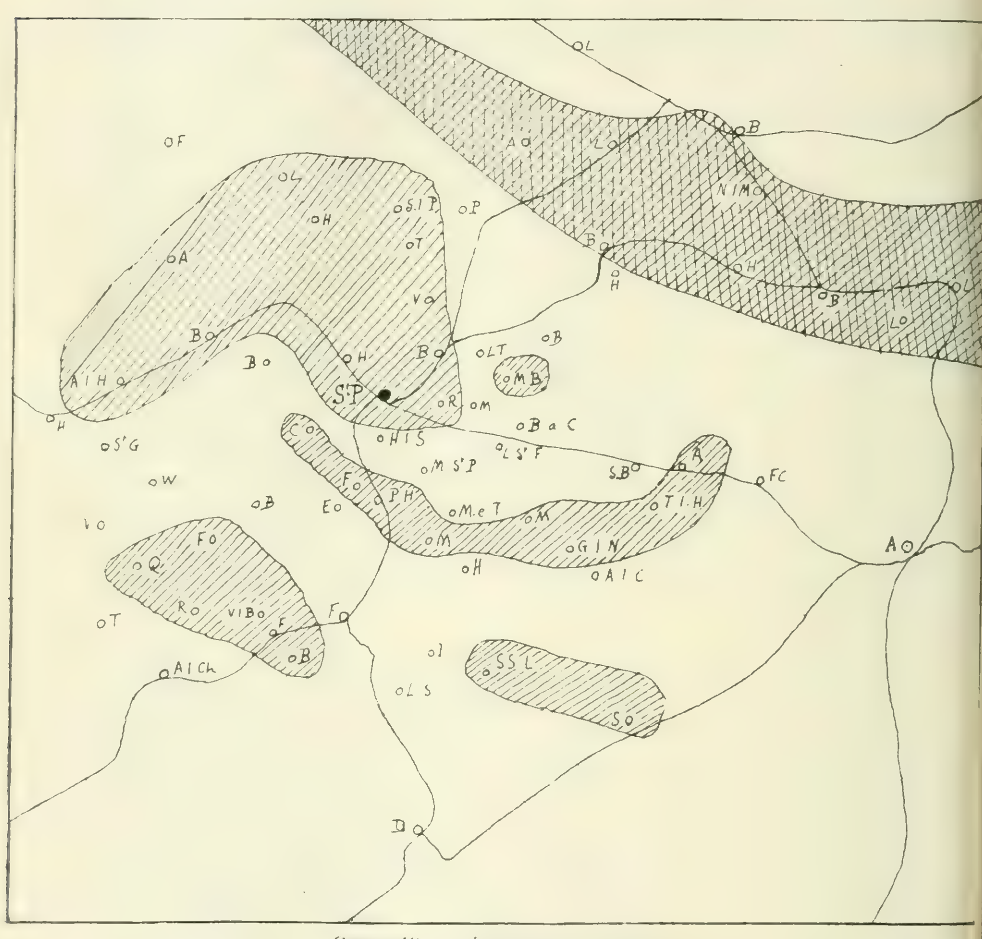
C'est qu'en effet pour devenir gras, le veau doit absorber une quantité considérable de lait, à tel point qu'une seule vache ne peut d'ordinaire y suffire. C'est donc par là même une diminution appréciable dans la production du beurre. On objectera qu'elle est compensée par le produit de la vente de l'animal gras. Peut-être, mais le veau à l'engrais est un animal très délicat, auquel il faut donner une nourriture soigneusement dosée. Or cela est très difficile dans les grandes exploitations où tout le travail est fait par des domestiques plus ou moins expérimentés et consciencieux et où les maîtres n'ont pas toujours le temps d'exercer une surveillance indispensable. En outre, comme le veau doit boire le lait pur, on est privé du lait écrémé et du lait battu dont se contentent fort bien les porcs qui, une fois gras, se vendent presque aussi cher que les veaux après avoir beaucoup moins coûté et fait courir beaucoup moins de risques à l'éleveur.

L'engraissement du veau n'est donc qu'une occupation secondaire sur laquelle la région minière n'exerce qu'une influence indirecte et peu importante par le centre urbain Lille-Roubaix-Tourcoing.

Pour ce qui est des produits de l'élevage ils ne donnent pas lieu à un commerce important. D'ordinaire les cultivateurs conservent toutes les génisses nées dans leurs fermes, il est très rare qu'ils les vendent, et lorsqu'ils le font les bêtes ne quittent pas la région, elles sont achetées par d'autres éleveurs qui ne les revendront dans les mines que lorsqu'elles auront donné 3 ou 4 veaux.

L'ÉLEVAGE DU MOUTON. — La région minière, dont nous venons de constater le peu d'influence sur l'engraissement du veau, agit encore moins sur l'élevage du mouton. C'est un usage très ancien ; autrefois il n'y avait pas de ferme un peu importante sans moutons. C'était alors surtout la laine que l'on cherchait à produire. Depuis un certain nombre d'années déjà, une évolution très nette s'est marquée vers la production de la viande. Le mouton tend de plus en plus à devenir un animal d'engraissement, un peu comme le porc. Mais un fait plus net peut-être encore que cette spécialisation est à signaler : c'est la diminution constante du nombre des moutons. On en compte 100 à Heuchin, tandis qu'il y en avait 150 il y a 40 ans. A Lisbourg, actuellement 300, autrefois 800, à Sus-St-Léger 100, autrefois 350. Il serait facile de multiplier les exemples de ce genre. Dans certains villages, ces animaux ont complètement disparu et souvent depuis une date relativement récente. Que l'on jette les yeux sur la carte 13 et l'on verra combien étrange apparaît la localisation du troupeau ovin. Il semble bien que dans l'explication de ce fait il ne faille en aucune façon faire intervenir des causes physiques. Au XVIIIe siècle, le mouton était élevé dans toute la région de

St-Pol, c'est donc que les conditions naturelles de sol et de climat lui étaient favorables. La carte 13 doit donc être interprétée comme indiquant les restes d'une pratique fort ancienne en voie de disparition progressive. C'est donc ce dernier fait qu'il nous faut d'abord chercher à expliquer. Peut-être le



Carte 13. — ÉLEVAGE DU MOUTON.

Régions où il existe encore des troupeaux.

phénomène de la localisation nous apparaîtra-t-il ensuite comme beaucoup plus clair.

Une des principales raisons invoquées par les cultivateurs pour rendre raison de la disparition du mouton, c'est le manque de bergers. Le métier de

berger est en effet très délicat et très long à apprendre, aussi voit-on à l'heure actuelle très peu de jeunes gens le pratiquer. Lorsqu'un fermier vient à perdre son berger, il arrive souvent qu'il soit incapable de le remplacer. Il est donc forcé de vendre son troupeau. Telle est, semble-t-il, une des raisons qui rendent le mieux compte à la fois de la disparition et de la localisation du troupeau ovin dans la région de St-Pol. Les villages où il y a encore des moutons sont ceux où il y encore des gens sachant les conduire et les soigner.

Mais si le manque de bergers explique la disparition, il ne rend pas compte de la diminution du troupeau. Il faut ici faire appel à des causes beaucoup plus complexes qui ont toutes leur origine dans les transformations profondes accomplies depuis un demi-siècle dans l'agriculture. La culture des terres devenue plus intensive a eu pour premier résultat de supprimer complètement les jachères qui offraient autrefois aux moutons un pâturage abondant. En outre, le développement sans cesse croissant des prairies artificielles, des pâtures, des cultures fourragères comme les betteraves, les navets, les rutabagas, des cultures industrielles comme la betterave sucrière, a également eu pour conséquence de restreindre dans des proportions appréciables l'étendue que pouvaient parcourir les bergers. Enfin la façon même de cultiver la terre a été pour beaucoup dans la disparition progressive du troupeau. Autrefois, lorsque les récoltes avaient été enlevées, on laissait le sol se reposer jusqu'à ce que l'époque fût venue de l'ensemencer à nouveau. Ainsi par exemple lorsque le blé était rentré, c'est-à-dire au commencement du mois d'août, la terre restait intacte jusqu'à la fin de l'hiver. Pendant l'été et l'automne, les moutons pouvaient venir paître l'herbe qui poussait. Il n'en est plus de même maintenant. On a reconnu les graves inconvénients d'un système qui laissait les mauvaises graines dans le sol, où elles se conservaient pour ne germer qu'après l'hiver dans les plantes que l'on venait de semer. On a compris qu'il fallait favoriser leur germination pendant l'hiver.

Dès lors la terre est travaillée aussitôt la moisson faite. Les déchaumeuses, les cultivateurs et autres instruments du même genre ouvrent, divisent la couche superficielle du sol et permettent ainsi à l'air, à l'humidité et à la chaleur de pénétrer jusqu'aux graines qui sans cette opération n'auraient pu germer. Mais ce faisant, on fait également mourir les herbes qui étaient poussées au printemps et qui sont à ce moment très vigoureuses. Les moutons sont encore par là même privés d'un bon pâturage. On voit par là comment, par suite des transformations des pratiques agricoles, l'étendue accessible aux moutons se resserre chaque jour davantage, se trouvant bien souvent réduite au bord des routes.

On conçoit dès lors comment les cultivateurs se voient obligés de diminuer sans cesse le nombre de leurs bêtes, malgré les profits très réels qu'ils en retirent.

En résumé, dans la région de St-Pol le mouton a disparu dans un certain nombre de villages par suite du manque de bons bergers. Dans d'autres localités, le cheptel ovin s'est maintenu, mais le nombre de têtes a sensiblement diminué et tend encore à diminuer par suite de la décroissance continue de l'étendue des pâturages. Il est probable que ces deux faits : rareté des bergers, diminution des pâturages ne feront que s'accentuer et qu'ils auront pour conséquence la disparition totale à bref délai du cheptel ovin dans le pays saint-polois.

On soupçonne déjà d'après ce que nous venons de dire que la région minière n'a pas pu exercer une grande influence sur cet élevage. Le troupeau suffit à peine à la consommation du pays. Il n'y a guère que de grands cultivateurs, comme Mme Vandal à Rocourt-St-Laurent qui élèvent assez d'animaux pour chercher un débouché au dehors. Il leur est naturellement fourni par les mines et le centre urbain Lille-Tourcoing.

Donc sur ce point les aptitudes agricoles de la région de St-Pol ont fait obstacle à l'influence du marché minier.

L'élevage et l'engraissement des porcs. — D'ailleurs les cultivateurs ne s'obstinent pas à maintenir un élevage devenu très difficile, ils ont reporté leur activité sur d'autres pratiques : l'élevage des bêtes à cornes dont nous avons parlé plus haut et sur son complément naturel et nécessaire : l'élevage et l'engraissement des porcs. Nous avons déjà vu que cette dernière industrie tendait à se substituer à l'engraissement des veaux. Le porc est en effet un animal moins délicat que le veau et il s'engraisse à moins de frais. Il permet au fermier de fabriquer toujours la même quantité de beurre, puisque le lait écrémé ou battu lui suffit.

Il est bien difficile de distinguer une zone d'élevage et une zone d'engraissement. Souvent les agriculteurs engraissent une partie des porcs qu'ils ont élevés. Cependant on en trouve qui se spécialisent dans l'une ou l'autre de ces pratiques. Il faut d'ailleurs remarquer qu'ils sont assez rares et on peut dire qu'en général chaque ferme saint-poloise élève et engraisse un certain nombre de porcs. Les porcelets sont vendus soit directement, soit par intermédiaires dans les marchés où viennent les acheter les éleveurs. La pratique de l'engraissement est tellement développée qu'il y a très peu de ces porcelets qui quittent le pays. Il n'en est pas de même des animaux gras dont le nombre dépasse de beaucoup ce qui est nécessaire à la consommation. De nouveau nous saisissons directement l'influence de la région minière qui constitue un marché très important réclamant un nombre toujours plus considérable d'animaux, qui sont toujours payés à un prix relativement élevé. On remarquera sur la carte 14 que toute la partie Nord de la région de St-Pol, d'Azincourt à l'Ouest, à Ecoivres au Sud et à Tilloy-les-Hermaville à l'Est, c'est-à-dire plus de la moitié du pays étudié, envoie les porcs gras par

wagons à Lens et dans toute la région minière. De St-Pol même, il part chaque semaine 3 wagons de porcs gras pour Lens. Au fur et à mesure que l'on s'avance vers le Sud, l'influence du marché minier se fait moins sentir.



Carte 14. — ÉLEVAGE ET ENGRAISSEMENT DES PORCS.

Régions où les porcs gras sont expédiés dans les mines.

Régions où ils sont vendus soit dans la région minière soit à Amiens.

Régions où ils sont envoyés à Amiens et à Paris.

Elle n'est plus seule à agir, car elle se trouve en concurrence avec celle de deux centres urbains très importants : Amiens et Paris. De Frévent part en effet une ligne ferrée qui relie directement la région à Amiens par Doullens.

Dans la partie méridionale du pays saint-polois s'étend donc une zone qui est dans l'étroite dépendance d'Amiens et de Paris. Entre la zone Nord, annexe de la région minière, et la zone Sud, annexe de la région parisienne, s'étend un territoire de transition où les deux influences se mêlent. C'est là que viennent puiser tour à tour les deux marchés rivaux lorsque leur dépendance immédiate ne peut leur fournir le stock nécessaire à leur consommation.

En conclusion l'influence exercée par la région minière sur la région de St-Pol s'est fait surtout sentir dans le sens d'un développement de plus en plus considérable de l'élevage. L'élevage des bêtes à cornes, en vue de la fabrication du beurre et de l'engraissement des porcs, a pris en ces dernières années une extension telle que les éleveurs saint-polois sont devenus les plus grands fournisseurs de beurre et de porcs pour les mines. Sur ces différents points l'influence de cette grande région industrielle sur sa voisine exclusivement agricole est absolument indéniable. Remarquons en passant un fait que l'on a déjà pu constater sur les cartes précédentes : l'influence des divers points d'attraction se fait sentir plus loin le long des voies ferrées qu'entre ces voies : voir en particulier sur la carte 14 l'avancée de la zone Nord jusqu'au Sud de Petit-Houvin. On peut donc affirmer un nouveau fait : la région minière, dont nous venons de constater l'influence indéniable sur le pays saint-polois, agit non pas par les rivières, ni par les routes, mais par la voie ferrée. Ce fait va apparaître plus net encore dans l'étude du mouvement de la population.

(*A suivre*).

PROGRAMME DES CONCOURS POUR 1914

PRIX PAUL CREPY.

Fondé en mémoire de M. Paul Crepy, Président et fondateur de la Société, ce prix consiste en une bourse de voyage d'une valeur de 500 francs. Peuvent prendre part au Concours tous les jeunes gens de nationalité française, originaires ou habitants du département du Nord, âgés de 17 ans au moins et de 21 ans au plus à la date du 1er juin, autorisés par leurs parents, inscrits avant le 1er mai, et admis à concourir par le Comité d'Études de la Société. Pour les conditions du Concours, se reporter au programme spécial que l'on trouve au Secrétariat.

GÉOGRAPHIE HISTORIQUE DU NORD ET DU PAS-DE-CALAIS.

Un concours spécial est institué pour 1916 afin d'établir la cartographie des anciennes divisions politiques, administratives, religieuses de cette région depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours. Ce concours, doté de prix de 500 francs, est l'objet d'un programme séparé que nous publions plus loin.

MONOGRAPHIES COMMUNALES ET ÉTUDES GÉOGRAPHIQUES CONCERNANT LES DÉPARTEMENTS DU NORD ET DU PAS-DE-CALAIS.

Pour ce Concours, qui ne concerne que les localités des départements du Nord et du Pas-de-Calais, ou les questions de géographie physique, économique et humaine intéressant ces départements, la Société a institué un prix qui pourra s'élever jusqu'à 500 francs, s'il est présenté un travail digne de récompense.

Pour les conditions du Concours, s'adresser au Secrétariat.

SECTION SUPÉRIEURE.

GÉOGRAPHIE COMMERCIALE.

1re Série *Réservée aux Employés et Employées du Commerce et de l'Industrie.*

Un prix de cent francs en espèces et une Médaille d'argent seront attribués au lauréat, s'il est présenté un travail digne de récompense pour le sujet suivant proposé pour 1914 :

Programme du Concours.

Le Commerce de la France avec ses colonies.

2e Série. *Réservée aux élèves des écoles professionnelles, industrielles et commerciales.*

Les prix consisteront en ouvrages géographiques choisis par les lauréats et d'une valeur totale de cent francs. Une médaille d'argent sera en outre attribuée à l'un des lauréats.

Programme du Concours.

Géographie économique générale.

PRIX ERNEST NICOLLE.

Bourse de voyage en Angleterre, d'une valeur de 360 francs, réservée aux élèves de l'École Supérieure pratique de Commerce et d'Industrie.

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE.

Nul ne peut se faire inscrire dans cette section s'il ne justifie de la qualité d'élève d'un établissement d'enseignement *secondaire* public ou privé. — Exception faite pour les éducations particulières.

GARÇONS,

1re Série. Limite d'âge, 19 ans au 1er octobre de l'année du Concours.

(*Programme des classes de philosophie et mathématiques*).

Géographie économique des Iles Britanniques, de l'empire britannique et des Etats-Unis.

2e Série. Limite d'âge, 18 ans au 1er octobre de l'année du Concours.

(*Programme de la classe de Première*),

La géographie physique de la France : topographie, climat et végétation, cours d'eau de la France ; les régions naturelles de la France.

3e Série. Limite d'âge, 17 ans au 1er octobre de l'année du Concours.

(*Programme de la classe de seconde*).

L'écorce terrestre, les modifications que lui font subir les agents atmosphériques, les eaux courantes et souterraines, les eaux marines, les volcans.

4e Série. Limite d'âge, 16 ans au 1er octobre de l'année du Concours.

(*Programme des classes de troisième, quatrième et cinquième*).

La Méditerranée et les pays méditerranéens.

FILLES.

1re Série. Limite d'âge, 18 ans au 1er octobre de l'année du Concours.

(*Programme de 5me année*).

Géographie économique de la France, de l'empire Russe, de la Chine et du Japon.

Il ne sera pas demandé de croquis.

2e Série. Limite d'âge, 17 ans au 1er octobre de l'année du concours.

(*Programme de 4me année*).

La population du globe. — L'homme et la nature. — Grands traits de la géographie économique du globe.

Il ne sera pas demandé de croquis.

3e Série. — Limite d'âge, 16 ans au 1er octobre de l'année du concours.
(*Programme de 3e année*).

Les Colonies Françaises.

4e Série. Limite d'âge, 15 ans au 1er octobre de l'année du concours.
(*Programme de 2e année*).

L'Europe.

ENSEIGNEMENT PRIMAIRE.

PROGRAMME COMMUN AUX GARÇONS ET AUX FILLES.

Les éducations particulières peuvent se faire inscrire dans cet ordre d'enseignement d'où sont exclus les élèves de l'enseignement secondaire. Les chefs d'établissements doivent faire inscrire leurs élèves dans la catégorie dont ils suivent les cours : Enseignement primaire supérieur ou élémentaire.

ENSEIGNEMENT PRIMAIRE SUPÉRIEUR.

1re Série.

Nul ne peut se faire inscrire dans cette série s'il a moins de 15 ans ou plus de 18 ans au 1er octobre de l'année du concours.

Le Monde moins l'Europe.

2e Série.

Nul ne peut se faire inscrire dans cette série s'il a moins de 13 ans ou plus de 15 ans au 1er octobre de l'année du concours.

L'Europe moins la France.

3e Série.

Nul ne peut se faire inscrire dans cette série s'il a moins de 12 ans ou plus de 14 ans au 1er octobre de l'année du Concours.

Les principaux aspects du globe (Relief. — Nature du sol. — La mer.— Le climat. — Le fleuve. — Zones de végétation. — La vie primitive. — La vie sauvage. — La vie civilisée. — La culture, l'élevage et ses produits. — La mine, l'industrie, les grandes villes. — Les ports et les transports maritimes. — Les chemins de fer). — La France.

ENSEIGNEMENT PRIMAIRE ÉLÉMENTAIRE.

1re Série. Limite d'âge, 14 ans au 1er octobre de l'année du concours.

Géographie physique et politique de l'Europe, moins la France.

2e Série. Limite d'âge, 12 ans au 1er octobre de l'année du concours.

La France.

Le département du Nord.

CORRECTION.

La correction des copies sera faite : pour le Concours de géographie commerciale par des négociants. et pour le Concours de l'enseignement secondaire, par des Professeurs de Faculté, tous membres de la Société.

Quant aux Concours d'enseignement primaire supérieur et élémentaire, la correction des copies est confiée aux soins des membres du Comité d'études. qui pourront choisir des collaborateurs parmi les Instituteurs faisant partie de la Société.

Le Président de la Société, le Président de la Commission des Concours et les Secrétaires généraux font. de droit, partie de toutes les Commissions de correction.

Demandes d'admission au Concours.

Le même établissement ne peut présenter plus de dix candidats par série.

Les Élèves devront se faire inscrire, avant le 10 juin :

A Lille, au Siège de la Société, rue de l'Hôpital-Militaire, 116 ;

A Roubaix, chez M. Cléty, Secrétaire, rue St-Georges, 40 ;

A Tourcoing, chez M. J. Petit-Leduc, Secrétaire, rue Louis-Leloir, 78.

La demande d'inscription devra contenir :

1° L'extrait de naissance sur papier libre ;

2° L'indication de l'Établissement dont l'élève suit les cours, et, pour ceux recevant l'instruction dans leur famille, l'adresse de leurs Parents ;

3° *La série* dans laquelle l'élève désire concourir.

Toute demande d'inscription, qui ne renfermerait pas ces renseignements, sera considérée comme nulle et non avenue.

Les impétrants qui, par suite de déclarations fausses ou incomplètes, seraient éliminés du Concours. recevront avis de la décision prise à leur égard par le Comité d'Études.

On peut se faire inscrire par demande affranchie.

N. B. Aucun candidat ne peut concourir à nouveau dans une série où il a déjà obtenu un prix.

PRIX ET RÉCOMPENSES.

Les Prix et Récompenses consisteront en Espèces, Volumes, Atlas, Cartes, Médailles, Bourses de voyage, Diplômes, etc.

1° Prix Paul Crepy .... **500** fr.

2° Prix Léonard Danel offert à plusieurs Jeunes Gens Lauréats, consistant en un voyage dans une des villes ou l'un des ports de la région du Nord **200**

3° Prix de Monographies géographiques .... **500** fr.

4° Prix Ernest Nicolle. Bourse de voyage en Angleterre d'une valeur de **360**

5° Prix de Géographie commerciale :

1re Série. 100 fr. en espèces et une Médaille d'argent.

2e Série. 100 fr. de livres et une Médaille d'argent.

6° Prix offerts par MM. Auguste Crepy, Président **100**

7° — — Ch. Droulers, Président de la Section de Roubaix (Une médaille de vermeil).

8° — — O. L. Godin, Président de la Commission des Concours (Médaille de vermeil).

9° Médailles offertes aux Jeunes Filles par Madame Parnot **100**

CONCOURS DE CARTOGRAPHIE DE LA RÉGION DU NORD

Un concours spécial est institué pour 1916 afin d'établir la cartographie de la région du Nord depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours. Le sujet de ce concours est :

Dresser le catalogue raisonné des cartes anciennes, manuscrites ou imprimées, de la région du Nord : cartes de provinces, de diocèses, de généralités, plans de ville, etc....

1° Observation générale.

Par région du Nord on veut entendre plus spécialement les deux départements du Nord et du Pas-de-Calais ; toutefois les mémoires ne sont pas tenus

de s'enfermer strictement dans le cadre départemental ; ils devront, au contraire, suivant les époques, donner toutes indications utiles sur des territoires voisins ayant eu les mêmes attaches politiques, administratives ou religieuses que les territoires des départements actuels du Nord et du Pas-de-Calais.

2° Prix.

Pour ce concours la Société propose un prix de 500 francs, s'il est présenté un travail digne de récompense.

3° Conditions.

Les mémoires devront être déposés au secrétariat de la Société, rue de l'Hôpital-Militaire, n° 116, avant le 30 septembre 1916 à six heures du soir.

FONDATION GEORGES HACHETTE

La *Société de Géographie* de Paris nous communique la circulaire suivante que nous nous empressons de porter à la connaissance de nos Sociétaires en souhaitant de compter parmi eux le titulaire de ce nouveau prix.

Cette fondation a pour but de faciliter une enquête géographique conduite de préférence en France ou dans les régions soumises à son influence et de nature à servir les intérêts français.

Elle consiste en un revenu de 1.300 francs, dont 1.000 francs pour une bourse de voyage et 300 francs pour les frais de publication du travail qui doit être obligatoirement fourni par le titulaire.

Cette bourse ne peut être attribuée qu'à un Français.

Une Commission spéciale nommée par la Commission centrale de la Société de Géographie, et dont un membre de la famille de Mme Georges Hachette fait partie de droit, est chargée d'attribuer la bourse, d'examiner au retour le travail exigé, puis, s'il y a lieu, d'en ordonner la publication et de proposer à la Commission des Prix de décerner au titulaire une médaille d'argent qui prendra le nom de médaille Georges Hachette.

La bourse peut être allouée à une personne déjà pourvue d'une mission, mais à la condition expresse que les fonds ainsi remis soient employés pour une étude déterminée et destinée à la Société de Géographie.

Les candidatures pour cette bourse seront reçues au siège de la Société de Géographie, chaque année, avant le 15 avril.

FAITS ET NOUVELLES GÉOGRAPHIQUES

I. — Géographie scientifique.— Explorations et Découvertes.

AFRIQUE.

L'explorateur Foureau. — La mort a frappé l'explorateur Foureau peu de jours après la promulgation de la loi qui lui accordait une pension de 12.000 francs, à titre de récompense nationale. Avec lui disparaît l'un des explorateurs français qui ont le plus efficacement travaillé à la grandeur de la France en Afrique. Dans cette magnifique troupe des explorateurs africains qui fera à la France une place privilégiée parmi les pays qui ont participé à la civilisation du continent si longtemps mystérieux, Foureau aura une place particulière. Sa grande exploration du sud algérien au Congo, par le Sahara, et le Soudan, a été, en effet, comme on le verra par les détails que nous allons donner, non un raid, mais une opération méthodiquement préparée.

M. Foureau était né à Saint-Brabant (Haute-Vienne) en 1850. A la suite d'un voyage dans le Sahara algérien jusqu'à Ouargla, il fonda avec Fau, en 1878, la Compagnie de l'oued Rir. Pendant 20 ans, reprenant les traditions de Henri Duveyrier, il explora le sud Algérien, rapportant de ses expéditions au nombre de onze, d'importants documents géographiques et scientifiques. Dès 1888, il donna une *Carte d'une partie du Sahara septentrional.*

Ses travaux l'avaient préparé de façon exceptionnelle à exécuter le vœu qu'un inspecteur général des ponts et chaussées, M. Renoust des Orgeries, avait exprimé dans son testament. En faisant la Société de géographie de Paris sa légataire, M. Renoust des Orgeries stipulait que sa fortune devrait servir « à favoriser l'organisation et à récompenser les résultats des missions ayant pour objectif de placer pacifiquement sous l'influence ou la protection de la France les contrées encore indépendantes qui, en Afrique, peuvent contribuer à faire un tout homogène avec nos possessions actuelles de l'Algérie, du Sénégal et du Congo ». La Société de Géographie de Paris fut aidée par le Comité de l'Afrique française, le gouverneur général de l'Algérie et le ministère des Colonies et confia la mission à M. Foureau et au commandant Lamy.

La mission se forma en 1898. Elle se concentra à Ouargla, d'où elle s'enfonça vers le Sud. Le 31 Octobre 1898, elle arriva à Aïn-Taïba.

Dès la fin de 1898, la mission fut aux prises avec de graves difficultés. Les puits étant insuffisants, il fallait faire de longues haltes pour abreuver les 1.000 chameaux de la caravane. Dans les premiers jours de janvier, il fallut traverser des montagnes de 1.400 à 1.800 mètres d'altitude et supporter des froids de —10°. Pendant 10 jours, la mission marcha sans trouver d'eau.

En février 1899, la mission perd contact avec le nord et pendant de longs mois on n'a plus de nouvelles des explorateurs et de leurs compagnons. M. Foureau,

qui avait écrit le 2 février 1899 de In-Azaoua, n'écrit plus que de Zinder en novembre 1899.

A Zinder, où la mission arriva le 2 novembre 1899, la première partie de son programme était accomplie. Pour réaliser la seconde, c'est-à-dire gagner le Tchad, le Kanem et le Congo, il lui faut réunir des chameaux et des vivres.

Cette seconde partie de la mission fut très dure encore. Des Touareg l'attaquèrent à Trazar et ses approvisionnements ne furent que difficilement assurés. Ayant contourné le Tchad dont elle découvrit le versant est, la mission arriva au Chari. Quand il eut atteint le Chari, M. Foureau considéra son rôle comme terminé. Le but principal de sa mission, la jonction du Sud Algérien avec le Soudan d'abord, puis avec le Chari était en effet rempli et le vœu de M. Renoust des Orgeries exaucé.

A Zinder, M. Foureau et le commandant Lamy avaient trouvé une garnison de 100 Sénégalais laissée par la mission Joalland-Meynier, qui avait poursuivi un mois plus tôt sa route sur le Tchad. La mission Foureau-Lamy recueillit les ossements du colonel Klobb et du capitaine Cazemajou et leur donna une sépulture digne de ces héros. La mission, se dirigeant vers l'Est, fit le tour du lac Tchad par le Kanem et rejoignit la mission Gentil sur le Chari. La réunion de ces 3 missions Joalland-Meynier, Foureau-Lamy et Gentil, permit de mener une action décisive contre Rabah. Le grand chef indigène qui ruinait les pays où il passait fut vaincu à Kousserit le 22 avril 1900. Malheureusement le commandant Lamy et le capitaine de Cointet furent tués durant le combat.

Au moment où Foureau disparaît à son tour, on ne saurait oublier la belle figure de Lamy. On a publié peu de temps après sa mort, sa correspondance, c'est un ensemble qui mérite de ne pas périr.

Quant à Foureau, revenu en France, il fut reçu solennellement à la Sorbonne, en décembre 1900, dans une fête présidée par M. Leygues, ministre de l'Instruction publique, et ce fut une cérémonie des plus émouvantes.

En Angleterre, M. Foureau eût reçu une récompense nationale, en France on fit de cet explorateur un gouverneur de colonie. Il exerça ces hautes fonctions dans plusieurs de nos possessions en Afrique et aux Antilles. Ce n'est que tout récemment qu'on lui avait voté la pension dont nous avons parlé plus haut.

Ce dont il faut se souvenir, c'est qu'en moins de deux ans, grâce à la prudence et à la science de ses chefs, la mission Foureau-Lamy a réalisé le rêve du parti colonial français de réunir les possessions du nord à celles de l'ouest de l'Afrique et contribué à la connaissance de vastes étendues africaines sur lesquelles on n'avait encore que des notions très imprécises. Les travaux commencés par Duveyrier, Flatters et Crampel étaient enfin couronnés et la France comptait une belle œuvre coloniale de plus.

II. — Géographie commerciale. — Faits économiques et Statistiques.

FRANCE ET COLONIES.

Statistique du Port de Dunkerque.

MOUVEMENT GÉNÉRAL DES NAVIRES

DÉCEMBRE 1913

NAVIRES	ENTRÉE		SORTIE		TOTAL GÉNÉRAL	
	NOMBRE	TONNAGE	NOMBRE	TONNAGE	NOMBRE	TONNAGE
		Tonneaux		Tonneaux		Tonneaux
Français	76	87.832	68	71.910	144	159.742
Étrangers	114	152.024	112	137.078	226	289.102
TOTAUX...	190	239.856	180	208.988	370	448.844

Mouvement du mois correspondant de 1912.	393	463.218
Différence pour 1913.	— 23	— 14.374

MOUVEMENT DEPUIS LE 1er JANVIER

1912 — 4.117 navires jaugeant ensemble 4.518.362 tonneaux
1913 — 4.523 id. id. 5.086.376 id.

Différence pr 1913 406 navires en plus et 568.014 tonn. en plus.

EUROPE.

Le Canal de Terneuzen et le port de Gand. — Les portes de l'*Exposition universelle et internationale* de Gand se sont fermées il y a cinq mois. Les visiteurs les ont assiégées pendant tout le temps de leur ouverture. Mais je me demande s'il en est beaucoup qui aient prêté au port de Gand et à son grand canal de Terneuzen un peu de l'attention qu'ils ont certainement donnée aux beautés de la ville et aux curiosités de l'Exposition.

La ville, pour la plupart des gens qui la visitent, est une cité pleine de vieux monuments que d'innombrables établissements horticoles, émaillant sa banlieue, entourent au printemps d'un cercle de fleurs.

Elle se présente aussi à l'esprit de beaucoup d'autres sous l'aspect d'un Manchester belge, dont les nombreuses cheminées obscurcissent le ciel de leur sombre fumée. — Mais il en est peu qui descendent jusqu'au port qui lui communique la plus grande part de sa vie, de son mouvement, de son activité industrielle et commerciale, qui consentent à parcourir ses 13 kilomètres de quai en eau profonde, ses bassins d'une surface de près de 100 hectares accessibles aux navires de mer, et à aller faire une promenade de quelques heures sur le beau et grand canal de Terneuzen dont le roi de Belgique a tenu à inaugurer les agrandissements le 23 juin dernier, en faisant sa joyeuse entrée dans sa bonne ville de Gand.

Ayant eu le privilège et la bonne fortune d'accompagner le sous-secrétaire d'Etat à la Marine marchande dans la visite qu'il fit le 15 juillet à la section maritime française de l'Exposition, j'ai profité par surcroît de l'intéressante promenade organisée en son honneur par l'Agence maritime de Gand, désireuse de montrer à notre ministre l'importance du port et du canal qui le fait communiquer avec l'Escaut.

J'ai échappé ainsi à la fâcheuse aventure de la plupart des gens qui ont limité à l'enceinte de l'Exposition et aux curiosités artistiques de la ville l'emploi de leurs journées pendant leur séjour à Gand, se privant ainsi, sans le savoir, du plaisir qu'on éprouve à découvrir à plusieurs kilomètres de la mer, autre chose qu'une « ville de Flore », un port maritime et fluvial d'un très important aspect dont les installations presque complètement terminées feront bientôt un concurrent redoutable pour les ports voisins. Et du même coup, j'ai eu l'agréable surprise de connaître un de ces canaux qui révèlent aux terriens la source de la richesse de la Belgique et de la Hollande, et qui expliquent la passion avec laquelle les villes de l'intérieur demandent toutes à recevoir des navires.

Guidés dans notre excursion en canot automobile par MM. Marraud, commissaire général de l'Exposition française, Crozier, consul général de France à Anvers, de Smet de Naeyer, directeur général de l'Exposition de Gand, Edmond Minne, directeur général de l'Agence maritime gantoise, nous remontâmes le canal de Terneuzen jusqu'à quelques kilomètres de son embouchure, et après avoir parcouru cette superbe voie d'eau que complètent d'autres canaux tels que celui de Bruges à Gand, nous ne nous étonnâmes plus de trouver à côté d'Anvers, un second grand port belge, que son trafic de 1 million de tonnes et son trafic fluvial de 2 millions de tonnes mettent déjà en bonne posture à côté de beaucoup de ports étrangers. Nous ne fûmes pas tentés de le comparer au port d'Anvers et à ses 13 millions de tonnes, pas plus qu'aux ports de Rotterdam et de Hambourg, qui sont, avec Anvers, à la tête du mouvement maritime dans le Nord de l'Europe. Mais nous le mîmes en regard d'une série d'autres dont on parle davantage, et dont le rôle effectif dans l'activité économique du monde est infiniment moins important et moins en progrès.

Comme c'est incontestablement au canal de Terneuzen que Gand doit sa prospérité maritime, j'ai pensé qu'il serait intéressant d'esquisser ici l'origine de ce canal et les différentes phases de son développement. J'emprunterai cette esquisse aux renseignements qui m'ont été fournis par l'étude de MM. Christophe et de Beer, secrétaire et secrétaire-adjoint du Cercle commercial et industriel de Gand, ainsi que par le rapport annuel de l'Association des intérêts maritimes de Gand.

Aperçu historique. — Dès le moyen âge, Gand, rival de Bruges, désira se mettre en rapports directs avec la mer du Nord. Dès le XIIIe siècle, les Gantois

obtinrent de Marguerite de Constantinople une charte qui leur permit de relier leur ville au Zwijn par le canal de la Liève.

Sous Charles-Quint, on canalisa un cours d'eau dénommé « la Pêcherie », qui, rectifié, fut prolongé jusqu'au Sas de Gand ; dès cette époque, des navires, partis de Hollande, arrivèrent à Gand par le nouveau canal. Toutefois, les guerres de religion réduisirent à néant les espoirs qu'avaient pu concevoir sans témérité les Gantois. Ce ne fut qu'au début du XIX[e] siècle, sous le régime hollandais, que de nouveaux plans furent élaborés par l'administration du Waterstraat. On projeta un canal à grande section entre Gand et Terneuzen, en vue de créer une communication directe avec l'Escaut et de permettre l'écoulement à la mer, en cas de crues ou d'inondations, des eaux de la Lys et de l'Escaut. Les travaux furent terminés en 1827. Alimenté par la Lys et par le Haut-Escaut, le canal se subdivisait en trois biefs, le premier allant jusqu'au Sas de Gand, le second jusqu'aux écluses de Terneuzen, le troisième jusqu'à l'Escaut. Sa longueur était de 34 kilomètres, sa largeur au plafond de 8 à 12 mètres et sa profondeur de 4 m. 40.

En 1828, afin de parfaire le canal, la ville de Gand fit creuser le bassin du commerce long de 1.700 mètres, qui s'étend de la porte d'Anvers jusqu'à celle du sas. Ce bassin fut inauguré en 1829 par le roi des Pays-Bas.

Sur la rive gauche, on construisit en 1844 l'Entrepôt. Au bout de peu d'années, le canal de Terneuzen, en présence de l'augmentation constante des tonnages, fut jugé insuffisant. A la suite de longs pourparlers entre l'administration communale, l'Etat-Belge et le gouvernement hollandais, de grands travaux d'élargissement et d'approfondissement du canal furent entrepris en 1870. Le tirant d'eau fut porté à 6 m. 50, la largeur à 17 mètres au plafond et à 65 mètres de crête en crête. Une nouvelle écluse fut créée au sas de Gand.

La ville de Gand compléta ses installations maritimes, en creusant au faubourg de Meulestede un avant-port de 1.100 mètres de longueur et de 80 à 100 mètres de largeur. Deux cales sèches furent établies sur la rive gauche. En même temps fut creusé, au Nord-Est du dock, le bassin du Bois, dont l'inauguration solennelle fut faite le 5 septembre 1881 par le roi Léopold.

On espérait que les travaux d'amélioration du canal et la création des nouveaux bassins accroîtraient, dans de sensibles proportions, l'importance du trafic. Les prévisions les plus favorables furent dépassées. Alors que de 1871 à 1890, le tonnage moyen annuel n'était que de 134.601 tonnes, il passa dans la période décennale suivante à 472.054 tonnes.

Mais ces travaux étaient à peine terminés que, afin de maintenir ses installations maritimes à la hauteur du progrès, la ville de Gand dut pouvoir à une nouvelle amélioration du canal et à l'établissement de nouveaux bassins.

En 1894, grâce aux efforts de la ville et de la Chambre de commerce, intervint une seconde convention avec la Hollande qui permit d'entreprendre de nouveaux travaux, dont le coût total a été certainement supérieur à 40 millions de francs.

Ces travaux de redressement et d'approfondissement qui font du canal de Terneuzen une des voies maritimes artificielles les plus importantes du Nord de l'Europe sont aujourd'hui complètement achevés. Ils n'ont pas duré moins de onze ans. Mais avec eux, la distance de Gand à Flessingue aux bouches de l'Escaut, *n'est que de 52 kilomètres seulement,* tandis que de ce dernier port à Anvers *il y a 88 kilomètres de navigation en rivière.* C'est là une constatation qui mérite bien, semble-t-il, d'être soulignée.

Description du canal. — Le canal, depuis le pont du Muide, à Gand, jusqu'aux musoirs de l'avant-port, à Terneuzen, a une longueur de 32 km. 820, dont 17 km. 470 en Belgique, et 15 km. 350 en Hollande (1).

Il est traversé depuis Gand (écluse du Tolhuis) jusqu'à son débouché à l'Escaut par onze ponts, ou par huit seulement si on les compte à partir des nouveaux bassins à Meulestede. Ces ponts soit doubles à levis, soit tournants, manœuvrés à l'électricité avec une dextérité inouïe, donnent à la région, comme l'a fait observer M. V. Houet qui les a franchis avec son yacht l'*Ondine*, « un cachet de travaux bien modernes. Ces ponts pivotants s'ouvrent dans le sens de la marche des bateaux et se ferment de même, opérant ainsi un tour complet en quelques minutes. Plus de sabots comme en Hollande ! »

Le canal a, sur le territoire belge, une largeur au fil de l'eau de 97 mètres au moins. La largeur du plafond est uniformément de 50 mètres, sauf dans la traverse de Selzaete, où la cuvette du canal a 34 mètres avec 8 m. 75 de profondeur.

Dans la partie hollandaise du canal, la largeur dans les sections droites est seulement de 67 mètres avec 24 mètres de plafond et 8 m. 75 de profondeur. Des garages ont été créés au sas de Gand, à Sluiskill, et dans l'arrière-port de Terneuzen.

Tous les ponts construits sur le canal possèdent des passes navigables de 26 mètres de largeur utile.

Les ponts de Langerbrugge, Terdonck, ainsi que le pont-rail de Selzaete ont quatre passes navigables, dont deux pour les navires de mer, et deux pour les bâtiments d'intérieur.

Ces dernières ont 14 mètres de largeur avec 3 m. 50 à 4 m. 50 de profondeur, et permettent le passage, sous leurs travées fixes, de chalands dont la hauteur ne dépasse pas 4 m. 50.

Pour le pont-rail de Rieme, ainsi que pour le pont-route de Selzaete, le type adopté par les ponts et chaussées est du modèle dit « basculant Scherzer ».

Le bief du canal a été rendu uniforme de Gand à Terneuzen depuis le 1er octobre 1908. Par suite de l'établissement du niveau unique, le plan d'eau a été abaissé de 0 m. 20 en Belgique et relevé de 0 m. 25 en Hollande.

Les écluses-barrages au sas de Gand restent ouvertes ; on ne les ferme que très rarement, en cas de crue ou de corruption des eaux provenant de la Lys ou de l'Escaut. *Les navires ne doivent donc être éclusés qu'une fois, à Terneuzen, pour arriver jusqu'à Gand.*

Les écluses de mer à Terneuzen sont au nombre de trois. La plus étroite, située sur le bras oriental, a 8 mètres de largeur et ne peut donner passage qu'à de très petits bâtiments. Celle du bras occidental a 12 mètres de largeur et une longueur de 90 mètres, avec une profondeur aux hautes marées moyennes de 5 m. 50.

La nouvelle écluse maritime, ouverte officiellement à la navigation, le 15 février 1910, a 18 mètres de largeur utile sur une longueur de 140 mètres. En tenant compte des distances entre les portes extérieures des têtes d'amont et d'aval, l'ouvrage peut donner accès à des navires mesurant jusqu'à 173 mètres de longueur. La profondeur d'eau sur le busc d'amont de l'écluse est de 8 m. 35 sous le niveau de flottaison du canal, et son busc aval est établi à 0 m. 93 sous le busc amont, ce qui assure un mouillage de 5 m. 12 sous le niveau moyen de marée basse dans l'Escaut et permet l'accès de l'ouvrage, à toute marée haute, aux navires calant

(1) La frontière des deux pays est à Selzaete.

jusqu'à 8 mètres de tirant d'eau. Malgré tout, il résulte d'une statistique sérieuse qu'en 1912, à l'entrée, 215 navires destinés à Gand, soit 16,2 % du mouvement du port, ne pouvaient être éclusés par la grande écluse de mer, tant à cause de leurs dimensions trop grandes, que de leur tirant d'eau. A la sortie, 200 navires se trouvaient dans les mêmes conditions. Ce pourcentage important, et qui ne peut que s'accentuer, prouve la nécessité et l'urgence d'un nouvel ouvrage à construire à Terneuzen pour ne pas arrêter l'essor de la navigation maritime.

Aussi la ville de Gand a-t-elle mis à l'étude la construction d'une seconde grande écluse de mer.

Comme les ponts, les écluses du canal sont actionnées par l'électricité, et des lampes de 25 bougies, placées à 150 mètres de distance dans les parties rectilignes, à 75 mètres dans les parties courbes, jalonnent le canal, sur toute son étendue, depuis Terneuzen jusqu'à Gand.

Je ne dirai pas que l'amateur de pittoresque sera agréablement surpris, en faisant la traversée du canal dans un sens ou dans l'autre.

Le paysage est uniforme et monotone. Peut-être, contemplé du haut d'un pont ou d'une passerelle de navire parvient-il, par l'immense étendue des plaines, à compenser tout ce qui lui manque en beauté.

Mais lorsqu'on file sur un canot automobile, tantôt au ras des berges du canal, tantôt au-dessous de ces berges, n'apercevant çà et là que quelques rares maisons en bordure, entourées d'un maigre jardinet, l'impression est plutôt triste ou tout au moins dénuée de charmes. Pas d'arbres, ou peu d'arbres pour égayer l'avenue maritime de Gand. Pas de moulins à vent, pas de petites maisons en bois donnant aux quelques villages que nous traversons cet aspect hollandais si caractéristique des petites « Venise » des Pays-Bas. Et pas le moindre type de marin, à la figure rasée et bistrée, engoncé dans sa vareuse, perdu dans sa culotte bouffante, comme on pourrait espérer en trouver après avoir franchi la frontière de Belgique. Mais par contre, de nombreux établissements industriels, dont les ateliers, les magasins, les hangars, les appontements révèlent l'activité et qui disent éloquemment ce qu'ils retirent de leur situation privilégiée sur un grand canal maritime, à proximité des navires importateurs ou exportateurs. Au passage, nous admirons notamment les usines à superphosphates de la Société de Saint-Gobin établies depuis 1913 au sas de Gand, et à Ertvelde-Rieme les usines Kuhlmann de Lille, dont la première pierre fut posée le 8 avril 1911.

Le Port de Gand. — J'ai déjà dit un mot de l'importance du port de Gand, en citant ses 13 kilomètres de quai en eau profonde et ses bassins d'une superficie de près de 100 hectares. Il peut se diviser en quatre parties : le bassin du commerce, le bassin au bois, l'avant-port et le nouveau bassin.

Le navigateur qui, remontant le canal, arrive à Gand, aperçoit au moment où il vient de laisser derrière lui l'île de Langerbrugge, à sa gauche le nouveau bassin, à sa droite l'avant-port auquel se rattachent le bassin au bois et le bassin du commerce.

Le *nouveau bassin* a une longueur de 2.125 mètres et une largeur de 180 mètres. Sa profondeur est de 8 m. 50, sa surface d'eau de 360.000 mètres carrés. Trente grues électriques à portique sont en service le long des quais et permettent aux navires de charger et de décharger dans des conditions aussi économiques que rapides. Elles ont une portée de 9 m. 50 au-dessus du rail et une puissance de 2.500 kilogrammes. La rive gauche du bassin est munie d'un quai de plus de deux kilomètres, bordé d'un terre-plein de 85 mètres de largeur sur lequel sont établies

sept voies ferrées et une chaussée. Derrière celles-ci ont été bâtis huit hangars fermés d'une surface totale de 20.870 mètres carrés.

Sur la rive droite du nouveau bassin viennent se greffer les *darses*. L'administration communale, de qui dépend celle du port, a décidé le creusement de trois darses agrandies, au lieu des cinq primitivement prévues. A l'heure actuelle, deux d'entre elles ont été commencées.

La *darse centrale* a 500 mètres de long sur 140 de large. Sa surface d'eau est de 70.000 mètres carrés. La *darse nord*, de même longueur, est un peu plus étroite. La *darse sud* aura les mêmes dimensions ou à peu près. Quand le nouveau bassin muni de ses darses sera complètement terminé, il occupera une superficie d'eau d'environ 77 hectares et un développement de quais de près de 8.000 mètres.

L'*avant-port* couvre une surface d'eau d'environ 10 hectares. Sa longueur est de 1.100 mètres, sa largeur moyenne de 90 mètres. Dix hangars y sont établis, desservis par des voies ferrées représentant une surface abritée de 39.000 mètres carrés. L'outillage comprend 15 grues électriques d'une puissance de 2.500 kilogrammes et une grue à vapeur de 25 tonnes.

Le *bassin du commerce*, qui constitue la plus ancienne partie des installations du port, a 1.600 mètres de longueur sur 110 mètres de large. Sa surface d'eau, de 132.725 mètres carrés, varie de 5 m. 50 à 6 m. 50 de profondeur. Des voies ferrées s'étendent devant onze hangars de dimensions très différentes, mais dont la surface couverte représente plus de 33.000 mètres carrés. Parmi eux se remarque par son élévation le premier hangar construit par l'administration communale, l'entrepôt, dont les six étages dominent le vieux dock. Des élévateurs électriques et une grue de 15 tonnes constituent l'outillage de manutention des marchandises.

La rive droite du bassin du commerce est munie de quais sur une longueur de 900 mètres, desservis par des voies ferrées et des grues électriques.

Le *bassin au bois*, long de 230 mètres et large de 125, a une profondeur de 6 mètres. Ses quais mesurent 585 mètres de long avec un terre-plein, de 85 mètres en moyenne, portant deux voies ferrées. Trois hangars d'une surface totale de 7.700 mètres carrés longent le terre-plein.

L'éclairage permanent de circulation est assuré dans tous les bassins par des lampes électriques de 20 bougies placées à 25 mètres de distance. L'éclairage de déchargement varie suivant les bassins, mais est assuré partout dans des conditions appropriées aux lieux et à la nature du travail.

En somme, on peut dire que les installations du port de Gand sont, d'une façon générale, des plus satisfaisantes, et prévoir que lorsque les améliorations matérielles en voie d'exécution ou à l'étude, les modifications libérales des tarifs, en faveur des lignes régulières de navigation, les simplifications des formalités douanières dans le canal de Terneuzen, auront reçu leur plein effet, le mouvement et le trafic du second port de la Belgique entreront dans une nouvelle phase ascensionnelle.

Le mouvement du port. — On connaît *grosso modo* le trafic maritime et fluvial du port de Gand. Je dois ajouter que le premier a accusé, en 1912, une légère diminution sur celui de l'année précédente : 995.334 tonneaux et 1.332 navires contre 1.022.331 tonneaux et 1.340 navires en 1911, soit 26.997 tonneaux et 8 navires en moins.

Mais les causes de cette diminution sont dues uniquement aux grèves qui, aussi bien à Gand qu'à Londres et dans certains autres ports anglais, ont complètement paralysé pendant les mois d'avril à juin le commerce maritime de la place. La

grève gantoise du mois d'avril fut particulièrement désastreuse pour le port. Elle eut pour cause déterminante la pénurie d'emplacements pour le déchargement des matières textiles.

Constatant que des steamers chargés de lins et de marchandises diverses attendaient plusieurs jours, encombrant les bassins avant de trouver place aux quais, les dockers crurent le moment favorable pour exiger des augmentations de salaires. Les patrons ayant refusé, la grève éclata. L'interruption du travail dura plus d'un mois et causa un préjudice sensible tant aux ouvriers qu'aux commerçants. Mais elle eut aussi pour conséquence de dériver sur d'autres ports les envois de lins, jusqu'alors très nombreux.

Il ne faudrait donc pas que les exigences des ouvriers du port missent périodiquement en péril la régularité des arrivages de navires et que ces exigences fussent favorisées par le défaut permanent d'emplacements à quai, ou par celui des engins de manutention économique. Aussi, pour le moment, si ce sont là les seuls points noirs à relever dans l'exploitation du port de Gand, ils sont cependant assez graves pour appeler sérieusement l'attention de ses administrateurs.

Ce qui leur permet sans doute d'envisager l'avenir avec sérénité, c'est l'accroissement des lignes régulières de navigation. Cet accroissement est en effet sensible depuis quelques années, ce qui suffirait à prouver que le canal de Terneuzen ne constitue pas une voie difficile ou périlleuse à franchir. J'ai tenu à savoir si notre pavillon flottait dans ce canal d'une façon suffisamment honorable pour notre amour propre national, et j'espérais qu'étant donnée la proximité de nos ports de Dunkerque et du Havre il en était bien ainsi.

J'ai constaté hélas ! en consultant le tableau du mouvement maritime du port de Gand en 1912, que notre pavillon ne venait que bien après les pavillons anglais, danois, russe, norvégien, allemand, hollandais, suédois et belge, laissant seulement derrière lui ceux de l'Espagne, de l'Autriche et de l'Italie. Dans l'arrivage des 1.332 navires, jaugeant ensemble 995.334 tonneaux, que j'ai signalé plus haut, on ne compte que 15 bateaux français, jaugeant 9.039 tonneaux. Les Anglais opposent à ces chiffres : 732 navires et 461.833 tonneaux, les Allemands : 91 navires et 72.605 tonneaux, les Suédois qui avec les Belges nous précèdent immédiatement : 52 navires et 39.339 tonneaux.

Je crois bien ne pas me tromper en affirmant que sans les vapeurs de la Société navale de l'Ouest, qui font un service régulier entre le Havre et Gand, le canal de Terneuzen ne verrait pas souvent passer les couleurs françaises. Et cependant n'y eût-il que les importations traditionnelles de nos vins du Bordelais, celles de petites cargaisons d'orge et escourgeons, celles des bauxites des ports méditerranéens et les exportations de phosphates et superphosphates belges vers les ports bretons et normands qui constituent la plus grande part des relations du port de Gand avec les ports français et les ports algériens et tunisiens, on pourrait croire que toutes ces opérations sont faites sous pavillon français. Or il n'en est rien. C'est le pavillon étranger qui domine. Je me borne à cette constatation sans chercher à l'expliquer longuement, car il est à présumer qu'il en est ici comme partout ailleurs. Nous sommes les victimes du droit d'escale trop libéralement accordé dans nos ports à tous nos concurrents. Il est vrai que les Belges se plaignent, de leur côté, des surtaxes douanières appliquées en France au détriment de leurs ports et spécialement du port de Gand. Mais la discussion de ce point m'entraînerait trop loin et hors de mon sujet. Je la passe donc sous silence....

La leçon du canal de Terneuzen. — On a vu avec quelle inlassable persévérance les Gantois ont travaillé à rendre leur ville accessible aux bâtiments de

mer, et comment le succès a couronné leurs efforts, puisqu'en dehors même du mouvement maritime accusé par leur port en 1912, ils enregistrent avec fierté la venue de Tampa, par le canal de Terneuzen, du steamer allemand *Hélène-Menzell* jaugeant près de 8.000 tonnes en lourd, et le départ de Selzaete, pour l'Amérique, du steamer anglais *Potomac* tirant 7 m. 60. Rapprochez cet exemple de celui donné par les habitants de Bruges qui, eux aussi, ont voulu relier leur ville à la mer par un magnifique canal. A l'heure actuelle, comme on l'a fait observer, presque toutes les capitales de l'Europe sont en communication directe avec la mer, et on ne compte plus les villes de moindre importance qui cherchent à transformer leur caractère terrien pour bénéficier de cette transformation, laquelle entraîne à sa suite la prospérité et la richesse pour beaucoup, une vie moins chère pour tous, par suite de la diminution considérable des frais de transport des marchandises et des vivres de toute nature. Je n'ai pas besoin de rappeler ici toutes les tentatives infructueuses du projet de Paris port de mer.

Pendant que les Belges poursuivaient à Gand et à Bruges l'ouverture d'une voie vers la mer, nous n'avons pas réussi à améliorer la voie fluviale qui réunit Paris à Rouen et par suite à la mer, de façon à assurer en toutes saisons la régularité des transports et à leur donner une intensité correspondant aux immenses besoins de la capitale. Combien faudra-t-il de temps aux commerçants, aux industriels, aux consommateurs de la capitale et des régions avoisinantes pour comprendre que leur intérêt serait de voir le plus tôt possible réaliser ces améliorations afin de pouvoir remonter régulièrement jusqu'à Paris, en profitant de cette admirable avenue fluviale qui s'ouvre à Rouen ? Je l'ignore. Mais ce que je sais très bien, c'est que s'ils le voulaient, comme l'ont voulu les habitants de Gand et de Bruges, il n'y aurait pas de commission ministérielle ou parlementaire capable d'empêcher ou de retarder l'exécution des modifications à faire subir à la Seine pour créer à Paris un port de première importance.

Telle est à mon avis la meilleure leçon à tirer d'un voyage, même de quelques heures, sur le canal de Terneuzen.

H. Laurier.

AMÉRIQUE

Les récoltes en Argentine. — Le Ministère de l'Agriculture en Argentine a publié, à la fin de l'année dernière, une première évaluation du rendement de la récolte en 1913-14. Voici les chiffres pour le blé, le lin et l'avoine.

Années	Blé	Lin	Avoine
		En tonnes	
1913-14	3.580.000	990.000	1.020.000
1912-13	5.400.000	1.130.000	1.682.000
1911-12	4.523.000	572.400	1.004.000
1910-11	3.975.000	595.000	686.000
1909-10	3.566.000	717.000	530.000
1908-09	4.250.000	1.049.000	464.000

Les chiffres de cette première évaluation ne sont pas définitifs. Il ressort de cette statistique que la récolte du blé a été sensiblement inférieure à celle de l'année dernière, qui constituait d'ailleurs un record. La récolte du lin a été belle, à peine inférieure à celle de 1912-13. La récolte d'avoine a été inférieure à celle magnifique de 1912-13.

Pour juger de l'ensemble, il faut attendre celle du maïs, dont les perspectives sont actuellement satisfaisantes.

III. — Généralités.

La récolte de froment en 1913. — Le *Beerbohm's Evening Corn Trade List* vient de publier son estimation de la récolte de blé du monde entier, d'après les renseignements officiels ou les derniers avis privés (en milliers de quarters de 2 hect. 9) :

PAYS	BLÉ			
	1913	1912	1911	1910
	En milliers de quarters.			
Autriche	8.600	8.900	7.500	7.500
Hongrie	21.100	23.000	24.000	22.700
Belgique	1.900	1.900	1.800	1.550
Bulgarie	6.600	7.000	8.500	7.100
Danemark	500	450	500	550
France	40.300	41.800	40.300	31.500
Allemagne	21.400	20.000	18.700	17.700
Grèce	700	700	750	650
Hollande	600	700	700	550
Italie	26.100	20.800	24.000	19.200
Portugal	800	800	1.000	809
Roumanie	10.300	11.100	12.500	13.400
Russie	122.000	90.500	67.000	102.850
Serbie	1.500	1.700	1.900	1.650
Espagne	13.900	13.700	18.500	17.200
Suède	900	900	1.000	900
Suisse	450	400	500	350
Royaume-Uni	7.100	7.100	8.000	7.200
Total pour l'Europe	284.750	251.450	237.150	253.300
Algérie-Tunisie	5.300	3.000	5.500	5.700
Etats-Unis	95.400	91.000	78.000	79.400
Argentine	18.000	25.000	20.700	18.200
Australasie	14.000	12.000	9.000	13.100
Canada	26.000	25.000	27.000	18.700
Chili	2.000	2.500	2.209	2.300
Egypte	4.000	3.000	4.700	4.000
Inde	44.700	45.800	46.309	44.600
Uruguay	1.200	1.200	1.200	1.300
Japon	3.000	3.000	3.100	2.700
Total hors d'Europe	213.600	212.100	198.600	190.000
Total général	498.350	463.550	435.750	443.300

La récolte de blé de l'année dernière serait la plus belle qui ait jamais été obtenue dans le monde ; elle présenterait une augmentation de 35 millions de quarters sur celle de l'année 1912, due intégralement à la magnifique récolte de la Russie. Des quatre plus grands pays producteurs, c'est la Russie, en effet, qui a été le plus favorisée. 122 millions de quarters contre 90.500.000 en 1912. Viennent ensuite les Etats-Unis, avec 95.400.000 quarters contre 91 millions en 1912. L'Inde a obtenu 44.700.000 quarters ; c'est la quatrième belle récolte dont l'Inde est favorisée : celle de 1909 n'avait pas dépassé 36 millions et celle de 1908 27 millions. Enfin, notre pays n'a eu qu'une récolte un peu au-dessous de la moyenne : 40.300.000 quarters, inférieure de 1.500.000 quarters à celle de l'année précédente et à peu près équivalente à celle de 1911.

L'Esperanto et la Science. — La langue auxiliaire, dont les applications sont aujourd'hui si nombreuses dans le domaine commercial et dans les milieux littéraires, ne présente pas un intérêt moindre pour les savants qui, dans leurs congrès universels, ou pour répandre leurs travaux d'ordre international, ont besoin, à chaque instant, d'un organe neutre, généralement compris.

Le vocabulaire technique de l'Esperanto est, aujourd'hui, assez complet pour permettre son utilisation immédiate. Pendant le Congrès de Berne, au cours d'une réunion de l'Association scientifique universelle, des rapports furent présentés et discutés au moyen de cette langue auxiliaire.

De même, lors de la fixation des mesures électriques internationales, les laboratoires étrangers utilisèrent l'esperanto. Ainsi, pendant toute la durée de leur collaboration, M. Grover, physicien du « Bureau of Standards » et M. Jouaust, chef des travaux du laboratoire central d'électricité de Paris, employèrent constamment et exclusivement l'esperanto.

LE SECRÉTAIRE-GÉNÉRAL,
Jules DUPONT.

LE SECRÉTAIRE-GÉNÉRAL ADJOINT,
Antoine VACHER.

Lille Imp. L. Danel.

GRANDES CONFÉRENCES DE LILLE

Séance du Dimanche 4 Janvier 1914.

LA RÉVOLUTION CHINOISE DE 1911-1912 DANS LA PROVINCE DU SHENSI

Par le P. De MAYNARD,
Franciscain et missionnaire apostolique en Chine.

Mesdames, Messieurs,

Mon premier mot, en paraissant au milieu de vous, sera un mot de sincère et cordial remerciement à l'adresse du très sympathique et honorable Président de votre Société de Géographie : M. Auguste Crepy, aujourd'hui malheureusement absent pour raisons de famille.

Votre Président m'a si aimablement invité à vous entretenir quelques instants de la Chine, ce pays mystérieux et si peu connu, que je n'ai pu refuser une telle invitation.

Et puis, comme M. le Vice-Président vient de vous le dire en quelques paroles vraiment trop flatteuses pour moi, bien des souvenirs me rattachent à Lille. Ils me vaudront, je l'espère, votre bienveillante attention.

Vous comprenez bien que les missionnaires, presque toujours seuls, ne passent point impunément de nombreuses années à vivre de la vie du pays où ils se trouvent, à parler une langue étrangère, afin d'être mieux à même de remplir leur mission apostolique, sans oublier quelque peu ce que l'on est convenu d'appeler le style académique.

Vous excuserez donc les imperfections de langage qui se glisseront forcément dans cette causerie, en vous rappelant que les missionnaires, tout contraints qu'ils soient d'abandonner leur langue maternelle, leurs coutumes françaises, travaillent — pacifiquement, il est vrai — mais efficacement à la grandeur, à l'expansion de la France.

Allez, Mesdames et Messieurs, dans les provinces les plus reculées même de la Chine et vous constaterez que là où un missionnaire français est venu apporter la civilisation chrétienne, la France y est connue et aimée. Que dis-je ? Mais c'est un peu de la France qui passe là où le missionnaire fixe sa tente ; c'est un peu de la France qui reste là où le missionnaire a lui-même passé, là surtout où il a succombé.

Vous le savez, Mesdames et Messieurs, le sujet de cette conférence est la Révolution chinoise de 1911-1912, que je localiserai dans la province du Shensi où je me trouvais alors.

Ce sujet m'a paru d'autant plus intéressant pour faire l'objet d'une causerie dans une Société de Géographie que depuis mon retour de Chine j'ai été interrogé maintes et maintes fois sur cette question. Somme toute, elle est peu ou prou connue.

Après vous avoir présenté la province où se sont déroulés les événements qui nous intéressent, je vous parlerai de la Révolution elle-même ; de ses causes, de ses phases et faits principaux, de ses conséquences.

*
* *

Mesdames et Messieurs, vous l'avez sans doute lu dans quelque ouvrage, le Shensi tire son nom de sa position à l'Ouest de la fameuse passe de Tongkoanting. Cette province, placée entre le 32me et le 39me parallèle Nord et entre le 106me et le 111me degré de longitude Est de Greenwich, occupe une superficie de 195.000 kilomètres carrés, soit plus du tiers de la France.

Ses limites sont, au Nord, la Mongolie ou mieux le plateau de l'Ordos, dont elle est séparée par un fragment de la grande muraille ; à l'Ouest, le Kansou ; au Sud, le Setch'oan et le Houpé et à l'Est le Honan et le Chansi.

La population du Shensi est évaluée à 8 millions 1/2 d'habitants, soit 43 au km. carré. Jadis, il y a 40 ans environ, on en comptait de 15 à 20 millions, mais l'insurrection musulmane en a détruit une grande partie et pour punition de leur révolte le gouvernement exila les Musulmans du Shensi au Kansou. Seuls ceux résidant en ville bénéficièrent d'une mesure de clémence en récompense de leur loyalisme.

J'ai parcouru diverses parties du Shensi et j'ai bien souvent rencontré sur ma route, ici et là, des pans de mur, derniers vestiges de villages qui n'existent plus.

La capitale de cette province est Singanfou, presque au centre du Shensi. Cette ville, qui renfermait en ses murs environ 1 million d'habitants, est aussi le chef-lieu d'une préfecture. Elle est une des villes le plus importantes de la Chine, tant par son passé que par sa situation sa richesse et le nombre de ses habitants.

Singanfou a été souvent choisie comme capitale de leur royaume par les diverses dynasties qui se sont succédé en Chine depuis plus de 40 siècles.

Sous les T'ang, au 7e siècle de notre ère, elle prit le nom de Si-King, ce qui signifie capitale de l'Ouest.

Non compris la préfecture de Singanfou, six autres préfectures de première classe et cinq de deuxième classe, dont relève un nombre plus ou moins grand de sous-préfectures, divisent le pays en autant de départements et d'arrondissements à la tête desquels sont placés des mandarins de différents grades.

Le Shensi est coupé en deux parties inégales par l'épaisse chaîne des monts Ts'in-ling aux pieds desquels s'étendent les grandes et riches vallées qu'arrosent le Hanho, au Sud, et le Weiho, au Nord. La partie septentrionale de la province est occupée par un long plateau de loess qui se dresse lentement vers la Mongolie, tandis qu'au Sud la chaîne du Kieoulong sépare la plaine du Hanho du Se tch'oan.

Ces monts sont très importants et atteignent à peu près 400 à 500 km. de longueur sur une moyenne de 100 de largeur.

Les monts Ts'in-ling ont une hauteur moyenne de 3.000 mètres, mais à l'Ouest, le « Ta pé chan » l'un des sommets les plus connus, atteint 3.600 mètres. Ces montagnes sont périlleuses à traverser à cause de leurs rochers abrupts, de leurs sombres forêts, repaires de tigres, de panthères et de loups, de leurs torrents et de leurs sentiers à pic.

La chaîne du Kieoulong atteint plus de 3.600 mètres et le plateau de loess dont je parlais il y a un instant, s'élève, par étages successifs, jusqu'à 1.500 mètres et plus avec les chaînes de monts qui se prolongent et soutiennent le plateau de l'Ordos.

En dehors des deux rivières citées : le Weiho et le Hanho, le Shensi possède encore, à moitié du moins, le Hoang-ho, ou Fleuve Jaune, qui, du Nord au Sud, le longe à l'Est et le sépare du Chansi. Ces deux rivières et ce fleuve comptent de nombreux affluents dont aucun n'est

navigable, mais qui se transforment, à la saison des pluies, en torrents impétueux et dévastateurs.

La faune et la flore du Shensi sont des plus variées. Mais elles diffèrent complètement selon qu'on se trouve au Nord ou au Sud du Ts'in-ling dont la crête établit une ligne de démarcation très nette. Ici c'est la faune et la flore du centre de la Chine ou du Yang tse Kiang ; là celle de la région septentrionale ou du Hoangho.

Avec ses magnifiques et immenses plaines du Weiho et du Hanho, le Shensi est une des provinces les plus riches de la Chine au point de vue agricole. Il s'y fait deux récoltes par an : l'une vers la fin de mai, l'autre au commencement de septembre.

On y cultive le blé, le coton, l'orge, les fèves, les pois, le maïs, le sorgho, la luzerne, le chanvre, le tabac. Le riz abonde dans le Sud de la province et on en trouve dans quelques parties de la plaine du Weiho. Mais la culture la plus intense du Shensi est celle du pavot d'où s'extrait l'opium, ce poison lent, cause de bien des misères physiques et morales, ruine de nombreuses fortunes et origine de vieillesses prématurées.

Les richesses minérales du Shensi sont abondantes.

Cependant, les gisements de houille, de pétrole, de fer, de sel, de quartz veiné d'or, de nickel, de magnétite, sont à peine exploités. Du reste, jusqu'à présent, les Shensinois ont semblé dédaigner ces trésors naturels. Seule la pierre de construction : marbre, granite, porphyre, les intéresse quelque peu.

L'industrie et le commerce sont relativement peu développés au Shensi. La raison principale me paraît être le manque de voies de communications rapides et avantageuses pour l'arrivée des matières premières et l'écoulement des produits du pays, manufacturés ou non.

La population assez pacifique du Shensi est fort dense dans les vallées du Weiho et du Hanho, mais elle se fait de plus en plus rare à mesure qu'on s'éloigne de ces deux centres. Les Shensinois, comme je vous l'ai dit en commençant, sont assez peu nombreux.

Depuis les vides occasionnés par les révoltes des Tch'ang-mao et des Musulmans, l'élément étranger tend à s'accroître d'une manière considérable dans la province. Chaque année, beaucoup d'immigrants setch'oanais ou hupésiens envahissent le Sud du Ts'in ling, tandis que le Nord reçoit de forts contingents de Honanais, et, surtout, de Chantonnais.

Administrativement, jusqu'à la révolution dont nous allons parler, le Shensi formait avec le Kansou la vice-royauté du Chen-Kan.

Le Gouverneur du Shensi dépendait du vice-roi, dont la résidence était Lanchowfu au Kansou. C'était une dépendance plutôt nominale que réelle, car les gouverneurs étaient, de fait, absolument libres dans leurs provinces.

Le boudhisme, le taoisme, le confusianisme, le mahométisme, comptent au Shensi des sectateurs plus ou moins nombreux. Les boudhistes shensinois se flattent de posséder dans leur pays le « Hwachan » l'une des cinq montagnes sacrées de la Chine.

La religion chrétienne, introduite au Shensi au VIIIe siècle comme en témoigne la fameuse stèle de Singanfou, y fait des progrès lents mais sûrs. Le protestantisme compte dans la province six à sept mille adeptes.

Quant aux catholiques, ils y sont environ 72.000, répartis en trois diocèses ou vicariats apostoliques, dont deux confiés aux Franciscains et le troisième aux Missions étrangères de Rome.

L'instruction moderne commençait à fleurir au Shensi. Les petites villes, les bourgades importantes avaient leurs écoles primaires, les sous-préfectures, les écoles primaires supérieures, les préfectures, les écoles moyennes et dans la capitale provinciale, outre les écoles mentionnées, on trouvait une école supérieure. En sortant des écoles primaires supérieures, des écoles moyennes et des écoles supérieures, les élèves pouvaient conquérir les grades de bachelier, de bachelier distingué, de licencié. Le doctorat s'acquérait à Pékin après un stage de 5 ans à l'Université et celui de docteur-académicien après le même stage à l'école des Hautes Études.

Signe non équivoque du progrès, une école gouvernementale pour les jeunes filles était établie à Singanfou même.

Au Shensi, sans compter les troupes mandchoues et celles de la gendarmerie chinoise, il y avait deux divisions complètes formant ensemble un corps d'armée. Chaque division comprenait 12 bataillons d'infanterie, un régiment de cavalerie, trois groupes d'artillerie, une compagnie du génie.

A Singanfou même, une division tenait garnison et les Mandchous des Bannières, appelés « K'i jen » y avaient une station à la tête de laquelle était un maréchal tartare.

Le Shensi possédait, enfin, dans sa capitale, une des quatre écoles moyennes militaires dites « Lou Kiun tchong kio t'ang » pour la formation des futurs officiers de l'armée de terre de l'Empire.

Tout en donnant des notions brèves et précises sur la province du Shensi, le Conférencier fait passer sur l'écran de nombreux paysages, des types d'hommes et de femmes de cette contrée, un aperçu de la grande muraille et des constructions chinoises, des bonzes, des pagodes, la cathédrale de Singanfou, des écoles dont l'école française de Tungyuenfang, l'armée chinoise.

Causes. — Après ce court aperçu sur le Shensi, j'en viens, Mesdames et Messieurs, aux causes de la Révolution.

La Révolution à laquelle j'ai assisté en 1911-1912 dans le vieil empire chinois n'offre, à vrai dire, rien de surprenant. La Chine, malgré la léthargie dans laquelle elle se berce de temps immémorial, s'est vue, à maints tournants de son histoire, fortement et quelquefois même violemment secouée par des insurrections terribles. Tantôt pour un motif, tantôt pour un autre, des partis de mécontents ou des partis antidynastiques ont levé l'étendard de la révolte.

Sans remonter dans la nuit des âges, au siècle dernier, le Shensi ne fut-il pas très éprouvé pendant de longues années par deux insurrections : celle des « Tchang mao » au Sud du Ts'in ling, et celle des Mahométans au Nord.

Pour rejeter les Mandchous, redonner, comme ils disaient, la Chine aux Chinois, introduire la civilisation européenne avec les progrès de toutes sortes qui la caractérisent, la faction des Komingtang (ce parti qui a fomenté la dernière révolution), a promené à travers les provinces de cet immense empire le brandon de la guerre civile.

Prétendre qu'au Shensi ces mobiles ont déterminé l'insurrection qui l'a bouleversé, de fond en comble, serait sortir de la réalité.

Les Komingtang, trop peu nombreux dans cette province — à peine une centaine, m'a déclaré l'un des leurs — n'auraient jamais pu atteindre leur but sans le concours des sociétés secrètes. Ils n'ont réussi à renverser l'autorité établie et à s'emparer du pouvoir que grâce à l'appui de ces sociétés secrètes, sempiternel fléau des dynasties en Chine.

Chacun sait combien leurs membres, ramassis de gens déclassés, d'individus prêts à tous les crimes, de personnages évincés du pouvoir, sont âpres à la curée, les uns pour leur profit, les autres pour celui de tiers plus influents, tous pour satisfaire des passions trop longtemps contenues....

Les adeptes, les serviteurs ou les esclaves de ces sociétés, qu'elles s'appellent sociétés des Boxers, des Vieux Frères, des Fleuves et des

Lacs, du Lotus Blanc, et que sais-je encore, ont reçu le mot d'ordre de chefs inconnus. Ils leur obéissent à l'aveugle et vont promener la destruction dans les provinces, terroriser les mandarins, les riches, voire même le peuple jusqu'au jour où sur un nouveau signal ils disparaîtront comme par enchantement, après avoir renversé une dynastie décrépite. Quand le nouveau régime qu'elles auront aidé à établir ne leur conviendra plus, ou bien que la fièvre de nouvelles libertés les minera, nous verrons de rechef toutes ces sociétés se produire au grand jour et jeter le pays dans l'anarchie la plus profonde.

Les sociétés secrètes pullulaient au Shensi et je vous ferai remarquer que les immigrants du Setch'oan, du Houpé et du Honan fixés au Shensi appartenaient en grande partie à l'une ou à l'autre des sociétés dont je viens de parler. Ils ont toujours été la terreur des autochtones, la terreur aussi de la population pacifique. Et leur réputation de querelleurs, de malandrins, n'est plus à faire. La révolution de 1911-1912 n'a que trop justifié l'appréciation des aborigènes à leur égard. Il est avéré qu'ils s'en sont montrés les agents les plus actifs, de concert avec les brigands descendus du Ts'in ling.

Chercher une autre explication des troubles au Shensi serait absolument illusoire.

A l'exception du parti Komingtang, qui, lui, avait une idée : donner la Chine aux Chinois — c'est du moins ce qu'il prétendait — les autres factions révolutionnaires s'inquiétaient fort peu du renversement de la dynastie tartare des « Ta Ts'ing ». Ils ne poursuivaient aucune idée, aucun plan sérieux. Piller, massacrer, s'enrichir des dépouilles d'autrui, étaient leurs seules préoccupations.

En étudiant les événements de près, on en conclut qu'une même cause produit et explique toujours l'éclosion de ces mille rebellions qui ont bouleversé si fréquemment la Chine.

Je ne saurais mieux prouver cette assertion qu'en laissant la parole au R. P. Wieger, sinologue émérite de la Compagnie de Jésus, missionnaire au Tcheli sud-est, que j'ai eu le plaisir de rencontrer, il y a deux ans, au cours d'un de mes voyages à Pékin.

« Les révolutions chinoises, dit le Père Wieger, dans ses traités historiques ne commencent pas comme celles d'Europe, par des paroxysmes violents, mais plutôt comme un jeu de hasard, comme une partie de bouchons entre gamins. Des paysans, des voleurs, des aventuriers quelconques, ennuyés de vivre tranquilles, forts de quelque prédiction qui leur promet un trône, engagent la partie. Pourquoi pas ?

Voyons voir !.... Ceux qui échouent meurent avec la consolation de s'en être donné à cœur joie. Celui qui réussit devient Fils du Ciel et vaut tous ses prédécesseurs, parce que ceux-ci ne valaient pas mieux que lui.

Ainsi commencent tous les bouleversements dynastiques de la Chine. Toujours l'odeur du succès attire aussitôt les mouches politiques. Toutes les révolutions, tous les changements de dynastie sont des calques à peine retouchés d'un patron unique.... Toujours les mêmes facteurs : incurie du gouvernement, mécontentement du peuple ; quelques oracles et présages ; vulgaires chefs de brigands dont l'ambition croît avec le succès ; bandes de jeunes gens qui jouent au meurtre et au pillage ; lutte de chacun contre tous, sans idée, sans plan : un sanglant jeu de hasard.

Enfin, ou bien le gouvernement extermine les rebelles, ou bien un heureux brigand vole le trône et l'empire est refait.

« Voilà, conclut le P. Wieger, l'étiologie de toutes les convulsions depuis les Han jusqu'aux Boxers ».

La manière dont la révolution chinoise a pris naissance et s'est développée au Shensi démontre péremptoirement qu'il est inutile de lui assigner d'autres origines, d'autres raisons d'être, d'autres agents.

Les questions de la nationalisation des chemins de fer, de l'interdiction d l'opium, de la suppression des « K'i jen » ou troupes mandchoues des bannières, etc., ne furent que des prétextes plus ou moins spécieux. Ce serait se tromper étrangement que d'y voir autre chose.

Vous me demanderez peut-être si l'on pouvait au moins prévoir la révolution. Voici ma réponse :

Procureur du Vicariat apostolique ou diocèse du Shensi central, mes relations étaient forcément étendues et me mettaient au courant de bien des choses. Aussi, quelques jours avant que ne sévît l'ouragan révolutionnaire, je pouvais avertir la Légation de France à Pékin de l'imminence des troubles soi-disant anti-dynastiques dont trois semaines auparavant je lui avais déjà signalé les prodromes évidents dans cette province.

Seuls, le jour et le moment précis où devait naître l'insurrection me restèrent inconnus jusqu'à la veille des événements. Mais, le samedi 21 octobre au soir, des amis m'avertissaient que le lendemain à midi commencerait probablement la révolution, sujet de toutes les conversations depuis que le Setch'oan et le Houpé avaient levé l'étendard de la révolte.

*
* *

Phases. — Mesdames et Messieurs, mes amis ne s'étaient point trompés. L'insurrection éclata le dimanche 22 octobre à midi précis, dans le quartier Est de la ville. A 2 heures, le flot montant et mugissant de la révolution avait atteint notre quartier au Sud-Ouest de Singanfou.

Vous raconter en détail tous les faits de cette révolution est impossible. Les limites de temps fixées pour cette causerie ne me le permettraient pas. Toutefois, avant de vous en faire un bref historique au moyen des vues représentant les scènes vécues de la rebellion shensinoise, permettez-moi de vous résumer les événements en quelques mots.

Après s'être emparés de l'arsenal et avoir distribué plus de 10.000 fusils à tir rapide et des munitions à la populace, les révolutionnaires attaquèrent les « yamen » ou résidences officielles des hauts fonctionnaires du Shensi et les livrèrent aux flammes. Le pillage de toutes les banques, des maisons de commerce, des résidences privées des mandarins, et l'incendie de quelques-unes d'entre elles, suivirent l'acte initial de toute révolte en Chine. Ce fut l'occupation de cette première journée de révolution.

Ce même jour, j'allais l'oublier, trois européens furent grièvement blessés et huit autres furent massacrés par une populace en délire. La colonie étrangère s'attendit, pendant deux jours, à être d'un moment à l'autre victime de la xénophobie des Célestes. Elle ne reçut protection que dans la nuit du lundi et je me demande comment elle ne fut point exterminée par les rebelles.

Le lendemain, à la pointe du jour, la cité tartare devenait l'objet des convoitises et de la haine de la tourbe révolutionnaire. Les Mandchous eurent le tort de se fier aux engagements même solennels des Chinois et je vous raconterai tantôt ce qu'il en advint.

La ville tartare n'est plus qu'un amas de ruines se dressant devant le visiteur comme pour protester hautement contre le lâche massacre d'un peuple.

Pendant ce temps, les émissaires des fauteurs et chefs de la révolution parcouraient la vallée du Weiho pour en soulever la population. Au début, celle-ci resta calme et se mit plutôt en garde contre les gens sans aveu qui prétendaient la régenter. En maints endroits, ils furent pris et tués comme des voleurs de grands chemins. Mais bientôt les révolutionnaires semèrent l'épouvante et la terreur dans toute la vallée.

Cependant, à l'Ouest, dans la préfecture de Fongsiangfou, des meneurs accourus de Singanfou, du Kansou et du Setch'oan, réussirent à ameuter le peuple contre les chrétiens. En quatre jours, du 29 octobre au

1er novembre, 42 de nos églises furent incendiées, 200 de nos chrétiens tués et 5.000 d'entre eux réduits à la dernière misère. Les 1.500 maisons qui les abritaient étaient devenues la proie des flammes, avec tout leur contenu.

A la fin de novembre seulement, des troupes impériales furent envoyées du Kansou et du Honan contre le Shensi. Trop peu nombreuses pour assurer la répression rapide de l'insurrection shensinoise, elles avancèrent lentement dans la province et ne parvinrent pas à écraser les bandes révolutionnaires. Il semble même que la mission principale du corps expéditionnaire envoyé du Honan fut seulement d'empêcher les incursions des révolutionnaires sur le territoire des provinces voisines. Somme toute, il y eut, de part et d'autre, fort peu d'engagements sérieux. Je vous ferai remarquer, en passant, que les insurgés, fort braves pour tuer les gens sans défense, pour attaquer des bourgades inoffensives et y amasser un gros butin, l'étaient beaucoup moins devant les troupes kansounaises et honanaises. Au premier choc dans des rencontres inévitables, les shensinois jetaient armes et bagages et s'enfuyaient au plus vite loin du champ de bataille.

Voici d'ailleurs un détail qui vous donnera une idée de la bravoure des révolutionnaires du Shensi. Je le tiens des médecins mêmes de la mission protestante anglaise : 80 % des blessés que ces Messieurs ont soignés, l'étaient par des projectiles reçus dans le dos, évidemment en fuyant devant l'ennemi.

Les factions au pouvoir se jalousaient les unes les autres. C'était à qui s'emparerait définitivement des rênes du gouvernement provincial. Ces rivalités jetèrent l'effroi dans les populations, à Singanfou surtout. La lutte entre les partis — quelque fût le vainqueur — aurait nécessairement eu pour résultat le pillage général de la ville, le massacre de milliers d'individus et l'incendie de quartiers entiers. Les insurgés en parlaient ouvertement et c'eût été se leurrer que de supposer le contraire.

C'est vous dire les jours d'angoisse que nous avons vécus dans la capitale du Shensi pendant les quatre mois que dura la Terreur shensinoise.

Il va sans dire que je passe sous silence les visites domiciliaires avec tout ce qui s'ensuivit, les vols journaliers dans les magasins ouverts sur l'ordre du comité révolutionnaire et les arrestations continuelles des citoyens paisibles sur la simple dénonciation d'un misérable quelconque,

heureux d'assouvir une vengeance personnelle ou désireux d'un prompt avancement.

Malgré les efforts des rebelles, les populations restèrent en général absolument étrangères à la révolution. Si, çà et là, quelques villes adhérèrent en principe au renversement de la dynastie mandchoue et arborèrent l'étendard des Komingtang, elles se refusèrent énergiquement à changer quoi que ce fut dans leur administration et surtout à admettre que la paix et l'ordre dont elles jouissaient fussent troublés pour un motif ou pour un autre.

En somme, seule la vallée du Weiho fut bouleversée de fond en comble. Dès le deuxième mois de l'insurrection, les insurgés en furent maîtres et s'y conduisirent comme en pays conquis.

Quelle plume pourra jamais décrire les ruines qu'ils y ont accumulées et les excès de toutes sortes qu'ils y ont commis ?

J'arrèterai ici, si vous le voulez bien, cet aperçu des événements auxquels j'ai assisté durant quatre mois dans la province du Shensi. Les vues qui vont, dans un instant, passer devant vos yeux me permettront de le compléter en vous donnant les quelques faits et traits saillants qui s'y rattachent d'une manière plus ou moins directe.

Après avoir esquissé à grands traits les phases de la révolution, le Conférencier au moyen de vues inédites intéressa son auditoire en narrant quelques faits typiques.

Il montra d'abord la pagode « Siao yen t'a », située à 1 kil. au sud-ouest de Singanfou et dans laquelle se décida l'insurrection shensinoise.

Les agents, les fauteurs et les chefs de la révolution passèrent ensuite sur l'écran. A retenir que des tout jeunes gens de 17 à 20 ans avaient trouvé très joli de renouveler les vêpres siciliennes — comme ils s'en vantaient eux-mêmes près du Conférencier — et que la fidélité et la loyauté des troupes cédèrent vite le pas à l'instinct de conservation et surtout au désir de piller. Quant à la police, dès que les flots de la révolution eurent submergé toute la ville, elle fut la première à courir au pillage des banques et des maisons de commerce.

Par une série de vues impressionnantes, le Conférencier apitoya ses auditeurs sur les principales victimes de la révolution shensinoise : les Mandchous. Manquant à la parole donnée, les soldats chinois massacrèrent impitoyablement les troupes tartares qui avaient rendu leurs armes. Une véritable boucherie d'hommes et de

femmes, d'enfants et de vieillards, s'ensuivit et se poursuivit pendant trois semaines consécutives. Chaque bataillon ou escadron de l'armée chinoise eut même son jour pour massacrer, piller, incendier dans la ville tartare.

Le Conférencier nous fait savoir que, d'après les chiffres officiels qui lui ont été donnés à Singanfou même, sur 25.000 individus composant la population tartare de Singanfou, 16.000 ont été exterminés par les rebelles, 5.000 environ, surtout des femmes et des jeunes filles, se sont suicidés pour ne pas tomber entre les mains de leurs ennemis et le reste a disparu ou a réussi à se sauver on ne sait trop comment.

Voilà donc aussi brièvement rapportées que possible, les principales phases de la révolution. Vous voyez qu'il n'y a pas grand'chose de très saillant. Tout s'est borné, en quelque sorte, à piller, massacrer et puis, la révolution finie, les uns sont rentrés chez eux avec le fruit de leurs déprédations ; et les autres ont continué leur métier de brigands.

*
* *

Conséquences. — Nous allons maintenant passer, si vous le voulez bien, aux conséquences de cette révolution dont je viens de vous esquisser les phases et qui se termina officiellement le dimanche 18 février 1912.

Dans la matinée, un télégramme parvenu de Pékin faisait savoir au Comité révolutionnaire du Shensi que S. M. Siuen T'ong avait renoncé à tout pouvoir politique tout en conservant la charge d'offrir au Ciel les sacrifices rituels au nom de la Nation..... La dynastie impériale des « Ta Ts'ing » avait vécu..... et la Chine abandonnait un glorieux passé, des traditions antiques pour devenir une République.

Le plus diplomate des Célestes devait en être le premier Président. Yuan-Chi-Kaï fut, en effet, choisi pour présider aux destinées de cet immense pays, pour gouverner 400 millions d'hommes.

Au lendemain de ce jour où la Chine se réveillait républicaine, les Komingtang, ou soi-disant réformistes, annonçaient une transformation complète et rapide de l'antique Cathay dont l'apathie séculaire pour toute innovation avait élevé jusque là mille barrières au progrès des civilisations modernes.

Bien qu'appelés d'hier seulement au pouvoir, les nouveaux gouvernants lançaient décret sur décret pour assurer la liberté de conscience,

la liberté de la presse, ouvrir les voies les plus larges au commerce et à l'industrie, rétablir l'ordre sur tout le territoire de la République. Une activité dévorante consumait la « Jeune Chine » qui voulait parcourir en quelques mois, en quelques jours même, le chemin sur lequel l'Europe a sué et peiné, des siècles durant, pour arriver au progrès actuel.

Le zèle et l'entrain des réformistes étaient louables sans nul doute. Je ne qualifierai point de tels les moyens qu'ils ont pris pour arriver à leurs fins.

Sans mettre le pays à feu et à sang, sans le livrer au pillage, au meurtre, les Komingtang pouvaient prétendre au même but. Les résultats auraient certainement récompensé leurs efforts, car le peuple au lieu de rester complètement étranger à leur mouvement réformiste s'y serait intéressé. Et l'évolution de la Chine se serait opérée doucement mais sûrement au Shensi comme dans toutes les autres provinces.

En fait, quelles transformations a produites le nouveau régime ? Elles sont peu nombreuses. Arrêtons-nous, si vous le voulez bien, à celles qui sont de nature à nous intéresser davantage. Quelles conséquences religieuses, politiques et économiques la province du Shensi, la Chine tout entière — car vous m'autorisez nécessairement à élargir mon cadre — ont-elles retiré ou retireront-elles de la révolution ?

Au Shensi, la réforme religieuse tant prônée n'a fait aucun progrès. Il semble plutôt qu'elle ait eu un mouvement rétrograde. Le 11 juin 1912, n'a-t-on point vu le gouverneur du Shensi, le sanguinaire démagogue Tchang Fonghoeï mettre à mort un de nos confrères l'abbé Pierre T'ang, jeune prêtre indigène, dans des circonstances aussi cruelles qu'iniques ! Et dans le simulacre d'audience qui précéda ce meurtre, ce gouverneur n'eut-il pas l'impudence d'affirmer que le catholicisme était trop vieux, qu'il fallait l'abolir.

Quatre jours après, Tchang Fonghoeï me menaçait de ses foudres avec l'un de mes compagnons d'apostolat, le Père Doolin, Américain Irlandais, parce que, au nom de mon Évêque, j'avais mandé télégraphiquement à S. Exc. Mr de Margerie, Ministre Plénipotentiaire de France à Pékin, le massacre de l'Abbé T'ang.

Rassurez-vous, Mesdames et Messieurs, de telles menaces n'intimident point un missionnaire, surtout quand elles s'adressent à un prêtre irlandais ou à un prêtre français doublé d'un Vendéen, et nous répondîmes aux officiers du gouverneur que la mort ne nous effrayait pas.

Et je continuai, après comme avant, de communiquer avec le Ministre de France, n'en déplut à Tchang Fonghoeï.

Dans divers districts, sur les ordres de ce même gouverneur, les chrétiens ont souffert vexations sur vexations, voire même la prison.

Enfin, le 13 juin 1913, un franciscain espagnol, le Père Bernat, était odieusement massacré par une populace anti-chrétienne dans la préfecture de Yulinfou, à l'extrémité Nord du Shensi.

Si nous sortons du Shensi, nous pouvons constater, pour le moment, que dans les autres provinces la liberté de conscience annoncée par les réformistes a vraiment été respectée. La religion catholique y a fait des progrès considérables.

Puisque nous en sommes à la question religieuse, je vous ferai observer que dans sa Constitution, la Chine n'a fait mention d'aucune religion comme religion d'État. Mais, d'après ces mots ajoutés récemment au 19e article : « La discipline politique doit reposer sur la doctrine de Confucius comme unique source de vertus », il est clair que ses préférences vont au Confusianisme.

Cette addition semble de prime-abord insignifiante, mais si elle est maintenue, elle peut avoir les suites les plus fâcheuses et apporter de sérieuses entraves à l'expansion de la religion catholique. Je crains fort que ce ne soit, tôt ou tard, l'entrée en scène du « néo-confusianisme » qui serait la ruine morale et religieuse de la Chine, à cause de ses doctrines hétérogènes et surtout profondément empreintes d'athéisme et de matérialisme.

Le Shensi a-t-il bénéficié du changement de régime au point de vue politique ? Non.

Depuis que les révolutionnaires shensinois ont renversé l'ancienne administration, l'anarchie la plus complète y règne en maîtresse. Les ordonnances les plus tyranniques se succèdent et les populations sont opprimées par les brigands qui y détiennent le pouvoir civil et militaire depuis le début de la révolution.

Ayant vu de près les individus qui gouvernent et terrorisent le Shensi depuis bientôt deux ans, je vous avouerai que je ne suis nullement étonné d'un tel chaos administratif.

Les hommes instruits, sensés, rompus aux affaires ont nettement refusé de collaborer avec ces tout jeunes gens de 17 à 30 ans, qui prétendent gouverner la province mais qui, en réalité, la précipitent vers sa ruine.

Mais alors, me direz-vous, pourquoi le gouvernement central, celui de Pékin, n'a-t-il pas encore rétabli l'ordre au Shensi ?

Dès mars 1912, Yuan-Che-Kaï envoyait au Shensi le général Tchao avec mission de pacifier la province et de la gouverner après l'avoir débarrassée de ses tyrans. Pour exécuter les ordres de Pékin, le général Tchao fit son entrée à Singanfou à la tête de 8.000 hommes ; ses troupes étaient superbes d'entrain... Le 21 mars, elles se mutinaient et mettaient à sac les faubourgs et les environs de Singanfou... Le général Tchao repartit sans avoir accompli sa mission.

En réalité, le Shensi est trop éloigné de Pékin pour que le gouvernement central puisse le surveiller efficacement.

Vous le savez d'ailleurs par les journaux, le gouvernement central est lui-même aux prises avec des difficultés de toutes sortes. Il ne peut compter sur ses propres troupes. Jusqu'ici l'armée, par son indiscipline, a déçu les espérances que la République, après l'Empire, avait fondées sur elle. Les dépêches vous ont annoncé comment elle a pillé, incendié — en partie du moins — Pékin, Fengtai, Tientsin, Paotingfu, Singanfu, Honanfu, Tsinanfu, Tongtchéou et bien d'autres places dont l'énumération deviendrait fastidieuse.

Jusqu'au mois d'octobre dernier, Yuan-Che-Kaï se montra assez conciliant en laissant la Jeune Chine parlementaire faire ses preuves. Depuis qu'elle a montré son incapacité, qu'elle a dressé devant lui mille obstacles, même une révolte armée dans le Sud qui, comme vous le savez, a duré de juillet à septembre 1913, Yuan-Che-Kaï a cessé de temporiser avec elle ; il a pris en mains tout le pouvoir et agit, de fait, en dictateur.

D'après mon humble connaissance des hommes et des choses de Chine, j'ai la conviction intime que d'une dictature déguisée ou non — dictature qui est un acheminement nécessaire vers une monarchie constitutionnelle — sortira le salut politique de la Chine.

Est-ce à dire que la paix intérieure de la Chine soit assurée ? Il est permis d'en douter. L'anarchie est tellement accentuée, les dissensions intestines si prononcées que des crises plus ou moins violentes pourront la secouer de temps à autre, ici ou là, comme cela vient d'ailleurs de se produire au Yunnan en décembre dernier.

J'aime à croire, toutefois, que grâce à son énergie, à son habileté et à son prestige, Yuan-Che-Kaï pourra détourner de sa patrie la nouvelle révolution que préparent toujours les partisans de Sun-Yat-Sen. Elle

serait, hélas, pour la Chine, un cataclysme plus désastreux encore que celui dans lequel s'effondra la dynastie tartare-mandchoue des « Ts'ing ».

*
* *

J'en arrive aux conséquences économiques de la révolution.

Malgré la guerre civile, malgré les vexations de toutes sortes qu'il a subies depuis, il est difficile de trouver un peuple aussi patient, aussi tenace, aussi persévérant que le peuple chinois. J'ai vu à l'œuvre ses agriculteurs, ses commerçants, ses banquiers. Ruinés ou dépouillés d'une grande partie de leurs biens, les cultivateurs reprenaient leur charrue et repassaient dans ces sillons arrosés de la sueur de leurs ancêtres, pour y jeter des semences nouvelles, espérance de l'avenir.

Que vous dirai-je de ces négociants de toutes catégories qui, sans se décourager, ont réouvert leurs magasins et recommencé leur commerce comme si rien d'anormal ne s'était passé? Les uns et les autres sont admirables de patience, de ténacité, de persévérance, malgré la mauvaise fortune qui semble les poursuivre.

Au lendemain même de la révolution, commerce et industrie revenaient à la vie dans le Shensi et principalement à Singanfou.

Grâce aux voies ferrées qui vont aboutir dans la capital du Shensi, un avenir économique des plus prospères lui est assuré. Des sociétés pourront se former pour l'exploitation de ses mines de houille et de ses gisements de pétrole ; des industries nouvelles y surgiront nécessairement. Les chemins de fer qui relieront le Shensi avec Lanchowfu au Kansou, Tch'eng t'ou au Setch'oan, Hankow au Houpé et Pékin, vont lui apporter la richesse et développer celles qu'il renferme.

Ce pas dans la voie du progrès n'est pas spécial au Shensi, province reculée pourtant de la Chine, il caractérise l'évolution présente de ce pays recélant en son sein des énergies inconnues, des ressources inexploitées.

Le moment est arrivé pour nous Français, de répondre aux désirs manifestés ou non des Chinois. Ils font appel à l'Europe pour en obtenir des ingénieurs, des techniciens ; ils lui demandent l'échange de marchandises, des capitaux pour sillonner leur pays de voies ferrées, de constituer de concert avec les Européens des sociétés industrielles, des banques, des compagnies de navigation, etc., etc.

Puisque je m'adresse à un auditoire d'une contrée éminemment industrielle dont l'autorité en affaires est reconnue, laissez-moi attirer votre attention d'une façon toute spéciale sur l'avenir économique de la Chine.

Il y a là-bas des débouchés assurés pour toutes les industries, à condition de s'adapter aux besoins, aux désirs des Chinois. Ce serait chose relativement facile que d'entretenir avec eux des relations commerciales suivies. Il suffirait, pour cela, d'installer dans les ports, dans les grands centres à l'intérieur, des agents intelligents et actifs.

Croyez-moi, si les étrangers allemands, japonais et autres réussissent, vous le pouvez aussi, vous, industriels français, et avec plus de succès encore que vos concurrents internationaux.

Vous ferez œuvre patriotique, Messieurs, en travaillant à l'expansion économique de la France en Extrême-Orient.

Vous nous éviterez de la sorte, à nous, Français, résidents ou voyageurs en Chine, la peine d'y voir s'installer partout et orgueilleusement ces camelottes estampillées « Made in Germany » alors que notre pays produit tant de si belles et bonnes choses.

Et là-bas, au milieu de ce peuple chinois qui nous surveille, qui juge d'après les effets, nos cœurs battront plus fort, parce qu'il nous sera donné d'y saluer plus souvent le pavillon français à l'ombre duquel s'importent les produits de vos multiples industries. Et le pavillon français sur la terre étrangère, vous le savez, Mesdames et Messieurs, c'est, pour nous, le souvenir vivace de la patrie absente ; et pour l'étranger, l'affirmation de la vitalité et de la puissance de la France.

COMMUNICATION

L'ÉTABLISSEMENT DU PROTECTORAT FRANÇAIS AU MAROC (1904-1912)

Par M. E. GUILLOT,
Professeur agrégé d'Histoire au Lycée Charlemagne,
Ancien Secrétaire-Général de la Société de Géographie de Lille.

Nous devons à l'obligeance de M. Eugène Guillot, qui fut, avec MM. Raoul Suérus, Hippolyte Verly et Paul Crepy, le promoteur de la création à Lille d'une Société de Géographie, l'article suivant sur l'établissement du protectorat français au Maroc.

Nous sommes heureux d'adresser ici à notre ancien Secrétaire-Général tous nos remerciements pour le fidèle souvenir qu'il veut bien nous garder.

La France a réussi à se constituer dans l'Afrique du Nord un merveilleux empire colonial qui embrasse toute la région désignée sous le nom de Berbérie ; mais elle a acquis les trois pays dont il est composé par des procédés différents et a appliqué à chacun d'eux un régime politique également très différent.

On sait les sacrifices considérables en hommes et en argent qu'a imposés à la France la conquête de l'Algérie de 1830 à nos jours, et ce pays soumis et pacifié forme aujourd'hui une colonie qui est comme le prolongement de la France au delà de la Méditerranée. Une courte expédition (1881) a assuré à la France la possession de la Tunisie où le régime du protectorat, appliqué dès le début, a donné rapidement les plus heureux résultats.

Malgré l'expédition de la Chaouia, les marches sur Fez et Marakesch, malgré l'œuvre de pacification méthodique et raisonnée poursuivie si heureusement par le général Lyautey et qui durera longtemps encore avant d'être pleinement réalisée, on peut dire que l'établissement de la France au Maroc est dû beaucoup plus à l'action diplomatique qu'à l'action militaire et cette action fait le plus grand honneur aux hommes d'État Français qui, malgré des difficultés de toute nature, malgré la défiance de l'Europe, malgré l'hostilité de l'Allemagne et de l'Espagne et parfois même du Sultan Mouley-Hafid, ont réussi à donner à la France un immense pays qui est en réalité un pays neuf où tout est à créer, mais qui, une fois soumis, organisé et exploité, deviendra une des meilleures et des plus belles possessions de notre empire colonial.

I.

Tour à tour occupé par les Carthaginois, les Romains, les Vandales, conquis au VIIe siècle par les Arabes, le Maroc fut gouverné par une série de dynasties souvent rivales jusqu'au moment où Mouley-Ali fonda au XVIIe siècle la dynastie des Alides à laquelle appartiennent les souverains qui se sont succédé jusqu'à nos jours.

Au début du XIXe siècle Moulay-Soliman abolit la piraterie et envoya une ambassade à Napoléon Ier dont la gloire militaire l'avait séduit. Abd-er-Rahman nous est particulièrement connu par l'appui qu'il prêta à notre ennemi Abd-el-Kader durant la conquête de l'Algérie. C'est à ses troupes que le général Bugeaud infligea la défaite de l'Isly (1844), tandis que la flotte du prince de Joinville bombardait les ports de Tanger et de Mogador. Le traité de Tanger obligea le sultan à expulser Abd-el-Kader et fixa la frontière entre l'Algérie et le Maroc jusqu'à la région des Hauts-Plateaux où s'arrêtait à cette époque l'occupation française.

Les Espagnols, déjà maîtres des Présides, eurent à soutenir une guerre contre le sultan Sidi-Mohammed (1860) qui, vaincu par eux, dut payer un tribut ; mais cette sorte de vassalité à l'égard d'un Etat chrétien et des privilèges commerciaux accordés à des Européens provoquèrent la terrible insurrection de 1867 qui ne fut réprimée qu'après des luttes sanglantes.

Le sultan Moulay-Hassan (1873-1894) se montra plus favorable aux relations avec les puissances européennes, mais il fut obligé de compter avec les exigences et l'hostilité des tribus indisciplinées et presque

toujours en guerre civile. Il s'efforça cependant de respecter les traités par lesquels la France et l'Angleterre avaient acquis le privilège de trafiquer dans certains ports, d'y louer et d'y construire des maisons, des bâtiments et des magasins, ne réservant au sultan que le droit de prohiber la sortie des marchandises et de frapper celles qui seraient importées dans le pays d'un tarif uniforme. C'est Moulay-Hassan qui le premier consentit à admettre au Maroc des représentants des puissances européennes et Tanger devint leur résidence.

Malgré cette concession, on peut dire que vers 1894 l'influence européenne n'avait pas encore pénétré au Maroc, arrêtée jusque-là par l'hostilité et le fanatisme des tribus. Seuls les Espagnols avaient pris pied sur la côte septentrionale, dans les Présides.

Le gouvernement était en théorie une monarchie absolue : descendant d'Ali, un des parents et successeurs de Mahomet, le sultan était appelé : « vicaire de Dieu sur la terre », iman « ou chef suprême de la religion » ; il réunissait en sa personne l'autorité politique et l'autorité religieuse. Plus absolu qu'aucun souverain de la terre, il était à lui seul le gouvernement, n'ayant à côté de lui ni Conseil, ni Ministère et n'étant soumis à d'autre loi écrite que le Coran. Nulle discussion, nul contrôle, nulle publicité, nulle surveillance ne le gênait dans l'exercice de son pouvoir : c'était le despotisme le plus complet. Il convient toutefois de remarquer que la pratique ne correspondait pas toujours à la théorie. Mal obéi des tribus turbulentes qui peuplaient son empire, le sultan n'avait que peu d'action sur elles et l'on a souvent raconté comment il était obligé de parcourir ses États à la tête d'une armée pour prélever les impôts auxquels ses sujets tentaient toujours de se soustraire et qu'ils ne payaient que contraints et forcés.

A côté du Sultan était un Secrétaire des commandements ou grand vizir ; enfin un délégué le représentait à Tanger auprès des plénipotentiaires européens.

Les tribus, ayant chacune leur histoire, leurs traditions, leurs titres de noblesse et leur chef étaient presque toujours en guerre et ne se mêlaient jamais. Dans les provinces les caïds, agents du sultan et nommés par lui, gouvernaient comme ils l'entendaient à condition de fournir à l'occasion, le contingent d'hommes et de chevaux qui leur était demandé et d'envoyer au Sultan à chaque grande fête de l'année le plus d'argent possible pour alimenter le trésor impérial. Tel était le caractère bizarre de ce gouvernement, absolu en théorie, faible et

anarchique dans la pratique, incapable de faire régner l'ordre, d'assurer la sécurité, d'empêcher les guerres civiles et par suite d'assurer le développement économique du pays.

II.

Avec le règne d'Abd-ul-Azis (1894) commence à apparaître la rivalité des influences européennes au Maroc. Le nouveau sultan, assez favorable aux idées européennes, s'entoure de cyclistes, de photographes ; il joue au tennis et au billard ; pour satisfaire de coûteuses fantaisies il épuise le trésor et, voulant se procurer de nouvelles ressources, il prélève les impôts avec une extrême rigueur. Alors les tribus refusent les redevances excessives exigées d'elles et se mettent en état de révolte : bientôt, utilisant ces manifestations du mécontentement général, paraît un usurpateur, Bou-Hamara, dit « le Rogui » qui soulève les tribus cantonnées vers la Moulouia et domine pendant plusieurs années dans cette région, détachée en quelque sorte de l'Empire Marocain. L'anarchie est à son comble et les puissances européennes songent à en profiter.

On doit au Ministre des affaires étrangères allemand de Kinderlen-Waechter la révélation intéressante d'un projet conçu en 1900 par le Ministre anglais des colonies, M. Chamberlain, pour accomplir un partage du Maroc d'où la France aurait été exclue : l'Angleterre aurait occupé Tanger avec un hinterland assez étendu et le littoral de l'Atlantique jusqu'à Larache ; à l'Espagne serait attribuée la région du Rif, sauf Tanger ; enfin l'Allemagne aurait eu pour sa part le Tell Marocain avec Fez, Marakesch, Casablanca, Mogador et Agadir ; la chute de M. Chamberlain arrêta l'exécution de ce plan si avantageux pour l'Allemagne et l'Angleterre et presque aussitôt la France entrait en conflit avec le Maroc au sujet de l'incident de Figuig.

Le traité de Tanger n'avait fixé la frontière entre l'Algérie et le Maroc que jusqu'aux Hauts-Plateaux ; au-delà c'était l'indécision complète ; profitant de ce manque de frontière régulière, les habitants de l'oasis de Figuig, aussi peu respectueux de l'autorité du sultan que de celle des fonctionnaires français d'Algérie, se livraient à des incursions et à des pillages ; en 1902 une attaque fut dirigée par eux contre le gouverneur de l'Algérie M. Jonnart, le général O'Connor et leur suite. On résolut de tirer vengeance immédiate de cet attentat.

Les villages de l'oasis de Figuig furent bombardés et un traité imposé à la Djemmaa ou municipalité de Figuig : il reconnaissait l'oasis de Figuig comme dépendant du Maroc, mais assurait aux Français l'accès dans les villages de l'oasis, et exigeait l'extradition des auteurs de l'attentat, d'un certain nombre d'otages et le paiement d'une indemnité pécuniaire. Un peu plus tard une expédition dirigée vers la Moulouia, contre la tribu de Beni-Snassen assurait la pacification de cette région marocaine confinant à l'Algérie.

Le point de départ de l'action de la France au Maroc est la conclusion de l'Entente cordiale entre la France et l'Angleterre, et cette entente a elle-même pour origine la convention de 1904 qui devait avoir pour but de mettre fin aux conflits, discussions et rivalités provoqués entre les deux puissances en différents points du globe par les questions coloniales. Parmi les nombreuses conditions qu'elle contient, il en est deux qu'il convient de remarquer tout particulièrement parce que, consacrant un grand et réciproque sacrifice consenti par la France et par l'Angleterre, elles ont trait directement à notre sujet : la France reconnaît la situation prépondérante de l'Angleterre en Egypte, promet de n'élever aucune objection contre l'occupation anglaise désormais définitive ; en échange l'Angleterre reconnaît les droits supérieurs de la France au Maroc à deux conditions : Tanger ne pourra être fortifié, et, au point de vue économique, le régime de « la porte ouverte » sera appliqué au pays.

Cette convention, connue et publiée dès sa signature, fut suivie de deux traités secrets (1904) qui n'ont été révélés que plus tard et qui témoignent de l'habileté avec laquelle M. Delcassé a conduit toutes ces négociations destinées à favoriser l'établissement de la France au Maroc. De ces deux traités secrets, l'un fut signé avec l'Angleterre et l'autre avec l'Espagne.

Il fallait en effet, en traitant avec l'Angleterre, écarter pour l'avenir toutes les causes de conflit ou même de simple discussion et aussi donner à cette puissance, qui allait devenir notre alliée, appuyer nos droits et notre politique, des garanties sérieuses en échange de son renoncement complet à ses droits sur le Maroc qu'elle avait médité de partager sans nous avec l'Espagne et avec l'Allemagne : c'est ce qu'obtint M. Delcassé par les deux traités secrets.

Le premier donnait l'autorisation à l'Angleterre en Egypte et à la France au Maroc de faire les réformes que ces deux puissances

jugeraient utiles, et il déterminait la zone d'influence (à peu près la région du Rif) qui serait concédée à l'Espagne dans le nord du pays. Ainsi M. Delcassé avait obtenu de l'Angleterre cette très grande concession qu'elle renonçât à Tanger ou à un territoire quelconque au Maroc, mais il était obligé d'accepter l'attribution du Rif à l'Espagne, puisque l'Angleterre et la France ne pouvaient l'occuper sans danger, ou tout au moins sans provoquer des défiances réciproques nuisibles à la bonne entente qui s'établissait entre les deux nations. Sur environ 800.000 kilomètres carrés que représente la superficie du Maroc, la vingtième partie seulement était concédée à l'Espagne et la France pouvait faire valoir ses droits supérieurs sur tout le reste. C'était à coup sûr un partage, mais un partage inégal qui, moyennant un léger sacrifice, sauvegardait les intérêts de la France ; il était difficile et même impossible d'obtenir davantage.

Par le second traité secret que signèrent M. Delcassé pour la France et M. Léon y Castillo pour l'Espagne, cette dernière puissance adhérait à la convention Anglo-Française déjà conclue ; puis la délimitation de la zone reconnue à l'Espagne était minutieusement indiquée : c'était le Rif jusqu'à la Moulouia avec le port de Larache et la ville d'El Ksar ; mais il était nettement convenu que l'Espagne n'exercerait son action dans cette zone qu'au bout d'un certain temps et après accord avec la France ; c'est ce dernier article que l'Espagne n'a pas respecté quand elle a procédé trop tôt à l'occupation de ce territoire. Il est vrai qu'une dernière clause ajoutait que l'action de l'Espagne pourrait s'exercer si l'état politique du Maroc ne pouvait être maintenu tel qu'il était au moment de la convention et c'est le grand argument qu'a invoqué l'Espagne pour justifier son occupation hâtive et quelque peu prématurée. Par le même traité secret l'Espagne s'engageait à n'aliéner sous aucune forme, même temporaire, aucune partie des territoires qui lui étaient attribués. La ville de Tanger devait garder un caractère et un régime spécial à cause de la présence des ambassadeurs étrangers. Les citoyens français et espagnols devaient jouir au Maroc des droits que leur assuraient les traités en vigueur. Enfin les travaux publics devaient être exécutés par des Sociétés françaises et espagnoles, et défense expresse était faite d'introduire des armes en contrebande au Maroc.

Nos gouvernants semblaient ainsi avoir pris les mesures les plus précises et les plus minutieuses pour sauvegarder nos droits au Maroc et préparer notre occupation, lorsque se produisit un véritable coup

de théâtre, la première intervention de l'Allemagne. On sait comment Guillaume II au cours d'un voyage soigneusement prémédité, débarqua solennellement à Tanger et sembla se poser en protecteur de l'islamisme : il affirmait par cet acte l'irritation que lui avait causée l'entente cordiale dont il voulait peut-être aussi vérifier la solidité. Les résultats de cette intervention si brusque et si inattendue furent la démission de M. Delcassé, une explosion subite de fanatisme au Maroc et la conférence d'Algésiras. La question marocaine que le gouvernement français avait pu croire définitivement réglée se posait de nouveau avec une acuité inquiétante et qui pouvait être féconde en surprises désagréables et dangereuses.

Mais à la conférence d'Algésiras (1906) la France eut la bonne fortune d'être énergiquement soutenue par l'Angleterre et d'avoir avec elle les autres puissances, à l'exception de l'Autriche. Aussi les droits spéciaux de la France et de l'Espagne au Maroc furent-ils confirmés ; mais pour atténuer en quelque sorte cette confirmation, l'indépendance du sultan était proclamée en même temps que le régime de la porte ouverte. Enfin on devait procéder à l'organisation d'une banque et d'une police franco-espagnole dans les ports. L'Allemagne avait manqué son but, mais la France allait être obligée de faire face à des difficultés plus graves provenant du fanatisme musulman que l'acte préparé et voulu de l'Empereur d'Allemagne avait imprudemment réveillé.

(*A suivre*).

LES EXCURSIONS DE LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE DE LILLE EN 1913

I.

EXCURSION AUX MINES DE DOURGES

le 6 Mai 1913

Directeurs : MM. O. et G. GODIN.

D'avoir vu tant de choses sur terre pour s'y être laissé si souvent entraîner par nos conférenciers, le désir vint un jour à 50 géographes lillois d'y entrer, et du sol passant au sous-sol, voulurent connaître Dourges au fond, le pressentant des plus intéressants, et c'est ainsi qu'un bon matin ils oubliaient Lille pour se livrer plus complètement au charmant accueil que leur réservaient à Hénin-Liétard les membres de la Société des Mines de Dourges :

MM. Méchin, Ingénieur en Chef des travaux du fond ; Kopp, Ingénieur en Chef des travaux du jour ; Chapoton, Ingénieur-Chef du service commercial assistés de MM. Chevalier, Forge, Leroyer, Maurice, Peillon, Ingénieurs-divisionnaires ; Bonneau, Ingénieur, Thierry, Géomètre-Principal, auxquels se sont joints : MM. Foby, Ingénieur du Matériel ; Dominé, Ingénieur-Electricien ; Delille, Architecte.

Après les présentations, quatre groupes sont formés et sont emmenés par deux trains spéciaux vers les puits d'extraction où doivent avoir lieu les visites souterraines.

A la Fosse 2 *bis*, la descente se fait sous la conduite de MM. Forge, Ingénieur-Divisionnaire et Berthoud, Ingénieur.

A la Fosse 3, la descente se fait sous la conduite de M. Peillon, Ingénieur-Divisionnaire.

A la Fosse 6 *bis*, la descente se fait sous la conduite de M. Maurice, Ingénieur-Divisionnaire et de M. Lesur, Ingénieur.

A la Fosse 7, la descente se fait sous la conduite de M. Chevalier, Ingénieur-Divisionnaire et de M. Beigbeder, Ingénieur.

Nous sommes du groupe 6 *bis*. L'ingénieur divisionnaire du siège 6-6 *bis*, M. Maurice, nous rassemble et nous partons. A pied ?... Que non pas ! Un train est là qui nous emporte aussitôt. Quelques jets de fumée, quelques tours de roues, un coup de sifflet, et : « *Mulot*, première station ». Qu'est-ce à dire ? Simplement que nous sommes arrivés à la fosse 3 dite *Mulot* et que le groupe des visiteurs de cette fosse nous quitte. On repart et bientôt, nouvel arrêt : c'est *Darcy*, c'est la fosse 6 *bis*.

Nous voici arrivés. Nous descendons, et le train continue sa route avec nos camarades qui vont au..... *Dahomey* ou plus clairement, à la fosse 7.

Mais, est-ce bien une fosse que nous avons devant nous ?.... Sommes-nous bien dans un carreau ?.... Où sont ces affreux bâtiments pressés, entassés les uns sur les autres, couverts de poussière noire comme d'une lèpre, enveloppés d'une atmosphère lourde de fumée et que nous avons coutume de voir dans nos pays miniers ?..... Au lieu de cela, des bâtiments aux murs éclatants de blancheur, aux toits de gaies tuiles rouges à peine souillées de poussière, (et si délicatement qu'on dirait du jeu d'une estompe), à l'endroit du puits, des pelouses verdoyantes, des chemins de cendrée rouge, un mur de clôture délicatement découpé, au-delà duquel on aperçoit des maisons, des villas plutôt, de la même blancheur, de la même gaieté. Et pas de cheminée vomissant des panaches de fumée. Et c'est là une fosse !..

Oui, une fosse, une fosse électrique, ne vous en déplaise, et la plus récente de la Compagnie, car elle n'est en pleine extraction que depuis deux ans.

Nous traversons le « carreau » et nous nous dirigeons vers les salles de bains. « Comment, déjà !.... Puisque vous vantiez la propreté... » Rassurez-vous : il s'agit de nous approprier et non de nous rapproprier. Vous pensez qu'on descend dans les mines en jaquette ou en veston et coiffé d'un paille ?... Et que le fond s'accommode d'un tailleur, si élégant qu'il soit ?... Non, non : nous allons revêtir le costume « ad hoc », tous, même les charmantes compagnes dont la grâce égaie notre géographique gravité. Ecoutons les explications : Ne gardez que vos sous vêtements, et passez la chemise préparée ; puis vous mettrez le pantalon et le « jupon », le second dans le premier si vous le jugez bon ; vous nouerez soigneusement les cordons, aux chevilles et à la taille ; ensuite vous enfermerez vos cheveux dans le « béguin », comme ceci... et dans ce lot de « barettes » vous en prendrez une à votre pointure : mieux vaut trop grand que pas assez ». Nantis de ces précieux enseignements, nous nous « débottons » (Oh ! un terme de métier qui signifie se dévêtir), répartis dans les diverses salles de bains. Même, les dames ont des femmes de chambre : Dourges fait bien les choses.

Nous voilà prêts !... Ce sont alors des rires, car nombre d'entre nous, sous cet accoutrement nouveau, font singulière figure. Les personnalités disparaissent sous l'uniformité du costume et des silhouettes inattendues surgissent dont on ne saurait dire, n'était la gaucherie inévitable du premier début, si leur destination n'était pas d'être cela. Mais nul, se mirant en un coin de glace, n'a devant son physique plutôt désavantagé, l'étonnement du doge de Venise dans les salons de Versailles : c'est voulu.

En cortège, un cortège dans lequel, suivant les âges, nous représentons de sages « porions », de robustes ouvriers, de jeunes « aides », des « herscheurs » aux formes encore grêles, voire des « galibots », nous passons la revue de la fosse. Notre aimable guide ne nous fait grâce de rien. Voici les bureaux où se concentre la vie intellectuelle de la fosse ; les ateliers où les machines-outils les plus perfectionnées permettent de faire sur place les réparations courantes du matériel ; la salle de douches des ouvriers avec ses monte-habits garnis des vêtements de ceux qui sont au fond et son cordon de cabines de douche, parfaitement agencées, où l'eau, par un dispositif de serpentins à vapeur et de pompes, arrive toujours à la même température ; les dépendances de la fosse : salle de paiement, magasins, écuries, parc à bois et parc d'atelier. Enfin, nous voici au bâtiment principal, au bâtiment d'extraction, et un élégant escalier de fer, bien balancé, nous conduit à la salle des machines dont le sous-sol est occupé par la sous-station électrique. Cette salle est une merveille. Elle est immense, la lumière y entre à flots, et un pont-roulant, destiné à manœuvrer les pièces en cas de réparation, la traverse dans toute sa longueur. Voici, à droite en entrant 2 compresseurs Leroux, compresseurs étagés, amenant au fond de l'air comprimé à 160 kgs pour le chargement des locomotives ; à gauche, 2 compresseurs multicellulaires Rateau fournissant de l'air à 6 kgs pour l'alimentation des treuils et ventilateurs et le fonctionnement des marteaux pneumatiques ; puis le groupe électrogène et la machine d'extraction à courant continu à 800 v. Quelques données techniques : le courant à 5000 v. arrive de la station centrale, située à 2 km. de là, par lignes aériennes à un poste de sectionnement situé dans le carreau de la fosse et muni de parafoudres ; de là, il est envoyé par lignes souterraines au poste de distribution qui donne le courant à la sous-station du criblage. Dans ce poste de distribution se trouve le poste de transformation distribuant la force motrice aux diverses machines et l'éclairage. C'est de ce poste que se fait la communication avec le groupe convertisseur-moteur à 5000 v., dont la puissance atteint 13 à 1400 kw. (aux pointes) au moment des démarrages.

Une chose nous a un peu surpris : c'est que, de sa place, le machiniste ne voit pas les cages, et il semblerait à croire qu'il y a, de ce fait, défaut de sécurité. Il n'en est rien. S'il ne voit pas les cages, le machiniste a devant lui un indicateur qui lui montre à chaque instant la position respective des

cages dans le puits ; de plus, une sonnerie retentit quand la cage montante est proche du jour, et en même temps, par un dispositif ingénieux, le levier de manœuvre est sollicité à ce moment vers le point mort, de telle sorte que si, pour une raison quelconque, le machiniste ne regardait pas son indicateur et n'entendait pas la sonnerie, le levier reviendrait de lui-même en arrière, interrompant progressivement le courant, et la machine s'arrêterait seule.

Par un petit escalier en tire-bouchon, nous grimpons au « moulinage ». C'est l'instant suprême : devant nous, la cage, suspendue sur 365 mètres de vide.

On m'avait même dit
De craindre pour ma vie ;
Mais je suis brave, et n'ai pas voulu fuir

chante *Carmen*. Cette phrase nous revient, et la répétant mentalement, nous entrons dans la cage. Quelques coups de timbre, une voix qui crie « D'z'homm's qui déval'nt » le cage se soulève un peu, puis redescend et plonge dans la nuit.

Un peu d'oppression dès l'abord. Malgré la lampe que porte chacun de nous, on n'y voit guère ; puis les yeux s'accoutument, et la descente se poursuit, si douce, que bientôt l'on ne pense plus guère que sa vie ne tient qu'à un fil (en l'espèce, un énorme câble d'aloès). Tiens, on remonte !... « Non », nous explique notre guide, « ce n'est qu'une impression qui tient à ce que nous ralentissons car nous sommes arrivés ». Et en effet, la cage se pose sur ses « taquets », et nous voyons devant nous des galeries vastes comme des galeries de métro et comme elles brillamment éclairées à l'électricité.

« Nous allons prendre le train ». nous dit M. Maurice... Le train ?..... Mais alors, c'est bien le métro, ce n'est pas seulement une apparence ?.... Et quelques pas franchis, nous voici devant le train. Ah ! dame, il faut en convenir, il n'est pas luxueux : les wagons sont de simples berlines à charbon. et quand on y a pris place 2 par berline, il faut s'y tenir accroupi, les genoux au menton. Mais cela fait gagner du temps et supprime un peu de fatigue, et c'est encore une attention de la Compagnie de Dourges. Le train démarre. Nous suivons une galerie maçonnée aux parois de laquelle les lampes électriques piquent leurs points brillants ; puis nous voici dans une galerie cadrée en fer, où nous n'avons plus pour nous éclairer que nos lampes de sûreté ; mais nos yeux se sont habitués, et nous distinguons bien les parois, les « mézières » pour parler en mineur. Nous croisons un autre train, chargé de charbon celui-là, et qui file à toute allure : 40 berlines, 20 tonnes de charbon qui s'en vont au jour !

Le train stoppe : nous sautons hors de nos « compartiments ». A notre aimable guide se sont joints le chef-porion de la fosse, M. Mercier, le géomètre, M. Benoncourt et son collègue du 6. M. Touron, des porions, des

surveillants, des boute-feux, et encadrés de ce personnel empressé à satisfaire notre curiosité, nous nous avançons vers les chantiers.

« Mais voilà du charbon », dit quelqu'un ; hé oui, nous sommes dans une « voie de fond », la voie *Stanislas* (dans les fosses il n'y a pas de veine...... sans nom), et on nous explique que si nous avons le toit sur nos têtes, nous avons le « mur » sous nos pieds. Mais la caravane s'arrête : « Peut-on monter ? » demande l'ingénieur, ; et un jeune gamin de lui répondre : « Attendez : j'vas sonner ». Il tire sur un fil de fer, et au bout d'un court instant, nous entendons sonner 5 coups. « On peut monter », assure le gamin, et nous voilà ascensionnant un « plan incliné ». C'est que jusqu'ici nous avions suivi la voie en restant à niveau, tandis qu'à présent nous marchons sur la pente. De même que dans la voie, le soutènement est assuré par des bois, des bois énormes parce que la veine est grande ; un bois placé au toit et appelé « bille », supporté à chaque bout par un autre bois. Arrivés à une certaine hauteur, nous tournons à gauche et après quelques pas, nous sommes au chantier. Nous n'en revenons pas !... Du charbon devant nous, du charbon sur nos têtes et sous nos pieds, nous sommes au milieu d'un énorme bloc. Et l'ingénieur nous explique que ce que nous visitons est un « crochon ». On appelle ainsi le renflement d'une veine à l'endroit où elle se replie sur elle-même. Car les veines qui, théoriquement, sont des plans géométriques, pratiquement sont des tranches ondulées, qui tantôt se déroulent suivant une allure à peu près régulière, coupées seulement par des accidents appelés « failles » qui la rejettent au-dessous ou au-dessus de son plan primitif, mais sans modifier son allure, tantôt au contraire, se replient sur elles-mêmes, une ou plusieurs fois. Et pour exploiter ces « crochons », comme on ne saurait prendre en une seule fois une masse de charbon de 8 à 10 m. d'épaisseur, quelquefois plus, on la divise en tranches horizontales qu'on exploite successivement.

Nous passons dans ces tranches, dans ces « tailles » où les mineurs, le torse nu, abattent à coups de pic, les précieuses « gaillettes ». Nos guides nous expliquent la façon dont se fait le boisage ; des « rallonges » de 3 m. posées sur 4 bois, suivant le sens du pendage, distantes l'une de l'autre de 1 m. et réunies à la partie supérieure par des « queues » ; chaque espace entre deux lignes de « rallonges » s'appelle « havée » et le boisage progresse avec le front de taille. Le charbon abattu est chargé en berlines que les « herscheurs », gamins de 14 à 18 ans, roulent jusqu'au plan incliné d'où on les descend sur la voie de fond au moyen d'un câble passant sur une poulie.

Nous visitons quelques tailles et admirons l'ordre qui y règne, le soin apporté au travail, au boisage et aux remblais, car le charbon abattu est remplacé par des « terres », pierres et cailloux qu'on amène sur le lieu d'abatage pour combler les vides et réduire les affaissements à la surface.

Nous redescendons par une série de « châssis » et revoyons la même exploitation, mais en « descenderie », c'est-à-dire que les tailles au lieu d'être en

amont pendage de la voie de fond sont en aval pendage, de telle sorte qu'il faut remonter les charbons sur la voie de fond, ce qu'on obtient au moyen d'un treuil à air comprimé que manœuvre un gamin.

Après la visite de *Stanislas*, pour nous donner un aperçu plus complet de ce qu'est la vie d'une fosse, M. Maurice nous conduit à la veine *La Place*. Ici, plus de grandeur : une veine assez petite au contraire, 1 m. à 1 m. 20, en 2 sillons séparés par un sillon de terres. On ne s'y promène plus très à l'aise : il faut marcher courbé, et malgré cela, il nous arrive encore de donner de la tête dans une « bille ». Oh ! ces coups de tête !.. Heureusement que la « barrette » de cuir remplit son office.

Et voici des endroits plus petits encore, où l'on doit s'agenouiller, marcher à quatre pattes, (Hébert, sois heureux !) ramper (et toi Bouin, tressaille d'aise !). Les mineurs travaillent agenouillés, voire même, couchés sur le côté. Et dire que cette veine est une veine moyenne, qu'il en est de plus petites, que telle fosse exploite des veines de 0 m. 60 !... Comment peut-on y arriver ?... Il est vrai que l'habitude y est pour beaucoup car nous voyons l'ingénieur, le chef-porion, les porions circuler là très à leur aise.

Ne voulant pas abuser de notre inexpérience et nous causer une trop grande fatigue, notre cicerone nous ramène vers le puits. Un nouveau voyage en berline, de nouveau les galeries boisées, cadrées, maçonnées, les lampes électriques au « toit », et nous voici à l'accrochage. L'ingénieur demande la cage : elle vient se poser doucement sur ses taquets. Nous y prenons place, on sonne, et c'est l'ascension douce vers la surface, vers la lumière, vers le « jour ».

Ouf !.. nous y voici. Les rires fusent alors de tous côtés, car tel d'entre nous, imberbe, s'est gratifié au cours de sa tournée, d'une superbe paire de moustaches, et tel autre a les yeux aussi noirs que s'il venait de matcher avec Carpentier, mais un bon bain a vite fait de nous débarrasser de tout cela et de nous délasser quelque peu.

Et nous voici redevenus ce que nous étions deux heures auparavant : des gens présentables qui peuvent aller prendre part au déjeuner auquel la Compagnie de Dourges les a gracieusement conviés.

Vers midi et demi, les deux trains ramènent les visiteurs au passage à niveau du Faubourg d'Hénin, distant de deux cents mètres environ de la salle des fêtes où un lunch est servi.

Lunch ! Peut-on appeler ainsi le repas auquel la Compagnie de Dourges convie ses hôtes et de géographes en ferait vite des gourmands, ceux-ci ayant en outre le plaisir de profiter de l'aimable et intéressant voisinage des ingénieurs.

Au dessert M. Prudhomme, directeur général, souhaite une délicate bienvenue, heureux de voir la population du Nord venir à ses mines apprécier

ses progrès, affronter les petites mésaventures de la promenade au fond ; puis nous parlant de la nécessité de la main-d'œuvre, nous décrit les difficultés qu'elle provoque tant pour l'amélioration de son sort que pour la retenir attachée à la fosse ; ce qui explique les gros sacrifices que la Compagnie a su s'imposer pour la construction d'une cité ouvrière moderne, vers laquelle il se propose de nous conduire après avoir levé son verre à la santé des géographes lillois et de leur sympathique directeur et vice-président.

M. Godin se lève aussitôt au nom de ses collègues, traduisant leurs sentiments au sujet de l'excellent accueil de la Compagnie et de la visite du matin, signale leur admiration pour le travail bien ordonné et rapide auquel ils ont assisté, pour le matériel perfectionné qui le dessert, pour l'organisation judicieuse, prévoyante, où l'on retrouve les qualités que l'on se plaît à reconnaître en la personne de l'aimable directeur général. Puis rendant hommage à la science de ses collaborateurs qui contribuent à faire des Mines de Dourges une des plus prospères, exprime la gratitude des sociétaires pour leur large hospitalité.

Vers 3 heures la visite est reprise ; on se rend aux fours à coke, où, sous la conduite de M. Galland, Ingénieur, chef du service des fabrications, de MM. Desmarets, Gossot et Testart, on parcourt le laboratoire, les fours à coke, usines à récupération, lavoirs, etc. On termine par la visite des stations centrales d'électricité, des ateliers centraux, et des divers services annexes de la Compagnie.

M. Prudhomme nous dirige ensuite vers une sorte de petit village particulièrement coquet qu'il est fort difficile d'appeler coron quand on se rappelle l'aspect monotone de leur ancienne disposition ; nous entourons l'auteur de cette métamorphose, M. Delille, architecte de la Compagnie, qui nous explique :

La Société des Mines de Dourges ne construit plus que des cités-jardins pour ses ouvriers : elle possède actuellement 320 maisons ouvrières, de types très variés, autant par leurs dispositions que par leur décoration extérieure, parsemées le long d'avenues droites ou courbes, suivant les sinuosités du terrain, agrémentées de plantations et de gazonnements disposés en plates-bandes le long des maisons. Celles-ci se couvrent parfois de plantes grimpantes, s'entourent de petites barrières en ciment très légères, s'espacent par endroits pour encadrer un jardin populaire et partout semblent retenir près d'elles la gaieté, l'air et la lumière.

G. Godin.

II.

VISITE DU MUSÉE COMMERCIAL

DE LA

CHAMBRE DE COMMERCE DE TOURCOING

du 26 Mars 1914

Directeurs : MM. de JAËGHERE et PETIT-LEDUC.

C'est par une visite à Tourcoing, au Musée Commercial et d'Art appliqué à l'industrie, installé à la Chambre de Commerce, que la Société de Géographie de Lille inaugura le jeudi 26 Mars la série des excursions projetées pour 1914.

Par une attention délicate à laquelle nous fûmes particulièrement sensibles, M. Edmond Masurel-Prouvost, nouvellement nommé Président de la Section de Tourcoing, voulut inaugurer ses fonctions en venant saluer ses collègues de Lille et accompagné du Secrétaire, M. Petit-Leduc, nous souhaita la bienvenue à notre arrivée à la Chambre de Commerce.

M. Petit-Leduc, à la séance du Comité d'Études du 20 de ce mois, répondant aux félicitations que lui adressait M. A. Crepy, au sujet de sa récente nomination au grade d'Officier de l'Instruction publique, nous assurait une fois de plus de tout son dévouement à notre Société : il voulut nous prouver que chez lui les actes suivaient de près les paroles, en acceptant de nous servir de cicerone en sa qualité de secrétaire administratif de la Chambre de Commerce et en répondant avec une inlassable amabilité et une grande érudition aux nombreuses questions que nous lui posions.

Après avoir jeté, sous le porche, un coup d'œil à un groupe en plâtre « les chiffonniers », œuvre d'un enfant du pays, ce qui nous prouva que la Chambre de Commerce encourageait toutes les initiatives, la visite commença par les salles du second étage où sont réunies les collections de matières premières.

Une vaste salle renferme tous les produits de la République Argentine : ce sont les laines d'abord, dont l'exportation est si considérable, les bois de diverses essences, les gommes tinctoriales, les plantes textiles, telles que le lin et le chanvre, les graines et en particulier les graines de lin d'une qualité remarquable, les cotons, etc. Puis dans la salle voisine, séparée de celle-ci par un vestibule orné de graphiques, sont réunies les laines de tous les pays du monde : les échantillons de laines d'Australie occupent une large place et nous admirons une toison toute entière, dont le poids dépasse 6 kilogs, soit le

double du poids de la toison d'un mouton ordinaire. D'intéressantes photographies nous montrent les différents sites d'Australie ainsi que les diverses espèces de moutons dont on fait l'élevage, mais dont la plus belle est sans contredit celle qui fut importée de Fontainebleau et qui y prospéra d'une façon remarquable.

Au premier étage se trouve réunie une collection de tissus (soieries, brocarts, damas, velours des XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles qui comporte plus de 4000 pièces. Ce sont des documents précieux pour l'industrie du pays et qui, mis à la disposition des dessinateurs, servent à établir les riches dessins de l'ameublement moderne. Beaucoup de ces brocarts attestent encore par leurs formes l'usage auquel ils étaient destinés : telle étoffe recouvrait un siège, telle autre servit à confectionner un ornement d'église, celle-ci fournit le gilet d'un seigneur de la Régence et celle-là le corsage d'une arrière grand'mère. Tout cela est rangé sur carton dans un ordre parfait qui permet de fournir immédiatement au visiteur le style dont il a besoin pour son étude.

Une réduction de métier, qui figura à l'Exposition de Roubaix en 1911 nous initie à la fabrication des tapis et différents échantillons nous montrent les dessins en vogue il y a 30 ou 40 ans détrônés par le goût moderne. Sur les murs, de belles tapisseries des Gobelins et d'Aubusson, de véritables tableaux sortant des tissages J. Casse et enfin dans des vitrines, d'admirables produits des Manufactures de Sèvres, des cristaux de Nancy, des porcelaines de Copenhague, nous prouvent que tous les arts sont ici en honneur.

Avant notre départ, M. Petit-Leduc veut nous faire les honneurs de la salle des délibérations de la Chambre de Commerce dont l'aménagement a été conçu par l'architecte J.-B^{te} Maillard.

Avec ses lambris de chêne, ses murs recouverts d'une tapisserie, imitant à s'y méprendre le cuir de Cordoue, sa haute cheminée, sa longue table autour de laquelle de confortables fauteuils sont rangés, on se croirait dans la salle des séances d'un petit Parlement. Sur la cheminée, un bas-relief en bronze d'Hippolyte Lefebvre, rappelle la charte qui fut octroyée à Tourcoing en 1491 par Maximilien d'Autriche, Gouverneur de la Flandre, portant institution d'une franche foire et dont l'original nous a été montré au cours de cette visite.

Sur les murailles deux œuvres d'artistes Tourquennois ; les travaux de constructions de la gare de Tourcoing de Ernest Desurmont et une marine de M. G. Duvillier, vice-président de notre section de Tourcoing ; à nos pieds, un moelleux tapis, sorti d'une des plus importantes fabriques du pays, nous montre que nos produits peuvent rivaliser avec ceux de l'Orient. Mais les instants passent vite en si aimable compagnie et il nous faut songer au retour, un peu confus d'avoir abusé si longtemps de la complaisance de nos guides. Nous adressons nos félicitations à M. Petit-Leduc pour la part si active qu'il a prise à l'installation du Musée et nous le remercions ainsi que M. Masurel de la bonne grâce avec laquelle on nous en a fait les honneurs.

P. de J.

MONOGRAPHIE

INFLUENCE DE LA RÉGION MINIÈRE

SUR

les Cultures, les Modes de Culture et la Population

DE LA REGION DE SAINT-POL

Par M. F. LAUDE,

Etudiant à la Faculté des Lettres de Lille.

(*Suite et fin*).

LA POPULATION.

L'exode de la population. — La région de St-Pol était trop voisine du bassin houiller pour ne pas en ressentir l'influence au point de vue humain comme au point de vue matériel. Un pays industriel en plein développement a besoin d'un nombre croissant de bras, le chômage y est rare sinon inexistant, les salaires très élevés. Si dans le pays agricole le chômage n'existe qu'à l'état d'exception, en revanche le travail y est beaucoup moins bien rémunéré. Il est donc tout naturel que les ouvriers quittent l'une de ces régions pour l'autre. Le dépeuplement de la campagne au profit de l'agglomération urbaine ou industrielle est un fait nécessaire. On le constate dans les environs de St-Pol où presque tous les villages voient leur population décroître chaque année. Ainsi à Heuchin, elle a diminué de 100 habitants depuis 30 ans. A Lisbourg, il y avait en 1906, 892 habitants ; en 1911, 872. A Vacqueriette la population a diminué de 20 habitants depuis 10 ans. Seuls Bajus et Monchy-Cayeux présentent le phénomène tout contraire : les gros fermiers sont morts, leurs terres ont été vendues, le nombre des propriétaires et par suite celui des habitants se sont accrus. Malgré ces deux exceptions, le fait général que l'on peut constater : c'est la dépopulation des campagnes

due non seulement à la diminution du nombre des naissances, que l'on constate dans toute la France, mais aussi et surtout à un exode des habitants. La carte 15 montre comment se fait cet exode et jusqu'à quel point la région



Carte 15. — EXODE DE LA POPULATION PAYSANNE.

Régions où les ouvriers quittent le village pour les mines.

Régions où ils vont soit dans les mines soit dans les villes.

Régions d'où ils partent pour aller s'établir dans les villes.

minière agit sur le pays saint-polois. Suivant la proximité plus ou moins grande des mines, les ouvriers quittent les champs soit pour aller travailler dans les mines, soit pour s'établir dans les villes. Ceux qui quittent leur

village pour la ville le font ordinairement après leur service militaire, ils restent en effet assez souvent dans la localité où ils se trouvaient en garnison. Ils s'établissent soit à Lille, soit plus fréquemment encore à Amiens et à Paris. Un certain nombre sont facteurs, mais la plupart deviennent employés dans les grands magasins ou conducteurs d'automobiles. Les jeunes filles se placent



Carte 16. — OUVRIERS MINEURS RÉSIDANT DANS LES VILLAGES.

comme bonnes dans les villes, mais tandis que les jeunes gens vont directement dans les grands centres que nous venons de citer, elles ne s'y rendent en quelque sorte que par étapes. D'ordinaire elles vont d'abord à St-Pol où elles prennent un peu les habitudes de la ville, puis à Amiens où elles achèvent leur éducation et enfin à Paris. La carte 15 nous fait voir que les

zones correspondant à ces deux courants d'émigration vers les mines et vers Paris sont limitées par des courbes grossièrement concentriques. On notera aussi un fait que l'on a déjà pu constater plus haut : tandis qu'une partie de la région de St-Pol dépend uniquement de la région minière, une autre lui échappe entièrement pour se tourner vers Amiens et Paris. Ces deux zones sont séparées par un territoire de transition où les deux influences sont en concurrence, sans que l'on puisse dire laquelle l'emporte sur l'autre.

Ainsi les mines et les villes agissent toutes pour détacher définitivement les paysans de leur village. Cependant depuis quelques années un phénomène nouveau s'est produit. Grâce à la facilité et à la rapidité des communications, la région minière, si elle continue à enlever des bras à l'agriculture, n'enlève plus les hommes et par conséquent leurs familles au village. La Compagnie du Nord a en effet établi des trains spéciaux, partant de bonne heure, qui permettent auxouvriers de gagner la mine le matin et d'autres trains qui les ramènent chez eux le soir. Récemment, sur la ligne de Lille à Abbeville, un train de ce genre a été créé de St-Pol à Auxi-le-Château. Ce sont évidemment les villages voisins de la région houillère qui comptent le plus de mineurs. On en trouve 41 à Valhuon, 16 à la Thieuloye, 45 à Monchy-Breton, une trentaine à Blangy-sur-Ternoise. Ce nombre diminue au fur et à mesure que l'on s'éloigne des mines et ce sont seulement les villages situés à proximité des stations qui ont une population d'ouvriers mineurs. La carte 16 montre d'une manière très claire comment se fait sentir l'influence de la région minière d'abord dans toute la région voisine qui est en quelque sorte son annexe naturelle, puis dans des bandes étroites de territoire qui s'allongent comme autant de tentacules le long des voies ferrées.

De tout ce qui précède on peut donc conclure : que les ouvriers quittent définitivement le village ou qu'ils y reviennent tous les soirs après avoir travaillé ailleurs, il n'en reste pas moins qu'un nombre relativement considérable de bras se trouvent de ce fait enlevés à l'agriculture. Un problème des plus graves se pose donc aux cultivateurs de la région de St-Pol : comment remédier à cette disette de main-d'œuvre qui se fait de plus en plus sentir ?

La carte 17 nous montre les traces d'une tentative qui fut faite il y a quelques années pour résoudre cette question. Avant que les machines agricoles ne fussent devenues d'un emploi courant, les gros cultivateurs firent venir des ouvriers belges pour la moisson. Mais depuis que les moissonneuses sont d'un prix relativement bas, cette immigration temporaire n'a fait que diminuer pour disparaître complètement dans certains villages. Les localités où ces ouvriers continuent à être employés régulièrement tendent à devenir de moins en moins nombreuses ; il faut d'ailleurs noter que là les Belges ne travaillent pas seulement à la moisson. En effet si l'on compare les cartes 7 et 17, on remarque que les zones d'immigration des Belges correspondent, partiellement du moins, aux zones de culture intensive de la betterave

sucrière. C'est que ces ouvriers sont employés au binage des betteraves. Dans certains villages comme Rocourt St-Laurent, ils font également la récolte du



Carte 17. — OUVRIERS BELGES.

Régions où les cultivateurs font venir des ouvriers belges chaque année.

Régions où ces ouvriers ne viennent que par intermittence.

lin. Dans les régions marquées en pointillé sur la carte, les cultivateurs n'emploient des Belges que par intermittence suivant les besoins de leur exploitation. Il peut ainsi se passer quelquefois plusieurs années sans qu'un

Belge vienne travailler dans le village. Enfin même dans les régions où ils viennent régulièrement, le nombre de ces ouvriers est en décroissance :

Azincourt : 4, il y a 15 ans : 10.

Queux : 4 ou 5, il y a 15 ans : 10 à 12.

A Auchy-les-Hesdin, le nombre reste stationnaire.

En résumé, cette immigration temporaire diminue sans cesse et tandis qu'autrefois elle se faisait exclusivement en vue de la moisson, elle se fait maintenant en vue du binage des betteraves et quelquefois de la récolte du lin. Ce dernier fait permet peut-être d'entrevoir la cause principale sinon unique de la diminution du nombre des ouvriers belges. L'emploi de plus en plus répandu des machines semble bien être cette cause. Le binage des betteraves ne pouvant se faire entièrement à la machine, il faut avoir recours aux étrangers si la population du village n'est pas suffisante.

La diminution de la main-d'œuvre rurale a encore eu d'autres conséquences plus importantes. La main-d'œuvre devenant plus rare a par là même augmenté de valeur. A Marquay, à Monchy-Breton les salaires ont doublé depuis 20 ans. A Bailleul-aux-Cornailles, les ouvriers gagnent 45 francs par mois et sont nourris par ceux qui les emploient. A Rocourt-St-Laurent, ils gagnent de 45 à 80 francs par mois, ils ont en outre le logement et la nourriture ; autrefois leur salaire était de 30 francs par mois. Dans la région voisine des mines, on trouve peu de journaliers, leur nombre augmente au contraire au fur et à mesure que l'on s'avance vers le sud. Leur salaire a également augmenté. A Ecoivres par exemple, ils gagnent 2 fr. à 2 fr. 50 par jour plus la nourriture ; autrefois ils ne recevaient que 1 fr. 50 et n'étaient pas nourris. Il serait facile de multiplier les exemples de ce genre.

Cependant, malgré cette élévation des salaires, la main-d'œuvre agricole diminue de jour en jour. Il nous faut donc maintenant rechercher les causes de ce phénomène. Si l'on interroge les ouvriers, ils répondent que l'emploi des machines par les cultivateurs les prive de travail et qu'ils se voient obligés par suite de quitter la campagne. Les agriculteurs au contraire prétendent que les machines sont devenues absolument indispensables à cause de la disette de bras. De ces deux affirmations contradictoires laquelle est conforme à la vérité ? Il semble bien que chacune en renferme une part, du moins en tant qu'elle ne vise à expliquer que les faits présents. Elles n'expliquent pas comment la crise est née et s'est développée. A la réflexion il paraît difficile d'en faire remonter la responsabilité première au machinisme. Avant l'introduction des moissonneuses et des batteuses dans la région de St-Pol, les cultivateurs furent obligés d'employer des ouvriers belges. La carte 17 nous a montré que cette immigration temporaire n'avait pas encore entièrement disparu. La disette de bras existait donc bien avant que le machinisme se fût répandu dans tout le pays. A cela les ouvriers répondent que l'on fit venir beaucoup plus de Belges qu'il n'était nécessaire et qu'ainsi les journaliers se

sont peu à peu vus privés de tout travail. Cela est juste, mais il faut reconnaître que la responsabilité de cette mesure ne retombe pas sur les agriculteurs saint-polois, mais bien sur les ouvriers eux-mêmes qui ont perdu le goût de leur métier, qui font ordinairement leur besogne mal et comme de mauvais gré.

Citons un exemple : il est à l'heure actuelle peu de gens qui sachent encore cueillir le lin, beaucoup entrelacent les tiges les unes dans les autres et surtout ne séparent pas les mauvaises herbes du lin. Aussi certains grands cultivateurs, comme Mme Vandal à Rocourt-St-Laurent, ont été obligés de renoncer à la main-d'œuvre indigène et d'avoir recours aux Belges qui travaillent plus vite et mieux. On doit donc se demander s'il n'y aurait pas une sorte de crise parmi les ouvriers agricoles eux-mêmes. Il semble qu'ils soient pris d'une sorte de dégoût pour les travaux de la campagne et que ceux qui ne quittent pas le village, ont comme le regret de ne pouvoir exercer un métier qui leur rapporterait des salaires plus élevés. Toutes ces causes jointes à un dépeuplement certain des campagnes, qui a été évidemment l'origine de la crise actuelle, ont dû pousser les cultivateurs à remplacer par des machines les bras qui faisaient défaut ou qui faisaient l'ouvrage mal et lentement. Mais ce faisant, au lieu de remédier à la crise, on ne fit que l'aggraver. En effet, ces deux phénomènes : exode des ouvriers et emploi des Belges et des machines ne suivirent pas une marche rigoureusement concomittante. Les cultivateurs, voyant la main-d'œuvre se raréfier sans cesse, ont immédiatement appliqué les remèdes qui se présentaient à eux, mais ils dépassèrent la mesure et agirent comme si le mal était plus grand qu'il n'était réellement. La conséquence fut naturellement un accroissement nouveau de l'exode de la population. Il semblerait pourtant qu'avec le temps, un état d'équilibre aurait dû s'établir. C'est ce qui n'a pas pu et ne peut pas se produire. En effet, si les ouvriers peuvent encore, malgré les machines, trouver de l'ouvrage au printemps et pendant la moisson, il n'en est pas de même pendant l'hiver. Les cultivateurs ont généralement une batteuse, grâce à laquelle leur récolte est battue en peu de temps. Les batteurs en grange ont par suite complètement disparu. De plus, on remarque chez les cultivateurs propriétaires de batteuses une tendance à faire de plus en plus leur besogne exclusivement en famille. Les ouvriers qui restent à la campagne n'ont donc en général du travail que par intermittence. On voit donc qu'il n'y a rien d'exagéré à dire que tous les remèdes mis en œuvre pour remédier au manque de main-d'œuvre agricole n'ont eu pour résultat que d'aggraver la situation. Les ouvriers eurent de moins en moins un travail constant et assuré, l'exode s'accentua. Les villes et surtout les mines, offrant toute l'année un travail bien rémunéré, attirèrent à elles une partie importante de la population rurale.

Mais la région minière apportait en quelque sorte un remède, temporaire du moins, au mal qu'elle causait par ailleurs. Si elle constituait un marché

de bras au détriment de la région de St-Pol, elle était aussi un marché de produits alimentaires. Les agriculteurs virent tout le parti qu'ils pouvaient tirer de ce fait. Les cultures n'étaient plus susceptibles de prendre une grande extension, restait donc l'élevage qui présentait de grands avantages : il nécessitait moins de bras, c'était donc la solution du problème de la main-d'œuvre et les centres industriels et urbains voisins étaient des débouchés toujours assurés. On augmenta donc les pâtures et les prairies artificielles. Mais ce développement intensif de l'élevage n'eut d'autre résultat que de raréfier davantage encore la main-d'œuvre déjà si peu abondante. Les ouvriers trouvent moins de travail qu'autrefois. Le taux des salaires augmente sans doute, mais il ne peut jamais atteindre celui que l'on trouve dans les mines et dans les villes. Les journaliers désertent naturellement la campagne. Pour les retenir, les cultivateurs sont forcés d'augmenter sans cesse les salaires et même quelquefois d'accorder d'autres avantages. Ainsi M. E. Deleau à Monts-en-Ternois donne à chacun de ses ouvriers un lopin de terre et une vache. Cependant l'exode continue et semble même s'accentuer de jour en jour.

En terminant, il nous faut encore indiquer brièvement quelques traits de géographie humaine qui semblent être une conséquence directe du voisinage de la région minière. On a coutume de dire que le village artésien présente des caractères bien nets qui le distinguent à première vue de ceux des régions voisines. Cela est sans doute vrai en gros ; mais à côté des caractères généraux communs, qui font qu'une agglomération rurale est artésienne, il en est d'autres plus particuliers, qui lui donnent une note spéciale, qui la différencient nettement d'autres villages. également artésiens, situés à quelques kilomètres de là. En effet au N.-N-E. de la région de St-Pol, parallèlement à la région minière s'étend une zone qui forme un contraste frappant avec le reste du pays. Les villages ont un air d'aisance, de richesse presque, que l'on retrouve rarement ailleurs. Les fermes en torchis y sont l'exception, ce sont ordinairement de grandes constructions en briques où se mêle même quelquefois la pierre. N'étaient les arbres et les pâtures que l'on voit partout, on pourrait se croire dans les environs de Bapaume. Cette région correspond à peu près à celle où l'on rencontre un grand nombre de batteuses dans chaque village (voir carte 5). Il semblerait donc que le voisinage des mines ait eu pour conséquence un développement appréciable de la richesse dans cette partie du pays saint-polois. Mais au fur et à mesure que l'on va vers l'ouest et vers le sud, que l'on s'éloigne de la région minière par conséquent, l'impression change. Les maisons en torchis avec murs en cailloux de silex deviennent de plus en plus nombreuses. Les toits de chaume n'ont pas encore entièrement disparu.

A ces différences dans l'habitation correspondent des contrastes analogues dans l'esprit des populations. Les habitants de la première zone semblent avoir

l'intelligence plus ouverte, les manières moins réservées ; en un mot ils paraissent plus près de l'habitant des villes que de celui des campagnes. C'est évidemment le voisinage immédiat d'une région de vie intense comme le bassin houiller qui est la cause principale de cet état d'esprit. Les choses changent au contraire lorsque l'on s'éloigne vers le sud. Les populations sont plus méfiantes, d'un accueil plus froid, presque soupçonneux même, et surtout d'un esprit beaucoup plus étroit. Dans aucun village on ne remarquera d'exemple de solidarité comme celui qu'on trouve à Bailleul-aux-Cornailles. Dans cette localité les cultivateurs ont senti les inconvénients multiples qu'avait pour les travaux des champs l'habitude d'aller au marché chacun avec sa voiture. Maintenant, le jour du marché, deux ou trois fermiers à tour de rôle mènent tous les autres. Une telle pratique serait impossible dans le sud de la région de St-Pol. Il semble donc qu'à ce point de vue la région minière a eu une bonne influence puisqu'elle a donné aux habitants une intelligence plus ouverte et l'idée de la solidarité.

CONCLUSION.

En résumé la région minière agit surtout comme marché de produits alimentaires et comme marché de main-d'œuvre. Sur ce dernier point elle a causé dans la région de St-Pol une disette de bras qui a posé de graves problèmes aux agriculteurs. L'exode de la population rurale vers les mines ou vers les villes va sans cesse en s'accentuant et les divers remèdes avec lesquels on a essayé de pallier au mal n'ont fait que l'aggraver. Cependant des transformations importantes dans les pratiques agricoles en ont été la conséquence.

Sur ce point encore les mines ont agi directement, mais cette fois en tant que pays consommateur. Elles n'agissent d'ailleurs pas seules, elles influent par l'intermédiaire des centres industriels : Lille, Roubaix, Tourcoing et concurremment avec d'autres centres voisins : l'Angleterre et surtout Paris. Pour répondre aux demandes croissantes de ces puissantes agglomérations les agriculteurs saint-polois se sont tournés vers la pratique qui était le mieux en accord avec les aptitudes agricoles de la région et avec la situation créée par suite du manque de main-d'œuvre rurale. C'est donc en faveur du développement des aptitudes pastorales du pays que se sont fait sentir les influences de ces divers centres industriels et urbains. Ce sont surtout l'élevage des bêtes à corne, l'élevage et l'engraissement des porcs qui ont pris la plus grande extension. L'élevage du cheval reste stationnaire, devant la concurrence du Boulonnais, celui du mouton est en décadence par suite de la diminution croissante des terrains de pâture et la rareté des bergers.

Bien qu'elles se soient transformées les cultures n'ont pas suivi la même progression que l'élevage. Elles se ressentent en effet beaucoup plus que ce

dernier des conséquences de l'exode vers les mines et les villes. La culture du blé devenue intensive dans certaines parties du pays ne l'est pas encore dans toutes, parce que la betterave sucrière, avec les engrais chimiques qu'elle nécessite, ne l'accompagne pas toujours. Les cultivateurs restent souvent réfractaires par crainte du surcroît de besogne. A cette culture industrielle, ils préfèrent l'élevage tout aussi rémunérateur et présentant le grand avantage d'exiger moins de travail, par conséquent moins de main-d'œuvre.

Ainsi, que la région minière agisse seule ou en concurrence avec d'autres, elle a eu pour résultat principal de développer considérablement les aptitudes pastorales de la région de St-Pol, ce qui semble avoir eu pour conséquence un accroissement général de la richesse.

BIBLIOGRAPHIE

NÉPAL ET PAYS HIMALAYENS, par Isabelle Massieu, 1 volume grand in-8°, avec 6 cartes et 74 figures hors texte d'après les clichés de l'auteur. Paris, Alcan 1914. *Don de l'auteur.*

Ecrivain et conférencière bien connue à notre Société de Géographie, toujours jeune d'ailleurs sous ses cheveux déjà grisonnants, Madame Massieu a consacré son existence entière aux voyages, des voyages d'étude et de grande exploration, et, fait digne de remarque, dirigés toujours préférablement dans l'Asie et l'Extrême-Asie. C'est ainsi qu'elle a, à différentes époques, visité les Indes, l'Himalaya, la Cochinchine, le Siam, la Birmanie, les Etats-Shans, l'Annam, le Tonkin, la Chine, le Japon, la Mongolie, le désert de Gobi, la Sibérie, le Turkestan et le Caucase. Les pays himalayens en particulier ont toujours exercé sur elle un indicible attrait. Ils sont de ceux, comme elle le dit fort bien, « qui hantent, qui appellent, qui fascinent. Et quand on les a une fois visités, on ne se résigne jamais sans serrement de cœur à ne plus les revoir ». D'où vient ce pouvoir étrange ? D'abord de la nature qui les a parés plus généreusement, ensuite, et surtout, de ce qu'ils sont des terres de civilisation très ancienne, dont l'histoire est l'histoire même de l'humanité. Ils en ont gardé je ne sais quoi de mystérieux et de profond.

Il faut dire d'ailleurs que dans ce pays des Indes auquel elle est revenue si souvent, la voyageuse a pu jouir d'un privilège, d'une chance, que n'avaient point eue ses devanciers : l'accueil empressé, et même charmant, de l'administration anglaise. La galanterie due à son sexe, et plus encore les résultats de « l'entente cordiale », lui auront valu cette faveur. C'est ce qui lui a facilité l'entrée au Népal, pays d'accès difficile sous tous les rapports, juché tout au nord de la péninsule en plein Himalaya, habité par une race jalouse de son indépendance, fermé à la curiosité des étrangers, Anglais ou non, bien qu'il s'y trouve un Résident britannique chargé surtout auprès du Maharaja du rôle de solliciteur. On arrive à la mystérieuse vallée par un marécage, et par la fièvre, excellentes défenses naturelles que les Népalais se gardent bien de faire disparaître. Pas de chemins de fer, bien

entendu. Il faut voyager en palanquin, par des sentiers impossibles, et souvent presque à pic. Mais cette première zone une fois franchie, le pays devient de plus en plus pittoresque, fertile et salubre, grâce à son attitude.

La capitale, Katmandou, — où Madame Massieu a reçu fort gracieusement l'hospitalité du Résident anglais, — n'est qu'une suite presque ininterrompue de palais et de temples, bouddhiques ou brahmaniques, remarquables par les richesses d'art qui y abondent non moins que par leur décoration originale. De nombreuses phototypies insérées dans le texte du livre nous permettent de juger quelles furent à une époque de son histoire, et quelles sont encore plus ou moins, les éminentes qualites artistiques de ce peuple.

De qualités, il en possède une autre ; son énergie guerrière qui lui a permis de conserver jusqu'à nos jours une indépendance presque complète. Retranchée entre ses glaciers et ses marécages, la fertile vallée a été l'objet de bien des convoitises, tantôt de la part des maîtres de l'Inde, tantôt du côté des Chinois ou des Tibétains. La politique de ses souverains a toujours été de maintenir l'équilibre entre ces diverses influences. Aujourd'hui encore le Népalais se tient sur ses gardes, constamment armé. On parle de 45.000 hommes de bonnes troupes, au bas mot, munis de petits canons de montagne, et disposant d'ailleurs des avantages du terrain. Il faudrait, pour vaincre une telle armée, des sacrifices que le Gouvernement des Indes ne fera pas, dans le temps surtout où son grand empire lui prépare bien d'autres embarras. Mieux vaut, — et l'Angleterre l'a fort bien compris, — conserver de ce côté des relations de bon voisinage. C'est pourquoi les Népalais sont admis et même invités par des offres séduisantes à s'engager en grand nombre dans l'armée anglaise des Indes, dont ils constituent un des meilleurs éléments.

Un raid dans la vallée de Sutledj, qui est une des plus extraordinaires fentes de la surface du globe, une excursion dans le Sikkim et dans le Boutan, soumis l'un et l'autre au protectorat britannique complètent cette étude.

De précieuses observations historiques et géographiques, de pénétrantes descriptions de paysages, d'utiles indications sur les cultures, l'élevage, le commerce, les routes, éclairées par des cartes et une illustration abondante et méthodique contribuent à faire de ce livre, sur cette partie peu connue de l'Inde, un des meilleurs que nous aient donnés les voyageurs français.

Georges HOUBRON.

FAITS ET NOUVELLES GÉOGRAPHIQUES

I. — Géographie scientifique.— Explorations et Découvertes.

FRANCE ET COLONIES.

Travaux du Chemin de fer Conakry-Niger. — C'est aux missions du capitaine Salesses, devenu ensuite administrateur, puis gouverneur des colonies, que l'on doit l'entreprise du chemin de fer de Conakry au Niger navigable, et ce fut lui aussi qui fut chargé de sa construction. Le Niger fut atteint

à Kouroussa. L'œuvre fut poursuivie en outre par d'autres missions qui furent chargées de pousser la voie ferrée au delà du fleuve, plus à l'est. Le rail, qui, il y a quelques mois seulement, lors d'une tournée du gouverneur de la Guinée, M. PEUVERGNE (1), était alors à 18 kilomètres de Kankan, s'est trouvé définitivement posé jusqu'à cet important centre commercial, le 12 novembre, et, le lendemain, un premier train y amena le capitaine FRAQUE, chef des travaux neufs, et le lieutenant POULAIN, chef des chantiers.

L'inauguration aura lieu en mai ou en juin prochain, quand les tabliers métalliques des ponts à poser sur le Niger et le Niandan seront montés, mais en attendant les officiers ont été fêtés par la population et les autorités de Kankan et félicités de l'activité avec laquelle ils ont conduit les travaux.

Une victoire diplomatique. — L'année 1913 se termine par un événement pouvant avoir les conséquences les plus heureuses pour l'influence française dans l'Afrique du Nord : l'accord franco-turc.

Pendant de longues années, malgré la conquête, malgré les traités de protectorat, tous les Musulmans restaient, théoriquement pour la Porte, des sujets ; elle refusait à nos consuls de reconnaître leur droit de juridiction sur eux lorsqu'ils séjournaient en pays ottoman. Il y a quelques années nous avons obtenu satisfaction en ce qui concerne les Algériens et encore les prétentions de Constantinople étaient-elles fort discutables en ce qui touche nos sujets établis à demeure dans l'empire turc. Quant aux Tunisiens et aux Marocains, bien que les premiers aient cessé depuis longtemps, avant même la conquête de l'Algérie, d'être les vassaux de la Porte, que les seconds aient pour souverain le descendant d'une dynastie qui n'a jamais accepté le joug ottoman et qui au point de vue religieux semble avoir des droits plus sérieux que ceux du Sultan de Constantinople à une sorte de pouvoir spirituel sur l'Islam entier, puisqu'il prétend faire remonter l'origine de sa famille au prophète même ; jamais au grand jamais le gouvernement turc ne consentait à les considérer autrement que ses ressortissants dès qu'ils pénétraient dans les états du Sultan et nos consuls étaient trop souvent impuissants.

Cela présentait de gros inconvénients à raison surtout du pèlerinage à la Mecque qui chaque année conduit des milliers de musulmans Nord-Africains dans les provinces asiatiques soumises à la domination de la Porte.

Il n'en sera plus ainsi à l'avenir, la solution qu'inspiraient les principes, les plus élémentaires du droit international, a enfin prévalu grâce à la ténacité de notre ambassadeur, et de notre gouvernement. Nos consuls étendront leur juridiction sur tous nos sujets et nos protégés, ils seront là-bas comme partout ailleurs, des ressortissants français.

C'est fort heureux, je ne crois pas que jamais le Panislamisme nous fasse courir un danger quelconque dans notre Afrique Française, cependant il ne faut pas oublier que c'est un rêve cher à un grand nombre de la jeune comme de la vieille Turquie, rêve d'ailleurs conforme aux principes religieux de l'Islam. Je ne pense cependant pas que ce rêve hante beaucoup de cerveaux Algériens, Tunisiens ou Marocains.

N'oublions pas cependant qu'un souverain européen songe à se présenter à l'Europe comme le protecteur de l'Islam. Il fait tout ce qu'il peut pour y parvenir

---

(1) *La Quinzaine Coloniale,* 25 octobre 1913, p. 703.

sur les bords du Bosphore, et si un jour quelques fanatiques encouragés par l'espoir de ctte protection peut-être illusoire, venaient essayer de semer je ne sais quel levain pernicieux parmi nos indigènes, ne croyez-vous pas qu'il trouverait argument contre nous de l'attitude qu'aurait à notre égard et au leur le gouvernement turc jusqu'à présent.

Je suis persuadé que les populations indigènes ne prèteraient qu'une oreille distraite à toutes ces suggestions, mais je préfère cependant que le fellah simplicite qui s'en va à la Mecque, revienne dans son douair en ayant été protégé, guidé, surveillé par nos consuls, que s'il était abandonné à lui-même ou placé sous l'autorité des fonctionnaires turcs, et qu'il dise à son entourage que même là-bas chez le sultan la main tutélaire de la France s'étendait sur lui.

Amédée RINDERHAGEN.

AFRIQUE.

L'action militaire italienne au Fezzan : l'occupation de Mourzouk. — Les Italiens continuent l'occupation de leur Sahara. Après la prise de Brak et le combat de Maharuga, le colonel Miani avait passé quelques semaines à assurer ses positions et à reconstituer sa colonne. Au début de Février il se remettait en marche et le 17 il occupait l'oasis de Sebcha à mi-route entre Brak et Mourzouk. Un nouveau bond en avant le portait le 3 mars à Mourzouk. Il y fut accueilli avec chaleur par la population et par les chefs qui tirèrent même en son honneur les quatre pièces d'artillerie laissées par les Turcs : aussitôt, devant le caïmacan et toutes les troupes le drapeau italien fut arboré et lue une déclaration portant que tout le Fezzan était désormais soumis à l'Italie et le cheikh Ali Effendi Maruff, cadi de Mouryouk, invita la population à l'obéissance.

La marche des Italiens a brisé la résistance qui depuis le départ des Turcs était menée par le chef Mohammed ben Abda'a. Elle va être poussée jusqu'à Rhat. Les Italiens ont l'espoir de faire de Mourzouk le centre de leur action saharienne et de la restauration du mouvement caravanier.

Les voici de plus en plus à notre contact sur notre front saharien. Ils trouveront chez leurs voisins français la collaboration la plus loyale. Déjà une dépêche de Tunis a signalé que le commandant militaire du Sud tunisien, commandant Donau, et le commandant Le Bœuf, chef du service des affaires indigènes à la résidence générale, en tournée dans l'extrême Sud, ont été invités par les officiers italiens de Ghadamès à leur rendre visite et ils ont passé dans la ville saharienne les journées des 20 et 21 février. Ces officiers supérieurs ont reçu à la résidence d'Italie l'accueil le plus cordial. Deux officiers italiens sont venus à leur tour au poste français de Bir-Pistor, où les officiers français ont posé en leur présence la première pierre de la première maison de commerce transsaharienne fondée en ce point par un négociant indigène tunisien. Les rapports de camaraderie militaire établis en cette circonstance entre les officiers français et italiens de la frontière peuvent être considérés comme un heureux événement. Ils permettent d'espérer que le bon voisinage sera facile. L'expérience des Français en matière saharienne leur permet de signaler amicalement à leurs voisins la nécessité de se prémunir contre les offres d'engagement qui pourraient leur venir de la part d'indigènes français soldats ou anciens soldats de nos compagnies sahariennes.

La question indienne dans l'Afrique du Sud. — Les journaux ont publié, depuis un mois, de nombreuses dépêches relatant la grève des coolis indiens dans l'Afrique du Sud, les violences auxquelles elle a donné lieu de part et d'autre et les protestations formulées de diverses manières par les sujets asiatiques de Sa Majesté Britannique, non seulement dans le Sud-Africain mais dans l'Inde et jusqu'en Angleterre. C'est une des marques de l'esprit du journalisme contemporain que tant de dépêches n'aient, pour ainsi dire, pas été accompagnées d'une seule étude montrant quels sont les éléments essentiels du problème. De celui-ci, l'*Afrique Française* n'a qu'à parler brièvement, et surtout pour montrer qu'il s'agit bien moins d'une question africaine que de celle des relations entre les races diverses qui peuplent l'Empire britannique.

A en juger seulement par les faits de la cause — et aussi par les efforts des hommes politiques et des principaux journaux d'Angleterre pour ne pas reconnaître les sentiments et antagonismes profonds qui la dominent et la dépassent — il ne s'agirait que d'un différend d'ordre juridique entre les Indiens et le gouvernement de l'Afrique du Sud. Des griefs très précis sont formulés. Les Indiens se plaignent de ce que les lois sur l'immigration récemment promulguées dans l'Afrique du Sud les lèsent et les humilient. Ils s'indignent de ce que les autorités de la colonie, sous prétexte que la polygamie existe dans l'Inde, refusent de reconnaître pour épouse légitime une femme indienne accompagnant son mari ou venant le rejoindre et lui interdisent le territoire sud-africain. Ils protestent contre l'impôt de trois livres sterling frappant ceux d'entre eux qui sont venus dans le pays avec un contrat de travail. Ils n'admettent pas que ces coolis soient traités comme des malfaiteurs, lorsque, rompant cet engagement, ils se mettent en grève, et soient ramenés par la police sur les plantations ou chantiers qu'ils ont désertés. Ils demandent la relaxation de ceux d'entre eux qui ont été récemment arrêtés pour faits de grève. Ils déclarent le traitement qui leur est fait d'autant plus injuste que beaucoup sont venus dans la colonie à une époque où la législation actuelle n'était pas en vigueur, c'est-à-dire où ils ne pouvaient prévoir et consentir à la situation d'infériorité qui leur a été infligée par rapport à l'élément européen.

Ces griefs sont très réels et s'ils n'existaient qu'en eux-mêmes, sans le sous-entendu des sentiments qui font la gravité de ce problème de races, il serait sans doute facile de les faire disparaître. L'Angleterre désireuse d'écarter les causes de conflit dans son Empire, pourrait faire entendre raison à l'Afrique du Sud. Mais ce n'est pas seulement pour des motifs d'ordre fiscal que cette colonie frappe les coolis d'une taxe très lourde, ni simplement pour maintenir la morale outragée par la polygamie qu'ils se refusent à admettre même une seule femme légitime par Indien. Ils veulent contenir de toutes manières l'élément asiatique, l'empêcher de se développer en importance sociale ou numérique, ne l'admettre qu'à titre provisoire, comme une main-d'œuvre nécessaire mais impure, dont il faut purger le pays sitôt son travail achevé. Les Blancs sont et veulent rester une aristocratie absolument dominante par rapport à tous les autres éléments de l'Afrique du Sud. Bien qu'au nombre de 1.276.000 (recensement de 1911) seulement, pour toute l'Union Sud-Africaine (la Rhodésie, le Basoutoland, le Bechouanaland et le Souaziland n'y sont pas compris et d'ailleurs ils ne comptent qu'environ 30.000 colons de race blanche contre plus de 2 millions d'indigènes) les hommes de souche européenne peuvent jusqu'ici s'assurer sans peine cette situation par rapport aux 4.500.000 Cafres et autres indigènes de l'Union. Mais les Indiens, dont nous ne pouvons donner le nombre, tous les « gens de couleur » étant confondus sous une seule rubrique, mais qui ne sauraient être moins de 250.000 dans toute l'Union, sont moins facilement tenus dans cette sujétion. Orientaux

sobres, astucieux, industrieux, ils s'emparent naturellement de tout le petit commerce. Au Natal, les 150.000 coolis originaires de l'Inde, appelés pour cultiver les plantations, surtout de cannes, de ce pays semi-tropical, l'emportent en nombre sur la population blanche (98.000) qu'ils inquiètent en outre par leur organisation et par les prétentions de quelques-uns d'entre eux. L'Indien a l'esprit prompt, de la facilité, il acquiert aisément l'instruction à l'occidentale. Quand il la possède, il réclame l'égalité avec les Blancs, et si ceux-ci lui contestent la consistance et le caractère voulus pour être associés au gouvernement, il revendique le droit de citoyen avec tous les arguments juridiques dont use aisément son esprit délié et avec un maniement impeccable de la phraséologie politique rituelle de nos démocraties contemporaines. Il inspire un mélange d'inquiétude et de mépris, c'est-à-dire une haine qu'il rend avec usure à ceux qui se refusent obstinément à reconnaître en lui un égal.

Ce parti pris de le maintenir en tutelle et de l'empêcher de grandir en nombre, ne se trouve pas seulement dans l'Afrique du Sud : il règne avec plus de force encore dans les autres colonies britanniques et aussi dans l'autre grand pays de langue anglaise : les Etats-Unis. L'Australie, qui compte à peine 5 millions d'habitants, sur un territoire plus grand que toute l'Europe, sauf la Russie, repousse tous les Asiatiques : elle aime mieux laisser déserte et inculte toute sa région tropicale que d'en développer les richesses en y établissant une population brune ou jaune. Elle maintient ce vide à quelques jours de navigation des humanités grouillantes de l'Asie orientale et méridionale : elle en sent le danger, elle s'impose le fardeau des armements, elle caquete avec les Etats-Unis, considérés comme le champion de la race blanche dans le Pacifique ; mais, malgré les périls de l'avenir, si l'Asie s'organise, elle ne transige pas avec sa volonté de rester « a volute man's country ». La même formule a été adoptée avec la même volonté par le Canada. La Colombie britannique à peine peuplée, et entravée dans son développement économique par le manque de main-d'œuvre, repousse sans la moindre défaillance celle que viennent lui proposer à très bon marché Hindous, Chinois, Coréens et Japonais. Les Etats-Unis font de même. Et le Japon, sentant l'impossibilité de faire fléchir, par ses alliés de Londres ou ses amis de Washington, l'intransigeance du Canada ou de la Californie et des Etats voisins, a pris le parti d'empêcher ses nationaux de s'embarquer pour la côte américaine en refusant presque absolument les passeports demandés pour les Etats-Unis et le Canada. C'est par cette cote mal taillée que le gouvernement de Tokyo a concilié l'impossibilité de faire admettre ses nationaux en Amérique et celle où il se trouve de reconnaître qu'ils sont d'une humanité inférieure et peu désirable pour les sociétés blanches.

Tel est le parti pris irrévocable des pays de langue anglaise à l'égard de l'immigration asiatique. On discutera peut-être le sentiment qui l'inspire. Les économistes trouveront qu'il est absurde d'opposer de telles barrières au libre jeu des forces économiques et de retarder ou même de compromettre indéfiniment le développement de terres que la colonisation blanche ne peuple qu'avec une grande lenteur — et même pas du tout, comme dans le cas du Nord de l'Australie. On pourrait leur répondre que leur vue est trop courte, que la mise en valeur matérielle du sol a moins d'importance que les qualités de la société future qui doit l'habiter. D'autres, peuvent encore s'indigner d'une conception qui veut que certaines races soient irrémédiablement inférieures, et trouver qu'il est absurde de considérer ainsi des hommes comme les Indiens et surtout les Chinois et les Japonais. Mais ce métissage des Blancs avec ces Asiatiques est-il une bonne chose ? Et comment éviter ce métissage si les populations vivent longtemps

étroitement mêlées sur un même territoire ? Pour oser résoudre toutes ces questions de croisements, d'égalité ou d'inégalité des races humaines, il faudrait une longue expérience, l'observation et la comparaison critique d'un grand nombre de cas pour se faire une opinion raisonnée. Mais ces éléments manquent encore à peu près complètement. On se lance de part et d'autre des opinions *a priori*, des affirmations à base purement sentimentale. Rien ne permet d'assurer d'une manière autorisée que le parti pris que d'aucuns appellent avec mépris le préjugé de race n'est pas une manifestation très plausible aprés tout de l'instinct de conservation.

Il faut, quoi qu'il en soit, admettre le fait de l'intransigeance de la population européenne des colonies britanniques. Et celui-ci met l'Angleterre dans une situation très difficile. Elle ne peut imposer ses sujets indiens à l'Afrique du Sud, où l'élément boer surtout, passionnément imbu de l'idée de la supériorité de la race blanche, n'admettrait jamais une telle ingérence de la part d'une métropole dont il s'accommode parce qu'elle s'est montrée très accommodante depuis la paix, mais que la force seule lui a donnée. Il suffit de voir, en ce moment, une partie de l'élément afrikander se séparer avec le général Herzog du gouvernement du général Botha, accusé de trop d'impérialisme britannique, pour comprendre tous les ménagements qu'exigent les relations de l'Angleterre avec l'Afrique du Sud. Par quels moyens juridiques, d'autre part, le gouvernement métropolitain pourrait-il amender, casser la législation des colonies autonomes ? Et même, s'il avait un tel moyen il n'en userait certes pas : en admettant qu'il puisse forcer la main à l'Afrique du Sud il ne braverait pas l'opinion australienne et canadienne qui se sentirait absolument solidaire du Sud-Africain décidé à repousser l'immigration asiatique.

L'Angleterre n'a à espérer aucune concession de ses filles émancipées et, d'autre part, elle commence à se heurter à l'intransigeance de l'Inde, ce qui fait la réelle gravité de la situation. S'il n'y avait que le petit groupe indien de l'Afrique du Sud, il serait facile de lui faire accepter un compromis acceptable aussi pour les Blancs qui ne verraient pas derrière eux les masses asiatiques. Mais ces masses sont là et elles commencent à être réunies par les nouvelles du Sud-Africain. Des réunions de protestation ont lieu dans l'Inde, des collectes se font pour les Indiens en grève au Natal. Lord Hardinge, vice-roi des Indes, a cru devoir prendre le parti des Indiens en prononçant à Madras, sur les injustices commises dans l'Afrique du Sud, un discours auquel le général Botha s'est empressé de répondre en déclarant que son gouvernement n'infligeait aucun mauvais traitement aux Asiatiques. Mais, quoi qu'on puisse faire ou ne pas faire pour ceux-ci dans l'Afrique du Sud, le problème paraît à peu près insoluble parce que plus haut une députation de notables Indiens récemment reçue à Londres par lord Crewe, ministre des Colonies, a témoigné à celui-ci, qui parlait d'amendements à apporter à la législation sud-africaine, que le détail des griefs de leurs compatriotes dans cette partie de l'Empire ne sont qu'un des petits côtés de la question et que les Indiens, sujets britanniques, prétendent au droit de cité dans tous les pays dépendant de la Couronne britannique.

Cela, les Blancs de l'Empire ne leur accorderont jamais. Et si l'Angleterre doit choisir entre ses colonies de la Couronne et l'Inde elle-même, et ses colonies autonomes, son choix n'est pas douteux ; elle ne s'aliénera pas, coûte que coûte, les communautés blanches, en grande partie de son sang, qui sont le legs le plus durable de son passé et les postes les plus solides de son édifice impérial. Toute la question est de savoir comment elle imposera à l'Inde une situation qu'elle ne peut modifier. Sans doute les 300 millions d'Indiens sont-ils encore en immense majorité, fort indifférents et même étrangers à la question qui se pose. Leur

horizon se borne aux affaires de village et de caste. Mais une minorité d' « intellectuels » travaille à les intéresser à d'autres problèmes, ce ferment cherche à agiter la masse. Comment s'en tirerait l'Angleterre le jour où elle serait prise entre les revendications de millions d'Indiens résolus à être des citoyens britanniques comme les autres et le *non possumus* du Cap, de l'Australie et du Canada, qu'elle n'essayerait même pas de fléchir ? On voit quel intéressant et formidable problème est en train de se poser dans l'Empire britannique, mais on voit aussi qu'il n'est pas proprement africain, quoique sa première manifestation aiguë se produise dans l'Afrique du Sud.

R. C.

II. — Géographie commerciale. — Faits économiques et Statistiques.

FRANCE ET COLONIES.

Le Commerce extérieur de la France en 1913. — Pendant l'année 1913, les importations se sont élevées à 8.508.380.000 francs, contre 8.230.846.000 francs pendant le précédent exercice, marquant ainsi une augmentation de 277.534.000 francs. D'autre part, les exportations accusent une plus-value de 162.807.000 francs, étant passées de 6.712.580.000 francs en 1912 à 6.875.387.000 fr. en 1913.

L'examen des tableaux détaillés par catégories de marchandises fait ressortir, à l'importation, un accroissement de 246.656.000 francs pour les céréales (grains et farines), de 73.793.000 francs pour la houille crue et carbonisée, de 24.424.000 francs pour les farines alimentaires non dénommées, de 18.669.000 francs pour les graines et fruits oléagineux, de 14.252.000 francs pour les laines, de 11.272.000 francs pour les peaux et pelleteries brutes, de 9.948.000 francs pour les bois à construire, de 8.237.000 francs pour le lin et de 7.883.000 francs pour le café. Mais, par contre, on constate une baisse de 85.266.000 francs pour les sucres, de 45.349.000 francs pour les vins, de 17.875.000 francs pour les poteries de terre commune et faïences, et de 17.307.000 francs pour l'huile fixe d'olive.

A l'exportation, il y a lieu de signaler une hausse de 82.322.000 francs pour les tissus de soie et de bourre de soie, de 39.711.000 francs pour la carrosserie, de 24.772.000 francs pour les livres, gravures et lithographies, de 20.547.000 francs pour les tissus de laine, de 14.017.000 francs pour la soie et la bourre de soie de 10.809.000 francs pour les sucres raffinés et vergeoises, de 9.894.000 francs pour les minerais, de 7.742.000 francs pour les peaux et pelleteries brutes, et de 7.298.000 fr. pour les machines et mécaniques. Cependant, l'exportation des produits suivants a subi un recul : de 68.289.000 francs pour les laines, de 28.503.000 francs pour les vins, de 22.731.000 francs pour le caoutchouc brut, de 21.141.000 francs pour les modes et fleurs artificielles, de 21.082.000 francs pour les cotons en laine et déchets de coton, de 17.309.000 francs pour les tissus de coton et de 13.169.000 francs pour les peaux préparées.

Si l'on considère le mouvement de nos échanges avec les principaux pays, on remarque que nos achats présentent une plus-value de : 85.675.000 francs en Angleterre, de 75.008.000 francs en Allemagne, de 62.569.000 francs en République Argentine, de 56.247.000 francs en Espagne, de 29.667.000 francs en Russie, de 29.412.000 francs en Belgique et de 28.721.000 francs en Italie. Au contraire, ils ont diminué de 96.592.000 francs en Algérie, de 19 millions 573.000 francs aux Etats-Unis, de 12.406.000 francs en Suisse et de 11.933.000 francs en Turquie.

Nos ventes ont progressé de 84.086.000 francs en Angleterre, de 47.761.000 francs en Allemagne, de 23.199.000 francs en Russie, de 11.204.000 francs en Espagne, et de 10 millions 269.000 francs en République Argentine. Mais elles ont diminué de 24.553.000 francs en Belgique, de 16.739.000 francs en Algérie, de 11.751.000 francs en Suisse, et de 10.541.000 francs aux Etats-Unis.

Les grands ports de France. — Si, comme nous le disions dans un précédent article de *La Nature* (12 oct. 1912), le tonnage de la majorité des navires de la flotte marchande mondiale est modéré et se tient entre 2000 et 5000 tonnes, il n'en est pas moins vrai que la tendance actuelle des armateurs, aussi bien pour les paquebots que pour les cargos, est une accentuation très marquée de l'accroissement du tonnage des navires, surtout pour les lignes interocéaniques et notamment, celles qui franchissent l'Atlantique. Ainsi, dans cet ordre d'idées, nous citerons les deux grands paquebots à voyageurs récents dont l'un, anglais, est encore en construction et l'autre allemand, est en service depuis quelque temps déjà. Ces deux navires sont destinés au service de l'Europe à New-York. Le premier, l'*Aquitania*, d'un déplacement de 55.000 tonnes et dont la vitesse sera de 25 nœuds, a une longueur de 269 m. 90, une largeur de 29 m. 10 avec un tirant d'eau de 10 m. 37. Le second, l'*Imperator*, d'un déplacement de 53.000 tonnes et dont la vitesse est de 22 nœuds, a une longueur de 268 m. 40, une largeur de 29 m. 28 et un tirant d'eau de 10 m. 37.

Dans ce même article nous indiquions les causes de cet accroissement du tonnage des navires et les avantages économiques qu'il est possible d'en retirer, avantages qui se traduisent par une augmentation de l'utilisation commerciale du navire, c'est-à-dire un accroissement du poids des marchandises ou des voyageurs transportés relativement au déplacement du navire. Mais nous montrions en même temps que le bénéfice provenant de cet accroissement de l'utilisation commerciale va en s'affaiblissant jusqu'à se réduire presque à rien lorsque le navire s'enfle outre mesure. Nous ajoutions également que, si, pour cette raison et pour d'autres d'ordre technique, l'accroissement du tonnage des navires tend vers une limite qui semble déjà atteinte, il est d'autres considérations qui viennent encore à l'appui de cette limitation. Parmi celles-ci nous citerons les dépenses considérables de ces énormes navires (800 fr. environ par tonne de déplacement), les difficultés de les manœuvrer dans les ports, de trouver à l'aller et au retour un stock de marchandises suffisant pour remplir leur cale et, enfin, chose capitale, les dépenses énormes que nécessitent, pour recevoir ces navires, l'approfondissement des ports et des chenaux d'accès ainsi que la construction des ouvrages d'art de ces ports.

Aussi, en présence de ces diverses considérations, paraît-on admettre, à l'heure actuelle, comme maximum des dimensions des navires : une longueur de 300 m., une largeur de 30 m. et un tirant d'eau de 10 m. 50. C'est donc, en se basant sur ces chiffres, que devront être établis, à l'avenir, les ouvrages d'art des ports servant de point d'attache ou d'escale pour ces navires. Voyons donc ce qui a été

fait dans cet ordre d'idées dans les différents ports français, servant de points d'attache ou d'escale aux grands navires faisant le transit entre ces ports et l'Amérique du Nord, l'Amérique du Sud et l'Extrême-Orient.

Les ports français qui servent de ports d'attache ou d'escale aux navires transatlantiques sont : Boulogne, Le Havre, Cherbourg, Saint-Nazaire, La Pallice, Bordeaux et Marseille. Quels sont les travaux faits ou en cours d'exécution dans ces divers ports en vue de la réception de ces navires ?

Boulogne. — A Boulogne, point d'escale pour les transatlantiques allemands et hollandais qui se dirigent vers l'Amérique du Nord et du Sud, des travaux importants sont en cours d'exécution en vue d'améliorer le mouillage de ces navires dans la rade (voy. *La Nature* du 21 déc. 1912). Un prolongement de 600 m. de la digue Carnot donnera à ce mouillage un meilleur abri ; et des dragages porteront d'abord à 10 m., et dans quelques années à 12 m. au-dessous des plus basses mers, les profondeurs de ce mouillage. Ces travaux sont estimés à 13 millions.

En vue de l'augmentation constante du trafic de ces transatlantiques, dont le nombre des escales augmente chaque année, la Chambre de commerce a fait étudier un projet de fermeture de la rade dans sa partie Nord, au moyen d'une nouvelle digue, à l'abri de laquelle serait dragué un second mouillage permettant de recevoir ces transatlantiques. Ces derniers travaux sont estimés à 30 millions.

Le Havre. — Au Havre, point d'attache de nombreuses lignes maritimes et, notamment, des navires de la Compagnie générale Transatlantique qui font le service entre ce port et New-York, des travaux importants, et spécialement destinés aux navires de cette dernière Compagnie, sont en cours (voy. *La Nature* du 11 oct. 1913). Ces travaux consistent dans la création en emprise sur la mer d'un bassin de marée, c'est-à-dire sans aucune écluse, permettant ainsi la sortie des navires en vitesse à toute heure de marée et sans aucune perte de temps, chose capitale pour des navires pour lesquels tout temps gagné est un avantage précieux. Ce bassin de marée est composé de deux darses, séparées par un môle dont le quai Nord de la darse Nord de ce bassin, d'une longueur de 1.000 m., pourra recevoir trois navires de la Compagnie Transatlantique. Le long de ce quai, une souille creusée à 12 m. au-dessous de zéro permettra de maintenir toujours à flot ces navires.

A l'angle N.-E. de ce bassin de marée sera construite une forme de radoub de 300 m. de longueur, mais pouvant être portée ultérieurement à 350 m., et dont le seuil est arasé de manière à recevoir à toutes les pleines mers des navires de 12 m. de tirant d'eau et d'une largeur de 37 m. 50. Le bassin de marée sera creusé à 6 m. au-dessous du zéro, comme les deux avant-ports qui le précèdent, mais ces profondeurs pourront être portées à 12 m. au fur et à mesure des besoins, ce qui permettra l'accès du bassin de marée à toute heure pour tous les plus grands transatlantiques. On estime à 87 millions les dépenses occasionnées par la construction de ce bassin de marée, qui sera terminé en 1914, et la forme de radoub en 1920.

Nous ajouterons qu'un quai de marée ou d'escale, de 500 m. de longueur, est en service depuis quelque temps et peut recevoir à la fois deux grands transatlantiques faisant escale au Havre. Une souille de 9 m. a été draguée au pied de ce quai d'escale.

Il n'est pas douteux qu'à la suite de ces travaux et de ceux aujourd'hui exécutés et décrits dans *La Nature*, le port du Havre pourra reprendre la place qu'il aurait toujours dû occuper, en le mettant à la tête des ports maritimes modernes.

Cherbourg. — Nous ne citerons que pour mémoire la rade de Cherbourg, qui sert de mouillage aux nombreux navires transatlantiques, anglais, allemands et américains qui, en se dirigeant vers New-York ou en revenant, font escale à Cherbourg. Le mouillage dans la rade est, comme profondeur, largement suffisant pour les plus grands transatlantiques.

Saint-Nazaire. — L'importance du port de Saint-Nazaire est due non seulement à ce qu'il sert de point d'attache aux navires de la Compagnie Transatlantique faisant le transit entre ce port et l'Amérique centrale et du Sud, mais aussi à ce qu'il existe à Saint-Nazaire des chantiers très importants de construction navale, destinés à la construction des grands navires, et pour la marine marchande, et pour la marine militaire.

Il faut donc, pour ces navires, des bassins à grand tirant d'eau et des chenaux d'accès de profondeur suffisante pour le passage de ces navires. Or, malgré les travaux importants faits dans ces dernières années au port de Saint-Nazaire, ceux-ci ne répondent plus aux besoins actuels et, surtout, le chenal d'accès au travers du banc des Charpentiers qui barre l'entrée de la Loire n'offre plus un tirant d'eau suffisant.

Pour améliorer ces conditions défavorables on avait d'abord projeté de créer, comme au Havre, un bassin de marée en emprise sur la Loire où les profondeurs d'eau sont considérables. Mais, dans la crainte que cette emprise sur le cours de la Loire ne soit une cause de modifications dans le régime des marées de ce fleuve au détriment de sa partie amont, et, aussi, en présence des dépenses considérables que cela entraînait, on a dû renoncer à cette idée. On a donc étudié un autre projet, qui sera prochainement soumis aux Chambres et qui consiste à construire une forme de radoub de 380 mètres de longueur et de 30 mètres de largeur munie de portes à ses deux extrémités, de manière à permettre aux très grands navires de pénétrer de la petite rade dans le bassin actuel de Penhoet. Le fond de ce bassin, qui est actuellement à la cote de 4 m. au-dessous du zéro, sera dragué à la cote de 6 m. au-dessous du zéro et, comme le plan d'eau dans ce bassin est maintenu par pompage à la cote de 6 m. au-dessus de zéro, on obtiendra dans ce même bassin un tirant d'eau de 11 m. suffisant pour les plus grands navires. En plus de cela, un troisième bassin faisant suite au bassin de Penhoet sera creusé dans la plaine de Means : une longueur de 800 m. de quais sera immédiatement construite dans ce bassin, et leur prolongement aura lieu au fur et à mesure des besoins.

Quant au chenal d'accès qui traverse le banc des Charpentiers, et qui est actuellement creusé à 7 m. au-dessous du zéro, il sera dragué à la cote de 8 m. au-dessous du zéro, ce qui donnera un tirant d'eau maximum dans le chenal de 11 m. aux hautes mers de morte eau. On estime à 32 millions les dépenses occasionnées par ces nouveaux travaux, y compris l'approfondissement du chenal des Charpentiers.

La Pallice. — Le port de La Pallice situé à 5 km. à l'ouest de La Rochelle et qui débouche dans une rade sûre, bien abritée du côté du large par l'île de Ré, offrant des fonds stables de 12 m. au minimum au-dessous des plus basses-mers, sert de point d'escale à de nombreux navires se rendant dans l'Amérique centrale et du Sud et notamment à la Steam Ship C° qui fait le service entre l'Angleterre et les côtes ouest de l'Amérique du Sud.

Le port actuel, inauguré en 1890, se compose d'un avant-port formé par deux jetées convergentes creusé à 5 m. au-dessous du zéro et d'un bassin à flot communiquant avec cet avant-port au moyen d'une écluse à sas. Les dimensions de ces

ouvrages et surtout les profondeurs d'eau devenant insuffisantes en présence de l'augmentation des dimensions des navires, la Chambre de Commerce de La Rochelle a pris l'initiative d'un programme de travaux d'améliorations et d'agrandissement qui sera prochainement soumis aux Chambres.

Ce programme serait réalisé en trois étapes. Dans la première, on transformerait l'avant-port actuel en un vaste bassin de marée en construisant au large un môle de 760 m. de longueur, destiné à protéger l'entrée contre les vents du nord-ouest qui sont les plus à redouter. L'avant-port actuel serait approfondi et dragué à 7 m. au-dessous du zéro et les jetées actuelles seraient transformées en quais de marée avec terre-plein en arrière. Des souilles de 35 m. de largeur et creusées à 10 m. au-dessous du zéro seraient ménagées aux pieds des jetées ainsi transformées en quais de marée et permettraient en tout temps le séjour des navires.

Dans la deuxième étape, le môle d'abri du large serait transformé en quai d'escale accessible à toute heure aux navires de 10 à 12 m. de tirant d'eau.

Enfin, dans la troisième étape, on utiliserait les ouvrages construits dans les deux premières étapes pour créer un vaste avant-port à grande profondeur, donnant alors accès à un nouveau bassin qui se développerait au nord de l'établissement actuel.

Les travaux de la première étape sont estimés à 23 millions.

Bordeaux. — Comme il a été dit, le port de Bordeaux, situé sur la Gironde, à 98 km. de la Pointe de Graves, n'est accessible qu'à des navires ayant un tirant d'eau maximum de 7 m. A la suite de dragages qui se poursuivent actuellement, on espère, dans quelques années, faire parvenir à Bordeaux d'une seule traite des navires calant 8 m. et même 8 m. 50. Toutefois, ces profondeurs sont insuffisantes pour les grands navires de la Compagnie Transatlantique, qui se dirigent vers l'Amérique Centrale et du Sud. Aussi sont-ils obligés de faire escale à Pauillac, où des appontements très bien installés ont été construits à cet effet. Actuellement la Gironde, en aval de Pauillac, permet en tout temps, et même par les marées les plus défavorables, la montée de navires calant 8 m. Des dragages actuellement en cours permettront de recevoir des navires de 10 m. de tirant d'eau. Mais, en présence de l'ouverture prochaine du canal de Panama qui, certainement, amènera à Bordeaux des navires de plus en plus grands, on considère que l'avant-port de Pauillac ne remplira plus les conditions voulues. Aussi a-t-on mis à l'étude la construction d'un port dans une rade située près du goulet de la Pointe de Graves, dans des fonds qui atteignent de 12 à 15 m. au-dessous du zéro des cartes et, par conséquent, largement suffisants pour les plus grands navires. On estime à 25 millions les dépenses de ce nouveau port.

Marseille. — Le port de Marseille, le plus important de France au point de vue du trafic, puisque son tonnage de jauge a atteint en 1911, 19.633.000 tonnes, c'est-à-dire supérieur à celui du port de Gênes, son rival, qui, la même année, n'a atteint que le chiffre de 14.818.000 tonnes, se compose, en outre du Port Vieux qui, par suite de son manque de profondeur, ne peut pas recevoir les navires modernes, de six autres bassins construits à la suite les uns des autres en emprise sur la mer. La surface d'eau de ces bassins est de 194 hectares et celle des terre-pleins, servant aux manutentions des marchandises, de 90 hectares. Le développement total des quais est de 22 kilomètres.

Parmi ces bassins, celui de la Joliette de 20 hectares de surface d'eau est le seul qui soit affecté aux paquebots des lignes maritimes ayant leur point d'attache à

Marseille : Compagnie générale Transatlantique, Messageries maritimes, Compagnie Fraissinet, Compagnie des Transports maritimes, Compagnie de navigation mixte, etc. A ce propos il est intéressant de rappeler que le nombre des voyageurs embarqués et débarqués à Marseille en 1911 a atteint le chiffre de 535.000. La profondeur d'eau dans le bassin de la Joliette est de 6 m. le long du mur de quai et de 10 m. près de la digue extérieure.

Quoi qu'il en soit, malgré les dimensions considérables de ces bassins et leur grand développement de quais, ils ne suffisent plus aux besoins du trafic qui devient chaque jour de plus en plus considérable. Aussi, en prévision de l'avenir, une loi du 27 juin 1909 a autorisé la construction d'un nouveau bassin, celui de la Madrague, établi à la suite et au nord du bassin de la Pinède. Ce nouveau bassin est aujourd'hui en cours de construction. Composé de deux darses, il sera limité au sud par le môle de la Madrague attenant au bassin de la Pinède, au nord par le môle du cap Janet, à l'est par le quai de rive et, à l'Ouest, par la digue extérieure qui sera prolongée vers le nord sur une longueur de 300 m. afin de servir d'avant-port. Le long de cette digue extérieure, la profondeur d'eau dépasse 25 m. et le long du mur de quai 10 m. Dans la traverse du cap Janet est ménagée une ouverture de 100 m. de largeur donnant accès de l'avant-port dans le bassin de la Madrague. Une autre ouverture ménagée dans le quai de rive de la darse Nord donnera accès à de nouveaux bassins de radoub qui seront construits ultérieurement. Elle servira en même temps de débouché au canal de Marseille au Rhône actuellement en cours d'exécution.

Lorsque, dans quelques années, le bassin de la Madrague sera achevé, on prévoit la construction d'un nouveau bassin, le bassin Mirabeau, construit en prolongement vers le nord du bassin de la Madrague.

Comme on le voit, la France ne reste pas en arrière pour mettre ses grands ports en état de faire face aux augmentations de trafic et à l'accroissement du tonnage des navires que nous signalions au début. Ceci est d'autant plus nécessaire qu'un événement maritime d'une grande importance est sur le point de se produire. L'ouverture du canal de Panama qui aura lieu vers la fin de cette année aura pour conséquence une modification radicale dans les relations maritimes internationales. Les côtes occidentales de l'Amérique du Nord et du Sud qui regardent le Pacifique se trouvant ainsi rapprochées non seulement du continent européen, mais aussi des ports de la côte Est des Etats-Unis, un accroissement de trafic et des rivalités commerciales s'établiront entre l'Europe et les Etats-Unis. Aussi toutes les Républiques américaines et le Canada se préparent-ils à faire face à cet accroissement de trafic en améliorant leurs différents ports et principalement ceux qui regardent le Pacifique. Dans un prochain article nous nous proposons de donner quelques indications sur ces travaux qui, pour certains ports, sont d'une réelle importance.

La Nature.

Le blé et la minoterie à Madagascar. — L'Agriculture à Madagascar présente cette particularité que les cultures tropicales voisinent souvent avec les cultures des régions tempérées ; ces dernières y sont cependant l'apanage des hauts plateaux, c'est-à-dire du massif montagneux dont les sommets atteignent 1.300 mètres, mais dont les plaines cultivables se trouvent vers 1.200 m. d'altitude. Ces plaines, le plus souvent marécageuses, sont occupées par des rizières ; sur le pourtour, à la base des collines, les cultivateurs ont établi leurs demeures et leurs cultures vivrières, manioc, patates, ambrevade, courges, etc.

Depuis quelques années dans les régions volcaniques, sous la pression de l'Administration et de certains particuliers, les indigènes ont emblavé des surfaces assez importantes en blé. La question est intéressante puisqu'elle a motivé l'installation de deux minoteries, cette nouvelle culture n'ayant pris cependant une certaine importance que depuis trois ans seulement. C'est autour de la petite ville de Betafo qu'eurent lieu les premiers essais ; depuis lors elle s'est quelque peu répandue tout autour d'Antsirabé.

Malgré des procédés de culture défectueux, les quantités obtenues chaque année ont augmenté d'une façon régulière : 30 tonnes en 1906, 42 tonnes en 1907, 230 tonnes en 1911, 300 tonnes en 1912. La production a été entièrement achetée par les minotiers au prix de 20 francs les cent kilog.

Deux minoteries existent actuellement, l'une installée sur la rivière la Sahatsio a été créée par MM. Georger et Richard ; une chute de 4 m 40 actionne une turbine d'une force de 35 chevaux qui fait fonctionner trois moulins à double paire de cylindres et un convertisseur. Cette minoterie peut traiter 30 tonnes de blé par jour.

MM. Richard et Georger ont installé également à Antsirabé un second moulin d'égale importance actionné par un moteur à gaz pauvre.

La culture du blé sur les hauts plateaux de Madagascar est donc assurée d'écouler toute sa production.

G. L.

Les progrès économiques à Madagascar. — L'Agriculture. — La politique « des voies de communication » routes et chemins de fer inaugurée par le général Galliéni, poursuivie par M. Augagneur, continuée par M. Picquié, a eu pour conséquence immédiate un remarquable développement pris par l'Agriculture et la naissance d'industries déjà florissantes utilisant les produits agricoles. Ce développement a encore été favorisé par des travaux hydrauliques, et des expériences culturales, des essais divers entrepris par l'Administration.

D'autre part la détaxe intégrale votée par le Parlement en faveur des denrées coloniales : café, vanille, cacao, etc., active déjà le développement des plantations européennes.

Nous passerons d'abord en revue les cultures et les industries dérivées de l'Agriculture : nous verrons ensuite les industries diverses et les mines.

En 1900 la grande île était importatrice de riz pour 4.000 tonnes par an ; en 1912 elle en a exporté 7.420 tonnes.

Le manioc dont l'exportation était nulle en 1908 a fourni 22.400 tonnes à l'exportation en 1912.

Les légumes secs èt principalement les pois du Cap donnent lieu à un important mouvement d'affaires. L'exportation des pois du Cap a pris subitement un essor prodigieux : elle accusait déjà pour l'année 1911 une augmentation de 2 millions de francs.

Les plantations de vanille deviennent de plus en plus nombreuses et importantes et tout fait espérer que ce riche parfum deviendra pour la colonie un précieux élément de prospérité, surtout si des droits de douanes élevés la protégent contre la vanilline, de fabrication allemande, produit chimique obtenu par l'oxydation des essences de girofle.

De nombreuses plantations de caféiers commencent à entrer en rapport ; un progrès très significatif s'affirme de plus en plus.

La Vigne est cultivée depuis quelques années dans les provinces de Tananarive, Fianarantsoa, et Ambositro; les colons font du vin qui déjà n'est plus quantité négligeable et modère l'importation des vins dans la grande île.

Depuis la création des industries utilisant les produits du porc et la hausse du prix de cet animal, la culture de la pomme de terre est devenue très commune.

L'élevage est en progrès marqué ; non seulement celui du bœuf mais aussi celui du porc ; la nouvelle industrie des conserves de viande, de même que la levée de l'interdiction qui fermait le marché de Mozambique au bétail malgache ne peut manquer d'avoir une répercussion sur cette branche de l'activité agricole. Déjà on constate une augmentation importante aux exportations.

L'espèce chevaline, après un acclimatement assez difficile, autorise maintenant toutes les espérances. Il en est de même de l'élevage des autruches. Il semble que l'on soit définitivement sorti de la période d'essai, les bêtes se développent et croissent normalement. L'exportation des plumes de parure est déjà d'une quinzaine de mille francs et l'on a foi en des résultats très intéressants à brève échéance.

L'exploitation forestière elle-même, enrayée jusqu'ici dans son développement par l'insuffisance des moyens de communications, commence cependant déjà à produire des résultats appréciables, spécialement dans les régions de Tamatave, Nosy-Bé et Majunga ; les bois d'ébénisterie exportés (425.000 francs en 1912) trouvent un placement facile.

L'exploitation méthodique de peuplements de palétuviers semble devoir assurer à la colonie un élément de prospérité durable ; l'écorce que ces arbres fournissent est fort recherchée des tanneurs allemands et elle donne lieu à un trafic intensif.

G. L.

Sur la Côte Est de Madagascar. — On écrit de Tamatave au *Bulletin de Renseignements Coloniaux* que M. Carle, l'actif et distingué directeur de l'agriculture à Madagascar, a fait compléter par de nouvelles analyses, l'étude des terres de la Côte Est de Madagascar, dans le but de déterminer leur valeur agricole. Cette étude a permis de classer les terres des vallées de la côte en trois sortes, les terres des collines, les terres des plateaux, les marais.

Les terres des collines sont généralement des argiles rougeâtres, dures, présentant le même aspect sur 0,30 à 0,50 de profondeur. Elles sont couvertes généralement de graminées, dans les creux des ravins ou des vallées de bambous et de ranclava que les incendies annuels font disparaître peu à peu.

On a tenté la mise en culture de ces terres dans ces dernières années ; les planteurs de Mananjary ont établi des plantations de caféiers de Libéria, sur les mamelons qui bordent la rivière.

Les terres des plateaux sont celles qui bordent généralement les fleuves, elles séparent le fleuve lui-même des collines de terre rouge. Ces plateaux sont formés par les dépôts des fleuves lors des débordements ; leur fertilité est très inégale suivant la quantité de sable micacé qui s'y trouve contenu. C'est vers les terres de plateau que se sont portés les efforts des planteurs dans les premiers temps de l'occupation.

Les marais de la Côte Est sont ces nombreuses terres couvertes d'une épaisse végétation dont les pourtours seuls sont cultivés en rizières par les indigènes ; le reste est occupé par des peuplements de raphia, cana, ravenala, cyperus, etc. Ces marais ont été peu utilisés jusqu'à maintenant.

L'étude chimique des sols de Madagascar ne donne pas d'indication très nette sur leur valeur respective. Ils sont généralement pauvres en acide phosphorique et en chaux, exception faite peut-être pour les terres de marais qui présentent une teneur en acide phosphorique suffisante. A défaut d'indications théoriques, les expériences culturales donnent d'ailleurs maintenant sur la mise en culture de ces terres des données assez nettes.

Les terres de collines seront toujours difficiles à travailler et leur rendement médiocre.

Sur les plateaux, après de brillants résultats, les plantations dépérissent rapidement, cependant on y constate des exceptions et ce sont dans ces terrains que se trouvent les plus vieilles plantations.

Mais tout récemment dans les vallées de Mananjary, de l'Ivondro et de l'Ivoloina, certains planteurs ont tenté la mise en valeur des marais. Le drainage en asséchant ces marais paraît les transformer en sols arables d'excellente qualité en raison de l'accumulation de matières végétales qu'ils renferment.

La mise en culture des marais paraît donc être le but vers lequel doivent tendre les planteurs sur la côte Orientale de Madagascar ; la colonisation européenne trouvera là une grande étendue de terres fertiles qu'elle se procurerait difficilement ailleurs.

L'Association agricole en Chaouïa. — Dans l'étendue du protectorat, le mode de mise en valeur du sol par l'exploitation directe paraît jusqu'à présent réservé aux seules sociétés disposant, dans certaines conditions, de gros capitaux : la colonisation est plutôt due à l'exploitation par association avec les indigènes. Ce mode d'exploitation indirecte permet de faire produire aux capitaux employés de 15 à 50 % suivant les années. La forme la plus usuelle du contrat d'association dans ces régions est la suivante : le *tadjer* ou propriétaire qui prend un *khammès* à son service, lui fournit une charrue arabe, une paire de bœufs, la semence, la nourriture des animaux et la sienne. Pour huit jours de travail effectif, le *khammès* a droit à un double décalitre de blé ou d'orge. Quelquefois l'employeur fait à son employé des avances en espèces remboursables en nature au moment de la récolte et qui vont jusqu'à 50 pesetas hassani. Le *khammès* touche, à la récolte, pour ses peines et soins, le cinquième de la production. Un des avantages de l'emploi d'un *khammès* est de mettre le propriétaire à l'abri des fluctuations de la main-d'œuvre au moment des moissons puisque l'employé se charge de tous les travaux agricoles. Mais il est de toute nécessité que le propriétaire réside sur ses terres pour surveiller le *khammès* qui, sans cela, ne se ferait pas scrupule de vendre les semences et de s'approprier la nourriture des bœufs de labour ; la présence continuelle du *tadjer* incite d'ailleurs le *khammès* à remplir ponctuellement toutes les clauses du contrat et à respecter les engagements pris.

EUROPE.

La compétition des puissances européennes au Spitzberg. — Jusqu'à ces dernières années, personne n'aurait pensé que le Spitzberg pourrait être convoité par personne, ni surtout devenir un objet de litige entre les nations. Cette vaste terre arctique passait pour être absolument stérile et déshéritée. Il n'en est plus de même aujourd'hui. Sans parler des pêcheries, les ressources minières

du Spitzberg semblent lui fournir une large compensation pour la stérilité de son sol et la rigueur de son climat.

La chose sur laquelle il faut insister aujourd'hui, c'est la compétition de plusieurs puissances européennes, dont chacune voudrait s'emparer des meilleurs gisements houillers de l'Archipel. Déjà, des conflits ont éclaté entre particuliers, et leurs gouvernements respectifs ne sont pas loin de prendre fait et cause pour leurs nationaux.

Le groupe d'îles connu sous le nom de Spitzberg est riche en gisements de houille que des ingénieurs anglais considèrent comme aussi bonne que celle de leur pays. Un consortium suédois, qui s'est assuré la propriété d'importants dépôts miniers au Spitzberg, estime même que les charbons de ce pays sont supérieurs aux meilleurs produits de la Grande-Bretagne. La plupart des prises de terrains faites dans ces vastes régions sont situées entre Isfjenden et Bellsund. Sur cette presqu'île de 4.000 kil. carrés d'étendue, cinq nations ont déjà jeté leur dévolu : la Suède, la Norvège, la Russie, l'Angleterre et l'Amérique. Les Allemands de leur côté se proposent de venir réclamer leur part du gâteau. Mais les premiers occupants des houillères du Spitzberg, les Suédois et les Norvégiens, sont décidés à défendre leurs droits — et même plus.

L'année dernière, dit-on, une compagnie norvégienne s'est adjugé tout le terrain qu'une compagnie anglaise exploitait déjà et sur lequel de grands capitaux étaient déjà engagés. Cette compagnie accuse aussi les Norvégiens d'avoir détruit les bâtiments, les machines et les entrepôts que les Anglais possédaient dans ces parages.

C'est que le Spitzberg étant, jusqu'à nouvel ordre, une *res nullius*, une terre sans maître, le droit du plus fort s'y exerce sans scrupules ni contrepoids. Les ouvriers européens et surtout américains qui sont occupés aux exploitations n'ont qu'un respect très relatif de la propriété et même de la vie humaine.

Aussi, il serait temps que le Spitzberg fût enfin pourvu d'un état civil en droit international, car cette terre d'anarchie risque de devenir une terre de combat.

Sur ce point, toutes les puissances rivales sont d'accord ; où elles cessent de l'être, c'est sur la question de savoir laquelle aura le droit de s'annexer la grande terre boréale. Un ingénieur anglais à qui nous devons ces détails, estime qu'il serait avantageux pour tout le monde qu'une puissance forte et respectée « s'assure les moyens d'exercer une influence au Spitzberg. C'est, à mots couverts, inviter la Grande-Bretagne à mettre la main sur l'Archipel ». Naturellement, les Norvégiens ne veulent absolument pas entendre parler d'une annexion pareille, attendu, disent-ils, que les intérêts engagés par eux sont supérieurs à ceux des autres nations. D'ailleurs, ils prétendent que l'Archipel fait partie du continent norvégien.

Mais les journaux allemands, de leur côté, plaident en faveur d'une convention internationale. avant que « l'état des choses, à l'heure actuelle, ait pris la stabilité que donne le fait accompli ». Ce qui signifie en bon français que l'Allemagne, ici comme ailleurs, travaille à n'être pas exclue des bénéfices d'un partage. La Russie, enfin, vient d'offrir aux Américains des sommes énormes pour acquérir les mines qu'ils exploitent, et regarde vers le Spitzberg comme elle a regardé vers la Mandchourie, pour d'autres motifs, il est vrai. Mais nous nous refusons encore à croire que les terres arctiques, objet de cette nouvelle convoitise du colosse, soient l'occasion de nouvelles batailles, comme celles de Moukden ou de Tsou-Shima.

La question des langues en Belgique. — La discussion de la loi scolaire a été l'occasion d'une nouvelle passe d'armes entre les amis de la civilisation française et leurs adversaires les flamingants, désireux de profiter de la

circonstance pour obtenir de nouvelles mesures contre l'enseignement de la langue nationale dans la partie flamande du territoire. On sait combien les esprits sont depuis longtemps surexcités à propos de cette question de l'égalité des deux langues en usage dans le pays ; et combien sont vives les polémiques qu'elle suscite. Aussi n'est-il point surprenant que les flamingants purs aient essayé de faire passer dans le projet une disposition favorable à leurs prétentions. Ils avaient en effet déposé tout d'abord plusieurs amendements, tendant à faire stipuler que le flamand serait la langue exclusive de l'enseignement pour les matières obligatoires dans les communes flamandes, et qu'une seconde langue, le français par conséquent, ne pourrait être enseignée dans les écoles primaires qu'à partir de la cinquième année. De plus, ils avaient demandé que dans l'agglomération bruxelloise, chaque directeur d'école eût pleins pouvoirs pour décider si les élèves auraient à suivre les cours en français ou les cours en flamand, fût-ce même contre le gré des pères de famille, et cela pour toute la durée des études.

Adopter de pareilles mesures eût été porter un échec irrémédiable à la cause de la langue française puisque, d'une part, c'était supprimer en fait l'enseignement du français dans toutes les provinces du Nord, puisque, d'autre part, c'était donner à l'enseignement du flamand dans l'agglomération bruxelloise une prépondérance presque absolue, la volonté d'un directeur flamingant suffisant à en imposer l'usage à ceux-là même qui n'en auraient pas voulu. Il était donc difficile de pousser plus loin les tentatives de pression en faveur de la culture flamande au détriment de la culture française. Heureusement encore la sagesse du gouvernement a déjoué ces manœuvres, et après une discussion très vive et très passionnée, on est arrivé à trouver un terrain d'entente qui a fini par l'emporter. On a décidé que dans toutes les écoles publiques et privées, la langue maternelle serait de droit, en sorte que les enfants de familles françaises, même résidant dans les provinces flamandes, ne courront plus le risque de se voir imposer une langue qui n'est pas la leur. Quant à l'agglomération bruxelloise, elle bénéficiera à ce point de vue d'un régime spécial autorisant des dérogations partielles, qui seront accordées par décision ministérielle.

Réforme sociale.

ASIE.

Un nouveau réseau français en Chine. — La Banque industrielle de Chine vient d'obtenir du gouvernement chinois la concession d'un important réseau, situé en bordure de l'Indochine et qui pénétrera jusqu'à l'intérieur du Sé-Tchouen. Ce réseau comprendra deux lignes. La première part du port de Yamchéou, près de la frontière française, gagne Nunning, Poseh et se raccorde à Yunnan-Fou avec le chemin de fer du Yunnan. La seconde part de Yunnan-Fou, se dirige vers le Nord, franchit le Yang-Tsé à Soui-Fou et aboutit à Choung-King où elle rejoint le Chinese central Railway. Le même groupe obtient d'autre part l'option de deux embranchements dont l'un se détachera de Nanning pour aller à Loungchéou et se raccorder un jour au chemin de fer tonkinois de Langson et dont l'autre, partant de Soui-Fou, gagnera Cheng-Tou, terminus du grand chemin de fer franco-belge de Toung-Chen. Le capital engagé est de 600 millions, dont 50 seront consacrés à la construction d'un port moderne à Yamchéou, et 350 à la construction des voies ferrées. Ce réseau une fois achevé dérivera vers le chemin de fer du Yunnan et Hanoï la meilleure partie des marchandises du Sé-Tchouen. De plus, il mettra Hanoï en communication directe avec la Chine méridionale par Loungchéou et Nanning.

Les Chinois à l'étranger. — D'après une statistique minutieusement établie par le Ministre de Chine en Hollande, 8.867.420 Chinois seraient installés dans les pays étrangers, ainsi répartis.

Pays	Chinois
Java	1.825.700
Singapore	1.000.000
Siam	1.500.000
Indochine	1.023.500
Annam	197.300
Birmanie	134.600
Philippines	84.060
Formose	2.258.650
Macao	74.560
Hongkong	314.390
Sibérie	37.009
Corée	11.200
Japon	17.700
Canada	12.000
États-Unis	150.000
Mexique	3.000
Cuba	90.000
Honolulu	27.000
Australie	35.000
Pérou	45.000
Brésil	20.000
Sud-Afrique	5.000
Mers du Sud	1.760
Total	8.867.420

Les progrès du Japon en Chine. — Le Japon a une force d'expansion qui n'est pas parmi les moindres qualités de ce peuple si richement doté. Cette force d'expansion se manifeste dans les pays que le Japon a annexés et dont il a entrepris véritablement la colonisation, comme la Corée, par exemple ; mais, les pays où flotte le drapeau japonais ne sont pas les seuls où l'action japonaise soit active et marquée par des progrès considérables. On trouve des colonies japonaises importantes dans nombre de pays, et on sait qu'aux Etats-Unis, effrayé de leur concurrence, le gouvernement californien a pris contre eux des mesures d'exception qui ont fort ému les Japonais et motivé des représentations diplomatiques énergiques. Comme il était naturel, la Chine est une des régions où les Japonais devaient s'installer le plus volontiers. Bien des raisons les y incitaient, notamment le voisinage. Durant les dix dernières années, les progrès des Japonais dans le Céleste Empire ont été considérables. Le grand journal japonais *Jiji*, les a examinés récemment, et le *Japon Daily Herald* a traduit cette étude.

En 1908, le Japon n'avait en Chine que 7,500 résidents et il n'y avait d'établi encore que 2 consulats généraux et 9 consulats. Aujourd'hui, 8 consulats généraux et 17 consulats administrent une population qui est de 100.000 âmes en Mandchourie et de 20.000 dans les provinces orientales de la Chine. Quinze

journaux quotidiens, six revues hebdomadaires sont publiés pour les besoins de cette population.

En 1903, parmi les fonctionnaires étrangers au service du gouvernement chinois figuraient seulement 3 ou 4 Japonais employés aux douanes. Aujourd'hui, plus de 200 Japonais, la plupart professant leur langue dans les écoles, reçoivent du gouvernement chinois un traitement annuel de 700.000 yen environ.

Sur 5.886 milles de chemin de fer en exploitation en Chine, le Japon en administre 696 et sur 400 autres il exerce une influence par ses capitaux et ses ingénieurs.

L'auteur estime que 200 millions environ d'argent japonais sont placés en Chine, dans des entreprises chinoises, et 300 millions dans les grandes entreprises japonaises fonctionnant en Chine, telles que la Compagnie du sud-mandchourien et la Compagnie de navigation sino-japonaise.

Le commerce entre les deux pays qui, il y a huit ans, en 1906, ne se montait qu'à 96 millions de taëls et ne représentait qu'un septième de transactions commerciales de la Chine, a atteint en 1912 la somme de 154 millions, représentant un sixième du chiffre global.

Il est intéressant de noter les progrès considérables faits en particulier par l'exportation des cotonnades. En 1906, les cotonnades anglaises et américaines jouissaient encore d'un quasi-monopole sur le marché chinois, les premieres représentant 10 millions de pièces, les secondes 8 millions, alors que les cotonnades japonaises n'arrivaient qu'au chiffre de 500.000. En 1912, les cotonnades anglaises ne figuraient plus que pour 9 millions de pièces, les américaines pour 2 millions, mais les japonaises avaient atteint 3 millions.

Ces résultats, pour satisfaisants qu'ils soient, n'apparaissent aux Japonais que comme les débuts modestes de l'œuvre immense qu'ils sont appelés à accomplir en Chine et actuellement, les Japonais qui étudient l'essor économique de leur pays, portent tous, nous le savons, leur attention sur cette œuvre qui sera peut-être l'un des faits économiques et politiques les plus importants du XXe siècle.

AMÉRIQUE.

Le licenciement des travailleurs du canal de Panama. — L'exode a déjà commencé des milliers de travailleurs qui ont creusé le canal de Panama.

S'ils ont durement peiné, ils furent par contre admirablement bien traités par l'administration américaine.

Il y avait au total 40.000 personnes employées dans la zone du canal, dont 30.000 noirs.

Pour les ouvriers européens, surtout italiens, embauchés pour les travaux, on avait construit dix-huit hôtelleries où la pension journalière ne coûtait que 41 cents.

Enfin, pour les 30.000 noirs, on avait établi trente-trois cuisines où ils pouvaient obtenir la nourriture pour 30 cents par jour.

Le nègre des Barbades qui, dans les Indes Occidentales, peut au meilleur moment de la moisson gagner 25 cents par jour, gagnait plus d'un dollar par jour — soit 70 cents de plus que ne lui coûtait sa nourriture et il était logé gratuitement.

III. — Généralités.

Le Camphre de feuilles. — L'industrie du camphre vient d'entrer dans une nouvelle voie ; les essais qui ont été faits non seulement au Japon mais encore dans la plupart des pays où le camphrier peut être cultivé, ont montré que les feuilles contenaient une quantité suffisante de camphre pour donner lieu à une exploitation rémunératrice. Il n'est donc pas nécessaire d'attendre de longues années pour extraire un produit qu'on peut obtenir par le traitement des feuilles, de sujets encore très jeunes.

Au Congrès colonial de Bordeaux, en 1907, nous avions insisté sur l'importance de ce fait et montré que même sous notre climat, le camphrier pouvait donner un rendement voisin de 1 gramme p. 100, qui a été obtenu depuis par d'autres observateurs, dans des régions très diverses.

Vers 1905, nous avons remis à M. Teyssonnier, directeur du Jardin botanique de Konakry, quelques boutures du camphrier cultivé au Jardin botanique de Bordeaux ; ces boutures ont prospéré et ont donné de très beaux arbres. M. Teyssonnier a bien voulu nous envoyer, en juin dernier, des feuilles, des rameaux et des portions de branches de ces camphriers. Nous les avons traités par le même procédé dont nous nous étions servi antérieurement, la distillation à la vapeur d'eau, et nous avons obtenu les rendements suivants :

Feuilles sèches incisées : 16,50 camphre cristallisé pour 1.000 grammes.

Petits rameaux : camphre cristallisé fortement mélangé d'essence, 3,75 pour 1.000.

Gros rameaux : essence quantité assez notable, pas de trace appréciable de camphre cristallisé.

Nous avons opéré sur des matériaux déjà anciens et il nous est malheureusement impossible de donner un pourcentage rigoureux. On peut néanmoins admettre que le rendement des feuilles de camphre cristallisé est au moins voisin de 1 p. 100.

Ces résultats sont très voisins de ceux qui ont été obtenus à Amani (Afrique orientale allemande), à Ceylan, par Willis et Bamber, et à Batu-Tinga, dans les Etats malais, par Campbell.

L'examen microscopique des feuilles et des rameaux nous a montré que les cellules secrétrices étaient plus abondantes que dans le camphrier de Bordeaux, résultat conforme à celui qui avait été signalé en 1902, par Tschirch et H. Sikassawa (*Archiv der Pharmacie*, p. 257, 1902).

Mais, fait nouveau et particulièrement intéressant : nous avons constaté la présence d'une quantité déjà appréciable de camphre cristallisé dans les jeunes rameaux ; les grosses branches ne contiennent encore que des traces d'essence ; en 1907, nous n'avions obtenu que des traces d'huile essentielle par la distillation des organes correspondants.

Ce fait s'explique d'ailleurs lorsqu'on suit l'évolution des cellules sécrétrices ; elles ne contiennent primitivement que de l'huile essentielle et on y voit apparaître tardivement le camphre cristallisé. Nous connaissons le mode d'apparition des cellules sécrétrices dans la feuille, mais nous n'avons pu encore l'observer à ses débuts dans l'axe végétatif.

Toutes les expériences qui ont été faites jusqu'à ce jour montrent que le camphrier peut supporter un effeuillage répété. Loumel dit même qu'on peut

couper le tiers de la frondaison et qu'à la saison des pluies suivantes, on peut répéter le même traitement. L'exploitation peut commencer à la troisième année et aux États malais, les résultats ont été jugés excellents. M. Eaton a constaté que le séchage à l'air et à l'ombre ne diminuait pas le rendement ; il conseille de ne pas prolonger au delà de trois heures la distillation des feuilles ; il a constaté aussi que les brindilles donnaient plus que les branches, mais il n'indique pas les chiffres de rendement.

Les Japonais cherchent à transformer leur ancien procédé d'extraction et l'exploitation semble désormais orientée vers la production de plus en plus grande du camphre de feuilles. Le bureau des industries productrices à Formose a déjà organisé cette exploitation sur 1.000 acres ; elle les cédera cette année au bureau du Monopole. A partir de 1913, on plantera tous les ans 3.000 acres de camphriers et on compte arriver à produire dans douze ans 3.000 tonnes de camphre.

Jusqu'à ce qu'on ait trouvé pour fabriquer le camphre synthétique, une autre matière première que l'essence de térébenthine, il ne peut plus être question de ce produit ; seul le camphre naturel peut être utilisé dans l'industrie ; mais, en présence de la reprise toujours possible du monopole, il est prudent de pouvoir produire dans nos colonies une substance si importante.

La culture du camphrier est possible dans les climats tropicaux et subtropicaux ; les résultats que nous venons d'obtenir montrent qu'il peut être avantageusement exploité en Guinée. Nous serions heureux de voir que l'arbre s'y propage et qu'il devient pour notre belle colonie de l'A. O. F., une nouvelle source de revenus.

Annales de l'Institut Colonial de Bordeaux.

LE SECRÉTAIRE-GÉNÉRAL,
JULES DUPONT.

LE SECRÉTAIRE-GÉNÉRAL ADJOINT,
ANTOINE VACHER.

Lille Imp. L. Danel

GRANDES CONFÉRENCES DE LILLE

I.

Séance du Jeudi 18 Décembre 1913.

Souvenirs personnels de garnison et de guerre

DANS

L'EXTRÊME SUD ORANO-MAROCAIN

Par le Capitaine LANREZAC,
des Tirailleurs Algériens.

COMPTE RENDU ANALYTIQUE

En venant nous exposer ses souvenirs personnels de guerre ou de garnison dans le Sud Oranais et l'Est marocain, le capitaine Lanrezac a voulu surtout nous familiariser avec la méthode de conquête et de pacification du général Lyautey, méthode admirable qui a toujours été couronnée de succès.

Elle peut se résumer en quelques principes :

Sérier les questions et les résoudre les unes après les autres ; s'appuyer sur les grands chefs civils ou religieux, les groupes influents pour une pénétration pacifique tout en faisant montre de sa force pour éviter d'en faire l'emploi ; puis, si les pourparlers n'aboutissent point, les interrompre dès qu'ils cessent d'être pris pour une marque d'égard et risquent de passer pour de la faiblesse, c'est-à-dire ni trop tôt ni trop tard et passer à une action vigoureuse et rapide, en masse et non en ordre dispersé.

Suivant cette méthode notre action dans ces régions est tantôt

pacifique tantôt militaire ; mais avant de nous donner un exemple de chacune de ces façons de procéder, le conférencier a voulu nous donner une idée du cadre où cette action se déroule.

L'EXTRÊME SUD ORANO-MAROCAIN.

Cette région est à cheval sur deux zones géographiques, les hauts plateaux et le Sahara. On distingue en effet en Algérie trois zones bien caractéristiques, à savoir du Nord au Sud : le Tell, les hauts plateaux et le Sahara.

La première est séparée de la seconde par l'Atlas Tellin, prolongement en Algérie du Moyen Atlas marocain. Son climat est méditerranéen.

Les deux dernières zones sont séparées par les monts des Ksours et l'Atlas Saharien qui sont en Algérie comme la continuation du haut Atlas marocain.

Les hauts plateaux ainsi encadrés ne reçoivent conséquemment que peu d'eau, suffisante toutefois pour qu'ils se recouvrent d'une végétation herbeuse. On y rencontre en effet de vastes espaces recouverts d'une graminée, l'Alfa, aux feuilles jonciformes hautes de quarante à quatre-vingts centimètres. Cet Alfa est presque totalement exporté en Angleterre d'où il nous revient sous forme de papier.

Les hauts plateaux, dénommés couramment la mer d'Alfa par suite de l'aspect qu'ils présentent à ceux qui les traversent, ont un climat continental c'est-à-dire offrant de grands écarts de température non seulement entre les saisons mais encore entre le jour et la nuit.

Au Sahara ce même climat est poussé jusqu'à l'exagération. Il y pleut très rarement. Des mois, des années même peuvent se passer sans qu'il y tombe une seule goutte d'eau. Les vents humides et bienfaisants, ceux d'Ouest et du Nord-Ouest sont en effet arrêtés par le formidable écran que constitue le Haut-Atlas marocain. Les nuées s'y condensent et s'y résolvent en pluies ou neiges abondantes, si bien qu'il ne reste rien pour le Sahara condamné par ce fait à la plus désolante sécheresse.

Privé d'eau directement et soumis, comme il l'est, à une forte insolation, le Sahara en général ne peut être qu'un aride désert.

Des sables recouvrent ses dépressions, car le Sahara n'est point une vaste plaine comme on l'avait cru tout d'abord. Il a ses monts et ses vallées, mais dépourvus de toute végétation. Exception faite des oasis

qui doivent leur existence à une circonstance particulière que nous verrons plus loin, on n'y trouve que quelques herbes misérables et quelques arbustes rabougris, à l'écorce épaisse et coriace et aux feuilles transformées en épines pour donner le moins de prise possible à l'évaporation.

L'origine des sables qui envahissent le Sahara est connue. Les roches émergentes même les plus dures, soumises comme elles le sont journellement à des dilatations et contractions successives (1) finissent par se désagréger peu à peu. Les particules ténues qui en proviennent sont alors emportées par les vents dominants et vont combler plus loin les dépressions ou former des dunes quand des obstacles les arrêtent. Derrière ces dunes, il s'en forme d'autres et ainsi ont pris naissance ces traînées de dunes hautes parfois de 200 mètres que l'on rencontre au Sahara sur d'immenses étendues. Les plus gros débris par contre restent sur place là où ils se sont formés et constituent des amas de pierres et cailloux pénibles à traverser.

Une autre cause de désagrégation des roches émergentes, c'est ce que l'on appelle l'érosion éolienne. Les petites particules de sable emportées par les vents, viennent frôler au passage les roches, les polissent à la longue quand elles sont dures ou y creusent des sillons quand elles sont tendres.

Ainsi les sommets tendent à s'abaisser et parle-t-on au désert de montagnes qui meurent.

Seules les oasis viennent rompre la monotonie du désert. Elles doivent leur existence, nous l'avons dit, à une circonstance particulière.

Nous avons vu que d'abondantes précipitations tombaient sur le Haut Atlas Marocain. Des torrents en descendent nombreux sur le versant de l'Atlantique et donnent naissance à tous ces beaux fleuves du Maroc que notre Algérie, si mal partagée, enviera toujours. D'autres torrents du Haut Atlas Marocain et des monts des Ksours descendent vers le Sahara et forment des Oueds qui, à les voir près de leurs sources, promettent de devenir des cours d'eau importants, mais hélas ! diminués par l'évaporation et surtout absorbés par les sables, ils diminuent d'importance en aval, plus ou moins loin suivant les saisons, pour ne plus être enfin qu'un mince filet d'eau qui disparaît à son tour.

---

(1) Pendant le jour la chaleur au Sahara est très forte : 60 à 70° pour tomber jusqu'à zéro pendant la nuit.

Plus loin on ne voit plus qu'un lit de sable ou de graviers superficiellement desséché mais sous lui l'eau absorbée n'en continue pas moins son cours. Là où elle n'est point trop profonde, là encore où un seuil rocheux la force à revenir au jour, il y aura une oasis et ainsi s'expliquent ces véritables traînées d'oasis que l'on rencontre au désert le long d'une même vallée.

Dans l'extrême Sud Orano-Marocain, il y a notamment l'*Oued Ziz* au Tafilelt, l'*Oued Guir* qui atteint Bou Denib et dépasse même ce point au moment des crues, enfin l'*Oued Zousfaux* qui passe à Figuig. Celui-ci, déjà moins pourvu d'eau est presque partout souterrain. Il se continue ensuite, grossi du Guir, sous le nom d'*Oued Saoura* le long duquel on trouve au sud-est les oasis du Gourara, du Tidikelt et du Touat.

Ces oasis sont tout d'abord des palmeraies. Les palmiers abritent sous eux des arbres fruitiers sous lesquels on cultive encore des plantes maraîchères. Les palmiers réclament des soins particuliers. Il faut particulièrement pratiquer sur eux la fécondation artificielle et bien les irriguer, ce à quoi excellent les gens de l'oasis de Figuig.

Pour ne point perdre le plus petit espace de ces terrains vraiment privilégiés. au désert les indigènes des oasis vivent dans des Ksours (villages) toujours situés au dehors et à proximité de leurs cultures.

Les Ksours sont des villages fortifiés aux ruelles étroites et tortueuses où l'on n'oserait guère s'aventurer seul à moins d'être parfaitement sûr des bonnes dispositions de leurs habitants.

Outre ces sédentaires, il y a encore au désert des nomades qui en sont les véritables maîtres, là où nous n'avons pas pris les populations sédentaires sous notre protection.

Malgré leurs fortifications les sédentaires eurent toujours le dessous et devaient abandonner aux nomades une partie de leur récolte sous la menace d'un pillage en règle.

A ce sujet le conférencier fait remarquer que toujours et partout ceux qui se tenaient sur la défensive étaient vaincus d'avance et que nous ne devions point compter sur nos forteresses de l'Est seules. Si nous voulons être vainqueurs il nous faudra opposer nos poitrines aux envahisseurs.

Enfin il y a encore un élément avec lequel il faut compter au désert, le Marabout. On appelle ainsi le tombeau d'un saint musulman et celui qui en a la garde, un descendant du soi-disant saint qui aurait hérité de toutes ses vertus et privilèges. Les marabouts sont des lieux

de pèlerinage. Leur action s'étend au loin et ainsi sont-ils souvent des foyers de résistance et de révolte contre nous. Il en est cependant quelques-uns qui, par contre, nous ont toujours appuyés et aidés à notre pénétration pacifique, comme par exemple, le marabout des Kénadsa.

Dans le Sud Orano-Marocain nous avons souvent été exposés aux incursions de fanatiques pillards. Il n'y avait point de frontière précise et le Maroc à qui on avait reconnu en 1845 la possession de Figuig prétendait à toute la traînée des oasis qui en part vers le sud-est. Il ne vit pas d'un bon œil notre occupation du Touat et du Tidikelt et nous suscita toutes sortes de difficultés par les agents secrets qu'il entretenait dans ces régions. Force nous fut d'y faire nous-mêmes la police, et c'est à la suite d'une agression contre une de nos colonnes au col de Zénaga en 1903 que nous avons pris possession de Figuig.

A partir de ce moment, par notre chemin de fer de pénétration d'Oran à Aïn-Sefra, prolongé de suite jusqu'auprès de Figuig, nous pouvions par étapes, d'oasis en oasis, le long des Oueds Zousfana et Saoura, ravitailler plus rapidement nos garnisons du Touat et du Tidikelt.

Pour protéger cette route d'étapes, il fut bientôt reconnu nécessaire d'occuper les hauteurs du Sud-Ouest de Figuig qui la surplombaient en quelque sorte et l'occupation de Colomb Béchar répondit à cet objectif.

Le chemin de fer d'Oran au Sud-Oranais a maintenant son terminus à Colomb Béchar même. La gare de ce poste avancé, comme toutes celles du Sud-Oranais d'ailleurs, est fortifiée, vu son importance stratégique.

C'est là que le général Lyautey avait établi son centre d'opérations. Un village européen y a été créé auprès du Ksar indigène aux murailles grises, comme partout du reste où nous tenons garnison. Là vivent nos officiers avec leur famille à des centaines de kilomètres de la côte.

Ici le conférencier rend hommage à la femme française, capable à l'occasion de faire preuve d'un admirable dévouement. Les femmes d'officiers sur ces confins du désert soutiennent, relèvent, encouragent leur mari aux heures sombres et difficiles et savent transformer leur misérable masure en de véritables petits palais.

Il évoque ensuite en termes émus le souvenir des cimetières français où dorment leur dernier sommeil tant de braves gens morts à notre service. A Colomb Béchar un monument rappelle ainsi le souvenir de ceux qui montent désormais une garde éternelle sur le seuil du désert.

La vie au Sahara doit être parfois bien monotone. Une des grandes distractions est d'aller voir tous les deux jours l'arrivée du train d'Oran ! Il y a bien au désert des spectacles qui ne sont pas sans charmes ; la limpidité lumineuse de l'atmosphère qui rapproche les lointains et marque avec une netteté impeccable les contours des hauteurs et les crêtes des plateaux, le ruissellement intense de lumière sur les roches calcinées et la nuit la pureté du firmament où les constellations brillent du plus vif éclat. Que dire des jeux de lumière aux heures différentes du jour ! Tantôt les sables sont fauves ou dorés, tantôt ils sont rosés ou orangés. Et les Ombres ! Bien noires et bien tranchées, par opposition quand la lumière est intense, elles prennent une teinte violacée au déclin du jour.

Malgré tout, le désert est bien désolé et la vie sur ses confins n'est pas toujours gaie. C'est bien le pays de la mort, mais se hâte d'ajouter le capitaine Lanrezac, c'est aussi le pays de l'action. Toujours il faut y être sur le qui-vive et prêt à agir. Que de belles actions se sont déjà passées là-bas ! Il y faut vraiment des hommes bien trempés et nous pouvons être assurés que tous ceux qui sont passés en ces lointaines garnisons sauront agir quand il le faudra et sans marchander. C'est enfin le pays de l'action parce que pour rompre l'ennui inévitable du désert, on en arrive même à la souhaiter.

Pendant la crise marocaine les nomades se montrèrent plus hostiles que jamais. Des harcas, troupes de nomades pillards, qui se ravitaillaient au sud-ouest dans le Tafilelt ou à l'est vers la Moulouïa venaient de temps en temps nous assaillir. C'est ainsi qu'à quelques kilomètres d'Anoual une de nos colonnes volantes fut attaquée soudainement vers la fin de 1908. Grâce à son énergie elle s'en tira tout à son honneur. La cohésion fut telle dans son mouvement de retraite que pas un des tués ou blessés ne fut laissé en arrière.

Le général Lyautey fut chargé de pacifier le Sud Orano-Marocain. Nous allons voir par quelques exemples comment il mit en pratique sa belle méthode de pacification. Les faits qui suivent se sont passés dans le courant de l'année 1910.

Conquête pacifique d'un ksar. — Le général Lyautey, ayant en vue la conquête de Aïn Chaïr, la voulut avant tout pacifique. Dans ce but, il se servit de l'influence de marabouts favorables à notre cause et chargés de disposer en notre faveur le chef de ce ksar, Mohamed

Ou Fekir. Puis il envoya à Aïn Chaïr un lieutenant indigène qui put enfin décider Mohamed Ou Fekir à venir au milieu des officiers français. Celui-ci dont l'autorité était battue en brèche par l'hostilité d'un parti influent, avait enfin jugé bon de demander notre appui et de montrer à ses administrés que nous le reconnaissions comme leur véritable chef. Il invita à son tour le général Lyautey à venir lui rendre visite à son ksar. L'occasion était belle pour nous de détruire une légende d'après laquelle l'accès d'Aïn Chaïr nous était interdit.

Le général y fit son entrée quelque temps après avec toute son escorte, drapeau déployé et les burnous de nos spahis flottèrent pour la première fois dans les ruelles de ce ksar réputé jusqu'alors inviolable. L'accueil de la population fut des plus sympathiques. Le général fut reçu par la Djemaa, sorte de conseil municipal et par Mohamed Ou Fekir qui l'invita à venir prendre le thé en son salon et lui offrit en signe d'amitié un fort joli cheval avec une selle qui valait encore davantage.

Cet événement eut un grand retentissement dans le Sud Orano-Marocain et accrut la réputation du général Lyautey. La Comète de 1910 contribua même à son prestige, car les Arabes, frappés par son apparition, en avaient conclu qu'il était prédestiné à la victoire.

Marche pacifique sur Anoual. — Le moment était venu de châtier les Aït-bou-Chaouen, auteurs du guet-apens de 1908. On était prêt à agir et notez que la préparation d'une simple colonne n'est pas une petite affaire dans un pays où le bois et l'eau font souvent défaut. Il faut songer alors à tout ce qui sera nécessaire pour les hommes et les animaux qui en feront partie.

Enfin arrive l'ordre de partir, ordre ardemment désiré. Il faut voir couler les larmes de ceux qui doivent rester pour le comprendre.

La colonne de Colomb-Béchar sous le commandement du colonel Laquière se rendit à Bel-Ghiada où elle fut rejointe par les contingents venus de Berguerit, d'Aïn-Sefra et du Haut-Guir. Puis la marche sur Anoual fut reprise sous le commandement unique du général Alix. Le fait de cette concentration sous un même chef eut un grand retentissement dans la région et l'on pouvait espérer comme le général Lyautey que les Aït-bou-Chaouen devant ce déploiement de forces se hâteraient de faire leur soumission.

La colonne eut à cheminer par des sentes pierreuses, difficiles, à

travers la montagne. Les pièces d'artillerie n'y purent passer que grâce à un travail herculéen.

Le 22 Mai la colonne se trouva devant Anoual. Enfin on allait se venger du guet-apens de 1908 !

Ici le conférencier fait le récit détaillé de cette affaire qui se passa sur les bords de l'Oued Menabba et nous coûta plusieurs tués ou blessés. Au cours de la lutte qui fut des plus acharnées, les hommes de la légion étrangère se distinguèrent par leur bravoure habituelle.

On compte dans la légion étrangère 34 % d'Alsaciens ou Lorrains qui n'ont point voulu servir sous le drapeau allemand. Ce n'est donc pas sans raison que l'Alsace et la Lorraine ont été appelées les provinces inébranlables.

La légion est également le refuge des désespérés de la vie et de ceux qui ont à se reprocher quelque lourde faute. Ceux-ci y cherchent l'oubli, ceux là n'attendent qu'une occasion pour réparer et se refaire une vie nouvelle.

On a vivement attaqué la Légion chez nos voisins de l'Est. Ils voudraient nous la voir supprimer ; le capitaine Lanrezac, lui, par contre, souhaite de la voir augmenter ! La Légion est, dit-il, une grande œuvre sociale, une œuvre de régénération ! Elle n'existerait pas qu'il faudrait la faire naître !

Devant Anoual les hommes impatients de combattre et de venger les victimes de 1908 s'attendaient à une action répressive, mais les Aït bou Chaouen avaient fui plus à l'Ouest. Grande fut la déception de tous ces braves quand on les eut informés que notre mission à Anoual serait pacifique ! Tout se borna en effet à une semonce en règle aux habitants quand on eut mis bas les maisons des pillards de 1908. On y avait trouvé auparavant toutes sortes d'objets hétéroclites ayant appartenu à la colonne assaillie par eux à cette époque.

Avec la colonne légère sur Keddou. — Pour en finir avec les Aït bou Chaouen qui, malgré toutes les avances faites et notre démonstration guerrière, ne voulaient pas céder parce qu'ils se figuraient encore que là où ils se rendaient, nous ne saurions les suivre avec notre artillerie, une colonne légère fut formée contre eux.

C'est à qui en ferait partie ! Même joie ici pour les élus, mêmes regrets pour ceux qui devaient rester !

La colonne se mit bientôt en marche sur Matarka. Les goumiers, recrutés chez les nomades du Sud et par conséquent familiarisés avec

le désert, formaient l'avant-garde avec mission de chercher l'ennemi et de prendre contact avec lui.

Puis venaient les spahis, aux burnous sombres pour être moins visibles de loin et derrière eux les tirailleurs algériens, le tout formant une colonne assez allongée, précaution utile en un pays où l'ennemi peut surgir de partout.

Les tirailleurs algériens sont de grands enfants, fort batailleurs et faisant allègrement des étapes de 45 kilomètres. Ils ne craignent ni la fatigue, ni les corvées et sont toujours contents.

Arrivé à Matarka, le général Alix essaya encore de parlementer avec les Aït bou Chaouen, mais ce fut peine inutile. Quant aux hommes ils bouillaient d'impatience et grognaient à qui mieux mieux. Ce fut encore bien pis quand le général leur fit faire demi tour. Ce n'était que pour donner le change aux Aït bou Chaouen qui avaient posté des espions sur les hauteurs et crurent sur leurs rapports que nous abandonnions toute poursuite.

Deux étapes de 45 kilomètres ramenèrent bientôt nos braves au pied des hauteurs, les derniers contreforts de l'Atlas furent franchis malgré les difficultés occasionnées par l'artillerie de 75 et la colonne déboucha dans le bassin de la Moulouïa.

Elle eut là un moment de fausse joie à l'aspect d'un campement dans le lointain. Nouvelle déception, ce n'était pas l'ennemi.

La marche en avant fut reprise.

Le soir du quatrième jour au campement on perçut des coups de feu dans le lointain. Cette fois c'était l'ennemi. Nos goumiers avaient pris contact avec lui alors qu'il ne s'y attendait plus. Ce contact pris, on ne devait plus le perdre et le lendemain, quand le général en vue de Keddou eut donné carte blanche à ses hommes, ce fut une ruée générale sur le ksar ennemi. Tout se fit si rapidement que nos hommes ne se rappellent plus rien de ce qui se passa au cours de la lutte. Bref le Ksar était conquis. Le général fit sauter la tour et les magasins.

Deux mois après les Aït bou Chaouen, rendus plus sages demandaient l'Aman et depuis la paix la plus complète règne dans le Sud Orano-Marocain.

On disait, dit en terminant le capitaine Lanrezac, que la France était finie. Quel est le peuple qui a fait ce que nous avons accompli en Afrique ? N'avons-nous pas lieu au contraire d'espérer quand nous voyons nos petits soldats de France devenir des héros au contact de

nos tirailleurs algériens. La valeur de notre armée d'Afrique, de ses auxiliaires et de son commandement n'est plus à démontrer. Animée de l'esprit véritablement offensif sans lequel le succès ne peut être obtenu, une telle armée peut envisager l'avenir avec confiance. Seul, sera vainqueur dans l'avenir celui qui, hautement et sans faiblir, aura voulu et préparé la victoire.

II.

Séance du Jeudi 15 Janvier 1914.

LA
BRETAGNE MYSTÉRIEUSE

Par M. Léon BERTHAUT,
Homme de Lettres.

COMPTE RENDU SOMMAIRE

Dans un voyage d'études en Bretagne, dit M. Berthaut, ce qui frappe tout de suite un observateur, c'est assurément la mystérieuse et riche diversité des hommes et des choses. Mystérieuse, la Bretagne l'est par ses caractères physiques, de la mer aux monts d'Arrhée, des landes aux forêts, des champs de pierre de Carnac aux champs de primeurs de Roscoff, où la terre vaut jusqu'à 15.000 francs l'hectare ! Mystérieuse, la Bretagne l'est aussi par les origines mêmes de ses enfants ; ne trouve-t-on pas chez eux, en effet, outre les deux grands types celtes, des tribus dont s'affirme, au premier coup d'œil, la ressemblance avec les Maures, avec les Mongols ? C'est le cas des Bigoudens, dont les femmes portent le deuil à la manière mongolique. Mystérieuse, la Bretagne l'est encore dans ses dialectes si divers

malgré l'origine commune vraisemblable. Doublement mystérieuse, la production littéraire ancienne, dont le chef-d'œuvre est la naïve et délicieuse histoire de Sainte-Triffine. Combien mystérieuse aussi la destinée de cette langue qui semblait avoir disparu et qui renaît, depuis un siècle à peine ! Rien de plus mystérieusement divers que les tendances et les aptitudes des Léonards et des Cornouaillais, des gens du Trégor et de ceux du pays de Vannes ! L'avenir même, l'avenir surtout de la Bretagne, est un mystère, car cette terre féconde et dont le sous-sol n'a guère été exploité, cette province que favorise la mer, a devant elle un infini de merveilleuses promesses...

Et maintenant, essayons de préciser ce que c'est que la Bretagne ; la vraie, car il y en a deux. Il y a la Bretagne bretonnante et la Bretagne gallo-romaine. Les Nantais, qui se targuent de n'être que de Nantes et qui disent, quand ils prennent le train : « Nous allons en Bretagne », ne sont pas de vrais Bretons. Il n'y aurait de vraie Bretagne, selon les Bretons bretonnants, que celle qui va des environs de Morlaix à l'embouchure de la Vilaine.

Brest, Brest lui-même, n'est suivant eux, que la porte avancée de la Bretagne vers l'Occident, de même que Rennes n'est que celle de l'Orient.

Ce que nous voyons s'affirmer de suite en voyageant en Bretagne, c'est précisément cette diversité de la terre comme celle des âmes et même des races.

On sait que la Bretagne d'aujourd'hui représente exactement 9 évêchés d'autrefois : Rennes, Dol, St-Malo, St-Brieuc, Tréguier, St-Pol, Quimper, Vannes, Nantes.

Eh bien, quatre seulement, aux yeux des Bretons bretonnants, représentent la vraie Bretagne. C'étaient : Tréguier, St-Pol, Quimper et Vannes.

Cette division correspond d'ailleurs assez bien à celle des aspects telluriens et au caractère et à la race de ces pays.

C'est ce que je vais du reste essayer de vous démontrer.

Le Léonard, par exemple, est un homme généralement grand, lent, solennel, qui ne connaîtra pas, par exemple les danses de la montagne ni les jabaddos du pays de Tréguier. Mais il parle une langue qui est beaucoup plus harmonieuse que le breton de Cornouaille. C'est une espèce de psalmodie qu'il varie à volonté, selon le plus ou moins de douceur qu'il veut donner à sa voix comme à sa pensée. C'est, en somme, une manifestation de l'âme même de la terre qu'il habite.

Les Cornouaillais diffèrent entre eux comme le pays même qu'ils habitent. Leur pays, sauvage dans le nord, est suave dans le sud. Tandis que dans le Léon c'est à un enterrement qu'il faut assister pour connaître les habitants, dans la Cornouaille, c'est à une noce, à une de ces noces qui réunissent des centaines d'invités parfois même un millier et davantage encore. C'est là que l'on voit encore, par exemple, un poète rustique qu'on appelle toujours le baz valan faire la demande de la fiancée et à qui répond un autre poète qu'on appelle le brotaër, au nom du père de la jeune fille.

Le pays de Tréguier, lui, se révèle aujourd'hui comme au temps d'Émile Souvestre, par cette phrase qui revient très volontiers sur les lèvres du Trégorrois : « Il fait bon vivre ».

Et en effet, les gens du Trégor sont généralement presque tous de bons vivants, fort intéressants et parlant très bien.

Le Trégor c'est le pays de la douceur où les habitants, naturellement fins, sont naturellement doués pour les lettres.

Quant au pays de Vannes, pour beaucoup de Bretons bretonnants, ce n'est déjà plus la Bretagne vraie.

Ce pays a des aspects complètement différents et, cependant, voilà le mystère, les gens-là ont, au fond, le même tempérament, les mêmes croyances, le même caractère moral, comme les dialectes ont d'ailleurs, au fond, aussi, probablement, une même origine.

Ainsi, d'ailleurs, il en est au Pays de Galles, en Irlande et jusqu'en Ecosse.

Ce qui frappe le plus, dans cette langue bretonne, c'est, contrairement à ce que l'on pourrait croire quelquefois, une franchise aimable, la sympathie, même lorsqu'il s'agit du péché mignon de la race, qui devient un danger pour elle.

Ecoutez donc l'un de ses poètes : « Si je pouvais être toujours ivre, je ne me croirais jamais malade » et ailleurs « Ah ! j'aurais voulu fourrer ma tête dans une barrique pleine pour y nicher mon âme comme dans un paradis ».

M. Léon Berthaut, pour nous permettre de juger des qualités littéraires du génie armoricain, nous fit des citations éloquentes, tant des maîtres du XIXe siècle que des écrivains bretons modernes, dont il évoque le charme dans la poésie ou l'exactitude colorée : A. Le Braz, Ch. Le Goffic, G. Geffroy. Une pièce tirée de F. Le Guyador, « Fleur préférée », qui exalte la femme des fines races bretonnes, recueillit de chaleureuses approbations.

En deuxième partie, le conférencier présenta une très abondante série de projections lumineuses photographiques. Parmi ces nombreux clichés nous avons surtout remarqué Ploumanac'h, avec ses rochers étranges, les merveilleux calvaires de St-Thégonnec et de Guimiliau, le svelte clocher du Kreisker, les jeunes filles « à la fontaine » (Concarneau), les chapelles célèbres de la Clarté et de St-Herbot, des aspects grandioses de paysages maritimes uniques (la pointe du Raz), les scènes prises aux pardons (le marchand de cierges, une procession, les infirmes), d'admirables costumes de Pont-Aven, etc. En faisant défiler ces vues, M. Berthaut les accompagna d'explications vivantes qui nous furent une documentation précieuse, car elle fixa heureusement nos idées, de manière intéressante, sur la riche diversité du pays et de la race, en cette province qui constitue, à maints égards, une des gloires de notre Patrie.

En terminant, M. Léon Berthaut insista sur cette héroïque fécondité de la Bretagne qui fournit à la France le plus grand nombre de ses vaillants hommes de mer. Des catastrophes ont beau se produire ; aussitôt :

D'autres héros déjà, face au vent du mystère,
Pour l'idéal devoir appareillent encor.

III.

Séance du Jeudi 29 Janvier 1914.

LA CATHÉDRALE D'AMIENS

HISTOIRE ET DESCRIPTION
de l'Architecture, de la Sculpture et du Mobilier

Par M. Pierre DUBOIS,
Ancien Président des Antiquaires de Picardie,
Professeur à la Société Industrielle d'Amiens.

La cathédrale d'Amiens occupe une place éminente parmi les grands édifices religieux élevés en France, et surtout dans la France du nord, entre le milieu du XIIe et le XIVe siècle, parmi les cathédrales construites pendant l'ère de l'histoire de l'art que la tradition appelle si improprement la période *gothique*. De Notre-Dame d'Amiens, Viollet-le-Duc, son dernier restaurateur, a dit qu'elle était « le Parthénon de de l'art gothique », et son dernier et définitif descripteur, M. Georges Durand, a écrit : « Cet édifice est ce que l'art gothique a produit à la fois de plus grandiose, de plus complet et de plus parfait, le monument dans lequel cet art a manifesté la plénitude de son système et de ses ressources, où il s'est le plus rapproché de son idéal, où les dernières solutions définitives ont été trouvées, celui où finit le progrès et après lequel commencent l'exagération et la décadence ».

Cette cathédrale-type a les principales dimensions suivantes : la superficie couverte est d'environ huit mille mètres carrés. La longueur,

de la grande façade à l'abside, est de 145 mètres : la largeur de 62 mètres au transept et de 32 à la nef. La mesure la plus justement célèbre est l'élévation de la voûte centrale : 42m,30. C'est la plus haute voûte gothique du monde, si l'on excepte celle du chœur et du transept (seuls construits) de Beauvais, fermée à 47 mètres du sol. La cathédrale d'Amiens est un vaisseau de près de 200.000 mètres cubes. Ce qui a permis, en toute sécurité, de porter les clefs de la voûte à une telle élévation, c'est l'admirable science ici dépensée dans l'application du principe essentiel de la construction gothique, la *croisée d'ogives* et de sa conséquence, le report d'une partie des poussées de la couverture à l'extérieur de la construction, par l'emploi des *arcs-boutants* et des *contreforts*. Pour l'explication de ces termes, nous ne pouvons que renvoyer aux ouvrages d'archéologie générale (1). En combinant le théorème et son corollaire, les architectes, les « maîtres de l'œuvre » du XIIIe siècle, celui d'Amiens surtout, ont fourni les plus parfaites solutions, depuis longtemps poursuivies, de ce problème : construire des églises hautes, larges et lumineuses : les vides, que garnissaient les verrières, pouvaient être largement ouverts dans toutes les parois et réduisaient les parties de pierre, les pleins, à ne plus former qu'une géante et très légère ossature.

La plupart des cathédrales ne sont ni datées, d'une façon précise, ni signées. Amiens est une très heureuse exception : la pierre de consécration de l'édifice est sertie d'une lame de cuivre (remplacée, il y a quelques années, par une très minutieuse copie) qui livre — et livre seule, car les archives de la construction ont été très tôt détruites — tout l'historique du monument. Cette pierre est placée, dans le milieu de la nef, au centre d'un *labyrinthe*, chemin sinueux de dalles, distinctes du pavage par leur couleur, dont le fidèle suivait, à genoux et en prière, tout le développement. Cette inscription romane peut être ainsi traduite, après avoir noté que son rédacteur, qui écrit en 1288, a commis une erreur quant au nom du roi régnant en 1220 : « En l'an 1220, cette œuvre fut commencée. Evrard de Fouilloy était alors l'évêque béni du diocèse ; Louis VIII, fils de Philippe-Auguste, était roi de France. Le maître de l'œuvre était nommé *Robert* et

---

(1) Voir le Tome I du *Manuel d'archéologie française*, de M. Camille ENLART. (Paris, Picard, éditeur), ou, pour une étude élémentaire, les *Notions d'archéologie monumentale*, de M. L. BONNARD. (Paris, Plon, éditeur).

surnommé *de Luzarches*. Il eut pour successeur Thomas de Cormont et son fils, Renaud, qui fit placer ici cette inscription en 1288 ». On ne sait absolument de Robert de Luzarches que son nom. Peut-être appartenait-il à une famille prévôtale de Luzarches en Parisis. Il dut quitter Amiens peu après le début des travaux et reprendre la vie vagabonde qui était celle de tous les maîtres de l'œuvre de son temps (1). Peut-être alla-t-il diriger les travaux de l'église abbatiale de Longpont en Soissonnais. Mais l'évidente unité de la conception du monument impose la conviction qu'il laissa des plans très complets et que les deux Cormont n'en furent que les exécuteurs respectueux.

Un semblable édifice ne pouvait être élevé qu'au centre d'une province prospère, dans une ville maîtresse de ses destinées, une « commune », qu'enrichissaient les industries et le commerce. Telles étaient la Picardie centrale et Amiens, au début du XIII[e] siècle. Les grandes ressources d'Amiens étaient une très active fabrication de draps, la préparation et l'exportation dans toute l'Eurore occidentale des balles de *pastel* (guède ou *waide* en picard, *Isatis tinctoria* pour les botanistes), le seul produit donnant une teinture en bleu qui fût connu avant la découverte, au XVI[e] siècle, de l'indigo. Aussi les preuves de la participation des métiers amiénois à la construction de la cathédrale se lisent-elles encore sur le monument lui-même : elles y sont plus rares depuis le XVIII[e] siècle où disparurent, par manque d'entretien, presque toutes les verrières, et plusieurs avaient été offertes par des confréries d'artisans. Mais, sur le parement extérieur du mur sud de la nef, des reliefs du début du XIV[e] siècle représentent des cultivateurs de pastel, des *waidiers*, et leur patron, saint Nicolas ; des fragments de vitraux, de la fin du XIII[e] siècle, que l'on doit rapprocher de la belle série des vitraux professionnels de Chartres, montrent, dans deux des chapelles rayonnantes de l'abside, un magasin de merciers-ciriers et un atelier de « telliers de lange », de tisserands de drap, avec l'ourdissoir et l'*étille* ou métier à marches.

L'évêque et le chapitre des chanoines qui firent élever la cathédrale sur l'emplacement de précédentes églises dont on ne sait à peu près rien, disposaient de grosses ressources, capitaux, pierres de leurs carrières, bois de leurs forêts, qui cependant ne suffirent pas. Des

(1) On lira avec grand profit Henri STEIN : *Les architectes des cathédrales gothiques,* dans la collection *Les grands Artistes.* (Paris, Laurens, éditeur).

processions de célèbres reliques, les corps de saint Firmin et de saint Honoré, évêques d'Amiens.... furent l'occasion, non seulement en Picardie, mais dans la France entière, de quêtes fructueuses. Il y faut ajouter les donations des rois, de la noblesse picarde.

On ne trouve pas de trace d'une contribution de l'administration municipale, de l'*échevinage*. Ce fait est un premier argument pour nier que cette cathédrale ait jamais été le cadre de réunions profanes, assemblées ou fêtes populaires civiles : rien dans l'histoire de Notre-Dame d'Amiens ne vient étayer la théorie de l'usage laïque des cathédrales, dont Viollet-le-Duc était l'enthousiaste partisan. Il faut abandonner aussi, après dépouillement des documents amiénois conservés, une autre légende qui dut un crédit particulier à l'une des plus brillantes pages de Michelet : celle des ouvriers non rétribués qui, sortis de tous les rangs de la société, se seraient réunis dans les chantiers des églises pour faire œuvre pieuse en charriant, en taillant les pierres.

La cathédrale fut en réalité tout entière payée par les chanoines, les Amiénois, par les fidèles de toutes les régions que visitèrent les envoyés du chapitre ; c'est ainsi qu'il faut interpréter un texte un peu emphatique d'un cartulaire amiénois qui rappelle que la construction fut décidée, poursuivie par les prêtres et la population, émus à la fois par la même inspiration de Dieu : *Accedente consensu Ambianensis cleri et populi tanquam eis fuisset a Domino inspiratum.*

De tous les grands monuments de France, la cathédrale d'Amiens est aujourd'hui l'un de ceux qui ont été le plus minutieusement et le plus scientifiquement décrits : M. Georges Durand, archiviste du département de la Somme, correspondant de l'Institut, lui a consacré, après vingt années de recherches (1), un grand ouvrage qui est un modèle parfait d'enquête historique et archéologique.

Cette église, « type achevé de l'architecture gothique dans toute la fleur de son épanouissement », a, comme frontispice, la seule grande façade de cathédrale française absolument homogène comme époque

---

(1) *Histoire et Description de l'Église cathédrale d'Amiens*, deux volumes in-4° avec atlas de 111 planches en héliogravure. Publication de la Société des Antiquaires de Picardie (Amiens, Yvert et Tellier ; Paris, A. Picard, éditeur 1901-3).

L'auteur a résumé cette monographie sous le titre : *Description abrégée de la Cathédrale d'Amiens*, un volume in-18. (Amiens, Yvert et Tellier, éditeurs, 1904).

et correcte comme plan iconographique (1). Trois portails s'ouvrent à la base qui sont, de droite à gauche, ceux de la Mère-Dieu, du Sauveur et de saint Firmin. Toute la décoration sculptée, trumeaux, pieds-droits, tympans, voussures, médaillons à quatre lobes qui tapissent les bases des parois, fut exécutée entre 1220 et 1236. « Deux chefs-d'œuvre résument l'esprit de cette sculpture et donnent de sa force créatrice l'expression la plus haute. Ce sont les statues du Christ (ou *Beau-Dieu d'Amiens*) et de saint Firmin, placées au trumeau de la porte centrale et la porte de gauche. L'atelier d'Amiens a donné là une preuve admirable de son aptitude à la largeur de style et à la noblesse épurée des formes ». Attiré d'abord par la renommée du Beau-Dieu, le touriste ne remarque pas assez, au portail de droite, les groupes de l'Annonciation, de la Visitation et de la Présentation au Temple, qui ont « comme expression cette note de saine candeur, d'ingénuité robuste, de jeunesse physique et morale » dont certains morceaux de la façade de Notre-Dame de Paris avaient été, un peu plus tôt, une première manifestation (2).

Les cathédrales étaient, on l'a souvent répété, des livres pour les illettrés, des « Bibles des pauvres » : toutes les connaissances utiles de l'époque devaient être traduites sur les murs, en images sculptées ou peintes, ou sur les verrières. Vincent de Beauvais, bibliothécaire de saint Louis, a compilé, au milieu du XIIIe siècle, une sorte de résumé, d'encyclopédie de ces connaissances, sous le titre de *Speculum majus* ou Grand Miroir. Trois des divisions de son œuvre sont comme illustrées par les suites de médaillons, placées sous les pieds-droits à chacun des trois portails de la grande façade d'Amiens. Au portail de saint Firmin, c'est le « Miroir de la Science » que forme une double division de l'année, en douze signes du zodiaque et en douze mois : chaque mois est évoqué par une scène familière, travail ou délassement, que conseille la saison ; et c'est ici le plus complet des calendriers de cathédrales. Au portail du Sauveur, c'est le « Miroir de la Morale », les vertus et les vices ; au portail de la Mère-Dieu, le « Miroir de l'Histoire », thèmes choisis dans l'Ancien Testament : figures annon-

---

(1) Nous empruntons ici quelques-unes des conclusions de Mlle Louise Pillion dans son livre, très remarquable et tout récent, *Les Sculpteurs français du XIIIe siècle.* (Paris, Plon, éditeur, collection des *Maîtres de l'Art* (1912).

(2) On peut voir au Musée de sculpture comparée du Trocadéro les moulages des plus célèbres figures de la cathédrale d'Amiens.

ciatrices ou « préfigures » de Marie, épisodes d'Hérode et des Mages, de Salomon et de la reine de Saba.

Les splendides verrières de l'ancienne église Saint-Etienne de Mulhouse, mises en place dans la seconde moitié du XIVe siècle, comprennent deux des thèmes sculptés à Amiens au début du XIIIe siècle : les Vertus et les Vices et les préfigures de Marie. Mais le parti choisi pour interpréter le premier thème est le parti classique, celui du duel de chaque Vertu contre le Vice opposé qu'elle écrase : la source première et lointaine de cette suite de combats est dans la *Psychomachie* de Prudence. A Amiens, la Vertu et le Vice sont séparés, en deux médaillons superposés : au-dessus la Vertu, représentée par une allégorie ; au-dessous, le Vice, par l'acte vicieux (1).

Les autres médaillons forment une série iconographique spéciale à Amiens : l'illustration d'un texte choisi de chacun des prophètes dont les statues figurent aux pieds-droits. Aussi M. Emile Male, dans *L'Art religieux du XIIIe siècle en France* (2), a-t-il appelé Notre-Dame d'Amiens la « cathédrale des prophètes ». Cet admirable livre apprend à bien « lire » les cathédrales. L'imagier des portails devait souvent donner une forme concrète aux enseignements très abstraits dont les chanoines lui fournissaient le sommaire et la mise en place. Il puisait alors dans un répertoire de représentations conventionnelles : ce jeu d'images, c'est le « symbolisme ». La version inverse de la représentation symbolique à l'idée morale ou théologique n'est pas, pour nous, toujours très facile : la lecture n'embarrassait pas les hommes du Moyen âge, même peu instruits : les sermonnaires leur avaient rendu familier l'ensemble des Ecritures, les apocryphes et les commentaires principaux.

Sous les pieds du Beau-Dieu d'Amiens sont figurés le lion et le dragon, l'aspic et le basilic : c'est l'illustration précise d'un verset symbolique des psaumes. Tout Amiénois du XIIIe siècle savait, par l'enseignement oral, que le lion est le symbole de l'antéchrist, le dragon du diable, le basilic, animal mythique des *Bestiaires*, celui de

(1) Sur les mêmes suites à Mulhouse, voir Jules Lutz, *Les Verrières de l'ancienne église Saint-Étienne à Mulhouse*, notamment pages 7, 26 et pl. I du tirage à part du Tome XXIX (1906) du *Bulletin du Musée historique de Mulhouse*.

(2) Deuxième édition, Paris, Arm. Colin, éditeur. M. Male a lui-même donné un résumé de ses études dans les *Lectures pour tous* (Paris, Hachette, éditeur) d'avril 1906.

la mort, et l'aspic, non moins imaginaire, celui du pécheur endurci. Autour de la rose du croisillon sud, de petits personnages sont représentés qui forment deux séries : ceux de gauche, bien vêtus, semblent monter le long de la courbe de la rose ; ceux de droite, en guenilles et souliers percés, sont précipités la tête en bas. Les contemporains de l'achèvement de ce pignon comprenaient vite le symbole : la rose devenait pour eux la roue de la fortune autour de laquelle gravitent les élus et les victimes du sort. Les représentations de ce thème sont fréquentes dans les manuscrits et fort rares sur les monuments : il n'y en a que deux en France, l'une romane, à Saint-Etienne de Beauvais, l'autre gothique que nous venons de décrire sommairement,

Sous cette rose, une partie de la sculpture du portail latéral sud ne date que de la fin du XIII[e] siècle ou des premières années du XIV[e] ; elle comprend au trumeau la « Vierge dorée », au linteau le départ des apôtres. La célébrité de cette Vierge est égale à celle du Beau-Dieu ; elle était jadis peinte et surtout *dorée*, ce qui n'était pas exceptionnel : il faut se garder d'oublier que *toute* la statuaire, même extérieure, des cathédrales qui nous apparaît aujourd'hui blanche, grise ou rose, suivant les matériaux, était, au Moyen âge, polychrome. Cette vierge fournit la mesure, si on la compare à la Vierge, à la Mère-Dieu, placée vers 1230 à la grande façade, de tout le progrès du réalisme en trois quarts de siècle. Celle de 1230 est une reine hiératique, sévère, dominatrice : l'Enfant paraît avoir la même conscience de son caractère et de son rôle divins. Celle de 1400 n'est plus qu'une mère, « une grande dame élégante et gracieuse, jouant avec son enfant. Elle a gagné en tendre humanité tout ce quelle a perdu en majesté religieuse ». Mais voici, au XIV[e] siècle, la pleine manifestation de ce réalisme grandissant : c'est, à gauche de la façade, au contrefort appliqué contre la tour du nord, trois statues très expressives de personnages divins, et six véritables portraits de Charles V, de ses fils et trois de ses ministres. Le cardinal Jean de Lagrange, ancien évêque d'Amiens, l'un de ces ministres, les commanda, en 1375, à quelque imagier de Hainaut ou de Flandre, qui était peut-être André Beauneveu de Valenciennes : à toute époque, jusqu'au XVI[e] siècle, les relations économiques, sociales, artistiques ont été actives entre Amiens et les régions qui forment la Belgique actuelle.

La visite des parties hautes est indispensable à qui veut bien comprendre l'anatomie d'une cathédrale. Elles sont à Amiens très aisément accessibles. La flèche centrale est un couronnement trop grêle

pour un tel édifice. Mais elle ne date que de 1528, d'un temps qui ne connaissait plus les grandes ardeurs et les grosses ressources. De bois recouvert de plomb, elle repose sur une ample charpente remarquablement assemblée. Un escalier conduit, dans cette flèche, jusqu'au tiers de la hauteur, à 70 mètres du sol : de là, l'œil embrasse tout le plateau de l'Amiénois, dont le centre s'est affaissé sans brusquerie pour le passage paisible de la Somme. Le coq qui domine l'église est placé à 112 mètres.

Comme celui de la plupart des grandes églises anciennes, le mobilier de Notre-Dame d'Amiens, auquel chaque siècle a collaboré depuis le XIIIe, est encore un musée de tous les styles et de tous les matériaux, après avoir traversé cependant plusieurs phases de vandalisme. Son étude est facilitée par la clarté que procure au vaisseau le remplacement de presque toutes les verrières par des vitres blanches : par contre, l'intérieur d'Amiens est moins propice, paraît-il, à la méditation religieuse que ceux de Chartres ou de Paris : ce reproche lui a été vertement adressé par J.-K. Huysmans.

Ce musée comprend d'abord vingt tombeaux dont les dates sont échelonnées de 1226 à 1776 ; les formes successives de l'architecture funéraire sont ici toutes représentées. Les monuments les plus notables sont ceux de bronze, des deux évêques fondateurs de la cathédrale, Evrard de Fouilloy et Geoffroy d'Eu. Exemples très délicatement ciselés de l'art des « dinandiers », ces tombes sont uniques en France où toutes les œuvres de bronze ont été transformées par la Révolution en monnaie ou en canons. Au centre de l'église, le cardinal Hémart de Denonville, ancien évêque d'Amiens, repose sous un mausolée de pierre et de marbre, sculpté en 1543 et dans le style de la Renaissance par l'Amiénois Mathieu Laignel : la principale décoration est formée d'un relief des quatre vertus cardinales : la Force, la Prudence, la Tempérance, la Justice. Plusieurs tombeaux sont dus à un sculpteur local du temps de Louis XIII, à Nicolas Blasset. Le plus important est le monument d'un chanoine Guilain Lucas, mort en 1628. Un angelot accoudé sur tête de mort et un sablier, l' « Enfant pleureur », dont la renommée dépasse la valeur réelle, fait partie de cette grande composition pompeuse comme l'exigeait le goût contemporain.

Le premier quart du XVIe siècle fut, pour Amiens, une période de paix, de prospérité industrielle, commerciale, et, par suite, de grande activité artistique. Il a doté la cathédrale des deux grands joyaux de

son mobilier : les stalles et une suite de reliefs de pierre dont quatre forment une partie de la clôture du chœur.

Tous les écrivains d'art ont reconnu que les stalles d'Amiens étaient le plus bel ensemble français de bois sculpté. Faites de chêne, réparties de chaque côté du chœur en stalles hautes et basses, elles sont au nombre de 110, depuis le XVIIIe siècle qui, pour élargir l'entrée du chœur et remplacer le jubé par une grille, en détruisit dix. Elles sont l'œuvre de deux métiers : « huchiers » ou menuisiers, « entailleurs d'images » que nous appellerions aujourd'hui sculpteurs sur bois. Ils y travaillèrent de 1508 à 1520. Les archives ont conservé les noms de quelques-uns de ces artisans, Alexandre Huet, Arnould Boulin, Jehan Trupin..... Ce dernier s'est représenté lui-même, sculptant une statuette, sur un accoudoir qu'il a signé.

Ces noms sont bien amiénois, mais les caractères des compositions sculptées sur les « miséricordes » ou dessous des sellettes, sur les parois des escaliers d'accès aux stalles hautes, le rendu minutieux de la vie familière contemporaine, les draperies compliquées, le réalisme (1) des physionomies, tout décèle une influence flamande puissante sur cet atelier comme sur celui, le même peut-être, qui exécutait à la même époque les reliefs du pourtour du chœur et du transept. Plus de mille sujets, où abondent les costumes, les meubles, les outils des Amiénois du temps de Louis XII et de François Ier, forment, sur les miséricordes, les jouées, les accoudoirs, les pendentifs du dais, l'illustration d'épisodes des deux Testaments et jusqu'à celle de très laïques fabliaux. C'est le gothique flamboyant qui est le style principal de tout cet ensemble, mais « l'art nouveau », la Renaissance, y apparaît, discrètement, aux revers des jouées, dans les écoinçons de chaque stalle, dont le mobilier des petites scènes de la vie du Christ, de la Vierge ou de Joseph,

Pour fermer le chœur, les chanoines commandèrent à la même époque des suites de reliefs en pierre polychromée. Leurs successeurs du XVIIIe siècle en ont fait abattre une partie, que remplacent des grilles de ferronnerie rocaille, d'ailleurs estimables ; mais ils ont

---

(1) Mais ce réalisme, tempéré, ne dépasse jamais la vérité physionomique. Certaines sculptures sur bois contemporaines, allemandes ou influencées par l'art allemand, ont une verve caricaturale dont les stalles d'Amiens n'offrent pas d'exemple. Telles sont les si remarquables figurines campées sur les jouées des stalles de Thann.

respecté à droite une vie de saint Firmin en quatre groupes, sculptés en 1490 et dont les fonds peints à fresque sont des vues d'Amiens d'une haute valeur documentaire : puis, faisant suite, l'histoire de l'invention des reliques du même saint, mise en place en 1511 ; à gauche, en huit groupes de 1531, la vie et le martyre de saint Jean-Baptiste dont la cathédrale possède depuis le XIIIe siècle une insigne relique. Deux autres séries de reliefs analogues sont appliqués aux murs occidentaux du transept : un épisode de la vie de saint Jacques le Majeur (1511) et le Temple de Jérusalem et l'expulsion des marchands (1522) ; le réalisme discret des sculpteurs amiénois, leur habileté à composer les groupes sans surcharge ne sont nulle part, même dans les stalles, plus manifestes et charmants que dans les deux scènes qui ont pour cadre le porche du Temple.

Les quelques tableaux placés dans la cathédrale sont sans intérêt. La peinture ancienne n'y est représentée que par des fresques très effacées, des Sibylles, appliquées en 1508 aux murs d'une chapelle qui était autrefois celle de la confrérie des peintres, enlumineurs, verriers et brodeurs. L'église a cependant abrité une exceptionnelle galerie de tableaux, appartenant à une association religieuse, artistique et littéraire, le « Puy Notre-Dame », qui avait son autel dans la cathédrale. Les statuts imposaient au président ou « maître » de donner chaque année une composition allégorique dont la Vierge, patronne de la confrérie, devait occuper le centre. Le maître, sa femme, leurs parents ne manquaient pas de se faire « pourtraicturer » aux premiers plans, en la compagnie de leurs saints patrons, parfois de la famille royale. Il y avait près de deux cent cinquante de ces panneaux aux colonnes de l'église lorsque les chanoines de 1723 les firent détruire ou disperser. Le Musée de Picardie a recueilli une quinzaine d'épaves de cette longue tradition de peinture locale : cinq tableaux donnés entre 1518 et 1525, dans des cadres de bois sculptés avec autant de délicatesse que les stalles, sont de beaux exemples de la peinture « primitive » française à la veille de l'apparition de l'école italianisante de Fontainebleau.

Le « bon goût » du XVIIIe siècle, sa fièvre de modernisation, sa haine des « gothicailleries » ont eu partout de plus graves conséquences pour l'art religieux du Moyen âge que les guerres de religion et tous les troubles politiques.

Le malfaiteur fut ici, entre 1750 et 1775, un chanoine très riche, Cornet de Coupel, qui disposait d'exécuteurs locaux de ses intentions,

les sculpteurs Dupuis, Christophe, Vimeux, le ferronnier Vivarais..... Le maître-autel, assez bas, la chaire, les grilles du chœur sont supportables ; mais au-dessus de l'autel, une « gloire » lourde et clinquante est un attentat à l'élégance hardie du rond-point du XIIIe siècle. Pourquoi, demandera-t-on, les restaurateurs du XIXe siècle n'ont-ils pas, en la supprimant, dégagé toute la perspective de l'édifice, du revers de la façade au fond de l'abside ? Ils ont pensé qu'une époque a le droit de critiquer les œuvres de ses devancières, mais non celui de les détruire. Qui sait quel sera le jugement de demain ? Les critiques futurs ne réserveront-ils pas leurs admirations pour l'art classique, leurs sévérités pour l'art du Moyen âge ? Les premiers archéologues qui, avec les romantiques, « retrouvèrent » les cathédrales, furent hantés du rêve dangereux de « l'unité du style » : ils étaient prêts à supprimer, dans le mobilier, dans le décor des églises, tout ce qui n'était pas de l'époque primitive de la construction. A Amiens, ils auraient démonté, avec la gloire, tout le sanctuaire qui est du XVIIIe siècle. Mais auraient-ils pu maintenir les stalles qui sont de l'époque de François Ier et non de celle de saint Louis ? On prévoit les conséquences d'une théorie trop absolue. Il faut remercier Viollet-le-Duc et ses contemporains d'avoir su, ici du moins, faire preuve d'éclectisme.

L'ordinaire modération des sentiments des Amiénois, même au cours des crises les plus graves, leur unanime vénération, indépendante de toute conviction religieuse, pour le monument qui est la gloire de la cité, firent que la cathédrale devint sans atteintes, à la Révolution, atelier pour les armées, cantonnement pour des volontaires, salle pour les assemblées civiques, temple de l'Etre suprême, temple de la Raison : quand elle reprit son affectation et son vocable de Notre-Dame, elle était ce que le XVIIIe siècle l'avait faite, ce qu'elle est encore. Seul, un très riche trésor avait été monnayé ou dilapidé. Le service des monuments historiques, sous la direction surtout de son plus grand architecte, de Viollet-le-Duc, procéda, pendant le second Empire, à une grande mais assez discrète restauration que l'incurie du chapitre sous Louis XV et l'action des saisons avaient depuis longtemps rendue nécessaire.

L'ampleur, l'harmonie du plan et des proportions de la cathédrale suffisent à expliquer qu'elle ait été prise pour modèle, avant même d'être terminée : en France, Clermont Ferrand, Rodez, Limoges ; à

l'étranger, Prague, Sainte-Waudru de Mons et surtout Cologne sont des imitations partielles. Ce que les architectes de ces « filles de la Cathédrale d'Amiens » ont particulièrement emprunté, c'est la disposition alors nouvelle des chapelles rayonnantes, autour de l'abside, et la grande saillie, sur ses voisines, de la chapelle terminale, dans l'axe principal de la construction. Dès 1248, comme l'a prouvé M. Durand, les proportions de cette chapelle servaient de canon pour la partie haute de la Sainte-Chapelle du Palais royal (aujourd'hui dans le Palais de justice de Paris), reliquaire monumental que saint Louis donnait pour abri à la Couronne d'épines.

Ces mêmes éminentes qualités de l'architecture et la richesse du mobilier ont procuré à la cathédrale une renommée qui ne s'affaiblit même pas alors que presque toutes les grandes œuvres « gothiques » étaient calomniées par les meilleurs esprits. Un théoricien de l'art classique, comme le P. Laugier (1), abandonne ses préventions en pénétrant sous les voûtes d'Amiens. Les rédacteurs, les moins avertis, d'impressions de voyages, des premiers guides pour touristes, au XVIIe siècle, semblent se transmettre, avec quelques variantes, une même formule : *Templum Cathedrale omnium totius Galliae elegantissimum censetur* : « cette cathédrale est la plus harmonieuse église de France » (2).

Lorsque les « maîtres de l'œuvre » eurent porté à la perfection le mode de bâtir que toute l'Europe occidentale imita, en lui donnant le beau nom exact d' « Art français », *Opus francigenum*, l'un d'eux, Robert de Luzarches, en voulut réaliser l'application complète et il traça les plans du monument qui était déjà pour les témoins de son achèvement ce qu'il est pour nous-mêmes : la « Belle église d'Amiens », *insignis Ecclesia ambianensis*.

---

(1) *Essai sur l'Architecture*, 1753.

(2) *Jodoci Sinceri Itinerarium Galliae*, Amsterdam, 1655.

COMMUNICATION

L'ÉTABLISSEMENT DU PROTECTORAT FRANÇAIS
AU MAROC (1904-1912)

Par M. E. GUILLOT,
Professeur agrégé d'Histoire au Lycée Charlemagne,
Ancien Secrétaire-Général de la Société de Géographie de Lille.

(*Suite et fin*).

III.

Une des conséquences du débarquement de Guillaume II à Tanger, fut le réveil du fanatisme musulman qui provoqua des incidents graves et regrettables que l'impuissance du Sultan était incapable d'empêcher. Un de nos compatriotes, M. Charbonnier, était assassiné aux portes mêmes de Tanger : les tribus riveraines de la Moulouia venaient accomplir des pillages le long de la frontière algérienne et on avait bientôt à déplorer le meurtre du Dr Mauchamp à Marakesh ; la succession rapide de ces actes de violences ne permettait pas à la France de demeurer indifférente et inactive.

Pour garantir la sécurité de la frontière algérienne, une expédition fut dirigée sur Oudjda ; les Beni-Snassen furent soumis et l'occupation du Maroc oriental fut effectuée jusqu'à la Moulouia.

A Casablanca des ouvriers européens furent massacrés par la population fanatisée, tandis que la proclamation à Marakesh de Moulay-Hafid comme Sultan ajoutait encore à l'anarchie qui désolait le pays.

Le navire français *Galilée*, envoyé de Tanger, bombarda Casablanca ; puis un corps expéditionnaire formé en Algérie et dirigé successivement

par les généraux Drude et d'Amade ne tarda pas à y débarquer. Il conserva d'abord la défensive, se contentant d'enlever le camp marocain de Taddet et la casbah de Mediouna.

Mais le général d'Amade prescrivit de disperser impitoyablement tous les rassemblements qui tendraient à se former, de créer dans la région de la Chaouia des postes fixes pour protéger les tribus soumises, enfin d'organiser une autorité locale régulière permettant aux Français de s'éloigner de la côte. Les combats de Settat, d'El Mekki, de la Zaouia de l'Ourimi, provoquèrent la soumission de nombreuses tribus que surveillèrent plusieurs postes militaires permanents. Il y eut bien encore quelques incidents isolés, comme l'attaque dirigée contre les troupes du capitaine Nancy pendant leur marche sur la casbah de Merchouch, mais la région de la Chaouia pouvait être bientôt considérée comme pacifiée.

C'est à ce moment que fut décidée, plus tôt peut-être que l'on ne l'eût désirée, la marche sur Fez. La région où s'élève cette capitale religieuse du Maroc ne présentait depuis longtemps en effet aucune sécurité ; le colonel Mangin et le capitaine Brémond à la tête de troupes marocaines luttaient difficilement contre les tribus rebelles des Zemmour et des Beni M'tir : la situation des Européens de Fez et même du Sultan était devenue périlleuse, la capitale était assiégée par 10.000 rebelles : Moulay-Hafid se décida alors à demander l'appui de la France.

Le Gouvernement français prescrivit en mai 1911 au général Moinier de débloquer Fez, qui serait occupé par nos troupes « pour le temps strictement nécessaire » et communication de cette décision fut adressée aux puissances. Au moyen de renforts envoyés d'Algérie une colonne de 8.000 hommes fut constituée à Casablanca et ses trois groupes (colonne Brulard, colonne Gouraud, colonne Moinier) se dirigèrent sur Fez où elles parvinrent le 21 Mai après avoir livré durant cette marche plusieurs violents combats. Les tribus furent châtiées, des postes établis et l'on procéda à l'occupation de Méquinez où avait paru un nouveau prétendant, Moulay Zin, le frère de Moulay-Hafid. Le général Moinier put bientôt revenir à Rabat et la présence des troupes françaises, divisées en trois secteurs, amena des soumissions nombreuses.

Il se produisit alors, à un très court intervalle, deux véritables coups de théâtre : la manifestation espagnole et la manifestation allemande.

Le 8 juin 1911 on apprenait, non sans surprise, le débarquement des

Espagnols au Maroc et l'occupation par eux du port de Larache et du poste d'El Ksar à l'intérieur : c'était l'application très hâtive de la convention de 1904 tenue secrète jusqu'à ce moment ; un accord de circonstance fut conclu avec la France, autorisant les Espagnols à occuper provisoirement cette région.

La seconde intervention allemande fut plus brutale et faillit amener des conséquences plus désastreuses : le 1er Juillet M. de Schœn, ambassadeur d'Allemagne à Paris, informait le Ministre des Affaires étrangères français, M. de Selves, de l'envoi à Agadir de la canonnière *Panther* pour protéger les intérêts allemands dans cette région. En agissant ainsi l'Allemagne voulait rouvrir à son profit la question marocaine qui semblait cependant réglée depuis la conférence d'Algésiras, et cela dans l'espoir d'obtenir des compensations de nature diverse.

On sait combien longues, pénibles, et à un moment dangereuses, furent les négociations poursuivies à Berlin entre M. de Kiderlen-Waechter et notre ambassadeur M. Jules Cambon ; à plusieurs reprises les pourparlers faillirent être rompus par suite de l'attitude intransigeante et inqualifiable du négociateur allemand. La guerre fut cette fois encore heureusement évitée et la Convention du 4 Novembre 1911 obligea l'Allemagne à accepter et à reconnaître la situation de la France au Maroc ; mais ce résultat ne fut pas obtenu sans de grands sacrifices consentis par la France et dont le plus important fut la cession de plusieurs territoires enlevés à notre colonie de l'Afrique équatoriale.

Cette convention qui fut accueillie sans enthousiasme dans les deux pays comprend deux parties : l'accord Franco-Marocain et l'accord Congolais.

Par le premier l'Allemagne déclare qu'elle n'a nulle intention d'entraver l'action de la France venant en aide au Gouvernement marocain ; elle accepte les réformes administratives, judiciaires, financières, économiques, que la France jugera utile d'entreprendre ; la France pourra faire acte d'occupation militaire et contrôler à sa guise toute l'administration ; les capitulations sont supprimées. Mais le principe de la liberté économique est proclamé ; les exploitations minières seront concédées sans distinction de nationalité et les chemins de fer à établir seront régis par la législation Française, mais sous le contrôle du Sultan. Le mot de protectorat ne figure pas dans la

convention, mais il est stipulé dans la lettre explicative du traité que la France « pourra établir son protectorat » sur le pays.

Ainsi est heureusement complétée la grande œuvre commencée avec la conquête de l'Algérie et continuée par l'établissement de notre protectorat à Tunis ; tout danger de voisinage d'une puissance quelconque se trouve écarté et la France devient maîtresse de toute la Berbérie.

Mais, on ne peut manquer de le reconnaître et il faut bien l'avouer, la France a dû payer fort cher l'acquisition d'un pays qui n'appartenait pas à l'Allemagne et sur lequel elle n'avait aucun droit à faire valoir. C'est ce que démontre surabondamment la seconde partie de la Convention franco-allemande connue sous le nom d'accord Congolais.

L'Allemagne cède à la France le territoire compris entre le Chari et le confluent du Logone dénommé « le bec de canard », mais elle acquiert en revanche des portions de territoire bien plus étendues et plus importantes enlevées à notre colonie d'Afrique Equatoriale. C'est d'abord une large bande de terrain entourant à l'est et au sud la possession de la Guinée Espagnole et une autre bande s'étendant à l'est du Cameroun jusqu'au Bec de canard ; puis deux bandes territoriales formant comme de longues antennes qui vont aboutir l'une à l'Oubangui en aval de Bangui, l'autre au Congo ; cette dernière englobe toute la vallée de la Sangha sauf le village de Ouesso qui, grâce à une déviation de la frontière, reste en territoire français.

Cette convention, en accordant une grande extension à la colonie allemande du Cameroun, lui permet d'entourer entièrement la Guinée Espagnole qui semble ainsi devoir être un jour ou l'autre fatalement absorbée ; elle morcelle nos territoires du Congo et de l'Oubangui en plusieurs tronçons entre lesquels la communication par eau reste seule possible ; enfin elle ouvre imprudemment à l'Allemagne, l'accès vers l'Oubangui et le Congo jusqu'au Congo Belge, permettant ainsi de concevoir le projet de relier, même à longue échéance, le Cameroun avec l'Afrique orientale allemande à notre détriment et à celui de la Belgique.

Ainsi apparaît le caractère néfaste et dangereux de cette Convention qui a fait certainement à l'Allemagne des concessions excessives et peu en rapport avec les droits qu'elle pouvait faire valoir pour entraver notre action au Maroc.

IV.

Les prétentions de l'Allemagne ainsi écartées, la France pouvait régler à sa guise ses rapports avec le Sultan Moulay-Hafid ; ce fut l'objet du traité de protectorat signé le 30 Mars 1912, traité dont plusieurs conditions rappellent celui du Bardo imposé en 1881 au bey de Tunis.

Le traité proclame d'abord l'accord de la France et du Sultan pour instituer au Maroc un régime régulier qui permette l'application de réformes destinées à assurer le développement économique du pays.

Ce régime maintiendra le respect et le prestige traditionnel du Sultan, l'exercice de la religion musulmane et sauvegardera les institutions religieuses en vigueur.

Le Gouvernement français prêtera en toute occasion son appui au Sultan et à ses successeurs contre tout danger qui menacerait sa personne ou son trône ou qui compromettrait la tranquillité de ses états.

La France pourra procéder aux occupations militaires du territoire marocain qu'elle jugera nécessaires au maintien de l'ordre et de la sécurité.

Les réformes qui seront accomplies seront décrétées par le Sultan sur la proposition du Gouvernement français qui sera représenté auprès du Sultan par un Commissaire général investi de pleins pouvoirs. Ce Commissaire sera le seul intermédiaire entre le Sultan et les représentants des puissances étrangères et promulguera au nom du Gouvernement français tous les décrets du Sultan : les sujets et les intérêts marocains à l'étranger seront protégés par les agents diplomatiques français.

Le traité annonce la mise en pratique d'une réorganisation financière qui respectera les droits des porteurs de titres des divers emprunts marocains ; mais il est interdit désormais au Sultan de conclure aucun emprunt ou d'accorder aucune concession sans l'autorisation du Gouvernement français.

Enfin il demeure entendu que la ville de Tanger conservera un caractère spécial qui déterminera son organisation municipale future.

Ainsi se trouve réalisée avec l'approbation de l'Europe et malgré l'opposition jalouse de l'Allemagne, l'œuvre poursuivie depuis 1904 par la France au Maroc. Instruit par les erreurs commises à Madagascar

après l'occupation de Tananarive, le Gouvernement français à eu l'heureuse inspiration de confier au général Lyautey à la fois soldat énergique et diplomate habile, le soin de faire graduellement reconnaître notre autorité par les tribus marocaines, œuvre difficile dans un pays où a longtemps régné l'anarchie, où, en dehors du fanatisme religieux toujours à redouter, subsistent les idées d'insoumission et d'indépendance dont il faudra peu à peu triompher et où enfin tout est à créer au point de vue de l'exploitation économique.

En attendant, la pacification a fait de rapides progrès : l'abdication de Moulay-Hafid et la proclamation de son successeur Moulay-Youssef ont pu se faire sans secousse. La brillante expédition du colonel Mangin sur Marakesh a étendu l'influence de la France dans le Sud du Maroc, obligeant le prétendant El Heiba à s'enfuir dans le Sud ; la Chaouia semble définitivement soumise ; autour de Fez les opérations de police ont été poursuivies avec activité et succès. Déjà l'on songe à construire le chemin de fer de Tanger à Fez, et avant qu'il soit longtemps, grâce au rapprochement graduel des postes avancés, les troupes françaises qui occupent la région de Fez et celles du Maroc oriental accompliront leur jonction à travers la trouée de Taza.

L'œuvre d'expansion et de pacification est donc en bonne voie, mais il ne faut pas se faire illusion, elle sera longue à réaliser. Il appartient au Commissaire général d'agir lentement, avec patience et mesure pour obtenir des résultats certains et éviter ces surprises décourageantes ou ces échecs momentanés qui ont parfois troublé nos entreprises coloniales.

La France a su faire valoir ses droits et pénétrer dans un pays d'où on voulait l'exclure ; elle saura sans aucun doute avec le temps le transformer et le mettre en valeur pour le plus grand bien de la civilisation.

E. Guillot.

LES EXCURSIONS DE LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE DE LILLE EN 1913

VISITE
DE LA
SUCRERIE CENTRALE DE CAMBRAI
A ESCAUDŒUVRES

Directeurs : MM. O. et G. GODIN.

Rendez-vous à 7 h. 25, salle des Pas-Perdus.

Départ de Lille à 7 h. 44. Arrivée à Cambrai 8 h. 39.

En tramway à Escaudœuvres.

Vingt-cinq sociétaires s'étaient soumis à ce programme qui devait, dans la matinée du 13 Novembre 1913, les conduire à la Sucrerie.

En l'absence de M. Camuset, administrateur-directeur, l'accueil le plus aimable leur était réservé par M. Gilbert, Ingénieur, sous-directeur, qui confiait à M. Orth, chef de laboratoire et à M. Chameau, chimiste, le soin de diriger les deux groupes formés pour la visite de l'usine.

L'évolution constante de l'industrie sucrière, la nécessité absolue de produire davantage et à moindres frais, la difficulté toujours croissante de la main-d'œuvre, soulèvent les problèmes les plus complexes. mais aussi les plus capables d'intéresser le technicien et le chimiste, dont la collaboration étroite se retrouve à tout nouveau progrès réalisé dans le domaine de la fabrication du sucre.

Nulle autre part, peut-être, cette œuvre en commun n'a été plus efficace qu'à la sucrerie de Cambrai : elle se manifeste à nouveau, cette année, par

la parfaite mise au point de procédés appliqués à l'épuration des jus, à la concentration des sirops et à l'épuisement des bas produits, procédés que, grâce à l'obligeance de M. Charles Camuset, il nous a été donné de voir fonctionner récemment.

La sucrerie d'Escaudœuvres, l'une des plus importantes du monde, est outillée pour mettre en œuvre quotidiennement plus de 3 millions de kilogrammes de betteraves dont le jus est extrait dans 13 râperies annexes. L'une de ces râperies, située à Escaudœuvres même, près de l'usine centrale, comporte deux batteries de diffusion, de 11 vases de 45 hectolitres, à circulation de réchauffage en tête de batterie, et 8 presses à cossettes, système Bendel.

Les betteraves, déchargées mécaniquement au moyen de culbuteurs à wagons et à voitures, sont conduites par un transporteur mécanique, dans un magasin couvert occupant une superficie de 10.000 mètres carrés. Des convoyeurs à disques, disposés tous les 10 mètres, les reprennent et les amènent à un transporteur central allant à l'atelier de lavage.

Les jus provenant des râperies sont reçus dans un réservoir de 5.000 hectolitres, d'où ils coulent vers l'atelier de chaulage où ils sont additionnés de chaux vive en poudre, broyée et blutée, produite dans 5 fours chauffés au gaz de gazogène.

La première carbonisation s'effectue dans 3 chaudières continues, système Camuset, Lamboi et Sée ; le jus qui en sort est filtré dans une batterie de 22 filtres-presses Jean et Peyrusson suivie de 10 filtres mécaniques Danek fonctionnant sans pression ; il passe ensuite dans la cinquième caisse de l'appareil d'évaporation où il subit une concentration égale à 4 degrés Brix et où il se débarrasse de son ammoniaque, qui va au condenseur. Il est ensuite dirigé sur la sulfitation.

Le procédé qui consiste à sulfiter les jus filtrés de première carbonatation a été conçu et mis au point par M. J. Weisberg, qui lui a donné le nom de sulficarbonatation. L'application en est faite à la sucrerie d'Escaudœuvres, dans un appareil continu dont les dispositions et le fonctionnement sont des plus simples : le jus, dont l'arrivée est commandée par un régulateur à flotteur, coule dans un bac cylindrique à fond tronconique où il est soumis à l'action du gaz pur provenant de la gazéification de l'anhydride sulfureux liquide emmagasiné dans d'anciennes chaudières à vapeur. Un ouvrier contrôle très fréquemment l'alcalinité du jus avant et après sulfitation et règle en conséquence la soupape d'admission de l'acide sulfureux. L'effet optimum correspond à un abaissement d'alcalinité calcique de 35 points (soit, par exemple : alcalinité avant le gaz, 0 gr. 100 par cc. ; alcalinité, après le gaz, 0 gr. 065 par 100 cc.) et c'est cette différence d'alcalinité qui sert de base au réglage de l'opération.

L'effet obtenu se manifeste par une très forte décoloration qui atteint, en moyenne, 50 pour cent, et reste acquise au cours du travail ultérieur. Les sirops provenant des jus traités par le procédé Weisberg sont peu teintés et d'une faible viscosité. De l'aveu même des dirigeants de la sucrerie d'Escaudœuvres, l'application bien comprise et bien dirigée de la sulficarbonatation Weisberg a contribué, pour la plus large part, à l'obtention de beaux cristallisés blancs extra, de la première à la dernière cuite.

Sortant de la sulficarbonatation, le jus est chaulé, saturé dans un carbonateur continu, filtré dans 5 filtres-presses Jean et Peyrusson et dans 6 filtres mécaniques Danek aux toiles garnies de kieselguhr et arrive dans un appareil d'évaporation à quintuple effet de 5000 mètres carrés de surface de chauffe sur lequel sont prélevés les chauffages. La caisse à sirop comporte deux vases fonctionnant normalement en série, mais que l'on peut isoler pour le nettoyage sans interrompre la marche de l'usine ; les vapeurs de cette double caisse passent dans un des sucreurs, système Massip, d'un fonctionnement parfait, d'un volume très réduit, application ingénieuse aux vapeurs sucrées du déshuileur du même système.

Après mélange avec du kieselguhr, et filtration sur filtres-presses Quarez, le sirop arrive aux appareils à cuire, mais afin de diminuer le temps nécessaire pour l'évaporer jusqu'au point de cuite et de réduire la dépense de combustible nécessitée par cette opération dispendieuse, puisqu'on y emploie habituellement de la vapeur vive, la quantité de sirop destinée à la formation du pied de cuite est concentrée, presque jusqu'au point de grainage, dans deux caisses tubulaires chauffées, l'une en triple, l'autre en quintuple effet, par des vapeurs prélevées sur la première caisse de l'appareil d'évaporation.

A Escaudœuvres, la cuisson des premiers jets s'effectue dans des chaudières de 750 hectolitres à caissons tubulaires utilisant partiellement les vapeurs du premier corps du quintuple effet ; l'économie qui résulte d'un tel mode de chauffage est indéniable, mais, dans la pratique il peut y avoir un réel inconvénient à l'adopter : lorsque, en effet, la tension de la vapeur de chauffe est insuffisante et c'est souvent le cas des vapeurs de jus, l'ébullition ne se produit pas franchement dans la masse, la cuite se fait lentement, elle dort, entravant la marche de l'usine.

Pour parer à ce grave inconvénient, la sucrerie d'Escaudœuvres a appliqué à ses appareils à cuire des thermo-compresseurs, système Prache et Bouillon, qui aspirent la vapeur du premier corps à 200 ou 300 grammes de pression effective, la compriment et la refoulent à 600 ou 700 grammes dans les caissons tubulaires, c'est-à-dire à une tension suffisante pour produire une ébullition active.

C'est là une judicieuse application de la compression de la vapeur, dont les effets, connus de longue date, n'ont reçu que tout récemment leur consécration industrielle, par l'emploi des excellents appareils de MM. Prache et

Bouillon. Le thermo-compresseur est un appareil à jet « constitué essentiellement par une tuyère de détente où la vapeur motrice prend une vitesse correspondant à la chute de pression qu'on lui fait subir. La veine ainsi détendue vient agir dans un mélangeur de forme spéciale où a lieu l'entraînement de la vapeur à comprimer et où s'effectue son mélange avec la vapeur motrice. Le mélange des deux fluides pénètre ensuite dans une tuyère de compression avec diffuseur, où l'énergie cinétique du mélange se transforme peu à peu en pression pour donner à l'orifice de sortie de l'appareil une veine fluide homogène à la pression demandée ».

Appliqué à une caisse d'appareil d'évaporation, le thermo-compresseur utilise le travail de détente de la vapeur vive qu'on lui envoie pour aspirer une partie de la vapeur de jus produite dans la chambre d'ébullition et la refouler, en la comprimant et en élevant sa température, dans la chambre de chauffe où elle arrive régénérée et apte de nouveau au chauffage. Dans ce cas, le calcul, corroboré par des essais industriels, montre qu'un kilogramme de vapeur vive admis au thermo-compresseur peut aspirer et comprimer deux kilogrammes de vapeur de jus et qu'il entre ainsi, dans la chambre de chauffe, trois kilogrammes de vapeur, lesquels, en se condensant, évaporent approximativement trois kilogrammes d'eau ; le rendement, par rapport à la vapeur vive utilisée, est donc de 3/1 et une caisse isolée, travaillant dans ces conditions, fonctionne en triple effet. Comme deux kilogrammes de vapeur de jus sont aspirés par le thermo-compresseur, il reste un kilogramme à évacuer soit sur un autre condenseur, soit sur une autre caisse de l'appareil d'évaporation, soit dans le faisceau tubulaire d'un appareil à cuire ou d'un réchauffeur. L'utilisation de la vapeur, dans ces derniers cas, est encore plus économique que celle que l'on pourrait obtenir avec un Pauly ou un pré-évaporateur. Il est à noter que le poids de vapeur évacué est égal au poids de vapeur vive détendu dans le thermo-compresseur.

Un appareil d'évaporation quelconque, muni du thermo-compresseur donne donc le même résultat avec un simple effet qu'avec un triple effet ordinaire, avec un double effet qu'avec un quadruple effet ordinaire, etc,

Ajoutons que l'encombrement d'un thermo-compresseur est le même que celui d'un tuyau d'égal diamètre ; qu'il peut se placer aussi facilement qu'un tuyau et dans toutes les positions ; qu'il est indéréglable ; qu'il ne comporte aucun organe en mouvement et ne produit ni bruit ni vibration ; qu'il ne nécessite ni entretien ni graissage ; que sa mise en marche et son arrêt s'opèrent, sans précautions particulières, en ouvrant ou en fermant les arrivées de vapeur ; que son débit en vapeur motrice est invariable ; qu'il ne désamorce pas.

C'est donc un appareil intéressant au premier chef et qui permet de réaliser d'importantes économies de combustible, lorsqu'on l'attelle à un appareil

d'évaporation. Enfin, on peut, avec profit, s'en servir pour augmenter la tension des vapeurs de jus employées aux réchauffages, au bouillissage, ou, comme dans le cas actuel, à la cuisson des sirops et des égouts.

A Escaudœuvres, les cuites de premier jet sont conduites systématiquement et coulées dans des malaxeurs Ragot, puis turbinées dans des centrifuges Cail à panier supérieur de 1m25 de diamètre et à commande électrique ; on y fait la séparation des égouts riche et pauvre.

Les deuxièmes jets sont cuits en grains sur pied d'égout riche ; l'alimentation se poursuit avec les égouts pauvres disponibles. Chaque opération fournit 600 hectolitres de masse cuite à 10 % d'eau réelle et à 74/76 de pureté, qui est dirigée vers un atelier de malaxage continu dont les plans ont été établis par les services techniques de l'usine.

Cet atelier comporte, dans son ensemble, un réservoir d'attente de masse cuite formant volant, placé en charge sur 8 malaxeurs ouverts communicants ; l'installation est complétée par une auge de préparation de la masse cuite, en vue du turbinage, et par une pompe refoulant aux turbines.

Le réservoir d'attente est constitué par 3 malaxeurs fermés de 270 hectolitres, à double enveloppe, en communication les uns avec les autres ; une circulation d'eau chaude maintient la masse cuite à la température de coulée.

Les cristallisoirs ouverts sont du type pétrin ; ils mesurent 13 mètres de long sur 2 m. 15 de diamètre intérieur et ont une contenance de 500 hectolitres chacun ; leurs bras malaxeurs sont terminés par une simple palette. Chacun d'eux est muni d'une double enveloppe dans laquelle la circulation méthodique de l'eau est assurée par des entretoises horizontales formant chicanes. En raison de la longueur de ces appareils et afin de régulariser le plus possible la chute de la température de la masse, les chambres de circulation d'eau sont divisées, au milieu de leur longueur, par une cloison verticale, de sorte qu'il y a, pour chaque malaxeur, deux entrées et deux sorties d'eau.

Les communications entre malaxeurs, situées à la partie inférieure, sont constituées par un tuyau de 250 millimètres de diamètre traversé, suivant son axe, par un arbre sur lequel sont fixées deux spires d'hélice au pas de 200 qui aspirent, en tournant, la masse cuite d'un cristallisoir et la refoulent dans le suivant ; des bras agitateurs, fixés sur le même arbre, empêchent la formation de dépôts dans les communications.

La masse cuite sort des réservoirs d'attente à la température de 90° et à une vitesse réglée une fois pour toutes d'après le débit de l'usine, tombe dans le premier malaxeur, en sort par l'extrémité opposée à son entrée, passe dans le deuxième, puis, successivement dans chacun des 6 autres en les parcourant dans toute leur longueur ; à sa sortie du dernier, elle est reçue dans une nochère mélangeuse dont l'arbre, muni de spires d'hélice et de bras agitateurs, la conduit jusqu'à une pompe qui la refoule aux turbines.

La vitesse des mouvements malaxeurs est réglée comme suit :

Cristallisoirs...	N° 1 et N° 2	2 1/2	tours-minute
	N° 3 et N° 4	2	— —
	N° 5, 6 et 7	1 1/2	— —
	N° 8	1	— —

Afin d'éviter l'élévation du coefficient de sursaturation et, par suite, la formation de nouveaux grains, le refroidissement est ralenti dans les malaxeurs de tête et accéléré dans les derniers. A cet effet, les chambres formées par les doubles parois des premiers malaxeurs sont parcourues par une circulation d'eau chaude ; celles des derniers malaxeurs, au contraire, reçoivent de l'eau froide ; quant aux malaxeurs du milieu, ils ne sont ni réchauffés ni refroidis artificiellement.

Voici d'ailleurs quelles sont les températures de la masse :

Réservoirs d'attente	90°
Malaxeur N° 1	88°
— N° 2	84°
— N° 3	80°
— N° 4	75°
— N° 5	68°
— N° 6	61°
— N° 7	53°
— N° 8	44°

La masse cuite donne au turbinage un grain assez fin et très peu coloré (couleur blonde) qui témoigne de l'excellent travail de l'usine et de l'efficacité de la sulficarbonatation ; ce sucre est refondu dans du jus de deuxième carbonatation et mélangé au sirop vierge avant filtration. L'égout de turbinage est de la mélasse épuisée à 59-60 de pureté réelle.

Cette installation de malaxage continu produit donc, trois ou quatre jours après la coulée, une chute de pureté de 14 à 15 points : elle ne nécessite aucune main-d'œuvre (seul le surveillant des turbines se borne à relever régulièrement les températures ; tout l'atelier, y compris la pompe de refoulement aux turbines, commandé par moteur électrique, absorbe une vingtaine de chevaux. Dans le cas où une cuite serait trop serrée, des tuyaux permettent d'introduire de la clairce dans les malaxeurs et d'abaisser le coefficient de sursaturation.

Comme on le voit, la sucrerie d'Escaudœuvres a conçu et résolu en son entier le problème du malaxage continu des deuxièmes jets. Son installation robuste, efficace, rationnelle, ne nécessite ni main-d'œuvre, ni surveillance ; elle est relativement peu coûteuse et peut s'appliquer à toutes les fabriques de sucre, quelle que soit leur importance.

En ce qui concerne la production de la force motrice, la sucrerie d'Escaudœuvres dispose de 24 générateurs d'une surface de chauffe totale de 5.200 mètres carrés auxquels on a appliqué partiellement des grilles mécaniques, système Dusseldorf, avec enlèvement automatique des scories, et des alimentateurs continus d'eau ; deux machines Corliss commandant des alternateurs, et un turbo-alternateur Breguet produisent l'énergie nécessaire pour actionner 105 moteurs Boucherot représentant une force totale de près de 2.200 chevaux. Cette installation électrique est l'œuvre de la maison Breguet ; c'est certainement la plus importante, la plus belle qui ait été faite dans l'industrie sucrière.

La visite terminée, nous nous trouvons réunis à l'abri du froid, M. O. Godin en profite pour exprimer les remercîments des sociétaires, pour leurs aimables guides qui ont sans compter donné les plus amples explications, et pour les directeurs qui, en permettant cette visite, favorisent les efforts de la Société dont le but est de former de jeunes géographes qui par la suite iront par le monde porter le bon renom de l'industrie française.

M. Gilbert, répondant à cette considération, l'apprécie d'autant plus que l'industrie sucrière a besoin pour son développement d'assurer une exportation plus importante, et se félicite doublement de la visite des membres de la Société de Géographie, souhaitant qu'ils en emportent un bon souvenir.

Ce bon souvenir nous le goûtons sur la route du retour, nous rappelant le progrès appliqué en tout point à la sucrerie d'Escaudœuvres.

Elle doit à son directeur de tenir le premier rang parmi les fabriques de sucre de France ; M. Charles Camuset est d'ailleurs dignement secondé dans sa lourde charge par des chefs de service compétents et dévoués, et il nous permettra de reporter un peu de l'admiration que nous a causée son œuvre sur la part active qu'y prennent son sous-directeur M. Gilbert et son chef de laboratoire, M. Orth, dont la collaboration étroite, contribue à la bonne marche de la sucrerie centrale de Cambrai.

G. Godin.

CONGRÈS NATIONAL

DES

SOCIÉTÉS FRANÇAISES DE GÉOGRAPHIE

XXXIIe SESSION (BRIVE 1914)

(du Dimanche 19 au Dimanche 26 Juillet)

M. le Président vient de recevoir la circulaire suivante que nous nous faisons un plaisir d'insérer :

Dans sa XXXIe Session, tenue à Paris en 1913, le *Congrès National* des Sociétés Françaises de Géographie a désigné la ville de Brive, en Bas-Limousin, comme siège de la XXXIIe Session.

Cette assemblée aura lieu du **19 au 26 Juillet 1914**, sous la présidence de M. de Lasteyrie, membre de l'Institut, Officier de la Légion d'honneur.

(Les Compagnies de Chemin de fer et de Navigation, consultées, ont accordé les réductions d'usage, soit 50 %).

Des excursions, à prix réduits, seront organisées pour permettre, aux Membres du Congrès, d'admirer les panoramas qui ont séduit M. le Président de la République, au cours de son déplacement touristique de septembre 1913.

Dans son éloquent discours du 40e anniversaire de la Société de Géographie Commerciale de Paris, M. R. Poincaré a rappelé ce charmant voyage.

Notre Société, très honorée de recevoir le Congrès National de 1914, profitera de cette grande manifestation pour inaugurer, le 26 Juillet, le buste du Lieutenant-Colonel Germain, de l'Artillerie Coloniale, second de la Mission Congo-Nil, qui prit une si large place dans les explorations de l'Afrique Occidentale et Centrale et du Petchili.

Les délégations de l'Ecole Polytechnique, de l'Armée Coloniale, et des Missions africaines se sont donné rendez-vous pour cette belle

journée. Un suprême hommage sera rendu au vaillant officier-explorateur, ainsi qu'à tous ceux qui ont participé aux gloires de l'Afrique Française.

Nous comptons que vous voudrez bien prendre part aux Travaux, aux Excursions, aux Fêtes du 26 juillet qui clôtureront ce Congrès.

Nous n'oublierons pas les Dames qui auront bien voulu nous honorer de leur présence au Congrès.

En un mot, nous ne négligerons rien pour rendre le séjour agréable *dans le nid verdoyant de Brive-la-Gaillarde.*

PROGRAMME PROJETÉ

Dimanche 19 Juillet 1914, à 8 h. 1/2, au Théâtre de Brive, réunion des délégués. — A 10 heures : Séance solennelle d'ouverture ; Réception des Congressistes ; Discours de M. de Lasteyrie, Membre de l'Institut, Président du Congrès.

1° Reprise des questions qui n'ont pas été épuisées à la XXXIe session.

2° Questions soumises à la XXXIIe session et pour lesquelles la Section Corrézienne sollicite l'envoi d'études sur :

Géographie régionale. Tourisme : Le Bas-Limousin ; Gouffres, Cavernes et Rivières souterraines.

Géographie humaine : L'Homme préhistorique de La Chapelle-aux-Saints (Corrèze).

Statistique : La dépopulation des campagnes, causes, dangers et moyens d'arrêter cette grave immigration.

Géographie économique : Relations rapides entre les régions du Centre et les frontières maritimes et terrestres ; — Richesses agricoles ; — Exportations du Limousin et régions limitrophes ; — Industries à créer.

Géographie coloniale : Récentes découvertes ; — Colonisation.

Une journée sera entièrement consacrée aux questions touristiques de la Fédération du Centre.

3° Conférences annoncées de :

M. A. Viré : *Gouffres des Causses et rivières souterraines* (Padirac, La Cave).

M. Bouyssonnie : *L'Homme préhistorique de la Corrèze.*

MM. Général Dalot et Gallois : *L'Euphrate et le Tigre.*

M. Meynard, délégué de M. le Gouverneur général de l'Indo-Chine : *Le Tourisme Indo-Chinois.*

EXCURSIONS

400 kilomètres en automobile et cars alpins, dans la région du Bas-Limousin (*Voyage présidentiel*).

1re Journée : Les gorges de la Corrèze et de la Vézère (Aubazine, Tulle, Gimel, Uzerche, le Saillant).

3me Journée : Les châteaux du Sarladais et la vallée de la Dordogne.

5me Journée : Le gouffre des Causses (Souillac, La Cave, Rocamadour, Padirac, Autoire).

7me Journée : La Saintrie (Turenne, Beaulieu, Argentat, les Ruines de Merle et Roche-de-Vic, un des plus hauts panoramas de la Corrèze).

Dimanche 26 Juillet (8me Journée) : A 8 heures 1/2, réunion des délégués (Vœux du Congrès). — A 10 heures 1/2, Discours de clôture. — A 11 heures 1/2, Inauguration du buste Germain. — A midi 1/2, Banquet du Congrès.

FÊTES DE CARCASSONNE EN 1914

Les fêtes annuelles de la Cité avec représentations au théâtre antique et embrasement général auront lieu cette année les 12 et 13 juillet.

En voici le programme :

Dimanche 12 Juillet, de 12 heures à 13 heures 30, inauguration du monument des Audois morts pour la Patrie ; à 16 heures 30, représentation de jour au théâtre antique et à 22 heures 30, embrasement général.

Lundi 13 Juillet, à 20 heures 30, représentation de nuit au théâtre antique.

FAITS ET NOUVELLES GÉOGRAPHIQUES

I. — Géographie scientifique. — Explorations et Découvertes

ASIE

Le prestige de la France en Asie Mineure. — M. le Général Dalot, président de la section tunisienne de la Société de Géographie commerciale de Paris et l'explorateur Gallois, membre de cette même société, font actuellement un voyage en Asie Mineure d'où ils envoient à la société des renseignements les plus intéressants sur l'état actuel de ces contrées où le prestige de la France demeure entier.

Débarqués à Beyrouth les voyageurs ont gagné Alep et visité les florissantes écoles françaises, puis Orfa, Diarbékir et l'Euphrate qu'ils ont descendu sur près de 900 kilomètres au moyen d'un simple radeau, formé de 180 poutres. Cette navigation leur réservait plus d'une émotion. A Mossoul comme à Bagdad, comme partout la réception fut cordiale ; les voyageurs furent parfois reçus par des députations envoyées au devant d'eux et au son de la Marseillaise.

Nous avons pu ainsi, écrit M. Gallois à la *Dépêche Tunisienne*, nous rendre compte du prestige qu'exerce encore la France en ces pays ; le français est la seule langue européenne couramment parlée, et qu'on se flatte de savoir, aussi cette situation morale exceptionnelle nous est-elle jalousée ! C'est là ce qu'on ne sait pas assez et que nous voulons signaler et crier sur tous les toits.

Quant aux ruines de Ninive, près de Mossoul, nous n'en parlerons que pour mémoire ; mais, nous en avons vu d'autres, heureusement, telles celles de Nimroud, d'Assur, celles-ci fouillées avec soin par les Allemands.

Bagdad a évoqué chez nous des souvenirs d'Egypte.

A Babylone nous avons trouvé au travail la mission archéologique allemande, aquelle fouille avec acharnement les ruines du palais de Nabuchodonosor.

Non loin nous ne pouvions manquer de visiter les travaux d'irrigation exécutés par les Anglais sur le bas Euphrate ; il y a là un important barrage qui permettra de mettre en valeur de grandes étendues de terrain. Nous devions, au reste, trouver plus loin d'autres travaux de même nature ; mais y aura-t-il une main-d'œuvre suffisante, c'est là la question qui se pose ?

De Bagdad, nous devions rejoindre la côte en remontant d'abord le long de l'Euphrate, puis en traversant ensuite le désert de Syrie et en visitant les magnifiques ruines de Palmyre, au passage. Le beau temps nous a heureusement

favorisés et aucun incident fâcheux n'est survenu bien que la sécurité manque plutôt en ces solitudes.

De Damas nous avons poussé une pointe à plus de 500 kilomètres au Sud, par le chemin de fer de la Mecque.

Voyage fort intéressant, au résumé, dont nous rapportons force notes, documents, photographies, dessins, etc., et dont les résultats vous seront exposés quelque jour par le général Dalot.

AMÉRIQUE

Le lac Poincaré. — M. Bonin, consul général de France au Canada, fait connaître que le nom de M. le Président de la République vient d'être attribué à un lac situé à l'Est de la province, sur la frontière du Labrador ; le lac Poincaré forme la tête de la rivière Léandre, entre la rivière Saint-Augustin et celle des Esquimaux. Cette région a pour nous, Français, un double intérêt historique : c'est sur cette rive septentrionale du Saint-Laurent que nos anciens colons avaient établi leurs postes de pêche, et leurs noms ont été conservés et donnés aux districts qui bordent de ce côté l'embouchure du grand fleuve canadien. D'autre part, les Esquimaux, aujourd'hui cantonnés en quelques ports du Labrador, avaient là leur frontière méridionale, ainsi que l'atteste le nom de la rivière voisine, et c'est sur ce point que, dans les premières années du XVIIe siècle, nos colons, unis aux Indiens Montagnais, se rencontrèrent avec eux et réussirent à les repousser jusqu'à la côte Atlantique. Si les Français, au cours de leur histoire, ont eu à lutter contre presque toutes les races du monde, il est généralement ignoré qu'ils ont été également en guerre avec cette tribu arctique ; mais la tradition a été conservée sur place, et des tumuli marquent encore la sépulture de ceux qui sont tombés sur ces champs de bataille presque polaires.

II. — Géographie commerciale. — Faits économiques et Statistiques.

FRANCE ET COLONIES.

Les grandes villes coloniales françaises. — L'*Office Colonial* a publié la statistique de la population des colonies françaises en 1911 (Algérie, Tunisie, Maroc exceptés). Cette statistique est intéressante à plus d'un titre. Aujourd'hui nous voudrions en retenir ce qui a trait aux villes de ce domaine de plus de 9.373.000 kilomètres carrés. On compte 22 villes de plus de 10.000 habitants dont 8 en Afrique, 12 en Asie et 2 en Amérique.

C'est dans les possessions asiatiques que se rencontrent les villes les plus peuplées.

Battambang, au Cambodge, a plus de 242.000 habitants. Cholon, la grande ville commerciale voisine de Saïgon, en a 181.900 et comme c'est une sorte de faubourg de Saïgon qui en a 67.718, c'est l'agglomération Saïgon-Cholon qui constitue le centre urbain le plus considérable des possessions françaises d'outre-mer. Luang-Prabang, au Laos, vient ensuite avec 181.700 hab., puis Hanoï avec 114.623. Tananarive, capitale de Madagascar, compte 63.000 habitants ; Hué, capitale de l'Annam, 60.600.

La tendance à l'accroissement des populations urbaines étant générale sur le globe, il est probable que du groupe des 22 villes de plus de 10.000 habitants qu'a relevé la statistique officielle, il en est un certain nombre qui, dans 10 ans, auront dépassé 50.000 âmes, alors qu'aujourd'hui, il n'y en a que 8 ; en dehors des villes que nous avons citées plus haut, Pnom-Penh (Cambodge), en effet, a 62.255 hab.

Statistique du Port de Dunkerque.

MOUVEMENT GÉNÉRAL DES NAVIRES

JANVIER 1914

NAVIRES	ENTRÉE		SORTIE		TOTAL GÉNÉRAL	
	NOMBRE	TONNAGE	NOMBRE	TONNAGE	NOMBRE	TONNAGE
		Tonneaux		Tonneaux		Tonneaux
Français	63	77.766	78	90.386	141	168.152
Étrangers	130	177.735	135	186.340	265	364.075
TOTAUX...	193	255.501	213	276.726	406	532.227

Mouvement du mois correspondant de 1913.	419	512.916
Différence pour 1914.	— 13	+ 19.311

MOUVEMENT DEPUIS LE 1er JANVIER

1913 —	419 navires jaugeant ensemble		512.916 tonneaux
1914 —	406 id.	id.	532.227 id.
Différence pr 1914	13 navires en moins et		19.311 tonn. en plus.

MOUVEMENT GÉNÉRAL DES NAVIRES

FÉVRIER 1914

NAVIRES	ENTRÉE		SORTIE		TOTAL GÉNÉRAL	
	NOMBRE	TONNAGE	NOMBRE	TONNAGE	NOMBRE	TONNAGE
		Tonneaux		Tonneaux		Tonneaux
Français	60	74.980	88	81.551	148	156.531
Etrangers	109	135.437	103	131.576	212	267.013
Totaux...	169	210.417	191	213.127	360	423.544
Mouvement du mois correspondant de 1913.					389	436.012
Différence pour 1914.					— 29	— 12.468

MOUVEMENT DEPUIS LE 1er JANVIER

1913 —	808 navires jaugeant ensemble		948.928 tonneaux
1914 —	766 id.	id.	955.671 id.
Différence pr 1914	42 navires en moins et		6.743 tonn. en plus.

La Situation de l'Indochine française à la fin de 1913. — Vous avez appris l'achèvement, six mois avant l'époque prévue, de notre réseau ferré, Sud-Indo-Chinois ; depuis octobre dernier le rail relie Saïgon à Phanrang, port de l'Annam du Sud. Sans compter les tramways, l'Indochine possède maintenant plus de 2.000 kilomètres de voies ferrées.

Vous savez que le grand Trans-indochinois formera une ligne ininterrompue allant de Yunnam à Battambang, près la frontière siamoise, et traversant le Tonkin, l'Annam, la Cochinchine, le Cambodge. Ce colossal réseau comprend troïs parties distinctes : la section Nord avec 1.350 kilomètres (Yunnan, Hanoï, Vinh, Annam du Nord) ; la section centrale, Tourane, Hué, Quang-Tri avec 200 kilom. ; la section Sud, Saïgon-Pharang.

Grâce aux ressources du nouvel emprunt on va pouvoir poursuivre la construction du tronçon Nord de façon à le souder au réseau central. Plus tard l'exécution du grand tronçon Pharang Tourane (600 kilomètres) viendra compléter le Trans-Indochinois. Mais en attendant la soudure du rail les routes entre ces divers tronçons ont été améliorées, de nouvelles ont été construites, notamment dans la province de Battambang par les soins de M. Outrey.

En dehors de ces grandes voies, nombreuses sont celles qui sont ou vont être entreprises au cours de l'année 1914 et qui ont pour but d'ouvrir l'accès de territoires propres aux plantations d'hévéas, de desservir les régions rizicoles du Cambodge, les régions minières du Tonkin, d'arracher à leur isolement économique et politique les admirables régions du Laos, de permettre aux populations surpressées de certaines régions et des grandes villes de coloniser des territoires fertiles mais inhabités à cause de leur isolement. Enfin M. Sarraut reprenant un projet de M. Doumer, fait pousser activement la construction d'une route permettant l'accès du plateau du Tranninh qui offre au cœur du haut Laos un climat et des cultures similaires de ceux de la France. Cette vaste et pittoresque région, aussi grande que la Belgique, très accidentée, se compose d'une multitude de vallées et de plateaux superposés dont les altitudes varient entre 1.000 et 2.800 mètres.

Les autres travaux publics : amélioration des ports et des voies navigables, assainissement des villes, etc., n'ont pas été sacrifiés aux routes et aux chemins de fer. A Saïgon notamment vont être entrepris de grands travaux d'assainissement depuis longtemps projetés.

M. Sarraut a pris d'autre part un certain nombre de mesures susceptibles d'améliorer la condition sociale des indigènes.

C'est ainsi que dans la province de Tranninh le « Portage », corvée détestée des populations a été remplacé par la traction animale, qu'une école de charronnage a été créée, que des ateliers et des sociétés coopératives de consommation ont pris naissance. Enfin un traitement fixe et convenable a été accordé aux fonctionnaires indigènes.

Les écoles, les hospices et infirmeries, les maternités se multiplient; les indigènes en réclament partout. Les dépenses d'intérêt social, d'intérêt général progressent chaque année et cependant la situation financière de la colonie n'a jamais été plus prospère qu'actuellement. Tous les budgets locaux sont en excédent et la caisse du budget général à elle seule possède en réserve trente millions de francs.

Cette année sera sans doute une année de grande prospérité car les récoltes partout s'annoncent fort belles.

Bulletin des Renseignements Coloniaux.

Tunisie. — La direction de l'agriculture, du commerce et de la colonisation de Tunisie avait invité cette année plusieurs directeurs départementaux d'agriculture à faire un voyage d'études dans la Régence.

Ce voyage avait pour but de montrer à ces hommes ayant une action si considérable dans nos campagnes parmi les propriétaires ruraux, les fermiers, les métayers et les ouvriers agricoles, les ressources qu'offrent les diverses cultures et l'élevage en Tunisie.

En trois semaines, les inspecteurs d'agriculture ont parcouru successivement et les régions agricoles du Nord (environs de Tunis, plaines de Béja et de Mateur, côteaux du Kanghet et du cap Bon), et les forêts de chênes-liège de la Khroumirie, et les immenses olivettes de Sfax et l'oasis de Gabès. Ils ont même consacré une journée aux Mines de Metlaoui et visité les phosphates de Gafsa, qui apportent à l'agriculture un si sûr élément de prospérité.

Espérons que ce voyage, d'une utilité incontestable, permettra un recrutement intéressant parmi les populations métropolitaines appartenant, quelques-unes à des régions pauvres auxquelles les directeurs d'agriculture s'adresseront.

EUROPE.

Le Port de Naples. — Le commerce de l'Italie méridionale et notamment du port de Naples s'accroît avec rapidité, et un rapport du Consul général de France, publié par le Ministère du commerce, fournit à ce propos d'intéressantes précisions. Alors que la croissance maritime proportionnelle de Naples et de Gênes avait été à peu prés égale de 1900 à 1907, les progrès du port méridional ont ensuite relativement beaucoup dépassé ceux du port italien du Nord. Le mouvement respectif de la navigation à Naples et à Gênes au début du siècle étant représenté par 100, Naples est parvenu à 143 en 1911, tandis que Gènes arrivait lentement à 108.

Mais cette brillante augmentation d'activité du port de Naples n'empêche pas Gênes de rester le premier port de la péninsule, car avec un mouvement en réalité bien supérieur, le tonnage des marchandises de celui-ci atteint près de trois fois le trafic commercial napolitain. Il manque à la grande cité du Sud un hinterland considérable et aussi une industrie importante. Le progrès du port de Naples provient surtout, en plus des Compagnies italiennes, des puissantes lignes de navigation étrangères qui y font escale : anglaises, allemandes et françaises (Messageries Maritimes, Cyprien Fabre), principalement pour les nombreux transports d'émigrants et d'immigrants italiens avec l'Amérique. Le mouvement des passagers à Naples a doublé depuis dix ans. Et tandis que dans les autres régions de la Méditerranée, le développement de l'industrie locale forme, peu à peu, les grands ports, pour Naples il est à prévoir que le phénomène sera inverse ; c'est le développement du port qui amènera la création de diverses industries dans ce pays.

La guerre avec la Turquie n'a pas entraîné de crise commerciale dans l'Italie méridionale, où la situation agricole s'est montrée normalement satisfaisante : la guerre a même donné de beaux bénéfices dans la région, par la fourniture de vivres, vêtements et matériel. Cependant les prodromes d'une situation difficile se devinent et justifient de la prudence pour le commerce étranger.

Le consul général de France constate qu'on a fait beaucoup pour améliorer la situation commerciale de Naples et l'on y travaille encore. Mais d'une manière générale, on se plaint que la ville, dont la population (709.000 habitants) s'accroît sans cesse, soit cependant contrariée dans ce développement qui pourrait être encore plus rapide. En effet, la ville est pour ainsi dire fermée de tous les côtés ; elle s'étage sur une colline qui ne lui permet pas de s'étendre dans la direction de l'intérieur ; et le long de la mer elle est enserrée d'un côté par Pouzzoles, de l'autre par une suite de localités qui se succèdent sans solution de continuité (San-Giovanni-Teduccio, Portici, Resina, Torre del Greco), qui font logiquement partie de l'agglomération napolitaine, mais qui présentent cet inconvénient d'avoir chacune un octroi spécial, de sorte qu'elles gênent non seulement l'accroissement de la population, mais la libre circulation des denrées. Ces faubourgs représentent ensemble 117.000 habitants ; ce sont donc de véritables villes qui luttent, pour ainsi dire, contre Naples, au lieu de partager sa destinée. Les relations sont,

cependant, non seulement journalières, mais nécessaires entre elles ; beaucoup de personnes employées à Naples dans la journée logent à San-Giovanni ou Portici ; Resina est bâtie sur l'ancienne Herculanum où se rendent beaucoup d'étrangers. Il y aurait à donner à toutes ces villes une administration unique.

Quant à l'industrie des étrangers, — comme on l'appelle en Suisse, — elle est moins importante à Naples qu'on ne le croit ; entretenue au maximum par 50.000 visiteurs annuels, elle alimente seulement 3.000 personnes et leurs familles, ne laissant guère dans le pays que 8 millions de francs environ.

Au point de vue commercial, le port de Naples, quoique principal débouché de l'Italie méridionale, importe beaucoup plus qu'il n'exporte, notamment avec la France. Cette rareté du produit napolitain provient de diverses causes : du peu de culture du pays dont une partie est désolée par la malaria, de l'émigration qui enlève au pays beaucoup de travailleurs, lesquels, s'ils reviennent, sont néanmoins remplacés à l'étranger par d'autres émigrants, de sorte que l'Italie méridionale, quoique très peuplée, n'a jamais sur son sol le nombre de bras utiles qu'elle pourrait avoir. C'est donc plutôt vers l'importation en Italie que doit se porter l'effort du commerce étranger.

Les articles principaux des ventes de la France sont les huiles, la morue, le ciment, le carbonate de soude, le plomb, mais il semble que le commerce français avec l'Italie méridionale ait subi une petite dépression ; en tout cas, les échanges pourraient être plus nombreux et plus faciles entre les deux pays. On peut s'étonner, par exemple, que l'Italie demande son sucre à l'Autriche-Hongrie plutôt qu'à la France ; cet article est fort cher en Italie et des maisons françaises y trouveraient peut-être un écoulement avantageux pour leurs produits.

La France pourrait fournir aussi plus de céréales (sa fourniture actuelle est insignifiante), du moins dans ses bonnes années. Sans doute la Russie méridionale est devenue le grenier de l'Europe, mais notre pays qui a, en temps normal, une production suffisante pour ses besoins, et souvent supérieure, pourrait trouver là un débouché plus actif. Il est regrettable enfin que la France, plus proche de l'Italie que l'Angleterre, ne figure pas en tête pour la fourniture de machines, alors que ses constructeurs égalent assurément ceux de l'Angleterre et de la Suisse.

L'immigration chinoise en Russie. — Suivant des informations de presse, le ministre de l'intérieur déposerait très prochainement sur le bureau de la Douma un projet de loi destiné à enrayer l'immigration chinoise. Depuis quelque temps en effet, non seulement la main-d'œuvre chinoise augmente dans les confins de la Sibérie, mais dans la plupart des grandes villes de la Russie d'Europe, on constate une augmentation des plus sensibles des Célestes vivant de colportage.

Suivant le projet de loi du ministre de l'intérieur, les étrangers pénétrant en territoire russe par la frontière d'Extrême-Orient seraient soumis à une taxe de 10 roubles sur les passeports au lieu du droit de 5 roubles existant actuellement. Le projet prévoirait également des mesures pénales qui seraient prises contre les sujets russes employant des étrangers qui ne pourraient pas payer un droit d'immigration. Enfin le projet de loi proposerait une réglementation pour les frontières d'Extrême-Orient suivant laquelle les immigrants devraient justifier de moyens d'existence.

AFRIQUE.

Utilisation de l'eau du Vaal pour l'alimentation des villes du Transvaal. — On projette de construire une digue de 35 kilomètres à l'aval de Vereeniging, qui ferait refluer l'eau sur 65 kilomètres et formerait un réservoir de 100 millions de gallons (1), auxquels on emprunterait journellement 10 à 20 millions de gallons. Pour alimenter Johannesburg, on devra élever l'eau au moyen de pompes à 286 m. 50. L'ensemble de l'ouvrage coûtera près de 30 millions de francs.

(Peterman's Mitteilungen, Janvier 1914).

AMÉRIQUE.

Achèvement d'un nouveau Transcanadien. — Les travaux du nouveau Transcanadien commencés en 1904 sont aujourd'hui terminés. Le tronçon qui s'avançait des rives de l'Atlantique vers l'intérieur s'est soudé à celui qui venait du Pacifique et d'ici quelques mois, en août probablement, les trains circuleront entre Moncton et Prince-Ruperts.

Ainsi le Canada possédera une deuxième ligne interocéanique, la plus ancienne effectuant le parcours de Halifax à Vancouver.

La construction de la nouvelle ligne a été fort critiquée quand elle n'était qu'à l'état de projet. Tous n'admettaient pas la nécessité d'une voie qui paraissait faire double emploi avec le Canadian Pacific. Un avenir prochain décidera de l'opportunité qu'il y eut à doubler les services du premier occupant. Dès maintenant, on peut dire que le développement économique du Canada semble justifier la construction de la nouvelle voie.

Au surplus, si elle est sensiblement parallèle à sa devancière, elle est loin de desservir les mêmes territoires ; et si elle s'en approche à la toucher, comme à Winnipeg, elle s'en écarte en d'autres endroits de 200 à 500 kilomètres. Le Canadian Pacific traverse des contrées en pleine prospérité ; la nouvelle voie, au contraire, s'est hardiment lancée à travers des territoires à peine explorés et qu'elle compte ouvrir à la vie économique.

Sa longueur est d'environ 6.500 kilomètres, dont 3.500 en pleine forêt et le reste en pays neuf, ou à peu près. Entre Québec et Winnipeg, pas une ville importante. De Winnipeg à Prince-Ruperts, la seule ville d'Edmonton.

Dans la partie orientale, la ligne ne traverse guère que des plaines et la construction en a été relativement facile. Par contre, dans l'Ouest, la traversée des Montagnes Rocheuses a nécessité la construction d'importants ouvrages d'art. De Winnipeg à Prince-Ruperts, il a fallu construire plus de 60 ponts.

Un grand nombre d'embranchements sont prévus, reliant la ligne principale aux villes les plus importantes des districts voisins : Régina, Prince-Albert, Calgary

---

(1) Un gallon = 4 litres 54 centilitres.

ou même éloignés. Un entre autres est prévu pour relier la ligne principale à Port-Churchill sur la Baie de Hudson ; un autre à Dawson, dans le territoire du Yukon. Et ainsi l'utilité de la nouvelle ligne apparaît encore plus manifeste quand on considère qu'elle reliera à la zone du développement économique intense des pays qui n'attendaient qu'un réseau ferré pour se développer.

OCÉANIE.

Les plantations caoutchoutifères à Samoa. — Lors de la prospérité du commerce du caoutchouc, les planteurs de Samoa s'étaient mis avec ardeur à la culture des arbres à caoutchouc et presque exclusivement de l'hévéa qui y réussit fort bien. Il existe actuellement dans la partie allemande de l'archipel environ 500.000 hévéas, 50.000 castilloas, 20.000 ficus, 8.000 manihots, et 7.000 kickxias. Ces arbres entrent en majeure partie dans la période de rendement et les coolies chinois employés comme travailleurs agricoles s'entendent fort bien à la saignée et à la manipulation du latex. On pouvait compter qu'en plein rapport ces arbres auraient permis d'exporter annuellement pour plusieurs millions de marks de caoutchouc.

Ces espérances s'évanouissent avec la crise actuelle du caoutchouc, car avec un salaire de 2 marks par jour à payer aux coolies, le prix de revient du caoutchouc, sans même qu'il soit tenu compte des frais d'administration et de l'amortissement, est plus élevé que le prix de vente. Une amélioration notable des cours ne permettrait même pas la vente avec bénéfice.

Les arbres à caoutchouc ont été heureusement intercalés entre d'autres arbres, généralement des cacaoyers. M. Richard Deeken est d'avis d'abattre les hévéas et de les remplacer par des cacaoyers ou des cocotiers. Dans les plantations où il n'y a pas de chance de réussite ni pour le cacaoyer, ni pour le cocotier, il suggère de clôturer les terrains et de les utiliser pour le pacage des bestiaux. Les habitants de Samoa sont en effet obligés de faire venir la viande nécessaire à leur alimentation de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande. Grâce à l'élevage ils pourraient éviter de verser annuellement un important tribut à l'étranger et se dédommager de la perte résultant de la crise caoutchoutifère.

Les relations économiques entre l'Allemagne et l'Australie. — Nous analysons ci-dessous un intéressant article paru sur ce sujet dans un journal allemand, la *Kölnische Zeitung* du 13 novembre :

La Hambourg-Amérika a fondé récemment à Stettin une Société de transports qui doit surtout, par l'établissement d'une nouvelle ligne, servir aux relations avec l'Australie. La création de cette nouvelle ligne entraîne un certain nombre de conséquences internationales non seulement en matière de navigation maritime, mais encore en ce qui concerne les relations de l'Allemagne avec l'Australie. Cette nouvelle communication déterminera un accroissement et un renouveau de nos échanges d'idées et de produits. Depuis quelques années déjà, le manque d'intérêt réciproque qui caractérisait les deux pays a pris fin. Et malgré que la législation douanière protège fortement la mère-patrie et que la part du lion pour les importations revienne à l'Angleterre, l'Allemagne garde une place de second très honorable.

Ensuite viennent les États Unis, et puis, à une assez grande distance, les autres pays. L'importation allemande en 1911 atteignit plus de 100 millions de marks, dont la majeure partie se composait de vêtements et d'objets en métal. Les industries du papier, du cuir, du caoutchouc, les produits chimiques, tiennent une place de plus en plus grande dans les échanges commerciaux.

Jusqu'à présent, une grande partie de nos importations transitait par l'Angleterre. Le service des transports était également en majeure partie entre des mains anglaises. En 1911, près de 5 millions de tonnes entrèrent ou partirent de l'Australie, 1 million 1/2 revint à des lignes de navigation anglaises. Lorsqu'on ajoute les services des colonies britanniques, alors la part de l'Angleterre atteint plus de 3 millions. La participation allemande n'était que de 300.000 tonnes en 1911.

Il est à prévoir qu'il y aura un changement considérable aussi bien par la création de la nouvelle ligne de Stettin que par l'inauguration à Emden, en octobre dernier, du service du Nord deutscher Lloyd. Le mouvement des voyageurs et celui des marchandises ne peut manquer de s'accentuer. Il faut se rappeler que l'émigration en Australie est de nouveau en progrès depuis quelques années, grâce à une nouvelle politique australienne. La capacité d'absorption de cette partie du monde s'accroît presque quotidiennement. On ne peut que formuler le désir de voir créer une représentation diplomatique suffisante dans ces contrées. C'est un sujet d'étonnement d'apprendre qu'une étendue plus vaste que l'Europe et qui comprend non seulement l'Australie, mais encore la Nouvelle-Zélande et une partie du Pacifique, se trouve sous la juridiction d'un seul consulat général à Sydney. L'installation d'une série de postes consulaires de carrière est une nécessité. L'exportation de certains produits australiens comme la viande, les fruits, le beurre pourraient trouver des débouchés considérables en Allemagne pour le plus grand bien du consommateur allemand. L'Australie pourrait jouer en Europe, grâce à son industrie de viandes frigorifiées, un rôle de fournisseur très important. L'ouverture du canal de Panama rapproche ce continent de manière très sensible et l'on peut prévoir un déplacement des relations internationales de ce fait. On peut affirmer que nous nous trouvons au début d'une nouvelle phase des relations économiques internationales.

On voit par là l'esprit de méthode et d'entreprise qui préside à l'organisation du commerce extérieur de l'Allemagne. Notre commerce avec l'Australie est important; mais si nous voulons qu'il progresse ou simplement qu'il ne diminue pas, il ne faut pas nous endormir.

L'Océanie Française.

III. — Généralités.

Les colonies néerlandaises en 1913. — L'année 1913 a été pour les possessions hollandaises des Indes Orientales, comme pour la métropole, une année de prospérité.

Le bilan de 1913 a démontré pleinement l'essor rapide qu'ont pris la navigation, le commerce et l'industrie de ces pays. L'exposition de Semarang, qui ouvrira ses portes en automne 1914, et qui s'annonce sous d'heureux auspices, sera d'ailleurs un témoignage de la prospérité des colonies hollandaises, prospérité qui est le fruit de laborieux efforts. Le temps n'est plus, en effet, où les richesses de ces terres lointaines s'acquéraient sans peine. Mais en même temps que le progrès stimulait les énergies européennes et produisait de merveilleux résultats le même élément exerçait son influence sur la population indigène.

L'immense évolution qui a transformé le Japon, et bouleversé la Chine, s'est répercutée également dans les autres pays asiatiques.

Aussi l'année 1913 a-t-elle été témoin, aux Indes Orientales, d'une agitation de la population indigène, agitation qui, grâce à l'attitude du gouvernement et à sa parfaite intelligence de la situation, a été enrayée, ou plutôt dirigée dans la bonne voie. La politique coloniale vise aujourd'hui avant tout au relèvement moral et matériel de l'indigène. Le gouvernement, ainsi que l'a déclaré récemment le gouverneur général, est prêt à soutenir toute tentative, toute initiative, tout effort fait véritablement dans cette intention.

L'idée est juste, car tôt ou tard, les métropoles se verront forcées d'accorder l'autonomie à leurs possessions coloniales. Mais pour arriver à se gouverner soi-même, il faut être à la hauteur de cette tâche, et pour y arriver, les moyens violents ne valent rien. Aux Indes notamment, l'indigène n'est rien moins que préparé à une situation aussi nouvelle et aussi différente. Ce n'est que par une lente évolution, qu'on arrivera à de bons résultats.

On peut dire qu'au point de vue politique l'année 1913 n'a pas apporté d'incidents ; il n'y a pas eu d'expéditions militaires importantes, à peine a-t-on eu à enregistrer quelques escarmouches. Mais, par contre, il a été constaté et tout dernièrement encore par M. Colijn, ancien ministre de la guerre, que la province d'Atchin, qui donna tant de difficultés aux Pays-Bas, est entièrement pacifiée et que cette pacification n'est pas seulement apparente, mais bien réelle.

Au cours de la même année la question de la défense des possessions d'outre-mer a été envisagée, comme l'on sait, par une commission d'Etat.

Nous avons déjà fait connaître les conclusions de cette commission qui estime que la force minima de l'escadre des Indes doit comprendre : 5 cuirassés de 21.000 tonnes, 6 croiseurs torpilleurs de 1.200 tonnes, 8 contre-torpilleurs de 500 tonnes, 8 sous marins de 380 tonnes et 2 navires porte-mines. Ce programme devrait être réalisé en 1921.

Quant aux dépenses nécessaires, elles seraient, pour les Pays-Bas et les Indes, de 45,5 millions de florins annuellement.

En ce qui concerne la répartition de ces dépenses, l'accord n'a pu s'établir entre les membres de la commission.

La majorité d'entre eux cependant admet le principe de la division par parties égales.

La Hollande et les Indes devraient donc contribuer annuellement et séparément pour 22 millions 750.000 florins.

La production et le commerce des dattes. — Le palmier-dattier, une des plus anciennes plantes cultivées, marque encore aujourd'hui la limite de l'habitat dans les régions désertiques de l'Arabie et du Sahara, et, c'est le transport des dattes qui a provoqué dans ces régions la création des grandes routes caravanières. Il en est vraiment « l'arbre de vie », non seulement par la valeur alimentaire de son fruit, mais encore par l'utilisation de son bois et les nombreux objets domestiques que l'on fabrique avec ses feuilles, ses épines, sa bourre, et les brindilles du régime ; les indigènes disent qu'un chameau entrant dans une oasis peut en ressortir complètement harnaché (1). A son ombre croissent d'autres arbres fruitiers (figuier, olivier, amandier, grenadier, pêcher, vigne, etc.) et de nombreux légumes dont la culture serait impossible s'ils étaient exposés aux rayons directs du soleil et aux vents brûlants du désert.

Le palmier-dattier est représenté exactement sur les tablettes d'argile des anciens Assyriens ; des vallées de l'Euphrate et du Tigre il s'est répandu en Egypte, en Arabie et dans le Sahara, où il existait avant l'arrivée des Arabes ; mais ce sont eux qui, par l'introduction du chameau, ont multiplié sa culture en facilitant le transport et l'échange des dattes contre les céréales de la Berbérie (2). Les Maures l'ont introduit en Espagne et ce sont des missionnaires de ce pays qui en auraient apporté les premières semences dans le Nouveau Monde, peu après sa découverte.

Le palmier ne souffre ni de la chaleur, ni de la siccité de l'air, quelque excessives qu'elles puissent être, pourvu que ses racines aient accès à une humidité suffisante. D'après le proverbe arabe, il doit avoir le pied dans l'eau courante et la tête dans le feu du ciel. L'application d'eau chaude aux racines avance la maturation des fruits ; dans tous les cas un drainage convenable est indispensable. Les précipitations atmosphériques lui sont nuisibles pendant la saison où la datte se développe ; au contraire, les vents chauds, comme le siroco, exercent une

---

(1) Tout un monde de légendes et de superstitions ont vu le jour autour du palmier. Mahomet disait : « Le palmier est votre tante, la sœur de votre père Adam ». Un auteur musulman écrit : « Lorsque Dieu eut pétri avec ses mains le corps d'Adam, un peu de la terre qu'il avait employée était restée collée à ses doigts. La roulant entre ses mains, il en fit le tronc d'un palmier ». Le palmier passe aussi pour être « l'arbre de vie » du jardin d'Eden, qui fut peut-être, d'après Willcoks, une oasis des bords de l'Euphrate.

(2) L'Afrique romaine n'a pas connu le chameau, et jusqu'à son introduction les transports à travers le Sahara devaient s'effectuer par des bœufs porteurs, originaires du Soudan et figurés dans les gravures rupestres (E.-F. Gautier).

influence favorable, à moins qu'ils ne soient chargés de poussières qui recouvrent le fruit et arrêtent sa croissance.

En Berbérie, le palmier-dattier est cultivé depuis l'*oued* Draa jusqu'à Gabès, et principalement au Tafilalet, à Figuig, Laghouat, Touggourt, Ouargla, dans les Ziban (Biskra), le M'Zab (Ghardaïa), le Souf (El-Oued), le Djerid (Nefta, Tozeur). Des cordons d'oasis s'échelonnent de Figuig au Touat (rue des Palmiers), le long de l'*oued* Saoura, formé de la réunion de l'*oued* Zousfana et de l'*oued* Guir : à la rencontre de l'Atlas crétacé et des horsts primaires sahariens, un réseau de failles, sortes de canaux naturels, laissent sortir les eaux souterraines, maintenues sous pression en profondeur (E.-F. Gautier). Le Touat, le Gourara et le Tidikelt comptent un million et demi de palmiers. En dehors du Sahara algérien, cet arbre ne donne plus au sud que des produits médiocres, et plus on se rapproche du Soudan, plus la date joue un rôle insignifiant ; l'oasis n'est plus qu'une escale, un relai de caravane, comme Agadès, ou un centre minier, comme Bilma. Un autre cordon de palmeraies jalonne l'*oued* Rhir, de Biskra à Touggourt ; il est en plein développement grâce à la multiplication des puits artésiens, forés par le Service des Sondages des territoires du sud ; un chemin de fer en construction va encore accélérer la mise en valeur de cette région où des sociétés françaises se sont installées et où 30.000 habitants vivent aujourd'hui de la culture de la datte. En Algérie, le nombre des palmiers déclarés s'est élevé en 1912 à 5.567.636, en augmentation de 229.318 sur les chiffres de l'année précédente. L'accroissement concerne surtout la région des Ziban et de l'*oued* Rhir. L'exportation a porté en 1912 sur un total de 235.279 quintaux, d'une valeur de 8.729.000 francs, tandis qu'en 1911 le total exporté avait atteint 308.000 quintaux, valant 9.675.000 francs ; des pluies torrentielles, tombées en septembre et en octobre, avaient réduit la récolte de 1912. Les oasis du Sud tunisien comptent de trois millions et demi à quatre millions de palmiers, dont deux millions pour le groupe de Djerid, qui produit la meilleure variété, la *deglat-ennour*. Les dattes destinées à l'alimentation des indigènes sont agglomérées en « pains », enchassés dans un clayonnage en feuilles de palmier, et transportés à dos de chameau dans de grands sacs de laine (*tillis*). La conservation se fait soit par suspension des régimes dans des locaux aérés, soit dans de grandes jarres d'argile, enfoncées en terre, soit, enfin, dans des silos établis en lieu sec, comme au Tafilalet.

L'Egypte possède quatre à cinq millions de palmiers disséminés autour des villages et dans les oasis de la Libye, Dakel, Khargeh, Farafra, Baharieh, échelonnées le long d'une vallée de fractures, à sources abondantes. La Tripolitaine compte deux millions de palmiers, répartis principalement dans les oasis méditerranéennes de la région de Tripoli ; l'arbre ne croît plus au nord de Benghazi.

L'habitat naturel du palmier s'étend de l'Atlantique à la Birmanie, principalement entre les 15° et 35° de Lat. N., mais en Asie, il est surtout répandu dans les oasis de l'Arabie, en Irak-Arabie et en Mésopotamie, d'où il est originaire. Bassorah, sur le Chat-el-Arab, centralise le commerce des dattes, récoltées le long du Tigre et de l'Euphrate, et en exporte jusqu'aux Etats-Unis. Aussi bien, ce dernier pays est-il en voie de développer la culture du palmier-dattier dans les régions irriguées du Texas, du Nouveau Mexique, de l'Arizona et dans les vallées méridionales intérieures de la Californie. Des essais très satisfaisants ont été faits, notamment dans le Salton Basin et la Salt River Valley.

Pierre Clerget.

Un Congrès qui promet. — C'est du Congrès d'esperanto qu'il s'agit, du 10e Congrès que les partisans de la langue auxiliaire vont tenir, en août prochain, à Paris. Jusqu'ici les précédents congrès espérantistes avaient groupé un nombre relativement restreint de participants, quelques centaines à Boulogne en 1905 comme à Cracovie en 1912. D'après les chiffres actuels, il est à prévoir que c'est par milliers qu'il faudra les compter à Paris. Il y en a déjà 1720. La France vient en tête avec près de 700 ; suivent l'Angleterre, 330, l'Allemagne, 225, etc. Il y a donc en avril, quatre mois avant l'ouverture du congrès, plus de 1700 esperantistes, représentant trente-deux nations, qui ont envoyé leur adhésion et payé leur cotisation. Voilà qui est d'un heureux présage pour ces assises universelles et qui laisse bien augurer de leur succès. Qu'on ne vienne plus, après cela, nier l'existence de l'esperanto et douter de son acceptation générale, définitive et prochaine.

LE SECRÉTAIRE-GÉNÉRAL,
JULES DUPONT.

LE SECRÉTAIRE-GÉNÉRAL ADJOINT,
ANTOINE VACHER.

Lille Imp. L. Danel

GRANDES CONFÉRENCES DE LILLE

I.

Séance du Dimanche 8 Mars 1914.

LA SYRIE ET LE LIBAN

DANS L'ÉTAT ACTUEL DU PROBLÈME ORIENTAL

Par Mgr Emmanuel PHARÈS ;
Représentant en France de S. B. le Patriarche Maronite.

Mesdames, Messieurs,

C'est avec un très grand plaisir que je revois la ville de Lille si intéressante et si bienfaisante à la fois.

Monsieur le Président a bien voulu, tout à l'heure, faire allusion à mon premier voyage dans cette région en 1907 et au commencement de 1908. J'ai alors pu parler à la Société de Géographie de mon cher pays du Liban. Depuis, que d'événements en Orient !...... J'ai souvenir de vous avoir intéressés en vous parlant du Liban ; puis-je atteindre le même but en vous parlant de la Syrie !

En tout cas, je me permets de faire appel à votre sympathique indulgence ; c'est toujours un Libanais qui vous parle et pour un Libanais il n'est pas toujours facile de trouver en français les termes justes pour traduire fidèlement et complètement sa pensée, il doit pourtant vous parler de l'affection que lui et ses compatriotes éprouvent pour la France.

Cette considération vous fera passer, j'en suis sûr, par dessus les imperfections qui pourront se glisser dans mon langage quand

j'essayerai de vous prouver que dans le Liban et dans la Syrie, la France a plus que jamais besoin, comme vous le disait tout à l'heure M. le Président, d'avoir le dernier mot à dire. La France, plus que toutes les autres nations, a travaillé à former ce pays ; elle y a développé son intelligence propre par celle de ses enfants : elle a, sur tous les points de la Syrie et du Liban, son nom inscrit non pas seulement sur les choses, mais dans tous les cœurs.

Eh bien, plus que jamais à l'heure présente, la France doit se montrer vigilante et vaillante dans ces pays où elle possède tant de sympathies et où elle a tant d'intérêts.

Je ne sais si parmi toutes les colonies que la France a si magnifiquement conquises il en est une qui ait pu avoir été témoin pendant de longs siècles de la bravoure et de la vaillance de la France, comme la Syrie. Et pourtant, la Syrie n'est pas une colonie française.

Je ne sais encore si parmi les pays de protectorat il en est qui disent la gloire de la France et ses bienfaits comme la Syrie. Et pourtant, la Syrie, n'est pas, à proprement parler, un pays de protectorat.

Il y a là quelque chose comme un mystère dans cet attrait de la France vers la Syrie et dans cette fidélité de la Syrie à la France. Cela, Mesdames et Messieurs, provient d'un contact. Les âmes se sont rencontrées sur cette terre privilégiée, et les cœurs ont vibré ensemble, les Français sont venus, les Maronites habitant le Liban et la Syrie s'y sont attachés ; et depuis des siècles, depuis surtout l'époque des Croisés où la France nous est apparue brandissant de sa main puissante une vaillante épée et portant la Croix du Christ sur sa poitrine, les populations se sont données à elle parce qu'elles ont vu, en elle, une nation généreuse, chevaleresque et désintéressée.

L'histoire de la Syrie s'est trouvée ainsi mêlée, si je puis dire, depuis des siècles, à la vôtre ; ses annales sont comme illustrées par le souvenir de la France.

Eh bien ! Je voudrais aujourd'hui attirer votre attention sur ce problème de l'état actuel de la Syrie et sur la solution qu'il convient de lui donner.

Mais, tout d'abord, un mot d'histoire. La Syrie se trouve, par sa position géographique, entre l'Asie-Mineure, la Mésopotamie, l'Arabie, l'Egypte et la Méditerranée. Elle est là comme sur une route de passage, une terre d'invasion et, comme on l'a appelée « un carrefour des Nations ». Il s'y est rencontré de tous les peuples et de toutes les races comme de toutes les civilisations.

Pays agréable, climat merveilleux et enchanteur pour tous ceux qui y passèrent : les Phéniciens d'abord qui, chargés des richesses de l'Orient, venaient les porter en Occident ; puis les Grecs, les Egyptiens, les Romains, les Byzantins, les Turcs, et je dois dire aussi les Francs les « Frangis » qui laissèrent de leur passage en Syrie à l'époque des Croisades, des traces profondes de civilisation et de progrès.

Et toutes les autres nations qui ont dominé la Syrie, et ont aussi laissé des vestiges de leurs civilisations ; ce qui fait aussi que la Syrie reste par ce fait même, composée d'éléments très variés. Ces éléments n'ont pas tous été subjugués ; il en est qui ont pu trouver un refuge à leur nationalité, à leur indépendance dans les montagnes de Syrie, surtout dans le Liban, dans l'Anti-Liban, dans le Mont Hermon, etc., etc.

Voilà brièvement résumée l'histoire de la Syrie ancienne.

La Syrie moderne ? Eh bien, la question de la Syrie moderne a été posée devant les nations européennes le jour où Mehmet Ali, prince d'Egypte, voulut soustraire cette région à la suzeraineté de la Turquie. Pour cela, il avait besoin de s'adjoindre, en même temps, la Syrie en demandant l'appui du prince du Liban, qui était alors le grand Emir Béchir Chéhab.

De fait, les Syriens et surtout les Libanais, combattirent avec Mehmet Ali et son fils Ibrahim Pacha, mais, avec le temps, l'occupation égyptienne fut lourde. Les habitants du pays durent acquitter des charges fiscales, militaires et autres, tellement considérables qu'ils finirent par s'exaspérer et congédièrent Mehmet Ali et son fils. A ce moment-là la question de Syrie s'est trouvée fermée et on vit s'ouvrir celle du Liban. C'était entre 1830 et 1840.

Mais je laisse de côté la question du Liban pour vous entretenir de celle de la Syrie qui fait plus particulièrement l'objet de notre causerie. La Syrie est un pays qui contient environ 2.832.000 habitants, formant une population très variée. D'abord, la population musulmane de races différentes, par exemple les Arabes ou même les Syriens, puis les musulmans turcs, kurdes et circassiens. Tout ce monde-là constitue environ un chiffre de 1.558.000 habitants. Puis la population chrétienne, catholique ou orthodoxe et de rites divers, en tout 912.000 habitants environ. Viennent ensuite les israélites au nombre d'environ 89.000. Puis les Druses, qui sont célèbres par leurs luttes avec les Maronites en 1860 et qui sont environ 151.000, dont une cinquantaine de mille habitent le Liban et les autres dans le Hauran. Ensuite, il y a les Ansairiés, qui habitent les montagnes qui se dressent au Nord du

Liban et que l'on évalue à 128.000 environ. Et pour finir, les habitants de religions diverses qui peuvent atteindre environ 11.000.

Au total : 2.832.000 habitants environ, sur lesquels les musulmans forment un ensemble d'environ 54 % et les chrétiens 32 %. Cependant, ce pays était occupé, autrefois, par plus de 20 millions d'habitants et



LE SCHEIKH OU CHEF DU VILLAGE.

ses richesses générales suffisaient à la population. Depuis ce temps, bien des événements se passèrent et la Syrie tomba en décadence.

Au point de vue politique considérons la Syrie dans sa position vis-à-vis de la Turquie et dans sa position vis-à-vis des nations européennes. Vis-à-vis de la Turquie, la Syrie est une province de l'empire ottoman, ainsi que vous le savez, mais elle souffre et demande

des réformes. Elle avait espéré les obtenir le jour où la Turquie proclama la constitution. Ces réformes elle les réclama encore lorsque l'année dernière un groupe de Syriens chrétiens et musulmans, délégués par les différentes provinces de leur pays, vinrent à Paris constituer un Congrès de langue arabe, un Congrès syrien, où ils eurent à présenter à la Turquie différents points de réformes dont je vais vous indiquer les principaux. Ils ont demandé, notamment, la collaboration des gens du pays à l'administration ; l'autonomie pour les travaux et l'instruction publics ; des modifications à certaines lois militaires et l'organisation du service des impôts ; la constitution d'une assemblée générale pour étudier sur place les besoins du pays et, enfin, la décentralisation administrative.

On leur fit des promesses, espérons qu'elles seront réalisées.

Mais la Syrie a surtout eu à souffrir d'un mal nouveau qui était inconnu ou presque, du moins dont on parlait fort peu avant la Constitution : le « turquisme » par opposition à « ottomanisme ». C'est-à-dire qu'après la Constitution, le parti jeune turc qui prit la tête du mouvement révolutionnaire et qui continue à dominer, comme vous le savez, en Turquie, voulut favoriser l'élément turc au détriment de l'élément arabe.

En Turquie il y a évidemment des Turcs, mais il ne faut pas oublier qu'il y a encore d'autres éléments qui appartiennent à la Turquie et qui ne sont pas Turcs : tels les arabes. Au point de vue religieux les Turcs et les Arabes sont des Musulmans ; ils diffèrent quant à la nationalité et aux origines. Au point de vue politique les Arabes ne peuvent supporter que tout le mouvement administratif soit entre les mains des Turcs ; ils veulent avoir part à l administration du pays ; voyons comment ils sont représentés :

Il y a, en Turquie d'Asie, 12 millions de Musulmans-Arabes. Or sur 40 sénateurs qui siègent à Constantinople, il y en a seulement 4 qui soient Arabes. Et pourtant, comme je viens de vous le dire, les Musulmans arabes sont au nombre de 12 millions environ, alors qu'il n'y a pas 12 millions de Turcs, surtout depuis la guerre des Balkans.

Ce n'est pas tout. Il y a à Constantinople 240 députés. Sur ce nombre combien y a-t-il d'Arabes : 65. Il y a en Turquie 24 gouverneurs généraux dont seulement deux sont de langue arabe. De sorte que cette maladie du turquisme a envahi les administrations ottomanes et a obligé les sujets syriens ou ceux de langue arabe à faire des réclamations.

La Syrie demande donc des réformes dans l'ensemble de l'administration ottomane.

Mais disons un mot sur la situation de la Syrie vis-à-vis des nations européennes. Je puis dire que sa position d'aujourd'hui ressemble à celle de la Syrie ancienne ; de même qu'autrefois, les différents peuples de l'antiquité : Assyriens, Grecs, Egyptiens, Romains, Byzantins et autres ont tour à tour conquis et gouverné la Syrie, de même aujourd'hui les différentes nations européennes cherchent à avoir une position intéressante dans ce pays.

Il y a donc deux groupes politiques qui veulent chacun avoir une place prépondérante en Syrie : le groupe de la Triple alliance et celui de la Triple entente. Vis-à-vis de la triple entente, la position de la Syrie est celle-ci : La France y occupe la place prépondérante ; la Russie et l'Angleterre viennent après, quoique ayant aussi des points de contact importants.

Un fait nouveau s'est ajouté du côté de l'Angleterre : lorsque M. Raymond Poincaré, alors qu'il était Ministre des affaires étrangères et Président du Conseil, sentit la nécessité de défendre les intérêts français au Liban et en Syrie, il demanda à l'Angleterre ses intentions vis-à-vis de ces deux pays, de manière à pouvoir agir sans heurt et avec toute la délicatesse et le doigté voulus. Or il reçut du gouvernement anglais une réponse qui paraît réellement étonnante. Je ne veux certes pas la taxer d'insincérité, mais il est extraordinaire que le gouvernement anglais ait répondu « qu'il n'avait dans ces régions ni intentions d'agir, ni desseins, ni aspirations politiques d'aucune sorte ». Le jour où l'Angleterre renouvellera officiellement cet engagement, la France, aura eu une grande liberté d'allure. Elle resterait, dans ce cas, à côté de la Russie qui a des intérêts considérables en Syrie, sur lesquels nous n'avons pas de déclaration et au sujet desquels, en conséquence, il ne nous est pas possible de nous prononcer.

Du côté de la triple alliance, nous avons d'abord l'Allemagne. En Syrie, comme dans toute la Turquie, l'Allemand fait flèche de tout bois, employant les moyens les plus divers pour réussir. Ainsi, par exemple, il ne reculera pas devant des démonstrations religieuses pour servir les intérêts de sa politique. L'Empereur lui-même ne reculera pas devant une démarche, devant un pieux pèlerinage ; il s'en ira un jour en Palestine, à Jérusalem, s'agenouiller sur le tombeau du Christ qu'il vénérera, et de là, toujours pour servir ses visées politiques, il s'en ira déposer une gerbe de fleurs sur le tombeau de

Saladin, Sultan d'Egypte, le grand vainqueur des chrétiens, Saladin, le héros musulman de la troisième croisade.

Mais en ce moment où l'on se préoccupe beaucoup dans les cercles politiques de la question orientale, on prétend que le groupe de la triple alliance a fait en Syrie plus de progrès que le groupe de la triple entente.

Je crois que ceci s'explique par la composition même de ces deux partis. L'Angleterre, la Russie et la France avaient des intérêts considérables, dans ce pays, qui s'opposaient les uns aux autres et les amitiés les plus cordiales et les ententes les plus fraternelles indispensables ici, ne peuvent, naturellement avoir la même influence là-bas. Les trois nations formant la triple entente devaient donc fatalement en souffrir.

Mais de l'autre côté, des trois nations intéressées : l'Allemagne, l'Italie et l'Autriche, il n'y avait que l'Allemagne qui visait une position importante. L'Autriche s'était contentée de la Bosnie et de l'Herzégovine et l'Italie avait alors d'autres ambitions ; elle rêvait d'autre chose : Tripolitaine ; et le jour où par hasard, après bien des démêlés, elle eut obtenu cette position, elle trouva avoir acquis une belle place.

Son succès l'a d'ailleurs grisée et c'est ainsi que se sont réveillées de nouvelles ambitions et qu'elle voudrait, à présent, avoir également dans l'Asie Ottomane une petite place, en attendant qu'elle puisse devenir grande.

Ceci vous démontre que pendant longtemps l'Allemagne travaillait seule à une prépondérance dans ces pays, et elle a fait du reste tout ce qu'elle a pu pour cela, employant tous les moyens économiques, politiques et financiers possibles.

Les Allemands se trouvaient donc pour ainsi dire seuls en Syrie parmi leur groupe, et ils travaillèrent longtemps sans qu'on s'en soit immédiatement aperçu.

L'Empereur de son côté ne trouvait pas étrange d'être le bon ami du sultan Abdhul Hamid, le vieux sultan rouge dont les mains sont encore teintes du sang des chrétiens ! Il savait le protéger parce qu'il voulait en avoir les grâces et les faveurs dans cette fameuse concession du Bagdad, dont on ne connaîtra peut-être pas de sitôt les difficultés, ni ce qu'elle a coûté à la Turquie, ni ce que l'Allemagne en a tiré. Cette ligne part du Bosphore pour aboutir au Golfe Persique. Or, il paraît que la concession accorde de chaque côté de la voie, sur toute la

distance de la ligne, une bande de terrain de 10 kilomètres de largeur. De sorte que si l'on calcule ces terres qui doivent être comprises dans la partie concédée à l'Allemagne, on obtient à peu près une superficie presque égale à celle de la Belgique, de la Hollande, du Danemark réunis !

Voilà donc quel bel empire colonial l'Allemagne a su se tailler sans aucun mal.

Et si ces considérations sont taxées d'un peu de pessimisme, il n'en reste pas moins vrai que l'Allemagne, tout en travaillant dans différents autres pays, a voulu, a su s'implanter dans le cœur de la Turquie d'Asie !

*
* *

Dans ces derniers temps, les tenants de la politique européenne semblaient se préoccuper du sort de la Turquie d'Asie parce que l'on voyait que la Turquie était en train de liquider.

Eh bien, je veux vous faire une déclaration :

« Prenez garde, ne laissez pas toucher à la Turquie » ; parlons si vous le voulez des zones d'influence, mais évitons toute pensée de partage. C'est parfait comme cela et la France (ceci est l'avis de tous les hommes compétents que j'ai vus et que j'ai consultés) n'a pas intérêt à voir modifier cet état de choses, à voir toucher à la Turquie d'Asie. Car, et ceci est un fait, la France a une place dans l'ensemble ; elle a sa position dans tout le pays.

A Bagdad, par exemple, l'influence française est extrêmement dominante et les Allemands qui cherchent à y installer une petite école n'y arrivent pas. Ils sont obligés, de plus, d'employer des ouvriers du pays parlant le français, ne pouvant arriver à se faire comprendre en allemand. De sorte que l'on voit dans un pays d'influence germanique, les Allemands obligés de se servir d'éléments français ; tant la France est connue et aimée partout ! elle n'a donc aucun intérêt à ce que l'on touche à son prestige, à cette position exclusive qu'elle occupe à l'heure actuelle dans tout l'Empire Ottoman.

Acceptons les zones d'influence, s'il le faut, mais jamais le partage ; car, avec le partage ce serait l'Arabie à l'Angleterre ; le Nord de la Mésopotamie avec le Sud de l'Asie-Mineure à l'Allemagne et le Nord de l'Asie Mineure et l'Arménie à la Russie.

La France a tout intérêt à protéger l'intégrité de la Turquie et à aider par différents moyens les générations nouvelles à la formation desquelles elle a si puissamment contribué.

*
* *

Après ces considérations d'ordre général, Monseigneur Pharès nous fait entreprendre un voyage des plus instructifs chez les Maronites.

Nous visitons successivement par l'image les villes les plus intéressantes de la Syrie et du Liban, telles Beyrouth, Gounieh, Batroun, Tripoli de Syrie. Nous nous arrêtons à Sourath, village natal du conférencier, pour y étudier les manifestations de la vie et du travail des Maronites.

Puis, nous partons en pèlerinage aux Cèdres du Liban, situés là-bas à 1.800 mètres d'altitude, sur un coin de la montagne. Le bois, pas très grand d'ailleurs, nous apparaît tout d'abord comme une tache noire sur l'écran, mais, par des vues successives, nous nous en approchons et pouvons bientôt admirer de plus près ces arbres majestueux dont les fruits « regardent toujours le ciel ».

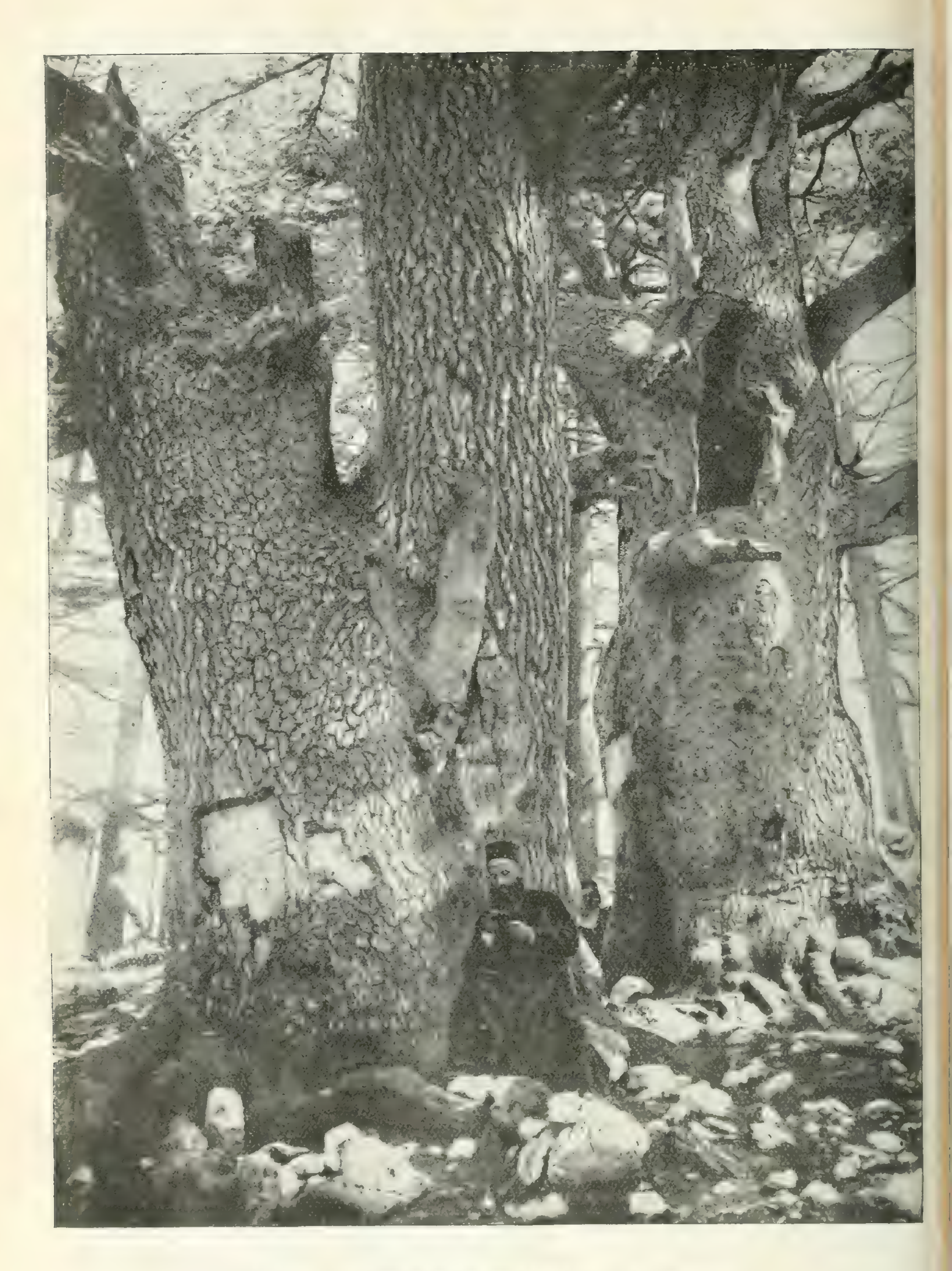
Nous passons en revue les plus beaux spécimens de ces cèdres magnifiques, les uns célèbres par leur taille extraordinaire (17 mètres de circonférence de tronc ! !), les autres par les souvenirs divers qu'évoque Monseigneur Pharès avec une émotion non dissimulée et dont l'impression produite sur l'auditoire ne s'est pas encore effacée au moment où il reprend la suite de son intéressante conférence.

*
* *

J'ai parlé tout à l'heure de la Syrie et je vous ai dit quel était l'état actuel de sa situation. Mais je n'ai pas précisé la question du Liban, alors que sans aucune fausse modestie, on peut dire que c'est grâce au Liban que nous avons la Syrie, que c'est grâce à la population libanaise qui s'est formée, organisée dans ses montagnes, qui a pu conserver sa nationalité, son indépendance, que nous avons pu sauvegarder la Syrie elle-même.

Le Liban n'a pas toujours été habité par les Maronites, tant s'en faut. Les Maronites, qui tiennent leur nom de Saint-Maron, leur chef religieux, furent tout d'abord disséminés en Palestine et en Syrie, dans les plaines qui s'étendent de Jérusalem à Antioche.

A la suite des schismes et des hérésies qui surgirent en Orient au quatrième siècle et qui s'attaquèrent violemment à ceux qui voulaient



LE CÈDRE DE NOTRE-DAME ET LE CÈDRE DE L'ERMITE.

rester fidèles à l'église catholique ; au milieu des ruines sans nombre accumulées en Orient par ces scissions et les envahissements terribles qu'a subis alors ce pays ; en face d'ennemis puissants et redoutables qui voulaient tout anéantir, et devant l'effondrement général du Catholicisme en Orient, les Maronites, pour sauvegarder leur foi et leur nationalité, prirent courageusement le parti de se rendre indépendants et de résister à tout, plutôt que de laisser porter la moindre atteinte à leurs convictions religieuses et à leurs traditions nationales.

Cette attitude de fierté, d'indépendance, d'intrépidité leur valut l'honneur de souffrir de longues et cruelles persécutions. Envahis de toutes parts dans les plaines si riches de la Syrie où ils vivaient d'abord et ne trouvant plus la possibilité de s'y défendre, ils les abandonnèrent pour se réfugier dans la montagne du Liban ; ils en firent désormais leur Patrie bien aimée ; ils eurent beaucoup à y souffrir ; ils étaient soutenus par la sainteté de leur cause. Ces luttes et ces souffrances qui durèrent pendant plusieurs siècles les ont tellement aguerris qu'ils sont devenus ce petit peuple *actif, intelligent* et *énergique, si universellement connu et estimé.*

Ils embrassèrent la cause des Croisés, heureux de mettre à leur service leur habileté à manier les armes et leurs connaissances du pays. Godefroid de Bouillon les trouva à Tripoli de Syrie, aux pieds du Liban ; ils combattirent avec son armée et profitèrent de la présence des Croisés pour s'initier aux choses de l'Occident. Plusieurs d'entre eux passèrent en Europe, pour s'y instruire ; la France leur en facilita les moyens.

Et alors, par la suite, nos savants Maronites ont rendu à l'Europe ce qu'ils en avaient reçu, c'est-à-dire qu'ils se sont à leur tour consacrés à l'enseignement. Plusieurs d'entre eux ont occupé des chaires dans les grandes universités européennes, et le Collège de France en a compté deux qui y ont enseigné les langues orientales. Ce sont encore des savants Maronites qui ont collaboré à l'édition de la Bible polyglotte.

Mais nos Libanais, vivant sous le régime patriarcal, eurent le sens, politique assez développé pour conclure une entente avec les Druses qui s'installèrent à côté d'eux, officiellement musulmans, mais dont la religion reste en réalité mystérieuse.

Quoique d'habitudes et de traditions différentes, ils ont pu s'accorder avec les Druses afin de conserver au Liban son cachet d'indépendance et lorsque plus tard on entendit dire que les Druses massacraient les



LA PRIÈRE DU SOIR AVEC GRAND'PÈRE.

Maronites, les Druses étaient des instruments habilement maniés par ceux qui en voulaient aux Maronites.

Mais quand la politique n'est pas bien inspirée, elle peut faire beaucoup de mal ; or, parce que les Maronites étaient très fidèles à la France et parce que l'Angleterre avait besoin de la Syrie, elle a trouvé le moyen de profiter de cet état de choses pour brouiller les Maronites et les Druses... Un grand diplomate anglais a pu dire : « la plus grande douleur de ma vie est d'avoir livré cette population si chrétienne, au gouvernement le plus infâme qui ait jamais existé ».

Quand il s'est agi de sauver cette population de la crise de massacres et de disputes dans laquelle elle avait passé en 1860, la France fit l'expédition de Syrie.

On donna au Liban une nouvelle constitution, un régime d'occasion, qui devait peut-être, dans l'idée de ceux qui l'ont établi, ne servir que pour sortir de la crise ; ce régime comprend tout juste 17 articles pour gouverner une population de 800.000 habitants ! Voyez donc comment nous sommes servis au point de vue politique. Nous avons été, en l'espèce, enserrés dans cette montagne que nous avons pourtant bien travaillée.

Mais la terre rocheuse du Liban ne suffit bientôt plus à fournir à cette population si intéressante, si vivante et qui ne demandait qu'à se développer, ce qui était rigoureusement nécessaire à son existence.

Nous avons donc été contraints de sortir de ce réduit et nous sommes d'abord partis en Egypte. Eh bien, pour vous montrer combien cette population mérite votre sympathie, c'est que, en Egypte, avec le temps et l'instruction reçue, plusieurs Maronites sont arrivés à occuper des places importantes dans l'Administration égyptienne sous la direction de l'Angleterre.

Ce sont des hommes énergiques, intelligents et surtout très honnêtes. Le Gouverneur anglais d'Egypte a, dans ses rapports, maintes fois fait l'éloge des fonctionnaires maronites. Je ne dis pas qu'ils sont supérieurs aux autres, non, je dis seulement que ces gens-là sont capables d'occuper des positions honorables dans les pays où ils sont obligés d'aller s'installer. Mais si « les Maronites sont arrivés, par leur activité et leur énergie, à rendre fertile le rocher du Liban », suivant l'expression de votre poëte Lamartine, quelque fertile que puisse être un rocher, il n'assure plus, en ce moment, la vie de ce peuple qui s'y est accroché pour s'y réfugier, et qui, tout en gardant ses aptitudes de sobriété et d'énergie, se multiplie à vue d'œil. Ces belles qualités, que



LA MOISSON



ÉLÈVES DE L'ÉCOLE PROFESSIONNELLE DE NOTRE-DAME DES CÈDRES A SOURATIL.

nous devons reconnaître au peuple maronite, nous sommes menacés de les voir disparaître à cause de l'émigration douloureuse qui s'accentue de plus en plus, et du départ de cette jeunesse et même de familles entières qui quittent le pays natal pour aller chercher du travail à l'étranger, en Amérique surtout, alors que les plaines de Syrie sont abandonnées à des hordes nomades avec lesquelles il est impossible de vivre.

Et c'est pourquoi je dis ici que la France, qui tient toujours le premier rang parmi toutes les nations de la terre, quand il s'agit de la charité et du dévouement, la France qui est depuis des siècles la mère et la protectrice des Maronites, devrait intervenir plus efficacement dans ce pays. Voilà une occasion de faire œuvre utile.

Il y a là pour elle un héritage glorieux que les siècles ont légué aux générations actuelles, qui ne peuvent nullement s'en désintéresser.

Il y a là pour elle une place importante, un rôle de premier ordre, une situation exclusive qui lui ont valu des avantages matériels et moraux considérables.

Je suis d'ailleurs à même de savoir que l'on étudie beaucoup en ce moment-ci au Ministère des affaires étrangères, les moyens d'action économique susceptibles d'augmenter encore l'influence française en Syrie et que ce sont surtout les questions industrielles qui retiennent l'attention.

Certes, c'est un avantage très grand que d'avoir des écoles, mais il est incontestable qu'à côté d'elles, les pratiques industrielles et économiques, l'installation d'établissements commerciaux, professionnels et financiers seraient d'une efficacité de tout premier ordre.

Que la France n'attende pas que ce pays soit un désert pour y intervenir ; du moment qu'elle veut empêcher le partage de l'Orient Ottoman, qu'elle y agisse rapidement et efficacement dans le sens des réformes devenues nécessaires à la vie du pays. La Syrie redeviendra ce qu'elle a été dans l'antiquité « un des greniers du monde » et le Liban qui est le cœur de la Syrie restera le centre de la civilisation chrétienne et française en Orient.

II

Séance du Jeudi 12 Mars 1914.

LES RÉPUBLIQUES DE L'AMÉRIQUE CENTRALE ET LES INTÉRÊTS FRANÇAIS

Par M. Désiré PECTOR,
Consul Général du Honduras,
Conseiller Honoraire du Commerce Extérieur.

Mesdames, Messieurs,

J'ose compter sur votre indulgence en faveur de la causerie d'un négociant qui n'a d'autre prétention que celle de parler d'un pays qu'il connaît personnellement.

A l'occasion de la prochaine ouverture du canal maritime interocéanique de Panama, il est utile d'appeler l'attention des commerçants français sur l'intérêt considérable qu'ils auraient à mieux connaître les républiques latines de grand avenir avoisinant au nord et au sud cette œuvre gigantesque commencée par le génie français.

I.

Le Mexique. — La situation anarchique actuelle de ce pays n'a pas empêché en 1913 la Compagnie minière française du Boléo au N.-O., et les Compagnies pétrolifères anglaises du N.-E. de continuer avec bénéfices leurs exploitations, et ne permet pas d'envisager l'avenir d'un mauvais œil, toute paradoxale que puisse paraître

cette hypothèse. La crise provisoire qu'est en train de traverser le Mexique, loin d'avoir une répercussion fâcheuse sur les Etats du Centre et du Sud Amérique, a ce curieux avantage de leur dessiller les yeux sur l'action dissolvante et accaparante de leurs voisins anglo-saxons du Nord, et de leur permettre d'apprécier où se trouvent leurs véritables amis en Europe ou aux Etats-Unis.

II.

L'Amérique Centrale, formée des cinq républiques du Guatémala, du Salvador, du Honduras, du Nicaragua et du Costa-Rica, s'étend du Mexique au Panama. Cette région est baignée par les deux Océans, la mer des Antilles ou Caraïbe à l'est, et l'Océan Pacifique à l'ouest, et embrasse une superficie d'environ 547.000 kilomètres carrés. Nous citerons ces pays par ordre d'étendue territoriale : Honduras, Nicaragua, Guatémala, Costa Rica et Salvador. On estime à environ 4.700.000 la population de cette région, répartie ainsi par ordre d'importance : Guatémala, Salvador, Honduras, Nicaragua et Costa-Rica et par densité : le Salvador (le pays d'Amérique le plus dense après la République Dominicaine), le Guatémala, le Nicaragua, le Honduras et le Costa-Rica.

Quatre de ces Etats étant baignés par les deux Océans, ont deux bassins hydrographiques distincts, celui du Pacifique et celui de l'Atlantique. Le Salvador seul est baigné uniquement par le Pacifique.

Ces cinq pays ont les mêmes affinités ethniques, les mêmes usages, la même mentalité latine ; on y parle la même langue, l'espagnol, quoique au Guatémala on parle encore dans les villages retirés divers dialectes indigènes, et qu'à la côte atlantique des 4 Etats la langue anglaise soit assez répandue.

Le climat y est très varié : frais et salubre sur les hauteurs, chaud et moins salubre à la côte, à l'embouchure des rivières. Les saisons varient selon les versants ; sur le versant Pacifique : sèche de novembre à avril, et pluvieuse de mai à fin octobre ; sur le versant Atlantique : sèche d'avril à août, pluvieuse de septembre à fin mars.

Quoique j'aie donné dans mon ouvrage « Les richesses de l'Amérique Centrale » tous détails d'ordre minier, végétal et animal sur les productions de ces contrées privilégiées de la nature, j'en ferai ci-bas une nomenclature rapide.

Productions minières. — Tous les métaux et minerais se trouvent au Centramérique ; mais tous les gisements sont loin d'avoir été découverts, et ceux qui le sont n'ont pas encore tous fait l'objet d'explorations et d'exploitations sérieuses. Citons parmi les principaux : l'*or*, presque toujours allié à de l'argent, se trouve dans les cinq Etats ; exemples : au Salvador, dans les mines de San Sebastian, Flamenco, etc... Au Honduras on compte environ 115 mines



MACHINES EN ROUTE POUR LA MINE DU SOCORRO.

et placers d'or importants. Parmi les mines, on cite celles de : Rosario, Socorro, Transito, Aramecina, etc... Celle de Rosario a été constituée en 1880 avec capital d'un million 1/2 de dollars, amorti depuis longtemps. En cette propriété d'une compagnie New-Yorkaise, il a été en 1912 traité par la cyanuration 39.258 tonnes de minerai qui ont produit 1.373.771 onces d'argent et 6.703 onces d'or, pour une valeur

brute totale de francs 4.104.725. La Compagnie du Socorro, dont la mine est située à quelques kilomètres de celle du Rosario, récemment constituée à Londres ferait, paraît-il, prévoir un aussi brillant avenir. Au Nicaragua, les mines d'or de La Libertad, de Nueva Segovia, des districts de Pis-pis, de Prinzapolca, de Ouaoua, etc... donnent toutes ensemble un rendement mensuel moyen de 5.000 onces d'or. Le Costa-Rica possède une vingtaine de mines en exploitation, parmi lesquelles celles de Guacimal, Abangares, Tres Amigos, Boston, placers de Talamanca, etc. L'*argent* seul se trouve surtout aux mines de Mataquescuintla (Guatémala), de Loma-Larga, Tabanco (du Salvador). Le *cuivre* se trouve partout, surtout au Honduras. Parmi les mines de *fer* remarquables, on cite celles de Metapan (Salvador), dont le minerai contient 86 % de fer, et d'Agalteca (Honduras) possédant un minerai magnétique à 69 %. Le *plomb* se trouve partout. On commence à découvrir des gisements *pétrolifères* au Honduras.

Productions végétales. — On trouve au Centramérique tous les bois d'ébénisterie (acajou, cèdre, ceiba, ébène, gaïac, palissandre, etc.), de teinture (fustète, québracho, etc.), de construction (sapin, chêne, guachipilié, etc.) ; toutes *gommes* et plantes *résineuses*, produits *oléagineux* (cocotier dont la plantation donne un rendement de fr. 3.000 par hectare par an après 7 ans), corozo huileux (noix de cohun), ricin, suif végétal, etc. ; produits *tinctoriaux* (indigo, rocou, campêche, dividivi) ; matières *tannantes* (écorces de nance, mangle, bananier, etc.) ; produits *médicinaux* (innombrables, parmi lesquelles la salsepareille du Honduras) ; plantes *narcotiques* : le tabac renommé de Copan et Danli (Honduras), des Altos (du Nicaragua). Le *café* du Centramérique est si aromatique qu'il se vend toujours 10 francs de plus par 50 kilogs, que les cafés du Brésil sur tous les marchés européens. Les 5 Etats en ont exporté en 1912 environ 100 millions de kilogs. Le *cacao* du versant Pacifique est un des meilleurs du monde, mais n'est pas exporté en Europe. Le cacao du versant Atlantique est de qualité plus ordinaire, mais croît plus rapidement et sert de culture intermédiaire avec le bananier. La *canne à sucre* y donne des rendements remarquables. Cette culture si avantageuse le sera encore plus quand les droits de douane à l'entrée aux Etats-Unis sur ce produit, diminués de moitié en 1914, le seront totalement en 1916 ; tous les *fruits* et *légumes* tropicaux y poussent en abondance.

Une cinquantaine d'espèces de *textiles*, telles que : agaves, maguey, pita cabulla, bromelia, fourcro, itzle, henequen, mezcal, banane, kapok, chanvre de Manille, sansevière, ananas, palmier, coton, etc.

J'ai laissé en dernier comme produit végétal important du Centramérique, la *banane* : car je désire m'étendre sur ce fruit remarquable, en vue des projections que je vous en montre et de la création récente à Paris d'importantes sociétés ayant pour but sa plantation et son transport direct en France. On obtient une première récolte à partir de 12 à 18 mois maximum après le semis. Ce laps de temps passé, on estime la production totale par an et par hectare à 500, 600 et 800 régimes, suivant terrains et méthodes de culture, avec bénéfice minimum de 290 à 325 francs par an et par hectare. 1000 hectares donnent après 4 ans de culture rationnelle un rendement moyen de fr. 360.000 par an. Zones de culture principales à la côte Atlantique : au Guatémala (environs de Sto Tomas, Livingston, Pto Barrios) ; au Honduras (environs de la Ceiba, Dutuville (colonie française), S. Pedro Sula, Trujillo, Caratasca) ; au Nicaragua (sur les rives des Rios Grande, Curinguas, Escondido, Cucra, Siquia, se sont formées ou sont en train de se former des sociétés françaises d'exploitation agricole) ; au Costa-Rica (environs de Parismina, Matina, S. Carlos, Pto Limon).

Le Centramérique a exporté en 1912 environ 22 millions de régimes, dont 11 du Costa-Rica, 6 du Honduras, 4 du Nicaragua, 1 du Guatémala. La main-d'œuvre pour cette culture est assez abondante : métis du pays (cadinos), indiens mosquitos, smous, caraïbes, nègres de la Jamaïque, indigènes des Bermudes, etc...). Je vous rappellerai la valeur nutritive de la banane qui, à l'état frais, correspond à un poids égal de viande, et à l'état sec, à un poids triple. Quant à ses utilisations multiples, ce fruit l'emporte sur beaucoup d'autres, en vue des divers produits qu'on en retire : farine (supérieure à celle de sagou, maïs et blé, au point de vue dextrine et albumine), alcool (procédé français René Guérin), liqueur, vinaigre, sucre, glucose, confitures, textiles, matière tannante, etc... C'est ce qui explique la consommation croissante de ce fruit dans le monde : les Etats-Unis en achètent par an une valeur de 875 millions de francs et en consomment 60 millions de régimes ; l'Europe n'en achète encore que pour une valeur de 115 millions de francs. Parmi les principaux consommateurs européens, il faut citer l'Angleterre (8 millions de régimes, la France, 1 million, l'Allemagne, la Belgique, etc.). Mais l'obstacle principal actuel à

l'importation plus abondante en Europe de ce fruit hygiénique par excellence est la pénurie de transports maritimes spéciaux directs des côtes de l'Amérique Centrale sur la France et l'Europe continentale,



PLANTATION DE BANANES DE L'UNITED-FRUIT.

les chargements de bananes de l'Amérique Centrale étant accaparés presque exclusivement pour les Etats-Unis, par des compagnies maritimes nord-américaines, utilisant des navires européens affrétés, et le reste par une compagnie de navigation anglaise acheminant partie de la production bananière du Costa-Rica sur les marchés de Liverpool, Manchester et Bristol.

Production du règne animal. — Il faut citer le bétail bovin. Rien qu'au Honduras, qui alimente une partie des républiques centraméricaines voisines et même Cuba, il y a 1.500 fermes d'élevage

avec 850.000 têtes de bétail. Puis vient l'élevage du porc, qui, malgré les conditions propices du pays, est insuffisant, puisque le Centramérique importe des quantités considérables de saindoux des Etats-Unis. Ces circonstances ont donné lieu à l'étude d'installation d'usines spéciales pour la fabrication du beurre et huile végétaux extraits des nombreux produits oléagineux indigènes. Les remarquables oiseaux centraméricains (couroucou, ibis, héron, etc...), ne viennent malheureusement pas directement en France, à Paris, qui est pourtant le marché mondial consommateur par excellence de la plume pour parure.

Commerce. — Je ne vous ennuierai pas d'énumérations statistiques du chiffre des importations et exportations de ces pays. Qu'il vous suffise de savoir que la France n'a dans leur mouvement commercial qu'une part infime, au quatrième rang, après les Etats-Unis, l'Allemagne et l'Angleterre !

Communications intérieures au Centramérique. — Les voies fluviales à la côte Atlantique du Honduras et du Nicaragua sont très utilisées, surtout au dernier de ces pays. Les routes terrestres ne sont pas très nombreuses ; mais leur nombre va sans doute s'accroître comme conséquence de leur utilisation prochaine, par des services de transports automobiles dans certaines régions. Mais le moyen de communication qui a le plus d'avenir, c'est celui de la voie ferrée ; sur un chiffre de 2.600 kilomètres de lignes exploitées actuellement au Centramérique, le Costa-Rica vient en tête avec 714 kilom. (Ferrocarril del Pacifico, Fc. de Costa-Rica, Northern Railway Co) ; le Guatémala suit avec 702 kilom. (lignes del Norte, Central, Occidental, de Ocos, de Vera paz) ; puis le Salvador avec 320 kilom. (lignes d'Acajutla à Sta Ana, de la Union à Usulutan) ; le Honduras avec 241 kilom. (lignes de Pto Cortés à la Pimienta et diverses à la côte Atlantique) et enfin le Nicaragua avec les 168 kilom. des 3 sections du F. Cil Nacional du versant Pacifique... La plupart des lignes du versant Pacifique du Guatémala et du Salvador et celles interocéaniques du Costa-Rica, qui sont aux mains de financiers Yankees, formeront bientôt le réseau du chemin de fer panaméricain qui doit relier New-York à Buenos-Aires. Il est achevé déjà entre New-York et le centre du Guatémala. Qui sait si la locomotive Yankee du panaméricain n'amènera pas avant 1920 à Panama les voyageurs de commerce

Yankees et les produits de leur pays ? Est-ce à dire que le commerce français et celui de l'Europe doivent se désintéresser de la création avantageuse de nombre de lignes d'intérêt local surtout à la côte



CHEMIN DE FER DU NORD (GUATÉMALA)
ET PLANTATIONS DE BANANES LE BORDANT SUR 45 KILOMÈTRES.

Atlantique, venant aboutir aux points d'escale des lignes de vapeur françaises en voie de formation ? Evidemment non (1).

Une des conséquences de la construction de la voie ferrée panaméricaine sera de hâter la soudure des cinq Etats Centraméricains en une seule fédération puissante, à la formation de laquelle ils aspirent en vain depuis 1821 avec le grand homme d'Etat Morazan. Le général Guatémalien J. R. Barrios tenta cette union en 1885 ; puis en 1896 se forma la fédération du Salvador, du Honduras et du Nicaragua qui ne dura qu'un an. Mais depuis 1908, l'intérêt politique et économique des

(1) Pour renseignements détaillés sur chemins de fer des républiques de l'Amérique Centrale et de Panama, voir articles de M. Désiré Pector, parus de juin à décembre 1913 dans la *Revue économique internationale* de Bruxelles.

cinq Etats leur a inspiré la reprise de ces efforts fédératifs d'où la création :

1° A Guatémala, d'un office international Centraméricain qui s'occupe des questions économiques communes aux cinq républiques ;

2° A Cartago (Costa-Rica) d'une cour permanente d'arbitrage Centraméricaine ;

3° Dans toutes les capitales centraméricaines à tour de rôle, d'une conférence annuelle centraméricaine.

III.

République de Panama. — On croit avoir tout dit de cette république en parlant de son chemin de fer et de son canal interocéaniques. On commence déjà à oublier en France que les Etats-Unis s'emparèrent par surprise en 1903, au mépris du droit des gens et des traités internationaux, de la fameuse zone absorbante du Canal qui fait pour toujours partie intégrante du domaine colonial des Etats-Unis. En compensation, le Panama reçut une somme une fois donnée de 10.000.000 $ et une rente annuelle de $ 210.000. Mais on omet de parler des riches territoires presque inexplorés s'étendant dans les parties septentrionale et méridionale de l'isthme, où s'ouvriront bientôt des débouchés importants aux produits manufacturés importés et des marchés d'achat de matières premières nécessaires à l'industrie française.

IV.

République de Colombie. — Ce pays a eu aussi beaucoup à se plaindre de la conduite des Etats-Unis, grâce à la connivence desquels il a été spolié du territoire de Panama. De bonnes paroles diplomatiques du Ministre américain actuel à Bogota un cadeau de $ 25.000.000 et certains avantages pour la traversée du Canal de Panama, seront-ils suffisants pour faire oublier à la Colombie le mal qui lui a été fait ? En vue du prochain développement que donnera à ce pays la proximité du Canal de Panama, diverses entreprises sont en train de se former à Paris, entre autres une société de cabotage à la côte Atlantique.

V.

Etats-Unis du Vénézuéla. — La superficie de 1.020.400 kilom. carrés de ce pays est égale à celle de la France et de l'Allemagne réunies ; mais la population n'est que de 2.800.000 habitants. Sa partie occidentale, celle avoisinant le lac de Maracaibo, doit surtout attirer les intérêts français, en vue de la proximité du Canal de Panama. C'est un richissime centre minier (pétrole, charbon, soude, cuivre, fer, argent, or, etc.) et aussi agricole (café, cacao, bois, textiles, etc).

Sur une valeur de 86 millions de francs (bolivars) exportée en 1911-1912 de ce pays, les principaux produits sont : le café (55.000 tonnes), le cacao (15.000 tonnes), le caoutchouc, le bétail, les peaux, le bitume, les perles, les plumes de héron, etc. Les trois principaux acheteurs de ces produits sont les Etats-Unis, l'Allemagne, la France et le solde est partagé entre l'Angleterre, la Hollande, l'Italie et l'Espagne. Si la France vient au troisième rang, ce n'est que par les ports hollandais et allemands qu'elle importe indirectement ces produits sur son territoire, en vue du service français actuel insuffisant. D'où la nécessité se fait sentir de créer à brève échéance une ligne de navigation reliant la France au Vénézuéla d'une façon plus efficace et une autre ligne côtière reliant entre eux les divers ports vénézuéliens de la Guaira, Maracaibo, Puerto Cabello, Carupano, Puerto Sucre (Cumana), Guanta, Pampata. On est, à ma connaissance, en train de créer ces deux lignes.

Pour acheminer ces produits aux ports, il y a bien 925 kilomètres de voies ferrées, mais presque toutes parallèles à la côte, et tout à fait insuffisantes comme liaison avec l'Orénoque. D'où l'origine d'études très complètes faites sur place par un ingénieur français, M. Joseph Duhaut, auteur de la meilleure carte du Vénézuéla, de voies ferrées de pénétration intérieure et même d'un câble transporteur aérien dans une région montagneuse d'accès difficile. Une société est en train de se former pour mettre ces projets à exécution, ainsi que la culture des plantes textiles de premier ordre (non encore exploitées et trouvées par le même français) et la formation de terrains d'élevage dans la région occidentale.

Les projections vous ont donné un aperçu de ces beaux pays situés au nord et au sud du Canal de Panama, où vont s'entrechoquer des intérêts mondiaux si importants.



CASES ET COCOTIERS A L'EMBOUCHURE DU RIO ORINOCO.

Il serait à souhaiter que la masse des négociants français ne restât pas indifférente à ces nouveaux efforts économiques que sont prêts déjà à tenter les Nord-Américains, les Allemands, les Anglais, les Italiens, les Japonais, etc. Aussi me laisserai-je aller, Messieurs, avant de terminer, à vous confesser un désir, peut-être prétentieux de ma part, de vous voir donner vous-mêmes une sanction à la modeste causerie de ce soir en n'hésitant pas à m'honorer à Paris, où je retourne, de vos demandes de renseignements d'ordre économique sur les cinq Etats de l'Amérique Centrale et sur le Vénézuéla, ainsi que sur les diverses entreprises qui, à ma connaissance, sont en train de s'y constituer. Concluons maintenant.

Des observations précédentes ressortent une constatation et une nécessité relatives au vaste champ qui reste encore ouvert à l'industrie et l'initiative françaises dans les Républiques latines de l'Amérique Centrale, qu'il s'agisse d'ouvrir en ces pays soit de nouveaux débouchés aux productions intellectuelles, artistiques ou manufacturières de la France, soit de nouveaux marchés d'achat direct de matières premières nécessaires à notre industrie nationale :

La constatation est faite. Quant à la nécessité, c'est celle de voir nos compatriotes se mettre hardiment à l'œuvre avec la plus grande célérité, avant l'achèvement définitif vers 1915 du canal maritime interocéanique de Panama, et au plus tard avant l'arrivée vers 1920 à Panama de la locomotive du panaméricain venant de New-York.

Quels moyens principaux d'action peut-on conseiller pour rendre pratique ce désideratum ?

D'abord les *capitaux à apporter* : permettant de créer rapidement des syndicats d'études sérieux et de subvenir, sans compter, à leurs frais généraux de constitution, avec fonds de roulement suffisants ; puis les *moyens de transports à créer* : qu'il s'agisse de compagnies de navigation maritime ou fluviale, de voies ferrées, ou de lignes d'automobiles, — et enfin les *hommes* à *trouver* —, aptes à mener à bien sur place les diverses entreprises en vue. *Est-il possible de réunir en France ces trois conditions essentielles ?*

Nous pouvons répondre par l'affirmative :

En effet pour ce qui est des *capitaux* : la France n'est-elle pas la pourvoyeuse financière du monde entier ? Au lieu de se contenter d'un taux d'intérêt généralement modeste, ou bien d'un seul bénéfice immédiat de spéculation, nos financiers ne pourraient-ils pas, ne devraient-ils pas prendre une part plus prépondérante, plus active et

plus durable dans les entreprises avantageuses que leurs capitaux aident à former ?

Pour les *moyens de transport à créer* : les importantes voies ferrées et lignes d'antomobiles que les ingénieurs français ont construites déjà en Europe, en Asie, en Afrique, en Amérique du Sud, n'autorisent-elles pas pleinement à croire que ceux-ci pourraient construire aussi bien, si pas mieux que les Yankees, dans l'Amérique latine, s'ils voulaient se présenter en plus grand nombre en ces pays, où les Français sont toujours accueillis si chaleureusement !

Quant à la création de lignes de navigation maritimes et fluviales et à la construction de vapeurs modernes transatlantiques, les lignes exploitées par la Compagnie Générale transatlantique, les Chargeurs Réunis, et les Messageries Maritimes, ne nous permettent-elles pas de supposer que, pour les nouvelles initiatives à prendre, nos capitalistes, nos armateurs, nos constructeurs, nos marins, ne le cèdent en rien quand ils le veulent, à leurs collègues d'Angleterre, d'Allemagne, d'Italie, du Japon, de Hollande, du Danemark, etc..?

Pour ce qui a trait aux *hommes* susceptibles d'aller chercher ces affaires sur place, en Amérique latine, et de les mettre en valeur, ne serait-ce pas faire injure à notre vaillante race française qui, soit dit en passant, se ressaisit depuis quelque temps, que de ne pas reconnaître que la France regorge d'hommes d'action, d'initiative, d'esprit de décision et de suite, égaux, sinon supérieurs aux Anglo-Saxons ? N'avons-nous pas ici même dans cette riche région du Nord, pour ne parler que de cette partie privilégiée de la France, des exemples frappants de ce que peut entreprendre le génie français, dans la participation de nombreuses notabilités de Lille, Tourcoing, Roubaix, Dunkerque, Douai, etc., à maintes grandes entreprises localisées au Canada, en Argentine, en Australie, etc. ? Si ces français du Nord y réussissent si bien, quels nouveaux succès ne remporteraient-ils pas plus facilement dans cette Amérique tropicale où la nature est plus luxuriante et exubérante que dans les pays cités plus haut !

Les brèves considérations précédentes, qui sont loin d'être d'un optimisme exagéré, ne peuvent, Mesdames et Messieurs, que vous inspirer, je l'espère, une foi inébranlable dans l'avenir exceptionnel réservé aux entreprises de notre race française et à son expansion intellectuelle, sociale et économique dans ces beaux pays latins de l'Amérique Centrale.

Désiré PECTOR.

GRANDES CONFÉRENCES DE ROUBAIX

LA CHINE
AGRICOLE, INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE [1]

Par le P. de MAYNARD,
Franciscain et missionnaire apostolique en Chine.

. . . .

. . . .

Depuis bientôt quinze ans, la Chine, Mesdames et Messieurs, peut se flatter d'avoir éveillé la curiosité des Européens. Aussi le nombre de touristes qui, chaque année, se rendent dans le vieil empire chinois pour en étudier les sites, les mœurs, les usages va-t-il toujours grandissant. Et ceux qui ont eu la bonne fortune de visiter ce pays, non point superficiellement, mais comme il convient, en reviennent — je ne dis pas émerveillés — mais satisfaits. En comparant les Chinois avec les populations qui l'entourent, combien répètent peut-être avec l'Italien : « Tutto il mondo à flatto comme la nostra famiglia ».

Toutefois, il y a plus que des touristes qui vont en Chine. A l'heure actuelle, les Européens s'y fixent volontiers, là où les traités le leur permettent, les uns pour établir des comptoirs, les autres comme médecins, ingénieurs, industriels, tous pour mettre à profit d'une façon ou d'une autre ces énergies, ces ressources, naguère encore inconnues ou inexploitées, que recèle en son sein le plus antique royaume du monde.

Il me serait fort agréable de vous transporter en Chine et de vous y faire vivre toute la vie de ce peuple intéressant dont la civilisation

(1) Conférence donnée le 18 février 1914.

remonte à l'an 2637 avant J.-C. Le temps fixé pour une conférence ne me le permet pas. Je me bornerai donc à vous entretenir, ce soir, de cette Chine agricole, industrielle et commerciale, où dix ans de séjour m'ont permis de voir et d'observer de près ce qui fait l'objet de cette causerie.

I. — L'AGRICULTURE EN CHINE.

C'est un fait universellement reconnu, Mesdames et Messieurs, la Chine est une nation surtout agricole. On peut affirmer sans crainte d'erreur que plus des deux tiers des habitants sont agriculteurs.

L'agriculture chinoise diffère de la nôtre sous bien des rapports qui ressortiront naturellement de ce que je vous en dirai.

En Chine, le cultivateur s'occupe tout spécialement de l'exploitation du sol et néglige presque totalement l'élevage du bétail et le boisement de sa propriété. Ne cherchez point dans les campagnes de ces grands troupeaux de vaches, de bœufs, de moutons qui animent les nôtres, vous n'en trouverez pas. La densité de la population, la lutte pour la vie sont telles que les Célestes sont obligés d'employer tout le sol disponible pour les cultures qui servent à leur nourriture ou à leur vêtement. Par suite, pas de prairies ni de prés artificiels, pas de bois ou de forêts aux coupes régulières pour reposer la vue et donner aux paysages en Chine le charme, le pittoresque, la variété qu'ils procurent à ceux de nos contrées.

Sur les flancs des montagnes ou des collines vous rencontrerez seulement quelques pâturages sans valeur, parce que ces terrains sont impropres à toute culture, et parfois aussi des forêts qui ont poussé d'elles-mêmes en raison de l'élévation ou de l'inhabitation de tels lieux.

Les fonds de vallées et les plaines sont, en général, les seuls endroits cultivés par les Chinois. Néanmoins, dans les parties les plus riches ou les plus peuplées, ceux-ci savent utiliser les monts et pour faciliter les travaux et retenir les terres, ils disposent le sol en terrasses qui se superposent en gradins soutenus par des murs de pierres sèches. Elles montent parfois jusqu'au sommet de hautes collines.

Il va sans dire que, dans cet immense pays qui s'étend entre le 18ᵉ et le 43ᵉ parallèles Nord, les cultures et le nombre des récoltes varient beaucoup selon que l'on se trouve dans la région septentrionale ou du Hoang-ho, dans la région centrale celle du Yang-tse--Kiang ou dans la région méridionale dite du Si-Kiang.

Dans la première région, d'après le sol, l'altitude, l'irrigation, on cultive le blé, l'orge, le millet, le sorgho, le sarrazin, le maïs, les haricots, les pois, la patate, les raves, la rhubarbe, le pavot, le tabac, le chanvre et le riz, le coton, la sésame, les arachides, le ricin en certaines parties. A l'exception de l'extrême-nord, il s'y fait deux récoltes par an, en juin et en septembre.

Dans la deuxième, nous trouvons le riz, l'igname, le pavot, le coton, l'ortie blanche, la ramie, le tabac, le ricin, et dans quelques endroits les céréales du Nord. Le nombre des récoltes est de deux ou trois selon les années.

Dans la troisième, les produits du centre dominent dans les provinces du S.-E, tandis que dans celles du S.-O. on y retrouve surtout ceux du N. Ici ou là, il y a lieu de mentionner la canne à sucre, les arachides, le colza. C'est la région la plus favorisée : on y fait trois récoltes chaque année, surtout dans la basse plaine du Si-Kiang.

Les arbres fruitiers abondent en Chine ; mais, il y a des contrées mieux partagées les unes que les autres par l'abondance et la variété des fruits. Le climat si varié de ces contrées est un des grands facteurs de cette diversité bien que certaines espèces aient été acclimatées dans le N. tout en étant originaires du S. ou vice-versa. Le pêcher, le poirier, l'abricotier, le pommier, le prunier, l'arbousier, l'oranger, le bananier, le cerisier, l'ananas, le manguier, la vigne, le châtaignier, le noyer, le plaqueminier, sont les principaux arbres fruitiers de la Chine.

Je vous disais tout à l'heure que les Chinois négligeaient presque totalement le boisement. C'est exact. L'arboriculture en tant que sylviculture est chez eux chose tout à fait secondaire, pour ne pas dire inconnue.

Toutefois, je vous ferai remarquer qu'ils aiment à entourer les abords de leurs villes, bourgades ou hameaux des essences d'arbres les plus diverses. Et leurs jardins ou les cours de leurs habitations voient se marier des espèces qui contrastent entre elles. Çà et là, près d'un cours d'eau ou d'une mare, dans un champ, dans un ravin, sur le versant d'une colline, on peut voir quelques bouquets d'arbres voire même quelques bois taillis : sapinière ou mûriers. En été, alors que la feuillée a atteint tout son développement, le voyageur qui arrive sur le sommet d'un mamelon quelconque et qui voit devant lui s'étendre à perte de vue la plaine immense éprouve une certaine illusion. La végétation luxuriante de cette époque de l'année dérobe à ses yeux la succession presque ininterrompue des villages souvent distants les uns

des autres de quelques centaines de mètres. Il lui semble qu'une forêt de plusieurs milliers d'hectares prend naissance à ses pieds et va mourir là-bas, au loin, au point où la tête touffue des arbres s'unit à l'horizon.

En gens pratiques qu'ils sont, les Chinois utilisent surtout les arbres qui servent à la construction, au chauffage ou à l'industrie. Dans le N., le peuplier, le saule, l'acacia, le pin, l'orme, le bouleau, le hêtre, le dryandra, le chêne se rencontrent un peu partout. On y voit aussi des bambous, des mûriers, des mimosas, et quelques autres essences qui y ont été importées. Le centre est la région de l'arbre à thé, de l'arbre à laque, de l'arbre à suif, de l'arbre à cire, de l'arbre à vernis, de l'arbre à savon, du mûrier, du camphrier.

La région méridionale est principalement caractérisée par le bananier, l'oranger, le palmier, le tack, l'ébénier, l'acajou.

En raison du morcellement des propriétés, le domaine de chaque famille est, en général, très peu étendu. Il s'ensuit que le cultivateur chinois ne peut s'adonner à l'élevage du bétail comme je vous le signalais tantôt. Néanmoins, dans tous les villages les paysans élèvent une, deux, cinq ou six bêtes, rarement plus, selon l'importance de leurs terres. Ici, ce sera un cheval ou une jument mulassière, une mule ou un âne, une vache, un bœuf ou un buffle ; là, une ou plusieurs mules ou mulets, des moutons ; ailleurs, un âne ou une vache ; une ou plusieurs chèvres. Dans quelques régions du Nord, le chameau remplace le cheval, l'âne ou le mulet ! Mais, partout, nous trouverons des poules, un ou plusieurs porcs et souvent même des canards, des oies, des pigeons, des lapins.

Puisque je parle des animaux domestiques, je mentionnerai que les meilleurs chevaux de Chine sont ceux du Setch'oan et du Koeitcheou. Dans le Nord, nous en avons d'excellents qui viennent de la Mongolie ; mais, comme je l'ai constaté, les plus remarquables sont ceux qui sont originaires du Turkestan chinois.

Les beaux types de mules sont nombreux, et sont fort recherchés, comme j'aurai l'occasion de vous le dire tout à l'heure en vous en présentant sur l'écran.

Dans son ouvrage l'*Asie orientale*, Elisée Reclus dit : « Quant aux paysans de l'empire du Milieu, ils sont d'après le témoignage unanime de ceux qui les voient à l'œuvre, plus intelligents, plus instruits, moins routiniers que les campagnards des contrées de l'Europe où règne le dur régime de la grande propriété, et si dans le

voisinage des factoreries du littoral, les jardiniers chinois n'ont point modifié leurs cultures, c'est que l'étranger ne pourrait leur enseigner à faire mieux ».

J'accepte volontiers le verdict de M. Reclus sur les cultivateurs chinois à condition toutefois d'y faire les réserves voulues. Elles ressortiront naturellement d'un coup d'œil rapide sur les procédés agricoles des Chinois. Les maraîchers chinois — il faut bien le reconnaître — ont, depuis plusieurs années, modifié leur culture même près des centres européens. La preuve en est qu'ils ont introduit dans leurs jardins, grâce aux enseignements des étrangers, des choux pommés, des choux-fleurs, de la salade, des pommes de terre, des tomates, des salsifis, des asperges, des petits pois, des céleris et bien d'autres légumes inconnus en dehors de ces mêmes centres. Des plants de vignes, des arbres fruitiers européens ou américains, ont même été introduits en Chine depuis nombre d'années.

Toutefois, qu'il s'agisse de légumes, de cépages, d'arbres fruitiers, je vous signale — et c'est un fait universellement reconnu en Extrême-Orient, que tous ces produits dégénèrent après un laps de temps plus ou moins long. Prenons les légumes par exemple.

Avec les semences venues de France vous obtiendrez, la première année, des produits aussi bons que ceux de nos jardins potagers. Dès la deuxième année, avec les semences provenant des légumes que vous aurez cultivés là-bas, le changement est déjà sensible. L'année suivante, les semences encore recueillies sur place, font que la dégénération de ces légumes est presque un fait accompli. Pour obvier donc à cet inconvénient inévitable, il n'y a qu'un moyen : faire venir tous les trois ans de chez Vilmorin de nouvelles semences.

Si, comme la définissent certaines encyclopédies, l'agriculture est l'art de tirer de la terre, avec le moins de frais possible, les produits qu'elle peut fournir, il est hors de doute que le cultivateur chinois ne le cède en rien à son confrère d'Europe, qu'il le surpasse même. Et, en effet, nous voyons en Chine que l'agriculture réduit ses frais de culture au minimum possible. Il ne se sert point des perfectionnements employés ailleurs soit comme outillage, soit comme méthodes. Le paysan emploie des instruments, peu coûteux — il est vrai — mais grossiers et imparfaits. Sa charrue qu'il peut tenir d'une main semble un jouet d'enfant ; petite et sans force, elle donne un labour superficiel. Sa bêche est très peu large et sa pioche ne creuse qu'à 15 ou 20 centimètres. On dirait que les Chinois n'aiment point à se servir

d'un outil qui exige quelque peu de force musculaire, bien que volontiers et allègrement ils portent de lourds fardeaux sur les épaules.

Le paysan chinois ignore les engrais chimiques. Je ne l'en blâmerai pas puisqu'en somme ils ne doivent entrer qu'accidentellement dans une agriculture intelligente. Ils devraient donc mettre à contribution sur une vaste échelle le fumier proprement dit. Les terres sont, au contraire, très légèrement fumées non pas parce qu'elles ne demandent point une fumure intensive ou, du moins, assez forte, mais bien parce que les Chinois n'ont que peu de fumier pour cette raison très simple qu'ils n'élèvent pas de bestiaux, comme je vous le disais il y a quelques instants. Les engrais sont donc insuffisants pour la presque totalité des terres ; seules celles qui avoisinent les villes ou les grands centres sont privilégiés de ce côté-là. Le « tout à l'égout » est inconnu des Chinois, et, il s'ensuit que tout va aux champs. Je ne vous souhaite pas de croiser ces longues théories de ruraux qui, chaque jour, reviennent de la ville portant d'énormes seaux sur leurs robustes épaules. Ils ne reviennent pas du jardin des Hespérides. Croyez-moi, si vous ne pouvez faire autrement, passez au vent sous peine de remplir vos poumons d'air nauséabond....

Un autre facteur de l'agriculture, c'est l'assolement. Je puis dire qu'il n'existe pour ainsi dire pas en Chine ; parlez-en au paysan chinois, il ne vous comprendra pas, il vous regardera d'un air ahuri. S'il finit par saisir vos paroles, il restera néanmoins convaincu que sa méthode est beaucoup plus simple. En cela, comme en bien d'autres choses, il préfère suivre la routine sans vouloir s'adapter au temps ou au progrès. Afin d'imiter les ancêtres, il ne changera rien à ses outils, rien à ses méthodes.

Comme les Chinois ignorent la jachère, la rotation des cultures est pour ainsi dire invariable dans leurs champs. Le blé ou l'orge auquel succédera du maïs, du sésame ou bien une plantation de haricots ou de patates douces se retrouvera presque, chaque hiver, dans les mêmes terrains. Il alternera cependant avec le millet et le sorgho là où on les cultive parce qu'il faut les ensemencer au printemps et que la récolte de haricots ou de patates se fait trop tard pour permettre d'autres semailles avant l'hiver.

Malgré ses procédés de culture si simples et si primitifs, le paysan chinois obtient beaucoup de sa terre. Rien d'étonnant, le sol est excellent, fertile, riche et ne demande qu'à produire. Je dois rendre

cet hommage aux agriculteurs de la Chine qu'ils sont vraiment laborieux, patients, soigneux au travail. Aussi que de fois les ai-je plaints quand la sécheresse, la pluie ou l'inondation venaient détruire le fruit d'un long et dur labeur. Et ces calamités sont presque régulières dans la Chine septentrionale. La variabilité du temps y rend les récoltes peu assurées.

En considérant la richesse et la fécondité du sol, bien souvent aussi j'ai déploré que la pauvreté et l'ignorance de ces cultivateurs chinois, dont le sort m'a toujours intéressé, les empêchassent de rendre à la terre les matières qu'elle a données aux plantes, de l'amender, de la perfectionner. Si le paysan chinois pouvait demander à son sol tout ce qu'il peut produire par des labours, des sarclages plus soignés, par des engrais plus abondants, par une culture plus rationnelle et moins épuisante soit au moyen de la jachère, soit au moyen des assolements, il en obtiendrait je ne dis pas deux fois, mais dix fois plus en qualité comme en quantité

Pour clore ce court aperçu sur l'agriculture chinoise, il me reste à vous dire un mot de la consommation des produits agricoles, non pas au point de vue industriel ou commercial — je vous en parlerai bientôt — mais comme base de l'alimentation.

Dans le centre et le sud de la Chine, le riz est la principale nourriture des populations.

Dans le N. les gens des campagnes mangent surtout du millet ou du sorgho réduit en bouillie. Ils s'en servent aussi pour faire des galettes. Quant à la farine de blé, à l'exception du Kansou où l'on fait du pain se rapprochant du nôtre, les Chinois ne savent en tirer parti que pour faire des pâtisseries frites, des sortes de biscuits et de macaronis ou des petits pains sans levain cuits à la vapeur et très indigestes.

Les Chinois mangent rarement de la viande, et encore est-ce pour l'ordinaire, celle de porc ou de volaille, ils ne connaissent ni le lait, ni le beurre, ni le fromage. C'est ce qui, outre les raisons déjà données, explique peut-être le peu de cas qu'ils font de l'élevage du bétail.

Les légumes, qu'ils soient cuits ou crus, sont un des principaux éléments des repas chinois ; et il est certain — je l'ai assez constaté — que les Chinois s'en priveraient difficilement.

Les œufs et le poisson frais ou salé entrent pour une large part dans l'alimentation chinoise. Du riz, du millet et du sorgho, les Chinois tirent une boisson fermentée qu'ils boivent ordinairement chaude dans de petites tasses. Je vous ferai remarquer que les Chinois des campagnes

usent rarement de ces boissons. Un mariage, la naissance d'un héritier, un enterrement, une réunion de famille ou d'amis leur procureront cette occasion ou les pousseront à faire cette dépense. En dehors de ces circonstances, ils boivent du thé ou, mieux, une décoction de feuilles quelconques ; car par économie ils achètent souvent des feuilles de tout autre arbre que celles du thé.

Aux chevaux, mules, ânes et bœufs, les Chinois donnent à manger de la paille de millet hachée à laquelle ils mélangent du son de blé. Ceux qui en ont les moyens ou qui veulent avoir des animaux résistants y ajoutent une quantité plus ou moins grande de millet ou de sorgho, mais surtout de pois ou de haricots noirs préalablement cuits ou grillés et réduits en poudre. Le sorgho est très employé pour engraisser la volaille ou pour en obtenir une ponte plus rémunératrice. En été, afin de réduire les frais d'élevage, les Chinois mènent paître leurs bestiaux sur les flancs des collines et des montagnes ou le long des fossés et des talus, partout en un mot où les pluies estivales ont fait verdir les terrains incultes.

II. — L'INDUSTRIE EN CHINE.

La Chine, Mesdames et Messieurs, est un pays très industriel.

Mais, quand on parle d'industrie, il faut distinguer entre la grande et la petite industrie.

La grande industrie a pris naissance en Chine il y a quelques quinze ans. Elle est à peine représentée par deux ou trois cents manufactures et usines situées dans les grandes villes. A Shanghaï vous trouverez des filatures de coton, de soie, des ateliers de construction, des arsenaux, des imprimeries. Il y a des aciéries à Hanyangfou, au Houpi, des monnaies à Péking, Nanking, Canton, des raffineries de sucre dans la province du Koangtong. Hank'éou, Outch'angfou, Ningponofou, Soutchéou, Foutchéou, Tientsin, Chefoo, Lanchoufu, etc., possèdent aussi des usines. Il y aurait certainement moyen de les multiplier dans d'autres centres importants. Je toucherai cette question en terminant ; passons.

Si la grande industrie est en Chine à l'état embryonnaire, par contre la petite industrie est extrêmement développée. Je dois dire qu'elle est aussi des plus variées. Ses débuts se perdent dans la nuit des temps. Combien de ces industries remontent, en effet, aux premiers âges de l'empire chinois, je veux parler de 2000 ans avant l'ère chrétienne.

L'industrie alimentaire tient — il va sans dire — une place d'honneur. Les fabriques ou mieux les maisons où se préparent le vermicelle, le sucre, l'huile, l'eau de vie de sorgho, le thé, le vin de riz ou de millet, le vinaigre, sont des plus nombreuses. Il est rare que, dans un village, une ou deux de ces spécialités n'occupent pas, surtout à la morte-saison, les loisirs des paysans. En général, chacun moud son grain ; néanmoins, dans quelques grosses localités et dans les villes la présence d'une meunerie vous sera signalée par le bruit sec et monotone du blutoir.

L'industrie textile ne le cède en rien à celle dont je viens de vous indiquer les principaux produits. Avec le coton, la soie, le chanvre, la ramie, l'ortie blanche, les Chinois confectionnent chez eux et à peu de frais les vêtements dont ils ont besoin. Les diverses opérations que doivent subir ces matières premières donnent naissance à différents corps de métier. Autre sera l'artisan occupé à obtenir, par exemple, du chénevis la filasse, autre sera celui qui en tirera parti pour le filer et autre encore sera le tisserand. Il y a des localités où presque tous les hommes profitent de l'hiver pour tisser la toile ou la soie. Puisque je parle de cette branche de l'industrie, je signalerai comme s'y rapportant les teintureries. Elles sont très répandues : on pourrait presque dire surtout dans certains districts que tous les villages en possèdent au moins une. On rencontre, çà et là, des chapelleries pour chapeaux chinois et des cordonneries.

Les autres industries sont au moins, sinon plus nombreuses, que les industries alimentaires et textiles. A l'exception de la soierie, les autres produits de l'industrie textile n'ont point grande renommée dans le monde, pas plus du reste que ceux de l'industrie alimentaire. Il n'en va pas ainsi de l'ébénisterie, de la céramique surtout dont la porcelaine a toujours été recherchée pour sa finesse, l'éclat de ses couleurs, l'originalité de ses dessins. Les éventails, les meubles, les joailleries, les bijouteries, les objets laqués de Canton, les tuiles vernissées du Hounan, les teintures du Tcheli et du Tchékiang, les nattes du Koangtong, l'encre de Chine du Nganhoei et du Setch'oan sont connus partout. Combien d'amateurs de curiosités seraient heureux d'en posséder d'authentiques dans leurs vitrines à la place des objets fabriqués en France et qu'on leur a vendus pourtant comme vrais !!

Avec le mûrier et le bambou, les Chinois fabriquent du papier comme ils se servent du bambou et des fibres de palmiers pour faire des cordes. Avec le sorgho et la paille de blé, ils confectionnent des nattes

et des tresses de paille pour tous usages. Un peu partout vous trouverez des briqueteries, des tuileries, des fonderies, des poteries. Les fabricants de cercueils, de bâtonnets d'encens, de tapis, de mannequins pour funérailles, les charrons, les ferronniers, les préparateurs d'opium et de médecines ne manquent pas. Nombreux aussi sont ceux qui sont occupés à la préparation du vernis, du suif, de la cire, du savon extraits des arbres qui portent ces mêmes noms. Et si, à cette liste déjà assez longue bien qu'incomplète, j'ajoute les artisans qui travaillent le zinc, l'étain, le plomb argentifère, le sel provenant des profondeurs du sol, l'or et l'argent, vous aurez un bref aperçu de toutes les petites industries chinoises.

Toutes ces industries quelles qu'elles soient font vivre un nombre incalculable d'ouvriers. Mais, comme beaucoup de ces industries occupent les cultivateurs pendant la cessation des travaux agricoles soit, selon les régions, de la mi-octobre à la fin mars, il s'ensuit que pour les campagnards principalement elles sont une source avantageuse de revenus. Ils savent en profiter à moins d'être inintelligents et paresseux.

Je vous disais tout à l'heure que la petite industrie était extrêmement développée et variée. Elle pourrait l'être bien davantage encore si elle se servait de méthodes moins primitives et d'instruments moins grossiers. Le progrès de ce côté-là est encore à désirer. Avec un travail moins long et moins pénible les artisans réaliseraient des bénéfices plus rémunérateurs et donneraient des produits supérieurs à ceux que les moyens dont ils disposent leur permettent actuellement de fournir. L'artisan chinois se préoccupe fort peu de la qualité de son outillage, encore moins de la quantité de besogne infime qu'il produit dans une journée.

S'il travaille chez lui, pour son compte, il commencera son travail n'importe quand, l'interrompra à n'importe quel moment pour bavarder, fumer une pipe ou aller voir ce qui se passe dehors. Souvent, vous le surprendrez à travailler la nuit tandis qu'il a passé le jour à dormir.

Si l'ouvrier travaille pour autrui — et ici je ne considère que la petite industrie plus répandue — il n'en va pas de même. A la pointe du jour il lui faut être à son travail qu'il quittera bien avant dans la nuit. Ne croyez pas qu'il se mettra à la tâche sans perdre un instant. Vous feriez erreur. Le Chinois qui est au service d'autrui sait travailler sans trop peiner, il sait aussi distraire de son labeur le temps dont il a

besoin pour causer, s'amuser et fumer. S'il travaille sous l'œil du maître, il y mettra un peu plus d'entrain tant qu'il sera présent. Dès qu'il aura le dos tourné, vous devinez ce qu'il arrive. Dans certaines industries où les ouvriers sont en grand nombre — et le cas devient plus fréquent surtout avec les usines, manufactures, filatures, tissages, que multiplie la grande industrie — il y a des surveillants chargés d'un groupe. Bonne aubaine alors pour les ouvriers. Car si ce surveillant est chinois, il évitera de s'attirer des ennuis. Il connaît le caractère vindicatif de ses compatriotes et pour n'avoir aucun démêlé, il n'est pas rare de le trouver dans un coin à fumer sa pipe quand il ne dort pas du sommeil du juste, occupation favorite de tout Céleste chargé d'une surveillance quelconque.

Malgré tous ces inconvénients résultant de la mentalité et du tempérament chinois, je reconnais volontiers que le Chinois, s'il est bien traité, pas trop contrarié, est en général un bon travailleur et un travailleur adroit et assez consciencieux du moins dans la petite industrie. Je me dispense de porter un jugement sur ceux de la grande industrie parce que je ne les ai pas assez vus à l'œuvre. Et puis, le nombre des ouvriers que celle-ci emploie est encore trop restreint et trop souvent un ramassis de jeunes gens incapables de quoi que ce soit chez eux pour qu'on puisse apprécier cette main d'œuvre à sa juste valeur.

A l'exception de la grande industrie pour laquelle les salaires sont relativement élevés en raison probablement du contact européen ou bien du travail plus soigné et plus soutenu qui est exigé de l'ouvrier, dans la petite industrie ils sont encore très modiques et d'autant plus modiques qu'on s'éloigne de la côte.

Prenez par exemple une filature ou un tissage de soie. S'il s'agit de la grande industrie, les ouvriers ou les ouvrières pourront recevoir de 300 à 500 sapèques par jour, ce qui équivaut à peu près à 75 centimes ou à 1 fr. 25 de notre monnaie. Dans les campagnes, l'ouvrier fileur ou tisseur recevra de 100 à 200 sapèques au maximum, soit de 0,25 à 0,50 centimes.

Si les salaires ne varient que faiblement dans la grande industrie d'un métier à un autre, il n'en est pas ainsi dans la petite industrie. Combien d'ouvriers ne touchent que 50 sapèques et quelquefois moins pour une longue journée de travail, quand d'autres reçoivent 200 sapèques et plus parfois pour un labeur moindre.

On peut dire que le taux des salaires ouvriers est très variable. Il

subit les influences des demandes, des saisons et aussi du nombre d'offres, sans compter qu'il varie de province à province et dans la même province de sous-préfecture à sous-préfecture et dans ces districts souvent de village à village. Je veux bien que dans certains métiers le patron nourrisse ses ouvriers ; il n'en reste pas moins vrai que, nourriture même comprise, la main-d'œuvre chinoise au fond des campagnes reste d'un bon marché incroyable.

La modicité des salaires s'explique aisément tant en raison de la frugalité et de la sobriété des Chinois que par les prix fort bas des denrées ou des articles de première nécessité dont la cherté relative, à mesure qu'on s'éloigne de leur pays d'origine et de fabrication ou qu'on se rapproche des villes maritimes et des centres habités par les étrangers, a une répercussion nécessaire dans le prix de revient de la main-d'œuvre. Il me resterait à vous donner des détails techniques sur les métiers chinois, sur la manière dont les Chinois procèdent dans leur travail en envisageant séparément les diverses industries. Je me réserve de vous en parler sommairement quand les vues qui vont passer devant vous s'y prêteront.

III. — LE COMMERCE EN CHINE.

Le commerce de la Chine, Mesdames et Messieurs, a de tout temps été considérable. Mais, depuis plus d'un demi-siècle, il a subi des modifications plus profondes que l'industrie ou l'agriculture. La Chine a enfin consenti à recevoir les produits étrangers et à donner les siens en échange.

L'importance du commerce extérieur de la Chine n'a cessé de croître depuis 1842. Le chiffre de ses importations atteint presque deux milliards et celui de ses exportations a dépassé le milliard.

Elle reçoit surtout du coton, du pétrole, de l'opium, du vin, des allumettes, des couleurs d'aniline, des verres à vitre, des métaux, des cotonnades, des lainages, du sucre, des machines, du riz, de la farine, du matériel de chemin de fer.

Elle nous donne en retour principalement de la soie, du thé, des fourrures, des peaux, des nattes et tresses de pailles, du tabac, de la laine de mouton.

Le commerce extérieur se fait par les ports ouverts avec l'Europe, les Indes, le Japon, Hong-Kong et l'Amérique.

N'ayant pas sous les yeux les derniers rapports des douanes

chinoises, je passe sous silence les chiffres d'importation ou d'exportation pour chacun des produits cités.

Ce commerce extérieur est en bonne voie de prospérité et tout permet de présager qu'il prendra d'année en année des proportions plus considérables. La Chine y gagnera plus d'aisance et de confort ; car en même temps que l'exportation de ses richesses lui apportera l'or et l'argent, elle s'enrichira des produits étrangers.

Quelqu'important que soit le commerce extérieur, il est loin d'égaler le commerce intérieur qui consiste dans l'échange des marchandises entre les diverses provinces, voire même avec les pays dépendants : le Thibet, le Turkestan oriental, la Mongolie, la Mandchourie.

Le commerce intérieur peut se diviser en petit et grand commerce.

Le grand commerce est, en général, entre les mains de riches marchands ou de sociétés. Pour l'ordinaire, ces gros commerçants ont une spécialité. Les uns sont marchands de riz, de thé ou d'opium ; les autres de fourrures, de peaux, de céréales, de vins de riz ou d'eau de vie ; ceux-ci vendent des toiles, de la soie ou des meubles ; ceux-là du charbon, de la porcelaine, du papier ou de l'encre et ainsi pour tous les produits naturels ou manufacturés. Depuis quelques années, il y en a qui se spécialisent dans les articles importés de l'étranger sans distinction de marchandises.

Comme vous le voyez, le grand commerce sert plutôt d'intermédiaire entre les producteurs ou les cultivateurs et le petit commerce chargé de revendre en détail les productions de l'industrie ou du sol qu'il lui livre en gros.

Le petit commerce — plus encore que le grand — a ceci de spécial en Chine qu'il est très détaillé. La raison en est que la monnaie en usage, la sapèque, — l'équivalent de 1/6 de centime — permet de vendre au détail des articles que, partout ailleurs, on ne pourrait livrer qu'en gros.

Ainsi, si vous avez besoin de quelques clous, d'une boîte d'allumettes, d'une feuille de papier, vous en aurez pour une, deux ou trois sapèques à votre choix. En cours de route, pendant l'été, alors que la chaleur est torride, les routes poudreuses et que les cours d'eau manquent, vous serez heureux d'abreuver de temps à autre votre monture en versant une sapèque aux puiseurs d'eau des villages que vous traverserez. Pour 3 à 4 sapèques il vous sera très agréable aussi de vous rafraîchir en achetant un gros morceau de pastèque ou melon d'eau ou en vous payant une grande tasse de thé chaud. Moyennant

5 à 10 sapèques selon les saisons, si le cœur vous en dit vous pourrez déguster, chaque matin, un œuf frais. Je pourrais multiplier les exemples et vous montrer ainsi les avantages de la sapèque tant pour le vendeur que pour l'acheteur. C'est inutile. Ce que je viens de vous en dire suffit pour comprendre comment, grâce à cette petite monnaie, on peut en Chine trafiquer sur les moindres objets.

Le petit commerce est très répandu. Il n'y a pour ainsi dire pas de village qui n'ait une boutique, encore faut-il qu'il soit de quelques feux seulement pour n'en avoir qu'une. Cette multiplicité de petits magasins, souvent même de simples échoppes, ne nuit à personne. Chacun se livre à son négoce indifférent à celui du voisin. Sans sortir de la localité où vous vous trouvez vous pourrez vous procurer les denrées ou les objets le plus courants soit : cassonnade, huile, vinaigre, chandelles, papier à écrire, du pétrole, de la toile, pour n'en citer que quelques-uns. Ne vous effrayez pas si le sucre voisine avec les chandelles ou le pétrole, si la toile ou le papier sont voisins de l'huile ; ce sont là des détails insignifiants pour les habitués !!!

Au bourg voisin plus important, il vous sera en tout cas loisible de vous munir de tout ce dont vous avez besoin. Vous n'aurez même pas la peine très souvent de vous y rendre en raison des nombreux colporteurs qui circulent à travers les villages et qui viennent vous offrir leurs marchandises consistant principalement en pétrole, huile de toutes sortes, toiles, légumes, pains, friandises et en fanfreluches pour les femmes et les jeunes filles principalement. Car, en Chine, comme ailleurs, ces jeunes personnes tiennent à être coquettes, soit dit sans malice.

Le petit commerce ne se fait pas seulement dans les boutiques ou par le colportage. Les marchés et les foires sont d'excellents débouchés pour l'écoulement de tous les produits naturels ou manufacturés.

Dans la Chine septentrionale les foires durent de trois à quatre jours et se tiennent pour l'ordinaire chaque année, de fin octobre à la mi-avril ou à la mi-mai, selon les régions, dans des localités déterminées à peu près tel que cela se pratique en France. Bien entendu comme chez nous il y a des foires plus renommées les unes que les autres. Les marchés ont lieu toute l'année à date fixe et régulière tantôt ici, tantôt là. Dans les villes ou les gros centres, il y a un petit marché qui se tient tous les jours ou tous les deux jours ; mais le principal est celui qui a lieu tous les cinq jours. C'est ce dernier qui existe dans des bourgades déterminées depuis plusieurs générations. Ces marchés sont

plus ou moins suivis par les campagnards selon l'importance de la localité ou les facilités d'accès pour s'y rendre.

Tous les produits agricoles ou industriels se trouvent à ces foires ou à ces marchés. Il faut saisir ces occasions pour quantités de choses ou d'objets. Et les Chinois — je dois le reconnaître — savent en profiter. C'est ce qui explique comment ils se dérangent si facilement, comment ils ne craignent pas de parcourir 10, 20 et 30 kilomètres pour suivre un marché ou une foire. Rien de plus amusant que de voyager à cheval un jour de foire ou de marché. Les longues théories d'hommes qui s'y rendent ou en reviennent, la foule qui se presse, va et vient au milieu des vendeurs vous sont une cause de distraction ou, si vous préférez, d'une intéressante étude de mœurs. C'est là que vous pouvez saisir sur le vif l'esprit retors et madré du Chinois. Que de palabres pour arriver à s'entendre sur un prix ! On dirait qu'il est indigne d'un Fils du Ciel de se décider illico par un oui ou par un non. Vendeur et acheteur se livrent un duel où la victoire est assurée au plus adroit, au plus grand parleur, toujours — c'est le mot — au plus lassant. Qu'importe le temps ! Je l'ai déjà dit : il ne coûte rien aux Chinois qui en ont un profond mépris.

Le Chinois commerçant est avant tout un joueur. Il spécule sur tout sans se préoccuper le moins du monde s'il a ou non les capitaux voulus. Il émettra même des billets de banque au nom de sa firme. Et toujours les billets mis en circulation dépasseront — quelquefois de 40 et 50 fois — son capital même nominal.

Cette audace des Chinois dans les entreprises commerciales leur vient des facilités de crédit, de la circulation fiduciaire que je viens de vous signaler. Elle leur donne un grand avantage sur leurs compétiteurs étrangers qui à capital égal n'oseraient jamais s'engager comme eux.

En général, le commerçant chinois respecte ses engagements et la moralité commerciale des Chinois à ce sujet n'est pas inférieure à celle des nations européennes. Il fait honneur à sa parole ou à sa signature à moins d'une impossibilité réelle qui l'empêche d'exécuter un contrat. Mais, si vous avez à traiter avec un Chinois, n'oubliez pas que pour lui faire des affaires c'est jouer. Aussi, déterminez bien nettement tous les termes de votre contrat afin de ne laisser aucune porte à l'équivoque : vous auriez perdu la partie puisque partie il y a.

Si le Chinois est généralement homme de parole comme je l'ai constaté, il ne se fait aucun scrupule de frauder la marchandise soit

quant à la qualité, soit quant à la quantité. Au client à être attentif et à surveiller sa marchandise. Pour certains articles, la chose est facile ; pour d'autres c'est impossible et vous ne vous en apercevez qu'après livraison. Les Chinois savent fort bien maquignonner les chevaux, les mules. Dans des cocons de ver à soie, ils glisseront de petits graviers ; ils mélangeront de l'eau avec du pétrole ; ils exposeront à l'humidité la cassonnade pour la rendre plus lourde au poids et pour la même raison mouilleront la paille, le coton, les peaux.

Que de fois, j'ai dû renvoyer mon cuisinier ou mon domestique rendre aux marchands ce que je leur avais fait acheter. Mais, je dois dire qu'ils ne font aucune difficulté d'échanger ce qu'on leur renvoie. Ils ont donné libre cours au penchant incoercible de leur nature et ils sont satisfaits tout en nous jugeant plus malins qu'eux.

Si vous tenez à ce qu'il vous apprécie de la sorte, surveillez aussi sa façon de peser. Comme la même balance — sorte de balance romaine — est graduée de deux façons : l'une pour vendre, l'autre pour acheter, si vous n'êtes pas attentif il vous vendra au poids moindre de la graduation qui lui sert à lui pour acheter.

Le commerce chinois si développé soit-il pourrait être plus considérable encore s'il ne rencontrait quelques obstacles sérieux à son extension, obstacles, du reste, qui gênent aussi bien l'agriculture et l'industrie.

C'est d'abord le système monétaire chinois qui est absurde. Il repose sur le taël qui est une monnaie fictive. Le taël représente un poids d'argent censé de 37 gr. 783, mais qui varie de province à province et même de localité à localité dans la même sous-préfecture d'après les balances employées. Le taël suit un cours dont la hausse ou la baisse sont soumises à bien des influences trop longues à expliquer pour que je les énumère. Dans toute transaction commerciale, si vous devez payer en taëls, la première chose à faire est de s'enquérir en quelle sorte de taëls vous devez l'effectuer. On conçoit facilement les difficultés qui surgissent pour tout commerçant de ce système si peu pratique.

Un autre obstacle, c'est le « likin » ou taxe imposée sur toute marchandise passant d'une province à une autre ou d'une région à l'autre de la même province. Si le transit est long, cet impôt atteint vite 15 à 20 pour cent ; d'où enchérissement des produits naturels ou manufacturés dès qu'ils sortent de leur lieu d'origine. Enfin, je dois mentionner les voies de communication comme obstacle au développement agricole, industriel et commercial de la Chine. Les routes ne

sont trop souvent que des sentiers ou des chemins frayés à travers les champs, presque impraticables et fort mal entretenus. A l'exception du Grand Canal, tous les autres canaux manquent d'entretien et deviennent par suite inutiles à la batellerie.

Dans de telles conditions, les communications sont très difficiles et il s'ensuit que les moyens de locomotion restent primitifs, peu rapides et nécessairement les prix de transport sont assez élevés, doublent et triplent même la valeur des marchandises indépendamment des droits de likin dont je vous ai parlé.

CONCLUSION.

Voilà, Mesdames et Messieurs, quelques données très brèves sur la Chine agricole, industrielle et commerciale.

Comme il ressort de ce que je vous ai signalé, l'agriculture, l'industrie, voire même le commerce pourtant si intense, sont susceptibles de grands développements.

C'est au gouvernement chinois à favoriser ses agriculteurs, ses industriels, ses commerçants. Son premier devoir est d'enlever les barrières qui arrêtent l'essor de l'agriculture, de l'industrie et du commerce. Qu'il établisse au plus vite une unité monétaire dont l'étalon — d'argent ou d'or peu importe — facilitera toute transaction commerciale. Qu'il abolisse, comme les grandes puissances le réclament depuis longtemps, le « likin » cet impôt absolument vexatoire qui paralyse tous les efforts en écrasant de droits les matières premières chinoises. Enfin, qu'il améliore les routes, les canaux, qu'il multiplie les grandes voies de communications et les entretienne, qu'il accorde de nombreuses concessions pour accroître le développement si urgent, des quelques voies ferrées existantes, qu'il étende les réseaux télégraphiques et les bureaux de poste, qu'il favorise les compagnies de navigation, les sociétés industrielles et commerciales.

A ces conditions-là seulement, la Chine verra prospérer son agriculture, son industrie, son commerce. Je sais bien que les nouveaux gouvernants de la Chine sont tout disposés à marcher dans cette voie. Jusqu'à présent toutefois, aucune amélioration sensible n'est venue modifier l'ancien état de choses pour qu'il soit possible ici de l'apprécier. Il est pourtant évident que plus le commerce sera étendu parce que les prix des articles seront exonérés de frais de transport onéreux et longs et des taxes du likin, plus il y aura d'acheteurs. Les industriels

de toutes catégories pourront produire davantage, perfectionner même leur outillage parce qu'ils seront dès lors assurés de trouver des débouchés rémunérateurs.

Si le commerce et l'industrie prospèrent, la conséquence nécessaire sera que le cultivateur demandera à ses terres des récoltes plus fortes et des produits nouveaux dont le commerce et l'industrie lui assureront une vente rémunératrice. En somme, pourquoi se livrerait-il à une culture intensive, à l'élevage du bétail et au boisement de ses terres si nul acheteur ne se présente, ne veut de ses produits comme c'est le cas au fond de bien des campagnes.

Vous me demanderez probablement, Mesdames et vous surtout Messieurs, quel avenir économique est réservé à la Chine et ce qu'on pourrait y faire.

Il m'est très agréable de vous déclarer que la Chine a devant elle un avenir économique des plus brillants.

La fertilité de son sol est assez connue pour savoir que si l'outillage et les méthodes de ses agriculteurs étaient légèrement transformés, les récoltes seraient encore plus abondantes.

Que dirai-je de son sous-sol ! Ses gisements considérables de houille, ceux de pétrole, de fer, de zinc, d'étain, d'or, d'argent, de sel, de plomb argentifère, seront une source de richesse incalculable le jour où ils seront en pleine exploitation.

L'industrie et le commerce principalement ont progressé étonnamment depuis 15 ans et cette ascension continue.

Au point de vue agricole, les Européens n'ont rien à faire en Chine. Elle est surpeuplée et le trop plein de cet immense réservoir de 400.000.000 d'êtres tend à se répandre en Mongolie et en Mandchourie où d'immenses et d'excellents terrains, laissés en friche faute de bras, sont prêts à leur donner ce qu'ils ne peuvent plus trouver chez eux.

Au point de vue industriel, le Chinois verra d'un mauvais œil un Européen s'établir chez lui et posséder des usines ou manufactures. L'étranger qui veut réussir doit constituer ce que j'appellerai une société mixte. Les Chinois lui donnent sa raison sociale, quelques fonds, et tous les ouvriers désirables. Le rôle de l'étranger sera d'apporter des capitaux, d'être administrateur, de surveiller et de diriger les travaux, de conseiller, de contrôler les entrées et les sorties ainsi que les livres de compte. C'est le seul procédé pour réussir dans une industrie quelconque en Chine vu le tempérament ombrageux du Chinois. La preuve qu'il est bon et sûr c'est que toutes

les grandes industries établies là-bas depuis quelques dix ans le sont sur ce pied. Et là, croyez-moi, il y a beaucoup à faire et à créer car les Chinois désirent ardemment le concours financier et technique de l'Européen qu'ils savent plus capable qu'eux pour l'établissement des grandes usines dont ils sentent un besoin pressant : verreries, métallurgie, tissage, filature, etc, etc.

Au point de vue commercial, le rôle de l'étranger est plus facile. Il peut se fixer comme il l'entend dans les ports ou les marchés ouverts, c'est-à-dire là où les traités permettent aux Européens d'acheter des terres et y ouvrir des comptoirs.

Il ne vend pas au détail, mais en gros, au commerce chinois qui vient s'approvisionner chez lui. Nombreuses sont déjà les grandes maisons européennes qui ont leurs représentants en Chine. Pour peu qu'elles aient à leur service des agents intelligents et actifs comprenant bien les besoins des indigènes et s'efforçant de les satisfaire, le chiffre de leurs affaires s'en ressent avantageusement. Il est regrettable que notre patrie y soit si peu représentée tant pour l'industrie que pour le commerce. Nous laissons trop les autres prendre notre place et une fois prise, il est impossible d'en déloger les occupants. Il y a donc là une lacune à combler si nous voulons que le pavillon français soit considéré, que la France joue là-bas le rôle qui lui convient et ne passe point pour une puissance de troisième ou quatrième rang.

A vous, Messieurs, qui êtes une force et une autorité en matière industrielle et commerciale, de faire œuvre de patriotisme en travaillant à l'expansion économique de la France sur les marchés de la Chine. Vous développerez ainsi notre influence près de ce peuple observateur et qui juge d'après l'extérieur.

En tant que missionnaire, laissez-moi vous dire qu'il est très agréable à tous les missionnaires de rencontrer de temps à autre des compatriotes, de parler du pays natal avec eux, de les hospitaliser même le cas échéant. Mais quand il s'agit de missionnaires français s'efforçant là-bas d'introduire la civilisation chrétienne, c'est une joie plus grande encore d'être, grâce à ces français, en communication constante avec la patrie.

Je souhaite donc, Messieurs, que vous veniez nombreux comme industriels, commerçants, ingénieurs ou officiers instructeurs, travailler avec nous à augmenter en Chine par des moyens différents — il est vrai — le bon renom et le prestige de la France.

COMMUNICATION

Notre Président s'étant rendu au *Congrès des Sociétés Industrielles* qui s'est tenu à Reims les 23, 24 et 25 Mai, en a rapporté la note qui va suivre et, sur sa demande, la **Société Industrielle de Rouen**, au nom de qui elle était présentée, a bien voulu nous autoriser à la reproduire dans notre Bulletin.

NOTE SUR LA GÉNÉRALISATION

DES

VIADUCS A USAGES MULTIPLES

Par M. Frédéric KOPP.

Les Collectivités gaspillent à plaisir l'argent et le temps. Elles refusent souvent de s'imposer de légers sacrifices qui économiseraient ultérieurement de formidables dépenses. Un sentiment d'égoïsme isole malheureusement entre elles les générations qui se suivent, et la Société, dans sa permanence, en souffre profondément.

D'un autre côté, il arrive bien souvent que le nécessaire, quoique entrevu, n'est pas fait parce que la formule qui en permettrait la réalisation fait défaut.

C'est une raison de ce genre qui explique l'insouciance avec laquelle nous assistons tous à la construction incomplète et à l'emploi insuffisant des ponts de chemin de fer.

Est-ce que tout pont de chemin de fer ne devrait pas être doublé d'un pont-routier ou d'une simple passerelle ? Tel est l'axiome fondamental dont devraient s'inspirer l'État, les Départements, les Communes, pour sinon construire, au moins étudier, chaque fois que l'occasion s'en présente, les ponts à double usage, ferré et routier.

Les splendides aqueducs que nous ont légués les Romains comportaient souvent un passage pour piétons ; ces ouvrages grandioses qui enjambaient si allégrement les vallées étaient prévus pour permettre aux eaux et aux hommes la traversée aérienne d'une colline à l'autre.

Nous avons tous lu les descriptions de ces magnifiques ponts américains à multiples circulations, tel que celui de Brooklyn, à New-York, le modèle du genre, le plus récent également, comprenant huit voies ferrées, deux chaussées routières et deux trottoirs pour piétons.

La plupart d'entre vous ont pu voir, en pays étrangers, des viaducs-ponts-routiers où les tabliers pour chemins de fer et les chaussées pour routes se superposent par étages ou s'alignent parallèlement sur le même niveau.

Ces solutions ne sont pas inconnues en France, mais pourrait-on en citer une demi-douzaine ?

Pourquoi ce désintéressement d'un mode si recommandable de traversée des vallées ?

Pourquoi chez nous, ces ponts sont-ils si rares ? Le public les apprécie cependant, et je ne m'arrêterai pas à l'objection si courante du danger que présente l'affolement des chevaux effarouchés par le passage sonore d'un train au travers d'un viaduc métallique.

L'expérience prouve que l'accoutumance des chevaux au bruit supprime à peu près ce genre d'accidents, contre lequel d'ailleurs la construction de solides garde-corps est un palliatif suffisant.

Je ne m'arrêterai pas davantage sur les difficultés que présente la répartition des frais de surveillance et d'entretien de tels ouvrages.

Ce sont choses faciles à solutionner d'une façon judicieuse.

Les Allemands, les Américains, gens pratiques par excellence, adoptent de plus en plus ces ponts à circulations variées, parce que le prix en est considérablement inférieur à celui auquel s'élèverait la construction de plusieurs ponts répondant aux divers buts envisagés.

Il faudrait qu'il en fut de même chez nous.

Les vallées profondes ont parfois pendant des siècles joué le rôle de frontières naturelles pour des régions entières.

Certaines parties de la France ont vécu ainsi presque isolées les unes des autres. Leurs populations se trouvant rarement en contact avec celles des provinces voisines en arrivaient à être autochtones et à présenter des caractéristiques de races différentes.

Les voies ferrées viennent, lancent leurs rails par dessus les ravins infranchissables pour atteindre les plateaux qu'elles doivent féconder.

Et quoiqu'il ne faille qu'un faible supplément de frais, par rapport au prix total de l'ouvrage, pour doubler ce hardi viaduc d'un pont routier ou d'une passerelle, on ne se résout pas au modeste sacrifice ; et l'ouvrage, parfois gigantesque, reste, avec son but unique et restreint qui ne répond pas à tous les espoirs que la contrée pouvait légitimement concevoir.

Qu'on veuille bien se représenter tous les services que pourraient rendre les ponts à usages multiples !

La face d'un pays entier peut s'en trouver changée ! Des courants commerciaux nouveaux peuvent en naître ! Les courants anciens peuvent s'en trouver augmentés dans d'immenses proportions ; et ces améliorations sociales, alors même qu'elles ne se constateraient pas immédiatement, arrivent sûrement et s'amplifient au fur et à mesure que les populations s'organisent pour jouir du souple organe de relations qui vient d'être mis à leur service.

L'histoire est là pour enseigner que presque toujours, toute tête de pont devient centre de vie, comme jadis toute tête de gué devenait ville ou village.

Eh bien, si simple que puisse sembler l'explication, je crois que si les ponts multiples existent en si petit nombre en France, c'est parce que l'opinion publique les demande mal.

Il faut bien reconnaître que ce n'est point aux Compagnies de chemins de fer qu'incombe le soin de créer des ponts routiers qui doivent, au moins en apparence, leur faire concurrence. Il s'agit le plus souvent de lignes nouvelles dont le trafic n'est pas encore établi et qui, au début, entreront en lutte avec des modes de communication existant déjà dans la contrée.

L'intérêt du chemin de fer n'est pas de donner à ces organisations de roulage le moyen de se perpétuer en leur permettant l'usage du viaduc qu'il édifie.

La Compagnie des chemins de fer n'a pas à faciliter à d'autres qu'à elle la traversée des vallées, ni à prêter son concours en vue d'une diminution possible du trafic sur lequel elle compte.

Il est donc illusoire de lui demander de participer au supplément de frais que nécessitera un ouvrage d'art plus important que celui qui lui est strictement nécessaire.

D'ailleurs, le souci de leur responsabilité peut faire craindre aux chemins de fer le voisinage d'une circulation à pied, à cheval, en voiture, sur un pont où des trains passent à toute volée, et où tout

accident prend des proportions plus graves que s'il surgissait en pleine campagne.

Or, l'on protège d'autant mieux les rails qu'on les isole ! Il ne faudrait donc pas demander aux compagnies de railways de transformer bénévolement leurs viaducs en ponts à usages multiples. Il ne faudrait point non plus attendre naïvement qu'elles prennent l'initiative de semblables propositions et quoique les études techniques correspondantes ne puissent être menées en dehors des chemins de fer, il ne serait pas indiqué de les leur confier exclusivement.

Les têtes du pont ne pouvant être situées tout au plus que dans deux communes différentes, ce sont donc ces deux communes qui se trouvent être les plus intéressées à voir le pont servir de communication routière entre elles.

Ces communes devraient être bien riches pour pouvoir payer seules l'augmentation de dépenses que la transformation du viaduc entraînerait ! La plupart du temps elles ne peuvent apporter que leurs désirs, bien heureuses quand elles peuvent y joindre l'appui de personnalités influentes pouvant décider le département ou l'Etat même à accepter de coopérer à la dépense.

Et souvent, faute d'une compréhension suffisante de ce qu'exige le développement du pays, la question même n'est pas posée, et le viaduc du chemin de fer se construit sans qu'aucune demande de pont ou de passerelle soit formulée.

Le contraire ne se présente que lorsque l'initiative privée s'est émue de la solution incomplète proposée.

Et alors, pour que l'idée nouvelle puisse triompher des difficultés qui l'entravent, il faut qu'elle soit servie par une heureuse conjoncture de circonstances ainsi que par une persévérante audace de ceux qui l'ont prise en mains. Leur campagne doit être appuyée par des assemblées communales ou départementales. Elle doit avoir à sa base un contre-projet suffisamment exact pour servir d'appui aux discussions sans risque d'être brisé au premier choc du projet officiel prêt à être exécuté.

De telles études préalables sont toujours coûteuses et retombent uniquement sur ceux qui les ont entreprises.

Ces seules considérations suffisent à expliquer la rareté des ponts-viaducs en France.

L'union même de plusieurs communes est difficile à réaliser lorsqu'il s'agit d'élaborer un tel plan de travaux et d'en répartir les frais.

D'ailleurs, la constitution des municipalités les rend peu aptes à ces initiatives, et si l'on veut bien prendre en considération que très souvent les têtes de pont se trouveront dans des communes rurales aux ressources insignifiantes, on se convaincra qu'il ne faut pas laisser retomber sur de modestes assemblées de villages le soin de mûrir des conceptions aussi professionnelles.

Il faut surtout éviter, en présence du but supérieur à atteindre, que des jalousies, que des influences politiques, viennent apporter dans de telles enquêtes leurs germes de mort ; et la seule façon d'empêcher ces questions de succomber sous l'indifférence des municipalités peu averties, ou sous l'hostilité de passions politiques non refoulées, c'est de créer l'obligation de ces études, de les transporter dans une atmosphère sereine de travail, en les confiant à un organisme indépendant qui les mènera toutes à conclusion, au fur et à mesure qu'elles se présenteront.

Le corps des Ponts et Chaussées me semblerait tout qualifié pour être chargé de ce nouveau service.

Il appartiendrait ensuite aux assemblées délibérantes qui doivent faire les frais des travaux de décider s'il y a lieu d'y procéder.

Je sais que la question que je soulève n'est point de celles qu'il est facile de mettre au point. Elle nécessite, au préalable, une transformation de notre législation. Jusqu'à maintenant, un pont n'a jamais été étudié isolément.

Il fait partie d'un ensemble qualifié : Route nationale, Route départementale, Chemin de Grande communication ou Chemin vicinal, et dans l'un ou dans l'autre de ces différents cas, l'étude est menée suivant des règles établies, et la construction est subordonnée à des ententes et des compromis entre l'Etat, le Département, les Communes, et quelquefois même des individualités. Lorsqu'il s'agit de routes Nationales ou de routes Départementales, ce sont l'Etat ou le Département qui en font exclusivement les frais, au moins théoriquement.

En ce qui concerne les chemins de grande communication, la Loi a prévu la coopération de l'Etat et des Départements et les barèmes établis font varier la part du premier de 61.35 à 21.35 % et celle du second de 38.65 % à 78.65 % suivant les circonstances.

Enfin, les chemins vicinaux sont construits par les communes avec l'aide de l'Etat et celle du Département.

Les subventions s'échelonnent suivant des règles s'inspirant de la fortune du département et de la richesse des communes mesurée par la surface de celles-ci et par la valeur du centime.

Le tout est réglé par le décret du 4 juillet 1895 fixant les parts contributives dans les travaux subventionnés.

Il faudrait donc faire entrer dans le cadre de ce décret les éventualités de travaux dont je viens de vous entretenir.

Et pour que les plans élaborés ne restent pas lettre morte, il faudrait que dans tous les cas, le pont-routier ou la passerelle avec ses chemins ou ses sentiers d'accès, fussent assimilés aux chemins de grande communication.

L'ampleur des intérêts en cause justifierait une telle décision.

Si vous vouliez bien m'y autoriser, je me permettrais de résumer dans les paragraphes ci-dessous les quelques idées que je viens de vous exposer :

1° Il y a un intérêt supérieur à profiter de la construction d'un viaduc au travers d'une vallée principale pour étudier en ses lieu et place un viaduc-pont-routier ;

2° Cette étude, ainsi que celle des chemins d'accès, doit être entreprise automatiquement par les Ponts et Chaussées toutes les fois que la création d'un viaduc important est décidée ;

3° Les frais de l'étude incombent à l'Etat, et les frais de construction aux Communes, aux Départements et à l'Etat suivant les règles adoptées pour l'établissement des chemins de grande communication ;

4° Le dossier sera porté à la connaissance des municipalités intéressées, des syndicats d'initiative, des chambres de commerce ou autres organismes régionaux, et en dernier lieu, devant le Conseil général du département traversé qui sera ensuite appelé à décider si l'on passera ou non à l'exécution des projets étudiés.

Tels sont les points en lesquels se condense le vœu que je formule.

Pour arriver à ce que celui-ci, qui intéresse si profondément le développement général de notre pays, soit posé devant les Pouvoirs publics, et examiné par eux, je proposerai respectueusement au congrès des Sociétés Industrielles de France, s'il en juge ainsi, de vouloir bien le transmettre :

1° Aux Ministères intéressés ;

2° A la Chambre des Députés ainsi qu'au Sénat par l'intermédiaire de leurs commissions compétentes ;

3° Aux Etats généraux du Tourisme, aux grandes associations touristiques de France, tel que le Touring-Club, le Club Alpin, l'Automobile-Club, etc.

Il faut espérer qu'en France, à la suite de cette *jonction* d'efforts, la question sera reprise à sa base même. Revenant sur le passé, il y aurait lieu d'examiner si certains viaducs existants ne pourraient pas être doublés de passerelles ; et en ce qui concerne l'avenir, de faciliter chez nous la construction de ces viaducs-ponts-routiers dont nous voyons en divers pays étrangers tant de spécimens remarquables.

Ces ponts à usages multiples contribueraient puissamment à la mise en valeur et à l'essor de nos provinces.

LES EXCURSIONS DE LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE DE LILLE EN 1914

VISITE

DE LA

BRASSERIE COOPÉRATIVE DE MONS-EN-BARŒUL

PAR LA

SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE DE LILLE

Directeurs : MM. P. De JAEGHERE et P. SAILLY.

Aimablement reçu par M. Waymel, directeur-administrateur, un groupe de nos sociétaires a visité le mardi 12 Mai cet important établissement.

Ce fut tellement intéressant que nous nous trouvons un peu forcés d'entrer dans le détail de tout ce qui nous a été montré et expliqué.

La Brasserie Coopérative de Mons-en-Barœul a été constituée le 31 décembre 1903. Tant par sa forme intéressante que par les produits parfaits qu'on y a fabriqués dès le début, cette brasserie acquit de suite une certaine vogue qui

s'est accrue d'année en année, de telle sorte qu'après dix ans d'exercice, elle s'est placée la 3e du Rayon de Lille comme importance, avec une production de 50.000 hectol. pour l'exercice 1913.

Nous ne dirons qu'un mot de sa forme. La Brasserie Coopérative de Mons-en-Barœul distribue ses bénéfices, chaque année, à tous ses adhérents, au prorata de leur consommation — les bénéfices du dernier exercice dépassaient 200.000 francs.

Passons à la fabrication qui comporte deux opérations principales :

1° La transformation de l'amidon du malt en maltose et en dextrine par la saccharification.

2° La transformation de ce liquide sucré en bière, par la fermentation. Dans un vaste grenier est emmagasiné le malt servant à la fabrication ; chaque opération, appelée Brassin, comporte la mise en œuvre de 3.600 kil. de malt. Ce malt est versé dans une trémie en bois, au fond de laquelle une chaîne à godets le prend, l'élève au sommet du bâtiment pour le laisser se déverser dans un concasseur. Une autre trémie en tôle d'acier, contenant également les 3.600 kil. de farine nécessaires au brassin, est placée sous le concasseur et arrive, en forme conique, dans la salle de brassage.

Le concassage a pour but de réduire ce malt en fine farine, de façon que l'amidon qu'il décèle, ainsi broyé, soit facilement attaquable par l'eau, pour la transformation nécessaire, ci-dessus indiquée.

Réduit en farine, le malt est ensuite descendu dans une grande chaudière en cuivre de 175 hectol., munie d'un agitateur et d'un double anneau de chauffage à vapeur. Par addition d'eau bouillante, l'ensemble est porté à la température de 72°, température parfaite pour la saccharification c'est-à-dire pour la transformation de l'amidon en maltose et en dextrine, les deux principaux éléments de la bière.

Cette transformation complètement opérée, le contenu de la chaudière est groupé dans un grand filtre. Cet appareil laisse écouler la partie liquide, qu'on recueille dans une seconde chaudière, semblable à la première, et retient la partie solide. La première est le jus sucré composé des maltoses et dextrines, qui va devenir de la bière ; la seconde est le résidu de l'opération, appelé drèche, qui sert à l'alimentation des bestiaux.

Le moût de bière, ou la partie liquide, est donc recueilli dans les chaudières, où il est soumis à une ébullition de cinq heures. C'est au cours de cette ébullition que se fait en infusion l'adjonction du houblon, à raison de 300 gr. par hectolitre de moût.

Ici commence la seconde opération, au cours de laquelle le moût doit être transformé en bière : c'est la fermentation. Le moût devenu brillant par l'ébullition est envoyé dans un bac ouvert de 250 hectol. Il passe, pour y arriver, dans un vaste tamis, où les houblons, qui ont abandonné leurs essences et leur arôme, sont retenus.

Les moûts ainsi débarrassés des houblons sont passés au réfrigérant, dans le but de les amener à une température facilitant la mise en fermentation. C'est un vaste appareil en cuivre, à l'extérieur duquel les moûts ruissellent tandis qu'à l'intérieur circule de bas en haut de l'eau glacée. Pris vers 90° avant leur passage au réfrigérant, les moûts ont 14° arrivés au bas de leur course.

Du réfrigérant les moûts tombent dans les caves de fermentation. Dix cuves en cuivre d'une contenance de 150 hectol. chacune, sont installées dans un vaste local carrelé, où la température est maintenue, pendant la saison chaude à 15° par une circulation d'eau glacée. Chaque cuve est munie d'un serpentin en cuivre dans lequel circule de l'eau à 0° : cette réfrigération servira à maintenir les températures des moûts qui tendent à s'élever par la fermentation.

Les moûts tombent donc du réfrigérant dans les cuves de fermentation où ils sont immédiatement mis en contact avec un levain de bière. La fermentation dure quatre jours : après ce délai, elle a accompli son action physiologique et transformé environ 65 % des maltoses contenus dans le moût, en acide carbonique et alcool.

La bière, déjà d'une limpidité parfaite, est terminée ; il faut la mettre en fûts d'expédition.

La futaille est soumise à un lavage des plus minutieux, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. A l'intérieur tous les fûts sont recouverts d'une couche de poix qui y est injectée à 250°. De cette façon tous les pores du bois sont bouchés. A chaque rentrée, tous les fûts sont placés sur une brasseuse mécanique, pour le lavage extérieur, et de là envoyés sur un injecteur qui y projette eau bouillante, vapeur pour la stérilisation complète, et eau froide.

Les bières sont conservées dans les caves environ quinze jours avant d'être expédiées à la clientèle. Les bières de gardes sont conservées un an dans des foudres de 100 hectol., 5.000 hectol., sont toujours en réserve. Le service des expéditions est assuré par une importante cavalerie, 15 chevaux et un camion automobile de 30 chevaux. Un ascenseur à double plateau remonte des caves les fûts à expédier et les dépose mécaniquement sur un vaste quai de chargement, le long duquel les camions viennent s'aligner.

La brasserie vient d'installer la mise en bouteilles de ses bières. Dans un vaste local séparé des autres bâtiments se trouve une rangée de foudres contenant les bières destinées à cet usage.

Ces foudres sont munis de serpentins, à l'intérieur desquels circule de l'eau à 0°. La bière amenée ainsi à très basse température, où elle est maintenue, dépose lentement glutines et matières azotées, susceptibles de produire un trouble quelconque par la suite. Sous pression d'air, elle est envoyée dans un filtre qui retient toutes les petites particules de levure qui pourraient être entraînées. Elle en sort absolument brillante et crémeuse, et

est immédiatement mise en bouteilles par une soutireuse isobarométrique. Cet appareil permet de remplir six litres en 30 secondes. Un autre appareil à laver les bouteilles intérieurement et extérieurement, très judicieusement installé, permet à un gamin de laver parfaitement 600 bouteilles à l'heure.

Un compresseur d'ammoniaque fournissant 32.000 frigories à l'heure, permet de détendre de l'ammoniaque dans des bâches à eau complètement isolées. De sorte que la brasserie a toujours une réserve de 120 hectol. d'eau glacée pour parer aux arrêts de la nuit et des jours de fêtes.

Nous terminons notre visite par la dégustation de l'excellente bière en bouteille claire comme du champagne.

M. de Jaeghere, en remerciant M. Waymel de son aimable accueil, affirme le vif intérêt que portent les gens du Nord à leur bière, boisson hygiénique, si appréciée dans toute la France et invite tous les géographes présents à boire à la prospérité de la Brasserie.

S.

CONGRÈS

La Société Française pour l'Avancement des Sciences tiendra sa 43e session au Havre, *du 27 Juillet au 2 Août.*

Il y aura une **Section de Géographie**, toutes les questions traitant de géographie générale ou spéciale, de l'exploration et de l'exploitation du globe peuvent être inscrites à l'ordre du jour.

Les communications relatives à la Normandie et au Port du Havre sont particulièrement désirables.

Le Président de la Section de Géographie signale l'intérêt tout particulier d'actualité que présentent certaines questions telles que l'ouverture du canal de Panama, la question du tunnel sous la Manche, le développement des pêches maritimes sur les côtes de la Manche, l'exploitation du bassin minier de la Basse-Normandie, la deuxième ligne de chemin de fer de Paris au Havre.

Toutes les communications sur ces sujets seront accueillies favorablement et ne pourront manquer de provoquer de fécondes discussions.

BIBLIOGRAPHIE

LE TURKESTAN RUSSE, par A. Wocikof, ouvrage in-8° carré, orné de 8 gravures, 1 carte, et 16 planches photographiques. Paris, Armand Colin, 1914. — *Don de l'éditeur.*

Professeur de géographie physique à l'Université de Saint-Pétersbourg, fort apprécié déjà pour un magistral ouvrage sur *les Climats de la terre*, M. Wocikoff a eu la bonne fortune d'entrer par l'intermédiaire d'un de ses collègues français, M. E. de Martonne, en relation avec la maison Armand Colin. C'était, du coup, assurer à son nom et à son livre une notoriété de premier ordre, et permettre à la librairie Colin d'entreprendre une publication utile, qui comble une lacune regrettable, puisque les ouvrages français sur le Turkestan n'existent pour ainsi dire pas. Seul, le VIe volume de la *Nouvelle Géographie universelle* d'Elisée Reclus (l'Asie Russe) consacrait au Turkestan une étude approfondie. Mais tant d'années ont passé depuis la dernière édition de Reclus, l'étude du pays a fait tant de progrès, son développement économique a été si rapide, que l'ouvrage du célèbre géographe français est aujourd'hui suranné.

Le livre de M. Wocikoff, — il faut y insister — s'adresse principalement au public cultivé. Ce n'est pas une relation de voyage, bien que l'auteur ait parcouru le pays assez longuement et par des modes de transport assez divers pour éprouver ce qu'on appelle des impressions, et ce qu'il appelle simplement « un souvenir agréable ». Il avoue son ignorance des langues, de l'élément indigène, et son peu de dispositions pour l'alpinisme, ce qui lui a évité sans doute un certain nombre de fatigues et de difficultés superflues. Mais, en véritable savant pratique, il a beaucoup étudié dans les livres, dans les statistiques officielles, et plus encore dans les enquêtes directes qu'il a pu faire. Il note ceci, dans sa courte et modeste préface, comme un détail important : « A mon arrivée, j'avais trouvé le coton fraîchement éclos : au retour, je le vis successivement en fleur, au début de sa maturation, et enfin, quelques jours avant mon départ, à Baïram-Ali, en pleine période de récolte. Mon retour me montra aussi les pommes, les poires et le raisin en pleine maturité : je pus me rendre compte de l'importance du commerce des fruits entre le Turkestan et les principales villes de la Russie d'Europe, commerce dont Tachkent, Samarkand et Boukhara sont les principaux *emporia*.

Et en effet, on se doute encore trop peu en Europe, et principalement en France, des immenses ressources, agricoles ou autres, que possède le Turkestan, et qui assureront la richesse du pays, et même des pays voisins, y compris la Russie d'Europe, quand on aura pu y réaliser les travaux, déjà commencés en partie, en partie encore à l'étude, de constructions de voies ferrées, d'assainissement, d'assèchement, d'irrigations méthodiques, de communications par routes, d'aménagement des terrains, etc. Evidemment, tout cela est un peu de « la musique de l'avenir », comme le remarque pittoresquement l'auteur. Mais les espérances les plus brillantes sont permises, quand on considère les résultats déjà obtenus depuis quelques années seulement. Il n'est pas exagéré de saluer d'avance dans ce pays l'un des premiers producteurs de céréales et de coton du monde entier ».

Un chapitre fort intéressant du livre, avec des diagrammes et des tableaux statistiques, est consacré au climat. Certes, un pays aussi vaste que le Turkestan, aux latitudes et aux altitudes les plus diverses, doit être soumis à des climats non moins différents. Mais la grande caractéristique du pays, c'est son habituelle sécheresse atmosphérique. La nébulosité, les pluies et neiges, y sont minimes. Des températures extrêmes, en froid ou en chaleur, y peuvent donc être supportées bien plus facilement que dans la plupart des autres pays du monde. D'où, avantage pour la colonisation, quand celle-ci (un peu paresseuse encore du côté russe), et quand les capitaux qui doivent la suivre ou la précéder, auront bien voulu prendre le chemin de ces immenses régions mal explorées.

G. HOUBRON.

FAITS ET NOUVELLES GÉOGRAPHIQUES

I. — Géographie scientifique. — Explorations et Découvertes

EUROPE.

Les transformations de l'île d'Héligoland. — Héligoland est devenue, depuis quelques années, une véritable forteresse maritime. C'était, il y a peu de temps encore, une des stations balnéaires les plus fréquentées de la Mer du Nord. La pureté de l'air et la force des lames la mettaient au premier rang des bains de mer allemands. Des pacifiques jours d'antan, il ne reste plus que le souvenir. Seuls les rochers rouges scintillent encore au soleil, mais ils n'ont plus leur pureté originelle. D'énormes murs de défense gris les entourent, pour arrêter les vagues qui les assaillent. Par ci, par là, un œil pénétrant aperçoit, dans le granit rouge, de petits balcons, avec des portes de fer qui conduisent à l'intérieur du rocher : ce sont des postes d'observation, des vigies. Il y a six ou huit ans, un visiteur n'aurait découvert qu'une centaine de matelots dans l'île. Derrière les maisons de la « haute terre » on trouvait quelques canons cachés dans des tours, le bureau du commandant et le phare. On ne connaissait pas encore l'importance militaire de l'île : Héligoland n'était qu'un point d'appui pour la flotte, mais n'était pas un facteur sur lequel on pût compter dans un combat naval. Aucun port n'existait et tous les bateaux restaient dans la rade : quelques barcasses seules accostaient.

C'est maintenant une puissante forteresse, protégeant l'entrée de l'Elbe et de la Weser, un solide point d'appui pour la flotte et un abri sûr pour les torpilleurs, et au besoin pour les croiseurs.

La valeur militaire de l'île a été prouvée par les dernières manœuvres navales. Héligoland augmentera encore d'importance d'ici quelque temps, en devenant un

abri pour les cuirassés ; déjà trente torpilleurs peuvent s'y réfugier. Comme forteresse maritime, au dire des Allemands, l'île est absolument imprenable. Son rôle est exclusivement d'être un refuge, fortement défendu par la flotte, et de s'opposer à un blocus de l'Elbe et de la Weser.

ASIE

Monsieur Gallois. — Notre collègue, M. Eugène Gallois, est maintenant rentré du superbe voyage d'exploration qu'il vient d'accomplir, chargé d'une mission par le Ministère de l'Instruction publique, en compagnie du général Dolot.

Il expose en ce moment, à la Société de géographie de Paris, une belle collection de dessins et aquarelles rapportés de ce voyage. Ils montrent que notre ami, explorateur infatigable, manie toujours aussi bien le crayon et le pinceau. On remarque parmi les nombreuses œuvres exposées des plans de villes absolument inédits qui ne sont pas l'un des moindres attraits de cette très intéressante manifestation d'art.

AMÉRIQUE.

La traversée du Canal de Panama. — Le paquebot « *Alliance* », de 4.000 tonnes, a, pour la première fois, franchi le 8 juin le Canal de Panama en 1 h. 30. Le passage s'est effectué sans incident.

II. — Géographie commerciale. — Faits économiques et Statistiques.

FRANCE ET COLONIES.

La vitesse des trains en France et en Allemagne. — La vitesse des trains est une supériorité française qui frappe particulièrement quand, se rendant de Paris à Constantinople, on voit les trains ralentir progressivement à mesure que l'on avance vers l'Orient. L'Allemagne nous est très inférieure à cet égard. Par exemple le rapide de jour Paris-Francfort a, sur le territoire français, une vitesse commerciale de 75 km. 3 avec 5 arrêts sur 391 km. et, en Allemagne, 48 km. 3 avec 19 arrêts sur 307 kilomètres. Le rapide de jour Paris-Berlin passe également de 95 km. 4 à 67.4 en traversant la frontière. Par million de voyageurs transportés, le nombre des tués est beaucoup plus grand en Allemagne qu'en France.

(*La Nature*).

Statistique du Port de Dunkerque.

MOUVEMENT GÉNÉRAL DES NAVIRES

MARS 1914

NAVIRES	ENTRÉE		SORTIE		TOTAL GÉNÉRAL	
	NOMBRE	TONNAGE	NOMBRE	TONNAGE	NOMBRE	TONNAGE
		Tonneaux		Tonneaux		Tonneaux
Français	85	106.364	78	89.593	163	195.957
Étrangers	121	151.434	117	151.218	238	302.652
Totaux...	206	257.798	195	240.811	401	498.609

Mouvement du mois correspondant de 1913. 372 405.096

Différence pour 1914. + 29 + 93.513

MOUVEMENT DEPUIS LE 1er JANVIER

1913 — 1.180 navires jaugeant ensemble 1.354.024 tonneaux
1914 — 1.167 id. id. 1.454.280 id.

Différence pr 1914 13 navires en moins et 100.256 tonn. en plus.

Le développement de Tamatave. — Jusqu'en 1900, Tamatave, le premier port de la grande île de Madagascar, n'était qu'un village malgache aux rues étroites et tortueuses, où le voyageur s'enlisait dans le sable en respirant les mauvaises émanations provenant des résidus de toutes sortes jetés çà et là par les habitants et dont un service de voirie embryonnaire était impuissant à assurer l'enlèvement régulier.

Depuis lors, de grandes trouées furent faites en tous sens, créant ainsi de larges rues et avenues, canalisant l'air de la mer ; ces travaux ont fait de Tamatave, avec son nid de verdure, la plus belle ville que l'on rencontre sur le littoral de l'Afrique Orientale.

Vers la fin de 1913, des terrains incultes coupés de fondrières ayant été mis, par l'Administration, en vente aux enchères publiques, furent achetés par un colon, M. Baillet, au prix de 3 fr. le mètre environ. Des rues et boulevards furent réservés immédiatement et l'acquéreur y fait construire actuellement neuf maisons de rapport, pourvues de tout le confort moderne avec jardin attenant à chaque immeuble.

C'est ainsi que ce quartier dit « Camp des Manguiers » d'une contenance d'environ 14.000 mètres carrés (partie aliénée) qui n'était couvert que de ronces et

d'arbrisseaux rabougris est en voie de devenir un quartier luxuriant où les fleurs en abondance et de tous les tons, et les arbres de rapport remplaceront cette végétation sauvage qui n'était d'aucune utilité.

Actuellement, il est assez difficile de se loger à Tamatave, où il n'existe sauf quelques constructions particulières que des maisons en bois qui protègent mal les européens contre les rayons du soleil tropical ; l'arrivée du chemin de fer de Tananarive-Tamatave, depuis le mois de mars 1913 a amené une certaine quantité de travailleurs et d'employés ; bientôt les travaux de construction du port augmenteront encore très sensiblement ce nombre, de là, une hausse sensible sur le prix des loyers, qu'on peut évaluer à 20 % environ depuis un an.

Étant donné le grand rôle que joue aux colonies une habitation saine et hygiénique, la construction des maisons d'habitation confortables doit être encouragée par tous les moyens possibles. Elle assurerait d'ailleurs à celui qui l'entreprendrait un placement sur et rémunérateur de ses capitaux.

Bulletin des Renseignements Coloniaux.

Le chemin de fer de Biskra à Touggourt. — Le 2 mai dernier a été inauguré le chemin de fer de 200 kilomètres qui reliera désormais Biskra à Touggourt. Ce chemin de fer est construit en plein désert. On ne trouve sur le parcours ni eau, ni abri, ni habitant, ni ressources d'aucune sorte. C'est donc par un miracle d'énergie qui leur fait grand honneur, que les militaires chargés de cette construction en sont venus à bout.

Deux ministres, M. Noulens, miuistre de la Guerre, et M. Renoult, ministre des finances, se sont dérangés pour cette inauguration. Quel est donc l'intérêt d'un chemin de fer dans une région d'apparence aussi désolée ? C'est ce que le commandant Godefroy, directeur des travaux, a expliqué aux ministres dans un excellent discours, remarquablement documenté.

Il ne faut pas prendre à la lettre la désolation apparente du pays. De distance en distance, des taches vertes ponctuent le sol fauve du désert. Ces taches se sont des oasis. Et ces oasis ont une spécialité, c'est de produire les meilleures dattes du monde et, en réalité, les seules à peu près qu'on puisse envoyer sur les marchés d'Europe. « La datte d'exportation n'existe qu'ici, a dit le commandant Godefroy : elle est toute entière concentrée dans les oasis des Ziban, de l'oued Rhir, du Souf et du Djérid (le Djérid est situé en Tunisie) dont la ligne que vous venez de parcourir va devenir le principal débouché. Sans doute ailleurs, dans le Sahara, en Egypte, dans les plaines brûlantes du Texas, on rencontre également le palmier, de forme parfois plus altière, mais la datte qu'il produit, de qualité inférieure, difficile à conserver, ne saurait nulle part être comparée à la déglet-en-nour de l'oued Rhir et des oasis environnantes. Le fruit savoureux et délicat qui, chaque hiver, aux environs du nouvel an, se répand sous forme de milliers de colis postaux dans toutes les parties du monde, vous ne le trouverez qu'ici ».

Cependant, à l'heure actuelle, les Etats-Unis essaient de ravir ce monopole à nos possessions de l'Afrique du Nord. Ils ont envoyé à plusieurs reprises des missions scientifiques, étudier la culture du dattier en Algérie et en Tunisie, ils ont fait venir à grands frais des rejetons de déglet-en-nour, et ils en ont planté par milliers dans les parties chaudes de la Californie du sud. Si les oasis du sud constantinois voulaient conserver leur suprématie, elles ne devaient pas se borner à maintenir la qualité de leurs dattes, il était de toute nécessité qu'elles en accrussent la

production et qu'elles en assurassent l'expédition rapide sur les lieux de consommation. C'est pour répondre à ce double besoin que le chemin de fer a été construit.

La production des dattes peut-elle donc être accrue ? Considérablement, a démontré le commandant Godefroy. Cette vaste région de l'oued Rhir présente, en effet, une particularité bien curieuse. C'est le pays par excellence des puits artésiens. Il y existe une nappe d'eau souterraine qui paraît inépuisable. Vous forez un puits et l'eau jaillit au-dessus du sol. Autrefois les indigènes étaient obligés de creuser ces puits à main d'hommes et les puisatiers étaient bien souvent surpris et noyés par les eaux jaillissantes. Mais nous avons remplacé l'homme par une mécanique ; nous avons des appareils de sondage infiniment plus expéditifs que les puisatiers indigènes et qu'on manie sans aucun danger. Quand nous avons occupé l'oued Rhir en 1856, on n'y comptait que 200 puits ; aujourd'hui le nombre en dépasse 800. Le nombre des palmiers a crû en proportion : il était de 389.000, en 1856 ; il est de près de 1.500,000 aujourd'hui. Et pendant cette période la production des dattes a quadruplé ; elle atteint maintenant 30.000 tonnes. Que faudrait-il pour l'augmenter encore ? On peut, semble-t-il, créer toujours de nouveaux puits, car la nappe ne donne aucun signe d'affaiblissement : et plus de vingt ateliers de forage travaillent à les multiplier actuellement. Ce qu'il faudrait, ce sont des gens pour utiliser l'eau que l'on tire des profondeurs du sol. Jusqu'ici le développement des palmeraies a profité presque exclusivement aux 20.000 indigènes qui vivent dans le pays. A part quelques exceptions audacieuses, les colons français n'ont pas osé s'aventurer aussi loin. Songez que l'oued Rhir était séparé de l'Algérie du Nord par une zone désertique de 160 kilomètres d'épaisseur qu'il fallait traverser à dos de chameau. Le chemin de fer supprimera désormais cet obstacle. Les matériaux de construction, les engrais, l'outillage dont on manquait, vont parvenir aisément dans le pays. La culture du dattier est une excellente affaire ; elle sera désormais abordable aux Français et l'on espère que ceux-ci ne vont pas manquer d'accourir avec les capitaux nécessaires pour mettre en valeur tous les puits qu'on peut encore créer. Déjà, d'ailleurs, les demandes de concession affluent au gouvernement général.

Quelles sont les perspectives d'exploitation du chemin de fer ? Si l'on en croit le commandant Godefroy, elles seraient des plus rassurantes. Sur les 30.000 tonnes de dattes actuellement produites par an, 20.000 resteront dans le pays. Les 10.000 tonnes qui sont de qualité supérieure seront exportées. Dès l'année prochaine, ce trafic suffira à payer les frais d'exploitation du chemin de fer. En retour, les indigènes font venir des céréales du Nord. De plus, on prévoit que Touggourt deviendra une ville de Tourisme avec des hôtels et toutes les installationa nécessaires pour attirer les étrangers. Le pays étant dépourvu de matériaux de construction, ce sera un autre trafic pour le chemin de fer qui arrivera ainsi très vité à rémunérer le capital de construction.

LE SECRÉTAIRE-GÉNÉRAL,	LE SECRÉTAIRE-GÉNÉRAL ADJOINT,
JULES DUPONT.	ANTOINE VACHER.

Lille Imp. L. Danel

TABLE DES MATIÈRES

DE L'ANNÉE 1914

Grandes Conférences.

Monographies.

Communications.

Procès-verbaux.

Concours.

Excursions.

Congrès.

Bibliographie.

Faits et Nouvelles géographiques.

I. — Géographie scientifique. — Explorations et Découvertes.

France et Colonies.

Europe.

Asie.

Afrique.

Amérique.

II. — Géographie commerciale. — Faits économiques et statistiques.

France et Colonies.

Europe.

Asie.

Afrique.

Amérique.

Océanie.

III. — GÉNÉRALITÉS.

Lille Imp. L. Danel

SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE
DE LILLE
(LILLE, ROUBAIX, TOURCOING)

LISTE DES MEMBRES

ANNÉE 1914

SOCIÉTÉ
DE GÉOGRAPHIE
DE LILLE

RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE PAR DÉCRET DU 21 DÉCEMBRE 1895.

M. Paul CREPY, décédé le 11 décembre 1899,
était Président de la Société depuis sa fondation le 14 juin 1880.

MEMBRES D'HONNEUR

avec l'année de leur nomination.

Années MM.

1892. Bayet, C. ✻, I. ❧, ✪, Directeur de l'Enseignement Supérieur au Ministère de l'Instruction publique, Président du Congrès des Sociétés françaises de Géographie à Lille en 1892, rue du Val de Grâce, 1, Paris Ve.

1890. Binger (Louis) (le Colonel), C. ✻, I. ❧, Directeur au Ministère des Colonies, Avenue de l'Ouest, 9, Saint-Maur-des-Fossés (Seine).

1910. Blondel (Georges), A. ❧, C. ✠✠, Professeur à l'École des Hautes Études Commerciales, Vice-Président de la Société de Géographie Commerciale de Paris, rue de Bellechasse, 31, Paris.

1912. Bonaparte (le Prince), Membre de l'Institut, Président de la Société de Géographie de Paris, Avenue d'Iéna, 10, Paris.

1903. Charles-Roux (Jules), A. ❧, C. ✠✠, ancien Député, Président du Comité de Madagascar, Vice-Président de la Cie Universelle du Canal de Suez, rue Pierre Charron, 12, Paris.

1886. Debidour, ✻, I. ❧, Inspecteur général de l'Instruction publique, Président d'Honneur de la Société de géographie de l'Est., 7, rue Nicole, Paris Ve.

1905. De Guerne (Le baron Jules), ✻, A. ❧, Bibliothécaire de la Société de Géographie de Paris, rue de Tournon, 6, Paris.

1899. De Prat (René), A. ❧, ✻, Ⓜ, ✠✠✠, Membre de la Mission du Commandant Marchand, Percepteur à Wattignies-lez-Lille.

1912. Doumer (Paul), Ancien Gouverneur Général de l'Indo-Chine, Boulevard Delessert, 15, Paris.

1912. Dubois (Marcel), Professeur à la Sorbonne, Sente des Rossignols, 3, Sèvres.

1882. Foncin (Pierre), C. ✻, I. ❧, Inspecteur général honoraire de l'Instruction publique. Fondateur et ancien Président de l'Union Géographique du Nord, rue de Grenelle, 45, Paris. (Alliance française) Domicile, 1, rue Michelet.

1883. Guillot (E), I. ❧, Professeur agrégé d'histoire au lycée Charlemagne et à l'École supérieure de Commerce, ancien Secrétaire général de la Société, Secrétaire de la Société de Géographie commerciale de Paris, rue du Cardinal Lemoine, 4.

Années MM.

1880. HARMAND (docteur), O. ✠, ✠, ancien Ministre de France au Japon, Ambassadeur honoraire, faubourg St-Honoré, 225, Paris.

1902. HAUMANT, I. ✿, Chargé de Cours à la Sorbonne, rue de l'Armorique, 14, Paris (XVe).

1905. LABBÉ (Paul), O. ✠, I. ✿, ✠✠, Secrétaire général de la Société de Géographie Commerciale de Paris, rue Montaigne, 14 *bis*.

1888. LÉGER (Louis), ✠, I. ✿, ✠✠, Professeur au Collège de France, Professeur honoraire à l'École des Langues orientales, Professeur à l'Ecole supérieure de Guerre.

1912. MILLET (René), Ambassadeur de France, Ancien Résident général à Tunis, boulevard Flandrin, 14, Paris.

1892. MONTEIL, O. ✠, A. ✿, Lieutenant-Colonel d'infanterie de marine, Explorateur, rue d'Aumale, 10, Paris.

1888. PERROT (Georges), C. ✠, I. ✿, Membre de l'Institut, Secrétaire perpétuel de l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres, Quai Conti, 25, Paris VIe.

1881. SUÉRUS, ✠, I. ✿, Proviseur du Lycée Henri IV, à Paris, ancien Secrétaire-général de la Société.

1890. TRIVIER (Ernest), ✠, Capitaine au long cours, Explorateur de l'Afrique centrale, Rochefort.

1912. VIDAL DE LA BLACHE (Paul), C. ✠, Membre de l'Institut, Professeur à l'Université de Paris, rue de Seine, 6, Paris.

MEMBRES CORRESPONDANTS (1)

avec l'année de leur nomination.

Années MM.

1905. ARDAILLON, ✠, Recteur de l'Académie d'Alger.

1902. BERINDEI (C. A), ingénieur-chimiste, Strada Cazarmei, 32, à Bucarest (Roumanie).

1904. BERRET (Paul), Docteur ès-lettres, Professeur de rhétorique au Lycée Charlemagne, 11 *bis*, rue Chaligny, Paris, (XIIe).

1902. CARTON (D^{r}), ✠, I. ✿, ✠, Correspondant de l'Institut, Villa Stella, à Khereddine (Tunisie)

1908. CUVELLIER, O ✠, chef du Service topographique du Département d'Oran, en retraite, Avenue Bab el Oued, 1, Alger.

---

(1) N.-B — Les Membres correspondants qui enverront presque annuellement à la Société, des études, des mémoires, des renseignements ou des travaux intéressants, se rapportant principalement à la Géographie générale ou à celle du pays qu'ils habitent ou des pays qu'ils ont visités, recevront gratuitement, en échange et comme remercîments, le Bulletin mensuel de la Société sans interruption, s'ils ne sont pas plus de 18 mois sans faire un nouvel envoi dont le Comité d'Études appréciera la valeur.

Années. MM.

1895. Delessert de Mollins (Eugène), ancien Professeur, ancien Archiviste de la section de Roubaix, villa Ma Retraite, à Lutry, canton de Vaud (Suisse).

1908. Flahault, O ✻, ingénieur, secrétaire général de la Société de Géographie et d'Archéologie d'Oran, boulevard Charlemagne, 2 *bis*, Oran.

1898. Lacan, ✻, I. ✿, ✠, Secrétaire de la Cie du Chemin de fer du Nord, rue de Dunkerque, 18, Paris.

1903. Noël, Vice-Président de la Section de la Société de Géographie Commerciale de Paris, à Tunis.

1911. Pera (Le docteur Giacomo), Professeur de Géographie économique au Royal Institut et à l'Ecole Spéciale de Commerce Garnier, via Donati, 12, Turin (Italie).

1893. Pfister, O. ✻, A. ✿, Professeur à la Sorbonne, boulevard de Port-Royal, 72, Paris.

1901. Pillet (Mgr. A.), Prélat romain, à Grésy-sur-Aix (Savoie).

1889. Renouard (Alfred), I. ✿, O. ✻, ancien Secrétaire-général de la Société, Avenue Mozart, 49, Paris.

1891. Salone (Émile), I. ✿, Professeur agrégé d'histoire au lycée Condorcet, rue Jouffroy, 68, Paris.

1905. Six (Georges), A ✿, Professeur au Lycée d'Oran.

1904. Soil de Moriamé (E.-J.), ✻, I. ✿, C. ✠, Président du Tribunal civil et Président de la Société historique et archéologique de Tournai, rue Royale, 45, Tournai.

SOCIÉTÉS CORRESPONDANTES.

France et Colonies.

Alger....... Société de Géographie.
Brest....... Société académique.
Bone....... Académie d'Hippone.
Bordeaux... Société de Géographie commerciale.
Bourges.... Société de Géographie du Cher.
Carcassonne. Syndicat d'initiative de Carcassonne et de l'Aude.
Douai..... Union géographique du Nord de la France.
Dunkerque.. Société de Géographie.
Id. .. Union Faulconier.
Id. .. Chambre de Commerce.
Florac...... Club Cévenol.
Le Havre... Société de Géographie commerciale.
Laon....... Société de Géographie de l'Aisne.
Lille........ Société Industrielle du Nord de la France.
Id. .... Société des Agriculteurs du Nord de la France.
Id. .... Société Géologique du Nord.
Id. .... Union française de la Jeunesse.

Lorient..... Société bretonne de Géographie.
Lyon........ Société de Géographie de Lyon et de la région lyonnaise.
Marseille... Société de Géographie et d'études commerciales.
Montpellier. Société languedocienne de Géographie.
Nancy...... Société de Géographie de l'Est.
Nantes...... Société de Géographie commerciale.
Oran....... Société de Géographie et d'Archéologie.
Paris....... Société de Géographie.
Id. .... Société de Géographie commerciale.
Id. .... Comité de l'Afrique française.
Id. .... Société des Études coloniales et maritimes.
Id. .... Société de Topographie de France.
Id. .... Alliance française.
Id. .... Société des anciens élèves de l'École supérieure de Commerce.
Id......... Union franco-persane.
Poitiers..... Société de Géographie.
Rochefort... Société de Géographie.
Roubaix.... Société d'émulation.
Rouen...... Société normande de Géographie.
St-Nazaire.. Société de Géographie commerciale.
St-Valery... Société d'Histoire et d'Archéologie du Vimeu.
Sousse...... Société d'Archéologie.
Toulouse.... Société de Géographie.
Tours...... Société de Géographie.
Tunis....... Institut de Carthage.
Id. ..... . Section tunisienne de la Société de Géographie commerciale de Paris

Europe.

Allemagne......... *Berlin.* — Société de Géographie.
Id. .... *Brême.* — Société de Géographie.
Id. .... *Hessen.* — Société de Géographie.
Angleterre........ *Edimbourg.* — Société de Géographie.
Id. .... *Londres.* — Société royale de Géographie.
Id. .... *Manchester.* — Société de Géographie.
Autriche-Hongrie . *Buda-Pesth.* — Société hongroise de Géographie.
Id. . *Vienne.* — Société impériale de Géographie.
Id. . » — Société impériale de Géographie militaire.
Belgique .... *Anvers.* — Société de Géographie.
Id. .... *Bruxelles.* — Société royale de Géographie.
Id. .... » — Société d'Archéologie.
Id. .... » — Société belge d'Etudes coloniales.
Id. .... » — Institut géographique de Bruxelles.
Espagne .... *Madrid.* — Société royale de Géographie.
Italie .... *Rome.* — Société italienne de Géographie.
Pays-Bas .... *Amsterdam.* — Société de Géographie.
Portugal.. .... *Lisbonne.* — Société de Géographie.
Russie............. *Saint-Pétersbourg.* — Société impériale de Géographie.
Suède .... *Upsal.* — Institut géologique de l'Université.

SUÈDE	*Stockholm.*— Société de Géographie.
SUISSE.............	*Genève.* — Société de Géographie.
Id.	*Neuchâtel.* — Société neuchâteloise de Géographie.
Id.	*Saint-Gall.* — Société de Géographie commerciale.

Autres parties du monde.

CANADA.................	*Québec.* — Société de Géographie.
Id.	*Toronto.* — Canadian Institute.
ÉTATS-UNIS	*New-York.* — Société de Géographie.
Id.	*Philadelphie,* — Société de Géographie.
Id.	» — American philosophical Society.
Id.	*Washington.* — Smithsonian Institution.
Id.	» — Bureau d'Ethnologie.
PÉROU..................	*Lima.* — Société de Géographie.
RÉPUBLIQUE ARGENTINE.	*Buenos-Ayres.* — Académie nationale des Sciences.
ÉGYPTE................	*Le Caire.* — Société khédiviale de Géographie.
JAPON..................	*Tokio.* — Société de Géographie.

BUREAU DE LA SOCIÉTÉ.

Président............	MM. CREPY (Auguste), A. ✿, ✠, Négociant, Vice-Consul de Portugal.
Vice-Présidents......	LEVÉ (Albert), ✠, Juge honoraire.
	DROULERS (Charles), A. ✿, O. ✠, Docteur en droit, Industriel à Roubaix.
	GODIN, (Oscar), A. ✿, C. ✠, Industriel, Membre correspondant des Sociétés de Géographie de Madrid, de Lisbonne et de la Suisse orientale, à Lille.
	MASUREL-PROUVOST (Edmond), Industriel à Tourcoing.
Secrétaire Général..	DUPONT (Jules), à Lille.
Secr. général adjoint	VACHER (Antoine), I ✿, Professeur de Géographie à la Faculté des Lettres de Lille.
Secrétaire...........	SCHOTSMANS (Auguste), Négociant.
Trésorier..	DECROIX (Pierre) A ✿, ✠, Banquier.
Trésorier adjoint....	THIEFFRY (Maurice), Négociant.
Bibliothécaire	HOUBRON (Georges), I. ✿, Licencié en droit, Membre de la Commission de la Bibliothèque de la Ville.
Archiviste....	CANTINEAU (E.), I. ✿, ✿, Membre de la Commission historique du Nord, Membre correspondant d'Instituts et de Sociétés savantes.

COMITÉ D'ÉTUDES.

MM. BONTE (Auguste), ✻, Conseiller général, Maire de Lambersart.
BOULENGER (E.-V.), Négociant, à Roubaix.
CLÉTY, Avocat, à Roubaix.
CRAVERI (Annibal), Propriétaire à Roubaix.
DANEL (Liévin), Imprimeur, à Lille.
DECRAMER, O. ✠, Docteur en Pharmacie, La Madeleine.
DE JAEGHERE (Paul), Rentier, à Lille.
DELAHODDE (Victor), Négociant, à Lille.
DELAUNE (Marcel), Ancien Député, industriel, à Lille.
DELEBECQUE, Ingénieur, Directeur des Sociétés gazières de Lille.
DELÉPINE (l'Abbé), Docteur ès-Sciences, Professeur de Géographie à la Faculté libre des Sciences, à Lille.
DEMANGEON (Albert), I. ✿. Professeur de Géographie à la Sorbonne.
DESTOMBES (Paul), A. ✿, ✠, Architecte, à Roubaix.
DUVILLIER (Georges), ✻ Filateur de coton, à Tourcoing.
FIÉVET-MAQUET (Félix). Propriétaire, à La Madeleine.
Général GALLET, O. ✻, Commandant la 1re Division d'Infanterie à Lille.
GOSSELET, O. ✻, I. ✿, ✠, Doyen honoraire de la Faculté des Sciences, Membre de l'Institut, à Lille.
LE FORT (le Docteur René), I. ✿, ✠, Professeur agrégé à la Faculté de Médecine.
LESNE (Le Chanoine), Doyen de la Faculté catholique des Lettres, à Lille.
MASURE-SIX, ✻, I. ✿, Propriétaire à Tourcoing.
NICOLLE (Louis), Maire de Lomme.
PALLIEZ (Alexandre), A. ✿, C ✠, O ✠ ✠, Consul de Suède, à Lille.
PETIT-LEDUC (Joseph), I. ✿, Publiciste à Tourcoing.
QUARRÉ-PRÉVOST (L.), à Lille.
RAJAT (Raymond), I. ✿, avocat, à Lille.
ROBBE (Urbain) A ✿, filateur, à Tourcoing.
SCRIVE-LOYER (Jules), Propriétaire, à Lille.
VAN TROOSTENBERGHE (Théophile), Représentant, à Lille.

Vice-Présidents honoraires :

MM. VERLY (Hippolyte), ✻, Homme de Lettres.
VERMERSCH (Albert), I. ✿, O. ✠ ✠, ✠, Docteur en Médecine, Pharmacien honoraire.
BOULENGER (E.), A. ✿, O. ✠, Négociant à Roubaix.

Secrétaire-Général honoraire. — M. DEMANGEON (Albert), I. ✿, Professeur de Géographie à la Sorbonne.

Trésorier-honoraire. — M. FERNAUX-DEFRANCE, I. ✿.

AGENT-SECRÉTAIRE.

L'Agent de la Société se tient au Secrétariat, rue de l'Hôpital-Militaire, 116, chaque jour non férié, de 7 h. 3/4 à 8 h. 3/4 et de 16 heures à 20 heures.

BIBLIOTHÈQUE.

La Bibliothèque est ouverte tous les jours non fériés de 16 heures à 20 heures.

COMMISSIONS.

Le Président de la Société, le Secrétaire-Général et le Secrétaire-Général-Adjoint font de droit partie de toutes les Commissions.

1re COMMISSION : BULLETIN ET NOUVELLES GÉOGRAPHIQUES.

MM. DUPONT (Jules), président.
VACHER, I, rapporteur.
CANTINEAU, I.
CRAVERI.
DANEL (Liévin).

MM. DROULERS, A., O.
FIÉVET.
HOUBRON (G.), I.
LE FORT (Dr René), I.
PETIT-LEDUC, A.
SCRIVE-LOYER (Jules).

2e COMMISSION : CONCOURS.

MM. GODIN (O.), A., C., président.
Le Chanoine LESNE, rapporteur.
CANTINEAU, I.
CLÉTY.
DANEL (LIÉVIN).
DE JAEGHERE.
DELAHODDE.
DELÉPINE (l'abbé).

MM. DROULERS, A., O.
FIÉVET.
HOUBRON (G.), I.
LEVÉ.
PETIT-LEDUC, A.
QUARRÉ-PRÉVOST.
THIEFFRY (Maurice).
VACHER, I.

3e COMMISSION : BIBLIOTHÈQUE, CARTES ET COLLECTIONS.

MM. QUARRÉ-PRÉVOST, président.
VACHER, I, rapporteur.
CANTINEAU (E.), I.
DANEL (Liévin).
DESTOMBES (Paul), A.

MM. DROULERS, A., O.
GODIN, A., C.
HOUBRON (G.), I.
LEVÉ,
SCRIVE-LOYER (Jules).

4e COMMISSION : FINANCES.

MM. GODIN, A., C., président.
SCHOTSMANS (Auguste), rapport.
CANTINEAU, I.
CLÉTY.
DECROIX (Pierre), A.

MM. DROULERS, A., O.
LEVÉ.
NICOLLE (Louis).
PALLIEZ (A), A., C., O.
THIEFFRY (Maurice).

5e COMMISSION : EXCURSIONS ET VOYAGES.

MM. DE JAEGHERE président.
SCHOTSMANS(Auguste),rapporteur.
CANTINEAU, I. ✿, ✿.
DECRAMER (Louis), O. ✠.
DROULERS, A. ✿, O. ✠.
GODIN (O.), A. ✿, C. ✠.
PALLIEZ (A), A. ✿, C ✠, O. ✠ ✠.
THIEFFRY (Maurice).
VAN TROOSTENBERGHE.
BONVALOT, A. ✿, adjoint.
BOUSSEMART, id.

MM. CALONNE (Albert), adjoint.
CREPY (Paul), id.
FOREST (Victor), id.
GODIN (A.-G.), id.
LAROCHE (Pierre), id.
MEYER (A), id.
POUCHAIN (Henri) id.
RENOUARD (Xavier), id.
SAILLY. id.
THIÉBAUT (Raymond), id.
VAILLANT (René). id.

6e COMMISSION : FÊTES ET RÉCEPTIONS.

MM. THIEFFRY (Maurice), président.
HOUBRON (G.), I. ✿, rapporteur.
DANEL (Liévin).
DECRAMER (Louis), O. ✠.
DECROIX (Pierre). A. ✿, ✠.
DROULERS, A. ✿, O. ✠.
SCHOTSMANS (Auguste).
VAN TROOSTENBERGHE.
BONVALOT, A. ✿, adjoint.

MM. BOUSSEMART. id.
CALONNE (Albert), id.
GODIN (A.-G.), id.
LAROCHE (Pierre), id.
PIAT (Etienne). id.
RENOUARD (Xavier), id.
SAILLY, id.
THIÉBAUT (Raymond), id.
VAILLANT (René) id.

SECTION DE ROUBAIX.

Chargée de l'organisation des Cours et Conférences dans cette Ville.

Président d'honneur : M. BOULENGER (E.), A. ✿, O. ✠.

MM. DROULERS (Charles), A. ✿, O. ✠, président.
BOULENGER (E.-V.), vice-présid.
CLÉTY (Jules), secrétaire.
CRAVERI (Annibal), archiviste.
DESTOMBES (Paul), A. ✿. ✠.
ARNOULD-DELCOURT (A.), ✵ ✠.

MM. CHAMPIER (Victor), ✵.
DUPIN (Eugène).
FERLIÉ (Cyrille).
GLORIEUX (Henri), ✵.
MOUSSET (Dominique).
PROUVOST-BÉNAT (Amédée), ✠ ✠.
WIBAUX (Léon).

SECTION DE TOURCOING.

Chargée de l'organisation des Cours et Conférences dans cette Ville.

MM. MASUREL-PROUVOST (Edmond), Président.
DUVILLIER (G.), ✵, vice-président
PETIT-LEDUC, I. ✿, secrétaire.
MASURE-SIX, ✵, I. ✿.
ROBBE (Urbain), A. ✿

MM. DÉPREZ (Georges).
FLIPO-TIBERGHIEN (Charles).
LAHOUSSE (Jules).
MALARD (Georges).
SALEMBIEN (Léon).

MEMBRES FONDATEURS.

Nos d'inscription. MM.

308. † BARATTE (Jules), Officier d'Administration du croiseur *Le Renard.*
544. BÉTHUNE (Clément), Propriétaire, rue St-Jacques, 25, à Lille.
1684. BLONDEAU (Mlle Louise), Propriétaire, rue Royale, 118, à Lille.
5373. BONAPARTE (S.A.I. le Prince), Membre de l'Institut, Avenue d'Iéna, 10, Paris.
158. † BOSSUT (Henry), Vice-Président de la Société, à Roubaix.
1490. COQUELLE (Félix), I. ✿, O ✠, ✠, ✠, ✠, Maire de Rosendael, Consul du Pérou, rue du Magasin général, 15 *bis*, à Dunkerque.
56. † CREPY (Paul), ✱, A. ✿, C. ✠, ✠, Nég., Président de la Société, à Lille.
1491. CREPY (Auguste), A. ✿, ✠, Président de la Société, Négociant, rue des Jardins, 28, Lille.
5349. CREPY (Paul), rue des Jardins, 28, à Lille.
175. † DASSONVILLE-LEROUX, Négociant en laines, à Tourcoing.
302. † D'AUDIFFRET (marquis), O. ✱, Trésorier-payeur général du Nord, à Lille.
1177. † DEBRUYN, Notaire honoraire, Lille.
971. † DELATTRE-PARNOT (Mme), Propriétaire, à Lille.
3210. DROULERS (Charles), A. ✿, O. ✠, Docteur en droit, Président de la Section de Roubaix, «les Ormes», Boulevard de Reims, 160, Roubaix.
613. † EECKMAN (Alex.), I. ✿, O ✠, Secrétaire Général honoraire de la Société.
1478. FORSTER (J,), Doct. en médec., St George's Road Eccleston Square, 10, Londres.
60. † FROMONT (Auguste), I. ✿, Trésorier honoraire de la Société.
2862. GALLOIS (Eugène), Explorateur, rue de Mézières, 6, à Paris.
1572. GODIN (O.), A. ✿, C. ✠, Industriel, Vice-Président de la Société, rue Patou, 29.
2954. † KUHLMANN-AGACHE (Mme F.), Propriétaire, à Lille.
454. † LORENT-LESCORNEZ, Filateur de lin, rue de Thionville, 11, à Lille.
184. † MAHIEU (Auguste), ✱, Filateur de lin, ancien Maire d'Armentières.
1153. † MARACCI (Mme), Propriétaire, à Lille.
350. † NICOLLE (Ernest), ✱, A. ✿, O. ✠, ✠, Président honoraire de la Société, à Lille.
1741. PHALEMPIN (Charles), C. ✠, avenue des Ternes, 70, Paris.
211. POTIÉ (Jules), A. ✿, rue Mercier, 10, Lille.
96. RENOUARD (Alfred), I. ✿, ✱, ✠, ancien Secrétaire-général de la Société, à Paris, rue Mozart, 49.
138. † SCHOTSMANS (Émile), Négociant, à Lille.
356. † SCRIVE-DE NEGRI (Jules), C. ✠, manufacturier, à Lille.
2395. WALLAERT (Georges), Manuf., Juge au Tr. de Comm., pl. de Tourcoing, 6, à Lille.

LISTE GÉNÉRALE DES MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ (1).

Aire-sur-la-Lys (*Pas-de-Calais*).

Nos d'inscription. MM.

2775. HOUCKE (Maurice), brasseur.
2648. SCHOTSMANS (Henri), industriel.

---

(1) Les Membres de la Société peuvent se procurer au Secrétariat le Diplôme de la Société contre le versement de cinq francs.
Les noms des membres *protecteurs* sont précédés d'un astérisque (*).
Ceux des membres *fondateurs* sont rappelés par deux astérisques (**).

Nos d'inscription. MM.

Alger

5328. Mesplé (Armand), Président de la Société de Géographie d'Alger et de l'Afrique du Nord, rue St-Augustin, 17.

Amiens.

2435. Dewas (Auguste), industriel, rue des Sergenis, 36.

Annappes.

4210.* Descamps Agache (Maxime).
3740. Haute (Jules), propriétaire.
1731. Lemaire (Alfred), propriétaire, près la gare d'Ascq.

Annecy *(Haute-Savoie).*

5192. Eisenmenger, Docteur ès Sciences, Professeur au Lycée.

Armentières.

2263. Bloem, industriel, rue Sadi-Carnot, 6.
5311 Briquet (docteur), rue Nationale, 51.
912. Cado (Edmond), propriétaire, Grand'Place, 35.
4481 Cardon-Masson, industriel.
3147. Charvet-Locoge, fabricant, rue Nationale, 9.
186. Chas, négociant en toiles, rue de la Gare, 1.
5074. Debosque-Vienne, négociant, rue Eugène des Rotours.
2992. Dufour (Étienne), rue Sadi-Carnot, 8.
1998. Hénaux (Victor), propriétaire, rue Sadi-Carnot, 12.
4755.* Jeanson (Ch.), fabricant, rue Nationale, 74.
4257. Lambert (Paul), manufacturier, rue Bayard, 43.
825. Lescornez (Paul), brasseur, rue de Flandre, 25.
3521. Mamet, manufacturier, rue du Faubourg-de-Lille, 1.
942. Miellez, ✱, fabricant de toiles, rue de Strasbourg, 1.
2278. Salmon (René), industriel, place de la République, 7.
2767. Thilleur, filateur, rue des Rotours, 17.
4221. Verbrugghe (Henri), représentant de la filature Dansette frères.
940. Villard, fabricant de toiles, rue de Strasbourg, 2.

Arras

5470. Barat (Gaston), sous-lieutenant au 33e régiment, rue Putevin, 18.

Ascq

4973. Baratte (Léon), tissage mécanique.

Auchy-lez-Hesdin *(P.-de-C.)*

3698. Lavollée.

Nos d'inscription. MM.

Bailleul.

4982. Hollebeke, gérant de la banque Verley-Decroix, rue Saint-Jacques, 20.
4887. Onof (Jérome), rue des Poissons, 23.
3773. Wecxsteen (Remy), fabricant de toiles, rue du Poisson, 9.

Bar-le-Duc

5107. Rousset, Conseiller de Préfecture.

Barry-Maulde près Tournai (*Belgique*).

224. Madame la Supérieure des Dames Bernardines.

Bauvin.

5223. Flament (René), étudiant.

Beauvois (*Nord*).

4440.* Delétang, directeur de la Maison Michau.

Billy-Montigny.

3229. Lavaurs, ✵, directeur de la Compagnie des Mines de Courrières.

Calais.

476. Becquart (Henri), négociant, rue Caillette, 3.
109. Breton (Ludovic), ingénieur, directeur du tunnel sous-marin, directeur-propriétaire des Mines d'Hardinghen, Quai du Rhin, 7.

Canteleu-Lambersart.

5126. Dooghe-Delobel, avenue de Boufflers, 89.

Canteleu-Lille.

5080. Fichelle (Louis), vétérinaire.
3842.* Mulliez (Madame), rue de Dunkerque, 221.
3744. Tournemine (Édouard), caissier comptable, quai de l'Ouest, 35.

Carvin.

5120. Duquesne (Émile), rentier, rue d'Arras, 12.

Cassel.

1654. Amat (Gaston), A. ✿, propriétaire, au château de l'Hutseval
2677. Mœneclaey, I. ✿, Conseiller général. maire.

N[os] d'inscription. MM.

Chéreng.

5077. Docteur DESCONSEILLEZ.

Comines.

4070.* COUSIN frères, industriels.
3426.* DURIEZ-LAMBIN, industriel.
4239.* HASSEBROUCQ (Liévin fils), industriel.
1470. VANDEWYNCKELE fils (Auguste), manufacturier.

Condé-sur-l'Escaut.

1831. PUREUR (Pierre), A ✿, brasseur.

Croix-Wasquehal.

5324. BOSSUT-PLICHON (Jean), Avenue des Marronniers.
4427. CARISSIMO (Fernand), négociant, chemin de Beaumont.
4254. DEFONTAINE (Henry), avenue des Marronniers, 29.
911. DUPIN (Eugène), rue de la Gare, 60.
4707. FAULKNER (Angus).
2892. GERMAIN (Léon), comptable, rue du Trocadéro.
5286. HAUZEUR, Avenue Le Nôtre.
5215. HAVEN (J.-E.), employé, avenue des Marronniers, 11.
250. MATHIEU, I. ✿, instituteur en retraite, avenue Hannart.
2785. PETIT-DUPIR, négociant, rue de Roubaix.
3393. POLLET (César), fabricant, rue Verte.
2891.* SEYNAVE-DUBOCAGE, industriel, Boulevard Émile-Zola, 79.
1213.* THOYER, ✵, ancien directeur de la succursale de la Banque de France, Grand'Rue, 236.

Denain.

4865. FLEURYNCK (Achille), pharmacien, rue de Villars, 106.

Deûlémont (*Nord*).

1551. FLIPO (Louis), rentier.

Douai.

2884. THIRY (Ch.), ✵, Directeur des Mines de l'Escarpelle, rue de Lewarde, 11.
3427. VERLEY (René), rue des Glacis, 8.

Dunkerque.

1490.** COQUELLE (Félix), I. ✿, O ✠, ✠, ✠, ✠, Maire de Rosendael, Consul du Pérou, rue du Magasin Général, 15 *bis*.
5279. FRANCE, directrice du Collège Lamartine.
2386.* TRESCA-COQUELLE (H.), malteur, rue de Calais, 33.

Estaires.

1710. LEFRANCQ (Auguste), fabricant de toiles.

Nos d'inscription. MM.

Flers.

3785. Lepers (Louis), brasseur au Breucq.
4715. Lepers (Pierre), brasseur.

Forest *par Hem.*

4864. Jouret (Gustave), industriel.

Fournes.

404. Gombert, ✳, A. 🙞, chef d'institution.

Gondecourt *(Nord)*

4224. Bauduin (Arthur), brasseur.
3599. Storme (Georges).

Hachette par Le Quesnoy *(Nord)*.

3435. Louis (Docteur Georges), A. 🙞.

Haisnes par La Bassée *(Nord)*.

4146. Lotte (Eugène).

Halluin.

5263. Biermé-Vanoye, industriel, rue de Lille, 22.
3608.* Delattre, frères, manufacturiers.
4065.* Demeester (Jules), brasseur.
4219*. Duverdyn, brasseur, rue de Lille, 193.
5264. Eblagon, Landsberg, Motte et Cie, industriels.
3422. Hennion (Jules), filateur.
4069.* Lemaitre-Demeester, fils, industriels, rue du Moulin, 13.
3314. Loridant-Dupont, fabricant de linge de table.
3579. Pollet (Charles), comptable.
3310. Van Heddeghem, fabricant de chaises, rue de Lille, 58.
4620. Verclytte, pharmacien.
5171.* Verhaeghe (Joseph), blanchisserie de la Lys.

Haubourdin.

4971. Bigo-Marsy (Pierre), tanneur, rue Vanderhaghen, 3.
77. Bonzel (Arthur), A. 🙞, distillateur.
4949. Chivoret, ingénieur, rue Clarisse, 21.
1714. Cordonnier (Célestin), brasseur.
2309. Cousin-Devos, industriel.
4223*. Cuvelier-Boutry, propriétaire, rue de Béthune, 104.
3089. Cuvelier-Verley (Albert), négociant en vins.
1225. Defretin, architecte.

Nos d'inscription. MM.

Haubourdin (*Suite*)

4929. Despinoy-François (Géry), propriétaire, rue Gambetta, 14.
2925. Fichaux, manufacturier.
4139. Flourens (Madame), rue du Rivage, 26.
4590. Lefebvre-Bonte (Louis), rue de la Tannerie.
4220. Lefebvre (Alfred), tanneur.
1469.* Liagre-Rose, brasseur.
470. Loridan (Victor), I. ✿, rue de la Motte, 16.
738. Sander (Ad.), blanchisseur de fils et tissus.
949. Verley (André), propriétaire.
4403. Verley-Galloo (Pierre), rue de la Gare, 46.

Hazebrouck.

3888. Poupart, docteur en médecine.

Hellemmes (*près Lille*).

4804. Agache (Émile), brasseur, rue Raspail.
2650. Basselart, A. ✿, propriétaire, rue Chanzy, 65.
2300. Guillemaud, filateur.
5429. Huguet (Charles), représentant, rue Sadi-Carnot, 9.
3401. Lefebvre-Couplet, brasseur.
2831. Stermann (E.), directeur de la filature Lorent-Lescornez.

Hem.

1024*. Leclercq-Huet, La Roseraie.
1120. Mulaton-Leborgne (Jean), assurances Victoria.
1075. Payen (Frédéric), Juge de Paix de Lannoy.

Hénin-Liétard (*Pas-de-Calais*).

234. Démars (Alfred), O ✿, ✠. ingénieur-chimiste.
5501. Leroyer, ingénieur divisionnaire à la Cie des Mines de Dourges.
5471. Prudhomme, directeur général de la Société des Mines de Dourges.

Houplin (*Nord*).

2695. Delaune-Tilloy (Madame Alfred), propriétaire.

Insalah (*près Biskra*).

5154. Nivelle (Lieutenant) de la Compagnie du Tidi Kelt.

Nos d'inscription. MM.

La Bassée.

4950. Parsy (Maurice), étudiant, rue de Lens, 66.

La Croix-Marchais par Groslay (*Seine-et-Oise*).

2959.* Chamonin, rue du Chemin-de-Fer.

La Madeleine-lez-Lille.

5459. Aubaile (Alexis), ingénieur, Bd de la République, 141.
1688. Belin (Jules), propriétaire, rue Gambetta, 44.
5420. Brabant (Veuve), rue Faidherbe, 92.
1812.* Calonne (Albert), propriétaire, Boulevard Carnot, 109.
1870. Carton, boulevard de la République, 170.
5302. Cocheteux-Marchand (Madame), rue Faidherbe, 15.
5257. Cornil (Désiré), ingénieur, Nouveau Boulevard.
2794. Decramer (Louis), O. ✠, Docteur en Pharmacie, Bd de la République, 247.
3341. Delepoulle (Louis), entrepreneur, Boulevard Carnot 236,
5450. Descamps, négociant, rue Pasteur, 37.
4193. Dumont (Oscar), Nouveau Boulevard, 129.
5084. Ecrohart (Henri), maître maçon, rue de Paris.
5314. Féron (Alphonse), représentant des Mines d'Aniche, Nouveau Boulevard.
4533. Fiévet-Maquet (Félix) Nouveau Boulevard, 232.
4027. Fleury-Legrand, industriel, rue de Lille, 109.
3507. Gérard, Agent Commercial, rue Jean-Bart, 68.
897. Gobert, rue Faidherbe, 79.
5399. Gorges (Madame), Boulevard de la République, 172.
2297. Gossart (Madame Edmond), Boulevard de la République, 245.
5230.* Hugot (Maurice), industriel, aveuue St-Maur.
5159. Leclercq (Alphonse), fabricant de limes, rue Kléber, 52.
3340. Lemaitre-Bigo, Nouveau Boulevard.
5242. Lévèque (Albert), rue de la Plaine, 65.
5465. Marcant (Aimé), rentier, boulevard de la République, 247.
4613. Martinache (Madame), rue du Chaufour, 26.
5360. Mire (Jules), rue Fontaine, 22.
3907. Morreel (Georges), négociant, rue Thiers, 12.
5203. Packet (Henri), rue de Lille, 126.
5229.* Pauley, Directeur-Administrateur Délégué de la Compagnie internationale des machines agricoles de Croix, Nouveau Boulevard.
4947. Rattier (Emile), rue Faidherbe, 54.
2262. Rigot-Suin, négociant, avenue Saint-Maur, 9.
5458. Roseau, A. ✿, Commis au Secrétariat de l'Université, rue Jean-Bart, 30.
5487. Ross (Madame Berthe), rue Saint-Maurice, 32.
3378. Rougée (Henri), Boulevard de la République. 228.
4939. Roussel-Dufossé (Madame Vve), rue Gambetta, 24.

Nos d'inscription. MM.

La Madeleine-lez-Lille (*Suite*)

4753. Rozendael (Jules), Boulevard Carnot, 119.
4357. Verroust (Madame), propriétaire, rue Faidherbe, 78.
2232. Villain (Roméo), constructeur, rue Jean-Bart, 41.

Lambersart.

262. Bonte (Auguste), ✵, Conseiller général, Maire.
5305. Burette (le Capitaine). avenue Pottier, 19.
2514. Crepy (Maurice), filateur de coton, rue Flament-Reboux.
5282. Danjou (Robert), avenue des Magnolias, 19.
1597. Delcourt (A.) fils, teinturier.
5394. Deleval (Victor), blanchisseur, rue de la Carnoy.
2762. Drieux (Achille), villa Marie, avenue de l'Hippodrome.
1037. Nuytten, négociant.
2868. Poullier (Madame Auguste), villa « Les Charmettes ».
3227. Testelin, rentier, villa Graziella, avenue de l'Hippodrome.
3418. Vaillant-Desruelle, industriel.
3831. Van Ryswyck, avenue Pasteur, 3.
568. Wannebroucq (Paul), rue de Lille, 59.
4898. Young, négociant, avenue du Général Beziat, 10.

Lannoy.

5262. Dablemont (Alfred), employé, rue de Roubaix, 18.
4751. Deffrennes (Anselme), industriel.
2483. Dujardin (Pierre), pharmacien.
5468. Leborgne (Charles), industriel.
2332. Leborgne-Brunel (Ferdinand), fabricant de tapis, rue Royale, 23.
4870. Leborgne (Victor), fabricant, rue de Lille.
454. Parent (Albert), filateur.

La Varenne-St-Hilaire (*Seine*).

407. Lefebvre (Ernest), Chemin latéral du Sud, 57.

Laventie.

5985. Duquesne (Alfred), ancien notaire.

Lens (*Pas-de-Calais*).

2169. Rincheval-Parisse, brasseur.

Lesquin.

26. De Jaeghère (Édouard), brasseur.

Nos d'inscription. MM.

LILLE.

317. Abrey (Miss), I. ✿, professeur de langue anglaise, rue Alexandre Leleux.
2356. Abry (Georges), négociant en bois, rue de Faubourg-de-Béthune, 46.
1826. Aerts-Debaisieux, négociant, rue à Fiens, 8.
2821.* Agache (Edmond), propriétaire, rue Delezenne, 3.
48. Agache (Edouard), ✱, président honoraire de la Société industrielle, rue de Tenremonde, 18.
3646. Aguilar (Ferdinand), commis-négociant, rue Brûle-Maison, 31.
537. Alavoine (Melle Berthe), A. ✿, Directrice de l'Ecole Legouvé, rue des Tours, 14.
1031. Alavoine, sous-chef de section des Postes et Télégraphes, rue du Molinel, 74.
257. Allard (Mme), propriétaire, rue Royale, 104.
3767. Amelin (Alfred), représentant, rue Brûle-Maison, 56.
3795. Amelin (Maurice), I. ✿, ✠ ✠, Directeur du dépôt des Forges de la Providence, rue Nicolas-Leblanc, 53.
5456. Ameloot, négociant, rue de la Grande-Chaussée, 28.
5396. Arensma (Jules), Carbure de calcium, rue de Paris, 264.
4547. Arnaudon (Camille), entrepreneur, rue Jacquemars-Giélée, 22.
1593. Arnould (colonel), ✱, ✠, rue Nationale, 266.
2400. Arquembourg, ingénieur, boulevard Bigo-Danel, 39.
5425. Arreckx-Brunel, négociant, rue de la Préfecture, 1 *ter*.
4339. Aubert, officier d'administration de 1re cl. du génie, fort St-Sauveur.
4691. Aubert (docteur), rue Thiers, 5.
5546. Aublant, chef du service des titres à la Banque de France, rue Royale.
4714. Aula (Mme), libraire, Place du Lion d'Or, 12.
3444. Ausset (Dr), A. ✿, boul. de la Liberté, 153.
4858. Aussine, directeur de l'École Ozanam, rue St-Gabriel.

3959. Bach (Charles), chef de bureau à la Préfecture, rue de Canteleu, 56.
5540. Bachelu, inspecteur des Contributions directes, rue de Lens, 53.
2308. Badts (Mlle Emma), négociante, boulevard Bigo-Danel, 8.
5451. Baelde (Melle Noémie), Maison St-Charles, boulevard de la Moselle, 73.
4627. Baer (Bernard), rue du Lombard, 5.
2451. Baggio-Duverdyn (Mme J.), propriétaire, rue de la Barre, 29.
1456. Bailliard (Victor), négociant, rue du Faubourg-de-Roubaix, 199.
4722. Baillie (Henri), fondé de pouvoirs, rue de la Louvière, 82.
4836. Bal (Fernand), Place Simon Vollant, 15 bis.
5307. Baroux (Docteur Paul), boulevard Vauban, 66.
21. Barrois (Ch.), O. ✱, I. ✿, ✠, Membre de l'Institut, Prof. à la Faculté des Sciences, rue Pascal, 41.
326. Barrois (Théodore), I. ✿, Dr, professeur à la Faculté de Médecine, rue Nicolas-Leblanc, 51.
4685. Bassot-Féron, ingénieur des mines, Place du Concert, 10.
1286. Basuyau, receveur de l'Enregistrement, rue Caumartin, 32.
3615.* Bataille (Georges), industriel, boulevard de la Liberté, 177
5043. Bataille, avocat, rue Saint-André, 28.
1670. Batteur-Vanuxem, vérificateur, rue de Bourgogne, 58.

Nos d'inscription MM.

5150. Baucher, employé, boulevard Bigo-Danel, 33.
4100. Baudin (A.), ✱, Commandant en retraite, rue Blanche, 18.
4680. Bauvin (Armand), ingénieur, rue Bourjembois, 13.
5259. Bayard (Emile), boulevard Montebello, 9.
4451. Bayart (le Chanoine), boulevard Vauban, 60.
5397. Bayart (Henri), Directeur de l'Union Générale, Boulevard de la Liberté, 37.
4057. Beal (Dr), square Jussieu, 5 *bis*.
1566.* Beaufort (Mme Henri), rue de Lens, 63.
3786.* Beaurepaire, peintre, boulevard de la Liberté, 60.
5133. Becquart (Madame Vve), propriétaire, boulevard Vauban, 4.
4142. Becquart (Mme Edmond), rue de la Bassée, 61.
1606. Becquart (Lucien), rue d'Esquermes, 122.
5544. Becquet de Mégille, boulevard de la Liberté, 213.
1009 Béghin (Auguste), négociant, rue de Solférino, 40.
4228. Beirnaert-Decanter, rue Blanche, 41.
1628. Belval, commissionnaire en douanes, rue des Buisses, 11.
1836. Bernard (Achille), architecte, rue du Quai, 12.
3395. Bernard (Benjamin), propriétaire, rue de Courtrai, 2..
2776. Bernard (Étienne), industriel, rue de Courtrai, 22.
1072.* Bernard (Jean), raffineur, rue de Courtrai, 20.
2124. Bernard (Maurice), membre de la Chambre de Commerce, r. de Courtrai, 14.
2228. Bernard (Mme Georges), propriétaire, rue des Canonniers, 17.
606. Bernard (Etienne), rue Jacquemars-Giélée, 36.
4298. Bernheim, négociant, rue Jeanne-d'Arc, 11.
1279. Berteloot, propriétaire, rue du Marché, 38.
4648. Bertin (Armand), receveur de l'enregistrement, rue Henri Kolb, 48.
4966. Besson (docteur), square Rameau, 17.
5344. Bethléem (l'Abbé), rue Saint-Pierre, 5.
544.**Béthune (Clément), propriétaire, rue Saint-Jacques, 25.
3169. Bettmann, chirurgien-dentiste, boulevard de la Liberté, 38.
4342. Beun-Detrez, négociant, rue Flamen, 9 *bis*.
3939. Beuque (Louis), négociant, boulevard de la Liberté, 80.
4760. Beylemans (A.), brasseur, rue de la Louvière, 45.
4353. Bidart (Mme Vve), rue Jacquemars-Giélée, 69.
27. Bigo-Danel (Emile), O. ✱, I. ✿, ✠, imprimeur, rue Royale, 85.
520. Bigo (Madame Louis), boulevard Vauban, 95.
2246. Bigo (Auguste), propriétaire, rue Watteau, 3.
2349. Bigo (Omer), A. ✿, imprimeur, boulevard de la Liberté, 95.
5542. Bigo de Moroges (Emile), rue Royale, 85.
1901. Bigotte (François), négociant, rue d'Amiens, 19.
2298. Bigotte (Albert), négociant, rue de Solférino, 304.
5516. Billiau-Legrand (Madame), rue de l'Hôpital-Militaire, 118.
4868. Billoire (Paul), vins et spiritueux, rue de Cambrai.
4135. Binauld (Florent), Conseiller général, brasseur, rue d'Arcole, 11.
2154.* Binet (Adolphe), industriel, rue d'Inkermann, 36.
2588. Blanquart (Aimable), propriétaire, rue Brûle-Maison, 101.
5510. Block (Jean), joaillier, rue de l'Hôpital-Militaire, 23.
1684.**Blondeau (Melle Louise), propriétaire, rue Royale, 118.
957. Blum (Pierre), gérant, rue Saint-Augustin, 29.
3669. Bocquet (Alfred), négociant, rue de Solférino, 175.

N^{os} d'inscription. MM.

4741. Bohem (Jules), ✠, rentier, rue Thiers, 40.
1796. Boisse-Scrépel (J.), fabricant de toiles, place de Tourcoing,
1608. Boitel (Georges), négociant, rue d'Angleterre, 53.
900. Boittiaux, négociant en lins, rue du Molinel, 55.
2242. Boittiaux (Jérome), boulevard des Écoles, 58.
1937. Bollaert (Félix), ✻, administrateur des Mines de Lens, boulevard de la Liberté, 133.
3776. Bonet (P.), ✻, ingénieur, rue de Solférino, 248.
5515. Bonnet (Commandant de Gendarmerie), boulevard Louis XIV, 47.
4231. Bonvalot, A. ✿, opticien, rue Esquermoise, 79.
4891. Borigite (Arthur), rue Nicolas-Leblanc, 14.
5410. Bornay (Léon), pharmacien, rue des Stations, 26.
5537. Bossut (Jacques), vétérinaire-inspecteur, rue St-Sébastien, 39.
2038. Bouchez (Mme Vve), rentière, rue de Solférino, 153.
3279. Boudignié (Jules), propriétaire, 141, rue de Solférino.
3400. Bouillet-Bigo, brasseur, rue de Belle-Vue, 71.
4723.* Boulanger, tanneur, faubourg de Douai, 1.
4006. Bouly, directeur du dép^{t} des titres de la Banque Devilder, rue Henri-Loyer, 16.
4033.* Boussemart (Madame), rue de Solférino, 173.
5533. Bousson, directeur de l'enregistrement, rue Gauthier-de-Châtillon, 18.
506. Boutemy (Madame), rue Solférino, 185.
5167. Boutoille (Maurice), représentant, rue des Arts, 38.
3708.* Boutry (Édouard), filateur, rue du Long-Pot, 80.
2672. Boutry (Léon), bijoutier, rue d'Inkermann, 25.
2708. Boutry (Madame Henry), propriétaire, boulevard de la Liberté, 17.
3144. Boutry (Léon), filateur, rue du Long-Pot, 67.
2761. Boutry-Brame (J.), étudiant, rue de Douai, 5.
253. Brabant (Paul), fabricant de céruse, boulevard Louis XIV, 4.
5241. Brackers d'Hugo (Jean), rue Jacquemars-Giélée, 8.
2391. Brame (Auguste), pharmacien, rue Gambetta, 250.
481. Brame (Madame Max), rue Royale, 83.
3224. Brasseur (Mme Jeanne), propriétaire, rue Nationale, 324.
4928. Brouta (Mme), boulevard de la Liberté, 102.
3251. Brulin (Henri), Agent de Charbonnages, rue des Stations, 21.
5380. Bufquin (P.), Directeur de la Société Générale, rue Nationale, 51.
3666. Buisset-Dupir, négociant, rue Masurel, 13.
1306. Bulté (Clément), rue de Turenne, 47.
2145. Bulteau (Mme Vve), boulevard de la Liberté, 47.
3292. Buns (Louis), boulevard de la Liberté, 223.
628. Bureau (Ernest), négociant en fils, rue de la Bassée, 46.
4354. Butzbach (Eugène), ingénieur, rue Virginie-Ghesquière, 39.
4658. Buysschaert, appareils de chauffage, rue du Faubourg-de-Roubaix, 99.

5434. Cahen (Georges), négociant, rue Solférino, 290.
2696. Calmette (Docteur), C. ✻, I. ✿, C. ✠, directeur de l'Institut Pasteur, boulevard Louis XIV.
1442. Callens (Henri), négociant, rue de la Fontaine-del-Saulx, 1 *bis*.
5447. Callens (Louis), rue du Molinel, 62 *bis*.
5015. Callens-Gilquin (Maurice), passage de la Fontaine del Saulx, 7.

Nos d'inscription. MM.

4040. CALOINE (Mlle), rentière, rue du Maire André, 3.
867. CANNISSIÉ (Émile), banquier, boulevard de la Liberté, 93.
2272. CANNISSIÉ (Maurice), représentant de Commerce, rue Manuel, 83.
3362. CANONNE (Mlle), institutrice, rue Esquermoise, 23.
1071. CANTINEAU-CORTYL, I. ✿, ✿, membre de la Commission historique, rue Colbert, 176.
3667. CARLIER, employé, rue Caumartin, 42.
2039. CARLIER-KOLB, négociant, rue Jacquemars-Giélée, 119.
4499. CARLIER (Georges), rue d'Isly, 86.
1963. CARLIER (Victor), ✱, I. ✿, docteur en médecine, rue des Jardins, 16.
4503. CARMIER-ROSE (Madame Vve), boulevard de la Liberté, 171.
5162. CARPENTIER, propriétaire, rue de La Bassée, 58.
5193. CARPENTIER (Edouard), représentant la Cie d'Assurances "*La Nationale*", rue Fontaine del Saulx, 36.
4655. CARPENTIER, rue d'Angleterre, 16.
3441. CARPENTIER (Melle Louise), artiste-peintre, rue Nationale, 95.
3871. CARPENTIER (Gaston), rue de Roubaix, 36.
1799. CARPENTIER (Paul), I. ✿, avocat, rue Jacquemars-Giélée, 35.
2319. CARRÉ (Lucien), employé à la Préfecture du Nord, place Cormontaigne.
2838. CARRETTE (Alphonse), rentier, rue Jeanne-d'Arc, 76.
210. CASTELAIN (F.), I. ✿, docteur en médecine, rue Négrier, 28.
1682. CASTIAUX (Eug.), propriétaire, rue Desmazières, 7.
3070. CATEL-BÉGHIN, filateur, boulevard de la Liberté, 21.
2620. CATOIRE (Mme Victor), rue de Bourgogne, 7.
3661. CAUCHIE, ancien notaire, rue de Tenremonde, 11.
1077.* CAULLIEZ (Henri), nég. en laines, r. Desmazières, 14.
2786.* CAULLIEZ (Alexandre), négociant en laines, rue de Béthune, 56.
107. CAVRO, I. ✿, directeur honoraire d'école, rue d'Artois, 197.
5177. CERF, chef de bataillon du génie, Square Ruault, 20.
4226. CHAMPIONNET (G.), représentant des forges, rue Nationale, 9.
4931. CHARDOT (Jules), rue Brûle-Maison, 111.
5293. CHARLE (Jules), directeur de l'école St-Martin, rue d'Esquermes, 120,
4395. CHARLES (Mlle Marguerite), rue du Port, 88.
4015. CHARMEIL, I. ✿, professeur à la Faculté de médecine, boul. de la Liberté, 134.
4179. CHARPENTIER (Henri), I. ✿, ✠, ✿, ingénieur civil des Mines, boulevard Bigo-Danel, 16.
5031. CHARRIER (Henri), ingénieur, rue de Toul, 7.
5153. CHATROUSSAT (Madame), rue Jacquemars-Giélée, 43.
4218. CHAUVEL, négociant, rue d'Alembert, 4.
5416. CHAUVIN, Sous-Intendant militaire, Place aux bleuets.
2864. CHESNELONG, ✱, avocat, rue Royale, 109.
5556. CHEVRESSON-LEDUC, négociant, boulevard Vauban, 52.
1098. CHOMBART de LAUWE (Pierre), avocat, boulevard Vauban, 1.
3047. CHOQUEREAUX (Jules), propriétaire, boulevard de la Liberté, 151.
1817. CHOQUET (Louis) père, négociant, rue de Solférino, 116.
3895. CHRÉTIEN (G.), employé, rue d'Isly, 54.
3684. CLAEYS, négociant, rue Princesse, 42.
1960. CLAINPANAIN (Th.), propriétaire, rue de Puébla, 9.
2576. CLÉMENT (V.), I. ✿, secrétaire de la Chambre de Commerce, r. de Solférino,
5224. CLÉMENT, professeur à la Faculté des Lettres, Place Richebé, 15.

Nos d'inscription. MM.

3950. Clerc, C ✻, intendant militaire, rue Arnould-de-Vuez, 2.
4062. Clot-Mathieu, rue d'Isly, 82.
4167. Cluzet, ingénieur, place Simon-Vollant, 10.
2533. Cocard (Jules), A. ✿, fondeur, rue de Valenciennes, 13.
2704. Cochez, A. ✿, professeur, avenue St-Maur, 28.
3141. Cocquerez-Dimiez, bonneterie rue des Sept-Agaches, 4.
5002. Coliche (Adolphe), rue Alexandre-Leleux, 32.
4697. Collardet, pharmacien, rue de Béthune, 51.
4024. Collette (Henri), ingénieur, rue Tenremonde, 5.
5218. Colombier (Georges), avenue des Lilas, 38.
4758. Combemale, ✻, I. ✿, Ⓜ, Doyen de la Faculté de Médecine, boulevard de la Liberté, 128.
140. Comère (L.), fabricant de plâtre, rue de la Halle, 9.
5526. Comerre (Henri), employé, place Simon-Vollant, 15 *bis*.
4552. Compagnon, représentant, rue Jean Bart, 6.
1510. Constant (Victor), employé de Commerce, rue de Loos, 27.
5359. Conte (Roger), banquier, rue Jean-Roisin, 7.
3343. Contal, ✠, architecte-paysagiste, 9, rue St-Firmin.
5492. Convain (Mlle Louise). place de la République, 4.
1785. Convain-Minet, propriétaire, boulevard de la Liberté, 34.
2132. Convain (Léon), boulevard de la Liberté, 237.
2554. Coppin (Mme Charles), rentière, place Philippe-Lebon, 28.
5480. Coppin-Hassebroucq (Madame), place de Tourcoing, 25.
4520. Coppin (Maurice), boulevard Vauban, 25.
4958. Coquelle (Léopold), fondé de pouvoirs du « Crédit du Nord », rue Nationale, 322.
546. Cordonnier (L.), ✻, ✠, C. ✠, Membre de l'Institut, architecte, rue Marais, 8.
2510. Cornille, négociant en vins, rue de Douai, 83.
4662. Cornille-Legrand, rentier, boulevard de la Liberté, 146.
4402 Cornillot (Louis), confiseur, rue de Paris, 285.
32. Cosset, A. ✿, négociant, rue Turgot, 45.
5488. Couhé, ✻, Président du Tribunal civil, boulevard de la Liberté, 159.
4660. Coupy (Edmond), électricien, rue des Bouchers. 8.
5300. Couquerque (Auguste), rue de Lens, 11 *bis*.
793. Courmont (Léon), négociant, rue Brûle-Maison, 75.
1044. Cox-Cappelle (E.), propriétaire, rue de Fleurus, 30.
5139. Coyet (Paul), rentier, rue de Fleurus, 15.
4787. Cremer, rue Denfert-Rochereau, 45.
344. Crémont, ✠, distillateur, boulevard de la Liberté, 219.
807. Crepelle (Jean), ✻, constructeur, rue de Valenciennes, 50.
4726. Crepin (Léandre), rue Jacquemars-Giélée, 112.
5195. Crepin (Mme Vve), avenue St-Maur, 50.
1301. Crépin (Florimond-Henri), industriel, rue Nationale, 247.
280. Crepy (Mme Vve Adolphe), propriétaire, rue de Canteleu, 17.
1491.** Crepy (Auguste), A. ✿, ✠, négociant, rue des Jardins, 28.
263. Crepy (Ernest), filateur de lin, rue de La Bassée, 27.
293. Crepy (Eugène), filateur de coton, boulevard de la Liberté, 19.
4523. Crepy (Eugène), rue d'Isly, 88.
5255. Crepy (Georges), filateur, boulevard Vauban. 6.
474.* Crepy (Mme Paul), propriétaire, boulevard Vauban, 29.

Nos d'inscription. MM.

5349.**Crepy (Paul), rue des Jardins, 28.
266. Crespel (Albert), ✻, propriétaire, rue de l'Hôpital-Militaire, 101.
670. Crespel (R.), négociant en cires, rue Léon Gambetta, 56.
4854. Cristin (Henri), étudiant, rue de la Barre, 116.
5545*. Crombé, rue des Trois-Mollettes, 5.
1453. Crouan (Alexandre), agent de change, rue d'Angleterre, 71.
5478. Cuisinier, rue de Thionville, 31.
5518. Curie (Charles), ingénieur, rue Dumont-d'Urville, 6.
2433. Cuvelier (Lucien), filateur, rue de Bouvines, 12.

5395. Daigniez (Madame), rue du Port, 31 *ter*.
1769. Damide-Lemaire, propriétaire, Grand'Place, 9.
626. Danel (Louis), A. ✿, ✠, imprimeur, rue Jean-sans-Peur, 1 .
2373. Danel (Georges), notaire, rue de l'Hôpital-Militaire, 62.
5173. Danel-Thiriez (Liévin), imprimeur, boulevard de la Liberté, 105.
5444. Darcq fils, employé, rue Gambetta, 16.
4830. Darras (Emile), négociant en fourrures, rue Grande Chaussée, 22.
5438. David (Gabriel), officier d'Administration principal en retraite, rue Léonard-Danel, 55.
5014. David Senoutzen, artiste peintre, rue des Poissonceaux, 21.
2662. Debayser (Camille), rue du Faubourg-de-Roubaix, 152.
5463. Debayser-Gratry (A.), rue des Stations, 4.
704. Debièvre (Madame Eugène), rue Fourmentel, 23.
4079. Debièvre-Labbé, représentant, rue du Long-Pot, 70.
3592. Deblock (Veuve), rentière, rue Jacquemars-Giélée, 116.
4938. de Boninge, rue Colbert, 168.
605. de Boubers (Julien), propriétaire, rue Négrier, 5
5436. Debray, Trésorier Payeur Général, rue d'Anjou.
2345. De Bruyn, industriel, rue de l'Espérance, 22.
2855. Debuchy (Maurice), fabricant de tissus, rue des Stations, 12.
1889. Decalf (Gaston), directeur de tissage mécanique, avenue de Dunkerque, 233.
4352. de Callenstein (Paul), bijoutier, rue Esquermoise, 28.
3540. Decamps-Bassez, (Mme Vve) rue Blanche, 68,
3259. Decoster-Huet (Edouard), négociant, rue de la Louvière, 128.
2372. Decoster-Nicolle, négociant, rue Blanche, 16.
5448. Decoster-Scalbert (Pierre), négociant, rue de la Louvière, 128.
1538. Decroix (Madame Charles), propriétaire, rue Barthélemy-Delespaul, 138.
2001. Decroix (Jules), avocat, place de la République, 10.
2002. Decroix (Henri), banquier, rue Royale, 42.
2074. Decroix (Georges), industriel, rue de l'Arc, 17.
2541. Decroix (Pierre), A. ✿, ✠, banquier, rue Royale, 126.
4540. Decroix (Mme Pierre), propriétaire, rue Royale, 99
2850. Decroix-Cuvelier (Mme), propriétaire, rue Mehl, 1.
3258. Decroix, Docteur en pharmacie, rue d'Esquermes, 37.
5523. Decuf (Arthur), confectionneur, place du Concert, 10.
3342. Defives (Charles, fils), négociant, rue de Wazemmes, 94.
1788. De Germiny (le Comte Auguste), rue St-André, 6.
5183. Degouy (Albert), fabricant, rue de l'Hôpital-Militaire, 13.
4963. Degouy (Victor), rue de Solférino, 247.
1803. De Graeve-Caby, dentiste, rue de l'Hôpital-Militaire, 77.

Nos d'inscription. MM.

5151. Degrave, rue du Faubourg-de-Roubaix, 255.
5329. Dehaudt (Georges), Architecte du Gouvernement, rue Ste-Catherine, 76.
3519. Deheule, négociant, place de Tourcoing, 15.
2809. De Jaeghere (P.), rentier, rue de Toul, 18
3671. De Kerarmel, receveur de l'enregistrement, rue Malus,
4936. de Lachapelle, propriétaire, rue de l'Arc, 21.
5032. de la Chapelle, I. ❦, percepteur, rue Jean-Bart, 32.
3042. Delahaye (Émile), représentant, boulevard Victor-Hugo, 250.
644. Delahodde (Victor), négociant, rue Auguste-Angellier, 1.
2573. Delahousse (Léon), rue des Chats-Bossus, 23.
5402. Delaire (Marc), rue Basse, 7.
1740. Delamare (H.), négociant, rue des Stations, 1.
5557. Delange (Georges), rue du Becquerel, 9.
4704. Delannoy-Six, paveur, rue de Fleurus, 15.
4032. Delannoy (Jules), ingénieur, rue Barthélemy-Delespaul, 190.
5138. Delannoy (Léon), épicier, rue de Gand, 51.
5064. Delassus (docteur), boulevard de la Liberté, 46.
5000. Delattre (Mme), rue Jacquemars-Giélée, 96.
3607. Delattre, professeur, rue Barthélemy-Delespaul, 126.
605. Delattre, A. ❦, courtier, boulevard Montebello, 49.
2694. Delaune (Marcel), rue de l'Hôpital-Militaire, 120.
5090. Delay-Monnier, rue Mercier, 94.
5317. Delbreuve (Mademoiselle), tailleuse, rue Jean-sans-Peur, 13.
4625. Delbroucq (l'Abbé), directeur du Collège St-Joseph, rue de Solférino, 92.
5318. Delchambre, ingénieur, rue de l'Arc, 13.
4518. Delcourt-Decoster, directeur d'assurances, rue Jacquemars-Giélée, 133.
3465. Deléarde, rue de Fleurus, 20.
5361. Deléarde (Marcel), étudiant, rue de Gand, 12.
3007. Delebarre (Charles), négociant, boulevard des Ecoles, 18.
5479. Delebarre (Charles), rue Nationale, 56.
3760. Delecroix (Em.), rue de Lannoy, 20.
487. Deledicque (Madame Paul), boulevard de la Liberté, 101.
1207. Delefils (Eugène), agent d'assurances, boulevard de la Liberté, 11.
2799. Delefortry (Paul), représentant de commerce, rue Nationale, 193.
5091. Delehaye (Julien), rue Blanche, 51.
5131. Delemar (Edmond), caissier chez MM. Verley-Decroix, rue Masséna, 69.
2394. Delemer (Eug.), avocat, rue Jean-sans-Peur, 10.
4261. Delepine (l'Abbé), Docteur ès-sciences, professeur de Géographie à la Faculté libre des Sciences, boulevard Vauban, 60.
1492. Deleplanque (Georges), notaire, rue de l'Hôpital-Militaire, 58.
3808. Deleplanque (Rémy), directeur d'assurances, boulevard Vauban, 89.
2051. Delepoulle (Edouard), brasseur, rue de la Fontaine-Delsaux, 41.
4063. Delerive-Delannoy (Madame), rue Alphonse Mercier, 9 *bis*.
787. Delerue (Arthur), filateur de lin, rue du Metz, 20.
5506. Delerue-Clyti. Produits alimentaires, rue des Bouchers, 13.
4235*. Delesalle (André), négociant, rue Véronèse, 2.
4443.* Delesalle (Charles), Maire de Lille, rue Brûle-Maison, 96
2678. Delesalle (Emile), rue Royale, 97.
1151. Delesalle-Van de Weghe (Louis), filateur de lin, rue Pierre-Legrand, 204.
3677. Delesalle-Legrand (Mme), rue Gounod, 39.

Nos d'inscription. MM

2412. Delesalle (Henri), rue Négrier, 64.
1297. Delestré (Albert), fabricant de toiles, rue Colbrant, 10.
220. Delettré (Henri), propriétaire, rue de Turenne, 72.
2690. Delevar (Alfred), négociant, rue Pierre-Legrand, 302.
3445. Delforge (Gaston), étudiant, rue Colbrant, 20.
5070. Delin (Léon), rue des Postes, 165.
4769. Delmotte (Alfred), négociant, boulevard de la Liberté, 43.
2461. Delobel (Eugène), facteur aux Halles centrales, rue Ratisbonne, 87.
5281. Delobelle (Henri), rue de l'Hôpital-Militaire, 108.
3548. Delotte (H.), rentier, rue des Pyramides, 12.
5551. Delpierre, photographe portraitiste, rue Nationale, 83.
4216.* Delplanque (Gustave), industriel, place de Tourcoing, 22.
5377. Delsaux (Paul), ingénieur, rue St-Sébastien, 21.
4992. Demailly (Gaston), clerc de notaire, rue d'Artois, 44.
3223. Deman, libraire, rue Esquermoise, 69.
376. De Montigny (Alfred), ✠, directeur d'assurances, rue de Béthune, 59.
577. De Montigny (Mme Philippe), propriétaire, rue Royale, 87.
828. Demotier, inspecteur des biens des Hospices, rue Boileux, 7.
4075. De Myttenaere (Maurice), négociant, rue d'Esquermes, 10 *bis*.
5535. Denhez (Melle Valentine), comptable, rue Roland, 26.
3471. Denis du Péage (Henri), rue Royale, 94.
2897. Deny (Arthur), comptable, rue Voltaire, 25.
1389. De Parades, négociant, parvis St-Michel, 12.
3714. De Pas (le Comte), rue Négrier, 16.
4632. Deperne-Meurisse (Madame), rue Jean-sans-Peur, 25.
5004. Deplanck (André), propriétaire, Avenue des Lilas, 45.
4911. de Prat (Mme Armand), rue Princesse, 107.
2384. Deprieck (Madame Arthur), place Sébastopol, 21.
5072. Dequeker (Arthur), négociant, rue d'Isly, 152.
5532. Dequidt (Henri), place Rihour, 19.
4855. Deraet, (César), A. ✿, négociant rue des Chats Bossus, 21.
2174. Deren (Melle Germaine), place Sébastopol, 9.
1695. Derieppe (Maurice), brasseur, place Sébastopol, 29.
902. Derœux (Eugène), pharmacien, rue du Faubourg-de-Roubaix, 154.
5508. Deroubaix (Victor), parfumeur-chimiste, rue des Manneliers, 4.
3841. Derrevaux (H.), A. ✿, négociant, rue Gambetta, 219.
4401. de Ruyver (Victor), constructeur, rue d'Artois, 68.
1854. Derville, marbrier, rue des Pyramides, 30.
4840. de Sainte Claire, Capitaine en retraite, rue de Turenne, 37.
5058. Desante-Duthilleul, rue Basse, 11.
3096. Desbonnets (Jules), fabricant de toiles, rue du Pont du Lion-d'Or, 2 *bis*.
122. Descamps (Madame Anatole), boulevard de la Liberté, 36.
1128. Descamps (Édouard), filateur de lin, boulevard Vauban, 15.
1677. Descamps (Ernest), industriel, rue J.-J.-Rousseau, 38.
5550. Descamps (Melle), rue Nationale, 126.
4211. Descamps (le Chanoine), rue de Turenne, 64.
5256. Descamps (René), propriétaire, Boulevard Vauban, 23.
5415. Descamps (Victor), Sergent à la 1re Section d'infirmiers, Hôpital Militaire.
3576. Deschildre (Mme Vve), place Simon-Vollant, 13.
3901. Desfontaines (Henri), entrepreneur, rue Pierre-Legrand, 161.

Nos d'inscription. MM.

1103. Desmazières (E.), propriétaire, boulevard de la Liberté, 165.
1809. Desmazières (Maurice), négociant, rue des Arts, 34.
2387. Desmazières (Alfred), avoué, rue Basse, 5.
4563. Desmazières-Degouy, (Madame), propriétaire, rue Nationale, 208.
2495. Desmettre-Strat (Mme), négociante, rue des Meuniers, 24.
2568. Desnoulez (Gustave), propriétaire, rue d'Anjou, 19.
5400. Desombre (Henri), fabricant, rue de Tournai, 86.
3019. Despretz (Eugène), géomètre-expert, rue de l'Hôpital-Militaire, 60.
4872. Desreumaux-Godin, négociant, rue d'Alembert, 6.
2840.* Desrousseaux (Paul), notaire honoraire, boulevard de la Liberté, 143.
4308. Destailleurs (Mme Emile), place de Tourcoing, 18.
4639. Destailleurs (Madame Charles), charbons, place Cormontaigne, 36.
5358. Destombes (Joseph), directeur d'Assurances, rue de Bourgogne, 30.
2700. Destombes (Delphin), courtier, rue de la Chambre-des-Comptes, 4.
623. De Swarte (Edouard), ✱, propriétaire, rue Flamen, 3.
5268 Deveugle (Maurice), place de Tourcoing, 35.
4208. Devey (Albert), notaire, rue Tenremonde, 5.
1432. Devillers (Mme), boulevard Vauban, 68.
5030. Devos (Louis), fondé de pouvoirs de la Maison Kuhlmann, parvis Saint-Michel, 14.
2382. Devos-Durdan, agent des Manufactures de Produits chimiques, place Richebé, 4 *bis*.
4385. Devos-Vallois (Mme), rue Jacquemars-Giélée, 5.
4131. Dewailly-Nicolas, rue de Solférino, 251.
2494. Dewaleyne (Victor), A. ✱, rentier, rue Barthélemy-Delespaul, 32.
4412. Dewas (Alphonse), ingénieur, rue de l'Arbrisseau, 50.
4191. Dewas (Paul), fermier, rue du Faubourg-des-Postes.
810. Dewatines (Félix), relieur, rue St-Étienne, 70.
4044. Dewez, négociant, rue de Paris, 49.
4818. Dewilde (Emile) rue du Faubourg de Roubaix. 120.
4487. Deydier, rentier, place Cormontaigne, 6.
2773. Dhainaut, négociant, rue Jacquemars-Giélée, 125.
1592. D'halluin-Verbiest (Paul), agent de change honoraire, rue Jean-Bart, 38.
485. D'halluin, (Mlle Marie), rue St-André, 52.
5365. D'Halluin (Maurice), docteur, rue Nicolas-Leblanc, 8.
2818. D'Hour (L.), docteur en médecine, rue d'Arras, 72.
5502. Didier (Madame), boulevard Vauban, 56.
5248. Dissard (Philippe), rue St-Gabriel, 48.
5097. Dorgeville, avoué, rue d'Angleterre, 48.
4888. Dossche (Auguste), constructeur, boulevard Victor-Hugo, 53.
3496.* Doumer (Dr), I. ✱, professeur à la Faculté de Médecine, rue Nicolas-Leblanc, 57.
4942. Doutrelong (René), employé, rue Bichat, 6.
1493.* Doyen-Six, boulevard de la Liberté, 25.
3337. Dramaix (Adolphe), voyageur de commerce, 15, rue St-Firmin.
736. Drieux (Victor), filateur de lin, rue de Fontenoy, 31.
5073. Dropsy (Edmond), rue de Turenne, 76.
5315. Droulers (Léon), propriétaire, rue Gantois, 37-39.
5316. Droulers (Paul), propriétaire, boulevard des Ecoles, 1.
4242. Druez (Madame Charles), rue Coquerez, 11.
392. Dubar (Gustave), O. ✱, ✠, directeur de l'*Écho du Nord*, rue de Pas, 9.

Nos d'inscription. MM.

5198. Dubar-Vanackère, dessinateur, rue Jeanne-d'Arc, 43.
4919. Dubiez (Paul), employé, rue d'Holbach, 16.
3262. Dubois (Mme), propriétaire, rue Brûle-Maison, 90.
1130. Dubois (Auguste), propriétaire, boulevard Vauban, 98.
1847. Dubois-Lefebvre (Joseph), négociant, rue de Solférino, 254.
5169. Dubois (Michel), manufacturier, rue de Thionville, 1.
397. Dubreucq (Horace), fabricant d'amidon, rue Pierre-Legrand, 262.
5265. Dubrulle (l'abbé), Bibliothécaire des Facultés catholiques, bd Vauban, 60.
2401. Dubrulle-Gonnet (Eugène), avocat, rue Royale, 89.
1738. Dubuisson (Alphonse), I. ✿, architecte, rue des Stations, 93 *bis*.
104. Dubus, I. ✿, instituteur, rue Colbert, 134.
5232. Dubus, docteur en médecine, rue de Bourgogne, 51.
340. Ducastel-Blandin, rue Nationale, 61.
5056. Ducourouble, propriétaire, rue Caumartin, 24.
4568. Ducrocq (Maxime), ✻, A. ✿, ✠, notaire, boulevard de la Liberté, 64.
2447. Ducrocq (Melle), A. ✿, prof. à l'École Florian, rue Bourignon, 18.
5378. Duflos de Mallortie, rentier, rue Colbert, 129.
4301. Dufour, pharmacien, rue des Postes, 51.
3470. Dufour-Rouzé (Paul), filateur, rue Inkermann, 31.
1212. Duhem (Arthur), ✻, fabricant de toiles, rue St-Genois, 18.
988. Duhem-Poissonnier (Antoine), propriétaire, rue de Puébla, 37.
5251. Dujardin (Charles), pharmacien, place Philippe-Lebon.
662. Dujardin (Mme Victor), boulevard de la Liberté, 125.
2425. Dujardin (Louis) propriétaire, rue d'Inkermann, 40.
5071. Dumont (Léonce), négociant, rue de Cambrai, 52.
4739. Dumont, inspecteur au chemin de fer, rue du Maire André, 49 *bis*.
4480. Dumoulin (Victor), confectionneur, boulevard des Ecoles, 54.
4562. Dupleix (Pierre), propriétaire, rue Patou, 5.
4296. Dupont, propriétaire, boulevard de la Liberté, 227.
5327. Dupont (François), négociant, avenue des Lilas, 21.
3732. Dupont (Jules), avocat, boulevard de la Liberté, 124.
3233.* Dupont (Louis), propriétaire, rue d'Alembert, 15.
697. Dupont (Melle), institutrice, rue du Court-Debout, 11.
4945. Dupont-Lefer, brasseur, rue du Faubourg-de-Roubaix, 240.
5168. Dupuis (Docteur Albert), rue Boucher-de-Perthes, 88.
2822. Duquesne (Georges), boulevard Vauban, 27.
5095. Durand (A.), rue d'Angleterre, 7.
5517. Durant (Victor), ingénieur, rue de Valmy, 40.
2477. Duret (H.), docteur en médecine, boulevard Vauban, 21.
2450.* Duverdyn (Eugène), manufacturier, rue Royale, 95.

5552. Eastwood John (E.), comptable, rue de Cambrai, 80.
5452. Ecole des Arts et Métiers, boulevard Louis XIV, 6.
1578. Ecrohart, entrepreneur de maçonnerie, rue des Augustins, 3.
1616. Eloir (Achille), A. ✿, professeur à l'école primaire supérieure, boulevard Louis XIV.
2961. Eperin, directeur mécanicien, rue de Lens, 26.
4049. Ernecq, propriétaire, rue du Faubourg-de-Douai, 114.
5113. Expert-Besançon (Gabriel), fabricant de céruse, boulevard Vauban, 112.
2468. Eycken (Raphaël), ingénieur, place Sébastopol, 18.

Nos d'inscription. MM.

2795. Fache (Charles), A. ✪, pharmacien, rue Pierre-Legrand, 157.
228. Facq (Paul), abricant de mobilier, rue Royale, 10.
1927. Farinaux (Albert), négociant, rue des Augustins, 7.
448. Faucheur (Edmond), ✱, président de la Chambre de Commerce, square Rameau, 13.
946. Faucheur (Félix), filateur de lin, boulevard Vauban, 16.
947. Faucheur (Albert), filateur de lin, rue Nationale 241.
1790.* Fauchille (Auguste), avocat, rue Royale, 56.
5086. Fauchille (Georges), négociant, rue Blanche, 46.
4282.* Fauchille (M.), rue Gauthier-de-Châtillon, 28.
4453. Faure (Mlle B), rue Masséna, 17 *bis*.
2344. Fauvarque Picavet, propriétaire, rue Négrier, 13.
3845. Fauvergue (Napoléon), négociant, rue du faubourg de Roubaix, 223.
3876. Favier (Edmond), I. ✪, licencié en droit, rue de Loos, 3.
5530. Favier (Georges), changeur, rue Jean-Roisin, 17.
2233. Favrelle, représentant de commerce, rue des Pyramides, 14.
3575. Fera (Oscar), propriétaire, rue Princesse, 29.
252.* Fernaux-Defrance, I. ✪, trésorier honoraire, rue du Dragon, 14.
4010. Ferraille (Albert), pharmacien, rue du Buisson.
4302. Fichelle, étudiant, rue du Bas-Jardin, 9.
2411. Fiévet (Albert), propriétaire, rue de Turenne, 49.
5363. Finet (Alexandre), ingénieur, rue Gauthier-de-Châtillon, 30.
5494*. Flahault (Etienne), directeur de l'Office immobilier franco-canadien, place du Théâtre, 4.
401. Flamant (Melle Adelina), I. ✪, directrice-honoraire de l'Ecole Florian, avenue de Dunkerque, 7.
4684. Fleurynck (Louis), employé, rue Parrayon 10.
5306. Flipo (l'Abbé Léon), professeur à la faculté de théologie, rue du Pôrt, 41.
3880.* Florin-Herbaux, industriel, rue de Douai, 96 *bis*.
5449. Florin-Vandame (Achille), propriétaire, rue du Faubourg-de-Roubaix, 104.
3234. Fockedey, négociant, square Rameau, 15.
2381.* Fontaine (Louis), greffier en chef du Trib. de Commerce, boulev. Vauban, 10.
2986. Fontaine-Goblet, Hôtel Moderne, parvis Saint-Maurice, 7.
4046. Fontaine-Morel, rue Blanche, 76.
5104. Forest, comptable, rue Denfert-Rochereau, 83.
5291. Forrières-Dinois, rue Solférino, 42.
5514. Foubert-Cornille, rue de Roubaix, 37.
2534. Fouques (Augustin), direct. partic. de la Cie d'assur. générales, r. Patou, 30.
5041. Fourlinnie (Pierre), rue Jordaens, 14.
1234. François (Paul), équipements militaires, rue des Meuniers, 86.
1978. Fremaux (Albert), négociant en toiles, rue Nicolas-Leblanc, 38.
2244. Fremaux (Paul), ✱, industriel, rue Nicolas-Leblanc, 38.
324. Froment (Melle), professeur, rue Nicolas Leblanc, 5.

4694. Gachie, libraire, place du Lion-d'Or, 12.
4841. Gadenne (Paul), rue des Pyramides, 10.
5455. Gadenne (Thomas), rue de Valencieunes, 42.
3588.* Gagedois, industriel, rue Nicolas-Leblanc, 2.
1069. Gaillet (Paul), ingénieur civil, rue d'Artois, 19.

N^{os} d'inscription. MM.

4085.* Galle (Louis), rédacteur au journal « la Dépêche », rue Nationale, 77
5435. Gallet (Général), O. ✻, Commandant la 1re Division d'Infanterie, Boulevard de la Liberté, 10.
2937. Galley-Butin, représentant de commerce, rue de Fleurus, 38.
5477. Gallot, rue Condorcet, 13.
4019. Gamby (Francis), négociant en soieries, rue Basse, 54.
3657. Gamot, négociant, rue de Béthune, 38.
2807. Gand (Mme A.), propriétaire, rue du Pont-Neuf, 44.
5376. Garbe, négociant, rue de Coulmiers, 7.
5106. Gardechaux, ✻, capitaine en retraite, rue Roland, 63.
4748. Garnier (Alphonse), sous-directeur des Ateliers de Fives-Lille, r. des Ateliers.
4330. Gasser, ingénieur, boulevard des écoles, 2.
2839. Gaudier, I. ✿, professeur à la Faculté de médecine, rue Nationale, 175.
4772. Gaudin, propriétaire, boulevard de la Liberté, 148.
3653. Geeraert (Auguste), négociant, rue de la Vieille-Comédie, 16.
4161. Geneau (J. B.), rentier, rue de Solférino, 264.
691. Gennevoise, ancien notaire, rue Gambetta, 35.
5087. Gentil (Pierre), square Dutilleul, 15.
4806. Ghémar (Georges), étudiant, rue Mehl, 8.
5078. Ghesquier (André), boulevard Bigo-Danel, 19.
2552. Ghesquier (Désiré), ancien architecte expert, rue St-André, 104.
4990. Ghesquière (Omer), négociant, rue de Solférino, 250.
4416. Ghillain (A.), employé, rue St-Gabriel, 11.
4311. Giard, libraire, ex-élève de l'École des Chartes, rue Royale, 2.
5439. Gil, ingénieur, rue de Douai, 94.
4638. Gilson (Camille), square Jussieu, 2.
4944. Gobert, juge au tribunal civil, rue Jean-Sans-Peur, 60.
4783. Godefroy (Madame), façade de l'Esplanade, 6.
1572.** Godin (O.), A. ✿, C. ✠, industriel, corresp. de Sociétés de Géog. rue Patou, 29.
5146. Godin (A.-G.), ingénieur des Arts et Manufactures, membre correspondant de la Société de Géographie de Lisbonne, rue Patou, 29.
1023. Godron (Émile), avoué, boulevard de la Liberté, 103 *bis*.
4303. Goldberg, négociant, rue de la Chambre des Comptes, 12.
5135. Gombert-Leclercq, place Cormontaigne, 30.
1563. Gorez, A. ✿, docteur en médecine, rue Jean-sans-Peur, 12.
8. Gosselet, O. ✻, I. ✿, ✠, doyen honor. de la Fac. des Sciences, Membre de l'Institut, rue d'Antin, 18.
4564. Goube (Charles), rentier, rue Louis-Faure, 15.
4245. Goube (Léon), industriel, rue du Marché, 86.
4246. Goube (Louis), industriel, rue Gantois, 79.
3561. Goube (René), voyageur, rue Barthélemy-Delespaul, 112.
2771. Goubet (Alphonse), agent général d'assurances, boulevard Vauban, 26.
1789. Goudaert, rue Faidherbe, 30.
1959. Grandel (Charles), propriétaire, rue d'Inkermann, 42.
3652. Grandel (Edouard), courtier, rue de Loos, 58.
3868. Grandel (P.), directeur général des Usines Kuhlmann, rue de La Bassée, 31.
*757 Grard (Auguste), propriétaire, rue d'Isly, 108.
126. Gratry (Madame Jules), rue de Pas, 11.
5422. Grenier (Jules), fabricant de voitures, rue d'Arras, 19,
2932. Grimonprez (Paul), avenue de Dunkerque, 42.

Nos d'inscription. MM

483. Grolez-Leman, boulevard des Ecoles, 33.
5421. Gros-Hette (Madame), rue Jean Levasseur, 3.
4471. Gros (Julien), négociant, rue du Vieux-Marché-aux-Poulets, 12.
4526. Grouzet, rue du Marché-aux-Bêtes, 13.
3655. Gruson (Alfred), employé, rue de la Louvière, 31.
4789. Guelorget, repr. des H.-Fourneaux de Pont-à-Mousson, pl. Cormontaigne, 12.
5100. Guelton, entrepreneur, boulevard Montebello, 57.
4082.* Guelton (Fernand), place de la Nouvelle-Aventure, 14.
2224. Guérin, directeur de l'Industrie linière, rue des Stations, 75.
5547*. Guermonprez (Emile), agent gén. de la Cie Royal Exchange, rue Inkermann, 26.
3464.* Guilbaut (Georges), membre de la Chambre de Commerce, rue Basse, 45.
5271. Guillemaud (Pierre), filateur, place de Tourcoing, 27.
3421. Guilluy (Madame Maurice), rue Jean-Bart, 24.
3245. Guyot (Alfred), industriel, rue du Faubourg-de-Roubaix, 207.

3138. Hachet (Mme), professeur, rue du Maire André, 20.
5482. Haimez-Camus, quincaillier, rue Neuve, 27.
1701. Hallez (Gaston), ingénieur, boulevard Papin, 10.
1920. Hallez (Paul), I. ✿, ✠, prof. à la Faculté des Sciences, rue Jean-Bart, 58.
3894. Hamy (Henri), rue Meurein, 10.
1667. Hamy (Léon), confectionneur, rue Meurein, 10.
2178. Hanus-Brielman, propriétaire, rue Colson, 6.
4875. Haquet (Georges), propriétaire, rue de Solférino, 326.
2867. Hautecœur-Bouchart, négociant, rue des Molfonds, 1.
4581. Hauttecœur-Blondel (Charles), rue d'Isly, 75.
2610. Hauwelle (C.), facteur assermenté près le Trib. de Commerce, rue Puébla, 43.
3059. Héaulme, fabricant d'ornements d'église, rue Faidherde, 33.
5507. Heldewert-Dupire (Ch.), négociant, rue Nationale, 94.
4974. Hemelsœt, négociant, rue Sans-Pavé, 21 *bis*.
4452. Henneton (Alfred), ingénieur-électricien, rue Colson, 5.
455. Henry (Charles), propriétaire, rue Denis-Godefroy, 7.
3618. Herbeau-Lemaire (Vve), rue Caumartin, 2.
464. Herland (Mme Vve Alphonse), propriétaire, rue des Fossés, 41.
2473. Herland (Madame Alphonse), propriétaire, square Rameau, 4.
1418. Herlin (Georges), notaire, rue de l'Hôpital-Militaire, 122.
5287. Herman (Charles), rue Royale, 134.
4956. Herman (Victor), entrepreneur, rue Guillaume-Verniers, 95.
5539. Hermand, clerc de notaire, rue Jeanne-d'Arc, 75.
4812. Herreman (Madame Élie), boulevard Vauban, 50.
3461. Herteman (Paul), employé, boulevard des Ecoles, 2.
5519. Hespel (Etienne), représentant, rue Fulton, 8 *bis*.
1529. Heymann-Levy (Alex.), bijoutier, Grande-Place, 46.
3937. Hirsch d'Aubyn, A. ✿, professeur au Lycée Faidherbe, rue de Bruxelles, 20.
822. Hochstetter (Paul), docteur en médecine, rue de Paris, 137.
1148.* Houbron (G.), I. ✿, homme de lettres, rue Brûle-Maison, 34.
1770. Houbron (Maurice), négociant en vins, boulevard de la Liberté, 132.
1737. Houdoy (Armand), A. ✿, avocat, square Jussieu, 8.
5266. Houdoy, (Jules), avocat, rue Marais, 26.
380. Houzé de l'Aulnoit (Léon), rue St-Pierre, 9.

Nos d'inscription. MM.

2828. Houzé de l'Aulnoit (Paul), avocat, rue Royale, 53.
453. Houzé (Mme Léon), square Jussieu, 11.
5067. Houzé-Convain (Madame), boulevard de la Liberté, 42.
4742. Huet (Eugène), pharmacien, place de Strasbourg, 4.
4066.* Huet (André), industriel, rue de la Barre, 32.
4817. Hugot (Louis), rue d'Holbach, 1.
5529. Huguenot, lieutenant-colonel au 43e Rég., rue Frédéric-Mottez, 6.

5461. Jacqmin, lieutenant au 43e Régt., rue Boileux, 5.
3741. Jacquart (Mlles), rue de Gand, 32.
4355. Jacquey, professeur à la Faculté de Droit, rue de Valmy, 36.
5320. Jannot, capitaine au 43e régt. rue Fontaine-del-Saulx, 47.
4649. Joire-Vernier (Madame), boulevard de la Liberté, 129.
4115. Jombart (Mme Vve), rue de Toul, 20.
460. Jonckheere, rentier, rue Solférino, 274.
4842. Joncquez, négociant, rue de Valmy, 1 *bis*.
3349. Jongh-Cornelis, (Madame), rue Voltaire, 28.
4977. Jooris (Henri), directeur de l'« Indépendante », boulevard Montebello, 112.
5522. Josson-Verley (Madame), rue Royale 113.
5020. Juery, Ingénieur-directeur de l'Energie électrique, rue de Solférino, 242.
4813. Juin (Théodore), tailleur, rue de Pas, 3.
5330. Junot, agent de voyages, rue du Vieux-Marché-aux-Poulets, 1.

4867. Keith (Jones), boulevard Victor-Hugo, 17.
3474. Kestner, ingénieur, rue de la Digue, 3.
4826.* King, Consul d'Amérique, rue des Stations, 97 *bis*.
3535. Kips-Morival, mécanicien, rue Philippe de Comines, 5.

4517. Labbé ✻, Inspecteur général de l'enseignement technique, rue Camille-Desmoulins, 18.
301. Labbe (Henri), artiste peintre, rue du Metz, 6.
3586. Labenne, négociant, rue du Vieux-Marché-aux-Moutons, 45.
102. Ladrière, I. ✿, directeur honoraire, rue de l'Hôpital-Militaire, 85.
5484. Lagache (Madame), bijoutière, rue Nationale 3.
4021. Lagaisse, ✠, propriétaire, rue de Bourgogne, 45.
4573. Lagoutte, employé, rue Gambetta, 76.
4905. Laisné, rue Guillaume-Werniers, 18.
4018. Lallement, officier d'administration principal en retraite, rue Jacquemars-Giélée, 57 *bis*.
3558 Lamare, Magasin St-Jacques, rue Grande-Chaussée, 38.
4690. Lambert (Mlle Louise), rue Virginie Ghesquière, 16.
3743. Lambrecq (François), timbrophile, rue Neuve, 9.
3735. Lambret (docteur), ✻. I. ✿, Professeur à la Faculté de Médecine, boulevard de la Liberté, 229.
5486. Lamoot, professeur, rue Esquermoise, 45.
3477. Lanciaux, employé, rue Bernos, 36.

Nos d'inscription. MM.

840. Lancien, A. 🙰, juge de paix, rue de Jemmapes, 77.
4196. Langlois (Jules), ingénieur, rue de la Bassée, 59.
5182. Lardinois, chef d'escadron au 6e chasseurs, rue de Jemmapes, 68.
208. Laroche (Jules), négociant, rue des Poissonceaux, 5.
5024. Laroche (Pierre), rue des Poissonceaux, 5.
5538. Lateux (Eugène), inspecteur d'assurances, rue Faidherbe, 36.
1457. Laurenge (Marcel), entrepreneur, boulevard Vauban, 110.
1561. Laurenge (Eugène), entrepreneur, rue Pierre-Martel, 6.
365. Laurent (Adolphe), négociant en lins, rue du Faubourg-de-Roubaix, 219 *bis*.
3417. Laurent (Auguste), employé, rue Mourmant, 9.
711. Laurent (Julien), négociant en rouenneries, rue à Fiens, 5.
5476. Lavalée (Jules), quai du Wault, 25.
3030. Lebas (Julien), ingénieur, rue de Trévise, 37.
5105. Lebeau (Eugène), juge de paix, rue Jean-sans-Peur, 40.
2460. Le Blan-Delesalle (Mme Julien), propriétaire, Boulevard Carnot, 45.
4987. Leborgne (Jean), employé, rue du Sec-Arembault, 12.
4845. Lebrun (Mlle), rue du Faubourg de Douai, 106.
5355. Lécaille (François), conducteur des Ponts et Chaussées, avenue de Bretagne, 24.
855. Lecat (Madame Vve), rue Léonard-Danel, 69.
4074.* Lechien, Pattyn, Lefort, industriels, rue du Molinel, 41.
4274 Leclair (Edmond), docteur en pharmacie, rue de Puébla, 35.
3638. Leclercq, pharmacien, rue Colbert, 167.
2342. Lécluselle, transports, boulevard des Écoles, 6.
1245. Lecocq (Alphonse), rentier, rue Colbert, 25.
2470. Lecocq (Adolphe), rentier, rue St-Étienne, 39.
2611. Lecocq (Ernest), propriétaire, quai Vauban, 3.
2205. Lecomte-Gernez (Paul), négociant, place de Sébastopol, 26.
2031. Leconte (Melle), ex-directrice d'école supérieure, rue Jeanne-Maillotte, 18.
1646. Ledieu-Dupaix (Achille), ✱, I. 🙰, C. ✠ ✠ ✠, consul des Pays-Bas, rue Négrier, 27.
3762. Lees-Lautiaux, négociant, boulevard Bigo-Danel, 17.
4372. Lefebvre (docteur en médecine), rue St-André, 28.
2440. Lefebvre (Achille), filateur de coton, rue Léon-Gambetta, 290.
869. Lefebvre (Désiré), représentant, rue de la Louvière, 5.
2423. Lefebvre (Émile), docteur en droit, ancien notaire, square Dutilleul, 11.
5260. Lefebvre (Ernest), secrétaire général des Etablissements Kuhlmann, rue d'Esquermes, 116.
4031. Lefebvre (Gaston), employé, rue Voltaire, 5.
1698. Lefebvre (Paul), artiste-peintre, boulevard de la Liberté, 209.
2480. Lefebvre (Mme), professeur de musique, rue Jacquemars-Giélée. 2.
2441. Lefebvre-Faure (François), filateur de coton, rue Nationale, 320.
3112. Lefebvre (Léon), imprimeur, rue de Tournai, 88.
3363. Lefevre (Madame Victor). rue des Pyramides, 40.
593. Le Fort (Hector), ✠, médecin, rue Colbert, 44.
4291. Le Fort (Dr René), I. 🙰, ✠, chirurgien des hôpitaux, rue du Maire-André, 34.
2612. Legrain (André), négociant, boulevard Victor-Hugo, 97.
4871. Legrand (Fernand), propriétaire, Consul de Serbie, rue de la Barre, 59.
803. Legrand (François), négociant, rue de Fives, 57
3551. Legrand (Madame veuve Albert), rue de l'Arc, 10.

Nos d'inscription. MM.

3118. Legrand (E.), peintre, rue Gombert, 20.
3293. Lehembre-Leruste (Henri), fabricant, rue du Vieux-Marché-aux-Poulets, 22.
5042. Lekieffre (Henri), rue de laBassée, 50.
2392.* Leleu (Adolphe), négociant, parvis St-Maurice, 6.
5136. Leleu, libraire, rue Esquermoise, 85.
5152. Leleu (Madame Vve), professeur, rue Nationale, 218.
4286. Leleu (Benjamin), receveur des hospices, rue des Frères Vaillant, 14.
4799. Leleu Garemin (Jules), négociant, Place-aux-Bleuets, 34.
2385 Leloir-Delannoy (Henri), négociant en grains, rue Esquermoise, 12.
2034. Lemaire (M.), rentier, rue Colbert, 70.
4889. Lemaire (Mlle Marthe), rue des Tours, 18.
5274. Lemaire, retordeur, boulevard Bigo-Danel, 12.
4299. Leman (l'abbé), boulevard Vauban, 58.
5445. Lemattre (Georges), avocat, place Cormontaigne, 26.
2147. Lemay, ✱, ancien notaire, rue de Solférino, 47.
3774.* Lemetter (G.), négociant, rue des Bouchers, 11.
1853. Lemoine (Dr), I. ✱, profess. à la Faculté de Médecine, r. des Guinguettes, 18.
685. Lemoinier (Raymond), A. ✱, propriétaire, rue de la Louvière, 25.
3656. Lepée-Guichard, propriétaire, rue de Valmy, 41.
192? Lepez (André), entrepreneur, rue Jacquemars-Giélée, 131.
3134. Lépine (Édouard), ✱, directeur de brasserie, rue d'Inkermann, 41
5076. Lepoivre (Augustin), rue du Palais de Justice, 5.
3660. Lepot (Clément), A. ✱, ✱, pharmacien, rue de Roubaix, 27.
2673. Lernould (Léonce), négociant, rue Gambetta, 30.
584. Le Roy (Madame Félix), rue Royale. 105.
4156. Leroy (Émile), représentant, rue de Philadelphie 59-61.
1711. Leroy (Louis), fabricant de toiles, rue du Dragon, 8.
664. Leroy-Delesalle (Madame Paul), boulevard de la Liberté, 141.
5441. Lesaffré-Prouvost (Joseph), rue du Faubourg-de-Roubaix, 214.
4292. Lesage, capitaine au 43e régiment d'infanterie, rue Roland, 66.
1544. Lesay (Auguste), propriétaire, rue d'Isly, 5.
4541. Lesay-Liagre, négociant, rue de Paris, 33.
5124. Lesecq, boulanger, rue de l'Orphéon, 24.
3721. Lesne (le Chanoine), doyen de la Faculté catholique des Lettres, r. d'Isly, 100.
5407. Lestoquart (Eugène), négociant, rue Stappaert, 33.
4116. Lesur, I. ✱, directeur honoraire, rue d'Artois, 169.
3836. Leullieux, négociant en soieries, rue des Arts, 24.
4317. Leuridan (Émile), rue d'Antin, 21.
2663. Levé (Albert), ✱, juge honoraire, rue des Pyramides, 6.
4283. Leverd, industriel, rue de Wazemmes, 174.
1924. Lévi (Otto), négociant en lins, rue des Augustins, 7.
4378.* Leys (Léon), agent de change, rue de Puébla, 18.
4457. Leys (Mlle Léonie), rue Brûle-Maison, 40 *bis*.
1211. Lézies, négociant en tapis, rue des Postes, 16.
887. Lheureux, ✱, inspecteur des Postes et Télég., rue Barthélemy-Delespaul, 70.
1961. Liagre (Achille), architecte, rue de Bruxelles, 11.
4039. Libert (Madame Veuve), parvis St-Michel, 16.
5181. Libotte, négociant, rue Barthélemy-Delespaul, 5.
2341. Liégeois-Six, I. ✱, imprimeur, rue Gambetta, 244.
1570. Liem (Eugène), négociant, rue de Solférino, 308.

Nos d'inscription. MM.

4097. Liénart (Louis), propriétaire, rue de Rocroy, 4.
4153. Lirondelle, I ✿, ✠, professeur à la Faculté des Lettres, bd des Écoles, 2.
4436. Lobry (Louis), pharmacien, rue de Solférino, 55.
4934. Lobry (Lucien), représentant, boulevard Carnot, 57.
5122. Lœuillet (Madame Léon), rue Malus, 3.
374. Loncke (Mme E.), propriétaire, boulevard de la Liberté, 13.
330. Longhaye (Mme Édouard), propriétaire, boulevard de la Liberté, 161.
1210. Longré (Georges), rentier, rue Gombert, 18.
1020. Looten, I ✿, docteur en médecine, rue de Tenremonde, 2.
2646. Lorette (Mme), professeur de chant, rue Meurein, 93.
4916. Loubert (Mme), directrice d'école, rue Philippe-de-Comines, 16.
3995. Loviny, pharmacien, rue Pierre-Legrand, 50.
382. Loyer (Madame Ve Ernest), filateur de coton, place de Tourcoing.
2256.* Luneau, ✠, négociant, rue Nationale, 19.
4295. Lyon (Georges), O. ✻ I. ✿ Recteur de l'Académie, rue Saint-Jacques, 22.
949. Lys-Tancré, entrepreneur, rue des Postes, 191.

2369. Mabille de Poncheville (Albert), notaire, rue de Pas, 18.
843. Mac Lachlan (Georges), commissionnaire, rue des Fossés, 34.
5372. Maes-Butruille (Joseph), brasseur, rue du Faubourg-de-Roubaix, 133.
5240. Magagna, rue Alphonse Mercier, 9 *bis*.
5348. Maillard (Melle), professeur de musique, rue Négrier, 66.
5509. Maillard, opticien, rue Faidherbe, 26.
1704. Mailliez (Jules), antiquaire, rue Esquermoise, 7.
5288. Maillot, rue du Metz, 17.
3625. Mairesse, négociant, rue des Ponts-de-Comines, 11.
4934. Malaquin, professeur à la Faculté des Sciences, rue de Solférino, 218 *ter*.
1090. Mallet (Désiré), ✻, sous-ingénieur des ponts et chauss., r. Brûle-Maison, 36.
3917. Malvault, rentier, square Jussieu, 18.
5044. Maniette (Madame Jules), rue d'Antin, 24.
3002. Maquart, pharmacien, rue de Turenne, 30.
3919. Maquet (Emile), négociant, rue Patou, 6.
523.* Maquet (Mme Alfred), propriétaire, boulevard Vauban, 31.
352. Marchant-De Pachtère (Mme), propriétaire, rue Ste-Catherine, 82.
2964. Martel (A.), négociant, rue de Thionville, 33.
1298. Martin (Edouard), notaire, rue Jacquemars-Giélée, 11.
933. Martine (Gaston), négociant. rue de Roubaix, 15.
4613. Martinache (Madame), quai de la Basse-Deûle, 48 *bis*.
1840. Mary-Broudehoux (Mme Ve), rentière, rue Blanche, 45.
3493. Masingue, peintre-décorateur, rue Blanche, 40.
3158. Masquelier (Georges), négociant, boulevard de la Liberté, 59.
3157 Masquelier (Valéry), directeur d'assurances, façade de l'Esplanade, 20.
1986. Masse (Edmond), propriétaire, rue Nationale, 95.
4650. Masse-Pollet (Madame), rue Nationale, 216.
4335. Masure (Le Chanoine Emile), archiviste diocésain, rue de Turenne, 34.
5457. Masurel (Madame Jean), boulevard Vauban, 76.
1571. Mathon (Madame Achille), propriétaire, rue Jacquemars-Giélée, 125 *bis*.
1625. Maugrez (Jules), propriétaire, rue du Faubourg-de-Roubaix, 176.

Nos d'inscription. MM.

2351. Maurois (Edouard), représentant, place Sébastopol, 19.
2266. Meesemaecker (R.), propriétaire, rue Patou, 25.
5184. Meignié, rue Gombert, 7.
2898. Melchior (Pierre), propriétaire de l'Annuaire, rue Pierre-Legrand.
4285. Meneboode (Lucien), pharmacien, rue du Buisson, 41.
4746. Menko (Nathaniel), négociant en déchets, rue Boucher de Perthes, 82.
3442. Mercier (Jules), A. ✿, commis-négociant, rue Virginie-Ghesquière, 17.
5527. Mercier (Louis), rentier, rue Barthelemy-Delespaul, 41.
5101. Mercier (Madame), boulevard de la Liberté, 155.
2119. Merveille (Paul), constructeur, rue Colbrant, 16.
3869. Merveille (Alfred), rue Desmazières, 9.
5319. Messier, O ✠, ingénieur en chef des Poudres et Salpètres, cour des Bourloires, 5.
4701. Meunier (Victor), négociant, rue Fourmentel, 66.
4190. Meurice, tanneur, rue du Faubourg-des-Postes, 119.
2143. Meurillon, architecte, rue de Thionville, 30.
134. Meurisse (Paul), négociant en bois, rue des Meuniers, 84.
1473. Meyer (Adolphe), Secrétaire du Musée Commercial, rue de Solférino, 299.
2208. Meyer (Paul), commis-négociant, rue d'Isly, 83.
5222. Mience, O. ✿. rue de Roubaix, 50.
4341. Milliez (Ursmar), rue St-Gabriel, 97.
4952. Minart (Eugène), propriétaire, rue Jean-Bart, 28.
2671. Minet (Siméon), tailleur, rue des Manneliers, 6.
3250. Miquet-Pottier, rentier, rue de Solférino, 243.
5423. Mœneclaey, commissaire-priseur, rue de la Digue, 15.
3619. Mollet (l'abbé E.), supérieur de l'École Jeanne-d'Arc, rue Colbert, 25 *bis*.
5205. Monnier, entrepreneur, rue de Solférino, 226 *bis*.
1005. Montaigne-Bériot (Madame Alphonse), boulevard de la Liberté, 195.
4674. Montpellier (Albert), industriel, quai de l'Ouest, 94.
5406. Montpellier (Paul), rue de Turenne, 74.
3997. Moreau (Gaston), rue Louis Faure, 7.
3703. Morel (Mlle), rue du Faubourg-de-Roubaix, 216.
1243. Morel (Alfred), tapissier, rue Esquermoise, 29.
4490. Morel (F.), directeur de filature, rue de La Bassée, 11.
1918. Morival (Paul), fabricant de bascules, rue du Palais-Rihour, 4 *bis*.
5245. Mortreux (Henri), rue des Bois, 3.
5485. Morvan (Paul), receveur de l'Enregistrement, rue Brûle-Maison, 78.
1293.* Motte (Pierre), notaire, rue de l'Hôpital-Militaire, 37.
5292. Mottez, rue de Thionville, 16.
1657. Moulan (Charles), négociant, rue Patou, 37.
4860. Mouquet (Charles), boulevard Vauban, 28.
5007. Mouray (Jules), boulanger, rue Neuve, 4.
2108. Mourcou (Maurice), propriétaire, rue de Thionville, 32.
4467. Mourez, (Arthur), Grande Place, 13.
5454. Mourmant (André), rue des Frères-Vaillant, 16.
3101. Moutiez (Madame), Maison St-Charles, bd de la Moselle, 73, Lille.
1952. Mulié (Charles), négociant, rue du Vieux-Faubourg, 50.
204. Mullier (Albert), négociant en lins, boulevard de la Liberté, 142.
3999. Mullier (André), négociant, rue Jean-Bart, 43.
3853. Mulner (Albert), négociant, rue Lepelletier, 18.
1663. Muylaert (Eugène), I. ✿, sellier, rue des Chats-Bossus, 1.

Nos d'inscription. MM.

2315. Navarre, notaire, rue Gambetta, 23.
5467 Nicodème (André), négociant, rue Nicolas-Leblanc, 28.
5039. Nicolaÿ (Émile), fondeur-constructeur, rue des Meuniers, 17.
5137.* Nicolle (Madame Vve Ernest), square Rameau, 11.
254. Noquet, ✱, docteur en médecine, rue de Puébla, 33.

1834. Obin (Emile), propriétaire, rue Mercier, 25.
377. Obin (Jules), teinturier, rue des Stations, 101.
5398. Obry (Henri), boulevard Vauban, 124.
5297. Odiot (Robert), instituteur, rue d'Artois, 110.
5083. Olivier (Gustave), négociant, rue des Fossés, 30 *bis*.
2402. Olivier (Madame Auguste), rue St-Jacques, 21-23.
3296. Oranie-L'Host, entrepreneur, Square Morisson 7 *bis*.
5186. Oudart, ingénieur, rue Émile Desmet, 6.
4948. Oui, ✱, I ✿, professeur à la Faculté de Médecine. rue de Solférino, 201.
4418. Ovigneur (Mme Gustave), rue Nicolas-Leblanc, 8.
4173. Oxtoby (Melle), professeur de chant, rue Esquermoise, 73.

3284. Paillot (R.), I. ✿, O. ✠, ✠, Docteur ès Sciences, bonlevard Moutebello, 53.
4373. Painblan, A. ✿, Docteur en médecine, rue Jacquemars-Giélée, 26.
2149. Paindavoine (Gustave), constructeur, rue Solférino, 305.
1603. Pajot (André), ✱, propriétaire, rue Desmazières 5.
1837. Pajot (Paul), négociant, rue Malus, 23.
5144. Pajot (Félix), rue de Turenne, 51.
4474. Pajot (l'Abbé), à l'Évêché, rue Royale, 68.
4383. Pajot (Maurice), rue Jacquemars-Giélée, 13.
2915. Palliez (A.), A. ✿ C. ✠, O. ✠, ✠, Consul de Suède, rue de Solférino, 187.
3407. Palliez (Ed.) négociant, rue de Ban-de-Wedde, 20-22.
1271. Pannier (Paul), propriétaire, rue de l'Hôpital-Militaire, 15.
3071. Parent (Gaston), représentant, rue de la Clef, 25.
5029. Parent-Danna (Mme Vve), propriétaire, rue Saint-André, 42.
4041.* Parent-Breuvart, représentant, rue Vantroyen, 24.
4727. Parenty, directeur de la Manufacture de tabacs, membre de l'Institut, rue du Pont-Neuf, 39.
1719. Parsy (Jules), négociant en toiles, rue du Faubourg-de-Roubaix, 201.
2123. Pasteau, notaire, rue de Tenremonde, 6.
5134. Pauli (Harold), boulevard de la Liberté, 39.
5189. Pauphilet (Albert), professeur au Lycée Faidherbe, rue de Coulmiers, 4.
2956. Pauris (Madame), rue Patou, 33.
2280. Pecqueur, négociant en huiles, rue de Lannoy, 14.
2647. Pecqueur-Carré (L.), négociant, rue du Molinel, 37.
5442. Pennel (Charles), O. ✱, chef de bataillon en retraite, rue de la Louvière, 8.
3347. Pennequin, rentier, rue Caumartin, 27.
5414. Péron (Frédéric), docteur en droit, rue d'Angleterre, 69.
5433. Perrut, receveur d'enregistrement, rue Barthélemy-Delespaul, 115.
4622. Persyn (Mlles), rentières, rue Virginie Ghesquière, 8.
4850. Petit (Charles), A. ✿, propriétaire, rue de Turenne 5.

Nos d'inscription. MM.

5500. Petit (Eugène), Ingénieur, rue Manuel, 108.
4851. Petit (Georges), A. ✿, propriétaire, rue Solférino, 120.
5069. Petitprez (Madame Vve), rentière, rue des Jardins, 2 *bis*.
3673. Piat (Madame), propriétaire, square Jussieu, 10.
5511. Pigeat (Remy), négociant, rue de l'Hôpital-Militaire, 53.
4736. Pigon (Arthur), fabricant de toiles, rue de Paris, 90 *bis*.
4825. Pihen, A ✿, ancien fabricant de corsets en gros, place de la République, 1.
5273. Pilate, ingénieur, place Richebé, 15.
3606. Piton (Alfred), ingénieur, rue Nationale, 222.
2951. Plaideau (Fernand), propriétaire, rue de l'Hôpital-Militaire, 5.
2741. Plancke (Henri), manufacturier, rue du Molinel, 78.
3056. Plateau (Madame Alfred), boulevard de la Liberté, 171.
5520. Plateau (Marcel), Boulevard Vauban, 30.
385. Platel (Albert), négociant en bois, boulevard Vauban, 78.
2410. Playoust (Paul), négociant en toiles, rue à Fiens, 6.
3911. Plouvier (Fernand), négociant, rue des Augustins, 23.
3424. Poissonnier (Louis), négociant, rue Basse, 36.
2649. Pollet (Émile), comptable, rue Baptiste Monnoyer, 8.
3449.* Pollet (Jules) fils, fabricant, rue Pierre-Legrand, 288.
3113. Poncelet, négociant, quai du Wault, 10.
4396. Ponthieu (Auguste), fabricant, rue de l'Hôpital-Militaire, 35.
211.** Potié (Jules), A. ✿, propriétaire, rue Mercier, 10.
5453. Pottier-Scrive, rue Nationale, 6.
4703. Pouchain (Henri), employé, rue Mirabeau, 25.
2752. Poumaere (Albert), professeur, rue de Fives, 96.
2136. Prate (Louis), négociant, rue Nationale, 74.
847.* Prévost (Charles), rue Patou, 12.
698. Prévost (François), commis-négociant, rue Denis-Godefroy, 3.
2277. Preys (Hippolyte), courtier de commerce, rue Desmazières, 8.
5296. Progneaux, propriétaire, rue des Fréres-Vaillant, 4.
2982. Pronau (Élie), instituteur, avenue de Bretagne, 48.
4371. Prud'homme, juge au tribunal, rue de Solférino, 234.
4955. Pruvost, propriétaire, rue Denfert-Rochereau, 21.
3281. Pruvost (Emmanuel), étudiant, rue de la Préfecture, 1.

735. Quarré-Prévost, rue du Palais-Rihour, 4.
4360. Quembre, contrôleur des mines, rue d'Isly, 158.
1221. Quénet (Edouard). propriétaire, rue Brûle-Maison, 69.
5023. Quignon (Hector), représentant, rue Brûle-Maison, 50.
4913. Quint (Docteur), rue de Solférino, 111.

3704. Ragot (Ed.), négociant, rue Grande-Chaussée, 6-8.
858. Rajat (R.), I ✿, avocat, rue Patou, 9.
86. Raquet (Désiré), changeur, rue Nationale, 91.
1869 Ravet-de-Monteville (G.), courtier, rue Nationale, 83.
4946. Razemon (Docteur Henri), boulevard de la Liberté, 117.
2991. Regnart (Paul), rue Brûle-Maison, 93.
5554. Regnault, pharmacien, place du Lion d'Or, 1.

Nos d'inscription. MM.

2290. Remy (Charles), négociant en fers, rue des Jardins, 5.
4333. Renaux (Georges), commerçant, rue de Paris, 72.
681. Renouard (Émile), filateur et fabricant de toiles, rue Jeanne-d'Arc, 1.
4972. Renouard (Xavier), avocat, docteur en droit, rue de la Bassée, 115.
5246. Reynaert, industriel, rue de Solférino, 294.
2842. Ricard, conseiller de Préfecture, rue Jacquemars-Giélée, 61.
5431. Richaud, banquier, rue Jean-Roisin, 13.
2875. Richebé (Émile), brasseur, rue Pierre-Legrand, 56.
1093. Richmond (Julien), rue Henri-Loyer, 1.
2389.* Richter (Madame Frédéric), boulevard Vauban, 67.
3211. Rigaux (Gustave), rue Nationale, 294.
72. Rigaux (H.), A. ✿, archéologue, rue de la Clef, 28.
2449. Rigot-Dubar, propriétaire, rue de Thionville, 40.
2985. Robillart (Jean), masseur, rue Basse, 8.
1659. Roche (Madame Eugène), rue de Solférino, 195.
4310. Rogeau-Lepers, (Mme), rue de Paris, 160.
5536. Roger (Mlle Marie), rue d'Angleterre, 16.
1176. Rogez (Louis), fabricant de fils à coudre, rue Alexandre-Leleux, 22.
1795. Rogie, tanneur, rue des Stations, 64.
1179. Rogie (Docteur), professeur à la Faculté catholique, rue du Port, 56.
2047. Rolants (Edmond), I. ✿, ✠, pharmacien supérieur, rue de Denain, 1.
602. Rollez (Arthur), directeur d'assurances, boulevard de la Liberté, 48.
1835. Rollier-Piel, rentier, rue des Poissonceaux, 16.
4642. Rollin (Madame), institutrice, rue Saint-Gabriel, 34.
5188. Rommès (Adrien), rentier, rue de Turenne, 3.
4304. Rossignol (Aug.), industriel, rue Nicolas-Leblanc, 12.
3860. Roure (Auguste), notaire, rue de Pas, 13.
1047. Roure (Ernest), négociant, rue Mercier, 7.
4376. Roussel (Alfred), constructeur, rue Alexandre-Leleux, 40.
3742. Roussel (Ch.), notaire, rue de la Barre, 37.
3908. Rousselle (Émile), constructeur, rue Pierre-Legrand, 170.
5220. Roux-Ducolombier (Madame), rue Gambetta, 300.
239. Rouzé (Mme Émile), rue Gauthier-de-Châtillon, 20.
653. Rouzé (Léon), brasseur, boulevard de Montebello, 48.
4164. Rouzé-Steverlynck (Paul), entrepreneur, rue Brûle-Maison, 84
5424. Ruffée, receveur d'enregistrement, rue Barthélemy-Delespaul, 89

4702. Sacré-Defrenne (Madame Maurice), rue de Turenne, 61.
3581. Sailly (Paul), négociant en houblons, rue du Chevalier-Français, 6.
5191. Saint-Léger (Mme André), rue Royale, 107.
2211. Saint-Léger (Mme Georges), propriétaire, rue Léonard Danel, 2.
1932. Salembier-Dubreucq (L.). ✠, brasseur, rue Gantois, 28.
3577. Salomez (Victor), représentant, rue Mercier, 90.
1811. Salomon (dit Chevalier), carrossier, boulevard Vauban, 24.
2255. Sanders (F.), courtier, rue Gantois, 47.
5390. Savoye (Ernest), rue Solférino, 193.
763. Scalbert-Bernard, banquier, rue de Courtrai, 17.
4423. Scalbert (Henri), rue St-Pierre, 2.
1883. Schepens, négociant en vins et spiritueux, place de Tourcoing, 11.

Nos d'inscription. MM.

4970. Schmiedeng (Charles), rue Solférino, 34.
5505. Scholz (Max), Directeur de l'école Berlitz, rue Faidherbe, 5.
2843.* Schotsmans (Auguste), négociant, boulevard Vauban, 9.
5035. Schotsmans (Émile-Louis), assureur, rue de Bourgogne, 33.
5427. Scol-Liagre (Madame), rue Pascal, 43.
1999. Scrive (André), manufacturier, rue de Turenne, 53.
4861. Scrive-Thiriez (Gustave), assurances, square Rameau, 3.
3942. Scrive (Olivié), rue du Lombard, 1.
3961.* Scrive-Loyer (Jules), rue Gambetta, 308.
356.** Scrive-de-Négri (Madame veuve), rue Léon-Gambetta, 306.
565. Scrive (Gustave), propriétaire, rue de l'Hôpital-Militaire, 99.
2457. Selosse (Louis), avocat, rue St-Pierre, 5.
3372. Six (Henri), négociant, rue Grande-Chaussée, 52.
4398. Six (Mme Vve), propriétaire, rue Alexandre-Leleux, 38.
4364. Six (Henri), industriel, rue Colbert, 148.
4848. Six (Jules), notaire, rue Royale, 41.
1696. Smith (Alfred), négociant, rue Arnould-de-Vuez, 4.
3459. Smits (Albert), ingénieur, rue Colbrant, 23.
2296. Snowden (Robert), filateur, rue de La Bassée, 68.
1637. Sockeel (Dr Arthur), O. ✻, ✠, rue Charles-Quint, 9.
4651. Solbreux, rue du Pont-du-Lion-d'Or, 73.
5462. Sorlin (Gaston), avocat, rue Jean-Bart, 60.
5313. Soufflet (Eugène), courtier, rue Léonard-Danel, 49.
3922. Spinaert, chef de gare St-Sauveur, boulevard des Écoles, 25.
1257. Spriet (Alphonse), fabricant de toiles, rue Léon-Gambetta, 289.
967. Stalars (Madame), rue Jacquemars-Giélée, 100.
5403. Stalars (Louis), rue Solférino, 3.
4893. Staub (Rodolphe), négociant, rue du Bombardement.
4536. Sthal (Paul), directeur général honoraire des Établissements Kuhlmann, place de Tourcoing, 16.
4456. Steverlynck-Lefebvre (Eugène), manufacturier, rue de Roubaix, 26.
4539. Steverlynck (Madame), rue des Stations, 13.
707. Steverlynck (Gustave), négociant en savons, rue Deschodt, 5.
4073. Stien (Edmond), propriétaire, rue de la Louvière, 7.
1302. Stiévenard (Henri), fabricant de couvertures, rue du Pont-à-Raisnes, 1.
3107. Stoffaes (chanoine), professeur à la Faculté libre des Sciences, directeur de l'Institut catholique des Arts et Métiers, rue Auber, 6.
4470.* Supérieure (Mme la), des Filles de la Charité, rue de la Barre, 16
231. Swynghedauw, I. ✿, professeur honoraire, rue de Turenne, 57.

5179. Taffin (Albert), imprimeur, rue Charles-de-Muyssart.
2261. Tancrez (Gustave), négociant, rue des Jardins-Caulier, 42.
977. Tanguy (J.-B.), filateur, rue de la Louvière, 33.
4420. Tavernier (Albert), quincaillier, rue Gambetta, 242.
4732. Tellier (Louis), serrurier d'art, rue Gambetta, 177.
4258. Tenière, architecte expert agréé, rue du Maire André, 49.
2352. Tesmoingt (Albert), industriel, rue Pascal, 29.
3323. Tesse (Victor), négociant, rue Jeanne d'Arc, 50.
5440. Thellier de la Neuville (Henri), ingénieur des Arts et manufactures, rue des Jardins, 26.

Nos d'inscription MM.

5393. Thibaut, boulevard Victort-Hugo, 51.
4568. Thibaut (Henri), rue Brûle-Maison, 40 *ter*.
2656. Thiébaut (Raymond), négociant, rue de la Bourse, 11.
954. Thieffry (Maurice), fabricant de toiles, boulevard de la Liberté, 207.
4591. Thieullet, pharmacien, rue Colbert, 101.
127. Thiriez (Alfred), place de Tourcoing, 19.
1150. Thiriez-Descamps (Julien), manufacturier, rue du Faubourg-de-Béthune, 61.
5362. Thiriez (Paul), rue de la Bassée, 49.
5345. Thomas (Arthur), employé, rue de la Paix-d'Utrecht, 10.
1926. Thomas (Madame Pierre), rue de Puébla, 12.
991. Thomas-Lesay, propriétaire, rue Nationale, 279.
4571. Thomas-Marquant, fabricant d'huiles, rue Brûle-Maison, 99.
3651. Thomassin (Fernand), fondé de pouvoirs, rue Patou, 13.
5185. Thuilliez (Mlle), rentière, rue des Rogations, 105.
5503.* Thurin (Gaston), représentant des coffres-forts Fichet, rue Nationale, 13.
5200. Tilge, rue Saint-Sauveur, 16.
4320. Tilloy (Mme Ernest), propriétaire, rue Nationale, 163.
3301.* Titren (Théop.), O. ✱, A. ✿, Vice-Président du Bureau de bienfaisance, place Cormontaigne, 14.
5036, Tournoux (Georges), professeur à l'Université libre, bd Victor-Hugo, 39.
5460. Toussin (René), rue Royale, 55.
2152. Trannin (Melle Thérèse), rue Boucher de Perthes, 84.
4489. Trochon, directeur de l'Union Industrielle du Nord, bd de la Liberté, 50.
4721. Tronquez (Léon), employé, place Philippe-Lebon, 14.
5038. Turpin (Pierre), A. ✠, artiste peintre décorateur, rue des Canonniers, 3.
202. Tys (Alphonse), ✠, ✿, fondé de pouvoirs de la maison Auguste Crepy, rue des Jardins, 24

5323. Vacher (Antoine,) I ✿, professeur de géographie à la Faculté des Lettres, rue Kuhlmann, 19.
4485. Vacossin-Decaux, propriétaire, rue Blanche, 57,
3034. Vahé, ancien notaire, rue Royale, 96
5045. Vaillant (René), étudiant en droit, Boulevard de la Liberté, 130.
1898. Vaillant (Mme), propriétaire, rue Colbrant, 8.
3168. Vaillant-Deschins, entrepreneur, rue d'Inkermann, 49.
387. Vaille (Mlle), A. ✿, directrice de l'école Florian, r. de l'Hôpital-Militaire, 31.
3075. Valentin (A.), Docteur en pharmacie, rue de Wazemmes, 79.
1463. Van Butsèle (Madame Louis), rue d'Arras, 66.
4678. Vancostenobel (Albert), rue Jeanne-d'Arc, 14.
5367. Vandame (André), rue St-Gabriel, 14.
1088.* Vandame (Émile), brasseur, rue Royale, 102.
1089. Vandame (Georges), brasseur, conseiller général, rue de la Vignette, 65.
2063. Vandame (Joseph), rue Tenremonde, 16.
4849. Vandamme (Paul), rue du Gros-Gérard, 23.
2137. Van den Bavière, principal clerc de notaire, rue de l'Orphéon, 22.
3584. Vandenbeusch (Ferdinand), sculpteur, rue St-Étienne, 66.
2336. Van den Bulcke, architecte, rue de Valmy, 30.
2537. Vandenbussche (Gaston), négociant, rue Virginie Ghesquière, 31.

Nos d'inscription. MM.

3358. Van den Driessche, représentant, boulevard Vauban, 72.
412. Van den Heede (Adolphe), O. ✠, ✠, ancien horticulteur, rue du Faubourg de Roubaix, 111.
1055. Vandenhende (Jules), rue du Pont du Lion d'Or, 85.
4315. Vandervinck (Léon), rue Gambetta, 26.
2065. Van de Walle (Mme), propriétaire, rue Nationale, 270.
783. Vandeweghe (Albert), filateur, rue Patou, 1.
4270. Van Eycke (François), tailleur, boulevard de la Liberté, 59 *bis*.
2664. Van Grevelynghe (Ernest), chimiste, place de Tourcoing, 7.
2281. Vanlaer (Emile), notaire, boulevard de la Liberté, 84.
5353. Vanlaer (Maurice), professeur à la Faculté libre de Droit, rue Jacquemars-Giélée, 118.
4011. Van Peteghem (Albert), négociant, rue Colbert, 66.
5351. Vanryke, Bibliothécaire en Chef de l'Université, rue de Denain, 1.
4717. Vansteenberghe (Madame veuve), rentière, rue des Postes, 5.
2569. Van Troostenberghe (Théophile), rentier, boulevard des Ecoles, 1 *ter*.
1085. Vanverts, pharmacien, rue St-Firmin, 6.
2811. Varaigne (Louis), propriétaire, rue de la Bassée, 54.
3835. Vasse (Joseph), percepteur en retraite, rue Brûle-Maison, 73.
5534. Vasseur (Ch.), ingénieur, rue Gauthier-de-Chatillon, 1.
4750. Vauban (Jules), négociant, boulevard de la Liberté, 235.
5157. Vautrin (Camille), chef de division à la Préfecture, rue Louis Faure, 18.
3906.* Veilletet (Madame), hôtel Terminus, gare de Lille.
2493. Verdier (Jean), négociant en charbons, rue de Solférino, 225.
5525. Vergne (Joseph), négociant en vins, rue du Faubourg-de-Roubaix, 250.
5473. Verhelst, négociant, rue Léonard-Danel, 61.
3154. Verin (Emile), négociant, boulevard Vauban, 96.
1702. Verlé, chef du service extérieur du Gaz de Wazemmes, rue d'Iéna, 66 *bis*.
563. Verley (Charles), C. ✠, ancien prés. du Trib. de Com., rue de Voltaire, 40.
2885. Verley (Madame Benjamin), propriétaire, rue Marais, 13.
1793. Verley-Bigo (Pierre), banquier, rue Royale, 49.
1145. Verley-Bollaert, banquier, boulevard de la Liberté, 9.
5375. Verley-Faucheur (Jacques), rue Basse, 22.
15. Verly, ✠, homme de lettres, vice-président honoraire, rue de Solférino, 7.
5446. Vermaecke (Madame), boulevard Carnot, 16.
737. Vermesch, représentant, rue Grande-Chaussée, 26.
5481. Verry (Madame), rue Caumartin, 65.
4628. Verschuere-Bricquet, rentier, rue du Château, 26.
3863. Verstraete (Docteur), rue Colbrant, 14.
3509. Vienne (Dr), rue Nationale, 326.
3725. Vigin-Warambourg, négociant, rue du Vieux-Faubourg, 18.
4432. Vignol-Méresse, A. ✠, professeur d'histoire, rue Grande-Chaussée, 36.
2408. Vilain (Paul), architecte, rue Catel-Béghin, 24-26.
5553. Villette, Colonel de gendarmerie, boulevard Louis XIV, 45.
5392. Vimont, propriétaire, boulevard de la Liberté, 171.
594. Virnot (Urbain), propriétaire, rue de Thionville, 5.
5374. Virnot-Ovigneur (Urbain), rue de Gand, 53.
785. Virnot (Victor), négociant, rue de Gand, 2.
4182. Voreux (Joseph), fabricant, rue Nationale, 41.
2709. Voreux-Salle, rue Henri-Loyer, 24.

Nos d'inscription. MM.

5184. Waffler (Théodore), directeur commercial de la Société anonyme de Pérenchies, rue du Prieuré, 16.
3967. Walker (Henry), industriel, rue de Turenne, 44.
312. Wallaert (Mme Auguste), boulevard de la Liberté, 23.
969.* Wallaert-Barrois (Maurice), manufacturier, boulev. de la Liberté, 66.
2395.** Wallaert (Georges), manufacturier, place de Tourcoing, 6.
4802. Wannebroucq (Maurice), rue de Bourgogne, 26.
278. Wargny (Hector), propriétaire, boulevard de la Liberté, 185.
5555. Wargny-Caron, ménage, éclairage, cuivrerie artistique, rue Nationale, 100 et 102.
3295. Waterlot-Lambelin (Henri), propriétaire, 9, place de Tourcoing.
2740. Watrelot (Henri), propriétaire, rue du Palais-Rihour, 2.
803. Watteau (E.), négociant en charbons, rue Jean-sans-Peur, 44.
5405. Wattine (Eugène), boulevard de la Liberté, 197.
4370. Wattinne-Vandamme)Mme), rue Nationale, 232.
4671. Waymel (Mlles), rue Virginie-Ghesquière, 27.
5208. Waymel-Delahodde, rue de Turenne, 66.
575. Weber (Mme veuve), rentière, rue Léonard-Danel, 65.
4326. Weiss (Edmond), A. ✿, négociant, boulevard de la Liberté, 233.
2104. Wemaere (Madame Constant), rue de Solférino, 222.
827. Werquin (Edouard), A. ✿, avocat, rue des Fossés, 8.
3846. Wiart (Georges), tapissier-décorateur, rue Nationale, 79.
848. Wicart (Alphonse), ✵ fabricant, rue de Tenremonde, 7.

Lomme.

892. Delattre-Carette, Grand'route de Dunkerque.
5201. Houvenaghel, rue Poissonnier.
1251. Jolivet (G.), propriétaire, rue Nationale, 2.
1878. Nicolle (Louis), manufacturier.

Lompret (*Nord*).

3547. Marescaux (Florimond), horticulteur.

Londres.

58. Cambon (Paul), C ✵, I ✿, G C ✠, ambassadeur de France.
1478.** J. Forster, docteur en médecine, 10, St-George's Road Eccleston Square.

Loos (*Nord*).

5474. Chomé, Directeur de la Savonnerie Maubert, route de Béthune.
3419. Cousin (Paul), Grand'route de Béthune, 113.
5512. Decroix (P.) pharmacien, Grand'route de Béthune.
4405. Demarcy (Alphonse), rue Faidherbe, impasse Hubard, 6.
4676. Designolle, Grand'route de Béthune, 226.

Nᵒˢ d'inscription. MM.

4408. Dewailly (Henri), pharmacien, Grand'route de Béthune, 141.
4176. Jacqmarcq (Docteur), Grand'route de Béthune, 82.
4068. Lepers (Louis), propriétaire, Grand'route de Béthune, 13.
4593. Lesens, ancien juge de paix, rue du Bazinghien, 40.
4555. Lezaire (Denis), brasseur, rue d'Ennequin, 67.
4578. Lezaire (Camille), brasseur, rue d'Ennequin, 67.
5005. Loridan (Mlle), institutrice, rue d'Ennequin, 2.
2046. Rossignol (Emile), rue d'Ennequin, 6.
3770. Sénélar-Hochart, Grande Route de Béthune, 189.
5401. Vermeulen (Charles), fabricant de rouleaux, rue Faidherbe.
5047. Veistroffer ✻, administrateur des colonies en retraite, Grand'route de Béthune, 30.

Lys-lez-Lannoy.

5262. Dablemont, rue de Cohem, 36.
5140. Ducrocq (Georges), homme de lettres, chez M. Boutmy.

Marcq-en-Barœul.

5312. Adrien (Emile), industriel.
4152. Boone, ingénieur, rue de la Rianderie, 195.
1958. Catry-Despretz, industriel.
2852. Franchomme-Descamps, château du Chantecler, Nouveau Boulevard.
4253. Lesaffre (Emile), industriel, rue de Lille, 143.
5389. Minne (Georges), rue du Risban.
1945. Mulliez-Samin, propriétaire.
2253. Vanderhaghen (Mme Georges), brasseur.

Marquette.

2668. Larivière (René), de la maison J. Scrive et fils.

Marquillies

3532. Boulanger (Mme), propriétaire.

Menin (*Belgique*).

1488. Lefebvre (Ernest), rue de la Station, 50.
3479. Lepercq (Alexandre), 7 A, place d'Armes.
3738.* Michel-Jackson, industriel.

Meurchin.

5326. Tacquet (Jules), directeur des Mines de Meurchin.

Nos d'inscription. MM.

Mons-en-Barœul.

4120. Barbe (Madame), route de Roubaix, 74.
3754. Codvelle (Paul), I. ✿, rue de Roubaix, 127.
5371. Commassoux (Pierre), Place Alexandre-Dumas, 8.
4670. Delemar, ingénieur, route de Roubaix, 55.
4215. Devernay (Félix), propriétaire, rue de Roubaix, 97.
213. Dupret (Arsène) I ✿, professeur honoraire, rue Alexandre-Delemar, 30.
3941. Etienne-Maës, rue Franklin, 41.
2448. Faucheur (René), rentier, rue Emile Zola.
3993.* Gras-Copie, rue Mirabeau, 34.
5194. Guilbert (Jean), employé, rue Désiré-Courcol, 29.
5061. Habert (Camille), commerçant en flanelles, rue Florimond-Delmer, 31.
92. Herlemont, professeur à l'École Franklin, rue Émile Zola, 3.
4624. Manier, directeur d'École.
4664. Mayette, rue Chateaubriand, 1.
4610. Pottier, filateur, rue de Roubaix, 186
4832. Salomé, ✻, Officier retraité, rue Alexandre-Delemar, 22.
1819. Vandorpe-Cardon, négociant, route de Roubaix, 3.
786. Virnot (Madame Albert), route de Roubaix.

Montigny-en-Gohelle.

5472. Delille, architecte.

Mouchin (*Nord*).

2260. Varlet (Pierre), propriétaire.

Moulin-le-Comte par Aire (*P.-de-C.*).

4012. Bataille (Alphonse), négociant.

Mouscron.

2765. De Geyter, ingénieur.

Mouvaux (*près Roubaix*).

5098. Liagre (Emile), rue de Roubaix, 115.
156. Masurel (Jules), rue de Tourcoing, 1.
963. Masurel-Jonglez (Mme Vve), propriétaire, route de Lille.
2881. Prouvost-Masurel (Paul).
5466. Sénélar (Georges), Nouveau Boulevard.

Mulhouse.

2595. Steinbach (Jean), faubourg de Colmar, 61.

Nos d'inscription. MM.

Mustapha-Alger.

4747. Chassoux (Commandant), Chef d'escadron de cavalerie, breveté. Etat-major du 19e corps d'armée. Villa Bardas, Allée des Muriers.

Neuilly-sur-Seine.

2731. Cheval (Félix), rue St-Pierre, 11.

Oignies (*P.-de-C.*).

2582. Boulanger (Charles).
4247. Buchet (Henri), agent général des mines d'Ostricourt.
2323. Savary (J.-B.), brasseur.

Orange.

5325. Fauchier (Paul), notaire honoraire.

Orchies.

3976. Cochet, propriétaire, Grande Place.

Oxelaere par Cassel.

2540. Régent (Ernest), propriétaire.

Paris.

5373.**Bonaparte (S.A.I. le Prince), Membre de l'Institut, Avenue d'Iéna, 10.
5384. Brockhaus et Pehrsson, libraires-commissionnaires, rue Bonaparte, 17.
1086. Crepy (Auguste), rue Pernelle, 12.
1874. Delebecque (Émile), directeur de Sociétés gazières, rue de la Baume, 31.
4535. Demangeon, I. ✿, professeur de Géographie à la Sorbonne, 2, boulevard Henri IV.
2847. Douy, négociant, rue Michel-Ange, 84.
2862.**Gallois (Eugène), C ✠, explorateur, rue de Mézières, 6.
570. Jacquin (E.), insp.-chef de service au Ch. de fer du Nord, rue de Chabrol, 12.
4643. Lebon (le Général), G. O. ✵, avenue Duquesne, 40.
2622. Lernould (Alphonse), rue de Châteaudun, 12.
1741.**Phalempin, C. ✠, avenue des Ternes, 70.
96.**Renouard (Alfred), O ✿, I. ✿, admr génal de Stés techniques, rue Mozart, 49.
2428. Vermersch (le docteur), I. ✿, O. ✠, ✠, ✿, vice-président honoraire, rue de la Cerisaie, 24 (IV).
3683. Vincent, C. ✵, I. ✿, O. ✿, rue de l'Université, 168.
4327. Weiss (Yvan), A. ✿, négociant, avenue Henri Martin, 67.

Nos d'inscription. MM.

Pérenchies

2259. Bouchery (Henri), directeur de peignage.

Péronne-en-Mélantois.

4924. Maret (J.-B.), instituteur.

Péronne (Somme).

2728. Rafin (Eugène), directeur de la Banque de France.

Petite-Synthe près Dunkerque *(Nord)*.

452. Pouille, A. ✿, propriétaire, route Nationale.

Petit-Ronchin.

5366. Courtecuisse-Vincent, route de Douai, 294.

Pont-de-Nieppe *(Nord)*.

2684. Chieus-Ernout, brasseur.
3775. Debosque (Emile), ✵, Ⓜ, membre de la chambre de commerce d'Armentières

Prémesques

4969 d'Hespel (Félix), au Château.

Privas *(Ardèche)*.

5013. Molitor, Inspecteur d'Académie.

Quesnoy-sur-Deûle.

5475. Dartevelle (Fernand), ingénieur.
2817. Dervaux (Maurice), filateur.
3613. Dervaux (Victor, fils), filateur.
1816. D'Halluin-Ghesquier, filateur, rue Belle-Croix, 37.
4877. Fretin (Louis), fabricant d'huile.
1655. Lepercq, négociant, rue de l'Hospice.
4637. Pasquesoone, assurances.
4521. Vandermersch (Albert), fabricant d'huiles.

Nos d'inscription. MM.

Raimbeaucourt *(Nord).*

5388. Legrain, docteur en médecine.

Richebourg l'Avoué.

5075. Leroy (Léandre), industriel.

Roncq.

2030. Delahousse (Lucien), fabricant.

Ronchin.

3975. Castelot (Henri), raffineur.
1091. Grolez (Jules), pépiniériste.

Rosendael.

4904. Flament, rue Victor-Hugo, 11.

Roubaix.

2042. Allard (Alphonse), entrepreneur, rue Notre-Dame, 24.
3356. Angelo, négociant, vice-consul des Pays-Bas, rue de l'Industrie, 63
5346. Anthaunes (l'Abbé), professeur à l'Institution Notre-Dame des Victoires rue Notre-Dame des Victoires.
3782* Arnould-Delcourt, ✻, directeur d'assurances, rue du Curoir, 48.

5299. Bayard (Florimond), industriel, rue de Lille. 33.
4666. Bérat (Mlle), fleuriste, rue de la Gare, 5.
4477. Bernaert, rue de l'Espérance, 1.
1216. Bernard, docteur en médecine, rue Pierre-Motte, 55.
3189.* Bossut-Screpel, négociant, boulevard de Paris, 108.
773.* Boulenger (E.), A ✿, O. ✠, négociant en tissus, place Chevreul, 14.
4785. Boulenger (E. V.), rue Colbert, 65.
4396. Boussemart-Deffrennes, propriétaire, rue Blanchemaille, 105.
4656. Bouvy (Albert), architecte, rue Neuve, 48.
5172. Bufquin, directeur de la Banque de France, Place de la Liberté.
5289. Burel, ingénieur, rue Chanzy, 32.
4496. Burkard, ingénieur, rue des Vosges, 48.
1392. Butruille (le docteur), I. ✿, ✠, rue du Château, 13.

4513. Cariage, directeur de filature, rue de Lille, 182.
1425. Carissimo (Florent), fabricant, rue Nain, 17.
772. Carissimo (Madame Henri), rue du Grand-Chemin, 68.
5334. Carré (Madame Henri), Grand'Place, 24.
5108. Catteau (Ernest), représentant d'assurances, rue Fosse-aux-Chênes, 46.
1900. Catteau (J.), employé de commerce, rue Sainte-Thérèse, 67.

Nos d'inscription. MM.

5261. Cavrois (Léon), industriel, château de Barbieux.
4116. Champier (Victor), ✵, administ. de l'École nat. des Arts industriels, place Chevreul.
2489. Chatteleyn (Félix), avocat, rue Mimerel, 7.
4814. Chéminade, rentier, rue Vauban, 10.
5322. Clabaut (Henri), employé, rue Daubenton. 24.
3178. Cléty (Jules), avocat, rue St-Georges, 40.
4361. Clève, directeur, boulevard de la République, 29.
1575. Constant, pharmacien, boulevard de Paris, 1.
5300. Couquerque (Auguste), employé, rue Vauban, 24.
1857. Craveri (Annibal), boulevard de Cambrai, 40.

4195. Damez (Alfred), A. ✪, rédacteur en chef du Nord-Touriste, contour Saint-Martin, 11.
5443.* Dassonville (Carlos), propriétaire, rue Henry-Bossut, 22.
5437. Daumont (Ch.), industriel, rue d'Avelghem, 28.
3820. Dautremer (Paul), représentant, boulevard Gambetta, 30.
3818. Dazin (Melle Louise), propriétaire, rue Neuve, 54.
4321. Dazin-Flipo (Mme veuve), propriétaire, Grande rue, 105.
4198. De Becker (Jules), teinturier, rue de Lille, 11.
4478. Debuchy (Docteur), Grande-Rue, 241.
4553. De Callenstein (Auguste), bijoutier, Grand'Rue, 18.
4512. De Chabert (Madame), rue Inkermann, 45.
866. Dechenaux (Edouard), courtier, rue de Lille, 54.
4708. Defrenne (Edouard), boulevard de Cambrai, 30.
3131. Degraeve (Emile), manufacture de caoutchouc, rue du Tilleul, 173.
5357. Delattre et Paulus, Ingénieurs-Constructeurs, rue de Tourcoing, 107.
3960.* Delattre-Varlet (Achille), rue Neuve, 40.
5426. Deldique (Georges), industriel, boulevard Gambetta, 133.
2639. Delesalle (Ch.), agent d'assurances, boulevard de la République, 28.
3386.* Delescluse (Félix), industriel, boulevard de Paris, 100.
4794. Delmasure (Paul), négociant en laines, rue du Collège, 150.
2781.* Delvas, négociant, boulevard d'Armentières, 119.
4020. Dernoncourt (Jules), représ. de la Cie des Mines d'Anzin, rue d'Alsace.
3819. Derville-Eloy, entrepreneur, rue Saint-Vincent-de-Paul, 20.
3794. Derville-Wibaux (Louis), entrepreneur, rue Saint-Vincent-de-Paul, 16.
864. Desbonnets (Alfred, fils), négociant, rue Mimerel, 4.
4768. Descat (Georges), négociant, rue de l'Epeule, 177.
2814. Deschodt (Georges), pharmacien, rue du Curoir.
5269. Desmadryl (Madame), propriétaire, rue d'Inkermann, 27.
4205. Desmarchelier (Georges), fabricant, rue Nain, 30.
5175. Despretz (Albert), A. ✪, receveur de rentes, rue Blanchemaille, 126.
2035.* Destombes (Louis), entrepreneur, rue Neuve, 21.
2041. Destombes (Paul), A. ✪, ✠, architecte, rue de Lille, 61.
3032. Destombes (Pierre), ✵, propriétaire, boulevard de Cambrai, 33.
882.* Dhalluin-Lepers frères, fabricants, rue de la Fosse-aux-Chênes, 27.
4411. D'Halluin (Jean), clerc de notaire, rue de Lille.
3210.** Droulers (Charles), A. ✪ O. ✠, docteur en droit, industriel, "*Les Ormes*" boulevard de Reims 160.

4

Nos d'inscription. MM.

5285. Droulers-Prouvost (Madame Charles), boulevard de Paris. 44.
3569. Dubar-Pennel (Firmin), rue de Lille, 20.
2141.* Duburcq, pharmacien, contour St-Martin, 10.
4793. Ducatteau (Paul), rue Richard Lenoir, 35.
3715. Ducoulombier (Victor), négociant, boulevard de la République, 65.
3949. Dujardin (Eugène), négociant, boulevard de Paris, 14.
3405.* Dujardin (Jean), représentant, rue de l'Industrie, 47.
5489. Dumont (Charles), commis des Postes, rue des Arts, 99.
5118. Dupire (Auguste), architecte, rue du Trichon, 80.
4968. Dupont (Henri), propriétaire, rue Brézin, 12.
5017. Dupont-Florin (Edouard), boulevard de Paris, 37.
652. Duthoit-Delaoutre, propriétaire, rue Saint-Georges, 35.
5235. Duthy (Charles), greffier, rue du Grand-Chemin, 31.

1116. Eeckman (Henri), agent général d'assurances, rue de Lannoy, 93.
5498.* Eloy-Breuvart (Émile), industriel, rue Neuve, 29.
1424.* Eloy-Duvillier, fabricant, boulevard de Paris, 67.
4122. Ernoult (Jules), filateur, rue du Grand-Chemin, 72.

164. Faidherbe (Aristide), boulevard de Cambrai, 25.
5127. Fauvarque (Alfred), négociant, rue Fosse-aux-Chênes, 68.
349. Ferlié (Cyrille), négociant, rue Neuve, 27.
3033. Fèvre (V.), banquier, rue du Pays, 16.
5295. Flajollet, percepteur. rue Mimerel, 19.
4322. Flipo-Cousin, propriétaire, Grande-rue, 159.
4917. Florin (Charles), négociant, boulevard Gambetta, 10.
5354. Florquin (Albert), expert-comptable, rue des Fleurs, 37.
4786. Fohlen (Désiré), négociant, rue du Chemin de Fer, 25.
1882. Fontaine, notaire, rue Saint-Georges, 25.
861. Fort (J.), négociant en tissus, rue de Lille, 41.
4791. Fourniez-Delahaye (Madame), négociant en laines, rue des Arts, 17.

2486.* Gambart (René), docteur en droit, rue du Curoir, 4.
3179.* Gaydet (Paul), teinturier, rue du Grand-Chemin, 48.
5543. Glorieux (Achille), industriel, rue Charles-Quint.
3383.* Glorieux (Henri), ✠, fabricant, rue Charles-Quint, 44.
3914. Goupil (Jules), expéditeur, rue du Grand-Chemin, 64.
4643. Goupil (Pierre), expéditeur, rue des Arts, 65.
4422. Grandvarlet (Paul), rue du Grand-Chemin, 33.
4497. Griaux, rue Blanchemaille, 29.
2801. Grymonpré-Destombes, rue Nain, 53.

5237. Hannart (Mme Vve Georges), rue de Barbieux, 30.
5499. Hirsch, professeur agrégé, Grande-Rue, 32.
5483. Honoré (Ernest), avocat, rue du Chemin-de-Fer, 33.

Nos d'inscription. MM.

5214. Icard-Blauwart, rue de la Gare, 10.

4117. Janssens-Deroubaix, rentier, rue du Général Chanzy, 28.
5125. Jonville (Albert), négociant, boulevard d'Armentières, 143.
5114. Jonville (Léon), industriel, boulevard de Strasbourg, 62
5432. Jonville (Paul), négociant en charbons, rue St-Georges, 45.
3181.* Jourdain (Albert), négociant, boulevard de Cambrai, 65.
2066.* Jourdin (Aug.), négociant, rue Vauban, 14.

5333. Kaltembach (Eugène), tapissier, rue St-Georges, 9.
5204. Koldewey, représentant, rue Chanzy, 32.
2484. Koszul (Julien), directeur de l'École nationale de musique, r. de Soubise, 63.

3372.* Lagage (César), négociant, rue Pierre-Motte, 53.
2581. Laubier (Jules), employé, rue Colbert, 4.
4619. Leduc (Octave), négociant, rue Pellart, 73.
5254. Lefebvre (Edmond), industriel, rue du Manège.
4495. Lepoutre (Ate), manufacturier, rue Pellart, 36.
5356. Lepoutre (Léon), rue Mimerel, 29.
4514. Lepoutre (Louis), manufacturier, rue du Pays, 21.
3822. Leser (Emile), rue Chanzy, 18.
4800. Lessens-Dautremer, boulevard Gambetta, 38.
5102. Lestienne (Pierre), ✠, négociant en tissus, rue Neuve, 33.
3208.* Lestienne (Woldemar), négociant, rue Neuve, 60.
3678. Leuridan (le chanoine), rue des Arts, 14.
3083. Leveugle, commerçant, Grande-Rue, 262.
5121. Lherbier (Docteur), rue de Lannoy, 111.
5252. Loizeau (Maurice), rue du Vieil-Abreuvoir, 37.
2475. Loucheur et fils, négociants, Grande-Rue, 10.
5387. Luy (Georges), électricien, rue Pauvrée, 24.

4988. Masure (Odile), rentier, rue St-Vincent-de-Paul, 26.
3390.* Masurel (Émile), propriétaire, rue de Barbieux.
2488. Masurel (Madame Veuve Eugène), rue du Manège, 3.
3391.* Masurel (Georges), boulevard de Cambrai.
552. Masurel (Paul), propriétaire, à Barbieux.
5541.* Masurel-Dutilleul (Jules), propriétaire, boulevard de Paris, 43.
3177.* Mathon (Eugène), ✻, boulevard d'Armentières, 114.
860. Meillassoux, teinturier, rue Saint-Jean, 28.
3164.* Meillassoux (Albert), industriel, rue Saint-Jean, 30.
5284. Meillassoux (Emile), industriel, rue Henri-Bossut, 18.
4538. Michaux-Caullet, négociant, boulevard de Paris, 56.
5203. Moench, employé, boulevard de Cambrai, 36.
327. Motte-Vernier (Mme Vve), négociante, rue Neuve, 56.

N°s d'inscription. MM.

451. Motte (Albert), manufacturier, boulevard Gambetta, 23.
5018. Motte (Edouard), manufacturier, boulevard de Paris, 64.
4494. Motte (Etienne), manufacturier, Grande-Rue, 393.
2491.* Motte (Eugène), industriel, rue Saint-Jean, 36.
5209. Motte (Paul), industriel, boulevard de Paris, 82.
5301. Motte-Boutemy, manufacturier, rue Neuve, 44.
5213. Motte-Vanoutryve (Eugène), boulevard, de Paris. 16.
3185. Mousset, (Dominique), négociant, rue de Lille, 15.
5417. Mousset (Léon), négociant, rue de Barbieux, 5.

3990. Natalis (Édouard), négociant, rue Blanchemaille, 35.
4238. Nieuviarts, pharmacien, rue de l'Epeule, 85.
3192.* Noblet (A.), fabricant, rue de la Gare, 29.

1536.* Oudar (Achille), négociant, rue de l'Industrie, 59.
4312. Outters-Eloy, directeur d'assurances, rue Fosse-aux-Chênes, 67.

3039. Parent (Madame Désiré), boulevard de Cambrai, 24.
5364. Paulus-Foulon, constructeur, rue Pierre-de-Roubaix, 76.
3036. Pennel (Auguste), entrepreneur, rue du Curoir, 63.
3264. Piat-Agache, fabricant, place de la Liberté, 28.
3929. Picavet (Mme Émile), rue Blanchemaille, 118.
2722.* Pillot (René), courtier-juré, boulevard de Paris, 46.
5521. Pin, receveur de l'Enregistrement, rue Inkermann, 92.
1437. Pollet-Motte (Joseph), fabricant, boulevard Gambetta, 25.
5419. Pollet-Rasson (Émile), rue des Arts, 19.
5513. Poullet (Norbert), rue de Lille, 26 *bis*.
3222.* Président de la Chambre de Commerce.
1039. Prouvost (Amédée), ✠, peigneur de laines, boulevard de Paris, 113.
3389.* Prouvost (Albert), ✵, industriel, boulevard de Paris, 50.
3382.* Prouvost-Fauchille (Édouard), ✵, industriel, boulevard de Paris, 121.
5110. Prouvost-Vanoutryve (Albert), industriel, boulevard d'Armentières, 112.

5549. Rammaert-Ruyant, Gran'Place. 23.
2632. Rasson-Duchange (Madame), boulevard de Paris, 47.
5493. Reumaux (Pierre), employé à la Banque de France, place de la Liberté.
5217. Remy (Charles), directeur de brasserie, rue de l'Ouest, 35.
4287. Requillart (Alexandre), négociant, rue de l'Hôtel de Ville, 2.
3171.* Requillart (Victor), propriétaire, rue du Manège, 8.
3371.* Ribeaucourt (Édouard), industriel, rue du Grand-Chemin, 37.
3930. Robyn (Albert), avocat, docteur en droit, rue du Trichon, 13.
333. Rogier (Moïse), entrepreneur, rue de Lorraine, 10.
4500. Rossel, rue d'Isly, 120.
889. Rousseau (Achille), A. ✿, maison Allart-Rousseau, Grande-Rue, 142.

N° d'inscription. MM.

607. Roussel (Émile), teinturier, rue de l'Épeule, 151.
746. Roussel (François), industriel, boulevard de Paris, 35.
5370. Ruffelet (Stanislas), avocat, rue du Coq-Français, 123.

5190. Schmidt (Auguste), rue Inkermann, 61.
5352. Schmitt (Henri), rue de la Gare, 13.
5117. Segard (Léon), négociant, rue du Curoir, 22.
3153. Segard-Demanne, fabricant de harnats, rue de l'Ermitage, 21.
3484. Selosse (Praxille), négociant, rue du Collège, 101.
2987. Severin (Madame), I. ✿, directrice du Collège de jeunes filles, boulevard de Douai, 4.
4446. Six (Paul), A. ✿, place de la Fraternité, 18.
172. Skène et Devallée, constructeurs, rue Watt, 60.
762. Strat (Madame Jules), rue du Manège, 9.
4076. Struf (Charles), négociant, boulevard de Cambrai, 35.

1496.* Ternynck (Edmond), fabricant, le Huchon, rue Barbieux
788.* Ternynck (Henri), ✱, filateur, rue de Lille, 25.
3231. Thieuleux-Broux (Émile), propriétaire, rue Blanchemaille, 51.
3386.* Toulemonde (Émile et Paul), fabricants, rue du Pays, 9.
5278. Toulemonde-Lorthiois (Louis), rue d'Inkermann, 33.

4991. Vandaele (Henri), O. ✠, O. ✠, ✠, I. ✿, ✿, publiciste, rue Daubenton, 28.
4366. Vandamme (Louis), négociant en laines, rue Pellart, 162.
4705. Vandenberghe-Lepoutre, industriel, rue Neuve, 50.
2880. Vanoutryve (Mme Auguste), propriétaire, boulevard de la République, 89.
5528. Vansteene, huissier, rue des Fabricants, 14.
5548. Vernier-Lepoutre, industriel, rue Pellart, 28.
723. Verspieren (A.), assureur, rue Dammartin, 8.

745. Watine (Paul), C. ✠, propriétaire, rue Pauvrée, 5.
5386. Wattel (Philippe), liseur de dessins, Grande-Rue, 20ter.
5290. Wattier (l'abbé), professeur à l'Institut technique Roubaisien, rue du Collège, 37.
3388.* Wattinne fils (Auguste), rue de Lille, 15.
4654. Wibaux (Alphonse), avocat, rue du Grand Chemin, 44.
5111. Wibaux-Ferlié (Léon), négociant, boulevard de Paris, 51.
5115. Wibaux (René), industriel, Grande-rue, 106.
3022. Wicart (Madame Veuve), rue Blanchemaille, 134.

952. Yager (Léon), employé, rue Ingres, 14.

Nos d'inscription. MM.

Saïgon (*Indo-Chine*).

4951. Verley (Etienne), ingénieur à la direction générale des travaux publics.

Saint-André-lez-Lille.

4731. Applincourt (Léon), rue Pasteur, 2.
4856. Boulanger (Mlle), rue de Lille, 98.
5164. Beauvois (Roger), rue de Lille, 116.
4930. Bureau (François), propriétaire, rue de Lille, 122 *bis*.
4579. Causaert (Louis), teinturier, rue Ste-Hélène.
4981. Choquereau, entrepreneur, rue de Lille, 70.
4979. Deseyns (Charles), entrepreneur, rue Thiers, 16.
4978. Desfontaines (Louis), entrepreneur, rue Thiers, 5.
3159. Féron, secrétaire de Mairie.
3026. Freteur (André), rue de Ste-Hélène.
4080. Leclercq-Doignon, relieur, rue de Lille, 51.
4559. Parent (Alphonse), rue de Lille, 33.
3021. Parent-Choquet, rue Sadi-Carnot, 11.
4980. Polaert, boucher, rue Thiers.
4749. Thomas (J.), propriétaire, rue Faidherbe.
4770. Van Asten, chevilleur, rue de Lille, 65.

Saint-Omer

5050. Camus (Camille), directeur de la succursale de la Banque de France.

Seclin.

5066. Boidin, chimiste.
3336. Claey (Arthur), voyageur de commerce.
1381. Claeys (Jules), rentier, rue Notre-Dame, 17.
4525. Collette Albert), notaire.
3512. Delattre-Dewaleyne, rue d'Arras.
4442. Descamps (Miternique), A. ✿, ✿, ✠, fabricant d'huiles.
378. Desurmont (Achille), filateur de lin.
5219. Drieux (Edouard).
3816. Dujardin (l'abbé Achille).
4530. Duriez (Henri), filateur.
2285. Gruson (Théodore), négociant en grains.
403. Guillemaud (Claude), ✿, ✠, filateur de lin.
2529. Leclercq (Auguste), brasseur.
1590. Thuet, farinier, 7, rue de Lille.

Sin-le-Noble.

1105. Pilate (Auguste), villa Saint-Jean.

Nos d'inscription. MM.

Taverny (*Seine-et-Oise*).

4706. Allantaz, chef adjoint du Service des Réclamations au chemin de fer du Nord, rue du Midi, 35.

Templeuve (*Nord*)

2536. Baratte (Paul), A ✿, maire.
3057. Dorchies (H.), notaire honoraire.
3048. Dubreucq (Madame Achille), brasseur.
2172. Hazard-Thieffry, (Madame), propriétaire.
3338. Leboucq (Paul), adjoint au maire
4252. Tison, I. ✿, docteur en médecine.

Tourcoing.

5342. Barbenson, instituteur, Grande Place, 12.
3988. Bellamy, négociant, rue de l'Épidème, 7.
1360.* Bernard-Flipo (Louis), filateur, rue de Lille, 68.
5382. Beulque (Gabriel), Courtier, boulevard Gambetta.
3214. Bon (Théodore), O A., directeur de l'École industrielle, rue du Casino, 68.
3695. Burms-Demay, entrepreneur, rue de Gand, 34.

2715. Callens-Boussemaert, commis-négociant, rue du Calvaire, 17.
5161. Catteau (Albert), rue Fidèle-Lehoucq, 41.
920. Caulliez-Leurent (Maurice), industriel, rue du Dragon, 13.
5339. Caulliez-Tiberghien (Maurice), industriel, boulevard Gambetta, 52.
3766. Chantry (Léon), entrepreneur, rue Nationale, 119.
5524. Cuisset (Docteur), rue du Midi.

3987. Dassonville (Victor), filateur, rue de Gand, 15.
2824.* Debisschop (Madame), rue Desurmont, 61.
5495. Debisschop (Léon), industriel, rue Nationale, 5.
1409. Deconinck-Dumortier (Louis), représentant, rue de la Latte, 51.
3931. Delahousse-Leveugle (Henri), négociant, rue des Carliers, 22.
3629. Delegrange (le Docteur), rue de Gand, 26.
1730. Delepoulle-Jombard (Paul), négociant, rue des Ursulines, 30.
2179. Delescluse (Édouard), employé d'administration, rue de la Blanche-Porte, 73.
4599. Delmasure (Jean), industriel, rue de Tournai, 77.
1893. Delrue (Louis), représentant de commerce, rue Motte, 22.
3430. Deprez (Georges), industriel, rue Nationale, 79.
3368. Dervaux (Charles), représentant, rue St-Jacques.
1632.* Dervaux (Eugène), ✠, propriétaire, rue St-Jacques, 60.
2081. Deschemaeker (Camille), fabricant, rue de Roubaix, 200.
2597. Destrebecq (B.), marbrier, rue Nationale.
3429.* Desurmont-Bossut (Paul), industriel, rue Winoc-Chocqueel, 36.

Nos d'inscription. MM.

5381. Desurmont (Ernest), industriel rue Vertefeuille.
1401.* Desurmont-Jonglez (Théodore), filateur, rue de Gand, 4.
2087. Desurmont-Motte (Jules), boulevard Gambetta, 62.
3697. Dumortier (J.), propriétaire, rue Nationale, 107.
3063. Dumortier-Wittemberg, ingénieur, rue Winoc-Chocqueel, 116.
3064. Dumortier-Mouraux (Mme Vve), rue des Piats, 16.
1378. Dupont (Jules), commis-négociant, rue Motte, 3.
1318.* Duprez-Lepers (Mme), rue des Piats, 74.
5160. Duquesnoy, rue d'Havré, 24.
2504. Duterte (Adolphe), fondé de pouvoirs, rue de Wailly, 35.
4037. Duterte (Victor), filateur, rue du Haze, 69.
296. Duvillier (Joseph), filateur de laines, rue du Tilleul, 62.
1969.* Duvillier-Motte (Georges), filateur de coton, rue Dervaux, 9.

3932. Flipo-Lefebvbe (François), filateur, rue de Tournai, 91.
1396.* Flipo-Prouvost (Charles), filateur, rue de Tournai, 115.
4501.* Flipo-Segard, négociant, boulevard Gambetta, 69.
5225. Flipo-Tiberghien (Charles), industriel, rue de l'Alma.
1288.* Fouan-Leman (Ve), peigneur de laines, rue de Roubaix, 65.
5308. Fourmentin (Louis), employé, rue de la Malcense, 25.

5531. Ghesquières (Désiré), notaire, rue Nationale, 61.
1372.* Glorieux-Flament (Alphonse), fabricant, rue des Orphelins.
5369. Grau (Denis, fils), bijoutier, Grand'place.
5335. Grau (Henry), courtier, rue de l'Abbé de l'Épée, 15.
3699. Guenot (Albert), directeur de filature, rue de Bouvines, 53.
2361.* Gutkind (Gustave), négociant en laines, rue des Ursulines,

251. Jean, instituteur, rue des Cinq-Voies.
2547.* Joire-Desurmont (Georges), banquier, rue de Lille, 53.
5336. Joire-Rasson (Alexandre), industriel, rue de Wailly, 19.
5496. Joire-Toulemonde (Jules), banquier, rue de Lille.
2014.* Joire-Wattinne (Jules), banquier, rue de Lille.
928. Jonglez-Eloi (P.), filateur de laines, rue des Ursulines, 25.

1241. Lahousse-Bigo, entrepreneur, rue des Carliers, 37.
4379. Lamon-Veil (Alfred), peigneur, boulevard Gambetta, 187.
930. Lamourette-Delannoy (Ph.), filateur de laines, rue Blanche-Porte, 58.
1313. Leclercq (Gustave), entrepreneur, rue de Calais, 58.
2902. Leclercq (H.), employé de commerce, rue Jacquart, 34.
1488. Lefebvre de Schietere (Ernest), ingénieur, rue Pierre et Jean Dervaux, 26.
3900. Lefebvre-Watine (René), rue Leverrier, 19.

Nos d'inscription. MM.

1485. Legrand (René), avocat, rue d'Havré, 22.
1781.* Legrand-Desurmont, industriel, rue Nationale, 71.
1348. Lemaire (Henri), libraire, Grand'Place, 28.
1745.* Leplat (Emile), filateur, rue de Guisnes, 198.
335. Leroux-Brame (Ch.), négociant en laines, rue Delobel, 26.
3626. Leroy (Hippolyte), comptable, rue Winoc-Chocqueel, 153.
3867. Leserre (Melle Gabrielle), rue de la Latte, 5.
1361.* Leurent (Jean), filateur, boulevard Gambetta.
2631.* Leurent-Lefort, industriel, rue du Conditionnement, 45.
4222.* Leurent-Beghin, industriel, rue du Conditionnement, 30.
4389.* Leurent-Hassebroucq, industriel, rue du Conditionnement, 43.
2823.* Leurent-Nicolle (Edouard), industriel, rue Gambetta, 48.
3862.* Levin (Alidor), pharmacien, rue de Gand, 53.
5337. Lorthiois-Herbaux (Louis), industriel, rue de la Blanche-Porte, 60.
4522.* Lorthiois-Six, industriel, boulevard Gambetta.

4774. Maillard (J.-B.), architecte, rue Nationale, 34.
2601.* Malard (Georges), industriel, rue du Tilleul, 34.
4527. Malfait-Duquesnoy, industriel, rue de Gand, 29.
5368. Marescaux (Léon), industriel, rue des Guisnes, 40.
768. Masure Van Elslande (Eugène), fabricant de tapis, rue de Gand, 42.
1284.* Masure-Six (François), ✵, I. ✿, propriétaire, rue de Lille, 106.
1282.* Masurel-Baratte (Edmond), A. ✿, filateur, rue Nationale, 63 *bis*.
722. Masurel (Albert), A. ✿, manufacturier, rue du Bois, 144.
5497. Masurel-Lepoutre (Jacques), industriel, boulevard des Trois Villes.
5129.* Masurel-Prouvost (Edmond), industriel, rue Nationale, 63.
5469. Minart (Hubert), propriétaire, rue de Lille, 134.
923. Motte-Jacquart (A.), filateur de laines, rue Fidèle-Lehoucq, 28.
4345. Moulin (Émile), fabricant, rue Nationale, 140.
1673.* Muller (Félix), A. ✿, représentant, rue Motte, 30.

2055. Odoux (François), négociant, place de la République, 2.

2181. Pennequin-Desmettre (Mme Vve), rue de Guisnes, 109.
1619. Petit-Leduc (Joseph), I. ✿, publiciste, rue Louis Leloir, 78.
4565. Playoust-Lefebvre, industriel, rue Nationale, 112.
5340. Pollet-Tiberghien (Georges), négociant, rue de Lille.

2226. Rasson-Pollet, négociant, rue de Roubaix, 142.
932. Rasson-Wattinne (E.), industriel, rue Nationale, 67.
5187. Robbe-Willem, (Paul), filateur, rue Faidherbe, 1.
4822. Robbe (Urbain), A. ✿, filateur, rue Vertefeuille.

Nos d'inscription. MM.

4821. Salembien (Léon), négociant, rue de Guisnes, 79.
4233.* Samyn (Achille), fils, expéditeur, rue de la Gare, 10.
4502.* Segard-Carissimo, négociant, boulevard Gambetta,
5227. Simoens (René), représentant, rue des Carliers.
921. Six (Auguste), filateur de laines, rue du Château, 62.
5383. Six-Lebrun (Paul), quincaillier, rue Carnot.
5228. Spinnewyn, carrossier, rue de Lille.
2201. Stupuy (Paul), fils, professeur de musique, rue des Poutrains.

4935. Tétart (Henri), employé municipal, place Thiers, 42.
5341. Théry-Caulliez (Jacques), notaire, rue Nationale, 36.
5226. Tiberghien-Caulliez (Louis), industriel, rue Chanzy, 3.
1970.* Tiberghien-Desurmont, fabricant, rue de Lille.
5338. Tiberghien-Dhalluin (François), industriel, boulevard Gambetta, 52.
4594. Tiberghien-Toulemonde, industriel, rue Leverrier, 20.
3600. Tiers (Louis), représentant, rue Winoc-Chocqueel, .8
2360.* Trentesaux-Destombes, négociant en laines, rue de Lille, 112.
3552. Trigallez, rentier, boulevard Gambetta, 199.

1311.* Van Elslande (Joseph), négociant, rue du Hase, 27.
4000. Vanzeveren (Alphonse), teinturier, rue Belle-Vue, 47.
4820. Vermesch (Docteur) rue Nationale, 92.
3160. Vienne, docteur en médecine, rue d'Austerlitz, 25.

4584. Wauquiez-Robbe, filateur, rue de la Malcense, 27.
1356. Werbroucq-Besème (Victor), représentant, rue de l'Hôtel-de-Ville, 13.

5309. Yung (Léon), Secrétaire général de la Société Industrielle, rue de Lille, 86.

Tournai (*Belgique*).

3531. Faure de la Vaulx, Chaussée de Lille, 5 et 7.

Valenciennes.

4504. Quièvreux (Charles-Joseph), place Verte, 2.
5008. Vereenooghe, directeur du Crédit Lyonnais, rue d'Oultreman, 4.

Versailles.

2250. Grousseau, ✠, député du Nord, avocat, rue St-Louis, 20.
2364. Rogie (Mme), boulevard du Roi, 1.

Nos d'inscription. MM.

Vieux-Berquin.

5490. Olivier de Swarte (Hector), industriel.

Wambrechies.

4663. Lelong, pharmacien.
5247. Peckre (Lucien), employé à la filature Vandenbosch.
4460. Vallois, notaire.
3238. Vandenbosch (Jean), filateur.

Wasquehal.

5391. Plateau (Alfred), raffinerie de pétrole.

Wattignies-lez-Lille.

5142. Carlier (Louis), villa Marie-Lucette.
5094. Dusevel, Pharmacien.

Wattrelos.

5283. Hien (Henry), employé, rue Carnot, 64.

Wierre-au-Bois par Samer (*P.-de-C.*).

4575. Le Sur.

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE

DE LILLE

(LILLE, ROUBAIX, TOURCOING)

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE

DE LILLE

(LILLE, ROUBAIX, TOURCOING)

Reconnue d'utilité publique par décret du 21 Décembre 1895.

1er TRIMESTRE DE 1920

Quarante-Unième année. — Tome Soixante-Deuxième.



SIÈGE DE LA SOCIÉTÉ :

116, Rue de l'Hôpital-Militaire, 116

LILLE

SOCIÉTÉ
DE GÉOGRAPHIE
DE LILLE

RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE PAR DÉCRET DU 21 DÉCEMBRE 1895.

M. Paul CREPY, décédé le 11 décembre 1899, était Président de la Société depuis sa fondation le 14 juin 1880

MEMBRES D'HONNEUR

avec l'année de leur nomination.

Années MM.

1890. Binger (Louis) (le Colonel), C. ✵, I. ✪, Gouverneur général des Colonies, 14, Allée de la Robertsan, Strasbourg.

1910. Blondel (Georges), A. ✪, C. ✠✠, Professeur à l'École des Hautes Études Commerciales, Membre du Conseil de la Société de Géographie Commerciale de Paris, rue de Bellechasse, 31, Paris.

1912. Bonaparte (le Prince), Membre de l'Institut, Président de la Société de Géographie de Paris, Avenue d'Iéna, 10, Paris.

1905. De Guerne (le baron Jules), ✵, A. ✪, Bibliothécaire de la Société de Géographie de Paris, rue de Tournon, 6, Paris.

1899. De Prat (René), ✵, A. ✪, ✪, ✠ ✠ ✠, Membre de la Mission du Commandant Marchand, Percepteur à Wattignies-lez-Lille.

1912. Doumer (Paul), Ancien Gouverneur général de l'Indo-Chine, Boulevard Delessert, 15, Paris.

1883. Guillot (E.), I. ✪, Professeur honoraire d'histoire au lycée Charlemagne et à l'École supérieure de Commerce, ancien Secrétaire général de la Société, Secrétaire de la Société de Géographie commerciale de Paris, 20, rue de la Sorbonne.

1880. Harmand (docteur), O. ✵, ✠, ancien Ministre de France au Japon, Ambassadeur honoraire, faubourg St-Honoré, 225, Paris.

1902. Haumant, I. ✪, Professeur à la Sorbonne, rue de l'Armorique, 14, Paris (XVe).

1905. Labbé (Paul), O. ✵, I. ✪, ✠ ✠, Secrétaire général de l'Alliance française, rue Washington, 30.

Années MM.

1888. Léger (Louis), ✱, I. ✿, ✠✠, Professeur au Collège de France, Professeur honoraire à l'École des langues orientales, Professeur à l'École supérieure de Guerre.

1912. Millet (René), Ambassadeur de France, Ancien Résident général à Tunis, boulevard Flandrin, 14, Paris.

1892. Monteil, O. ✱, A. ✿, Lieutenant-Colonel d'infanterie de marine, Explorateur, rue d'Aumale, 10, Paris.

1881. Suérus, ✱, I. ✿, Proviseur honoraire, à Paris, ancien Secrétaire-général de la Société, 4, rue de la Sorbonne, Paris.

MEMBRES CORRESPONDANTS (1)

avec l'année de leur nomination.

Années MM.

1905. Ardaillon, ✱, Recteur de l'Académie d'Alger.

1902. Berindei (C. A.), ingénieur-chimiste, Strada Cazarmei, 32, à Bucarest (Roumanie).

1904. Berret (Paul), Docteur ès-lettres, Professeur de Première au Lycée Louis-le-Grand.

1902. Carton (Dr), ✱, I. ✿, ✠, Correspondant de l'Institut, Villa Stella, à Khereddine (Tunisie).

1908. Cuvellier, O. ✠, chef du Service topographique du Département d'Oran, en retraite, Avenue Bob el Oued, 1, Alger.

1908. Flahault, O. ✱, ingénieur, Secrétaire-général de la Société de Géographie et d'Archéologie d'Oran, boulevard Charlemagne, 2 *bis*, Oran.

1898. Lacan, ✱, I. ✿, ✠, Secrétaire de la Cie du Chemin de fer du Nord, rue de Dunkerque, 18, Paris.

1908. Noel, Vice-Président de la Section de la Société de Géographie Commerciale de Paris, à Tunis.

1911. Pera (le docteur Giacomo), Professeur de Géographie économique au Royal Institut et à l'École Spéciale de Commerce Garnier, via Donati, 12, Turin (Italie).

---

(1) N.-B. — Les Membres correspondants qui enverront presque annuellement à la Société, des études, des mémoires, des renseignements ou des travaux intéressants, se rapportant principalement à la Géographie générale ou à celle du pays qu'ils habitent ou des pays qu'ils ont visités, recevront gratuitement, en échange et comme remerciement, le Bulletin mensuel de la Société sans interruption, s'ils ne sont pas plus de 18 mois sans faire un nouvel envoi dont le Comité d'Études appréciera la valeur.

Années MM.

1893. Pfister, O. ✵, A. ✿, Professeur à la Sorbonne, boulevard de Port-Royal, 72, Paris.

1901. Pillet (Mgr. A.), Prélat romain, à Grésy-sur-Aix (Savoie).

1889. Renouard (Alfred), I. ✿, O. ✵, ancien Secrétaire-général de la Société, Avenue Mozart, 49, Paris.

1891. Salone (Amile), I. ✿, Professeur agrégé d'histoire au lycée Condorcel, rue Jouffroy, 68, Paris.

1905. Six (Georges), A. ✿, Professeur au Lycée d'Oran.

1904. Soil de Moriamé (E.-J.), ✵, I. ✿, C. ✠, Président du Tribunal civil et Président de la Société historique et archéologique de Tournai, rue Royale, 45, Tournai.

SOCIÉTÉS CORRESPONDANTES

France et Colonies.

Alger....... Société de Géographie.
Brest........ Société académique.
Bone........ Académie d'Hippone.
Bordeaux... Société de Géographie commerciale.
Bourges..... Société de Géographie du Cher.
Carcassonne. Syndicat d'initiative de Carcassonne et de l'Aude.
Douai....... Union géographique du Nord de la France.
Dunkerque... Société de Géographie.
Id. ... Union Faulconier.
Id. ... Chambre de Commerce.
Florac...... Club Cévenol.
Le Havre.... Société de Géographie commerciale.
Laon .... Société de Géographie de l'Aisne.
Lille........ Société Industrielle du Nord de la France.
Id. .... Société des Agriculteurs du Nord de la France.
Id. .... Société Géologique du Nord.
Id. .... Union française de la Jeunesse.
Lorient ..... Société bretonne de Géographie.
Lyon .... Société de Géographie de Lyon et de la région lyonnaise.
Marseille.... Société de Géographie et d'études commerciales.
Montpellier.. Société languedocienne de Géographie.
Nancy...... Société de Géographie de l'Est.
Nantes...... Société de Géographie commerciale.
Oran .... Société de Géographie et d'Archéologie.
Paris........ Société de Géographie.
Id. .... Société de Géographie commerciale.
Id. .... Comité de l'Afrique française.
Id. .... Société des Études coloniales et maritimes.

Paris........	Société de Topographie de France.
Id.	Alliance française.
Id.	Société des anciens élèves de l'École supérieure de Commerce.
Id.	Union franco-persane.
Poitiers	Société de Géographie.
Rochefort ...	Société de Géographie.
Roubaix.....	Société d'émulation.
Rouen	Société normande de Géographie.
St-Nazaire..	Société de Géographie commerciale.
St-Valery...	Société d'Histoire et d'Archéologie du Vimeu.
Sousse	Société d'Archéologie.
Toulouse....	Société de Géographie.
Tours.......	Société de Géographie.
Tunis.......	Institut de Carthage.
Id.	Section tunisienne de la Société de Géographie commerciale de Paris.

Europe.

Angleterre.......	*Edimbourg.* — Société de Géographie.
Id.	*Londres.* — Société royale de Géographie.
Id.	*Manchester.* — Société de Géographie.
Belgique..........	*Anvers.* — Société de Géographie.
Id.	*Bruxelles.* — Société royale de Géographie.
Id.	» — Société d'Archéologie.
Id.	» — Société belge d'Études coloniales.
Id.	» — Institut géographique de Bruxelles.
Espagne............	*Madrid.* — Société royale de Géographie.
Italie.............	*Rome.* — Société italienne de Géographie.
Pays-Bas...........	*Amsterdam.* — Société de Géographie.
Portugal	*Lisbonne.* — Société de Géographie.
Russie	*Saint-Pétersbourg.* — Société impériale de Géographie.
Suède	*Upsal.* — Institut géologique de l'Université.
Suède.............	*Stockholm.* — Société de Géographie.
Suisse	*Genève.* — Société de Géographie.
Id.	*Neuchâtel.* — Société neuchâteloise de Géographie.
Id.	*Saint-Gall.* — Société de Géographie commerciale.

Autres parties du monde.

Canada	*Québec.* — Société de Géographie.
Id.	*Toronto.* — Canadian Institute.
États-Unis...........	*New-York.* — Société de Géographie.
Id.	*Philadelphie.* — Société de Géographie.
Id.	» — American philosophical Society.
Id.	*Washington.* — Smithsonian Institution.
Id.	» — Bureau d'Ethnologie.
Pérou	*Lima.* — Société de Géographie.
République Argentine	*Buenos-Ayres.* — Académie nationale des Sciences.
Égypte..............	*Le Caire.* — Société khédiviale de Géographie.
Japon	*Tokio.* — Société de Géographie.

BUREAU DE LA SOCIÉTÉ

Président................	MM.	CREPY (Auguste), ✻, ✿ A., ✠, Négociant, Vice-Consul de Portugal.
Vice-Présidents..........		GODIN (Oscar), A. ✿, C. ✠, Industriel, Membre correspondant des Sociétés de Géographie de Madrid, de Lisbonne et de la Suisse Orientale, à Lille.
		SCRIVE-LOYER (Jules), Propriétaire, à Lille.
		MASUREL-PROUVOST (Edmond), Industriel, à Tourcoing.
Secrétaire-Général.......		DUPONT (Jules), à Lille.
Secr.-Généraux adjoints..		VACHER (Antoine), I. ✿, Professeur de Géographie à la Faculté des Lettres de Lille.
		DELÉPINE (Abbé G.), Docteur ès-sciences, Prof. de Géographie à la Faculté libre des Sciences, à Lille.
Secrétaire du Comité.....		SCHOTSMANS (Auguste), ✻, Propriétaire, à Lille.
Trésorier...............		DECROIX (Pierre), ✻, A. ✿, ✠, à Lille.
Trésorier-Adjoint........		THIEFFRY (Maurice), Négociant, à Lille.
Bibliothécaire...........		GIARD (René), ancien élève de l'École des Chartes, Libraire, à Lille.
Archiviste..............		FIÉVET-MAQUET (Félix), Propriétaire à La Madeleine.

COMITÉ D'ÉTUDES

MM. Barrois (Charles), O. ✻, I. ✿, ✠, Membre de l'Institut, Professeur à la Faculté des Sciences.

Bonduel (Ernest), Avocat, ancien bâtonnier.

Clety (Jules), Avocat, à Roubaix.

Craveri (Annibal), Propriétaire, à Roubaix.

Danel (Liévin), Imprimeur, à Lille.

Decramer (Louis), O. ✠, Docteur en pharmacie, La Madeleine.

Degouy (Albert), Industriel, à Lille.

Delahodde (Victor), Négociant, à Lille.

Delaune (Marcel), Ancien Député, Industriel, à Lille.

Delebecque (Émile), Ingénieur, Directeur des Sociétés gazières de Lille.

Demangeon (Albert), I. ✿, Professeur de Géographie à la Sorbonne.

Duvillier (Georges), ✻, Filateur de coton, à Tourcoing.

MM. LE FORT (René), ✻, I. ✿, ✠, Professeur agrégé à la Faculté de Médecine.
LEMAIRE (Lucien), Secrétaire de la Commission historique du Nord, à La Madeleine.
LEMAN (Abbé), Professeur d'histoire aux Facultés catholiques.
LESNE (Mgr.), Recteur des Facultés catholiques.
LIRONDELLE, I. ✿, ✠, Professeur à la Faculté des Lettres.
MASURE-SIX, ✻, I. ✿, Propriétaire, à Tourcoing.
NICOLLE (Louis), Industriel à Lomme.
PAILLOT (René), I. ✿, O. ✠ ✠, Docteur ès-sciences, à Lille.
PETIT-LEDUC (Joseph), I. ✿, Publiciste, à Tourcoing.
RAJAT (Raymond), I ✿, Avocat, à Lille.
RENOUARD (Xavier), Docteur en Droit, Industriel, à Lille.
ROBBE (Urbain), A. ✿, Filateur, à Tourcoing.
TOUSSIN (René), Propriétaire, à Lille.

Vice-Présidents honoraires :

MM. LEVÉ (Albert), ✠, Juge honoraire, à Paris.
VERMERSCH (Albert), I. ✿, O. ✠ ✠, ✠, Docteur en médecine, Pharmacien honoraire, à Paris.

Secrétaire-Général honoraire :

M. DEMANGEON (Albert), I ✿, Professeur de Géographie, à la Sorbonne.

Archiviste honoraire :

M. CANTINEAU (E.), I ✿, ✠, Membre de la Commission historique du Nord, Membre correspondant d'Instituts et de Sociétés savantes.

Bibliothécaire honoraire :

M. HOUBRON, (Georges), I. ✿, Licencié en droit, Professeur.

Agent-Secrétaire.

L'Agent-Secrétaire de la Société se tient *au Secrétariat, rue de l'Hôpital-Militaire, 116,* chaque jour non férié, de 10 h. à 12 h. et de 16 h. à 19 h.

Bibliothèque.

La Bibliothèque est ouverte tous les jours non fériés de 10 h. à 12 h. et de 16 h. à 19 h.

COMMISSIONS

Le Président de la Société, le Secrétaire-Général et les Secrétaires-Généraux-Adjoints font de droit partie de toutes les Commissions.

1re COMMISSION. — *Bulletin et Nouvelles géographiques.*

MM. Dupont (Jules), *Président.*
Scrive-Loyer (Jules).
Vacher, I. ❦, *rapporteur.*
Delépine (Abbé G.).
Barrois (Ch.), O. ✻, I. ❦, ✠.
Craveri.
Danel (Liévin).
Fiévet-Maquet.

MM. Giard (René).
Le Fort (René), ✻, I. ❦.
Lemaire (Lucien).
Leman (Abbé).
Lirondelle, I. ❦, ✠.
Petit-Leduc.
Fichelle, *adjoint.*

2e COMMISSION. — *Concours.*

MM. Godin (O.) A. ❦, C. ✠, *Prés.*
Scrive-Loyer (Jules).
Monseigneur Lesne.
Delahodde (Victor).
Delépine (Abbé G.), *rapport[r]*
Cléty (Jules).
Danel (Liévin).
Degouy (Albert).
Fiévet-Maquet.
Giard (René).

MM. Lemaire (Lucien).
Leman (Abbé).
Lirondelle, I. ❦, ✠.
Paillot (René), I. ❦, O. ✠ ✠
Petit-Leduc, I. ❦.
Renouard (Xavier).
Thieffry (Maurice).
Vacher, I. ❦.
Fichelle, *adjoint.*

3e COMMISSION. — *Bibliothèques, Cartes et Collections.*

MM. N......, *Président.*
Vacher, I. ❦, *rapporteur.*
Scrive-Loyer (Jules).

MM. Danel (Liévin).
Giard (René).

4e COMMISSION. — *Finances.*

MM. Godin (O.), A. ❦, C. ✠, *Prés.*
Schotsmans (Auguste), ✻, *rapporteur.*
Scrive-Loyer (Jules).
Bonduel (Ernest).
Cléty (Jules).

MM. Decroix (Pierre), ✻, A. ❦, ✠.
Degouy (Albert).
Renouard (Xavier).
Thieffry (Maurice).
Toussin (René).

5e COMMISSION, — *Excursions et Voyages.*

MM. Laroche (Pierre), *Président.*
Schotsmans (Auguste), ✵, *rapporteur.*
Decramer (Louis), O. ✠.
Le Fort (René), Dr, ✵, I. ✿.
Renouard (Xavier).
Thieffry (Maurice).
Toussin (René).
Boussemart, *adjoint.*

MM. Calonne (Albert). *adjoint.*
Crepy (Paul), »
Forest (Victor), »
Meyer (A.). »
Pouchain (Henri). »
Sailly, »
Thiebault (Raymond), *adj.*
De Jeaghere (Fils), »

6e COMMISSION. — *Fêtes et Réceptions.*

MM. Thieffry (Maurice), *Président*
N......, *rapporteur.*
Danel (Liévin).
Decramer (Louis), O. ✠.
Decroix (Pierre), ✵, A. ✿, ✠.
Laroche (Pierre).
Renouard (Xavier).

Schotsmans (Auguste), ✵.
Boussemart, *adjoint.*
Calonne (Albert) »
Piat (Étienne) »
Sailly, »
Thiebaut (Raym.) »

SECTION DE ROUBAIX

chargée de l'organisation des Cours et Conférences dans cette ville.

(Comité en reformation).

SECTION DE TOURCOING

chargée de l'organisation des Cours et Conférences dans cette ville.

MM. Masurel-Prouvost (Edm.), *Président.*
Duvillier (G.), ✵, *Vice-Prés.*
Petit-Leduc, *Secrétaire.*

MM. Masure-Six, ✵, I. ✿.
Robbe (Urbain), A. ✿.
Déprez (Georges).
Malard (Georges).

MEMBRES FONDATEURS

Nos d'inscription. MM.

308. † Baratte (Jules), Officier d'Administration du croiseur *Le Renard.*
544. Béthune (Clément), Propriétaire, rue St-Jacques, 25, à Lille.
1684. Blondeau (Mlle Louise), Propriétaire, rue Royale, 118, à Lille.
5373. Bonaparte (S.A.I. le Prince), Membre de l'Institut, Avenue d'Iéna, 10, Paris.
158. † Bossut (Henry), Vice-Président de la Société, à Roubaix.
1490. Coquelle (Félix), I. ✿, O. ✠, ✠, ✠, ✠, Maire de Rosendael, Consul du Pérou, rue du Magasin général, 15 *bis*, à Dunkerque.
56. † Crepy (Paul), ✱, A. ✿, C. ✠, ✠, Nég., Président de la Société, à Lille.
1491. Crepy (Auguste), ✱, A. ✿, ✠, Président de la Société, Négociant, rue des Jardins, 28, Lille.
5349. Crepy (Paul), boulevard de la Liberté, 29, à Lille.
175. † Dassonville-Leroux, Négociant en laines, à Tourcoing.
302. † d'Audiffret (marquis), O. ✱, Trésorier-payeur général du Nord, à Lille.
1177. † Debruyn, Notaire honoraire, Lille.
971. † Delattre-Parnot (Mme), Propriétaire, à Lille.
3210. Droulers (Charles), A. ✿, O. ✠, Docteur en Droit, Président de la Section de Roubaix, « les Ormes », Boulevard de Reims, 160, Roubaix.
613. † Eeckman (Alex.), I. ✿, O. ✠, Secrétaire-Général honoraire de la Société.
1478. Forster (J.), Docteur en médecine, St-George's Road Eccleston Square, 10, Londres.
60. † Fromont (Auguste), I. ✿, Trésorier honoraire de la Société.
2862. † Gallois (Eugène), Explorateur, rue de Mézières, 6, à Paris.
1572. Godin (O.), A. ✿, C. ✠, Industriel, Vice-Président de la Société, rue Patou, 20, à Lille.
2954. † Kuhlmann-Agache (Mme F.), Propriétaire, à Lille.
454. † Lorent-Lescornez, Filateur de lin, rue de Thionville, 11, à Lille.
184. † Mahieu (Auguste), ✱, Filateur de lin, ancien Maire d'Armentières.
1153. † Maracci (Mme), Propriétaire, à Lille.
350. † Nicolle (Ernest), ✱, A. ✿, O. ✠, ✠, Président honoraire de la Société, à Lille.
1741. Phalempin (Charles), C. ✠, avenue des Ternes, 70, Paris.
211. † Potié (Jules), A. ✿, rue Mercier, 10, Lille.
96. Renouard (Alfred), I. ✿, ✠, ✠, ancien Secrétaire-Général de la Société, à Paris, rue Mozart, 49.
138. † Schotsmans (Émile), Négociant, à Lille.
356. † Scrive-de Negri (Jules), C. ✠, Manufacturier, à Lille.
2395. Wallaert (Georges), Manufacturier, Juge au Tribunal de Commerce, place de Tourcoing, 6, à Lille.

PROCÈS-VERBAUX DES ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

Assemblée générale du 29 Décembre 1919

Présidence de M. AUGUSTE CREPY, Président.

La séance est ouverte à 20 h. 30, sous la présidence de M. Auguste Crepy, Président.

Prennent place au Bureau : MM. A. Crepy, Godin, Le Fort, Scrive-Loyer, Fiévet, Dupont, Delépine.

Excusé : M. Pierre Decroix.

Nécrologie. — Le Comité d'Études s'est réuni, pour la première fois depuis la délivrance de Lille, le 19 mai 1919.

Dans cette séance, M. le Président a exprimé, tout à la fois, la joie qu'il éprouvait de se retrouver au milieu de ses collègues et la profonde douleur qu'il avait ressentie en constatant les nombreux décès qui se sont produits dans la Société au cours de la guerre, notamment parmi les Membres du Comité et les Membres honoraires du Bureau.

Depuis Juillet 1914, la Société a perdu :

1° Parmi les Membres du Comité :

		Membre de la Société depuis	Membre du Comité depuis	Décédé le
MM.	Gosselet............	1880	1880	20 Mars 1916.
	Bonte...............	1880	1893	25 Juillet 1916.
	Quarré-Prévost......	1883	1912	27 Juin 1916.
	Paul Destombes	1892	1894	7 Février 1919.
	Van Troostenberghe..	1894	1902	20 Décembre 1914.
	De Jaeghere........	1896	1908	16 Septembre 1918.

2° Parmi les Membres du Bureau :

Verly Hippolyte, promoteur de la fondation de la Société et Vice-Président jusqu'en 1885. Décédé le 19 Juillet 1916.

Fernaux-Defrance, ancien trésorier, sociétaire depuis le mois d'Août 1880, et membre du Comité depuis 1889. Décédé le 25 Février 1915.

3° Parmi les Membres de la Section de Roubaix :

MM. O. Leburque et Ed. Boulenger, anciens Présidents de cette Section.

M. E. V. Boulenger, Vice-Président de la même Section.

MM. Paul Destombes, Alexandre Faidherbe et Cyrille Ferlié, anciens Membres du Comité roubaisien.

4° Parmi nos Membres d'honneur :

MM. Marcel Dubois, en Octobre 1916 ; Vidal de la Blache, en Avril 1918 ; Charles Bayet, en Septembre 1918 ; Jules-Charles Roux, Debidour, Pierre Foncin, Georges Perrot et le Capitaine Trivier.

5° Parmi nos Membres fondateurs :

MM. Eugène Gallois, en 1916 et Jules Potié.

6° Parmi nos Membres correspondants :

M. Delessert de Mollins, ancien Archiviste de la Section de Roubaix.

Enfin, parmi les Membres de notre Société, nous avons eu le regret de perdre 150 de nos collègues ; parmi eux, sont morts pour la France :

MM. Barat Gaston, Coppin Maurice, Dewas Alphonse et Godin Georges.

Distinctions. — Nous avons appris avec la plus grande satisfaction que nombreux sont les Membres de notre Société qui ont mérité, et ceux qui ont reçu des distinctions honorifiques au cours de la guerre.

1 Grand Officier de la Légion d'honneur ;
3 Officiers ;
37 Chevaliers ;
et plus de 20 Croix de guerre.

Grand-Officier de la Légion d'honneur :

M. le Général Gallet.

Officiers :

MM. Cerf Julien, chef de bataillon du génie en retraite.
Debray, trésorier-payeur général.
Suérus Raoul, ancien secrétaire-général de la Société.

Chevaliers :

MM. Ausset A., médecin principal de 2e classe.
Bollaert Félix, administrateur des Mines de Lens.
Besson, docteur en médecine.
Carpentier Paul, avocat.
Charpentier Georges, capitaine d'artillerie.
Collette Henri, ingénieur.
Crepy Auguste, président de la Société.
Danel Louis, président du Tribunal de Commerce.
David Gabriel, officier d'administration en retraite.
Decroix Pierre, trésorier de la Société.
Descamps Alfred.
Franchomme Hector, industriel, Paris.
Gaudier, professeur à la Faculté de Médecine.

Chevaliers (suite) *:*

MM. Godin André, lieutenant-observateur, ingénieur des Arts et Manufactures.
Goubet Alphonse, agent d'assurances.
Guermonprez Emile, agent général Cie Royal Exchange.
Guelton Fernand, vins.
Grouzet.
Jacqmin, capitaine au 43e.
Leclair Edmond, docteur en pharmacie.
Lebeau Eugène, juge de paix.
Le Fort René, docteur en médecine.
Maes Joseph, brasseur.
Palliez Alexandre, consul de Suède.
Petit Georges, propriétaire.
Piton Alfred, Capitaine.
Pottier-Scrive.
Prudhomme, directeur général de la Société des Mines de Dourges.
Prudhomme, juge au Tribunal.
Schotsmans Auguste, secrétaire de la Société de Géographie.
Taffin Albert, imprimeur.
Robyn Albert, avocat.
Tys Alphonse, fondé de pouvoirs.
Vandame Georges, député.
Vauban Jules, négociant.
Verstraete Eugène, docteur en médecine.
Wibaux Alphonse, avocat.

Croix de guerre :

MM. Barat Gaston, lieutenant au 33e d'infanterie.
Besson, docteur en médecine.
Danel Liévin.
Descamps Alfred.
Desreumaux-Godin.
Decroix Pierre.
Franchomme Hector.
Godin André, lieutenant observateur, Escad. D. 4.
Goubet Alphonse.
Jacqmin.
Le Fort René, docteur en médeuine.
Maes Joseph.
Mortreux Henri.
Piton Alfred.
Pottier-Scrive.
Robyn Albert.
Schotsmans Auguste.
Taffin Albert.
Verstraete Eugène, docteur en médecine.
Wibaux Alphonse.

Médaille d'argent des Épidémies : M. Verstraete Eugène, docteur en médecine.

M. le Chanoine Lesne, Membre du Comité, a été élevé à la dignité de Prélat de la Maison de sa Sainteté.

M. Paul Doumer, Membre d'honneur de la Société, a été élu correspondant de l'Académie des Sciences.

M. le Docteur Calmette, a été nommé Membre de l'Académie des Sciences.

Conférences. — Depuis la reprise de nos travaux nous avons entendu les conférences suivantes :

Le 6 novembre. — M. de Keyser. — *Le Maroc pendant la guerre.*

Le 16 novembre. — M. Fichelle. — *Pétrograd et Moscou sous la Révolution russe.*

Le 27 Novembre. — Le Comte Cressaty. — *Les Intérêts de la France en Syrie.*

Le 11 décembre. — Mme Leune. — *L'Asie Mineure.*

Le 14 décembre. — M. Haumant. — *A travers la Serbie dévastée.*

Le 18 décembre.— M. Rouquette. — *L'Amérique du Nord* (Etats-Unis et Canada).

Pour les conférences futures, les démarches se poursuivent en vue de trouver des conférenciers ; nous pouvons annoncer que le 22 janvier, le Général Duval nous parlera de l'Aéronautique.

Concours. — La Commission des concours a arrêté le Programme des divers concours qui auront lieu en 1920. Ces programmes sont à l'impression ; ils seront adressés sous peu aux Établissements d'enseignement supérieur, secondaire et primaire.

Prix Paul Crepy. — Le programme du Prix Paul Crepy a paru en novembre. Quelques jeunes gens sont déjà venus en chercher des exemplaires au Secrétariat. Il comporte l'étude de la France de l'Ouest et du Sud-Ouest, de l'embouchure de la Somme à la frontière espagnole.

Prix Ernest Nicolle. — Le lauréat désigné par le Président de la Chambre de Commerce pour l'année 1919 a été M. Raoul Devot, classé premier à la suite des examens généraux de sortie de l'École Supérieure de Commerce.

Adhésions nouvelles. — Dans les quatre séances qu'il a tenues, le Comité a prononcé l'admission de 35 sociétaires nouveaux. Leurs noms paraîtront à la suite du présent procès-verbal.

Bulletin. — Étant donné le coût très élevé du Bulletin (4 fois plus qu'avant la guerre), le Comité d'Études a décidé de réduire le tirage à quatre par an De mensuel qu'il était, il deviendra donc trimestriel.

Bibliothèque. — M. Haumant a fait don à la Société de son livre qui porte comme titre « la Yougoslavie ».

Le Ministère de l'Instruction publique nous a adressé 5 volumes qui offrent le récit de la 2e expédition antarctique française, 1908-1910, commandée par le Docteur Charcot, et deux volumes « la Science française à l'exposition de San Francisco ».

Il a été offert à la Bibliothèque :

Par M. Paul Labbé, « l'Histoire d'un jeune Serbe » et « la Fête de l'Empire britannique ».

Par ses auteurs « les Rêves d'hégémonie mondiale », « Nos revendications territoriales » et l'Inviolable serment ».

Par M. de Martonne, au nom du Comité d'Études formé en vue de la préparation de la Conférence de la Paix :

« L'Alsace-Lorraine et la frontière du Nord-Est » ;

« L'Alsace-Lorraine et la frontière du Nord-Est » (Atlas) ;

« Enquête sur les Richesses Minérales du Nord-Est de la France et des régions voisines » (Atlas) .

Membres honoraires du Comité d'Études. — MM. Levé, Vice-Président ; Houbron, Bibliothécaire et Cantineau, Archiviste, ont quitté Lille.

Sur la proposition du Président, le Comité a nommé M. Levé, Vice-Président honoraire ; M. Houbron, Bibliothécaire honoraire ; et M. Cantineau, Archiviste honoraire, en raison des nombreux services qu'ils ont rendus à la Société dans l'exercice de leurs fonctions.

Renouvellement du Comité. — Élections. — Par suite du décès de MM. Aug. Bonte, de Jaeghere, Gosselet, Quarré-Prévost, Van Troostenberghe, et du départ de MM. Cantineau, Général Gallet, Houbron, Levé et Alex. Pailliez, dix vacances se sont produites dans le Comité d'Études.

Pour combler ces vides, le Comité propose les candidatures suivantes :

MM. Charles Barrois, Membre de l'Institut, Professeur à la Faculté des Sciences.
Ernest Bonduel, avocat, ancien bâtonnier.
Albert Degouy, négociant.
René Giard, ex-élève de l'École des Chartes, libraire.
Lucien Lemaire, Secrétaire de la Commission historique.
Abbé Leman, professeur d'histoire aux Facultés Catholiques.
J. Lirondelle, prof. de langue et de littérature russes à la Faculté des Lettres.
R. Paillot, professeur à la Faculté des Sciences.
Xavier Renouard, industriel.
René Toussin, propriétaire.

Il est procédé aux votes et le scrutin donne les résultats suivants :

I. MM. Auguste Crepy, Louis Decramer, Victor Delahodde, Marcel Delaune, Dr René, Le Fort, Mgr. Lesne, Louis Nicolle, Raymond Rajat et Antoine Vacher, sont réélus pour les années 1920-1921-1922. M. Albert Degouy est élu en remplacement de M. Auguste Bonte ,décédé, pour la même période.

II. MM. Charles Barrois en remplacement de MM. Gosselet.
René Giard, » » Quarré-Prévost.
Abbé Leman » » Van Troostenberghe.
Lucien Lemaire, » » Cantineau.
René Toussin, » » De Jaeghere.

sont élus pour l'année 1920.

III. MM. Ernest Bonduel,	en remplacement	de MM.	Levé.
Lirondelle,	»	»	Général Gallet.
René Paillot,	»	»	Houbron.
Xavier Renouard,	»	»	Pailliez.

sont élus pour les années 1920-1921.

La parole est ensuite donnée à M. G. Delépine, qui nous fait un exposé de la navigation sur le Rhin et des avantages que pourrait tirer le port de Dunkerque de la création du Canal du Nord-Est pour concurrencer les ports de Rotterdam et d'Anvers.

La séance est levée à 9 h. 50.

MEMBRES NOUVEAUX ADMIS DEPUIS LA DERNIÈRE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Nos d'Inscription. MM.

5568. MORONVAL, L., 40, rue Négrier.
Présenté par MM. *Thieffry* et *Flipo*.

5569. BARTHÉLÉMY (Henri), ingénieur, 16, rue de Valmy.
Godin et *Arquembourg*.

5570. BAECKEROOT (l'Abbé), professeur à l'École des Hautes Études Commerciales.
Abbé *Delépine* et *Godin*.

5571. Mlle BADELOT (Augusta), 29, rue Denfert-Rochereau.
Godin et *Aug. Schotsmans*.

5572. THOMAS, adjudant, direction du génie, porte Louis XIV.
Liégeois-Six et *Scrive-Loyer*.

5573. Mlle CAIRE (Marguerite), 9, rue d'Artois.
Vautrin et *Callens*.

5574. Mlles LANCIEN, 3, rue Emile Desmet.
Auguste Crepy et *Godin*.

5575. Mlle BELVAL, 27, rue des Fossés.
Gilson et *Convain*.

5576. HIRSCHMANN (Bernard), soieries, 17 ter, rue Neuve, Lille.
Convain et *Gilson*.

5577. Le lieutenant RIVIÈRE, trésorier au 43e, 32, rue Esquermoise.
Le Commandant *Jannot* et *Houdoy*.

5578. S. G. Mgr. CHAROST, évêque de Lille.
Auguste et *Paul Crepy*.

5579. L'Abbé ROSE, secrétaire-général de l'évêché, 68, rue Royale.
Auguste et *Paul Crepy*.

5580. BONDUEL (Ernest), avocat, ancien bâtonnier, 23, rue de Bourgogne.
Auguste Crepy et *Dupont*.

5581. GABIOT, pâtissier, 58, rue des Arts.
Goudaert et *Guilbaut*.

5582. THÉRY (Louis), avocat, 74 bis, quai de la Basse-Deûle.
Crepy et *Dupont*.

Nos d'Inscription. MM.

5583. Hornez, marchand de bois, 249, rue de Solférino.
Présenté par MM. *Delemar* et Mme *Lorette.*

5584. Le Commandant Burette (ancien sociétaire), 20, square Ruault.

5585. Villette (Léon), industriel, 17, rue de Bourgogne.
Thiébaut et *Vienne*, docteur.

5586. Lemaire (Lucien), secrét. de la Comm. histor. du Nord, 23, rue du Romarin, [La Madeleine-lez-Lille.
P. Decroix et *Godin.*

5587. Mme Debock, 10, rue de Valmy.
P. Decroix et *Thieffry.*

5588. Pauris (Félix), représentant de Commerce, 6, rue Jean Levasseur.
Delesalle-Van de Weghe et l'abbé *Délépine.*

5589. Mme Gravier, 382, rue des Ogiers, Croix.
Lirondelle et *Demangeon.*

5590. Mlle Marthe Bouvaist, rue de la Sous-Préfecture, Doullens.
Clerc, intendant et Mme *Carpentier.*

5591. Mme Ghestem, rue Grande-Chaussée, 13.
Turpin et Mme *Pierre Thomas.*

5592. Mme Dulog, quai de la Basse-Deûle, 19 bis.
Lebeau et *Van Eycke.*

5593. Lévêque, docteur, 22, rue de Thionville.
Auguste Crepy et *Guilbaut.*

5594. Mme Deléarde, 55, rue Jeanne d'Arc.
Tronquez Léon et *Pasquesoone.*

5595. H. Touyeras, chef de compt. à la B. de F., 11, place Simon-Vollant.
G. Hallez et *Aulbant.*

5596. Maquart (Charles), ingénieur, 23, place Sébastopol.
Maquart et *Decramer.*

5597. Duparcq, rue Royale, 18.
Wiart et *Degraeve.*

5598. Despagne, Géomètre, rue du Molinel, 74.
Guilbaut et *Mourez.*

5599. Gamelin (Auguste), rue Nationale, 196.
Steverlynck Eugène et *Gustave.*

5600. Mme Peufaillit, rue Gambetta, 298.
Verley-Bigo et *Omer Bigo.*

5601. Leleu (Auguste), ingénieur, 61, boulevard Victor-Hugo.
Charrier et *Charpentier.*

5602. Vandenbussche, propriétaire, rue de Valmy, 34.
Meesemacker et Dr *Poupart.*

LIVRES REÇUS OU ACHETÉS DEPUIS LA DERNIÈRE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

DONS.

La Yougoslavie, par M. Haumant, Professeur à la Sorbonne. — *Don de l'Auteur.*

Deuxième expédition antarctique française, 1908-1910, commandée par le Docteur Charcot (cinq volumes). — *Don du Ministère de l'Instruction publique.*

La Science française à l'Exposition de San Francisco (deux volumes). — *Don du Ministère de l'Instruction publique.*

Histoire d'un jeune Serbe ; La Fête de l'Empire britannique. — *Dons de M. Paul Labbé.*

Les Rêves d'hégémonie mondiale ; Nos Revendications territoriales ; l'Inviolable Serment. — *Dons des Auteurs.*

L'Alsace-Lorraine et la frontière du Nord-Est (un volume) ; L'Alsace-Lorraine et la frontière du Nord-Est (Atlas) ; Enquête sur les Richesses minérales du Nord de la France et des Régions voisines (Atlas). — *Offerts par M. de Martonne*, Professeur à la Sorbonne, au nom du Comité d'Études formé en vue de la préparation de la conférence de la Paix.

CONCOURS DE GÉOGRAPHIE COLONIALE

institué par le Comité d'Études dans sa séance du 19 Février 1920.

La *Société de Géographie de Lille*, désireuse de contribuer à faire mieux connaître aux jeunes gens, nos colonies devenues aujourd'hui l'une des sources précieuses et l'un des moyens importants de notre relèvement économique, vient d'instituer un concours spécial portant sur la Géographie des Colonies françaises.

Un prix de *cent francs* en espèces et une *médaille d'argent* seront attribués au lauréat s'il est présenté un travail digne de récompense sur le programme suivant proposé pour 1920 : *les colonies françaises, géographie physique et géographie économique.*

Seront admis à prendre part au concours les jeunes gens âgés de 15 ans au moins et de 20 ans au plus à la date du 1er juin 1920, et qui appartiennent aux classes de première, de philosophie, et de première supérieure des lycées et collèges, ou qui sont inscrits en première année d'études dans les établissements d'enseignement supérieur.

Ce concours aura lieu au siège de la Société (116, rue de l'Hôpital-Militaire) le même jour que les autres concours de la Section supérieure, c'est-à-dire le 1er dimanche de juin.

Les candidats sont priés de se faire inscrire au Secrétariat avant le 1er Mai ; ils devront produire un certificat du chef de l'établissement (ou du Doyen de la Faculté) où ils font leurs études témoignant qu'ils remplissent les conditions d'âge et de scolarité requises pour le concours.

COMMUNICATIONS AUX ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

LA NAVIGATION SUR LE RHIN ET LE PORT DE DUNKERQUE

Par M. G. DELÉPINE.

La France en se retrouvant aujourd'hui, après quarante-huit ans, sur les bords du Rhin, reçoit ce fleuve, non plus seulement comme une frontière mais comme un instrument économique parvenu à un haut degré de développement. Le conférencier donne un rapide aperçu des progrès réalisés : les travaux de correction et de régularisation effectués sur le Rhin à partir de 1879 ; l'accroissement du tonnage et du nombre des navires et des remorqueurs ; l'intensité de la circulation ; la création des ports, dont celui de Ruhrort devenu le plus important du monde par le mouvement de jauge ; la répercussion sur Rotterdam et sur Anvers, débouchés de ce formidable mouvement d'échanges ; la connexion de plus en plus étroite de la navigation rhénane avec la navigation maritime ; les projets d'unir le Rhin au Danube et de réunir ainsi la Mer du Nord à la Mer Noire, par une voie de navigation traversant toute l'Europe Centrale.

Dans une deuxième partie, M. Delépine parle du rôle dévolu aujourd'hui à la France, qui reçoit en vertu des traités la présidence de la Commission du Rhin, et surtout reprend possession du port de Strasbourg. — Le moyen le plus sûr pour donner à la France sa place sur cet important marché commercial qu'est devenu le Rhin,

c'est d'assurer la vie et l'activité du port de Strasbourg, en améliorant les voies d'accès : le canal du Rhône au Rhin, le canal de la Marne au Rhin, le canal de Lorraine, la Moselle entre Metz et Thionville. Comme toutes ces transformations ne peuvent être opérées en quelques mois, mais demanderont des années de travaux et d'efforts soutenus, le traité a sagement assuré à la France pour une période de sept ans (qui peuvent être prolongés jusqu'à dix ans), la direction du port de Kehl ; sans cette précaution les Allemands eussent pu assurer à celui-ci une avance considérable, aidés par le fait que le port de Kehl est mieux situé et plus accessible que celui de Strasbourg aux navires venant d'aval.

L'effort déjà commencé et ceux qui restent à faire de ce côté par la France, tendent en définitive à garder à l'Alsace et à la Lorraine leurs débouchés vers l'Est et le Nord. Il aboutira par surcroît à fournir à nos minerais et à nos aciers de Lorraine, à la potasse d'Alsace, à d'autres produits du sol français, une voie d'écoulement de premier ordre. Et ceci ne peut avoir pour résultat que d'en favoriser et d'en intensifier la production, ce dont il faut se féliciter puisque ces matières sont, au premier chef, des articles d'exportation.

Le conférencier aborde l'examen des conséquences que ces faits peuvent avoir pour notre région du Nord et tout particulièrement pour le port de Dunkerque :

« Peut-on dire que nous aurons retiré tous les avantages que nous offre la situation nouvelle quand nous aurons ouvert la voie rhénane au commerce français ? Il est à remarquer que, en dépit de notre présidence de la Commission du Rhin, nous serons toujours de ce côté plus ou moins tributaires de l'étranger ; — que notre belle activité lorraine et alsacienne iront enrichir pour une part, non seulement la rive allemande du Rhin, mais le port hollandais de Rotterdam, le port belge d'Anvers. Il ne suffira point que nos maisons d'exportation cherchent et réussissent à s'établir plus ou moins largement sur ces places ; elles y rencontreront des concurrents redoutables, sinon hostiles, qui ont les habitudes et connaissent les traditions de la place. Les Allemands eux-mêmes, malgré qu'ils eussent réussi à prendre largement en mains le mouvement commercial d'Anvers et de Rotterdam, exprimaient souvent avant la dernière guerre, le regret qu'une partie de leur effort dût aller à l'enrichis-

sement des ports belges et hollandais, — et le désir de s'affranchir de ce tribut fut certainement pour beaucoup dans leurs visées persistantes d'annexer Anvers. C'est pour s'y soustraire au moins en partie, et pour créer à leur commerce rhénan un nouvel exutoire et un port de sortie qui fût exclusivement allemand, qu'ils creusèrent le canal de Dortmund, qui unit le Rhin à l'Ems et fit de Emden un port de sortie du pays rhénan. Plus récemment ils ont doublé le canal de Dortmund par un canal à large section, taillé en plein pays de mines et de métallurgie, de Ruhrort à Herne, et qui, prolongé jusqu'à la Weser, doit donner issue par là sur le port de Brême.

Ce que les Allemands furent amenés à faire du côté du Nord et du Nord-Est, c'est ce que la France, soucieuse de ses intérêts, pourrait et devrait faire aussi : élargir le mouvement commercial rhénan dans la direction du Nord-Ouest, où se trouve une des grandes régions industrielles françaises et un port important, celui de Dunkerque.

Je n'ai pas à dire ici ce qu'est le port de Dunkerque, les progrès qui y furent réalisés en ces vingt dernières années, les projets d'agrandissements nouveaux en voie d'exécution au moment où la guerre éclata : le sujet a été traité devant notre Société, et de la manière la plus compétente par M. Morael. Il est inutile aussi de rappeler que son mouvement global avait dépassé de beaucoup en 1913, quatre millions de tonnes, et le classait immédiatement, par ordre d'importance, après Marseille et Le Havre. Mais vous savez tous que si l'on examine le mouvement commercial du port, les expéditions n'atteignent pas la moitié des arrivages ; — pour préciser : en 1913, les importations se sont élevées à 2.609.818 tonnes, tandis que les exportations n'ont atteint que 974.246 tonnes. Ce qui manque au port de Dunkerque, c'est un fret de sortie. Les navires qui rentrent chargés, qui amènent le blé, le bois, le coton, la laine, les machines agricoles, les graines oléagineuses, partent sans avoir de marchandises à emporter, ou bien ne trouvent à prendre que des objets de détail : vins, sucres, déchets, tissus ; souvent ils quittent le port *sur lest* — c'est le cas notamment des gros porteurs de nitrate qui vont à Newcastle charger du charbon. C'est en effet par les centres d'extraction minière et de grosse industrie que devrait être assuré un fret de sortie : charbon, minerais et produits de la métallurgie.

Ce manque de fret de sortie entrave le développement du port de

Dunkerque, car il empêche la création de lignes régulières de navigation et même l'afflux normal de navires rentrants. Les Compagnies d'armateurs dirigent de préférence leurs bateaux vers les points où ils trouvent immédiatement à les recharger. Et voilà comment Rotterdam et Anvers s'enflent démesurément, et sont destinés à se développer plus encore, du fait de l'essor du trafic rhénan ; les houilles, les fontes, tous les produits de la verrerie et de la métallurgie belge et allemande affluent dans ces ports. Anvers sera bientôt plus favorisé encore, car il bénéficiera de l'établissement, prévu par le traité, du canal direct d'Anvers au Rhin et du canal d'Anvers à Moerdyck ; d'autre part, une fois améliorées les voies d'accès vers Strasbourg, c'est toute l'industrie et le commerce lorrain qui tendra à descendre par la voie rhénane.

Tous les efforts d'Anvers tendent déjà d'ailleurs à drainer par voie ferrée, à travers le Luxembourg, les produits d'exportation de l'Est français ; là gît le secret des efforts belges pour obtenir libre passage à travers le Luxembourg par le moyen d'une entente économique, à défaut de l'emprise directe sur le territoire ou sur les chemins de fer du Grand-Duché. De là aussi la tentative d'obtenir du gouvernement français, l'entrée ou la sortie en franchise de tous articles d'importation ou d'exportation de l'Alsace-Lorraine par Anvers ; — disposition déjà obtenue pour les produits à destination ou en provenance de Strasbourg, et qui, si elle était généralisée, limiterait sinon arrêterait complètement les développements futurs du port de Dunkerque, en lui enlevant toute chance de tirer de la Lorraine ce fret de sortie, indispensable à ses accroissements.

Ce fret de sortie ne peut être constitué en effet que par des matières pondéreuses, les produits de la grande industrie métallurgique et par dessus tout par ceux des industries extractives : la houille et le minerai de fer. La houille est produite en abondance dans le Nord ; mais la production nationale étant loin de suffire aux besoins, les houilles du Nord et du Pas-de-Calais sont réservées au marché français. La création du Canal du Nord, venant doubler celui de St-Quentin, viendra ouvrir une voie nouvelle à la distribution de ces houilles dans les régions de Paris et du Centre. — Restent donc les minerais de fer, dont le taux d'extraction, déjà si considérable avant la guerre dans le bassin de Briey, est destiné à s'accroître encore et

à s'augmenter du contingent provenant de la Lorraine désannexée. Mais il faudrait que ces minerais puissent parvenir jusqu'à Dunkerque sans que les prix en soient obérés par les frais de transport. Le seul moyen pour cela est qu'ils y soient amenés par canaux.

Or, il n'existe aucune liaison *directe* par canaux ou par fleuves entre le Nord et l'Est. Mais la création d'une voie de ce genre a été depuis longtemps souhaitée, puis préparée dans tous ses détails, et le canal en projet est connu dans le monde géographique et économique français sous le nom de *Canal du Nord-Est*. Ce canal suivrait la vallée de la Chiers, puis celle de la Meuse jusqu'à Mézières ; de là il rejoindrait la Sambre du côté de Landrecies ; une dernière section ménerait jusqu'à l'Escaut, et le relierait par là au réseau des canaux du Nord débouchant à Dunkerque. — Porté en même temps que le Canal du Nord, au programme de l'établissement des nouveaux canaux élaboré en 1879, il fut repris et malheureusement ajourné encore une fois en 1900. Les avantages que présentait sa création sont cependant nombreux et importants, et ils sont au profit des régions de l'Est autant que de celles du Nord et du port de Dunkerque.

Ces avantages ont été souvent exposés ; et toutefois il n'est pas inutile de les rappeler succinctement. Le *Canal du Nord-Est* assurerait à frais réduits l'arrivage du minerai de Lorraine ou du Luxembourg, qui alimente les hauts-fourneaux du Nord, des fontes destinées aux aciéries, en même temps qu'il faciliterait le ravitaillement en acier des nombreux ateliers de construction du Nord et de ceux, point négligeables, du centre ardennais, que le canal traverserait et dont il favoriserait singulièrement l'essor.

D'une manière moins directe, la création de ce canal intéresse toutes les industries du Nord qui demandent pour une partie leur outillage mécanique aux Sociétés alsaciennes.

Dans l'autre sens, le canal permettrait d'amener régulièrement et à peu de frais les houilles, — ou même le coke — du Nord aux acieries du groupe de Longwy. Sans doute on se flatte d'avoir, par le traité, établi une solidarité entre le bassin de la Ruhr, producteur de coke et celui de Lorraine, producteur de minerai de fer, et l'on se croit certain d'avoir assuré d'une manière permanente entre ces deux centres la balance des demandes et des livraisons. Mais la leçon de 1899-1900 ne doit point être perdue pour les métallurgistes du

Comptoir de Longwy, qui se virent alors refuser les houilles, à la fois par la Belgique et par l'Allemagne, et furent obligés de créer d'urgence des fours à carbonisation à Auby, près de Douai, et de transporter leur coke, à grande distance, par voie ferrée. L'Allemagne peut s'approvisionner de minerai en Suède, ou même en Amérique, et dès lors refuser son coke, ou bien en limiter l'expédition, comme elle l'a fait depuis l'armistice. L'arrivage régulier, et à bon marché, des houilles du Nord redeviendrait alors — et peut-être de nouveau à brève échéance, — une nécessité absolue.

Enfin et surtout, le canal du Nord-Est ouvrirait au minerai de fer de Lorraine une nouvelle voie pour l'exportation, en permettant de l'amener jusqu'à Dunkerque, et du même coup fournirait à ce port un élément important de ce fret de sortie qui lui est indispensable. Par la même voie viendraient s'y ajouter les aciers, les poutres, les rails, les produits en fer de toute espèce provenant du Comptoir de Longwy ou du Centre ardennais, qui trouveraient par Dunkerque, aussi bien que par Anvers, leur voie d'exportation. Ainsi se constituerait définitivement et s'élargirait, pour Dunkerque cet *arrière-pays*, fournisseur de matières premières et de denrées lourdes, d'articles d'exportation en quantités suffisantes pour charger les navires qui amènent les produits d'importation. C'est dans un port français que s'effectueraient les chargements de ce que nous produisons, et les échanges avec les marchandises que nous recevons. Il en résulterait sans doute le développement et l'enrichissement du port et de la ville de Dunkerque, mais ce serait en même temps au bénéfice du Nord tout entier et de la France elle-même ; car moins d'argent serait versé à l'étranger sous forme de frais de transport et de taxes de port, et plus de revenus en sortiraient à la fois pour notre département et pour le Trésor français.

La création du *Canal du Nord-Est* jusqu'ici ajournée, s'impose donc aujourd'hui. Car, faute de le faire, on risque de désolidariser le Nord et l'Est, cependant faits pour se compléter au point de vue économique, et de déclasser le port de Dunkerque en limitant, faute de fret, les développements espérés et que l'intérêt français commande de rechercher, à la suite des agrandissements qu'on y a réalisés et de ceux qui sont encore prévus.

On peut ajouter que l'existence du Canal du Nord-Est permettrait

d'assurer l'avenir de ce port sans avoir à recourir du côté de la Belgique à une guerre de tarifs, ou à l'établissement de taxes spéciales, procédés qui entraînent des représailles, et qui font dégénérer la solution de tout problème économique, sinon en une lutte nationale du moins en polémique comme celles qui se sont élevées déjà ces derniers mois entre la presse française et la presse belge, à propos de Dunkerque et d'Anvers.

Il ne sera peut-être pas inutile d'observer que cette solution présenterait un autre avantage au point de vue de la politique économique de la France dans l'avenir, dans l'hypothèse surtout où les Pays Rhénans jouiraient un jour de quelque autonomie dans l'Empire allemand. Les relations économiques établies le long du Rhin en créant un rapprochement, puis une solidarité d'intérêts, pourraient entraîner l'établissement d'une sorte d'Union économique englobant, outre les Pays Rhénans allemands, le Luxembourg, les Pays-Bas, la Belgique, peut-être la Suisse, et la France. Il importerait que dans ce formidable groupement, destiné à peser sur le marché du monde, notre pays soit représenté par un coefficient plus élevé que les seules provinces d'Alsace et de Lorraine. Ses intérêts y seront d'autant mieux sauvegardés et défendus que sa part engagée serait plus considérable. Pour cela il faut étendre l'aire où se meut l'activité rhénane, élargir la zone d'échanges et les voies d'accès ou de sortie des pays d'Alsace et surtout de Lorraine. En leur ouvrant par le moyen du Canal du Nord-Est une route nouvelle et plus directe vers le port de Dunkerque, on arrivera à lier plus étroitement l'Est avec le Nord, et à faire de l'ensemble un organisme économique à la fois plus complet et plus puissant ».

GRANDES CONFÉRENCES DE LILLE

Séance du Jeudi 5 Février 1920

LE CAMEROUN

Par M. le Colonel BRISSET.

SOMMAIRE

Sa situation géographique. — Vue d'ensemble. — Comment le Cameroun devint allemand. — Exposé succinct de la campagne contre les Allemands de 1914 à 1916. — Notes sur les régions du Cameroun traversées par la colonne anglo-française du Nord Cameroun : Aspect général ; Constitution politique. ; Populations ; Ressources économiques ; Exploitation des régions où se cultive le coton. — Voies de communication de France au Cameroun. — Moyens de transports. — Desiderata immédiats.

Situation géographique.

Sa forme est celle d'un triangle dont le sommet au Nord est au lac Tchad sur le 13° degré de latitude Nord et entre les 14° et 15° degrés de longitude Est.

Au Sud sa base court sur le 1° degré de latitude Nord.

A l'Est le Cameroun a pour frontière les colonies françaises de l'A. E. F. : le territoire militaire du Tchad dont il est séparé par le

Logone ; l'Oubanghui Chari, le moyen Congo jusqu'à l'embouchure de la Hikoualo Massaka et du Congo ; puis, elle remonte cette rivière jusqu'à la ville de Accesso restée française. De cette ville la frontière séparant le Cameroun Est-Ouest jusqu'à l'Océan Atlantique.



A l'Ouest, la frontière remontant au Nord jusqu'au fleuve Rio Muni en suivant le front de mer, englobe la possession espagnole du Rio Muni ou Guinée espagnole qui se présente sous la forme d'un rectangle ; à Kampo, la frontière suit de nouveau le front de mer jusqu'à la frontière de la Nigéria qu'elle ne quitte plus jusqu'au Tchad.

La superficie du Cameroun était avant l'accord de 1911 de 498.000 kilomètres carrés ; par cet accord elle passa à 761.000 kilo-

mètres carrés, supérieure de 100.000 kilomètres carrés à celle de la France, de la Belgique et de la Suisse réunies.

Les pays cédés à l'Allemagne en 1911 sont ceux qui à l'Est et au Sud sont teintés.

Aspect général du Cameroun.

Dans le Nord, le pays est plat ; pendant la saison des pluies, de Juillet à Novembre, il est inondé par la crue des fleuves le Chari et le Logone. La terre sous l'action des eaux forme une boue recouverte d'herbes très hautes rendant la circulation impossible.

Pays peu sain, habitat des moustiques, des taons et des mouches tsetsé.

A l'Ouest, depuis le Mandara jusqu'à la mer, le Cameroun est séparé de la Nigéria par un pays montagneux dont le parcours est assez facile du Mandara à la coupure de la Benué. De nombreuses pistes existent. L'altitude la plus élevée est d'environ 500 mètres.

De la Benué à la mer, l'altitude des montagnes d'origine volcanique atteint dans certains massifs 1.400 m., massif de l'Atlantica, 1.540 m. massif de Dodo ; 1.695 m. massif de Bamenda ; 2.070 m. mont Kouche ; 2.400 m. monts Nlonako ; puis 4.070 m. au massif du mont Cameroun, qui est au second rang parmi les régions les plus arrosées du globe ; à Bibundi, petit port sur la côte de l'Atlantique, les Allemands ont relevé 200 jours pluvieux par an, et une hauteur de 10 mètres d'eau.

Toutes ces montagnes sont d'un accès difficile et sont pénibles à parcourir. De la coupure de la Benué à la mer sur 600 kilomètres de frontière trois routes ou pistes seulement pénètrent au Nigéria.

Aux difficultés de la montagne s'ajoutent dans la région du Sud les difficultés de la forêt équatoriale qui n'offre aucune solution de continuité jusqu'à la frontière Est. La forêt se continue vers le Congo français.

A l'Est, la frontière, après avoir quitté la forêt traverse des pays de plaines marécageuses parsemées de grands bois. C'est le pays de l'ivoire ; puis la frontière suit le fleuve le Logone jusqu'au Tchad.

Au Centre, le plateau central de N'Gaoundéré, d'une altitude supérieure à 1.000 mètres, immense table basaltique formant une barrière entre le Nord et le Sud du Cameroun à une largeur Nord-Sud d'environ 140 kilomètres et une largeur de 250 kilomètres Est-Ouest se soudant à l'Ouest aux montagnes formant frontière entre le Cameroun et la Nigéria, à l'Est elle se termine en pente douce sur les plaines de N'Gaoundéré.

Vers le Sud, jusqu'à la forêt vierge, c'est un pays de plaines ondulées couvertes de bois profondément ravinées par l'action des eaux.

Les cours d'eau sont nombreux au Cameroun et importants par leur longueur et leur volume d'eau. La plupart descendent du plateau Central et coulent en tous sens ; les principaux sont le Logone, l'Ouamé, la Dangha, le Janaga, la Benué.

Malheureusement beaucoup ne sont pas navigables sur tout leur parcours à cause des rapides nombreux qui encombrent leur lit. La plupart subissent aussi et surtout dans le Nord le régime des grands fleuves du Centre Afrique ; ils sont guéables pendant la saison sèche, et pendant la saison des pluies, ils inondent les plaines qu'ils traversent.

Voilà brièvement un aperçu d'ensemble du pays où les alliés auront à combattre pendant 19 mois les Allemands bien décidés à défendre leur colonie préférée.

Comment le Cameroun devint allemand.

Vers 1845, un Anglais, Alfred Saker, créa des établissements dans le Cameroun occidental dirigés par des missionnaires anglais baptistes, qui inculquèrent des principes d'ordre et des notions commerciales fructueuses aux indigènes de langue batou qui peuplaient la Côte. Le premier établissement fut installé à Béthel, près de Duala, puis Alfred Saker acheta *au roi de Bimbia* un territoire situé sur la baie d'Ambas où il installa plusieurs familles. Cette nouvelle colonie prit le nom de *Victoria* en l'honneur de la Reine.

L'anglais devint la langue usuelle des populations de la Côte. Les droits des Anglais étaient donc incontestables, étant les premiers Européens occupants.

En 1860, Saker demanda à l'Angleterre de prendre officiellement ce pays sous son protectorat. Elle négligea d'accomplir cette formalité. En 1868, un grand armateur de Hambourg, Woerman vint fonder une maison de commerce à Duala, actuellement la capitale du Cameroun.

Jusqu'en 1884, la colonie de Victoria fut une sorte de République relevant de la Mission baptiste de Londres. Le 10 Juillet de la même année une canonnière anglaise pénétra dans l'estuaire du Cameroun sur lequel est situé Duala, mais le Consul n'était pas à bord.

Ce même jour arrivait le *Mowe,* bâtiment allemand portant le Commissaire allemand Dr Natchigal, le même qui en 1870 pénétra seul jusqu'au Ouadai.

Le 19 du même mois, le Consul Anglais Hewet, venu sur la canonnière *Flirt*, protesta officiellement contre cette démonstration allemande, en réponse le Consul allemand hissa le drapeau de sa nation à Bimhia, à Malimba, à Petit Batanga.

De leur côté, les Anglais arborèrent leur pavillon à Victoria et revendiquèrent la propriété de la Côte jusqu'à Rio-de-Rey. Puis, les indigènes poussés par eux se révoltèrent contre les Allemands.

La réponse allemande ne se fit pas attendre : une escadre allemande vint faire une démonstration à coups de canon.

Bref, des pourparlers furent engagés entre l'Angleterre et l'Allemagne en 1884 et se terminèrent en 1886. Moyennant 55.000 marks la Colonie Victoria fut cédée aux Allemands qui déclarèrent le protectorat sur le Cameroun.

Il n'entre pas dans le cadre de ma causerie de m'étendre sur la prise de possession de l'intérieur du Cameroun par les Allemands. Je dirai seulement que sa lutte fut vive dans les régions de la forêt équatoriale et jusqu'aux premières ramifications Sud du Plateau Central ; tandis que sur ce plateau et dans le Nord les populations nullement guerrières, ne firent que peu de résistance.

J'en arrive aux évènements de 1914.

Exposé succinct de l'action Anglo-Franco-Belge au Cameroun.

L'émotion éprouvée le 2 Août 1914 par ceux qui étaient en France au moment de la déclaration de la guerre peuvent se faire une idée de celle ressentie par les Européens qui étaient aux colonies à des milliers de kilomètres de la France en recevant cette laconique dépèche « ordre de mobilisation générale, le premier jour de la mobilisation est le dimanche 2 Août ».

Rien ne nous avait fait prévoir ce coup de foudre. Les dernières nouvelles reçues de France par la poste dataient du 1er Juin. Les derniers Havas reçus dataient du 25 Juillet, ils annonçaient que le Président de la République était à Stockholm et disaient en deux lignes que l'Autriche avait avec fermeté mais courtoisie repoussé la proposition russe tendant à augmenter le délai accordé à la Serbie pour répondre à son ultimatum.

Les Européens se demandent avec angoisse ce qu'il adviendra de chacun d'eux. Qui gardera-t-on à la Colonie ? Quels sont les heureux qui vont être envoyés en France ?

Le Général Largeau, commandant le territoire militaire du Tchad, mort en 1916 au champ d'honneur sur le front français, sans se départir du calme admirable qu'il conservait dans toutes les circonstances de la vie, avec l'esprit de décision et d'intuition qui le caractérisaient, prit soin de fixer chacun sur l'avenir ; « Nous resterons tous à notre poste ; nous continuerons à faire face aux Tripolitains, aux Senoussistes et aux Ksouriens que les agents turcs et allemands chercheront à entraîner dans une aventure soit vers l'Égypte, soit vers le Tchad, soit vers la Tunisie ; puis nous allons nous préparer sans retard à combattre les Allemands au Cameroun, attendant avec calme les évènements qui vont se précipiter ».

Une question se posait : la guerre sera-t-elle étendue aux Colonies en Afrique ? L'article 10 de l'acte de Berlin du 1er Août 1885, prévoyait, en cas de conflit européen, la neutralité des territoires du bassin conventionnel du Congo.

Les Allemands se chargèrent de nous fixer à cet égard. Le 6 Août 1914 le gouvernement belge envoyait le télégramme suivant au

Gouverneur du Congo belge : « Armée allemande envahit territoire belge le 4 Août, Belgique désire pas porter guerre en Afrique ».

Les gouvernements anglais et français étaient, en même temps, prévenus du désir des Belges de maintenir aux colonies la neutralité conformément à l'acte précité.

Le 22 Août 1914, les Allemands déchiraient l'accord en bombardant un port belge sur le lac Tanganika.

La neutralité du bassin conventionnel était violée. Ils l'avaient déjà violée à partir du 8 Août en attaquant nos postes frontières.

Situation des troupes de l'Afrique équatoriale française à la déclaration de guerre.

Au Tchad. — Le régiment du Tchad fait face au Nord et à l'Est aux Semoussistes et aux Foriens. A cette époque le Darfour quoique placé sous le protectorat anglais n'était pas occupé par eux ; il était un danger permanent pour nos pays du Tchad.

Il y a 8 mois à peine que le Général Largeau venait de hisser nos couleurs sur le Borkau et sur l'Enned étendant notre occupation jusqu'aux dernières limites que nous avaient reconnues les accords internationaux. Maintenant il faut combattre sur les fronts Sud et Ouest.

A Fort Lamy, chef-lieu du Tchad, il n'y a qu'une compagnie de dépôt ; les Compagnies du régiment sont réparties sur l'immense front de notre Colonie qui n'est qu'une marche militaire faisant face comme je l'ai dit aux Semoussistes et aux Foriens. En réserve, quelques compagnies et détachements sont entre ce front et Fort Lamy. Du Barkou à Fort Lamy, il y a environ 1.000 kilomètres.

Sur le Logone, face au Cameroun, il y a quatre petits postes de police dont le rôle est purement administratif ; ce sont des gardes régionaux, sorte de miliciens armés du fusil 74, piètres soldats et leur encadrement est des plus réduits.

Nos tirailleurs sont très disciplinés, instruits, mais leur entraînement n'a pas été fait en vue de la guerre européenne, l'armement laisse à désirer, les fusils 86 sont pour la plupart dans la Colonie, depuis la campagne de 1900 contre Rabah et n'ont pas été réparés faute d'ouvriers. 2 pièces de 80 de montagne qui datent également de 1900

et ont été traînées dans toutes les colonnes faites au Tchad ; deux mitrailleuses d'instruction, peu d'outils, le matériel de santé très réduit. Les cartouches sont en quantité suffisante. Nos pièces de 80 de montagne et notre section de mitrailleuses sont à Ouadai (1).

La situation en hommes et en matériel est sensiblement la même dans les autres colonies du groupe : Ban de l'Oubanghui, du moyen Congo, du Gabon, sauf les fusils qui sont de date plus récente. Comme au Tchad, les tirailleurs sont très disciplinés, instruits, mais leur rôle est toujours un rôle de police.

Chez nos alliés, les Anglais en Nigéria, les Belges au Congo, les tirailleurs ont été également dressés pour les opérations de police, leur armement est de date plus récente que le nôtre.

Les uns et les autres, nous n'avions pour nous diriger au Cameroun que des cartes géographiques. Par contre, les Allemands qu'aucune préoccupation extérieure n'obligeait à disperser leurs troupes sont prêts.

Très peu de temps avant la déclaration de guerre, ils avaient reçu un armement d'infanterie tout neuf, ce qui leur permit, aux hostilités, de doubler leurs effectifs en rappelant les tirailleurs libérés et de recruter des jeunes soldats. Leurs mitrailleuses sont nombreuses, les munitions d'infanterie, le matériel de Génie, du campement et du service de santé, tout est au complet et comprend la nomenclature de tout ce qui est nécessaire dans une guerre moderne ; mais comme artillerie ils ont un vieux matériel, quelques pièces de 90, de 65 et 37. Ils avaient cependant prévu une artillerie moderne en pièces de 75 et de 105, embarquée à Hambourg dans le courant de Juillet 1914 sur le transport *Professor Woermann* spécialement chargé de matériel de guerre, le navire fut pris par les Anglais. C'était une chance inespérée qui nous faisait bien augurer de l'avenir.

Les Allemands avaient un avantage incontestable sur nous. Leurs officiers et leurs sous-officiers européens étaient pour la plupart au Cameroun depuis de longues années et les mêmes étaient toujours affectés aux mêmes régions.

(1) Au dépôt du personnel européen je dois dire que beaucoup d'officiers et sous-officiers avaient terminé leur séjour colonial, qui est réglementairement de 30 mois, mais pratiquement de 2 ans environ ; un certain nombre avait même 3 ans de séjour au Tchad, quelques-uns 4 ans.

Leurs tirailleurs étaient soumis à une instruction militaire intensive de chaque jour quelle que soit la durée de leur service ; ils n'étaient pas employés à la construction ni des postes, ni des routes. Une discipline de fer régnait dans les formations sous la férule des sous-officiers, les officiers étant toujours très distants de leurs tirailleurs.

Des ordres supérieurs reçus de Brazzaville dans le courant du mois d'Août, ordonnaient d'organiser dans chaque colonie du Groupe une colonne pour marcher le cas échéant sur le Cameroun. En attendant de mettre ces colonnes en mouvement, les postes frontières devaient s'organiser définitivement et s'assurer des intentions de nos ennemis. Les attaques de nos petits postes frontière dès Août par les Allemands, nos compatriotes employés dans les maisons de commerce situées en territoire allemand faits prisonniers, ne nous laissèrent aucun doute sur leurs intentions.

Malgré les difficultés pour former les colonnes surtout au Tchad où il fallait faire face au Nord et au Sud, dans le courant de Septembre 1914, elles étaient prêtes et quelques-unes étaient déjà en route pour le but qui leur était assigné — mais avec des effectifs réduits.

Au début des opérations, le Département des colonies attendait seulement des forces françaises de l'intérieur qu'elles pussent retenir les effectifs allemands, afin de ne pas les laisser se porter vers la région côtière ou dans nos colonies.

Les colonnes alliées étaient dans la situation suivante : Au Sud-Ouest une colonne franco-anglaise sous les ordres du général anglais Dobell, devait opérer contre Buéa, ville importante située au pied du Mont Cameroun et contre Duala, la capitale du Cameroun. Cette colonne alliée était appuyée par des navires de guerre anglais et français.

La colonne française sous les ordres du Colonel Mayer venait de Dakar. Elle se dénommait colonne expéditionnaire du Cameroun. Au Sud, la colonne du Gabon sous les ordres du Lieutenant-Colonel Lemeillaur, avait pour but de refouler les Allemands vers le Nord, en les manœuvrant le long de la frontière Est et Ouest du Rio Muni ; à cet effet une partie de cette colonne prit comme objectif Amban, l'autre partie commandée par un capitaine se porta à Campo, point de départ d'une route carrossable vers le Nord. A Kribi, une réserve

de la colonne Mayer, 2 Compagnies, était également placée à la naissance d'une route allant vers Iaundé.

A l'Est, la colonne Hutin venant du Moyen Congo ayant avec elle deux compagnies Belges remontera la Sangha, en prenant d'abord comme objectif Ouesso, puis Molemdu sur le Dseha ; elle se tiendra en relations constantes avec la colonne Morissau venant de l'Oubanghni Chari, ayant comme objectif les postes ennemis de la Haute Sangha et Daumé Station, centre de résistance allemand.

Dans le Nord, après la prise du port de Kusseri 20 Septembre 1914, la colonne du Tchad a pour objectif le poste de Mora occupé par une compagnie allemande et la surveillance du pays jusqu'au Logone pour empêcher à tout prix nos ennemis de faire des incursions dans les pays du Tchad.

A l'Ouest, une colonne anglaise venant de Maiduguri, 2 compagnies d'infanterie et une Compagnie montée, sous les ordres d'un capitaine fut mise à la disposition du Commandant de la colonne du Tchad.

Vers le mois de Janvier une deuxième colonne anglaise sous les ordres du lieutenant-colonel Webb Boven viendra se mettre également à la disposition du Commandant de la colonne du Tchad avec un effectif de deux compagnies d'infanterie, une pièce de 75 de montagne et une section de mitrailleuses. Cette colonne anglaise restera attachée à la colonne française jusqu'à la fin des opérations Janvier 1916.

Sur la frontière Ouest, vers Koutcha et Bamò, deux compagnies sont en observation.

Au début des opérations, la dispersion des colonnes alliées ne permet pas la liaison entre elles sauf pour deux groupes, la colonne anglo-française du Sud-Ouest qui sera toujours en liaison ainsi que les deux colonnes françaises de l'Est.

La situation, les évènements des colonnes ne seront connus que par la voie de la colonie de laquelle ressort chaque colonne. Ce n'est qu'en Août 1915 que la liaison sera effectuée d'abord, entre la colonne du Nord et la colonne Morissau et à une distance de 300 kilomètres.

Les colonnes de l'Est et du Sud pendant 14 mois manœuvreront dans la forêt équatoriale où, durant la saison des pluies, il pleut d'une façon si continue et si régulière pendant de longues heures que la pluie semble ne devoir jamais cesser ; et pendant la saison qu'il est convenu d'appeler la saison sèche, des orages violents éclatent tous les jours.

Aux difficultés de communication s'ajoutait la difficulté de manœuvrer dans la forêt où on ne peut se permettre de s'écarter du sentier à peine indiqué sous peine de s'enlizer. Les ravitaillements étaient difficiles, Européens et indigènes durent pendant de longs mois se contenter souvent d'un morceau de manioc pour toute nourriture. Tout le monde marchait à pied.

Pour les Allemands qui connaissaient le pays à fond, la défense était facile ; ils multiplièrent les obstacles en profondeur sur les rares voies de pénétration du Congo au Cameroun.

La situation militaire allemande était la suivante. Le régiment dit du Cameroun avait 3 bataillons à 4 compagnies dont l'effectif fut doublé à la mobilisation. Chaque compagnie avait en plus de son effectif une section de mitrailleuses, chaque bataillon, 2 pièces de canon de petit calibre. En plus des troupes régulières, il y avait des milices dans le Sud dont l'effectif était d'environ 6 compagnies. Les miliciens étaient pour la plupart d'anciens tirailleurs.

Un bataillon faisait face au Sud-Ouest avec détachements vers le Nord se gardant vers la frontière anglaise.

Un 2e bataillon face à l'Est et au Sud-Est.

Le 3e bataillon au Nord.

La milice comme troupe de réserve était vers Iaundi.

Dans le courant de Décembre 1914, dans un courrier allemand intercepté nous trouvons le plan d'ensemble de nos ennemis. Le Colonel Zimmermann, Commandant militaire du Cameroun disait : « Nous ne pouvons tenir dans la forêt équatoriale en raison des vivres qui nous feront défaut et l'Allemagne ne peut nous ravitailler par mer.

Dans le Nord, le Commandant Baron von Craislhem m'affirme que la tête de pont du Nord organisée à Garua ne pourra être enlevée par les troupes franco-anglaises qui n'ont pas les moyens matériels pour l'attaquer.

Comme conséquences de cette situation, nous allons abandonner le Sud, remonter sur le plateau Central et de là manœuvrer les colonnes ennemies par nos lignes intérieures en attendant la fin de la guerre qui ne peut tarder ».

Les évènements furent tout autres. Du mois d'Octobre 1914 au 11 Juin 1915, de nombreux combats eurent lieu sur toute la

périphérie du Cameroun, avec des alternatives de succès et de revers de part et d'autre.

Dand le Sud-Ouest Buca, puis Duala, sont pris par les Alliés. La chute de Duala est déterminée par le croiseur anglais *Challenger* qui, malgré son tirant d'eau, remonte l'estuaire du Cameroun en faisant sauter par ses vedettes les mines que les Allemands ont mouillées dans la baie et bombarde Duala avec les grosses pièces. Le drapeau blanc est hissé.

Le Gouverneur de la colonie Ebermeyer après avoir fait sauter la station de telégraphie sans fil et incendié divers magasins quitta la ville avec les troupes, n'y laissant qu'une garnison de 70 hommes avec 4 officiers et se retira vers Iaoundé.

Un lieutenant, gouverneur provisoire de la ville, négocia la reddition. Tous les militaires et civils restés à Duala furent faits prisonniers.

Le gouverneur Ebermeyer avait, dit-on, invité ses amis de Iaundé à venir voir comment on faisait sauter un bâtiment de guerre anglais. Il prit piteusement le chemin de Iaoundé avec ses invités.

Dès que Buca et Duala furent entre les mains des alliés, la colonne anglaise du Général Dobel remonte au Nord vers Bamendo.

Le Colonel Meyer engage la colonne française sur la voie ferrée Duala-Evia qui s'enfonce dans la forêt équatoriale. Dans la forêt à l'Est, au Sud et au Sud-Ouest la lutte est pénible et meurtrière.

Dans l'Ouest, la situation du début est inchangée, les Anglais n'ont pas d'effectifs suffisants pour s'aventurer maintenant dans la montagne.

Dans le Nord, la colonne anglo-française avait d'abord comme objectif Mora, poste allemand où était une Compagnie qui abandonna le poste en essayant de le détruire et se réfugia sur une énorme ventouse formée à l'extrémité Est des monts du Mandora. Inexpugnable sur ce rocher d'une altitude de 590 m. séparé de la montagne par un fossé naturel de 200 mètres de profondeur, cette Compagnie y trouva toutes les réserves en grains pour 3 ans du Sultan du Mandara, du bétail et de l'eau à discrétion. Son rôle était de garder autour d'elle les forces alliées du Nord pour laisser aux Allemands la liberté de manœuvrer sur le plateau central.

Un mois 1/2 de reconnaissances et d'attaques répétées nous fit comprendre l'impossibilité de déloger cette compagnie. Lui laissant une garde de 3 compagnies, 2 anglaises et une française, la colonne

française se porta vers Garua où elle savait trouver la colonne anglaise Webb Boven qui l'attendait pour fermer aux Allemands les portes du Tchad et de la Nigéria qu'ils menaçaient constamment.

Le Colonel Zimmermann avait presque raison en disant en Décembre que Garua ne pouvait être enlevé par les moyens des Alliés au Nord. Il y aura une grosse casse le jour où les forces alliées se lanceront à l'assaut de cette position comprenant 4 fortins, 2 réduits et des défenses accessoires si multipliées que les défenseurs eux-mêmes en furent les victimes.

Mais Dakar, notre capitale de l'A.O.F. à 3.000 kilomètres avait des canons. Par lettre privée au Général Largeau, j'appuyais sur les difficultés que j'avais exposées dans mes rapports officiels pour enlever Garua avec nos moyens. Incidemment, j'ajoutai que si nous possédions au moins un canon de 95 de Dakar avec 500 coups à la mélinite cela faciliterait notre tâche. Je fus pris au mot. Sur un câblogramme du Général Largeau M. le Gouverneur général de l'A.O.F. et le Général de division Commandant les troupes donnèrent des ordres tels que trois mois après et malgré les nombreuses difficultés de transport, à l'insu des Allemands une pièce de 95 était en batterie devant Garua.

Entre temps, les Anglais ayant du personnel disponible après la prise de Duala, 27 Septembre 1914, envoyèrent dans le Nord une colonne de réserve de 4 compagnies, un canon de campagne de 75 et un canon de débarquement de même calibre, sous les ordres du Colonel Cunliff pour aider s'il y avait lieu à la prise de Garua et ensuite nettoyer la frontière de Nigéria où les Allemands se montraient très entreprenants.

Cette colonne arriva devant le Garua le 18 Avril 1915. Le Colonel anglais supérieur en grade prit momentanément le commandement des troupes anglo-françaises. Il fut entendu, après reconnaissance des positions de Garua, qu'on attendrait l'arrivée du canon 95 pour commencer l'attaque.

Les travaux d'approche commencèrent le 1er Juin ; le 10e jour, à 11 heures du matin, jour convenu pour tenter le soir l'assaut d'un premier fortin, le 148e coup de la pièce de 95 tomba dans un des réduits au milieu d'un rassemblement. Les soldats indigènes fous de terreur menacèrent de tuer leurs chefs s'ils ne se rendaient. Le

drapeau blanc fut hissé. Le bataillon allemand fut fait prisonnier avec son armement et son matériel. Exploitant le succès, les colonnes franco-anglaises se séparèrent et se portèrent rapidement vers le Sud ; la colonne française conservant avec elle la colonne anglaise Webb Boven marcha à l'Est de la route centrale, la colonne anglaise à l'Ouest pour devancer les Allemands sur le plateau Central.

Réunion des Gouverneurs et des Généraux commandant les troupes

Les Gouverneurs de la Nigéria et de l'A.E.F., les Généraux Dobel et Aymerich se réunirent à Duala dès qu'ils connurent les évènements du Nord pour arrêter un plan d'ensemble : fermer le cercle pour englober les colonnes allemandes déconcertées par la chute de Garua et la marche des colonnes du Nord sur le plateau Central, par ce plan empêcher les Allemands de passer dans la colonie espagnole du Rio-Muni qui les avait ravitaillés depuis le début de la campagne en vivres et en munitions d'infanterie.

De Juillet 1915 à Février 1916, le contact avec l'ennemi est permanent ; des combats très meurtriers se livrèrent souvent ; les Allemands luttent en désespérés. Pendant cette période, les opérations sont moins pénibles dans l'Est et dans le Sud pour les Alliés ; en s'avançant dans l'intérieur les voies de communications se multiplient et les colonnes alliées peuvent à leur tour imposer leur volonté à l'ennemi et lui réserver des surprises désagréables.

Sitôt que les Allemands connurent les évènements du Nord, ils modifièrent également leur plan et se résignèrent au suivant : tenir coûte que coûte le plus longtemps possible pour permettre l'évacuation sur le Rio-Muni de tous les documents de la Colonie, de la population européenne civile, recueillir les détachements du Nord et échapper à l'encerclement des Alliés en passant au Rio-Muni.

Le plan des Alliés était de conception simple, mais de réalisation difficile dans un pays de grandes forêts où l'ennemi avec quelques hommes pouvait contenir nos forces le temps nécessaire pour permettre au gros des siennes de s'écouler. C'est ce qui arriva.

Il n'y avait, comme je l'ai dit, dans le Sud que la colonne Lemeillaur divisée en deux, l'une à l'extrémité Nord-Est de l'enclave espagnole, la deuxième à l'extrémité Nord-Ouest à Campo, puis 2 compagnies de la

colonne Mayer à Kribi. L'encerclement ne pouvait réussir que si ces deux colonnes pouvaient à temps opérer leur jonction et tenir en forces les principaux points de passage du N'Lem, fleuve important qui court à peu de distance de la frontière espagnole et presque parallèlement à elle.

Lorsqu'on étudie la région Sud, on se demande pourquoi les Allemands n'ont pas utilisé contre nous la belle ligne d'eau du Nyong, si favorable à la défensive qui est sous couverts, alors que l'attaqué doit se tenir à découvert.

Quand l'historique officiel des faits se publiera avec les états d'effectifs, les Allemands seront certainement surpris d'apprendre que nous étions si peu nombreux. D'après d'irrécusables témoignages ils nous ont toujours prêté des moyens au moins 4 fois supérieurs à nos moyens réels ; ils ont parlé d'un corps d'armée envoyé contre eux. En étant aussi généreux que possible on ne peut évaluer à plus de 3.000 hommes l'effectif des troupes alliées qui donnèrent dans la finale. Leur encadrement blanc n'était certainement pas de plus 300 Européens. Les Allemands eurent 900 Européens et 1.400 indigènes internés au Rio-Muni

Quand ils expliqueront leur défaite ils diront sans doute qu'ils manquaient de munitions ; il n'en faudra rien croire car les nombreux prisonniers tombant entre nos mains avaient leurs cartouchières bien garnies. Il sera plus juste de leur part d'invoquer la démoralisation de leurs troupes noires, de leur cadre européen subalterne et de leurs commerçants mobilisés dont l'esprit laissait à désirer depuis longtemps déjà.

Le 9 Janvier, ils nous rendirent les prisonniers anglais et français faits au début de la guerre. Le 11 Janvier, dix Français, une vingtaine d'Anglais et un grand nombre d'internés civils arrivèrent à Iaoundé. Ce jour là, ils oublièrent totalement les misères de leur captivité.

Le 1er Février 1916, il n'y avait plus un Allemand au Cameroun. Dans le Nord, la compagnie qui était toujours sur son rocher se rendit lorsqu'elle apprit les évènements ; les Européens furent envoyés en Angleterre et les soldats indigènes demandèrent à s'engager soit chez les Français, soit chez les Anglais. Ils furent acceptés mais employés en dehors du Cameroun.

Les Allemands qui passèrent au Rio-Muni furent internés à l'île espagnole de Fernando-Po.

Les pertes des Alliés par le feu fut en moyenne de 35 °/₀ environ. Dans deux compagnies, les pertes d'une compagnie française furent de 55 °/₀, celles d'une compagnie anglaise furent de 64 °/₀.

Pendant toute la campagne, l'entente fut parfaite entre les Alliés. La discipline donna satisfaction aux chefs. Le pillage fut sévèrement interdit ; pour l'éviter et ne pas tenter nos tirailleurs, les troupes ne furent que rarement cantonnées dans les villages. D'ailleurs, nous ne faisions la guerre qu'aux Allemands, et les populations nous rendirent de grands services.

Le moral des Européens fut à hauteur de leur tâche, malgré les fausses nouvelles que les Allemands répandirent à profusion et qu'il serait trop fastidieux d'énumérer. Ils avaient également organisé des agences de désertion pour nos tirailleurs. Ils en furent également pour leur frais sans résultat appréciable.

Ici se place une anecdote qui prouve une fois de plus le goût des Allemands pour le bluff colossal.

Le Gouverneur Ebermayer, malgré l'avis contraire du Colonel Zimmermann, se fit suivre dans sa retraite par 40.000 hommes, femmes et enfants, dit-on, quoique sachant parfaitement ne pouvoir les nourrir ; en un mot il vida les villages de la région Sud pour pouvoir écrire à l'ex-empereur « Dans notre retraite forcée, les habitants de la forêt vierge n'ont pas voulu se séparer de nous ».

Or, après le passage des Allemands au Rio-Muni, j'ai été témoin du retour lamentable de ces populations dans leurs villages ; pendant près de 8 jours, elles sont passées à Iaoundé regagnant leurs villages, elles étaient dans un état de misère physiologique effrayant. Combien peu sont réchappés des privations endurées ?

Dès que les Allemands furent pris ou chassés du Cameroun, un accord fut fait à Londres entre la France et l'Angleterre pour la répartition provisoire de la colonie qui fut la suivante :

1° Les pays cédés par la France à l'Allemagne en 1911 retournèrent aux colonies du Groupe de l'A. Équatoriale auxquelles elles appartenaient avant 1911 ; les pays du Logone au Tchad ; les pays de la Haute Sangha à l'Oubanghi-Chari ; les pays de la Basse-Sangha au moyen Congo ; les pays Nord-Gabon au Gabon.

L'Angleterre demanda comme partage les pays teintés ; c'est un pays montagneux, difficile, mais le sous-sol est riche en minerais. Dans ces pays se trouve englobée la 1re possession anglaise au Cameroun, celle de Victoria.

Notes sur les pays traversés par la colonne du Cameroun Nord.

Les évènements militaires que je viens d'exposer se sont déroulés dans de telles conditions que la colonne du Nord Cameroun a suivi d'une façon continue la grande route qui va de Kaussiri à Iaoundé ; cela nous a permis d'avoir une vue d'ensemble sur toute la partie du Cameroun entre ces deux points qui sont séparés par une distance d'environ 1.200 kilomètres en suivant un itinéraire à peu près rectiligne marqué par les grands centres : *Koussiri, Mora, Marua, N'Gaoundiré, Tibati, Ioko, Iaoundé.*

Au point de vue politique, cette partie du Cameroun sur laquelle il nous a été possible de recueillir des informations précises comprend :

Les sultanats du Logone et du Tchad ;

Le Mandara ;

Le Diamaré ;

L'Adamaoua qui comprend les riches pays de Rei Buda, de N'Gaoundiré, de Tibati ;

Les pays de Wuté (Ioko N'Gila), de la Sanaga, de Iaoundé.

Ces divisions politiques ne sont pas arbitraires ; au contraire, elles se superposent avec une grande exactitude aux divisions géographiques.

Pour chacune d'elles nous examinerons rapidement :

L'aspect général ;

La constitution politique ;

La population ;

Les ressources économiques ;

L'organisation allemande.

Sultanats du Logone et du Tchad.

Ce sont les sultanats de Koussiri, de Karnak Logone et de Goulfei ; pays de plaines, ils sont peuplés par des Kotokas, nègres islamisés,

tribus de pêcheurs qui construisent leurs villages sur les buttes émergeant au-dessus des marécages de la plaine, et par des arabes nomades qui se déplacent le long des digues naturelles que l'inondation ne couvre pas. Tout le pays Kotako est peu riche et constitue la partie la moins intéressante des régions que nous avons traversées. On y trouve surtout du poisson, un peu de mil, quelques troupeaux.

Les moustiques y abondent ainsi que des taons et des mouches tsétsé, dont la piqure inoffensive pour l'homme, mais gênante, est dangereuse pour les animaux.

La plaine du Logone, entre ce fleuve, le Chari et le Tchad est constituée par ce qu'on appelle le « Berbéri » : c'est une terre argileuse noire qui, pendant la saison sèche, est dure et craquelée ; et, pendant la saison des pluies forme une boue diluée, recouverte d'herbes très hautes. C'est le pays qui conviendrait à la culture du riz.

La plaine est basse et sillonnée par une infinité de dérivations que la crue des fleuves remplit d'eau chaque année, et, à la baisse des eaux, constituent autant de mares sans lien entre elles.

Les Allemands administraient ces sultanats du poste de Kousseri où se trouvaient 3 Européens et une cinquantaine de tirailleurs.

Le Mandara.

Le Mandara est un plateau gréseux d'altitude variant de 400 à 500 mètres compris entre la frontière de la Nigéria, à l'Ouest, le sultanat de Dikoa au Nord, le Diamaré à l'Est, la Bénué au Sud.

Ce plateau gréseux a été travaillé par les érosions d'une manière surprenante. Les escarpements de Mora où, comme je l'ai dit, une compagnie allemande a été bloquée pendant la campagne, n'y constituent nullement une exception topographique.

Le Mandara au point de vue politique est administré : 1° Par un Sultan dit Sultan du Mandara dont la résidence est à Mora et dont l'autorité s'étend sur le versant Nord du plateau et sur la plaine limitrophe appelée Homaga ; 2° Par des chefs indépendants du Sultan du Mandara mais moins importants.

Le Mandara ne constitue pas une entité politique, cela provient de ce que tout le massif est peuplé par des fétichistes très arriérés que se sont partagés les grands chefs fellatas (peulhs) de la grande plaine.

Fellatas. — Peuplade africaine. On fait remonter leur origine aux Éthiopiens. Teint cuivré. Nez droit saillant. Mentons bien dessinés. Ils sont essentiellement pasteurs et nomades.

Nous constatons ici la première manifestation d'un état politique qui se généralisera du Mandara jusqu'à Iako et qui nous montre la population montagnarde sédentaire et païenne sous le joug des Peulhs musulmans.

Le Mandara est très riche ; on y trouve en abondance du mil, des haricots indigènes et tous les légumes indigènes du Soudan, du *coton* ; on y fait l'élevage des bœufs, des moutons, des chevaux.

Le pays est sain, la population est dense.

Les fétichistes appelés Mandara sont vigoureux et travailleurs. Ils ont su résister au Sultan noir Rabah qui pendant plus d'une année a vainement, lui aussi, essayé de forcer contre le frère du sultan actuel les mêmes escarpements de Mora où s'était réfugiée la colonie allemande.

D'innombrables tombes rabistes que l'on trouve dans la montagne témoignent que la lutte fut vive ; mais le conquérant noir fut battu.

Les Allemands administraient le sultanat du Mandara du poste de Mora où ils avaient la portion principale d'une compagnie.

Le Diamaré.

Le Diamaré est la province la plus intéressante du Cameroun Nord, la plus riche, la plus peuplée, la plus saine.

Les Peulhs appellent ainsi le pays conquis par eux sur les Autochtones il y a environ un siècle et administré depuis par des chefs de leur race.

Il comprend lès grands commandements indépendants de Marua, Pété Bogo, Mendif, Binder, Garua.

Au sud de la Bénué, le Diamaré est constitué par les hautes vallées des affluents de gauche, du Logone, et les vallées des affluents de la Haute-Bénué. Le pays est peu élevé ; on y rencontre de vastes espaces sablonneux couverts d'épineux, d'où émergent çà et là des buttes rocheuses isolées, de nombreuses petites vallées encaissées où coulent des rivières au cours intermittent (appelées mayos), bordées d'une végétation un peu plus dense procurant aux pasteurs une

infinité de points d'eau autour desquels se sont constitués de grands groupements indigènes.

Dans les pays Peulhs, le commandement est exercé par des dignitaires portant, par ordre d'autorité décroissante, les titres de Lamido, Ardo, Laouen.

A côté des grandes agglomérations Peulhs, il y a, comme nous l'avons dit pour le Mandara, des villages de fétichistes ou Kirdis au pied de toutes les buttes rocheuses qui sont leur refuge habituel quand ils sont en difficulté avec l'administration. Ces Kirdis sont les véritables agriculteurs du pays ; ce sont eux qui ensemencent les terres, récoltent les grains, le coton, tandis que les Peulhs s'occupent d'élevage.

La plus grande ville indigène de tout le Diamaré est Marua (20.000 habitants). Son lamido, Manghaoou Ladio, possédait avant la guerre une très grande fortune en esclaves, bovidés et chevaux (les chevaux du Diamaré sont célèbres dans tout le centre de l'Afrique par leur haute taille).

Le Lamido nous a servis avec un grand dévouement et a payé de la perte de la plus grande partie de ses biens et de la mort de ses proches l'aide qu'il nous a prêtée et le refus de suivre les Allemands. Le capitaine allemand Duhring est responsable de ce pillage et de ces meurtres.

A côté de ce grand chef, d'autres lamidos de moindre importance ont des commandements bien moins considérables. L'un d'eux, celui de Binder, a joué un rôle de premier plan avant 1914, lorsque nous possédions le Mayo Kebbi. Il était toujours en conflit avec les divers commandants du poste de Léré, parce qu'il était employé par les Allemands à provoquer l'exode au Cameroun de nos administrés mécontents.

Garua est un grand commandement qui s'étend du confluent du Mayo-Kebbi et la Bénué, à la frontière nigérienne. Au Nord-Est et à l'Est de Garua se trouve des groupements plus petits et plus autonomes : au Sud de la Bénué le lamido de Bibèmé administre le pays très riche d'Adumré.

Tous ces chefs indigènes, sauf celui de Garua qui était prisonnier des Allemands dans la forteresse de cette ville, nous ont admirablement renseignés et servis. Tous les pays fellatas ont été pour nous ;

les Kirdis ne nous ont fait aucune opposition ; il est vrai que nous ne leur avons rien demandé directement parce qu'il nous a paru inopportun de soulever des difficultés administratives en pleine guerre. Les Allemands en plusieurs années n'ont pu arriver à régler d'une façon satisfaisante les rapports entre Peuls et Kirdis ; nous ne pouvions y réussir en quelques semaines.

Moeurs des Kirdis. — Les mœurs des Kirdis sont curieuses. Il faut faire une différence entre les Kirdis habitant en bordure des plaines et d'autres habitant les villages bâtis sur les sommets des montagnes. Les uns et les autres vont tout nûs ou presque, non par nécessité mais par goût.

Les premiers sont en rapport constant avec les Peulhs et toujours en difficulté avec les gens de leur race. Un village Kirdis décrète d'attaquer un autre village Kirdis ; toutes les occasions sont bonnes pour tomber les uns sur les autres ; cependant il y a des jours de trève qui sont les jours de marché. Les ennemis du moment fréquentent le même marché sans qu'il y ait d'incident et les hostilités ne reprennent que le lendemain.

Les habitants des villages bâtis sur les sommets sont des sauvages dans toute l'acception du mot. Ils ne fréquentent pas les autres villages ni ne vont sur les marchés. Les Allemands ont essayé de pénétrer dans leurs villages en employant la manière forte ; ils n'ont réussi qu'à recevoir une pluie de rochers qui leur a ôté toute envie de voir ces sauvages de près.

Visite de trois Chefs. — Les ressources économiques de tout ordre au Diamaré sont des plus abondantes. Au Sud de Marua les champs de mil s'étendent sans interruption sur des étapes entières ; les villages sont propres ; les habitations respirent l'aisance ; les troupeaux de bœufs, de moutons et de chèvres sont très nombreux. Il n'est pas d'homme libre qui ne possède un cheval ; les Peulhs ont toujours des vêtements de coton très propres. On trouve partout des champs de cotonniers ou de sésane et toutes les cultures soudanaises, fruits, légumes y viennent parfaitement. Le mouvement commercial est intense.

A Golombé, à 60 kilomètres au Nord de Garua, les Allemands avait créé une belle jumenterie qui commençait à donner les résultats

les plus engageants. Ils avaient fait venir d'Europe des étalons et étaient arrivés à réunir des poulinières qui ont fait l'admiration des connaisseurs.

A Pitoa, près de Garua, le Dr Wolff avait installé une ferme modèle où nous avons trouvé des cotonniers de belle venue, des plantations de riz et des terrains préparés pour de multiples essais. L'outillage était des plus complets, le laboratoire également. Tout permet de croire que cet établissement était appelé à un grand avenir.

Les Allemands administraient le Diamaré par une compagnie placée au poste de Garua où était également l'Etat-major du bataillon occupant le Cameroun.

Les militaires européens venant de l'Europe et affectés à ce bataillon empruntaient presque toujours la voie de la Nigéria pour rejoindre leur poste.

Plus loin je parlerai de cette voie de pénétration dans le Cameroun Nord.

L'Adamaua.

Les pays de *Rei Buba,* de *N'Gaoundiré* et de *Tibati* font partie de l'Adamaua.

Le Pays de Rei Buba. — Le pays commandé par l'Ardo Buba est un des moins connus du Cameroun et des plus riches.

A cheval sur le cours supérieur de la Bénué, cette région a toujours échappé à l'administration allemande bien qu'à proximité de Garua et de N'Gaoundiré. Cela tient à la réputation de sauvagerie de ses habitants, à la tenacité et à la ferme opposition de l'ardo Buba à l'établissement d'un poste dans son commandement.

Dans le pays de Rei, les fellatas sont peu nombreux ; on en trouve guère que dans l'entourage immédiat de l'ardo. Le fond de la population est Kirdi.

Ces Kirdis obéissent aveuglément à leur maître qui a dû s'imposer à eux et les traite avec une inflexible sévérité. Pour avoir la certitude de les maintenir dans un état de parfaite soumission, l'ardo Buba a fermé son pays aux commerçants étrangers, Haoussas et Bornouans, qui sont dans l'Afrique centrale les initiateurs de la civilisation rudi-

mentaire musulmane. Cet ordre de choses est en voie de modification depuis notre occupation.

Les ressources économiques du pays de Rei sont les mêmes que celles du Diamaré ; on y trouve cependant moins de chevaux parce que la Haute Bénué est infestée par la mouche tsé-tsé ; cependant l'élevage des bovidés y est prospère.

D'après les indigènes du Diamaré, l'ardo Buba est le plus riche des chefs Puelhs et son pays est le plus prospère. Il nous a aidés et ravitaillés pendant le siège de Garua. Sa situation était alors des plus dangereuses, car le Résident allemand de N'Gaoundiré était libre d'agir contre lui, sans que nous puissions le défendre. Ce qui l'a sauvé est certainement la crainte que nos ennemis ont toujours ressentie des Kirdis de Buba et de leurs flèches empoisonnées.

Les convois de grains et de bœufs de boucherie de l'ardo Buba sont venus nous trouver jusqu'à Tibati et Ioko, 400 kilomètres du pays de Rei, et 200 de ses porteurs sont restés avec nous jusqu'à la fin de la colonne sans qu'il y ait aucune défection ni aucun cas d'indiscipline.

Le Plateau de N'Gaoundiré. — Le plateau de N'Gaoundiré est le véritable plateau central du Cameroun. D'une altitude généralement supérieure à 1.000 mètres, c'est une table basaltique percée çà et là par des pointes granitiques et d'où descendent en tous sens comme je l'ai dit plus haut les principales rivières du centre africain.

Ce plateau commande la plus grande partie du Cameroun et il en est un des plus importants centres d'élevage.

Au point de vue politique, il est administré par le lamido Issa, de race peulh qui, comme tous les sultans noirs, est entouré d'un certain nombre de dignitaires qui se partagent le commandement des différentes tribus Fellatas, M'Bums, Bayas, etc.

Comme dans le reste du Diamaré, au dessus des races autochtones, païennes et montagnardes, sont venus se superposer les peulhs. Ils ont amené avec eux les premiers bovidés dont l'élevage ensuite n'a fait que croître.

Le fond de la population est constitué par les M'Buns légèrement islamisés et s'occupant d'agriculture. Les Bayas habitent la partie méridionale du plateau, vallée du Lom et de la Djerem. Les Peulhs se

rencontrent surtout dans la partie septentrionale et orientale ; ils font nomadiser leurs troupeaux de concert avec de riches tribus *Corroros*, éleveurs de troupes qui constituent l'aristocratie fellata.

Les ressources du plateau sont des plus variées. On y trouve en abondance du mil, du maïs, des patates, du coton ; les Allemands avaient importé la pomme de terre dont le rendement était celui des meilleurs terrains de France.

Comme animaux domestiques on trouve des chevaux, des bœufs, des moutons, des chèvres, des volailles.

Ce qui fait le grand intérêt de sa richesse c'est que le plateau est jeté en presqu'île saine, peuplée, solidement organisée au milieu des pays moins fortunés qui s'étendent entre les 6e et 8e parallèles.

Quand on descend du plateau vers les vallées méridionales, on passe rapidement à un état de choses beaucoup moins satisfaisant ; agglomérations médiocres, chefs indigènes sans prestige, pas d'autorité centrale, pas de bovidés, pas de chevaux, pas de mil.

Les Allemands tenaient le plateau de N'Gaoundiré par une compagnie dont le poste était à 7 kilomètres de la ville indigène de N'Gaoundiré qui est une des plus importantes du Cameroun Nord (15.000 habitants),

Les habitants de N'Gaoundiré nous ont été très favorables. Le lamido a aidé notre avance et il est venu au devant de nous, abandonnant la cause allemande dès que nous avons eu pris pied sur le plateau.

Plus tard, il nous a habilement renseignés ; il nous a très bien ravitaillés et nous a fourni des milliers de porteurs.

Le Pays de Tibati. — La population est essentiellement fétichiste ; son chef le lamido Amma Adama est de race Peulh. Il nous fut favorable ; mais c'est un homme intempérant et mou qui obtient peu de ses administrés. Son commandement est peu étendu. La ville de Tibati où il réside compte de 7.000 à 8.000 habitants. C'est une belle agglomération entourée d'eau de tous côtés.

Le pays est peu élevé, peu sain ; les ressources économiques sont les mêmes que celles du plateau de N'Gaoundiré, mais beaucoup plus réduites. Les cultures de manioc, par contre, commencent à être importantes.

Vers l'Ouest nomadisent avec leurs troupeaux des Fellatas et des Corroros, mais le pays est moins favorable aux bovidés que celui de N'Gaoundiré.

Les Allemands avant 1914 n'avaient pas de poste à Tibati ; ils placèrent un fort détachement de couverture qui, utilisant les barrières naturelles du Maur et du Meng, devait couvrir Banjo et Ioko contre les troupes alliées du Nord.

Le Pays Wuté.

Le pays Wuté s'étend de Tibati à N'Gila ; son centre administratif est Ioko. Il n'offre plus aucun caractère commun avec l'Adamaua. La population entièrement fétichiste ne se livre pas à l'échange des bovidés, ni des chevaux ; elle cultive le manioc, les patates, les arachides, les bananiers, les papayers ; çà et là, on trouve des champs de maïs et de mil.

Le pays est mamelonné, découvert, sillonné de nombreuses petites rivières.

La partie éclairée de la population est constituée par des Haoussas qui ont formé en plusieurs points, Ioko, N'Gila par exemple, des centres importants.

Les ressources vivrières sont médiocres ; les Allemands tiraient du pays un peu d'ivoire et du caoutchouc.

L'organisation administrative était assez lâche. Le chef est un ancien tirailleur allemand ivrogne, peu intelligent, il est peu écouté, et la région est en pleine anarchie.

Pays de la Sanaga et de Iaoundé.

De N'Gila à la Sanaga le pays redevient riche ; nous y avons trouvé des cultures de mil très étendues, des centres très denses et la route suivie est une véritable rue de villages.

Le chef, le Dijaora, a une attitude douteuse et il nous a servis avec des réticences évidentes.

La Sanaga aux rapides de Nactitigal n'a que 320 mètres de large ; il n'y a pas de courant au pied du barrage rocheux et boisé qui s'étend sans discontinuité d'une rive à l'autre, ce qui permet de la franchir facilement sur un radeau à toute époque de l'année.

Immédiatement au Sud de la Sanaga, se trouve le pays choisi par les Allemands pour leurs essais de culture du tabac. Ils y avaient installé une fabrique de cigares. J'ajoute que le tabac est cultivé dans toutes les parties du Cameroun.

Iaundé s'est construite sur la lisière Nord de la forêt équatoriale. C'est une ville commerçante et le Gouverneur allemand y avait une installation hivernale luxueuse. Iaoundé sera bientôt la capitale de l'A. E. F. au Sud.

Le pays de Iaoundé est un pays duquel on peut tirer des richesses à l'infini. C'est la forêt vierge. On y trouve en abondance les bois, le caoutchouc, le palmier à huile, qui est la grande production pour l'avenir si on l'exploite méthodiquement ; d'ailleurs, les Allemands l'avaient si bien compris que non seulement ils obligeaient les villages à défricher la forêt pour multiplier le palmier, mais encore toutes les routes de la région, et elles sont nombreuses, sont bordées de palmiers à huile ; dans tous les postes et dans tous les gîtes d'étapes de la région Sud on trouvait des pépinières de palmiers.

En 1914 les Allemands n'exploitaient que le 1/3 des amandes de palmiers à huile, les trois quarts pourrissaient dans la forêt.

En outre des produits naturels de la forêt vierge, les indigènes cultivent le cacao et vont vendre eux-mêmes aux maisons de commerce soit à Iaoundé soit à Duala.

Malheureusement les populations sont peu denses ; seuls les Iaundé et les Pahouins sont travailleurs et intelligents ; les Pahouins sont indisciplinés ; d'autres races sont placées au plus bas degré de l'échelle sociale ; elles sont individualistes et n'obéissent à personne ; de plus elles sont antropophages. Peut-être qu'en fréquentant beaucoup ces régions arriverons-nous à les ramener à des mœurs plus douces. Nous y sommes bien arrivés au Congo.

De nombreuses maisons de commerce françaises et anglaises sont installées dans le Sud du Cameroun. Dans le Nord il n'en est pas de même : à l'heure actuelle nous n'y sommes pas représentés économiquement et ce sont nos alliés les Anglais qui attirent à eux tous les produits du Cameroun Nord.

La situation économique était la suivante au début de la guerre :

L'effort dans le Cameroun Nord au point de vue économique a été des plus remarquables. Quand on vient du territoire du Tchad, le pays

du sable, on ne peut qu'admirer sans restriction ces belles routes carrossables, ces postes bâtis par des professionnels et dans lesquels on trouve tout le confort moderne.

Les facilités de communication ont amené un mouvement commercial indigène de grande amplitude.

Les maisons européennes commençaient aussi à créer dans le Cameroun Nord des établissements.

A Garua, c'était la Niger Company, riche compagnie anglaise.

A N'Gaoundiré trois de nos compatriotes, les frères Vasseur de Lille, garçons courageux et entreprenants, avaient créé une entreprise commerciale en excellente voie ; leur réputation de probité et de bonté auprès des noirs a facilité notre tâche. Le plus jeune est mort avant la güerre, les deux autres furent faits prisonniers par les Allemands. Le cadet est mort en captivité, l'aîné a dû reprendre son commerce à Ioko. Une maison allemande et des firmes anglaises y avaient un comptoir et de nombreux traitants circulaient au nom de ces maisons.

Au début des hostilités toutes les maisons de commerce fermèrent.

En 1915, la Niger Company ouvrit son comptoir au lendemain de la prise de Garua.

Les parties du Cameroun que nous avons traversées sont incomparablement plus riches et plus peuplées que les pays de même latitude de l'Afrique Équatoriale française ; cela peut tenir à leur altitude supérieure qui fait, par exemple de la région de N'Gaoundiré, un pays sain ; de Juillet à Octobre nous avons dû en plein jour entretenir du feu dans nos habitations.

De tout ce qui précède concernant les questions économiques, et en faisant un rapprochement avec les besoins actuels de la France, la question la plus importante est celle de la production du coton dont nous sommes tributaires et à quel prix ?

Il faut donc sans retard organiser une importante exploitation cotonnière dans le Nord Cameroun où les indigènes cultivent cette plante pour leurs besoins. Il y a dans le Nord Cameroun une superficie d'environ 50.000 kilomètres carrés propre à l'exploitation du coton et j'appuie ma conviction sur ce que de temps immémorial les indigènes l'exploitent pour leurs besoins personnels ; puis sur ce fait qu'en 1915 le Lieutenant-Colonel Moll pendant sa mission de

délimitation du Congo-Cameroun a fait faire des essais concluants dans la région de Hiré, limitrophe du Diamaré. En 1910, comme Commandant du territoire militaire du Tchad, cet officier supérieur a fait reprendre ses essais dans la même région, il ne s'est pas contenté de faire un rapport très détaillé sur cette culture mais aussi il a envoyé à la Société cotonnière du Havre des échantillons ; cette Société a reconnu que la matière était aussi belle que celle provenant d'Egypte. A l'heure actuelle, le capitaine Delingette qui faisait partie comme sous-officier de la mission de délimitation du Lieutenant-Colonel Moll est en route pour la région de Hiré où il va se livrer à l'exploitation du coton. Il a pu réunir un modeste capital de 600.000 francs. Je suis convaincu qu'il réussira.

Il n'y a pas que la question du coton à entrevoir ; à côté il y a des questions secondaires à traiter qui ne sont pas à dédaigner : celle des cuirs, par exemple, que les Haoussas et Bornouans drainent dans toute l'Afrique centrale, pour le compte de nos alliés, à des prix ridicules de bon marché.

Deux modes se présentent pour l'exploitation du coton, ou prendre des concessions, ou faire produire par l'indigène. A mon avis il faut écarter au début le 1er pour la bonne raison que le Cameroun n'est pas suffisamment peuplé pour organiser des concessions qui exigent un nombre considérable de travailleurs ; et j'appuie mon avis sur celui de M. le Gouverneur Fourneau, Commissaire général du Gouvernement au Cameroun, qui s'est rendu compte que les grandes concessions allemandes au Cameroun étaient appelées à faire faillite par le manque de travailleurs.

Il faut donc faire produire l'indigène qui est un agriculteur remarquable, aimant sa terre comme un paysan français, d'un caractère doux, d'un tempérament sédentaire et très obéissant à ses chefs, avec lesquels il faut vivre en très bons termes. Ce n'est pas difficile. Il ne s'agit que d'être bon politique. Puis organiser une ferme modèle pour étudier les espèces de coton qui donneraient les plus beaux rendements et pour y enseigner aux indigènes les méthodes modernes du travail (1).

---

(1) J'insiste sur cette question de production du coton ici même dans le chef-lieu du pays le plus industriel de France où les besoins en matières premières sont tant accusés. Dans le Cameroun Nord un bel avenir est réservé à ceux qui entreprendront de mener à bien la culture du coton.

La question de l'exploitation du coton posée, une autre se présente immédiatement à l'esprit : elle est inséparable de la première.

Comment transporter les produits en France et combien de temps faut-il ?

Deux voies de communication existent pour se rendre dans le Cameroun Nord : 1° La route centrale partant de Duala et allant au Tchad en passant par Iaoundé, Ioko, Tibati, N'Gaoundiré, Garua, Marua, Moro, le Tchad ; mais cette voie ne pourra être pratique pour les transports que si le Gouvernement établit la voie ferrée dont les Allemands ont fait l'étude.

Pour bien fixer les idées sur la valeur de cette voie ferrée, M. le Gouverneur Fourneau dit dans ses rapports dressés à la suite d'un de ses voyages d'inspection dans l'intérieur du Cameroun : « Le Cameroun est un pays riche quoique peu peuplé, et la clef de notre Afrique Équatoriale ». Au point de vue agricole, il fournit ou peut fournir tous les produits des pays tropicaux.

L'élevage des pays du Nord, leurs cultures de coton n'attendent qu'un débouché vers la côte.

Déjà les deux petits tronçons de voie ferrée acheminent à plein leurs wagons vers le port de Duala. Il est indispensable de faire mieux et pour cela constituer au pays une « épine dorsale » qui reliera à la côte les pays de l'Adamoua, du Diamaré et du Tchad français drainant à droite et à gauche les régions traversées.

C'est par le chemin de fer qu'il faut agir. Le Nord et le Sud du pays, si différemment riches l'un et l'autre, sont complètement isolés par le massif des hauts plateaux de N'Gaoundiré. Le Sud écoule facilement ses produits, mais le Nord dans l'état actuel n'a de relations à l'extérieur que par la Bénué, seule voie de pénétration actuelle relativement facile vers notre centre africain.

Il faut donc, on ne le répétera jamais trop, faire, et rapidement, le chemin de fer du Nord. Nous avons la bonne fortune que nos prédécesseurs au Cameroun aient étudié méticuleusement la question. Nous possédons les rapports d'ingénieurs, discutés, arrêtés et nous pouvons demain, sans études nouvelles, sans missions longues et coûteuses passer à l'exécution des travaux. Agissons donc et vite si nous ne voulons être devancés par d'autres, car en jetant un coup

d'œil chez nos voisins anglais on s'aperçoit qu'ils prolongent leur ligne ferrée Lagos-Kono jusqu'au Bornou.

C'est donc bien par le rail et par le rail seul qu'on développera le Cameroun, et quand on possède le Cameroun on commande le centre africain !

Cette voie établie, le Cameroun Nord sera à 20 jours de Paris. Elle nous libérera de la nécessité d'emprunter les chemins de nos voisins qui nous coûtent si cher.

Mais quelle que soit la diligence apportée à la construction de la voie ferrée, nous ne pouvons songer à l'utiliser avant longtemps. Il faut donc envisager de suite le moyen de transporter les produits du Nord du Cameroun par une deuxième voie qui est une route d'eau : le cours de la Bénué et celui du Niger jusqu'à la mer.

La Bénué coule d'abord en territoire français, puis en Nigéria où elle se jette dans le Niger. Par suite d'accords intervenus entre la France et l'Angleterre en 1919, la navigation est libre sur ces deux cours d'eau.

Par cette deuxième voie, le Cameroun Nord est à 30 jours de Paris.

Pour faciliter nos transports, il y aura lieu d'organiser une flottille. Quelques cargos employés sur ces cours d'eau et des remorqueurs à moteur à pétrole pour nous libérer de l'emprise de la flottille de la Niger Compagny qui nous fait payer le prix fort et ne transporte notre personnel et nos marchandises à l'aller et au retour que selon son bon vouloir et quand ces marchandises ne lui font pas concurrence.

Je parlerai brièvement du sous-sol sur lequel nous n'avons que peu de renseignements par les prospections faites par les Allemands. Cependant, il est certain qu'on y trouve, sans qu'un chiffre sérieux puisse être donné, du fer et du cuivre. Quelques gisements de mica ; du pétrole existe près de Duala. Le charbon de Nigéria peut avoir des filons au Cameroun, qui possède une partie du même massif montagneux.

L'Adamaoua contient tout un district minier, vers Tcheboa (mont Allantika et Namji) et près de Backio, à 40 kilomètres au Nord de Garua, se trouve de l'or déjà mis en exploitation. Le fer se trouve un peu partout dans la montagne où les forgerons le trouvent à l'état presque pur.

Je termine en espérant fermement que dans un délai très rapproché des Français feront œuvre utile dans tout le Cameroun où tant de nos

compatriotes ont payé de leur vie l'apport de cette belle colonie à la France : et par leur présence dans toutes les régions, ils ôteront aux Allemands l'idée, qu'ils répandent tous les jours, dans de nombreuses conférences, que bientôt nous leur permettrons d'aller au Cameroun pour le mettre en valeur.

Il ne s'agit pas, pour cela, de l'exode de beaucoup de Français : quelques-uns suffisent pourvu qu'ils aient la santé, un bon moral et la volonté de réussir.

Séance du Dimanche 8 Février 1920.

LA ROUMANIE

Par M. Em. De MARTONNE,
Professeur de Géographie à la Sorbonne.

La grande guerre, qui a secoué jusque dans ses fondements notre vieille Europe, a vu s'effondrer des Empires, se créer ou s'agrandir de nouveaux États. Parmi ceux-ci, la Roumanie est un des exemples les plus remarquables d'une extension conforme aux affinités nationales contrariée pendant longtemps par les circonstances politiques.

La Roumanie d'avant-guerre avait été formée par l'union des deux principautés danubiennes de Valachie et de Moldavie, jadis tributaires de la Turquie, auxquelles était venu s'ajouter en 1878 la Dobroudja. Elle était bien loin de comprendre tous les pays habités en masses compactes par les Roumains : la Bessarabie, à l'Est de la Moldavie, appartenait à la Russie, la Bucovine au Nord à l'Autriche, la Transylvanie et le Banat à l'Ouest, à la Hongrie. L'effondrement de

l'Empire austro-hongrois et les déchirements de la malheureuse Russie ont amené la réunion en un bloc de tous ces pays roumains. La nouvelle Roumanie forme un état presque aussi étendu que la moitié de la France, offrant une grande variété d'aspects et de ressources. Pour le connaître, il faut parcourir successivement chacune des grandes régions que nous venons de désigner.

La Valachie.

Nous commençons par l'ancienne Principauté de Valachie, parce que c'est le pays le plus purement roumain, celui où les différents types de sol sont le plus nettement tranchés et leurs relations avec la population le plus accusées. Deux voies faciles s'offrent à nous : l'une, par Orsova et les Portes de fer, nous fera connaître les plaines et les collines, l'autre par Prédéal nous montrera les Carpates.

D'Orsova à Bucarest, ce sont toujours à peu près les mêmes horizons, plus monotones quand la voie ferrée descend vers le Sud, un peu plus accidentés quand elle remonte vers le Nord. D'un côté, c'est ce que le paysan appelle le *Câmp*, de l'autre ce qu'il nomme *Podgoria*. Le *Câmp*, c'est la plaine s'étendant à perte de vue, souvent couverte de neige en hiver, verdoyante et fleurie au printemps, jaunissante à l'été quand les épis ondulent sous le souffle des brises, toujours sèche et nue, sans arbres, sans eaux courantes, sans autre trace de la présence de l'homme que la tache verte d'un verger indiquant au loin la lisière d'un des rares villages, la silhouette d'un puits à balancier ou d'une de ces énormes meules de paille, longues parfois de près de 100 mètres et hautes de 15, qui semblent comme la croupe d'un monstre aplati sur le sol.

La *Podgoria*, c'est la bordure des collines, aux sommets boisés, aux versants couverts de vergers ou de vignobles, avec partout des eaux courantes, des hameaux ou des villages tapis dans les vallons verdoyants.

Le Câmp, avec sa terre noire d'une merveilleuse fertilité est la région des grandes cultures de céréales, du blé en particulier, dont l'exportation vers l'Europe occidentale était la richesse de l'ancienne Roumanie.

La Podgoria est le pays des vergers et des bois, des prairies, des petits champs de maïs.

D'un côté la grande propriété, de l'autre la petite propriété paysanne. Ici les maisons au toit de chaume, aux murs en terre. Là les chalets tout en bois, avec balcon et couverture de lattes, les portes des cours de fermes avec leurs piliers et auvents ornés de sculptures naïves.

La région accidentée et verdoyante des collines a toujours été habitée, comme aujourd'hui, par une population purement roumaine, fidèlement attachée à ses habitudes, à sa langue, à sa religion. C'est dans les villages d'Olténie et haute Munténie, au pied des montagnes, que vous trouvez encore les costumes les plus pittoresques et les plus brillants, fichus richement brodés, tabliers rehaussés d'incrustations dorées, gilets ornés de passementeries, colliers de sequins.

La plaine, avec ses gros villages très espacés, cachés dans les vallées, semble presque déserte au voyageur qui la traverse rapidement en chemin de fer. Elle l'était réellement il y a moins d'un siècle. C'était la steppe toute bourdonnante d'abeilles au printemps, morne et desséchée à l'automne, parcourue par les troupeaux de buffles ou de chevaux à demi-sauvages. Une carte russe datée de 1835 nous montre le Baragan complètement vide d'hommes. Ces grands espaces ouverts ont vu passer toutes les hordes de peuples qui ont déferlé sur l'Europe aux premiers siècles de l'ère chrétienne. Sous les Turcs, la vie y est restée précaire. Ce n'est qu'à partir du moment où la Valachie est devenue indépendante que la population roumaine, en se multipliant dans la région des collines, a commencé à redescendre dans la plaine. Les fondations de villages se sont multipliées dans le dernier quart du XIXe siècle. On y retrouve les costumes des paysans de la haute Munténie et même de la Transylvanie, les *Mocani* comme ils se nomment. Le mouvement continue encore. La plaine se peuple de plus en plus et les surfaces en friche y sont de plus en plus restreintes.

Après la plaine et les collines, il faut connaître la montagne, qui complète la physionomie de la Valachie. La voie ferrée qui entrait en Roumanie par Prédéal escalade par une forte rampe le rempart imposant des Carpates. A Sinaïa, la vallée de la Prahova offre un aspect presque alpin. Le château royal, à demi-caché dans la forêt

de sapins, la petite ville d'eaux si coquette avec ses grands hôtels et ses villas, sont presque écrasés par la masse énorme des Bucegi, dressant leurs formidables escarpements à 2.500 m. Des ravins sauvages conduisent aux cimes couronnées de rochers fantastiques. Plus bas, la Prahova bondit dans une gorge aux versants croulants de schistes noirs. Puis c'est la zone du pétrole : à Câmpina et environs, toutes les hauteurs, tous les vallons sont envahis par les chantiers de recherche ou d'exploitation. Les bâtis des sondes forment comme une forêt de clochetons. L'odeur pénétrante des suintements de pétrole brut est partout.

Qui ne connaîtrait des Carpates que cet aperçu, s'imaginerait une sorte de Suisse, verdoyante, pittoresque, animée par la villégiature et par l'industrie. Ce serait une idée fausse. Quand on parcourt les Carpates par les routes et sentiers ignorés des citadins roumains, on découvre une montagne massive, fermée, d'accès difficile, peu peuplée. Des gorges sauvages traversent parfois de part en part toute la chaîne. Telle la vallée du Jiu, où la route, établie à grands frais, s'accroche sur des versants striés de grandes coulées d'éboulis. Par des pistes ravinées, on se hisse sur les hauteurs et l'on découvre de larges horizons, plus grandioses que pittoresques : les crêtes arrondies s'alignent, dominées au loin par quelques sommets plus hardis, pics déchiquetés par des cirques où brillent de petits lacs de montagnes comme dans les Pyrénées. Sur ces crêtes, on peut cheminer des jours entiers à cheval. Le paysan les appelle d'un mot roumain qui veut dire chemins (*Plaiuri*). C'est par là que passent, avec leurs troupeaux, les bergers, qui sont la seule population de la haute montagne.

Leurs bergeries (*stîne*) sont des chalets primitifs, toujours situés vers la limite supérieure des forêts. De grands troupeaux de moutons se dispersent dans les pâturages. Hommes, femmes et enfants, chacun a son rôle à la stîna. Les familles sont nombreuses, elles se forment et s'accroissent. J'ai plus d'une fois entendu parler de naissances dans les stîne et j'ai assisté, à 1.600 m. d'altitude, à un mariage, célébré avec tous les rites des temps anciens. Nulle part les vieux usages ne sont mieux conservés qu'à la montagne.

Les bergers roumains ne passent naturellement pas l'hiver sur les hauteurs. Ils redescendent avec leurs troupeaux, et au lieu de

s'arrêter dans les vallées, ils poussent jusqu'au *Câmp*, jusqu'à la plaine, où leurs bêtes trouvent encore au bord du Danube de l'herbe à brouter. Depuis de longs siècles, ils partent toujours à la même date, suivant les mêmes routes, faisant les mêmes étapes. Ces migrations régulières ont contribué à maintenir la solidarité entre les trois zones de la Valachie : montagne, colline et plaine. Elles n'ont pas cessé, même quand la plaine était la steppe inhabitée. Elles ont montré la voie à la colonisation qui l'a repeuplée.

Moldavie, Bucovine, Bessarabie.

Nous sommes maintenant assez éclairés sur les aspects, les ressources et la vie d'un vieux pays roumain. Nous pouvons aborder un groupe de pays dont l'unité géographique est moins apparente.

Les pays connus sous les noms de Moldavie, de Bucovine et de Bessarabie ont formé pendant de longs siècles un tout. C'était la Principauté de Moldavie, qui a été démembrée, comme la Pologne, au même moment, pour des raisons analogues et au profit des mêmes puissances. L'Autriche prit la Bucovine, la Russie la Bessarabie. Mais l'unité géographique reste visible sur la carte : des Carpates au Dniester, nous retrouvons les mêmes zones qu'en Valachie : haute montagne, collines et plaines. La montagne est, en général, moins élevée, plus ouverte ; sa bordure est une des régions les plus riches de l'ancienne Roumanie : les villages se suivent en une file presque continue au milieu des vergers et des vignobles. La plaine est plus sèche encore qu'en Valachie. L'aspect de steppe s'étend sur les hauteurs ondulées aux vastes horizons, coupées de larges vallées au fond plat, souvent marécageux, ou occupé par de grands lacs dans leur partie inférieure. On y voit encore des étendues incultes, couvertes de fourrés de chardons, d'herbes fleuries et odorantes, où paissent de grands troupeaux. Les villages sont cachés dans les vallées. Dans le Budgeac, on circule des jours entiers sans voir un homme. On retrouve avec plaisir les arbres en s'approchant des collines, qu'on appelle *Codri* dans la Bessarabie centrale, avec les vergers, les petits champs enclos, les hameaux dispersés partout, les maisons en bois au toit de lattes. La région des *Codri* est l'analogue de la *Podgoria* valaque ; comme elle,

c'est un vieux pays roumain et, dans l'ensemble des régions qui formaient l'ancienne Principauté de Moldavie avant son démembrement, elle est, avec les Carpates, restée toujours purement roumaine.

Le passage de la Bucovine et de la Bessarabie sous la domination des Autrichiens et des Russes a en effet changé les conditions du peuplement. Les Autrichiens ont favorisé l'extension des Ruthènes, qui dominent dans le Nord de la Bucovine. En Bessarabie, le peuplement de la steppe, au lieu de se faire lentement, par la descente des Roumains de la montagne et des collines a été entrepris par le gouvernement russe comme une colonisation officielle. On y a établi des Allemands de Pologne et de Russie, des Bulgares ramenés des campagnes balkaniques, des Ukrainiens aussi. Le Sud de la Bessarabie est devenu ainsi la plus étrange mosaïque de races. Les Allemands ont été particulièrement favorisés. On leur a donné, avec exemption d'impôts, des concessions de 20 à 50 hectares. Les villages allemands, régulièrement bâtis, avec leurs belles maisons, donnent l'impression, qui est exacte, de colonies de propriétaires cossus. Un autre élément introduit aussi par les Russes ce sont les Juifs. Ils habitent les villes, où ils forment parfois la majorité, comme à Kichinev, Orhei, Baltzi, etc.

Malgré tout, les Roumains ont encore la majorité dans les pays de l'ancienne Principauté de Moldavie. Dans la Bessarabie même, ils sont au moins 60 pour cent de la population.

C'est au moment de la débâcle du front russe et de l'essor du Bolchevisme que la Bessarabie s'est donnée à la Roumanie, par un vote de l'Assemblée populaire de Kichinev appelée *Staful Tsari*. L'enthousiasme était alors très grand pour l'union. Mais on s'aperçut assez vite que le retour d'un pays resté cent ans sous une domination étrangère soulève bien des difficultés. Les paysans, illettrés dans la proportion de 95 %, ignoraient jusqu'au fait qu'ils parlaient roumain. Les intellectuels étaient la plupart imbus de culture russe, la seule tolérée par le gouvernement tzariste. Les grands propriétaires, qui avaient été d'abord heureux d'être protégés contre le bolchevisme, ne pardonnaient pas aux Roumains d'organiser le partage des terres. Toutes ces difficultés semblent, devoir s'aplanir à la longue. La meilleure preuve en est dans les résultats des élections qui viennent d'avoir lieu. L'ancienne Moldavie reconstituée est une des parties les

plus riches de la grande Roumanie. Les terres noires de Bessarabie doublent la faculté d'exportation de blé de l'État roumain.

La Dobroudja.

De l'autre côté du Danube, entre le grand fleuve et la Mer Noire, s'étend la Dobroudja, comme une sorte de chaussée prolongeant le plateau bulgare. Les Turcs, reconnaissant la valeur stratégique de cette position, avaient tenu à s'en emparer fortement. Ils y avaient établi des colonies et ce pays était plus turc que roumain quand il fut donné, en 1878, aux Principautés danubiennes. Les Bulgares y étaient aussi assez nombreux. Des Allemands étaient même venus de Bessarabie. La population était d'ailleurs très peu dense. Une steppe semblable au Budgeac bessarabien couvrait tout le Sud et le centre du pays. Seul le Nord est assez accidenté. Les collines s'y dressent si brusquement au-dessus des marécages du Bas Danube, que le voyageur traversant la plaine de Munténie orientale, après avoir vu s'éloigner la silhouette des Carpates, s'étonne en croyant la voir reparaître dans la direction opposée. Sur ces croupes hardies, les Turcs avaient dressé des châteaux forts commandant les passages du grand fleuve. Les forêts qui y subsistaient encore çà et là abritaient des bandes de brigands.

Depuis l'annexion, la physionomie économique et ethnique de la Dobroudja a profondément changé. De 30 %, les Roumains sont passés à 55 %, tandis que les Bulgares diminuaient de 20 à 14, les Turcs et Tartares de 40 à 10. Le départ des Turcs des pays où ils cessent d'être les maîtres est un fait commun de toute l'histoire des Balkans. L'augmentation des Roumains est due surtout à un mouvement continu d'immigration franchissant le Danube en suivant les chemins connus des bergers des Carpates, qui souvent allaient hiverner en Dobroudja. Ce sont ces colons roumains qui ont été le facteur principal dans l'accroissement total de la population, qui a augmenté de 140 %, dans l'extension des surfaces cultivées qui ont triplé, dans l'enrichissement du cheptel qui atteint la même proportion. Les pêcheries du Bas Danube, où les bras latéraux, les lacs et les rigoles bordées de saules géants grouillent de vie, ont été

organisées et sont devenues une source importante de revenus. Le port de Constantza a été équipé pour l'exportation des céréales et du pétrole.

La Transylvanie.

La Dobroudja est réellement devenue roumaine. La Transylvanie est parmi les pays qui l'ont toujours été.

J'entends par là l'ensemble des pays appartenant en 1914 à la Hongrie où les Roumains habitent en masses compactes et continues, non seulement l'ancien Duché de Transylvanie propre, qui occupe la courbure interne de l'arc des Carpates, mais les montagnes qui le séparaient de la plaine de la Tisza, et le Banat de Temesvar. Ces pays n'ont jamais été réunis que temporairement aux Principautés danubiennes, et pourtant la nationalité roumaine y a toujours dominé et y reste prépondérante (60 %) malgré la pression étrangère.

Il y a là une véritable unité géographique, même au point de vue physique. La carte montre une sorte de cuvette aux bords relevés formés partout de montagnes, suspendue au-dessus des plaines du Danube moyen et inférieur, et où prennent naissance plus de dix grandes rivières, qui s'en échappent, comme d'une fontaine, dans toutes les directions : Tisza, Maros, Jiu, Oltu, etc. En parcourant ce pays, on ne perd jamais de vue les montagnes, bien que des collines ondulées couvrent une grande étendue, interrompues souvent par des plaines intérieures comme des bassins fermés. Les trois aspects de la Valachie : haute montagne, collines et plaines coexistent, non plus répartis en zones, mais mélangés comme dans une sorte de mosaïque. Les montagnes elles-mêmes sont de formes variées ; tantôt de hautes croupes du type des *plaiuri* carapatiques, comme dans le Bihar, tantôt des massifs calcaires, tantôt des plateaux volcaniques comme le Hargitta. Les plaines intérieures sont assez sèches parfois pour évoquer un instant le souvenir du *Câmp* Valaque. Les versants argilo-sableux des collines sont souvent entièrement dénudés, les pâturages montant sur les pentes, coupées de ressauts dus à des glissements du sol. De belles cultures couvrent les terrasses des grandes vallées.

Les montagnes abondent en ressources minérales qui font défaut aux autres pays roumains : à Petroseny, aux sources du Jiu, on

exploite un riche bassin de lignites ; à Reshitza dans le Banat, la houille anime usines et hauts fourneaux, qui trouvent sur place le minerai de fer. Dans le Banat également on exploite des pyrites. Le Bihar est le second centre de production de l'or en Europe. Dans les collines de Transylvanie elles-mêmes, on trouve, à défaut du pétrole, des gisements de sel valant ceux de Valachie et on a découvert, depuis l'éruption de Kissarmas, de nombreuses sources de gaz naturel.

Ce pays, riche en ressources industrielles, a toujours été accueillant pour l'homme. Les traces d'occupation préhistorique y abondent. Malgré sa ceinture de montagnes, il a été et est encore un champ où se rencontrent races ou nationalités. Les Serbes sont, il est vrai, limités à la lisière du Banat, le long du Danube et de la Tisza, à peu près comme les Ruthènes qui, au Nord, ne dépassent pas la Tisza supérieure. Les Allemands sont des colons appelés par les souverains hongrois au moyen âge dans la Transylvanie intérieure, où ils forment des villages disséminés au milieu des villages roumains, ou par les Autrichiens au XVIIIe siècle dans le Banat, où ils forment un groupe plus compact, aux alentours de Temesvar principalement. Les Hongrois se trouvent surtout dans les villes, comme fonctionnaires, et commerçants ; leur nombre est vraisemblablement exagéré par les statistiques. C'est seulement dans l'Est de la Transylvanie propre qu'ils forment une masse compacte de population rurale, établie depuis le moyen âge. Les Séklers étaient des colons armés, chargés de garder la frontière, de propager la foi catholique, tout en cultivant des terres abandonnées.

Malgré tous ces apports étrangers, et la pression officielle exercée, depuis que la Transylvanie est devenue partie du royaume de Hongrie, pour magyariser la population, les Roumains restent la nationalité dominante. Dans les districts ruraux, particulièrement dans les collines et les hautes plaines au pied des montagnes, leurs masses sont compactes et pures de tout mélange. Pendant de longs siècles où la Transylvanie a été disputée entre les puissances voisines, ils sont restés à l'écart, obstinément fidèles à leur parler latin, à leurs habitudes rurales, à leur religion orthodoxe. Les chefs étaient Hongrois ; les Roumains qui s'élevaient au-dessus de la condition de serfs adoptaient la religion catholique et se magyarisaient. L'Union des 3 nations de Transylvanie, pacte signé entre Hongrois, Saxons

(Allemands) et Séklers, ignore les Roumains, peuple de serfs. Aussi, quand le réveil du sentiment national s'est fait sentir au cours du XIXe siècle, la question politique s'est doublée d'une question sociale. Le paysan roumain de Transylvanie, en luttant contre la magyarisation a acquis un sens politique qui lui assure une influence notable dans la Grande Roumanie. Le Président du Conseil des Ministres à Bucarest est, en ce moment, un Transylvain.

CONCLUSION

Nous avons passé en revue toutes les régions du nouvel État formé par l'union de tous les pays où les Roumains habitent en masses compactes et continues.

L'accroissement de puissance de la Roumanie est, de ce fait, un des plus étonnants que l'histoire enregistrera en ce début du XXe siècle. De 140.000 kilomètres carrés, elle passe à 300.000 ; de 7.6 millions d'habitants à 16 millions. Plus d'un des nouveaux États créés a des frontières trop étendues, une forme désavantageuse au point de vue stratégique. C'était au contraire le cas de l'ancienne Roumanie, avec sa forme en équerre, l'exposant, comme la guerre l'a montré, à des attaques convergentes bien difficiles à parer ; ce n'est plus le cas de la Roumanie nouvelle qui offre un contour régulier, presque globulaire.

La configuration interne du nouvel État n'est pas moins avantageuse que sa forme extérieure. Les Carpates en sont comme l'ossature, l'épine dorsale. C'est dire que les régions où la nationalité roumaine s'est formée et s'est toujours conservée, à l'abri et au voisinage des montagnes, sont au cœur même de l'État roumain. Cet avantage contre-balance largement l'inconvénient qui résulte de l'obstacle opposé à la circulation par une chaîne traversant l'État, au lieu de le borner.

L'absence de montagnes dans un pays continental touchant au domaine des steppes serait une infériorité marquée. Avec les Carpates, la Roumanie dispose de réserves illimitées en forêts, en eaux courantes propres à l'irrigation des plaines, et, grâce à la pente irrégulière des rivières, à l'exploitation industrielle ; sans compter

les pâturages qui se prêteraient à un développement plus grand et plus rationnel de la vie pastorale.

C'est dans ces montagnes que sont presque toutes les richesses minières qui peuvent permettre à la Roumanie de cesser d'être un État purement agricole. Elle est assurée d'une production annuelle de 3 millions de tonnes de charbon, valant 2.500.000 fr., avec 500.000 tonnes de minerai de fer qui permettent la fabrication de 200.000 tonnes de fonte valant 10 millions. A ce bilan, il faut ajouter le pétrole, qui, dans l'ancienne Roumanie donnait déjà 2 millions de tonnes valant 100 millions de fr., le sel (500.000 tonnes valant 40 millions), les gaz naturels de Transylvanie, sans compter l'or du Bihar.

Mais la Roumanie est loin d'être un pays de montagne. Les collines y couvrent environ 30 %, les plaines 50 % de la surface. Il y a partout des collines, aussi bien en Valachie (Podgoria), qu'en Moldavie ou Bessarabie (Codri), en Transylvanie et même en Dobroudja, offrant au peuplement les mêmes ressources : forêts sur les hauteurs, sources et ruisseaux abondants, larges vallées agricoles et coteaux à vergers, parfois même, au voisinage des montagnes, des richesses minières (pétrole de Munténie et lignites d'Olténie). Ce sont bien partout les régions les plus anciennement et les plus fortement peuplées, réservoir où l'on peut encore puiser pour achever la mise en valeur des plaines.

Celles-ci ont tous les avantages des prairies de la Russie méridionale ou de l'Ouest des États-Unis : terres noires d'une fertilité merveilleuse, sols vierges n'ayant pas besoin d'engrais, espaces encore libres s'offrant à la colonisation. Si les Roumains y sont en général moins nombreux, leur proportion augmente de jour en jour.

Dans l'ensemble de la Grande Roumanie, le nombre des allogènes est assez considérable : trois millions au moins. Mais l'inconvénient de cette situation est atténué par le fait que chacune des nationalités étrangères est dispersée. Il y a des Allemands un peu partout : dans la Bessarabie méridionale, en Dobroudja, en Bucovine, en Transylvanie, et dans le Banat ; mais ce sont toujours des villages de colons plus ou moins isolés. Les Bulgares ne se trouvent qu'en Bessarabie et en Dobroudja. Nous avons noté la situation des Hongrois en Transylvanie. Les Juifs ne sont nombreux que dans le Nord de

l'ancienne Moldavie (Bessarabie et Bucovine surtout) et particulièrement dans les villes. La forte natalité des Roumains leur permet d'envisager avec confiance la présence de tous ces allogènes ; et, s'il faut en croire les rapports qui nous arrivent, le libéralisme qu'ils sont disposés à montrer vis-à-vis des groupes assez nombreux pour pouvoir réclamer une certaine autonomie locale, assurera, sinon une assimilation, du moins une cohabitation sans danger.

Quiconque a connu l'ancienne Roumanie ne peut qu'être ébloui devant les perspectives qui s'ouvrent à la Roumanie nouvelle. A vrai dire la situation présente est assez misérable, comme dans tous les pays fortement éprouvés par la grande guerre. Mais les ressources sont si grandes et si bien réparties par la nature elle-même, la sève est si riche chez le peuple qu'un relèvement rapide peut, à coup sûr, être escompté. Deux ou trois années de bonnes récoltes suffiront pour améliorer le change. Nous devons avoir les yeux fixés sur le jeune État roumain comme sur une force avec laquelle il faudra compter dans l'Europe orientale. Cette force est et restera, si nous le voulons, à notre service. La sympathie pour les pays latins de l'Europe occidentale, et en particulier pour la France, est proverbiale à Bucarest, où toute la société parle le Français depuis de longues années. Les liens économiques qui existaient avant la guerre avec les Empires centraux seraient facilement remplacés par des liens plus étroits avec nous. Malgré l'apport de ressources minérales qui lui vient de la Transylvanie, la Roumanie restera un pays plus agricole qu'industriel. La Bessarabie double sa puissance d'exportation de céréales. C'est un fournisseur qui sera toujours à même de combler notre déficit alimentaire. Ce peut être un client, prêt à absorber les produits de nos manufactures. Et il n'est pas indifférent d'avoir à faire à un client ou à un fournisseur qui est en même temps un ami.

Cette amitié fondée sur une communauté d'origine que la langue suggère et symbolyse en quelque sorte, il ne dépend que de nous de l'entretenir. Ces relations qu'on souhaite là-bas toujours plus étroites, nous devons tout faire pour les développer dans l'intérêt des deux parties.

Au point de vue politique même, les puissances occidentales n'ont pas le droit de négliger ce pays latin, isolé au centre du monde slave, des intrigues et des dangers de cette Europe orientale toujours en effervescence, gardien des bouches du Danube et d'une des routes les

plus importantes de l'Orient. Trop faible, l'ancienne Roumanie n'a pu que faire une diversion au moment où les Allemands se ruaient sur Verdun, et, mal soutenue, a été écrasée. La nouvelle Roumanie est une puissance autrement forte, qui pourrait soutenir le choc et dont l'appui pourrait être décisif.

La Roumanie doit être pour nous un fournisseur, un client, un ami et un allié.

E. de Martonne.

FAITS ET NOUVELLES GÉOGRAPHIQUES

I. — Géographie scientifique. — Explorations et découvertes.

Ceux de nos lecteurs qui n'ont pu suivre pendant la guerre le mouvement géographique apprendront peut-être avec intérêt quel a été durant cette période le sort des grandes explorations polaires en projet ou en cours en 1914.

L'Expédition de sir Ernest Shackleton qui avait pour but la traversée du continent antarctique entre la mer de Weddell et la mer de Ross, a quitté l'Angleterre, ainsi qu'il avait été prévu, en Août 1914. Après avoir atteint la mer de Weddell, l'expédition y rencontra un état de glaces extrêmement défavorable ; le navire l'*Endurance* saisi par la banquise fut dérivé d'abord vers le Nord-Ouest, puis écrasé par les glaces le 18 Octobre 1915. L'équipage, halant à bras ses canots et ses traîneaux chargés, ne parvint qu'en Avril 1916 à atteindre la mer libre. Seulement après de terribles épreuves, les explorateurs réussirent à gagner la Géorgie du Sud. Plusieurs mois s'écoulèrent encore avant que Shackleton, parti en avant pour chercher un navire de secours, put délivrer les 22 hommes qu'il avait laissés aux Shetlands du Sud (30 Août 1916).

Puis le chef de l'expédition repartait pour la Nouvelle-Zélande qu'il quittait avec l'*Aurora*, son second navire, en décembre 1916 pour secourir une autre escouade de 10 hommes dont la mission avait consisté à préparer sur la terre Victoria, le passage de l'expédition qui devait descendre de ce côté, venant du Pôle Sud, dans le cas où elle eût réussi à l'atteindre. De ce deuxième groupe que Shackleton put recueillir aussi, trois hommes avaient succombé.

Le voyageur danois Knud Rasmussen a exploré en 1917 et 1918 l'extrême nord du Groënland. Il en a rapporté des collections importantes au point de vue botanique et géologique. L'un de ses compagnons, le botaniste suédois Wulff a succombé au cours de l'expédition.

En Juillet 1918, Roald Amundsen, l'explorateur norwégien qui a effectué déjà le passage du Nord-Ouest (1905-1906), et qui a atteint le premier le pôle sud (décembre 1911), a quitté la Norwège pour entreprendre une nouvelle dérive, comme fut celle de Nansen, à travers le bassin polaire. Après avoir atteint en longeant la côte sibérienne, l'embouchure de l'Iénisséi, il comptait faire entrer son navire, le *Maud*, dans la banquise, à l'Est des îles de la Nouvelle Sibérie et être entraîné ainsi presque dans les parages du Pôle Nord.

On escompte que, si sa tentative réussit, Amundsen arrivera peut-être en 1921, au Cap Columbia, situé au Nord des terres de Grinnell et de Grant. Une expédition de secours, commandée par W. Hansen, a été équipée et se porte dès cette année 1920 en ce point extrême, pour y attendre Amundsen.

II. Géographie commerciale. - Faits économiques et statistiques.

FRANCE

Les lignes nouvelles construites par le P. L. M. pendant la guerre. — Sur le P.-L.-M., de la ligne Frasne-Vallorbe ouverte le 16 mai 1915 et de la ligne Maramas-L'Estaque ouverte le 15 octobre 1915, M. Jauguin, dans la *Revue générale des Chemins de fer*, décrit en détail ces deux lignes.

Le Frasne-Vallorbe, voie d'accès au Simplon, raccourcit la distance entre Paris et Milan et facilite la traversée du Jura. Sa mise en service présentait une grande importance au point de vue de nos relations avec la Suisse et l'Italie. Cette ligne à double voie mesure 24.383 m. ; elle présente deux ouvrages remarquables par les difficultés qu'a rencontrées leur construction ; ce sont la traversée des Marais de Sainte-Marie et le souterrain du Mont d'Or. La ligne passe entre les lacs de Remoray et de Saint-Point à travers une prairie marécageuse formée sans doute par les apports du Doubs qui ont séparé en deux l'ancien lac unique. Le terrain de cette prairie comprend une couche supérieure de tourbe de 1 m. 50 à 2 mètres d'épaisseur ; puis sur une profondeur de 20 à 25 m. de la vase noire gluante sans consistance, puis jusqu'à une profondeur de 61 m., un limon calcaire plastique gris peu consistant, le tout contenu dans une cuvette de moraine glaciaire (blocs, argile, cailloux). On ne voulut point faire un pont sur la vallée ; il eût coûté trop cher ; on se décida à la franchir par un remblai de 360 m. de long. C'était une dangereuse

solution que de fonder ainsi sur la vase. L'expérience le prouva. Il fallut tout d'abord dévier le cours du Doubs à travers la falaise calcaire constituant la rive, côté Frasne, du marais. Quant au remblai, fait de déblais rocheux, au cours du chargement, il s'ouvrit de 5 à 6 m. sur 30 de long ; il fallut remblayer la crevasse avec de la bonne terre pilonnée. A noter que le remblai a soulevé de chaque côté, dans la prairie marécageuse, des vagues de plus de 100 m. de large et 6 m. de haut.

Le souterrain du Mont d'Or a 6.099 m. de long ; il a été attaqué par les deux extrémités ; deux incidents sérieux se produisirent en cours de construction ; le 23 décembre 1912, à 4.273 m. de la tête du côté Suisse, l'eau jaillissait brusquement d'une faille ; la venue d'eau était de 5.000 litres à la seconde. C'était un vrai torrent qui emporta 17.000 mètres cubes de remblai, coupa deux chemins, et fit tarir plusieurs sources du versant français. Il fallut en quelque sorte laisser se vider la montagne, puis établir un barrage en maçonnerie. Le 18 avril 1913, à 4.407 m. de la tête Suisse, nouvelle venue d'eau de 10.000 litres à la seconde. Il fallut des travaux assez importants pour en venir à bout, tout en maintenant un régime normal des eaux sur le versant français. Malgré ces difficultés, la construction du tunnel était achevée en avril 1915.

L'autre ligne achevée par le P.-L.-M. pendant la guerre est celle de Miramas-l'Estaque, elle mesure 60.814 m. Son utilité était de compléter la deuxième artère à double voie entre Marseille et Paris en évitant le tunnel de la Nerthe. Elle comporte un ouvrage remarquable, le viaduc de Caronte qui traverse l'étang de Caronte situé entre l'étang de Berre et la mer ; c'est un viaduc métallique de 943 m. de long ; il comporte au-dessus du canal maritime une travée tournante de 114 m. de long.

(*Nature*).

Importations de mazout. — Le Colonel Bordage, délégué du Commissaire général aux essences et combustibles, a récemment exposé devant le Comité de l'Exploitation des Ports les prévisions d'importation en France — et par suite de consommation — des huiles lourdes de pétrole. Il estime à 5 millions de tonnes la quantité nécessaire par an, dont 500.000 en huiles lourdes pour moteur Diesel à combustion interne et 4.500.000 en huiles lourdes pour foyers répartis ainsi :

	Tonnes
Région Nord et Est : Dunkerque, Calais	1.000.000
Région parisienne : Havre, Rouen	2.000.000
Région Sud-Ouest, Centre : Saint-Nazaire, La Pallice, Bordeaux	1.000.000
Région Sud-Est : Balarue, Marseille	1.000.000

On prévoit en outre une importation mensuelle de 350.000 t. de pétroles lampants et 45.000 t. d'essences.

Le colonel Bordage estime que la construction d'un pipe-line du Havre à Paris, pour le transport des huiles lourdes, présente de sérieuses difficultés de réalisation à cause de la viscosité du mazout aux températures ordinaires, ce qui rendra incertains le pompage et l'écoulement dans la conduite.

Il préconise la construction d'une flotte française spécialement outillée pour ces transports et comprenant des unités de gros tonnage, dépassant 10.000 t. pour se libérer des frets étrangers (*Bulletin hebdomadaire de la Navigation et des Ports maritimes*).

Le Port de Dieppe pendant la guerre. — Le *Bulletin de la Navigation et des Ports maritimes* donne les renseignements suivants sur les agrandissements et l'activité de ce port depuis 1914 :

Dieppe a reçu 3 postes nouveaux construits par l'armée britannique et constitués par des appontements de 245 m. sur la rive Est du nouveau bassin à flot et 2 postes constitués par 2 appontements de 48 m. 75 chacun reliés par une estacade et placés sur la rive Est du nouveau bassin à flot. En outre, les bassins ont été reliés à la gare de Rouxmesnil (ligne de Rouen à Dieppe) par un nouveau raccordement.

Ainsi s'est trouvée augmentée sa puissance d'action, qui, pour 1917, offrait 2.600 m. de longueur utilisable pour les quais des bassins et 128.600 mètres carrés environ comme surface utilisable pour les terre-pleins correspondants.

A cette même époque, le service de pilotage était assuré par 12 pilotes lamaneurs et 3 aspirants sous la direction d'un pilote major avec application des tarifs de pilotage fixés par le décret du 19 avril 1898.

En outre du port marchand proprement dit, le port de pêche n'a pas cessé de fonctionner durant la guerre, et en 1915 a armé pour la pêche côtière 10 vapeurs et 50 voiliers. Le produit de la vente du poisson pêché par ces bateaux a donné en 1915 la somme de 2.996.041 fr. 40.

Le port de Dieppe a accusé, pendant les hostilités, une progression énorme, tout au moins quant au chapitre des marchandises débarquées.

Par contre, les embarquements ont fortement diminué.

Voici les chiffres relevés, en comptant, bien entendu, le trafic militaire des Alliés :

	Marchandises débarquées.	Marchandises embarquées.
1913	474.876 t.	124.163 t.
1914	449.665 t.	98.400 t.
1915	775.384 t.	41.914 t.
1916	1.123.546 t.	17.689 t.
1917	1.612.395 t.	22.288 t.
1918	1.611.530 t.	17.085 t.

(*Nature*).

Les viandes australiennes. — Les navires construits en vue du transport des viandes australiennes viennent d'être restitués à leur destination, et deux vapeurs supplémentaires leur ont été adjoints, afin de hâter la décongestion des dépôts frigorifiques de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande. Les stocks australiens disponibles pour l'exportation comprennent 18.072 tonnes de bœuf, 20.210 tonnes de mouton et 10.737 tonnes d'agneau. En Nouvelle-Zélande sont conservés de même : bœuf 38.246 tonnes, mouton 113.339 tonnes et agneau 62.402 tonnes.

(*British Australasian*).

L'industrie de l'aluminium. L'industrie de l'aluminium, d'origine française tenait avant la guerre une place importante dans notre pays. Nos exportations atteignaient un chiffre considérable. La production de ce métal au cours de la guerre s'est encore développée. Mais, d'autre part, la difficulté des transports

entre pays alliés, le blocus des Empires centraux ont obligé nombre de pays à fabriquer sur place l'aluminium qu'ils faisaient venir autrefois de France, et de ce fait la situation de notre industrie sera sans doute profondément modifiée.

Nous résumons, dans les lignes qui suivent, l'intéressant exposé publié dans le *Rapport général sur l'Industrie française* du Ministère du Commerce.

Le minerai d'aluminium est la bauxite ; c'est une roche formée par un hydrate d'alumine impur (oxyde de fer, silice, etc.). L'impossibilité d'affiner l'aluminium impur par suite de sa facile oxydation, conduit à opérer sur un minerai préalablement purifié.

La fabrication comprend donc 2 phases : 1° Préparation de l'alumine pure en partant de la bauxite ; 2° Électrolyse de l'alumine dissoute dans un bain de cryolithe fondue.

Jusqu'en 1914, il n'y avait que deux centres de production de bauxites dans le monde entier ; la France (produisant 300.000 t. en 1913, et les États-Unis, producteurs de 213.000 t.). La production française est presque entièrement localisée dans les départements du Var et de l'Hérault. Nous exportions en 1913 plus de 168.000 tonnes de bauxite, à destination des Pays-Bas (51.000 t.); de l'Allemagne (31.000 t.), de l'Angleterre (49.000 t.), de la Belgique (10.000 t.) et des États-Unis (12.000 t.). Nous exportions également plus de 7.000 t. d'alumine pure dont près de 6.000 en Suisse.

Pendant la guerre, notre production de bauxites a fortement diminué, elle n'était que de 120.000 t. en 1917. Par contre, les États-Unis ont poussé leur extraction de 297.000 t. en 1915, à 568.000 en 1917. L'Angleterre a découvert des gisements en Guyane où se trouvent également d'importantes chutes d'eau. L'Allemagne qui n'utilisait avant 1914 que la bauxite française, a mis en exploitation des gisements dans le voisinage de Francfort-sur-le-Mein. Elle s'est surtout adressée à l'Autriche, qui dispose en Hongrie, dans les Siebenbergen, de gisements très importants évalués à plus de 20 millions de tonnes. D'autres mines sont en exploitation ou sur le point de l'être en Dalmatie, Herzégovine, Istrie, Croatie.

En 1913, les États-Unis produisaient 22.500 t. d'aluminium ; la France 13.500 ; la Suisse 12.000 ; l'Angleterre 7.500 ; le Canada 5.900 ; nous étions exportateurs de près de 14.500 t. qui allaient surtout en Allemagne.

En 1917, la production mondiale de l'aluminium est devenue la suivante :

États-Unis	70.000 tonnes
France	12.000 »
Suisse	20.500 »
Canada	12.000 »
Norvège	8.000 »
Angleterre	6.000 »
Italie	5.000 »
Autriche	5.000 »

On voit les extraordinaires modifications survenues pendant la guerre, la totalité des usines prévues aux États-Unis permettrait avec les firmes actuelles de produire 225.000 t. d'aluminium par an. Quant à la France elle sera en mesure de produire 25.000 à 30.000 t. de métal. On prévoit que la consommation intérieure peut en absorber 15.000.

(*Nature*).

Nos récoltes de 1919. — Le Ministère de l'Agriculture et du Ravitaillement vient de publier au *Journal Officiel* les résultats approximatifs des récoltes de céréales de cet été. Nous les rassemblons ici en y ajoutant les chiffres comparatifs des cinq dernières années :

	Surfaces ensemencées en milliers d'hect.	Produit en milliers de quintaux.
Froment :		
1919	4.579	48.438
1918	4.448	61.435
1917	4.191	36.625
1916	5.030	55.767
1915	3.489	60.630
1914	6.060	76.936
Méteil :		
1919	90	927
1918	83	959
1917	95	855
1916	100	1.079
1915	107	1.098
1914	119	1.353
Seigle :		
1919	735	7.070
1918	706	7.349
1917	742	6.261
1916	869	8.471
1915	934	8.420
1914	1.057	11.147
Orge :		
1919	542	5.143
1918	554	5.982
1917	687	8.113
1916	622	8.331
1915	637	6.920
1914	720	9.758
Avoine :		
1919	2.758	24.429
1918	2.719	25.619
1917	2.957	31.099
1916	3.147	40.223
1915	3.262	34.625
1914	3.590	46.206

Ces données inspirent au *Temps* ces commentaires :

Notre production a donc diminué de 40 pour 100 environ depuis la guerre, et même de près de 50 pour 100 en ce qui concerne l'avoine.

Les ensemencements se sont faits sur une beaucoup moins large échelle et, par surcroît, cette année, le temps a été généralement défavorable pendant la plus longue période de la gestation des récoltes. Toutefois, avant et pendant la moisson,

la température a été plus propice, de sorte que la qualité des grains est meilleure, dans l'ensemble, que l'an dernier. C'est ainsi que, d'après les calculs officiels, la récolte de blé étant de 62.748.320 hectolitres et 48.438.170 quintaux, le poids spécifique moyen ressort à plus de 77 kg à l'hectolitre, au lieu de 75 en 1918.

Sur la base de l'estimation du Ministère, nos besoins d'importation, pour le blé seulement, doivent être d'environ 35 millions de quintaux.

Les textiles de remplacement : genêt, ortie, aiguille de pin, typha, aloès, etc. — Nous extrayons les renseignements qui suivent du remarquable rapport sur l'industrie française que publie le Ministère du Commerce et dont le 1er volume vient de paraître.

L'industrie textile du genêt est née pendant la guerre ; auparavant le genêt, parure des landes incultes n'était guère employé que comme combustible par les paysans. Pour en extraire les fibres, on débarrasse d'abord les rameaux des parties les plus ligneuses ; on leur fait subir un traitement chimique qui sépare la partie gommeuse de la fibre, puis on dégage cette fibre, mécaniquement, au moyen d'une teilleuse spéciale. Le genêt, une fois teillé, est traité comme le jute et donne une filasse qui se classe entre le lin et le chanvre. Le rendement en genêt teillé n'est que de 10 pour 100 du genêt brut ; mais 50 pour 100 des déchets ligneux sont utilisables pour la fabrication du papier.

L'Allemagne, a utilisé le genêt. Elle employait 700 t. de fibres de genêt en 1918, et on prévoit une production de 1.400 t. pour 1919. Citons notamment une usine à Trèves, et une autre à Mayence, toutes deux à leurs débuts.

En France, une usine de 50 chevaux dans le Vaucluse produit actuellement 300 kg de fibres par jour, et atteindra prochainement 1 t. par jour. La Société, propriétaire de cette usine, se propose d'en créer d'autres en Lozère, Auvergne, Bretagne et dans les Landes.

La fibre de genêt a des applications immédiates en corderie ; elle peut être filée et tissée pour faire de la toile à sac, bâches, tentes, de la sparterie, passementerie, etc.

D'autres textiles de remplacement ont été utilisés pendant la guerre, l'emploi de beaucoup d'entre eux reste intéressant en présence de la pénurie de matières premières. Citons la *fibre d'ortie*, d'une solidité intermédiaire entre celle du lin et du coton ; les fils et tissus donnent des produits supérieurs au coton pour les vêtements de dessous et le fil à coudre. L'ortie donne une demi-tonne à l'hectare. Les Allemands ont pu produire 5.000 t. de filasse d'ortie.

Les *aiguilles de pin* auraient été utilisées par une maison de Chemnitz pour fournir un succédané du coton et du jute plus élastique que les fils de papier.

Dans les Landes, avant la guerre, on était parvenu à tirer des aiguilles de pin un crin végétal, susceptible d'emploi pour l'ameublement et le bourrage des matelas.

Le *typha*, roseau de marécages, paraît avoir été largement employé en Allemagne. Une usine de Charlottenbourg aurait pu confectionner avec les fibres de cette plante des traits de chevaux, des sacs, des bandes molletières.

Parmi les plantes exotiques, encore peu employées jusqu'ici, un grand nombre peuvent fournir des succédanés intéressants ; beaucoup de ces plantes trouveraient dans nos colonies un terrain favorable à leur développement.

L'*aloès* ou *agave*, cultivé au Mexique et dans l'Est africain allemand, fournit des fibres avec lesquelles on fait d'excellents cordages, légers, résistants, et ne s'allongeant que de 2 pour 100 sous l'action de l'eau. Cette plante viendrait fort bien dans nos Antilles, à la Guyane et en Indochine.

Le *Phormium tenax*, cultivé exclusivement en Nouvelle-Zélande, donne une filasse supérieure à celle du jute.

L'*Hibiscus*, qui croît spontanément en Nouvelle-Calédonie et aux Antilles, a des filaments analogues au jute. On l'introduit en France sous le nom de phormium (35.000 t. en 1916).

Le *kapok* nous vient surtout des Indes Néerlandaises. C'est un édredon végétal constitué par les poils intérieurs des fruits de diverses espèces de Ceiba, ou Bombex, ou Fromagers. Il sert au remplissage des matelas et coussins. Le Soudan commence à en produire.

La *fibre de cocotier* est employée pour faire des brosses, nattes, rembourrages.

Le *crin végétal* est donné par un palmier nain qui croît surtout en Algérie, et un peu à Madagascar. Il est employé en brosserie et en sparterie. L'exportation oscille autour de 50.000 tonnes.

Du Brésil nous vient le *piassava*, fibres très élastiques du palmier, *Attalea gumifera* ; on en fait des cordages résistant à l'eau de mer, des balais, des paniers et des brosses.

Madagascar nous donne le *raphia*, utilisé pendant la guerre pour le camouflage et en temps de paix pour fournir des liens aux horticulteurs.

(*Nature*).

AFRIQUE

Le développement du Congo belge. — La guerre aura été un stimulant très efficace pour le développement du Congo belge, et cette colonie prendra une part importante à la reconstitution économique de la métropole, si on en croit le rapport fourni par la Banque d'outre-mer, de Bruxelles, analysé par la *Geographie*.

Le commerce du Congo belge a fait des progrès considérables de 1914 à 1917. Si l'on constate, d'une part, que l'ivoire et le caoutchouc ont peu progressé, le premier parce qu'il n'est pas un objet de première nécessité, le second parce qu'il a été concurrencé par le latex des plantations, par contre, de nombreux autres produits ont été exportés en grandes quantités. Citons, par exemple, 35.000 tonnes d'amandes de palme, qui vont pouvoir faciliter la création d'une industrie nouvelle en Belgique ; 27.000 tonnes de cuivre (contre 1900). La production de l'or est passée de 1.900 kilos en 1914 à 3.353 en 1917, représentant une valeur de 12 millions de francs. Enfin, les diamants ont vu leur production tripler en quatre ans, et atteindre 160.000 carats en 1918 : ils suffiront à fournir le travail nécessaire aux tailleries d'Anvers.

La route pour automobiles Congo-Nil. — *Le Moniteur Économique de Belgique* annonce que, suivant des passagers arrivés par l' « *Albertville* », les travaux de construction de la seconde section de la route pour automobiles Congo-Nil sont commencées.

Le service des automobiles sur la première section de cette route, — la seule construite — a fonctionné normalement durant la guerre. En 1917, quatre camions Lacre étaient en service sur la section Bouta-Bambili. Ces camions ont été jugés satisfaisants. Le rendement du transport sur cette section est de 700 à 1.000 tonnes par an, mais le prix élevé est un obstacle. Quoique appelée « route du Congo au Nil », la route a son point terminus non sur le Congo, mais à Bouta, sur la rivière Boubi. La navigation n'étant pas aisée entre la rivière du Congo et Bouta, le chemin de fer Congo-Nil, qui pourra plus tard remplacer cette route, joindra Boumba, ou une autre station plus près du Congo supérieur, avec Bouta. La *Socol*, ou société coloniale de construction, qui doit construire ce chemin de fer et qui a déjà inspecté la route, déclare que la section Boumba-Bouta sera terminée trois ans après qu'on lui aura délivré les rails, les traverses, etc. à Boumba. Quand ce chemin de fer sera construit, la communication avec le riche bassin de l'Ouellé sera grandement facilitée. A propos de ce bassin, dans le *Bulletin de l'Association des planteurs de caoutchouc*, publié à Anvers, le baron Fallon, du département de l'Agriculture de l'Office Colonial, annonce que bientôt la culture du coton dans les districts de l'Ouellé sera chose faite ; le climat convient merveilleusement à ce textile, et la population est intelligente et travailleuse.

African World.

ASIE

Développement industriel du Japon. — D'après une étude statistique de la banque Mitsui et Tokio, l'accroissement du capital des entreprises industrielles existant au Japon en 1918 a été de 2.004.825.000 yen, et les capitaux investis dans de nouvelles entreprises industrielles au cours de l'année se sont montés à 1.175.182.000 yen. Le capital total investi dans l'industrie depuis le 1er janvier 1918 atteint ainsi 3.180 millions de yen, contre 352 investis en 1914, 500 en 1915, 1.100 en 1916 et 2.107 en 1917. On arrive ainsi à un total de 7.240 millions de yen (soit environ 19 milliards de francs) absorbés par l'industrie en cinq ans. Les industries suivantes ont surtout bénéficié de cet accroissement de capital : les industries manufacturières, pour 2.265 millions de yen ; les banques 963 ; les entreprises commerciales, 961 ; les mines, 667 ; les entreprises d'électricité, 646 ; la marine marchande, 487 ; les chemins de fer, 366 ; les filatures, 330 ; les assurances, 167.

Tribuna coloniale.

LE SECRÉTAIRE-GÉNÉRAL, | LE SECRÉTAIRE-GÉNÉRAL ADJOINT,
JULES DUPONT. | G. DELÉPINE.

Lille Imp. L. Danel

ACTES DE LA SOCIÉTÉ

Adhésions nouvelles. — Depuis la dernière Assemblée générale, le 29 décembre 1919, vingt-quatre nouveaux sociétaires ont été admis par le Comité d'Études.

Distinctions. — M. Edmond FAUCHEUR, Président honoraire de la Chambre de Commerce, a été promu Officier de la Légion d'honneur ; M. Jules LAROCHE, croix de guerre, a été nommé Chevalier de la Légion d'honneur.

Commission. — M. Paul LAROCHE a succédé à M. de Jaeghere à la présidence de la Commission des Excursions.

Nécrologie. — Nous avons appris le décès de l'un de nos plus estimés conférenciers, M. l'Abbé Joseph COUPE et celui de quarante-huit sociétaires.

Conférences. — Le 15 janvier la Société a offert à ses membres une intéressante soirée avec projections cinématographiques commentées, au sujet de *l'Expédition du Capitaine Scott au Pôle Sud.*

Nous avons entendu les conférences suivantes :

Jeudi 29 janvier. — Mgr. Lagier : *La Part de la France en Turquie d'Asie.*

Jeudi 5 février. — M. le Colonel Brisset : *Le Cameroun.*

Dimanche 8 février. — M. E. de Martonne : *La Roumanie.*

Jeudi 12 février. — R. P. Morel : *Madagascar* (Excursion au pays de Betsiléo).

Jeudi 26 février. — L. C. Tassart : *Nécessité de développer l'influence française dans la Mésopotamie du Nord et le Kurdistan.*

Dimanche 29 février. — M. F. Sèques : *La France dans l'Empire ottoman à travers les Siècles.*

Dimanche 7 mars. — M. J. Gay : *L'Italie pendant la guerre.*

Dimanche 14 mars. — M. L. Le Bondidier : *Les Pyrénées et le Pyrénéisme.*

Mercredi 24 mars. — M. G. Parmentier : *Le Chemin de fer de Bergen.*

Jeudi 8 avril. — M. l'Abbé Lavigne : *Le Sud Tunisien.*

Mardi 18 et Jeudi 20 mai. — M. J. Brunhes : *La Vézère et l'Art de l'époque paléolithique* ; *la Maison Alsacienne.*

Ces deux conférences agrémentées par de magnifiques projections autochromes, sont venues clore d'une manière particulièrement brillante la série variée et très intéressante des conférences offertes cette année au public lillois par la Société.

Excursions. — La Commission des Excursions a préparé pour l'année 1920 un programme de dix sorties, bien accueilli par les sociétaires.

La première a eu lieu le 25 mai ; la dernière est fixée au 25 septembre.

Bibliothèque :

Dons. — Notice sur Marseille (Jacques Léotard).
Comtes de Civry de la Maison souveraine de Bar.
L'Extension ancienne du Castor dans les vallées du Nord de la France et en Europe (G. Delépine).
Les Îles Pribiloff (Étienne Richet).
Question de Topographie carthaginoise (Dr L. Carton).

Achats.— Nouvelle carte de l'Europe (Payot).
Guides des champs de bataille : Nancy, Verdun, St-Mihiel, Soissons, Lille, Colmar, l'Argonne, Metz, Strasbourg, Reims, Amiens, la Trouée de Revigny, l'Ourcq, les Marais de St-Gond (Michelin).
L'Algérie et la Métropole (Gautier).
La Question du Rhône (L. Bordeaux).

SECTION DE ROUBAIX

La Section de Roubaix s'est réunie le 22 Avril et a composé ainsi son bureau :

Président honoraire .... MM. Droulers (Charles), A., O. ✠.
Président: .... Bufquin, directeur de la Banque de France.
Vice-Président .... Arnould-Delcourt, ✵, Dir. d'Assurances.
Secrétaire .... Clety (Jules), Avocat.
Archiviste .... Daumont (Charles), Industriel.
Délégué au Comité de Lille ...... Hirsch, Professeur agrégé.

Membres : MM. Bernard, Docteur en médecine.
Burkard, Ingénieur.
Champier (Victor), ✵, Adm. de l'École nat. des Arts industriels.
Lestienne (Pierre), ✠, Négociant en tissus.
Motte-Vanoutryve, Industriel.
Prouvost (Amédée), ✠, Peigneur de laines.
Prouvost (Ernest), Industriel.
Mlle Séverin, Directrice du Collège de jeunes filles.
M. Wibaux (René), Industriel.

MEMBRES NOUVEAUX ADMIS PAR LE COMITÉ D'ÉTUDES

Nos d'Inscription.

5603. Mme Dannez, 10, rue Virginie Ghesquière.
Présentée par MM. *Carpentier* et *Deroubaix*.

5604. Mlle Descamps (Sidonie), 10, rue Fontaine-Delsaux.
Eugène et *Gustave Steverlynck*.

5605. Delbreuin (Léon), 7, rue de Flandre.
Oudart et *Dufour*.

Nos d'Inscription. MM.

5606. DOUTRELONG (Edouard), 3, rue Comtesse.
Présenté par M. *Auguste Corhez* et Mlle *Roger*.

5607. FREMAUX (Michel), 171, rue des Stations.
Brame et *Delahodde*.

5608. Mme FOUET, 36, rue Nationale.
Mlle *Flamand* et Mme *Séverin*.

5609. LÉCLUSELLE-DELEPOULLE, 1ter, boulevard des Écoles.
Thieffry et *Godin*.

5610. LEFLON (Léon), 19, rue du Sec Arembault.
Pierre et *Charles Decroix*.

5611. DEPRET (Jules), 29, square Jussieu.
Godefroy et *Rigaux*.

5612. Mme LIMAUGE, 4, rue de Fleurus.
Dr *Vienne* et *Troncquez*.

5613. ROFFIAEN (Noël), 10, place du Lion d'Or.
De Swarte et *Charrier*.

5614. PARENT (Henri), 18, rue des Stations.
Curie et *Scrive-Loyer*.

5615. DE JAEGHERE, 18, rue de Toul.
Auguste Crepy et *Auguste Scholsmans*.

5616. BOURIGEAUD (Paul), 128, rue Nationale.
Derey et *Coupey*.

5617. Mlle DEMOOY (Jeanne), 9, rue de la Trinité.
Hourenaghel et *Vermeulen*.

5618. JACLIN (Alfred), 41, rue du Maire André.
Godin et *Thieffry*.

5619. MIGNARD, 59, rue du Marché.
Paillot et *Meyer*.

5620. DUBUS, Commandant, 58, rue de Gand.
Auguste Crepy et *Louis Danel*.

5621. ULLMANN (Benjamin), 10, rue du Bas-Jardin.
Dumoulin et *Godron*.

5622. MARTIN (André), 26, rue de La Bassée.
Godin et Dr *Briquet*.

5623. Mlle VANDEPORTAELE (Gabrielle, 12, rue de Rivoli.
Th. Barrois et *Eloir*.

5624. VANDENKERCKHOVE, 6, rue Jean-Sans-Peur.
L. Callens et *S. Minet*.

5625. FAUVARQUE-THÉRY, square Duthilleul.
Delahodde et *Giard*

5626. MERVEILLE (Maurice), 7, rue d'Alembert.
Godin et *Desreumaux*.

GRANDES CONFÉRENCES DE LILLE

Séance du Jeudi 26 Février 1920

NÉCESSITÉ de DÉVELOPPER l'INFLUENCE FRANÇAISE

DANS

le NORD de la MÉSOPOTAMIE et le KURDISTAN

Par M. TASSART (1).

Indépendamment de la Syrie et de la Palestine où nos intérêts et nos droits sont à peu près connus de tout le monde, il existe à l'Est toute une contrée, comprenant le nord de la Mésopotamie et le Kurdistan, où nos droits ne sont pas moins certains et où nos intérêts pourraient devenir considérables.

Dans cette région, aucune autre influence que l'influence française n'est sérieusement représentée ; la seule sollicitude étrangère qui, à travers les siècles, ait veillé sur les chrétiens, en ait adouci les misères, encouragé les espérances, est d'origine exclusivement française et l'on ne saurait constater, sans un certain orgueil, qu'elle a prodigué ses bienfaits alors qu'aucune récompense ne paraissait devoir jamais en couronner les efforts.

(1) Cette conférence a été publiée d'abord dans les *Mémoires de la Société des Ingenieurs civils de France*, bulletin de janvier-mars 1919.

Devant cette charité inépuisable et spontanée, toute rivalité politique doit s'éteindre ; le drapeau qui a protégé les tombes doit flotter sur les berceaux, celui qui a lutté constamment contre l'oppression, doit se déployer largement au souffle de la liberté naissante.

Division géographique

La contrée qui nous occupe peut se décomposer en quatre zones distinctes : celle qui est à l'ouest de l'Euphrate, celle comprise entre l'Euphrate et le Tigre, la troisième s'étend entre le Tigre et la région montagneuse qui forme la quatrième zone, c'est-à-dire le Kurdistan Indépendant.

Chacune d'elles a sa physionomie distincte, ses richesses propres et de natures diverses, mais se complétant les unes les autres, formant un tout harmonieux qu'il serait peu judicieux de dissocier.

Pour des raisons les unes physiques, les autres politiques, il paraît naturel de limiter au Sud cette zone au désert Syrien et à une ligne passant à égale distance de Bagdad et de Mossoul, respectant avec un égal souci d'équité, les intérêts anglais et français.

Les principales localités de la frontière Sud devant être Gaza, Damas, Palmyre, der Zohr, Tekrit (1), Kanikin.

Au Nord, le Taurus occidental et une ligne le prolongeant jusqu'au lac de Van en formerait la frontière avec l'Arménie ; à l'Ouest une ligne joignant le lac de Van au lac d'Ourmia puis suivant la frontière persane pour rejoindre Kanikin, en formerait la limite.

Région à l'ouest de l'Euphrate

La région à l'ouest de l'Euphrate forme à proprement parler les confins syriens que limite au Sud le désert ; là se trouvent Damas, Alep, Palmyre.

---

(1) Tekrit est le lieu de naissance du Sultan Saladin (Salah Eddyn), le héros musulman de la troisième croisade, né en 1137, et qui était d'origine kurde ; cette ville doit donc être rattachée au Kurdistan.

Damas, la ville où les Arabes se sont fixés abandonnant leurs mœurs nomades, ce qui les distingue nettement des habitants des déserts, leur créant même des intérêts opposés à ceux de ces derniers.

Alep, la ville nouvelle, où les vestiges du passé sont noyés peu à peu par l'éclosion de la civilisation moderne, où les souvenirs des mille et une nuits s'éteignent insensiblement devant le réalisme affairé d'un commerce déjà actif.

Palmyre, dont les rares habitants semblent être les sentinelles attardées de la retraite arabe, contemplant sans les comprendre les ruines prestigieuses de ce temps du Soleil qui semble marquer l'entrée de son domaine, vestige d'une civilisation qu'ils n'ont su ni continuer, ni défendre.

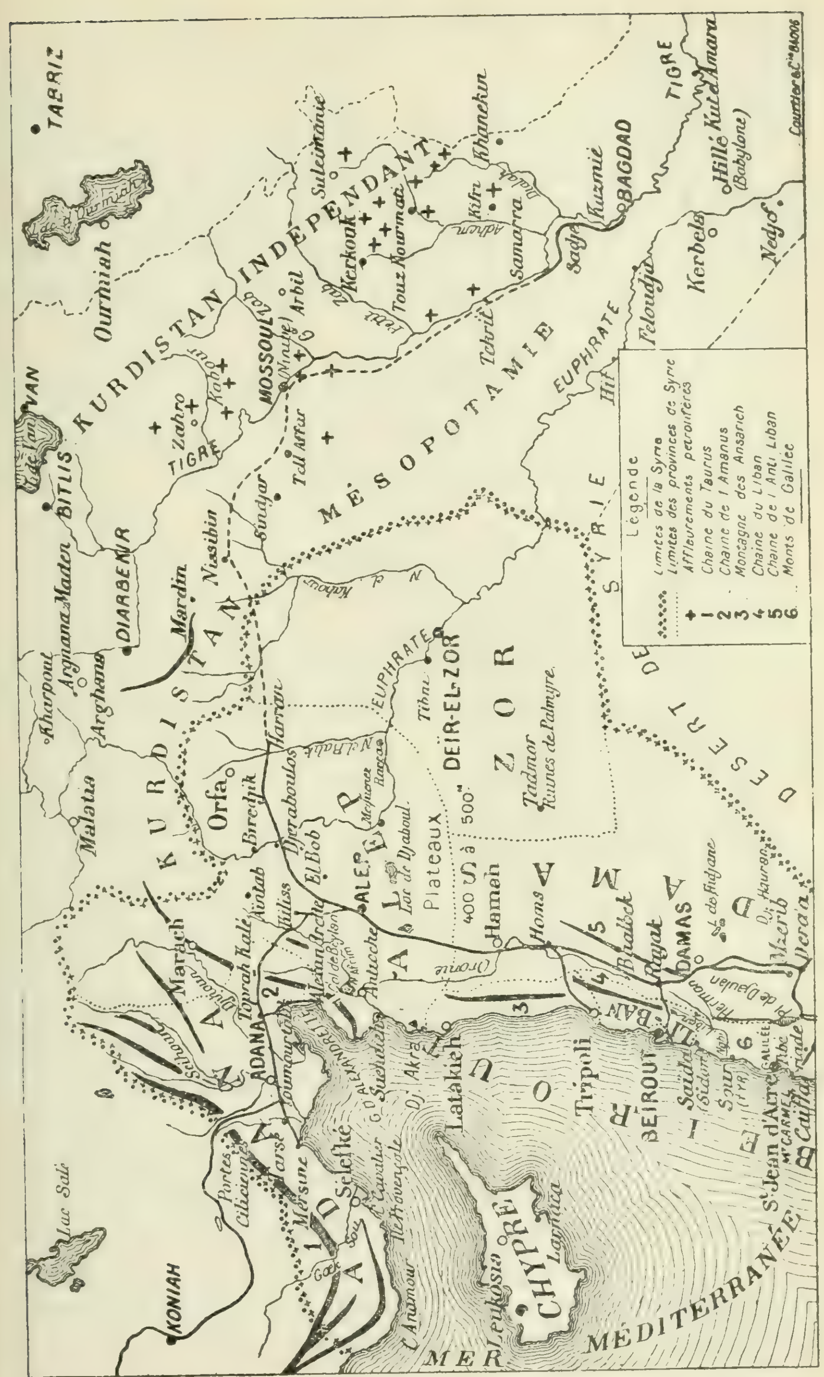
La culture dans toute cette région vient mourir au contact de la vague dévorante des convoitises des Arabes nomades, dont les marées périodiques ne reculent qu'à regret devant les exigences de la vie moderne, qu'ils semblent se refuser à vouloir jamais partager.

Aussi si les villages sont très nombreux aux environs d'Alep, ils se raréfient de plus en plus à mesure qu'on avance vers l'Euphrate, le long duquel on ne trouve plus que de rares stations militaires veillant sur la sécurité précaire du transit qui se fait péniblement le long de la piste qui relie Alep à Bagdad et à Mossoul ; pratiquement c'est sur le méridien Mequenez-Palmyre que la culture disparaît.

C'est par une falaise calcaire d'une cinquantaine de mètres de haut tombant à pic sur les bords de l'Euphrate que cette première zone est limitée ; au pied se trouve l'Euphrate dont les eaux abondantes coulent paisiblement dans un lit parsemé d'îles qui, en eaux moyennes, a plusieurs centaines de mètres de large ; l'autre rive se relève la plupart du temps en pente douce vers la région comprise entre le Tigre et l'Euphrate qui forme la Mésopotamie.

La piste qui côtoie l'Euphrate suit la plupart du temps, en été au moins, son lit d'inondation ; de temps en temps elle remonte sur les falaises pour y effectuer un parcours généralement court ; en dehors des ruines d'anciennes villes qui sont nombreuses on ne rencontre, comme centres habités, avant d'atteindre der Zohr que Racca et Tibni.

Racca a une certaine importance, elle est située au confluent du Belles et de l'Euphrate sur la rive gauche de celui-ci ; c'est



Cette carte a été tirée de la Conférence de M. Honoré, sur la Syrie ; elle a été complétée avec son autorisation pour les besoins du présent sujet.

l'emplacement de l'ancienne Nicephorium ; les environs sont assez cultivés. Tibni, au contraire, est une bourgade à peu près insignifiante.

En résumé, la rive gauche de l'Euphrate hors de la Syrie-Palestine proprement dite, n'offre que des ressources agricoles, elle n'est pas, à beaucoup près, aussi cultivée qu'elle pourrait l'être, la cause en est la présence des Arabes nomades, source perpétuelle de trouble et d'insécurité. Nous retrouverons cette même cause dans les autres régions, car il semble que l'Arabe ait été créé pour fabriquer des déserts ; là où il passe les arbres, les habitations disparaissent, la solitude s'étend, il fait table rase du passé, préparant peut-être sans s'en douter le retour des civilisations futures, à la condition qu'elles soient suffisamment puissantes pour le contenir et le fixer.

Deir el Zohr

Der Zohr, où est le point de rencontre de la route qui, d'Alep, va à Bagdad en longeant l'Euphrate et de celle qui se détache à cet endroit pour gagner Mossoul à travers le nord de la Mésopotamie, mérite une mention spéciale.

C'est une station militaire et commerçante ; militaire, elle garde les voies de communications, elle met un frein aux déprédations des nomades ; commerçante, elle assure les échanges entre les tribus nomades et le monde civilisé.

Sans elle, les communications avec Mossoul et Bagdad deviennent précaires ; les Turcs y concentraient leur énergie ; les Arabes, d'autre part, en avaient besoin comme station d'échange ; nécessité d'un côté, tolérance de l'autre, ont aidé à l'établissement d'un *modus vivendi* acceptable pour les deux partis et der Zohr se développe avec une relative intensité.

C'est un mélange incohérent du passé et du présent ; la grande rue a des trottoirs et donne accès à des ruelles innommables ; on y vend et on y achète de tout, c'est un bazar, c'est une escale dans le désert, on s'y repose des fatigues passées pour s'y préparer à de nouvelles fatigues, et les odalisques vous y versent, avec une abondance qui dépend de vos moyens, l'oubli et l'espérance.

A der Zohr, l'Euphrate est divisé en deux bras par une île, sur le petit bras, du côté de la rive droite où se déploie la partie principale de la ville, il y a un pont en bois ; sur le grand bras, il y a un pont en pierre en construction depuis plus de dix ans, c'est bien la caractéristique de l'incurie turque. Dans l'île, il y a quelques maisons isolées et sur la rive gauche quelques rares fermes, l'insécurité recommence ; dans der Zohr même on peut se promener sans armes, sur la rive gauche il faut être armé et sérieusement armé.

Le Nord de la Mésopotamie

Entre l'Euphrate et le Tigre s'étend la Mésopotamie. Seule, la partie nord nous intéresserait, limitée au sud par la ligne der Zohr-Tekrit.

Si la plaine qui s'étend au sud de Sindjar est complètement dépourvue de villages, dans les montagnes du Sindjar même et sur ses pentes il y a de nombreuses localités plus ou moins importantes, et à mesure qu'on se rapproche du Nord, les villages qui avaient d'abord diminué en s'éloignant du Sindjar, recommencent à augmenter et deviennent très fréquents vers Mardin, Nisibin et Djezireh.

Sur la rive droite du Tigre, au sud de Djezireh ils sont assez nombreux.

Tell Afar, à mi-distance à peu près entre la ville de Sindjar et Mossoul, a une importance particulière ; on lui donne 10.000 habitants. Située dans une dépression d'une ligne de collines qui barre la route de Mossoul, c'est un point de passage fréquenté, elle doit avoir une origine ancienne car on y trouve, une importante forteresse en partie démantelée qui semble remonter à la domination persane ; un ruisseau d'une certaine importance la traverse et fournit l'eau à de nombreuses irrigations qui s'étendent surtout au Sud. La ville elle-même est entourée de jardins où les arbres ne sont pas rares et la culture s'étend même vers l'Ouest à une assez grande distance ; de plus à partir de ce point elle se continue sans interruption jusqu'à Mossoul et, comme nous l'avons déjà dit, se prolonge au sud de Mossoul le long du Tigre.

Plus on s'éloigne de Mossoul soit à l'Ouest, soit au Sud, comme la sécurité décroît, la culture tend à disparaître et vers le Sud il n'y a

guère que les fermes de la liste civile du Sultan, qui inspirent aux nomades un respect suffisamment mêlé de crainte pour pouvoir subsister ; quelques-unes de ces fermes, à l'extrême-sud, sont de création toute récente et sont, pour le pays, remarquablement installées, elles ont, d'ailleurs, des allures de forteresses qui doivent intimider les maraudeurs ; elles sont généralement bien administrées et prospères et montrent ce que pourrait dans ce pays une organisation sérieuse ; cependant, même dans ces fermes privilégiées, les méthodes de culture sont restées rudimentaires et le sol ne produit guère que 12 à 14 hect. de blé à l'hectare, rendement qui serait n tablement augmenté par l'application de méthodes plus modernes.

La motoculture semble tout indiquée pour mettre en valeur les immenses espaces aussi bien de la rive droite de l'Euphrate que de la Mésopotamie du Nord ; la nature peu accidentée du terrain, l'étendue des exploitations qui peuvent s'y créer, la proximité des pétroles du Kurdistan, tout concourt à indiquer ce procédé de mise en exploitation ; notre industrie automobile, nos fabriques de matériel agricole trouveraient là un énorme débouché ; indépendamment des tracteurs à fournir, il y aurait également là l'emploi de nombreuses automobiles pour le transport des marchandises et des personnes, car on y peut rouler à peu près en toutes saisons même en l'absence de routes. La disparition des pluies à l'époque de la moisson rendrait même ce mode de transport particulièrement précieux pour les produits de la récolte ; car à ce moment, le sol dur et résistant grâce à la sécheresse rend le roulage particulièrement facile.

Au point de vue géologique le sous-sol est principalement constitué de roches calcaires qui, dans la partie Sud de la zone qui nous occupe, affleurent même en quelques points ; l'absence de culture régulière, qui a dû se prolonger pour de certaines parties pendant de nombreuses années, a permis la dénudation par les vents d'été de la roche sous-jacente, mais, si la culture reprenait l'intensité qu'il serait naturel de lui donner dans une région si particulièrement désignée pour la culture des céréales, ces îlots, à surface calcaire, qui ne sont pas d'ailleurs très étendus, tendraient à disparaître.

Il faut également signaler les grandes surfaces d'épanchement de roches basaltiques qu'on rencontre à la fois sur la rive gauche de l'Euphrate, surtout vers der Zohr, et dans le nord de la Mésopotamie

entre le Kabour et l'Euphrate et vers le Tigre. Ces vastes nappes d'épanchement ne sont pas partout continues ; elles ont été très énergiquement démantelées et, par place, ne forment plus que des blocs épars, leur épaisseur dépasse rarement 1 m.

A partir du Sindjar et à mesure qu'on se rapproche du Nord la culture devient beaucoup plus régulière et vers Mardin, au moment de la moisson, c'est une immense nappe d'épis ondoyants qui s'étend sous les regards. En temps normal le blé, dans cette région, ne vaut guère plus de 6 fr. aux 100 kg.

Dans la partie qui borde la limite Zohr Tekrit c'est une plaine aride et monotone où, à part le Kabour qui a de l'eau en toute saison, les oueds sont desséchés au cœur de l'été, leur lit est d'ailleurs à peine marqué entre le Kabour et Tell Afar qui n'est qu'à une trentaine de kilomètres du Tigre.

A mesure qu'on s'avance vers le Nord la surface est de plus en plus mouvementée pour aboutir au Sindjar à une ligne montagneuse qui barre à peu près complètement la Mésopotamie de l'Ouest à l'Est entre le Kabour et le Tigre un peu au nord de Mossoul, son altitude maximum est de 1.000 m. environ ; elle n'est pas fort large et l'altitude redescend rapidement quand on remonte au Nord pour ne retrouver cette valeur de 1.000 m. que dans les environs de Mardin ; là est la résidence principale des Yezidies (ou adorateurs du diable), qui semblent être d'une descendance assyrienne assez pure, leur religion est un mélange du paganisme, de l'islamisme et du christianisme (1).

La Culture dans la Mésopotamie

C'est sur le bord sud du Sindjar, sur une zone qui s'étend irrégulièrement dans la plaine que se trouve plus ou moins déterminée la limite commune des nomades et des populations sédentaires ; suivant les moments, suivant l'humeur plus ou moins agressive des nomades, suivant que l'esprit de résistance s'exalte davantage chez les sédentaires ;

---

(1) Malgré leur surnom inquiétant, ce sont des populations paisibles et travailleuses, comptant parmi les meilleurs éléments de la région, il y a également des Yézidies dans le Kurdistan.

cette zone s'étend davantage vers le Sud ou remonte vers le Nord ; aussi trouve-t-on le long de cette incertaine délimitation de nombreuses traces de villages détruits.

Aux environs de Tell Afar auquel les restes imposants d'un château-fort qui doit remonter à la domination persane, donne une solidité particulière vis-à-vis des incursions des nomades, la culture devient plus sérieuse, plus intense, plus continue et elle se prolonge à partir de ce point vers le Sud le long du Tigre jusqu'à au moins 60 kilom. de Mossoul.

L'Euphrate

En amont de Deir el Zohr, l'Euphrate est un fleuve puissant se ramifiant souvent en de nombreuses branches pour former de vastes îles.

La vallée proprement dite n'a pas au maximum plus de 20 kilom. de large et encore n'atteint-elle cette largeur qu'en des points assez rares ; elle est moins étendue sur la rive syrienne que sur la rive de la Mésopotamie.

Du côté syrien, elle est souvent brodée par des falaises, tantôt calcaires, tantôt gypseuses, tombant à pic d'une cinquantaine de mètres sur le lit d'inondation de l'Euphrate ; par place, elles adoucissent leur pente pour regagner graduellement le lit de la rivière, sur la rive de la Mésopotamie, les pentes sont généralement plus douces ce qui fait que la vallée s'y étend davantage.

En basses eaux, le débit de l'Euphrate ne doit pas être intérieur à 800 m^3 à la seconde, en eaux moyennes, ce débit est de 1.200 m^3 et dans l'époque des crues, avec la surface qu'il inonde, son débit doit être considérable, probablement même très supérieur aux chiffres indiqués généralement (1).

Le fond de la vallée est formé d'alluvions fines et meubles fournissant un excellent sol de culture, qui, néanmoins, ne peut être permanente qu'à condition de recourir aux irrigations qui, seules,

---

(1) Comme terme de comparaison la Seine débite 75 m^3 à l'étiage 250 en eaux moyennes près de 2.000 dans ses plus fortes crues.

permettent aux plantes de franchir la saison sèche, du reste, sur tous les cours d'eau de la région quelques rares Arabes se livrent à la culture irriguée aussi bien le long de l'Euphrate que le long du Kabour et du Tigre ; les moyens employés, tous primitifs d'ailleurs, sont des plus divers : outre tirée par un câble roulant sur une poulie maintenue par un chevalet en porte à faux sur le fleuve lui-même, ou sur un canal d'accès dérivé du fleuve, le câble étant directement tiré par des ânes ou des chevaux ; roue pendante actionnant une autre roue garnie de pots en grès, formant augets, ces roues construites avec des branches brutes reliées par des ligatures, etc. ; et le contraste de ces cultures verdoyantes et vigoureuses obtenues par irrigation avec l'aridité absolue du sol environnant est d'une saisissante surprise, c'est le tout et rien à quelques centimètres de distance.

L'irrigation de la vallée de l'Euphrate ne demanderait pas de travaux bien importants et elle donnerait déjà une surface cultivable en toute saison d'une importance relativement considérable ; à première vue, il semble que dans la région que nous examinons, elle serait au minimum de 3.000 km^2 pour l'Euphrate seulement. Cette surface s'accroîtrait considérablement si l'on entreprenait des travaux importants.

Une des curiosités de la vallée de l'Euphrate est la multitude de canards sauvages qui s'abattent dans les lagunes que forme le fleuve sur ses rives, lorsqu'à l'arrière-saison a lieu leur passage ; les eaux en sont littéralement noires ; peu farouches ils ne s'éloignent pas beaucoup au coup de fusil et l'on peut se livrer là à une chasse invraisemblable digne d'un féerique pays de cocagne, le nombre des pièces n'étant limité que par la force musculaire du chasseur. On trouve d'ailleurs dans cette région des gazelles, des cailles, des bartavelles et maints autres volatiles qui en font véritablement, pour le moment, un paradis pour les chasseurs. On dit qu'il y a encore quelques tigres et quelques panthères ; en fait on offre encore de temps en temps des peaux de ces fauves mais leur recherche doit être un jeu de patience et leur rencontre un véritable hasard.

La pente de l'Euphrate est en moyenne entre Biredjic et la mer de 0 m. 217 par kilomètre (1) et, bien qu'en certains points il y ait des

(1) La pente de la Seine, entre Conflans et Rouen, est de 0 m. 087 par kilomètre.

rapides très gênants aux basses eaux, la navigabilité de l'Euphrate paraît facile à réaliser ; du reste en aval de Deir el Zohr la batellerie fait déjà des transports ; les barques à fond plat qui sont utilisées ne doivent probablement jamais être chargées de façon à avoir un tirant d'eau de plus de 80 cm qui doit probablement être variable avec la période de l'année suivant que les eaux sont plus au moins basses.

Au moment de notre passage à Deir el Zohr nous avons vu une cinquantaine de bateaux en chargement amarrés le long des rives.

Mossoul

Mossoul est sur la rive droite du Tigre, topographiquement, elle appartient donc à la Mésopotamie, mais politiquement et économiquement elle appartient à la rive gauche ; ses relations, son influence s'étendent à la fois à la plaine de la rive gauche du Tigre et à la région montagneuse qui prolonge cette plaine jusqu'à la frontière de Perse ; on peut et on doit la considérer comme la métropole de la région qui s'étend entre Suleymanie, Van, Bitlis et le Tigre. Elle est peuplée par des Arabes, des Kurdes, des catholiques, des chaldéens, des jacobites toutes les races, toutes les religions de la contrée s'y rencontrent, au point de vue chrétien son influence s'étend sur toute la contrée y compris Van et Bitlis, qui relèvent de Mossoul au point de vue du culte. L'archevêque de Bagdad, jusqu'ici toujours un français, y réside plus souvent qu'à Bagdad même ; la population chrétienne qui en relève est très considérable. Mossoul est entièrement sur la rive droite du Tigre, elle est entourée d'une muraille crénelée qui, en grande partie, subsiste encore, elle n'est démantelée que du côté du Tigre où il n'en reste pas grand'chose ; l'ancien château fort qui se trouve non loin de l'entrée du pont actuel est transformé en dépôt de bois et en fort piteux état. La partie nord de la ville a été brûlée lors d'une épidémie de peste et n'a pas été reconstruite, et dans cette partie il n'y a que de rares bâtisses très espacées ; la partie sud, au contraire, est compacte et ressemble à toutes les villes arabes avec ses rues tortueuses et ses hauts murs à peine percés de quelques rares ouvertures.

C'est dans la partie nord aujourd'hui dévastée que devaient se trouver les principaux monuments, on y voit du reste les ruines du

château du Sultan Loulou dont il ne reste qu'un grand pan de muraille sur lequel se dessinent encore les profils des salles qui y continuaient ; une grande tour d'enceinte au coin nord vers le Tigre y fait figure de donjon elle est un peu délabrée.

Mossoul, ville encore importante car on y trouve rassemblés tous les corps de métiers s'agitant dans des échoppes voûtées qui s'alignent le long des ruelles du bazar, est en voie de régression, c'est une ville qui se meurt lentement et avec l'ancien régime elle eût fini par s'endormir dans une morne indifférence ; le chemin de fer de Bagdad et ceux qui doivent nécessairement la relier plus tard au Kurdistan lui redonneront le mouvement et la vie ; elle est destinée à se développer rapidement et ce serait une gageure difficile à résoudre de prédire de Bagdad, de Mossoul ou d'Alep quelle ville prendra la prépondérance.

Les intérêts considérables que Mossoul paraît devoir régenter dans l'avenir, principalement du côté du Kurdistan, si on ne fait pas la folie de l'en séparer, folie qui, probablement, ne serait d'ailleurs qu'éphémère, et aussi du côté de la Mésopotamie entraîneront forcément un développement rapide de la remplaçante de Ninive et, dans une vingtaine d'années, Mossoul sera très probablement méconnaissable.

On ne peut parler de cette région sans mentionner les ruines de Ninive ; elles s'étendent le long de la rive gauche du Tigre en face de Mossoul qui, probablement, n'en devait autrefois former qu'un faubourg qui a survécu à la grande cité assyrienne ; cette situation de Ninive était plus rationnelle que celle de Mossoul car les intérêts principaux des agglomérations qui peuvent naître dans ces parages sont sur la rive gauche vers le Kurdistan.

Les fouilles faites à Ninive ont mis à nu de nombreux bas-reliefs admirablement conservés malgré les milliers d'années d'ensevelissement qu'ils ont subi ; sur ces bas-reliefs on voit de nombreux chars destinés à différents usages, qui montrent que les Assyriens se servaient du roulage pour leurs transports ; or, le transport par roue a complètement disparu de Mossoul au moins depuis les Croisades sinon depuis plus longtemps et c'est vers 1900 seulement que la première voiture y a fait sa réapparition et encore limitée au transport des personnes entre Alep et Mossoul ; cela montre à quel point la civilisation a reculé dans ces parages.

On assiste même à ce spectacle paradoxal que dans les grandes

chaleurs, Mossoul est privé de fruits alors qu'ils abondent au Kurdistan à quelques kilomètres de là ; le seul transport possible vu l'état des pistes entre le Kurdistan et Mossoul ne pouvant se faire que par animaux de bâts, mode de transport impossible à utiliser pour les fruits et notamment le raisin qui arriveraient en fort piteux état. Seule une petite quantité de glace empaquetée dans de la paille qui à l'arrivée prend un peu l'aspect de fumier, peut affronter ce genre de transport et venir rafraîchir les habitants altérés de cette malheureuse cité.

La conservation des bas-reliefs de Ninive enterrés depuis une période de temps si considérable est d'autant plus surprenante qu'ils sont taillés dans le gypse, dit marbre de Mossoul, constitué par un gypse massif légèrement saccharoïde sans gros cristaux, veiné de bleu verdâtre et qui abonde dans la contrée ; la sécheresse du climat en est évidemment la cause ; du reste la majeure partie des constructions de Mossoul est exécutée avec des moellons irréguliers de gypse agglomérés avec du plâtre provenant de la cuisson de ce même gypse, les murs ainsi construits étant revêtus d'un enduit lisse.

La cuisson du gypse se fait dans des fours rudimentaires, utilisant comme combustible la paille et le fumier ; situés le long des murs de la ville, ils répandent sur la cité une fumée acre et nauséabonde, qui, lorsqu'un vent un peu actif ne vient pas la disperser, rend le séjour de Mossoul peu enviable.

Cette construction presque exclusivement de gypse employé comme pierre, comme ciment, comme ornements sous forme de gypse sculpté formant les encadrements des portes, les colonnes, n'implique pas l'absence complète de calcaire ; si Mossoul est bâtie sur un lit de gypse puissant, le calcaire, au contraire, abonde dans les environs, ce n'est vraisemblablement que la facilité d'utilisation de cette substance facile à tailler qui en a généralisé l'emploi.

Vers la partie sud de l'enceinte fortifiée, soudé à elle, un faubourg a pris naissance ; l'abaissement de la berge à cet endroit favorisant l'irrigation et la formation de jardins ; là se trouvent les casernes, le palais du Gouverneur, les consulats ; un morceau de rue, prétentieuse et mesquine copie de la rue Rivoli, y est esquissé.

Dans Mossoul, les Dominicains avaient installé avant la guerre de nombreux établissements ; parmi leurs créations les plus curieuses

on peut citer une imprimerie, la seule qui existât à Mossoul ; elle imprime en français, en arabe, en chaldéen, en syriaque, et le Gouvernement était obligé d'y recourir pour ses besoins, les Dominicains ont d'ailleurs refusé d'imprimer un journal jeune turc.

On peut citer encore parmi leurs fondations : un séminaire destiné à la formation du clergé chaldéen et syrien qui, par suite, parle français au grand bénéfice de la diffusion de l'influence française ; deux évêques syriens et un évêque chaldéen sont d'anciens élèves de cet établissement.

Ils ont également créé une école de garçons, une école de filles, une salle d'asile et des écoles dans les villages environnant Mossoul notamment à Tell Keff, Alcoche, Bakoufa, Karacoche, Batnai. Il y a même des cours du soir organisés à Mossoul.

Un dispensaire a été créé donnant ses soins et fournissant gratuitement les médicaments à plus de 23.000 malades par an, la plupart musulmans, ces derniers préfèrent même les établissements français à l'établissement protestant fondé par les Anglais d'où les tentatives de prosélytisme les écartent.

Ils ont installé, en outre :

Un hôpital qui avait été créé à la veille de la guerre ;

Une salle d'asile ;

Une école d'Arts et Métiers ;

Un orphelinat pour les garçons et un pour les filles.

Les Sœurs de la Présentation de Tours, qui sont également installées à Mossoul ont organisé par recrutement chez les jeunes filles chaldéennes, surtout parmi les orphelines, un ordre tertiaire, qui forme le noyau des professeurs des écoles de filles répandues dans la contrée ; elles peuvent sortir de cet ordre pour se marier, très peu usent de cette faculté ; la situation en vue qu'elles occupent dans les villages où les familles les consultent souvent les attache à cette situation quasi-aristocratique.

Le Tigre

Le Tigre qui passe à Mossoul sans avoir l'importance de l'Euphrate est un cours d'eau puissant, en basses eaux à la hauteur de Mossoul,

il débite encore 400 m³ à la seconde et les crues sont très importantes ; sa pente entre Diarbekir et Mossoul est de 0 m. 80 par kilomètre, entre Mossoul et Bagdad elle est de 0 m. 44 par kilomètre. En basses eaux entre Mossoul et Bagdad il y a un certain nombre de rapides assez gênants, qu'il faudra faire disparaître pour qu'une navigation un peu active puisse s'établir ; entre Diarbekir et Mossoul le travail sera un peu plus compliqué.

Actuellement la navigation du Tigre se fait en aval de Diarbekir par les mêmes moyens que du temps des Assyriens, c'est le kelek qui est l'élément de transport ; il est constitué par une ossature rectangulaire en rondins bruts sous laquelle sont fixées des outres en peaux de mouton gonflées à l'air, par la seule force des poumons, elles donnent à l'ensemble la flottabilité nécessaire ; le tirant d'eau de cet appareil est donc très faible 20 cm. au maximum ; son fond déformable lui permet de glisser sur le fond des rapides sur lesquels il se moule comme un véritable serpent ; sur la plate-forme ainsi créée on construit une petite baraque en planche ou on y installe une tente, les marchandises sont disposées à même la plate-forme. Ce moyen de transport très rudimentaire ne permet qu'un trafic très limité.

La rive gauche du Tigre

La rive gauche du Tigre jusqu'au pied des montagnes du Kurdistan est beaucoup plus peuplée que la Mésopotamie, les villages y sont nombreux, car ils sont protégés par le fleuve contre des incursions trop fréquentes des Arabes ; parmi ces villages beaucoup sont peuplés exclusivement par des chrétiens ; c'est, du reste, une tendance assez générale que les villages soient formés par des habitants de même confession.

La culture des céréales est à peu près la seule pratiquée en dehors du Kurdistan, car si les incursions de nomades ne sont pas trop fréquentes néanmoins, à l'époque de la transhumance où les troupeaux quittent la Mésopotamie pour aller passer l'été dans le Kurdistan, les rixes ne sont pas rares et souvent même des villages sont pillés et même détruits, la faiblesse du Gouvernement turc ne lui permet pas de refréner suffisamment ces actes de brigandages. Aussi les habitants,

dès la récolte des céréales terminée, incendient les champs pour ne laisser subsister aucune végétation pouvant servir de nourriture aux troupeaux des nomades qui se trouvent ainsi écartés au grand dommage des cultures qui pourraient être faites en dehors des céréales ; malgré ces précautions on trouve dans la plaine au pied des montagnes du Kurdistan les ruines de plus de soixante villages qui ont été détruits par les Arabes à l'époque de leurs migrations périodiques (1).

Les cultures de la région

Si pour le moment la Mésopotamie ne produit que des céréales aussi bien que la rive gauche du Tigre il n'en faut pas conclure que c'est là la seule culture possible ; avec des irrigations plus ou moins abondantes suivant la culture envisagée, on pourrait, dans la Mésopotamie et sur la rive gauche du Tigre, obtenir bien d'autres plantes et en fait on les trouve dans le voisinage de Mossoul où elles sont représentées par :

Le blé, l'orge, la sésame, le colza, la réglisse (2), le murier et, par conséquent la soie, le chêne, l'érable, le frêne, le saule, le prunier, l'abricotier, le pistachier, l'olivier, le figuier, le pècher, le grenadier, lè micocoulier, le bouleau, le laurier, le coton, le ricin.

Les jardins mêmes, convenablement arrosés, peuvent donner de nombreux légumes, salade, pastèques, concombre, citrouille, courge, melon, choux, choux-fleurs, choux-rave, haricots, pois, lentilles, fèves, navet, rhubarbe, poireau, céleri, asperge, épinard, pourpier, oignons ; avec un peu d'industrie le séjour de Mossoul peut donc être supportable au point de vue de la nourriture.

Moussoul est un centre très actif pour le commerce des chevaux qui sont élevés par les Arabes nomades de la Mésopotamie ; la production chevaline de cette région pourrait facilemènt être accrue

(1) Les migrations des Arabes ne sont pas les seules causes de la disparition de ces villages. Certains nomades y étaient encouragés par le Gouvernement ottoman pour faire disparaître l'élément chrétien.

(2) La réglisse croit d'ailleurs à l'état sauvage tout le long de la vallée de l'Euphrate et on en exporte de grandes quantités.

dans de notables proportions en créant des dépôts d'étalons ; ce qui aurait l'avantage d'améliorer encore la race surtout du côté de la taille ; les qualités d'endurance étant tout ce qu'on peut désirer, dans le pays le choix des juments est presque toujours fait avec soin, mais le choix des étalons laisse parfois à désirer.

Le Kurdistan

La région montagneuse qui s'étend à l'est du Tigre forme le Kurdistan ; théoriquement il s'étend en arc de cercle au nord et à l'est de la Mésopotamie ; mais, dans la partie nord, il a été plus ou moins pénétré par les Turcs, il a perdu une partie de sa physionomie propre et il a été plus ou moins ruiné par l'incurie de leur administration. A l'est, au contraire, il est resté en fait indépendant, il a conservé ses mœurs, ses coutumes, et son sol est beaucoup mieux fourni de cultures variées et les arbres n'y sont pas rares ; dans certaines parties on y trouve même de véritables forêts dont les ombrages magnifiques reposent le voyageur de l'aridité générale des sommets de la contrée. Si cette partie du Kurdistan est restée quasiment indépendante du joug turc cela tient surtout à la nature de sa topographie (1) ; le Kurdistan indépendant est formé par des vallées ou obliques à la plaine ou parallèles à la direction générale du Tigre ; ces vallées ne communiquent entre elles que par des cluses extrêmement étroites ou des sentiers vertigineux ; la pénétration au cœur du pays est ou très longue en suivant les vallées, ou très difficile si on veut couper perpendiculairement les différents contreforts séparant les différentes vallées les unes des autres, la défense en est donc extrêmement facile.

Le climat y est totalement différent de celui de la plaine et d'ailleurs assez variable puisque certains sommets atteignent, dit-on, 4.000 m. quoique cette altitude maximum nous semble un peu exagérée ; tandis que dans la plaine le thermomètre monte à 46 degrés à l'ombre en été, le climat du Kurdistan est beaucoup plus tempéré, il

---

(1) Et aussi, paraît-il, à des subsides distribués aux troupes chargées d'opérer dans ces régions.

rappelle dans son ensemble celui du Midi de la France et ses nombreuses vallées ont une certaine ressemblance avec les vallées du Rhône à hauteur de Valence ; les cours d'eau y sont nombreux, tarissent rarement, ce qui permet, par irrigation, d'obtenir des cultures extrêmement abondantes et extrêmement variées. Du reste, il n'y a guère que la moitié du terrain cultivable d'utilisé l'absence de moyens d'exportation rendant inutile toute production en dehors des besoins limités de cette population extrêmement frugale.

En plus des cultures possibles en Mésopotamie, on trouve au Kurdistan : le mûrier, le chêne à noix de galle, le caroubier, le peuplier, le genevrier, le pin, le charme, le châtaignier, le noisetier, le térébinthe, le platane, le hètre, le houx, le jasmin, le sorbier, le bois de roi, le poirier, le pommier, le cognassier, l'amandier, le cerisier, le merisier, le sumac, la vigne, le riz, le maïs, le sorgho, le blé noir, le millet, le chanvre, le tabac, la pomme de terre, le topinambour.

Le Kurdistan produit, en outre, la laine mohair.

La pente rapide de tous les cours d'eau du Kurdistan ainsi que ses nombreuses chutes rendraient facile l'installation de forces hydrauliques dont le total ne serait vraisemblablement pas inférieur à 500.000 ch. et que des travaux de retenue rendus faciles par la topographie porteraient facilement à million de chevaux et qui pourraient, soit, être utilisés sur place, soit par électrification fournir la force motrice et l'éclairage en des régions plus éloignées et notamment à Mossoul.

Dans le Kurdistan indépendant on compte comme population chrétienne 80.000 nestoriens et environ 50.000 chaldéens ; la population kurde est d'environ 500.000 âmes.

Les ressources minières

Les ressources minières sont naturellement beaucoup plus considérables au Kurdistan qu'en Mésopotamie aussi ne les examinerons-nous qu'à propos du Kurdistan : la plus importante est selon toute

---

(1) Si l'on divise la population en Kurdes, Arabes et Chrétiens, les Chrétiens seraient d'après les renseignements qui nous ont été fournis, la majorité.

vraisemblance le pétrole. Les affleurements pétrolifères qu'on rencontre en des points extrêmement nombreux peuvent se décomposer en trois groupes :

La région de Zahro ou du nord ;

La région de Suleymanié ou du sud ;

La région de la vallée du Tigre qui les réunit toutes deux latéralement.

Dans la région de Zahro le pétrole sort du sol formant de petites mares en plus de vingt endroits différents ; dans le prolongement de ces affleurements pétrolifères, et un peu au sud se trouvent des affleurements de bitume solide répartis sur plus de 2 km. de long ; dans une vallée parallèle à celle de Zahro et au nord on retrouve les affleurements de bitume sur une distance de plus de 3 km. Ici les couches sont particulièrement importantes aussi ont-elles été exploitées comme combustible qui était utilisé à Bagdad et à Mossoul.

Mais la destination naturelle de ce bitume, qui fond facilemeut, serait la confection de revêtement pour les trottoirs, les terrasses des maisons et autres applications des travaux publics ; il y aurait là l'objet d'une exploitation importante et il est probable que dans d'autres parties du pays où les affleurements ne sont pas aussi manifestement apparents des exploitations du même genre pourraient être pratiquées utilement ; or les gisements de bitume sont rares et il est probable que ce bitume pourrait être exporté, il pourrait même être employé à la fabrication du gaz d'éclairage en donnant concurremment du coke, ressource qui pour le moment ne serait pas à dédaigner dans la contrée.

En outre et toujours dans la même région il existe des affleurements extrêmement importants de roches bitumineuses, marnes ou grès qui pourraient vraisemblablement être la base d'une grande fabrication d'huile de schiste ; ils sont répartis sur une très grande surface.

On voit donc que toute cette région de Zahro pourrait être un centre de production, d'exportation et de fabrication des dérivés hydrocarbonés les plus variés : gaz, essences, huile de pétrole lampante, huile lourde, goudron de gaz et par suite produits aromatiques, coke, huile de schiste, paraffine etc., ce pourrait être un centre extrêmement actif fournissant aux besoins de la contrée et exportant de nombreux produits notamment du pétrole brut.

Il n'y a pas que la région de Zahro dans le nord du Kurdistan où

la présence des hydrocarbones ait été constatée, il y en a d'autres assez nombreuses dont la nomenclature serait dépourvue d'intérêt.

Le long du Tigre c'est à Gayara au sud de Mossoul que les manifestations pétrolifères sont les plus importantes, à tel point que le Gouvernement turc y a installé une raffinerie de pétrole : là sur plus de 2 km. on rencontre le bitume liquide, des émissions de gaz hydrocarboné d'hydrogène sulfuré, du soufre, des eaux sulfureuses, cortège obligé de toute région pétrolifère importante. Ces mêmes manifestations se retrouvent dans la vallée du Tigre avec plus ou moins d'intensité à Diarbekir, à Hamman Ali, au Djebel Hamrin, à Tekrit ; on en retrouve encore à 30 km. à l'ouest de Mossoul ce qui semble indiquer que la zone pétrolifère de la vallée du Tigre doit être beaucoup plus importante qu'il ne paraît.

Dans la région de Suleymanié les manifestations pétrolifères sont surtout concentrées dans la partie comprise entre Suleymanié, Kerkouk, Kifri.

Dans les environs de Kerkouk même le pétrole suinte en divers points et les habitants ont creusé des fosses pour le recueillir et s'en procurent ainsi plusieurs centaines de kg. par jour ; vers le sud-est les suintements se prolongent sur plus de 7 km., et les habitants en recueillent une certaine quantité accompagnée d'eau salée ; plus loin dans la même direction on le retrouve encore à Touz Kouamato ; vers Kifri on le retrouve encore toujours à peu près dans la même direction ; en tous ces points il y a des fosses de captage creusées par les indigènes.

En remontant vers la frontière persane on rencontre plusieurs zones parallèles à celles dont nous venons de parler où l'on constate la présence du pétrole liquide et des émissions hydrocarbonnées.

Toute cette région de Suleymanie est donc remarquable par l'étendue sur laquelle on rencontre les affleurements pétrolifères ; elle serait autant qu'on peut juger par les apparences notablement plus importante que celle de Zahro.

Dans le Kurdistan indépendant les affleurements métallifères sont nombreux et variés, il y a des affleurements importants de pyrite, des filons d'hématite, de fer olignite ; certains affleurements de minerais de fer sont signalés en de très nombreux points.

On retrouve aussi fort souvent d'anciens travaux abandonnés constitués par des galeries à flanc de coteaux plus ou moins profondes,

où des effondrements empêchent de pénétrer jusqu'au front de taille et il est parfois impossible de retrouver des traces des minéraux exploités ; comme dans ce dernier cas on constate toujours la présence de la barytine et du quartz, il serait possible que ce soient là d'anciennes exploitations aurifères ; du reste une colline de la contrée porte le nom de Pic d'Or.

Les scories plombeuses ne sont pas rares, ce qui indique que la métallurgie du plomb a été pratiquée dans la contrée quoique par des procédés rudimentaires ; ces amas de scories se trouvent généralement dans le voisinage d'affleurements, de galeries ou près d'anciens travaux effondrés.

Certaines galeries semblent avoir été faites pour extraire le cuivre oxydé ou l'antimoine sulfuré ; du reste toutes les galeries dont nous venons de parler ne sont pas boisées et n'ont jamais dû l'être ce qui limitait forcément leur champ d'action, et la présence de ces travaux à fleur de sol est plutôt de nature à gêner qu'à aider les recherches.

La population de la région

Vers le centre de la Mésopotamie où les Arabes nomades règnent sans partage la population est clairsemée, il n'y a pas plus de deux habitants au kilomètre carré ; mais dès qu'on s'éloigne soit à l'ouest, soit au nord, soit à l'est, la population croît immédiatement, à mesure que l'influence arabe disparaît ; elle atteint en croissant à peu près régulièrement 75 habitants au kilomètre carré vers Smyrne et vers Trébizonde.

La population chrétienne particulièrement prolifique se multipliera rapidement dès qu'elle sera affranchie du joug Musulman.

Conclusions

Entre la Méditerranée et la frontière persane, s'étend toute une région constituée par la Syrie, la Palestine, le nord de la Mésopotamie, le Kurdistan, où l'influence française est incontestablement prépondérante ; elle a bravé tous les orages, survécu à toutes les persécutions ; sous les formes les plus diverses, elle a veillé sur les chrétiens, leur assurant l'instruction, et les soins nécessaires à leur bien-être matériel et moral ; rien ne l'a lassée, rien ne l'a rebutée, elle a continué impassiblement son œuvre à travers les siècles.

Les différentes parties de cette région, par la diversité de leurs ressources propres, forment un ensemble complet, capable de subvenir à tous les besoins de sa population, et pouvant en outre exporter de la soie, du coton, de la laine, des matières oléagineuses, du pétrole, toutes choses dont nous manquons et que nous tirons de l'étranger.

Ravagée par la tourmente des conquêtes violentes, soumise depuis de longs siècles à une domination étrangère, insouciante et rapace, son développement industriel est pour ainsi dire nul ; il lui faut des chemins de fer ; ses fleuves puissants et magnifiques ne donnent passage à aucune navigation et pourtant il leur manque peu de choses pour être les artères vivifiantes d'un commerce prospère ; d'innombrables chutes d'eau attendent leur mise en valeur pour porter au loin la force nécessaire aux nombreuses installations industrielles dont l'absence est une injure à la civilisation moderne ; un matériel agricole considérable est à fournir pour la mise en valeur de ces immenses espaces à peine utilisés.

L'eau coule à flots pressés entre des berges arides, paradoxe qui semble un défi à la raison et au progrès, et pourtant des travaux peu importants, que les civilisations très anciennes avaient du reste entrepris et que le conquérant barbare a détruits, suffiraient pour faire jaillir du sol des récoltes aussi merveilleuses que variées.

Tout ce matériel à fournir, tous ces travaux à exécuter, elle peut les payer des produits de son sol, elle peut enrichir son bienfaiteur.

Se peut-il qu'un autre pays que la France, soit appelé à être le magicien faisant jaillir la richesse et l'abondance de ce sol trop longtemps délaissé, cela ne paraît pas possible ; ce serait ravir à la mère l'enfant qu'elle a nourri, dans ses premiers jours, veillé à son chevet, guidé dans ses premiers pas ; quel autre pays voudrait ravir à la France la joie et l'orgueil de couronner son œuvre et voudrait s'installer en marâtre au foyer qu'elle a préservé à travers tant d'épreuves ; depuis les bords de la Méditerranée jusqu'à la frontière persane tous les chrétiens sont les enfants de la France, ils l'attendent depuis des siècles. Qui voudra la proscrire ?

La Syrie, la Palestine, le nord de la Mésopotamie, le Kurdistan, nécessaires les uns aux autres, inséparables entre eux, inséparables de la France, doivent former sans restriction ni réserve, une zone d'influence exclusivement française !

La Société de Géographie de Lille est particulièrement heureuse de rendre hommage à la mémoire de Gaston Gravier, mort pour la France à Souchez, le 30 Mai 1915, à l'âge de 29 ans, en publiant de lui une partie importante d'un travail encore inédit, le mémoire de diplôme d'études supérieures de géographie qu'il avait présenté à la Faculté des Lettres de l'Université de Lille dont il fut l'étudiant.

Gaston Gravier était, parmi la jeune génération, l'un des grands espoirs de la science géographique française. Comme l'a écrit son maître, A. Demangeon, il « avait creusé son sillon très personnel » en prenant comme champ d'étude la Serbie. Lecteur à l'Université de Belgrade, il avait su, grâce à son ascendant personnel, faire aimer le nom de la France dans ces Balkans si disputés à notre influence.

Par ses articles des *Annales de Géographie*, et en particulier de la *Revue de Paris*. (L'émigration des Musulmans de Bosnie-Herzégovine (I-11), la Vieille Serbie et les Albanais (XI-11) ; l'Albanie et ses limites (I-13) ; la Nouvelle Serbie (XI-13) ; surtout, par sa thèse complémentaire de doctorat : « Les Frontières historiques de la Serbie » (1), il avait conquis une notoriété méritée. Il eût été un maître.

Par son action à l'étranger, il a bien servi la France. A la servir il a mis tout son cœur de patriote lorrain. Il l'a servie jusqu'au suprême sacrifice. En publiant son premier essai, où il décrit scientifiquement son pays natal qu'il aimait d'un amour profond, ses amis croient être utiles à tous ceux qui voudraient entreprendre dans le même esprit des monographies de géographie humaine et voudraient, eux aussi, montrer leur amour pour notre pays en l'étudiant et en le faisant connaître.

A. FICHELLE,

Chargé de cours à la Faculté des Lettres
de l'Université de Lille.

---

(1) Cet ouvrage a été couronné en 1919 par l'Institut de France (*Académie des Sciences morales et politiques.* Prix Drouyn de Lhuys).

COMMUNICATION

LA PLAINE DANS LA RÉGION VOSGIENNE

Par M. Gaston GRAVIER.

La Plaine et ses limites.

Il est au cœur de la Lorraine une région qui se différencie nettement de ses voisines. Les habitants ont appliqué un nom à toute la zone où le contraste était le plus sensible.

Acception du terme : Ils ont appelé la « Plaine » toute cette partie déprimée de la Lorraine qui voisine à l'Est avec la « Montagne », au Sud avec la « Voge », à l'Ouest avec cette terrasse qui, du Sud au Nord, a nom successivement « la Montagne » vers Montigny-sur-Meuse, les « Hauts-Pays » vers Neufchâteau et enfin plus au Nord le « Pays de Haye ».

La Plaine, qu'ils appelaient autrefois le « Plat-Pays » (1), c'est, pour eux, le pays moins élevé entre les montagnes des Vosges à l'Est et les plateaux calcaires de l'Ouest (2), situation tout à fait comparable à celle de la « Terre Plaine » du Morvan.

(1) Le flottage des « bois de bâtiment », par la Meurthe et par la Moselle, se faisait « tant par le *Plat Pays* que par les Trois Évèchés ». — Mémoire de Costet l'aîné, 23.457, f. 46.

« Les habitants (du bailliage de Darney) fabriquent des sabots, pelles et d'autres ustensiles qu'ils viennent vendre dans *le Plat Pays* », 7. K.K. 1172, f. 38, etc.

(2) Le Bassigny, selon Jolibois, serait ainsi dénommé à cause de sa position basse relativement à la « Montagne ».

Selon d'Arbois de Jubainville, ce nom viendrait d'un certain Bazin, chef du pays à l'époque mérovingienne.

Dans son ensemble, en effet, la Plaine constitue une région relativement plane, puisque tout entière elle est comprise entre les courbes hypsométriques 300 et 400, à l'exception toutefois des basses vallées de la Mortagne, de la Moselle et du Madon dont le niveau est inférieur à 300 m., et de quelques rares îlots dépassant 400 m. (1) ; région déprimée aussi, puisque à l'Est on touche aux rampes des Vosges, et à l'Ouest la courbe s'élève par un brusque ressaut au-dessus de 400 m. pour atteindre souvent 500.

Région plate dans son ensemble, et basse relativement aux régions avoisinantes, telle apparaît la Plaine vue schématiquement.

Mais si on la considère en elle-même, ce *caractère apparent d'uniformité* ne se manifeste plus, surtout lorsqu'on la regarde dans sa partie méridionale. Il suffit pour s'en convaincre de gravir un de ces nombreux belvédères d'où la vue embrasse la Plaine dans toute son étendue et découvre même au-delà, la Lorraine tout entière avec la ligne sombre des Vosges qui vers l'Est barre l'horizon. On éprouve alors l'impression, non plus d'une plaine, mais d'une série de paliers étagés courant SW. NE parallèlement à des collines aux sommets uniformément boisés, aux pentes douces cultivées, avec des prairies à leur pied.

Aussi serait-il inexact de croire que ce nom de « Plaine » se réduise à un pur concept d'altitude. Dans l'esprit de ceux qui l'emploient, il désigne surtout un *pays essentiellement agricole* par opposition aux zones boisées environnantes, le pays de la terre chaude (2) et de la riche culture, à la différence des « terres froides » et arides de la Montagne ou de la Voge, des terres légères et rocailleuses des plateaux de l'Ouest.

Définir la Plaine serait donc l'opposer aux régions voisines. L'appellation elle-même tire sa valeur uniquement d'un contraste, et cela est si vrai que l'habitant n'y a plus recours dès que, par la distance, ce contraste devient moins sensible, bien que pourtant les caractères inhérents à la Plaine persistent.

---

(1) Le Haut-Mont (504^{m}) est le point le plus élevé de la Plaine, le seul d'ailleurs qui dépasse de 500^{m} avec le Mont des Fourches, son voisin.

(2) Nombreux sont les lieux dits qui portent cette désignation. Cf. les Plans cadastraux : Sauville, Totainville, etc. « La Terre chaude ».

Vers Vézelise, Bayon, Gerbéviller, ce nom semble ignoré, l'on est trop éloigné des régions limitrophes, les Hauts-Pays sont trop à l'Ouest, la Voge trop au Sud et vers l'Est les caractères de la Montagne se sont considérablement atténués.

Les Limites. — Néanmoins tous les mêmes traits géographiques se retrouvent dans cette région que délimitent, à l'Est, l'affleurement du grès bigarré depuis Baccarat jusqu'à Épinal et qui au Sud se continue par Lerrain, St-Baslemont jusque vers Lamarche ; à l'Ouest, la ligne des hauteurs qui vont des sources de la Meuse à la rencontre de la Moselle, enfin au Nord les vallées de la Moselle et de la Meurthe, pays du fer et du sel, avec au-delà les larges flaques d'alluvions anciennes, stériles et boisées (forêts de Mondon, Parroy, Vitrimont), le tout évoquant l'aspect d'un grand triangle dont le sommet serait dirigé vers le Sud-Ouest et qui aurait, à sa base, de soixante à soixante cinq kilomètres.

Parfois le contraste est bien tranché, mais souvent aussi il est moins évident. Il serait d'ailleurs puéril de vouloir assigner partout des limites rigoureuses et fixes, analogues à des limites administratives. Si la steppe ne finit pas brusquement sur le désert, à plus forte raison là où l'homme s'est établi, où il a introduit toutes les nuances de la civilisation, une région ne saurait toujours mourir subitement pour faire place à une autre, il existe alors une zone de transition où des pays différents semblent se pénétrer, où des aspects qui leur sont propres se mêlent et s'harmonisent.

Tel est le cas de la mince bande de grès bigarré à l'Est de Rambervillers. Ce sont les mêmes formes doucement vallonnées que celles des assises inférieures de la Plaine, les mêmes prairies, les mêmes houblonnières avec des agglomérations analogues. Mais, peu à peu, on s'élève, le paysage devient boisé, des taches de conifères détonent parmi les feuillus, les vallées deviennent humides, les rigoles d'irrigation commencent à en sillonner le fond, les champs de pommes de terre se multiplient, des habitations disséminées apparaissent, c'est déjà la Montagne.

Au Sud, avec l'épanouissement de cette même formation de grès bigarré, la zone de transition s'exagère, entre la Plaine, la Montagne et la Comté, elle forme un pays particulier, la Voge, avec son

moutonnement de forêts, ses vallées profondes et fraîches, ses attelages de bœufs, ses champs d'avoine et ses herbages.

Au Sud-Ouest, la Plaine se resserre, se coince entre la Voge et le Plateau, pour s'échapper ensuite vers le Plateau de Langres. Cette région des sources de la Meuse, où surgissent les mamelons isolés, caractéristiques des confins d'entre Lorraine et Champagne constitue un véritable seuil, une porte ouverte sur la Bourgogne, sur la Champagne. Là encore, région de passage, de transition, ainsi qu'en témoignent les vieilles voies romaines de Langres à Cologne et à Strasbourg, le chemin de fer actuel de Dijon à Nancy par Merrey, et aussi la lutte entre les eaux du Sud, de l'Ouest et du Nord et enfin les luttes entre les hommes et les princes.

A l'Ouest, c'est le pays des plateaux (1) qui commence : plus élevés que la Plaine, plus calcaires, plus rocheux, plus boisés, avec leurs reliefs aux lignes raides, leurs promontoires et leurs mamelons isolés, pays qui se continue au loin vers le Sud par la Bourgogne et le Berry. Par les vallées adjacentes de la Meuse, la Plaine s'étire et s'y enfonce jusque vers Neufchâteau où viennent également se terminer et en même temps prendre contact le prolongement de ces pays qui s'appellent les Côtes, la Woëvre et la Haye au Nord, à l'Ouest, les Plateaux calcaires du Barrois et ceux qui vers le Sud-Ouest sont déjà la Champagne.

Enfin vers le Nord, la Plaine s'ouvre largement. Au delà des vallées de la Moselle et de la Meurthe, les mêmes formations se poursuivent, épanouies ; jusqu'au Luxembourg et au Massif Rhénan, c'est longtemps la même topographie, le même aspect des cultures. Mais ce n'est plus la Plaine, ce serait plutôt ce qu'il faudrait appeler la Basse-Lorraine. La « Montagne » en effet n'existe plus : les Vosges sont réduites à une largeur de trente kilomètres, s'élèvent à peine à 4 ou 500 m., le granit n'affleure plus, les pentes douces ne font plus obstacle aux communications (routes, canal, 3 chemins de fer) ; l'influence et le contraste de la Montagne disparaissent. D'autre part, le travail d'érosion est plus

---

(1) A la différence de M. Auerbach, je réserve le terme de Plateau à cette partie occidentale de la Lorraine, conservant toute sa valeur à cette appellation qu'est « la Plaine ».

avancé que dans la Plaine, l'orientation des vallées change, enfin dans ce pays ouvert, traversé par de grandes voies de transit, des ressources nouvelles apparaissent, le sel et le fer, qui ont déterminé la formation de grosses agglomérations et transformé profondément les conditions de la vie économique.

Ainsi c'est surtout d'un contraste avec ses voisines que la région de la Plaine tire son individualité. Ce n'est pas en effet simplement le pays du calcaire, comme on la définit souvent en s'efforçant de lui attribuer une unité propre, par opposition au pays du granit que serait la Montagne, et au pays du grès bigarré qu'est la « Voge ». Au Nord, à l'Ouest et au Sud de la Plaine il y a encore du calcaire, et à l'intérieur, outre le calcaire, il y a aussi des formations arénacées et argileuses. Aussi est-ce là pour l'individualiser un caractère non seulement insuffisant, mais même inexact.

Sans avoir elle-même rien de régulier ni d'uniforme, sans présenter aucune unité naturelle constitutive, telle la Voge, tels les plateaux de la craie ou les plaines alluviales, elle comporte néanmoins un ensemble de traits communs qui, venant se combiner harmonieusement, lui assurent une réelle personnalité géographique.

En mettant en lumière les éléments qui la constituent et la façon dont l'homme a su s'y adapter, son originalité apparaîtra toute entière, au centre de ces autres pays dont l'ensemble a formé la Lorraine.

La Plaine : Pays de culture

Quand on considère l'homme de la Plaine « on se sent en présence d'un type frappé à l'effigie du sol » (1). Ils sont tous les deux fortement empreints l'un de l'autre et la Plaine, tout entière, constitue une véritable *unité agricole*, trait essentiel de sa physionomie qui, déjà, était fixé presque au début de son histoire, en parfaite harmonie avec les destinées du pays.

C'est une région en effet prédestinée à n'être jamais qu'un pays agricole et jusqu'ici elle n'a été que cela. Sa position géographique d'abord le voulait ainsi : à l'Ouest elle se heurte au Plateau et à ses

(1) Vidal de la Blache, 180, p. 207.

forêts, et à l'Est c'est la Montagne. Sa nature physique lui en fait également une nécessité : le sol en effet ne recèle pas les richesses salifères et ferrugineuses qui ont fait de la Basse-Lorraine une région éminemment industrielle. Il ne possède pas non plus les réserves d'énergie hydraulique qui, s'ajoutant aux ressources forestières, ont acheminé également la Montagne vers des destinées industrielles.

Seule, faisant disparate sur l'ensemble de la Plaine, la vallée de la Moselle semble venir s'intercaler comme une sorte de grand couloir étranger à la Plaine, à la fois par la nature de son fonds et sa mise en valeur, par l'animation bruyante des industries qui s'y pressent, du transit qui s'y opère, étranger enfin par sa population dense, mêlée et à demi-nomade.

La Plaine, vouée ainsi à la culture, y était d'ailleurs invitée par la constitution même de son sol dont la variété et la fertilité générale l'ont rapidement différenciée des régions voisines.

Aujourd'hui encore il semble qu'il y ait de la part du paysan de la Plaine, l'homme des « terres chaudes, des bons pays », une sorte de commisération dédaigneuse pour le montagnard plus pauvre ou le « Cendrillon » de la Voge qui, récemment encore, venaient chercher chez lui l'un la chaux, l'autre les cendres nécessaires « à l'engrais et au réchauffement de leurs terres » (1) et ce sentiment du paysan de la Plaine, plus riche, s'étend aussi à l'habitant des Hauts Pays où les friches abondent, où les terres sont légères, maigres et rocailleuses (2).

Tandis qu'il est avoisiné par des régions où dominent presque exclusivement les éléments granitiques, arénacés ou calcaires, où celui qui veut cultiver doit aller au dehors chercher les amendements indispensables, chez lui au contraire, couches gréseuses, argileuses et calcaires se succèdent souvent sur un très faible espace et, les eaux et la pente aidant, leurs éléments bien souvent se pénètrent l'un l'autre,

---

(1) 7. KK. 1162. Raon l'Étape.

(2) 7. KK. 1163. f. 24. Crépey « Le territoire n'est partie que pierraille et les bleds y brûlent à la moindre sécheresse... Il y a fort peu de terres laissées incultes qui pourraient être cultivées. Les obstacles sont qu'il s'y trouve des pierres en quantité.... il s'y trouve dessous quantité de laves et de rocs qui font que l'on ne peut y mettre le soc de la charrue ».

se corrigent mutuellement, l'argile se mêle à la silice et les éboulis calcaires descendant sur l'argile opèrent ainsi un marnage naturel.

Si cette *variété des sols* est le principal facteur de la richesse générale du terroir de la Plaine, elle est en même temps l'origine de la *diversité des ressources*. A la culture, qui toujours est restée la préoccupation essentielle du paysan, viennent s'adjoindre les pâtures dont le rôle grandit chaque jour et enfin la forêt qui, bien que très réduite au profit des « Champs », n'en conserve pas moins une place très importante dans la vie agricole du pays (1).

Les Régions agricoles de la Plaine

Tout en conservant son unité agricole, la Plaine se diversifie et forme en quelque sorte plusieurs petits pays agricoles.

Si au point de vue géologique et topographique les régions du lias et du trias présentent une analogie frappante, tout en restant toutes deux des pays exclusivement agricoles, elles offrent cependant à la culture des conditions très différentes.

La région du lias en effet apparaît comme bien plus avantagée que sa voisine. Les éboulis calcaires qui viennent fertiliser les marnes du lias font généralement défaut aux marnes irisées qui, elles, ne sont surmontées presque toujours que par des dolomies et les grès de l'infralias : aussi, conservant leur nature de terres fortes, argileuses, compactes et de plus disposées en talus, elles rendent la culture des plus pénibles, exigent un outillage très résistant et des attelages nombreux et robustes (2). Mathieu de Dombasle, le grand agronome lorrain, dont l'exploitation était en partie établie sur ces marnes, s'exprime à leur sujet en des termes très nets : « Elles s'attachent obstinément aux instruments lorsqu'on les cultive dans un état d'humidité. Il arrive souvent qu'après une ou deux semaines de

---

(1) De cette diversité il résulte parfois l'impression d'un véritable enchevêtrement. Sur certains points même, l'allure du pays devient presque forestière, comme au voisinage de la grande forêt de Charmes (St-Remy-aux-Bois, Damas-aux-Bois...). D'autres parties évoquent l'aspect d'un pays herbager, ainsi les environs de Chatenois ou la région du Bassigny. Néanmoins partout jusqu'alors la culture est demeurée la préoccupation essentielle, tout en s'associant plus ou moins étroitement à l'exploitation pastorale et forestière.

(2) Il n'est pas rare d'y voir cinq et six chevaux attelés à une seule charrue alors que sur les marnes du lias la moyenne des attelages ne dépasse pas trois et quatre chevaux.

sécheresse que la surface de la terre est assez durcie pour que le soc ait peine à pénétrer, tandis qu'à la profondeur de quatre ou cinq pouces seulement, la terre est encore tellement humide et tenace qu'elle se roule sur le sep de la charrue et adhère avec force à toutes les parties de l'instrument » (1).

Les couches calcaires qui constituent la plate-forme du muschelkalk supérieur sont, elles aussi, très différentes de celles du lias. Généralement jaunâtres et de texture compacte, ces calcaires, toujours très tissurés, se dessèchent rapidement pour peu qu'ils soient éloignés d'une assise d'argile et alors apparaissent (comme aux environs des Vallois) les buissons et les haies, si rares ailleurs dans la Plaine. Tout autres sont les calcaires du lias, bleuâtres et tendres, où l'humidité demeure plus longtemps avec les multiples intercalations de couches marneuses, où enfin l'abondance des phosphates qui imprègnent le sol vient encore souvent accroître la fertilité naturelle.

Aussi de nature plus sèche, de composition moins riche quoique très propre au développement des céréales et des prairies artificielles, le terroir du muschelkalk ne saurait porter des récoltes comparables à celles du lias qui, lui, est la région riche, la « terre à blé » par excellence, « le grenier de la Lorraine, bande qui se prolonge depuis les confins de la Bourgogne jusqu'au pied de l'Ardenne, avec les mêmes caractères de fertilité et de luxuriance, bande formée elle-même d'une succession de « petits pays » auxquels sont allées des dénominations particulières affirmant leur individualité, apparue très nette au contact de la région plus pauvre de l'Ouest. Dans la Plaine c'est, au centre, le *Saintois* (et successivement au Nord viennent le Vermois, le Pays messin, puis le « Gutland » vers le Luxembourg) avec au Sud le *Bassigny* et plus loin, vers le Morvan c'est l'Auxois et le Bazois (2).

---

(1) Mathieu de Dombasle ; — Annales de Roville. 1er volume.

(2) Le Bassigny et le Saintois sont les seuls « pays » de la Plaine qui semblent réellement mériter cette appellation, car ils répondent à une réalité géographique : l'un, correspondant à la région des sources de la Meuse (cf. Gallois, 17), en avant de la « Montagne », formant avec elle un parfait contraste, l'autre, le Saintois, allant de Mirecourt jusqu'à Chatenois, région naturelle où le déchiquetage accentué du plateau jurassique va de pair avec un plus grand développement des terres fertiles du lias, où son allure vallonnée, humide et boisée, tranche par sa grâce sur l'aspect majestueux et grave du lias dans la région de Vézelise ; d'ailleurs comme la plupart des autres pays, sans jamais s'élever au rang de personnalité administrative, ils ont toujours été tous deux morcelés sans nul souci de leur homogénéité naturelle.

Les Cultures

Les Céréales. — La Plaine, pays agricole, a fait porter de tout temps la plus grande partie de son effort vers la production des céréales et du blé en particulier.

César déjà s'approvisionnait en blé dans le pays des Leuques (1). Au XVIIIe siècle, Turgot, intendant des Trois Évêchés, déclare que le roi tire de la Lorraine, pour la subsistance de son peuple, au moins les deux tiers de ses grains (2). Longtemps la région du Vaudémont et de Vézelise a été considérée comme le « grenier à bled » de la Lorraine. Et cette production du blé n'était pas pour le laboureur de la Plaine le moindre sujet de fierté en face du Montagnard aux maigres seigles et du Cendrillon de la Voge qui ne semait que l'orge et l'avoine. Longtemps d'ailleurs des bandes de moissonneurs vinrent de la Voge en particulier pour aider ceux de la Plaine à moissonner et rentrer leurs blés.

Actuellement encore 62 % du territoire labourable sont consacrés dans le Saintois à la culture des céréales et « quand le Xaintois et le Vermois sont emblavés, la Lorraine ne risque pas de mourir de faim » (3). C'est que sur ces terres à blé, pour peu que les intempéries ne se fassent pas trop sentir, on atteint des rendements considérables. Tandis que sur le Muschelkalk la récolte varie de 15 à 16 hectolitres à l'hectare, sur le lias on obtenait 19 hl. en 1897 et, depuis, le rendement a dépassé constamment 20 hectolitres à l'hectare (4).

---

(1) César : *De Bello Gallico*, I, 40.

(2) Turgot : Idées générales du département de Metz. Manuscrit n° 111. Bibliothèque Nancy.

(3) Vidal de La Blache. 180, p. 202.

Certains cantons (Vittel, Lamarche, Bulgnéville) consacrent encore 34 et 35 % de leur territoire agricole à la seule culture du blé.

(4) En 1907, année exceptionnelle, le rendement a atteint parfois 26 hl., égalant celui des meilleurs sols de France (Nord 25,5, Seine 26,8. Moyenne pour la France 16 hect. 4) Grandeau. Rapport du jury international de l'exposition de 1900, I-IV, p. 257.

Cependant, au cours de ces dix dernières années surtout, la surface emblavée diminue de façon générale et progressive. Pour la partie de la Plaine comprise dans le département des Vosges, la surface ensemencée en céréales est tombée dans la décade 1892-1902 de 80.342 ha. à 76.853 (1). Dans certains villages même (Damblain, Saudaucourt) qui jusqu'alors non seulement produisaient amplement pour leur consommation, mais livraient au commerce une grande partie de la récolte, il arrive que maint cultivateur ne produise plus assez de blé pour lui-même.

C'est que, en dépit des belles récoltes, le paysan qui, toujours, poussé par la force des vieilles habitudes, s'est obstiné à faire du blé sur ses terres fortes, commence à s'apercevoir que cette culture n'est plus aussi indispensable, ni aussi lucrative. Son blé lui coûte fort cher et ne peut supporter la concurrence des blés étrangers. Et si la récolte est belle, les frais de culture se sont élevés et les prix de vente ont baissé (2).

L'*avoine*, elle, au contraire, se maintient dans la Plaine (3). La culture de cette céréale est aujourd'hui autant, sinon plus lucrative que celle du blé, les cours sont plus stables et, d'autre part, moins délicate, moins exigeante que le blé, l'avoine s'adapte bien mieux au sol et au climat du pays ; enfin avec un bétail plus nombreux, les besoins de sa consommation augmentent, elle devient de plus en plus indispensable (4).

La Plaine se borne à la culture de ces deux céréales auxquelles elle consacre plus des deux tiers de son territoire labourable et aussi encore la presque totalité de son effort.

---

(1) Laffite, 120, p. 325.

(2) En 1888 le quintal de blé se vendait à Nancy 38 fr., en 1907 le cours est resté aux environs de 22 et 24 fr.

(3) Annuaire de Statistique agricole, 171.

Meurthe-et-Moselle 1873 : 73.575 hectares ensemencés en avoine ; 1903 : 73.154 pour les arrondissements de Neufchâteau et Mirecourt; 1892 : 35.274 hectares ensemencés en avoine ; 1903 : 35.379.

(4) Une coutume très ancienne oblige le cultivateur à changer chaque année ses semences ; parfois il va lui-même les renouveler dans la Voge où une espèce indigène « l'avoine de Xertigny » est très réputée dans la région.

Les Plantes industrielles. — Les cultures industrielles y sont ignorées. Longtemps, alors que le village se suffisait tout entier à lui-même, il y eut dans son voisinage immédiat, et les champs de colza ou de pavots dont la récolte allait à l'huilerie voisine pour les besoins du ménage, et les champs-chènevières que l'on fumait à deux reprises au cours de l'année et qui restent aujourd'hui les meilleures terres du finage. Actuellement ces cultures ne présentent plus qu'un intérêt purement rétrospectif, mais elles aident cependant à concevoir le caractère ancien de la vie rurale et à se rendre compte de l'évolution qui s'est accomplie depuis.

Il y a soixante ans à peine 4.300 hectares étaient encore consacrés dans les Vosges à la culture du chanvre (1) ; sa préparation occupait quantité de bras et assurait du travail pour tout le temps des longues soirées d'hiver ; sa mise en œuvre faisait vivre de nombreux ménages de tisserands (2) et les toiles (bures, bouracans, tiretaines, quintins) furent longtemps le principal objet du commerce de la Plaine. A la fin du XVIII[e] siècle, ces toiles étaient « colportées dans tout le Midi de la France, voir même jusqu'en Espagne » (3). En 1785 un convoi quitte Urville avec 6.114 aunes de toiles grises et blanches à destination de Toulon pour les troupes de la marine.

Aujourd'hui il ne reste plus trace de cette ancienne culture, seul le nom des chenevières a subsisté.

La culture des plantes industrielles (4) n'a jamais pu en réalité s'implanter dans ce pays où les traits de l'agriculture sont fixés depuis longtemps, où l'homme répugne essentiellement aux nouveautés, où aussi la richesse naturelle du terroir ne semblait nécessiter aucune innovation et c'est là principalement ce qui explique pourquoi, alors

---

(1) Archives départementales Vosges. Série M. 3.

(2) En 1885, il y avait encore à Rainville 28 ménages de tisserands travaillant pour des négociants de Neufchâteau. De même Gendreville comptait encore à cette date 15 à 20 tisserands.

(3) 7. F. 12, 565. de Lazowsky.

(4) Depuis deux ans, à peine peut-on noter un timide essai de culture du lin sous l'impulsion d'un comité linier fondé à Épinal.

Le houblon, importé d'Alsace au début du siècle dernier, est resté confiné dans les cantons de Gerbévillers et Rambervillers et les brasseries du pays doivent recourir aux houblons de la Lorraine annexée, de l'Allemagne et de la Bohème.

que la Montagne et la Voge se lançaient dans la culture industrielle de la pomme de terre, l'homme de la Plaine ne vit jamais en elle qu'un supplément précieux pour son alimentation propre et pour celle de son bétail.

Les antiques procédés de culture. — La culture de la Plaine est restée essentiellement ce qu'elle était et ses procédés se sont maintenus intacts. Elle semble en effet s'être adaptée une fois pour toutes aux nécessités du sol et du climat et aussi à des exigences qui aujourd'hui, pour nous, ont cessé d'être sensibles.

Dans ce pays au climat humide où les terres sont fortes et souvent disposées en talus, les labours en planche sont inconnus : les champs présentent la forme de bombements ou « ados », séparés les uns des autres par de larges « roies » pour faciliter l'égouttement et l'écoulement des eaux et ils s'alignent toujours selon une direction perpendiculaire à la ligne de plus grande pente pour éviter les ravinements.

L'assolement. — Toutes ces terres sont encore soumises au vieux système de l'assolement triennal. Tandis que dans la Montagne l'assolement biennal (1), dans la Voge l'assolement quadriennal (2) se sont substitués à l'ancien mode d'assolement, dans la Plaine au contraire la jachère s'est maintenue, parce qu'elle était liée étroitement à l'existence des *soles*.

Le Système des Soles. — L'on touche ici au trait le plus original et peut-être le plus ancien de la culture de la Plaine.

Toutes les terres arables de chaque commune sont réparties en trois groupements équivalents, formant un ensemble compact, soumis successivement aux phases de la rotation triennale : ces groupements constituent les soles, ou saisons ; chacun d'eux eut longtemps sa désignation particulière : la saison des céréales d'automne s'appelait

---

(1) Seigle ou Trèfle, puis Pomme de terre.

(2) Deux cultures de pommes de terre séparées par une de seigle ou méteil et par une d'avoine.

Woyn, celle des céréales de printemps : Travaiz, enfin celle des jachères, Versennes ou Versaines, désignation d'ailleurs encore en usage aujourd'hui (1).

Cette division de la surface cultivée, uniforme pour toutes les communes de la Plaine (division qui existait encore dans certaines parties de l'Angleterre au début du XVIII[e] siècle sous le nom d'« openfield ») (2) a une origine des plus reculées (3), et il est très difficile aujourd'hui de déterminer les causes qui ont motivé son apparition.

Souvent on y a vu un motif d'ordre purement économique. Tandis que l'état pastoral primitif faisait place à une vie de caractère plus nettement agricole, il fallait assurer au bétail une compensation aux réductions qu'avait subi son champ de parcours, du fait des déboisements et des défrichements : le groupement des jachères lui ménageait ainsi régulièrement un vaste espace qui désormais n'était plus menacé par les progrès de la culture.

Il semblait plutôt qu'on fût en présence d'un phénomène ethnique : les anciens habitants groupés en communautés pastorales sédentaires avec un territoire distinct ajoutaient au parcours des forêts le produit des terres arables au centre desquelles étaient les villages et qui, possédées et exploitées en commun, étaient divisées en trois parties, selon le système de l'assolement. Dans la suite la propriété se serait individualisée dans ces cadres définitivement fixés, tandis que l'exploitation co.tinuait à se faire en commun. Cette hypothèse, en rendant compte de la persistance de ce mode d'exploitation si particulier, est d'autant plus plausible qu'elle explique en outre le maintien vivace, sous ses formes multiples, de l'ancien esprit de communauté dans les villages de la Plaine (4).

---

(1) Aujourd'hui nombreux encore sont les paysans qui classent leurs souvenirs d'après la succession des saisons sur une partie déterminée du territoire.

(2) Mantoux. — Révolution industrielle en Angleterre au XVIII[e] siècle, p. 132.

(3) Seebohm (The English community) y voit une situation antérieure à l'époque gallo-romaine.

(4) La division du sol en parcelles de surface et de formes se rapprochant d'un type invariable (le jour ou journal : 20 ares 44) et d'autre part la dissémination de ces parcelles sur tout le territoire, dissémination très sensible encore surtout dans les patrimoines anciens malgré de multiples remaniements, témoigneraient également en faveur de cette hypothèse d'une ancienne propriété commune répartie également entre les différents individus.

Mais quoi qu'il en soit on se trouve aujourd'hui en présence d'une situation de fait dont la gêne est ressentie depuis longtemps et qui pourtant ne semble pas près de se modifier (1). Bien audacieux serait en effet celui qui ne reculerait pas devant le maquis de la procédure en osant « dessaisonner ». Aussi devant les exigences modernes, la culture a dû s'adapter à cet état de fait. Le système de l'assolement est resté nécessairement fixe ; seule, la jachère (et encore seulement depuis la restriction du droit de vaine pâture) a laissé une certaine latitude au paysan de la Plaine.

L'utilisation de la Jachère. — Rompant peu à peu avec cette idée profondément arrêtée dans son esprit que la terre a besoin de repos, il a substitué progressivement à la jachère nue la demi-jachère.

Cette évolution s'est dessinée dès le XVIII[e] siècle, sous la pression de la nécessité, avec l'introduction de la pomme de terre. Elle s'est accentuée rapidement au cours de ces vingt dernières années devant la nécessité nouvelle de procurer une alimentation rationnelle et complète à un bétail devenu plus nombreux.

L'Utilisation de la jachère. — La *pomme de terre*, la première, commença à envahir les versaines et à entrer dans la rotation triennale.

Importée par les Suédois, elle descendit de la Montagne dans la Plaine, où elle apparaît entre 1730 et 1740 (2). Reçue avec enthousiasme par les pauvres, mal vue dès le début « des laboureurs » et des curés (partout on lui reproche de dégraisser la terre et de retarder les semailles du blé) (3), la pomme de terre détient actuellement le dixième de la surface des terres arables de la Plaine (4),

---

(1) Un des inconvénients, et non des moindres, outre la suppression de toute initiative pour le cultivateur, c'est la nécessité d'ouvrir de nombreux chemins d'accès pris sur le sol arable.

(2) Charton. — 55, p. 266.

(3) Les registres de la série KK aux Archives nationales contiennent une véritable moisson de renseignements sur les débuts de cette culture en Lorraine.

(4) Grandeau. — Rapport du Jury international de l'Exposition de 1900, I-IV, p. 345. C'est dans les Vosges que la pomme de terre atteint le rendement le plus élevé de France (165 quintaux à l'hectare).

alors que la Voge lui consacre 18 % et la Montagne 37 % des terres cultivées. Ces chiffres expriment toute l'importance prise par le développement de cette culture dans la région.

A la différence de ses deux voisines, dont une grande partie de la récolte est convertie en fécules ou exportée, la Plaine s'est bornée à en faire uniquement un objet de l'alimentation, et comme telle, la pomme de terre exerce une influence considérable sur la vie économique du pays. Pour le manoeuvre, elle est restée la principale ressource en lui permettant de nourrir sa famille et aussi d'élever le porc destiné à son alimentation.

Pour le cultivateur, elle constitue une véritable source de revenu, en lui procurant le moyen de nourrir, d'engraisser les porcs qu'il destine au commerce.

Cet *élevage du porc* est en effet intimement lié à la culture de la pomme de terre. Il a d'ailleurs des origines très lointaines et on retrouve là encore un des traits les plus anciens de la vieille exploitation rurale (1).

Il s'explique d'abord par les grandes forêts de chênes qui couvraient le pays et où le droit de parcours existait avec le droit de glandée pour les porcs, « les bêtes à soie ». Plus tard, quand l'accès des forêts leur fut interdit, on les mena pâturer sur les chaumes, les friches et les versaines et aujourd'hui encore nombreuses sont les communes qui ont leur troupeau de porcs. Enfin le développement de la culture de la pomme de terre a permis de nos jours de faire de cet élevage un objet de spéculation.

Le porc n'est plus seulement destiné à fournir au paysan de la Plaine le lard qui, avec la pomme de terre elle-même, constitue encore l'élément essentiel de sa nourriture (2). Il donne lieu à un élevage des plus lucratifs. Là où la récolte est plus abondante, on engraisse les porcs pour ensuite les livrer au commerce. Et sur ce

---

(1) Strabon. L. IV. ch. VII : en parlant des Leuques : « Leurs troupeaux tant de moutons que de porcs sont tellement nombreux qu'ils fournissent de lainages et de salaisons non seulement Rome, mais encore presque toutes les parties de l'Italie ».

(2) Il est entré dans la vie du pays : au moment de la Noël ou de Pâques on « tue le cochon », ce qui donne lieu à une fête de famille où l'on festoie avec les dépouilles du mort.

point, la Plaine est restée notablement inférieure à la Montagne et à la Voge (1).

Elle s'est plutôt spécialisée dans l'élève et le commerce des petits porcs. Chaque village a son marchand de petits porcs, chaque cultivateur a son porc reproducteur, « la truie ». Celle-ci porte en moyenne trois fois dans l'année, soit environ 24 à 30 petits porcs. Ceux-ci, nourris au lait pendant six semaines ou deux mois sont ensuite vendus aux marchands, puis conduits dans les marchés, dans les foires où viennent s'approvisionner manœuvres, laboureurs et gens de la Montagne. Ainsi, en année moyenne, un seul animal peut rapporter de huit à douze cents francs à son propriétaire et sans qu'il lui en coûte presque rien.

A côté de la pomme de terre, le paysan de la Plaine s'est essayé à planter dans ses versaines quelques carottes blanches, « lisettes » et betteraves, il s'est mis aussi à recourir aux prairies artificielles, trèfles et luzernes sur les sols riches et profonds, sainfoin sur les parties sèches du muschelkalk. Mais le développement restreint des unes et des autres, à la différence de ce qui se passe sur le Plateau, laisse encore la grande moitié des jachères en repos et ne leur permet de fournir qu'un simple appoint à la nourriture du bétail pendant les mois d'hiver.

Il semble que la Plaine au sol gras et profond (2) en sente moins la nécessité, ayant toujours la possibilité d'étendre ses prairies naturelles et de créer des pâtures nouvelles.

Les pâturages et le bétail

Les conditions de la vie rurale ont commencé depuis peu à subir une modification profonde qui déjà s'est opérée sur certains points plus favorisés.

Le caractère pénible de la culture, la rareté croissante de la main-d'œuvre, des profits de plus en plus aléatoires, et, d'autre part, la

---

(1) Lafitte, 120, p. 225. Sur 100 jours la Montagne en destine 80 à l'engraissement, la Voge 70 et la Plaine 40.

(2) A l'exception toujours de la majeure partie des cantons de Vittel et Dompaire où précisément les prairies artificielles offrent un développement exceptionnel.

nature souvent marneuse du sol, l'humidité du climat, le caractère fertilisant des inondations de l'hiver et enfin la garantie de revenus plus considérables et toujours assurés, toutes ces circonstances font que, depuis vingt ans au plus, le paysan de la Plaine a cessé d'être presque uniquement un agriculteur, il devient progressivement un petit éleveur, il fait ce qu'il appelle du « nourri ». Et c'est désormais une opinion accréditée et démontrée par l'expérience que le cultivateur qui néglige le nourri est perdu.

La preuve des progrès accomplis par cette idée s'est déjà manifestée en considérant l'élevage du porc ; d'autre part la réduction de la surface ensemencée en blé alors que celle consacrée à l'avoine se maintient, trahit, elle aussi, à sa manière, la transformation qui s'opère peu à peu. L'extension des prairies naturelles, la création de pâtures nouvelles en sont encore les indices les plus caractéristiques.

Les Paturages. — Sans être comparable à la Montagne que sa nature imperméable, son climat humide, sa topographie impropre à la culture, semblaient prédestiner à l'art pastoral, la Plaine cependant apparaît comme un pays qui reste sans doute essentiellement agricole, mais où l'art pastoral devient de moins en moins access ire : en 1902 elle consacrait 23 % de son territoire agricole à la product'on herbagère alors que dix ans auparavant elle n'y employait que 17 % (1).

Ce sont précisément les parties de la Plaine avantagées par leur nature marneuse qui, les premières, sont entrées dans la voie nouvelle : toute la région des marnes du lias et, plus particulièrement, la partie qui s'étend du Bassigny au Saintois, est devenue peu à peu un véritable pays herbager, acquérant une physionomie originale au milieu des pays de culture qui l'environnent.

Là s'étendent les grandes nappes des alluvions modernes et la Meuse, du Mouzon, de l'Anger et du Vair. Et d'autre part, c'est sur les mêmes formations marneuses que poussent les prairies plantureuses du Charolais, du Nivernais, où les légumineuses s'associant presque

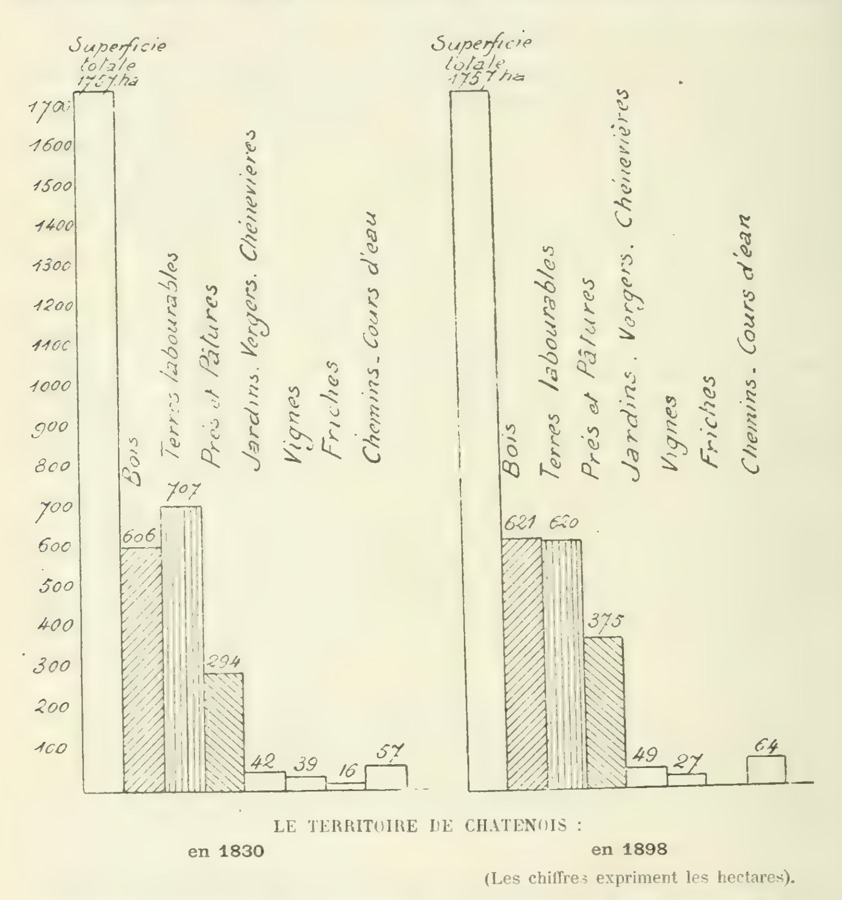
---

(1) Lafitte, 120, p. 24.

Sur le plateau dans les cantons de Coussey et Neufchâteau, malgré la présence de grandes vallées, la proportion en 1900 n'atteignait que 12 et 14 %, tandis que dans ceux de Lamarche 24 %, Châtenois 30 %, Bulgnéville 35 %.

également aux graminées donnent aux fourrages toute leur qualité.

Aussi dans des circonstances à ce point favorables les pâtures n'ont pas tardé à se développer. Dans le canton de Bulgnéville, depuis le milieu du siècle dernier les terres cultivées ont perdu 16 % de leur superficie ; la presque totalité (14 %) a été transformée en prairies. A Chatenois les prés ou pâtures qui n'occupaient en 1880 que 320 hectares, en 1906 en couvraient 397. A Sandaucourt la progression



LE TERRITOIRE DE CHATENOIS :

en 1830 **en 1898**

(Les chiffres expriment les hectares).

Réduction des terres arables, transformées en pâtures pour la plupart, tandis que sur les terres impropres à cette extension, on reboise.

est encore plus rapide ; les prés ont passé de 170 hectares en 1889 à 283 en 1900, alors que, dans la même période, la superficie des terres arables descendait de 665 à 550 hectares.

On assiste ainsi au phénomène commun à presque tous les pays d'herbages (Bray, Charolais, etc.), au rayonnement des pâturages ; les champs contigus jusqu'alors consacrés à la culture sont transformés en prairies. Presque toutes les terres continant aux prairies de la Meuse ont été clôturées, ensemencées en prés et sont devenues des prairies d'embouche et d'engraissement. Le phénomène s'exagère vers Damblain, village agricole, qui ne produit même plus assez de céréales pour sa propre consommation.

Les clos succèdent aux clos, le réseau des « landres » s'entrecroise dans la plaine, pas de haies comme dans la Thiérache, pas de lignes d'arbres comme dans la Flandre flamande, rien que l'étendue verdoyante avec les petites taches rouges et blanches des « stations » nouvellement élevées pour le bétail.

L'Élevage du bétail. — Ces prairies à l'herbe drue et courte, où les éléments calcaires favorisent la croissance des légumineuses, se prêtent tout-à-fait à l'élevage et à l'engraissement (1).

Aussi est-ce la race bovine sur laquelle porte tout l'effort de l'éleveur de la Plaine. Le mouton, l'animal des plateaux calcaires (2), est passé au second plan. Les troupeaux communaux disparaissent un à un. Cette évolution déjà sensible vers 1840 (3) s'accentue encore aujourd'hui, en relation avec l'extension des pâtures et les vicissitudes des cours de la laine. Seuls, le petit cultivateur et le manœuvre possèdent encore quelques têtes qu'ils mettent souvent en cheptel chez le berger, uniquement en vue de l'engraissement.

L'élevage du cheval est venu en quelque sorte se greffer sur celui des bestiaux. Le cheval est l'animal de travail de la Plaine, au contraire de la Voge où l'on n'emploie guère que le bœuf, animal moins

---

(1) Flore de la Prairie à Dombrot s/ Vair : Graminées 0,5. Légumineuses : 0,4. Diverses : 0,1. — Boitel : Études sur la Flore vosgienne.

(2) C'était sur le Plateau, à quelques kilomètres de la Plaine, que furent établies les fermes écoles de *Rorthey* et *La Heyraux* pour l'élevage du mouton.

(3) Demangeon, 64, p. 118. « On nourrit bien moins de bêtes à laine dans la Plaine, depuis que les prairies artificielles et les cultures de mars éparses dans les guérets et les jachères rendent la dépaissance des troupeaux plus difficile avant l'époque des moissons », 1837.

coûteux, moins exigeant, et de la Montagne où l'on attelle la vache. Sur ces terres généralement fortes les attelages doivent être nombreux. Aussi chaque cultivateur possède-t-il une ou plusieurs juments poulinières dont il élève les jeunes poulains en partie pour ses besoins propres, en partie aussi pour livrer au commerce. Souvent ces poulains, âgés de six mois à un an, sont vendus à des propriétaires dont les terres sont plus propres à l'élevage (Bassigny, Vallée de la Saône, région de Chatenois). Parfois ils sont attelés au printemps suivant et, au bout d'un an, ils sont revendus dans les foires aux chevaux de la fin de l'automne, où le Montagnard vient encore parfois s'approvisionner et où le cultivateur de la Plaine va « compléter son écurie », renouveler son attelage à la fin de l'hiver, alors que tous ses fourrages sont en grange.

Mais le bétail bovin constitue la préoccupation essentielle du petit éleveur qu'est devenu tout cultivateur de la Plaine.

Tandis que la Voge consacre ses prairies à l'élevage de bœufs robustes pour ses cultures et que la Montagne vise surtout à la production du lait pour la fabrication de ses fromages, la Plaine oriente avant tout son élevage vers la production de la viande. De même que pour les porcs, le paysan fait aujourd'hui du « nourri » sur ses « bêtes rouges »; d'ailleurs les deux pour lui sont connexes ; car c'est avec le lait de ses vaches qu'il élève en partie ses petits porcs.

Ce n'est pas que le lait et le beurre ne soient pour lui une source de revenus appréciables, maintenant surtout qu'avec les communications devenues plus faciles ces produits sont drainés vers la ville, en particulier vers Nancy qui demande du lait jusqu'à Diarville, à une dizaine de kilomètres de Mirecourt, maintenant aussi que beurreries et fromageries s'installent à ses portes (1) et, aujourd'hui encore, là surtout où les prairies n'ont pas reçu un développement suffisant, c'est avec le lait que le paysan alimente les jeunes veaux qui sont expédiés comme « veaux gras » à l'âge de deux ou trois mois vers les grands marchés de Nancy et de Paris.

---

(1) Lafitte, 120, p. 448. Sur la partie de la Plaine comprise dans le département des Vosges, 62.500 hectolitres de lait ont été traités en 1903 par 17 fromageries ou beurreries, à Sandaucourt une seule beurrerie traite 3 à 4.000 litres par jour.

Mais là où s'étendent pâtures et parcs se pratique désormais l'élève proprement dite avec la spéculation de l'engraissement rapide.

La race indigène, petite et noire, venue de la Montagne, produisait peu soit en viande, soit en lait. Mal nourrie et soumise autrefois aux labeurs pénibles, elle était douée d'une constitution énergique, mais maigre et sèche. Aussi des croisements ont eu lieu avec les races hollandaise et comtoise. Dans le Bassigny, les nourrisseurs ont introduit la race charolaise plus tendre et plus précoce. Et d'ailleurs, soumise au régime du pacage, la race s'est rapidement améliorée.

Les génisses, âgées de dix-huit mois au moins, à cause de la rigueur du climat, sont « mises sur le pré » à l'embouche depuis le mois d'avril pour y demeurer jusqu'en septembre. Alors elles sont livrées aux marchands de bestiaux, ou écoulées sur les foires de la fin de l'automne. Dans les régions du Bassigny, de Chatenois et de Dompaire, il existe une vraie classe d'éleveurs, de « nourrisseurs » possédant de grands « enclos » où ils mettent les jeunes bêtes qu'ils vont acheter dans les environs à la fin de mars (certains en ont ainsi jusqu'à trente et quarante dans le courant de l'été). L'automne venu, ils écoulent leurs élèves, une partie dans le pays même, une autre, la plus grande, vers Nancy, Paris, Metz et les pays annexés, une autre enfin vers la Montagne qui, élevant peu pour produire plus de lait, achète à la Plaine la plupart de ses vaches laitières.

Les ressources accessoires du paysan

Ainsi dès maintenant il est exagéré de voir dans le paysan de la Plaine uniquement un cultivateur. Il continue sans doute à être surtout un cultivateur, mais progressivement il tend aussi à devenir un éleveur, l'art pastoral s'associe de plus en plus étroitement à l'exploitation rurale.

Grâce à la nature de son terroir le paysan a pu entrer dans cette voie nouvelle, parer ainsi dans une certaine mesure aux exigences modernes de la culture et se procurer le complément de ressources que les céréales refusaient de lui fournir. Ce sol, d'ailleurs, par sa variété, lui ménageait encore d'autres ressources que depuis longtemps il a utilisées. Aujourd'hui elles apparaissent souvent aléatoires, presque accidentelles, mais leur importance d'autrefois se prolonge en

quelque sorte jusqu'à nous. Toutes sont venues s'associer à la culture du sol, préoccupant diversement le paysan, selon que ses terres par leur nature et leur exposition se prêtaient plus ou moins à leur développement.

Indépendamment de la nature du sol, la disposition du pays en terrasses, l'orientation de ses talus tous exposés au soleil levant et abrités contre les vents froids du Nord, la durée des fortes chaleurs de l'été qui se prolongent souvent jusqu'en septembre, la fréquence des automnes chauds et lumineux et enfin la difficulté des labours à flanc de coteau, ont fait que, de longue date, au bout de ses champs le paysan possède son verger et surtout ses vignes où il monte dans les moments de loisir que lui laissent les travaux de la culture.

La Voge est fière de ses cerises à kirsch, mais la Plaine se glorifie de ses prunes mirabelles et quetsches. Souvent, de loin, on a l'impression d'une forêt entourant les villages, ou d'un petit bois à flanc de coteau, et cette impression est très vive surtout le long du revers méridional de la Plaine, puis aux abords de la côte de Montfort, et particulièrement aux confins du Saintois dans ce rentrant abrité de la saillie jurassique que longe la ligne de chemin de fer de Mirecourt à Barisey. Là, outre l'indispensable eau-de-vie de prunes, les vergers sont l'occasion d'un grand rapport les années « où le fruit donne », quand une gelée tardive n'a pas brusquement arrêté la sève. La récolte, généralement achetée sur pied, alors que le fruit n'a pas atteint sa maturité complète, fait l'objet d'un véritable commerce et, pour en mesurer l'importance, il faut voir, vers la fin de juillet, les paniers à fruits s'entasser le soir sur le quai des petites stations (Fécocourt, Battigny, Vandeléville, Favières), attendant le prochain convoi qui les emportera vers Nancy, vers Paris.

La Vigne. — La vigne, aujourd'hui, apparaît comme un produit accidentel, très localisé, traversant actuellement une crise décisive qui menace d'entraîner sa disparition.

Culture caractéristique de la Plaine, au sol souvent calcaire, au climat moins humide, aux automnes plus chauds que la Voge et la Montagne, la vigne, naguère encore, non seulement recouvrait les flancs des coteaux bien exposés, mais s'étendait même à la base des talus, sur la terrasse elle-même, ainsi qu'en témoigne la foule des

lieux-dits rappelant son ancienne extension. L'enquête sur l'agriculture en 1762 révèle que la totalité des défrichements opérés au cours du XVIIIe siècle eut pour but la création de vignobles. L'engouement fut tel que souvent même des terres arables furent emplantées en vignes. Par une ordonnance en date du 24 Avril 1730, le duc François, craignant une disette toujours possible, dut interdire, sous peine de fortes amendes, d' « avigner des terres arables », ordre qui sans doute ne fut pas exécuté puisque Louis XV, vingt ans plus tard, (5 VII, 1751) fut obligé de le renouveler pour la Lorraine.

Cette extension disproportionnée du vignoble était en rapport avec les prix de vente fort élevés, vu la difficulté des communications et le rapprochement de débouchés toujours assurés.

Aujourd'hui la situation est toute autre. Des conditions nouvelles ont non seulement contribué à réduire considérablement le vignoble de la Plaine, mais l'ont même, semble-t-il, compromis de façon irrémédiable.

De tout temps, pour cette culture délicate, il avait fallu compter avec les rigueurs du climat ; avec les grands froids de l'hiver qui exigent le buttage des pieds, les gelées tardives du printemps qui obligent les vignes à se réfugier sur le haut des coteaux, les orages à grèle toujours si funestes autant par leur caractère infectant que par leur violence même, enfin les gelées précoces ou les automnes pluvieux qui, six années sur dix, ne permettent pas au raisin d'atteindre sa complète maturité. A ces conditions déjà si peu favorables sont venues s'ajouter successivement des causes plus graves encore de décadence, de dépérissement.

C'est d'abord l'épuisement de ces terrains, très peu fumés, consacrés depuis des siècles à la même culture avec les mêmes cépages ; aussi depuis le milieu du siècle dernier remarque-t-on une baisse constante dans la moyenne des rendements ; d'autre part, les frais de culture augmentent sans cesse avec la rareté de la main-d'œuvre, et, phénomène plus grave encore, depuis quinze ans surtout, la concurrence est venue, l'avilissement des prix s'est produit.

(*A suivre*).

FAITS ET NOUVELLES GÉOGRAPHIQUES

I. — Géographie scientifique. — Explorations et découvertes.

RÉGIONS POLAIRES

L'expédition polaire de Roald Amundsen. — Après plus de dix-huit mois de silence, Amundsen vient de donner de ses nouvelles. Le célèbre explorateur est parti de Norvège dans les premiers jours de juillet 1918 avec le projet de compléter le cycle de ses victoires par la conquête du Pôle Nord. Monté sur le *Maud*, le plus solide navire destiné à la navigation dans les glaces qui ait jamais été construit, avec seulement huit compagnons, Amundsen se proposait de reprendre le programme de Nansen modifié toutefois par l'expérience de la célèbre expéditoin du *Fram*. En conséquence, il devait suivre la côte nord de l'ancien continent, puis, une fois arrivé à 100 milles dans l'est des îles de la Nouvelle-Sibérie, pénétrer dans la banquise et se laisser ensuite charrier avec cette masse de glace par le courant partant dans la direction du nord-est. Lorsque la dérive l'aurait amené à une très haute latitude, l'intrépide Norvégien abandonnerait son navire et marcherait vers le Pôle en avançant sur la banquise, puis se rabattrait vers la terre Grant, à l'ouest du détroit de Smith, où des dépôts doivent être installés à son intention. L'explorateur propose, mais les glaces disposent. Dans sa nouvelle entreprise Amundsen n'a pas été favorisé par la chance qui l'avait servi dans ses précédentes expéditions. Alors que durant l'été 1878, Nordenskiold, au cours du célèbre voyage du *Vega*, avait trouvé des eaux presque libres tout le long de la côte nord de Sibérie jusqu'aux approches du détroit de Bering, qu'en 1893 Nansen avait pu atteindre les parages des îles de la Nouvelle Sibérie au cours d'une seule saison de navigation, Amundsen a été depuis son départ constamment entravé par les banquises. Loin d'arriver aux îles de la Nouvelle Sibérie au début de l'automne 1918, comme il l'aurait fait si la saison eût été normale, il a été arrêté par les glaces dès le cap Tchéliouskine, la pointe septentrionale de l'ancien monde, et contraint d'hiverner près de ce promontoire fameux.

L'année 1919 ne paraît pas avoir été plus favorable à la réalisation du programme de l'expédition norvégienne. Un bref télégramme d'Amundsen, reçu à Kristiania le 31 mars par la voie d'Amérique, annonce en effet qu'il hiverne actuellement sur la côte nord de Sibérie aux îles Ayan, dans la baie Tchaun, à 120 milles à l'est de l'embouchure de la Kolyma (70° de latitude environ). L'explorateur n'a donc pu encore entrer dans la banquise à l'est des îles de la Nouvelle Sibérie, et commencer sa dérive vers le Pôle. Les obstacles que les glaces ont opposés à sa marche lui ont aussi fait perdre deux ans. L'expédition est approvisionnée pour cinq

campagnes ; la dérive du *Fram* ayant duré trois ans, il est possible qu'avant de se lancer dans l'inconnu du bassin polaire, Amundsen juge prudent de venir dans un port de l'Alaska faire son plein de vivres.

Comment un télégramme expédié des déserts glacés de la côte nord de l'Asie a-t-il pu arriver à destination ? C'est ce que nous allons maintenant expliquer. La côte septentrionale de Sibérie entre l'essuaire de la Kolyma et l'entrée nord du détroit de Bering renferme quelques petits clans de Tchouktches chasseurs et pêcheurs. Au cours du voyage du *Vega*, pendant son hivernage à environ 600 km. à l'est du point où Amundsen se trouve arrêté, Nordenskiold entra en relations avec ces indigènes et par leur intermédiaire réussit à envoyer de ses nouvelles en Suède. Son courrier fut porté par des Tchouktches à Anadyr, poste situé à l'embouchure du fleuve du même nom dans la mer de Bering et qui est le grand centre de ravitaillement des indigènes dispersés dans les immenses solitudes de l'extrémité nord-est de l'Asie, puis transmis de là à Irkoutsk et finalement à Stockholm.

Le voyage fut seulement long. Le message, parti le 6 octobre 1878 de la côté nord de Sibérie, ne parvint que le 16 mai suivant en Suède ! Pour envoyer de ses nouvelles, Amundsen a employé le même procédé que son célèbre prédécesseur. Le télégramme de l'explorateur norvégien est, en effet, daté d'Anadyr où, suivant toute vraisemblance, il a été apporté par des indigènes que l'expédition a rencontrés sur la côte nord de Sibérie. Mais, depuis quarante ans, les communications ont été singulièrement améliorées même dans ce coin perdu de l'Asie boréale. Une station radiotélégraphique existe aujourd'hui à Anadyr et, dès qu'elle a été en possession du message d'Amundsen, elle l'a immédiatement transmis aux États-Unis, probablement par la voie de l'Alaska.

Charles Rabot (*La Nature*).

OCÉANIE

Les Nouvelles Hébrides. — Cet archipel, situé dans le Pacifique, à l'est de l'Australie était l'objet, au moment où la guerre éclata, de l'examen d'une commission franco-anglaise chargée de définir son statut.

Les représentants des intérêts français dans les territoires nationaux du Pacifique, désirant voir régler cette question, viennent d'adresser au Gouvernement français le vœu suivant :

« Considérant que le drapeau français est engagé dans l'archipel des Nouvelles Hébrides depuis plus d'un demi-siècle ;

Considérant, d'autre part, que les Nouvelles-Hébrides sont une dépendance géographique de la Nouvelle Calédonie, dont elles forment le complément économique indispensable ;

Considérant que la forte prédominance des éléments nationaux est attestée par les chiffres suivants :

Population européenne en 1918 : 664 Français, 262 Anglais ;

Propriété foncière en 1918 : propriété française, 617.000 hectares ; propriété britannique, 129.000 hectares ;

Mouvement commercial en 1912 : Sur un mouvement commercial de 7.866.000 fr. la part de la France était de 5.309.000 fr. et celle de l'Angleterre de 2.556.000 fr.

Considérant enfin que toutes les colonies allemandes du Pacifique, situées au sud de l'équateur, à la prise de possession desquelles la France a participé, ont été incorporées à l'Empire britannique ; qu'en particulier la Nouvelle-Guinée, l'archipel Bismarck et les îles Salomon allemandes ont été spécialement attribués à l'Australie ;

Émet le vœu que notre Gouvernement, faisant appel au sentiment de haute équité de l'Empire britannique, insiste pour qu'il soit mis fin au régime provisoire du condominium par l'annexion pure et simple de cet archipel au domaine colonial français, en respectant scrupuleusement les intérêts britanniques moraux et matériels constitués dans ces îles ».

II. — Géographie commerciale. — Faits économiques et statistiques.

FRANCE

Les percées des Vosges. — Une loi (28 mars 1920) vient de déclarer d'utilité publique, l'établissement d'un chemin de fer à double voie destiné à relier Remiremont à Mulhouse par Saint-Maurice et Bussang et d'un autre chemin de fer de Saint-Dié au col de Soales.

Culture de la betterave à sucre dans le Sud-Ouest de la France. — Dans la séance tenue par l'Académie d'agriculture, le 28 janvier 1920, M. Jean Vidal a rendu compte des essais poursuivis par lui, dans le Midi de la France, sur la culture de la betterave à sucre, antérieurement localisée dans les régions du Nord, de l'Est et du Centre.

En 1919, les essais se sont localisés dans les régions qui entourent Saint-Gaudens, en Haute-Garonne, dans les vallées de la Haute-Garonne, du Gers, de la Dordogne et de ses affluents. Les résultats ont encore été supérieurs à ceux des années précédentes.

Les betteraves du Sud-Ouest sont d'une fermeté de chair remarquable qui leur permet de supporter les durées de trajet les plus longues sous les plus dures intempéries et leur assure une longue conservation en silo.

Cette faculté précieuse a incité la sucrerie de Chavenay à conserver une partie de la betterave reçue du Sud-Ouest, cette année, pour la sécher dans une sécherie que cette sucrerie s'est annexée et qui traitera, en même temps que la betterave du Midi, des pommes à cidre, des pommes de terre, des légumes à Julienne.

En résumé, la preuve est irréfutablement établie que les betteraves à sucre viennent très bien sur les terres des riches vallées méridionales, que le climat leur est particulièrement favorable et que le soleil du Midi a pour la betterave, comme

pour tous les autres fruits de ces régions privilégiées, la faculté d'accroître notablement la richesse en sucre, la pureté de ce sucre et le poids de ce précieux produit par hectare de terre ensemencée.

La pénurie de sucre dont souffre notre pays et la destruction des deux tiers de nos usines à betteraves du Nord et de l'Est inciteront certainement les industriels à construire des sucreries et des distilleries de betteraves dans le Sud-Ouest.

(*Feuille d'informations du Ministère de l'Agriculture*).

Le port de pêche de Lorient. — Le Commissariat de la Marine marchande vient de décider la reconstruction d'un important port de pêche comportant tous les perfectionnements modernes dans la rade de Lorient, à l'embouchure de la rivière du Ter. Le nouveau port comprendra deux bassins, le plus grand terminé par un slip et des chantiers de constructions et de réparations, une gare maritime, des entrepôts, halles et magasins, un grand frigorifique, une maison pour les marins et enfin de vastes laboratoires océanographiques. Le frigorifique et la gare sont déjà en construction. *La Nature* reparlera plus longuement de ce projet, inspiré par les grands ports de pêche étrangers, lorsque les travaux seront plus avancés.

(*Nature.*).

AFRIQUE

Services aériens en Afrique. — Le développement de l'aviation pour des buts civils progresse à vue d'œil. Un service régulier de Londres à Paris pour les lettres et les colis postaux est organisé. C'est le premier événement de cet ordre ; il fera époque, et il est encourageant de remarquer que les services civils aériens du continent africain ne seront pas très en retard sur ceux d'Europe. Des services locaux entre Leopoldville et Stanleyville, au Congo belge, sont en voie d'organisation. Des services sont en projet entre Mozambique et le Zambèze et entre divers points de l'Union Sud-Africaine. Les Français ont divers plans, qui mûrissent rapidement, pour l'Afrique du Nord. Là où des relations continues et rapides entre des points centraux seraient importantes, on peut prévoir un bel avenir pour les relations postales aériennes.

(*African World*)

Afrique équatoriale française. — La colonie du Tchad. — Par décret du 17 mars, le territoire du Tchad est érigé en colonie relevant directement du Gouvernement général de l'Afrique Équatoriale Française et le lieutenant Gouverneur placé à sa tête en assurera l'administration dans les conditions prévues par le décret du 15 janvier 1910 pour les autres colonies du groupe. L'exposé des motifs, très bref, est ainsi conçu : « L'organisation du territoire du Tchad, telle qu'elle avait été prévue par le décret du 14 janvier 1915, constituait un acheminement vers l'établissement d'une administration civile dans ces régions. A l'heure actuelle, en raison de la Pacification sans cesse croissante du pays, il paraît possible de poursuivre cette réforme et d'ériger le Tchad en colonie ».

La « colonie du Tchad » est l'aboutissement de tous les effets accomplis depuis plus de trente ans par tous ceux qu'à entraînés vers l'Afrique centrale la conquête du lac fameux. La lignée comprend les noms de Crampel, Dybowski, Ponel, Mizon, Maistre, Monteil, Gentil, Bretonnet, Cazemajou, Foureau, Lamy, Joalland, Dessenave, Largeau, Gouraud, Moll, et tant d'autres ! Ce mouvement vers le Tchad, qui a été à la base de l'action du Comité de l'Afrique française, a entraîné, il y a trente ans, toute l'expansion française vers l'Afrique, et ceux qui parlèrent parfois du « mirage » du Tchad, et qui s'attachaient à apprécier uniquement sa valeur nette pour juger la « marche au Tchad » ne comprirent pas qu'il fut le symbole, le centre d'attraction de l'effort de la France pour la conquête des territoires sans maîtie. Et il s'est d'ailleurs trouvé qu'une fois de plus ces territoires tenus pour stériles pourront payer. Ce sera l'œuvre du gouvernement de la nouvelle colonie qui se présente avec le patronage des plus illustres parrains.

(*L'Afrique Française*).

ASIE

L'Industrie de la laine au Japon. — Avant la guerre, le Japon importait beaucoup de tissus de laine. L'ouverture des hostilités empêcha brusquement l'Extrême-Orient de recevoir les lainages habituels, les pays producteurs ayant à subvenir avant tout aux besoins de l'armée. Le Japon s'efforça immédiatement de se procurer de la laine brute, qu'il mit en œuvre en créant l'outillage voulu. Il ne tarda pas ainsi à exporter des lainages et à devenir le fournisseur d'une grande partie de l'Asie. En vue de consolider la situation acquise, le Japon a pris de judicieuses dispositisns pour augmenter sa propre production de laine brute. Il compte aussi organiser l'élevage en Mandchourie et en Mongolie, afin de s'assurer la matière première nécessaire à l'industrie qui vient de se développer par suite de la guerre.

(*London and China Telegraph*).

Le Commerce japonais aux Indes. — Antérieurement à 1914, le Japon n'importait guère aux Indes que de la bonneterie en faibles quantités. La guerre, en augmentant le prix des tissus anglais, dont la production se trouvait réduite, a permis aux étoffes japonaises en pièces, écrues, teintes ou imprimées, de conquérir le marché indien, qu'il est désormais difficile de disputer au Japon. Les bas prix exigés par le commerce de ce pays sont obtenus par lui grâce à l'étroite coopération de tous les intérêts en cause. Gouvernement, banques, compagnies de navigation, fabricants et marchands se soutiennent, en effet, mutuellement pour assurer un succès dont tous bénéficient.

(*London and China Télégraph*).

Les Japonais au Pérou. — Un syndicat japonais vient d'acquérir 800.000 acres de terrain près de Huanuco, dans la Haute-Amazonie. Des négociations sont de plus en cours pour l'achat de 300.000 acres dans la même région

du Pérou, qui se prête à la production du sucre, du coton, du café, du cacao et de denrées similaires. Il ne s'agit vraisemblablement que d'un premier essai de colonisation japonaise sur le versant oriental des Andes.

(*London and China Télégraph*).

AMÉRIQUE

Le blé canadien. — La moisson permettra au Canada d'exporter 150 millions de gerbes de céréales. Les régions occidentales réclament des bras en vue des récoltes et attendent 15.000 travailleurs agricoles provenant des provinces orientales.

Canadian Gazette.

Le Commerce du Canada. — Le commerce total du Canada a plus que doublé entre 1913 et 1919 ; celui qu'il a fait avec le Royaume-Uni a presque doublé, passant de 308.903.000 dollars à 604.950.000. Les exportations ont presque triplé vers le Royaume-Uni, tandis que les importations de ce pays descendent de 138.741.000 à 73.029.000 dollars. Pendant la même période le commerce du Canada avec les États-Unis a pris une extension remarquable. L'année dernière, son commerce avec l'Union représentait 55 pour 100 de son commerce total avec toutes les contrées du globe ; les exportations vers les États-Unis avaient plus que triplé, tandis que les importations venant des États-Unis avaient augmenté de 75 pour 100. Au cours de l'année fiscale 1917-1918, le commerce total du Canada avec l'ensemble de l'Empire britannique a été de 1.016.821.000 dollars, et avec les pays étrangers de 1.485.727.000 dollars ; au total 2.502.549.000 dollars. En 1918-1919, son commerce avec l'Empire britannique s'est élevé à 719.990.000 dollars, avec le reste du monde, à 1.404.067.000 ; au total : 2.324.058.000 dollars.

United Empire.

Les combustibles de l'ouest du Canada. — Le *Geographical Journal* signale sur ce sujet une étude de M. James White qui contient l'évaluation des ressources d'énergie de l'ouest du Canada, tant actuelles que probables. Les réserves de *charbon* sont estimées à 412.616 millions de tonnes, dont 25.680 très bitumineux ; elles sont surtout groupées dans la province d'Alberta qui renferme 87 pour 100 de tout le charbon du Canada. La production d'Alberta s'est élevée en 1917 à 4.766.368 t. valant plus de 14 millions de dollars dont 2,3 pour 100 d'anthracite, 46,4 de charbon bitumineux et 51,5 de lignite. La Colombie britannique vient ensuite avec une réserve probable de 74 millions de t., une production en 1917 de 2.403.888 t. valant plus de 8 millions de dollars. Ces charbons sont presque tous bitumineux, et on les utilise de plus en plus après distillation ou sous forme desséchée et pulvérisée. Le *gaz naturel*, abondant dans l'Alberta, y a fourni en 1917 une vente de 1,15 million de dollars. Les *huiles minérales* ne sont pas exploitées, bien que des prospections récentes aient révélé leur existence. Les *forces hydrauliques*, non encore inventoriées, alimentent déjà 12 usines de plus de 50.000 chevaux chacune et 18 de 20.000 à 50.000 dans la Colombie britannique.

(*Supplément de la Nature*).

Le café du Brésil. — L'an dernier, la production du café au Brésil s'est élevée à 17 millions de sacs ; durant la même période, la production mondiale fut de 22 millions de sacs. En 1907, le Brésil produisit 20.190.000 sacs de café ; c'est, jusqu'à présent, la récolte la plus abondante que l'on ait jamais enregistrée ; cette année-là la production mondiale atteignit 23.785.000 sacs.

(*Bulletin de l'Union Panaméricaine*).

AUSTRALIE

L'accumulation des laines en Australie. — Les navires chargés de laine sont exposés à de longues attentes dans la Tamise ou dans les ports anglais, uniquement parce que les docks et les entrepôts se trouvent bondés. Cette centralisation excessive est l'œuvre des contrôles des laines et de la navigation. Or les éleveurs australiens estiment qu'il est de leur intérêt que l'on revienne sans retard au régime d'avant-guerre, permettant de diriger les laines directement sur les pays de consommation, tels que la Belgique, la France, l'Amérique et la Scandinavie. Il est temps aussi que la vente redevienne libre en Australie, où le contrôle des laines fait ses achats à des compagnies intermédiaires, qui exigent un prix beaucoup plus élevé que celui du marché normal.

British Australasian.

Les Viandes australiennes. — Les navires construits en vue du transport des viandes australiennes viennent d'être restitués à leur destination, et deux vapeurs supplémentaires leur ont été adjoints, afin de hâter la décongestion des dépôts frigorifiques de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande. Les stocks australiens disponibles pour l'exportation comprennent 18.072 tonnes de bœuf, 20.210 tonnes de mouton et 10.737 tonnes d'agneau. En Nouvelle-Zélande sont conservés de même : bœuf 38.246 tonnes, mouton 113.339 tonnes et agneau 62.402 tonnes.

British Australasian.

LE SECRÉTAIRE-GÉNÉRAL,
JULES DUPONT.

LE SECRÉTAIRE-GÉNÉRAL ADJOINT,
G. DELÉPINE.

Lille Imp. L. Danel

ACTES DE LA SOCIÉTÉ

Adhésions nouvelles. — Pendant ce trimestre douze nouveaux sociétaires ont été admis par le Comité d'Études.

Nécrologie. — Nous avons appris avec regret la mort de l'un de nos plus anciens sociétaires, M. le Dr Théodore Barrois, qui fut conseiller municipal de Lille, député du Nord, professeur à la Faculté de Médecine, délégué régional de la Société Française de secours aux blessés militaires, Président des Conseils d'Administration de la Société des Mines de Lens et des Établissements Kuhlmann, Membre de notre Société depuis le mois de Janvier 1881, décédé à Paris, le 9 Juin, à l'âge de 63 ans.

M. Théodore Barrois a plus d'une fois montré sa sympathie à la Société, notamment le 23 novembre 1881, en faisant, conjointement avec M. le baron de Guerne, une conférence sur leur voyage en Laponie, et, le 12 mai 1892 une conférence sur l'Assyrie et les ruines de Palmyre.

On nous a signalé aussi le décès de M. le Dr Forster, de Londres, inscrit comme Membre fondateur de la Société depuis le 13 avril 1894.

Conférences. — Notre saison 1920-1921 s'ouvrira le 3 octobre par une conférence de M. G. de Gironcourt sur la « *Grande Terre et l'Archipel de Nosy-Mitsio* (Madagascar).

A l'issue de la conférence M. de Gironcourt traitera de la création d'affaires de production coloniale pour ceux de nos membres qui désirent s'y intéresser.

Le 17 octobre, M. L. Berthaut nous parlera du *Mont St-Michel et de ses légendes.*

Bibliothèque :

DONS. — Le Déclin de l'Europe (Demangeon).
La République de Chili (Lucien Jannin).
Roger Ducos et sa mission à Landrecies en l'an III (Maurice Dussarp).
Travaux du Comité d'Études, T. II. — Questions européennes.

ACHATS.— Guide des champs de bataille (Michelin).
L'Alsace et les combats des Vosges, T. I et II.
Les batailles de la Somme.
Arras et batailles d'Artois.
L'Yser et la côte belge.
Géographie humaine de la France, par J. Brunhes (Tome I de l'Histoire de la Nation française, publiée sous la direction de G. Hanotaux).
La France en Syrie (Gustave Gautherot).
Lettres du Tonkin et de Madagascar (1894-1899 deux volumes) (Général Lyautey.
La République Argentine (Pierre Denis).

CONGRÈS

D'accord avec le bureau du Congrès de Gand 1913, la Société Historique et Archéologique de Tournai avait accepté la charge d'organiser en 1915 la XXIVe Session de la Fédération Archéologique et Historique de Belgique.

Ce Congrès se réunira à Tournai au commencement d'août 1921 et durera probablement cinq jours.

A la visite des principaux monuments, heureusement dégagés ou restaurés, la Société joindra, celle d'endroits peu connus encore et cependant très intéressants par leurs trésors architecturaux ou artistiques.

NOS CONFÉRENCIERS

La Société de Géographie Commerciale (de Paris) a décerné la *Médaille de la Société d'encouragement pour le commerce français d'exportation* à M. Raoul BLANCHARD, pour la création d'un institut de Géographie, à Grenoble, où il est professeur à l'Université.

La Société de Géographie Commerciale avait déjà comme la nôtre récompensé M. Raoul Blanchard pour son ouvrage capital et désormais classique sur la Flandre.

*
* *

La Société de Géographie Commerciale a décerné à M. Émile HAUMANT, notre ancien Vice-Président, la *Médaille Gauthiot* pour son livre sur la Yougo-Slavie.

Nous avons reçu de notre collaborateur M. de Gironcourt, dont on se rappelle les missions scientifiques au Niger, et qui, pendant la guerre, était engagé volontairement comme interprète aux armées britanniques, la lettre suivante :

« Mettons en valeur nos colonies, Y produire est fructueux ».

Parmi les efforts de mise en valeur de notre sol qui représentent le devoir le plus urgent de l'heure actuelle, les affaires de production coloniale, lorsqu'elles sont bien étudiées, sont de beaucoup plus attrayantes grâce à la marge énorme qui existe et subsistera encore fort longtemps entre les prix de revient aux colonies et les prix de vente à la métropole.

Alors que les conditions de la main-d'œuvre noire, par exemple, ont à peine augmenté d'un cinquième, que la vie chère, en ce qui concerne les denrées de consommation courante, n'a pas pénétré les régions encore semi-neuves de notre empire colonial, les prix de vente des produits coloniaux (riz, coprahs, maniocs, etc.) ont décuplé, et une baisse que l'on supposerait venue de moitié sur ces produits n'empêcherait pas leur production de continuer à réaliser, déduction faite des frêts, les bénéfices les plus brillants.

Il y a d'autant plus à faire sur ce terrain que nous sommes demeurés plus longtemps inactifs, même sur les points les plus riches et les plus productifs de

notre domaine d'outremer. Il y a fort longtemps que les Anglais et les Hollandais nous ont devancés et que les actions de leurs sociétés de plantation sont venues, à notre honte, prendre place sur notre marché financier. Heureusement, à ce point de vue, les cours du change, même supposés revenus à des différences plus modérées, nous permettent à l'heure présente, de les handicaper avec facilité.

Le succès des entreprises où la technique est associée judicieusement au capital n'est plus à démontrer ; pour prendre exemple, la valeur des terres alloties à la colonisation au Sambirano (Madagascar N. O.) est montée de 1 fr. l'hectare (prix de première concession), à 300 fr. et à 800 fr., et tous les planteurs de cette région ayant fait fortune, on n'y trouve plus une seule parcelle à acquérir, et aucun propriétaire ne veut se dessaisir de ce qu'il y possède... Si de tels faits étaient portés à la connaissance du public français par voie d'affiche à la porte de tous nos établissements de crédit, il faut bien gager que notre capacité colonisatrice cesserait d'être décriée, que les demandes se porteraient sur nos propres valeurs de production, que celle-ci croîtrait avec une rapidité qui nous permettrait bien vite de cesser d'être tributaire de l'étranger... Lorsque l'on songe à la prodigieuse quantité de manioc que nous pouvons produire en quelques mois de travail, on conçoit à peine que nous restions importateurs de farine...

Il n'y a pas à dissimuler le discrédit énorme porté sur notre effort colonial par les erreurs grossières commises dans la période difficile du début, et même celles, hélas, beaucoup plus difficilement pardonnables que l'on a vu, ici et là, se continuer par la suite. Que d'entreprises ont été vouées à l'insuccès où abondait pourtant l'argent, mais où, en place de technique judicieuse, il n'y avait comme base qu'une utopie grossière abritée derrière quelque nom ronflant de souscripteur... Quelle pitié, pour les techniciens, de voir planter à coup de millions, sur le littoral du même Sambirano, en 1901, des cocotiers sur des sables où ils ne pouvaient jamais prospérer, alors que les mêmes palmiers, introduits sur leurs terrains d'élection, devaient faire rendre à peu de distance de là 100 °/₀ du capital engagé...

L'heure est venue de faire table rase de ces errements, de rendre la considération à notre puissance productive valorisée, et de profiter du moment le plus opportun, qui est maintenant, non pas pour entreprendre des expériences dont le temps n'est plus mais pour développer sur la plus large échelle possible les résultats déjà acquis, sans aucun tâtonnement, par la seule alliance, à pied d'œuvre, de la technique et du capital.

G. de GIRONCOURT,
Explorateur,
Ingénieur agronome, Chargé de Missions.

Tout technicien, à l'heure grave actuelle, se doit de contribuer de la manière la plus efficace possible à cet indispensable et fructueux développement de notre production coloniale.

Or, l'effet des vues qu'un spécialiste a coutume, au retour de ses missions officielles, d'émettre par des articles de presse pouvant paraître insuffisant, M. de Gironcourt a résolu d'exposer directement ses propres vues au public de diverses sociétés et notamment des Sociétés de Géographie, et de suivre le développement des entreprises de production coloniale qui présentent les meilleures garanties techniques. M. de Gironcourt se tient, 8 rue de Tournon, Paris, à la disposition de ceux de nos membres désireux de s'intéresser à ces initiatives.

MEMBRES NOUVEAUX ADMIS PAR LE COMITÉ D'ÉTUDES

Nos d'Inscription.

5627. Mme Mience, 50, rue de Roubaix, à Lille.
Présentée par MM. *Delépine* et *Giard.*

5628. M. le Dr Wemaere, 18, rue Jean Levasseur, Lille.
Rollier et *Godin.*

5629. M. le Supérieur du Collège de Marcq.
Mgr. *Lesne* et *Delépine.*

5630. Le Capitaine Mollandin, 1er escadron du train.
Boulanger et *Mignard.*

5631. Danset (Camille), rue Richelieu, Roubaix.
Lestienne et *Cléty.*

5632. Prouvost (Ernest), rue de Soubise, Roubaix.
Bufquin et *Cléty.*

5633. Rousseau (Edmond), 22, rue Barthélemy-Delespaul.
Rigaux et *Godin.*

5634. Druesnes (Victorien), 60, Avenue Ste-Cécile, Lambersart.
J. Delannoy et *J. Cocard.*

5635. Mme Masson-Huriez, 102 *bis*, rue des Postes.
Delattre et *Loubert.*

5636. Decailly (Bernard), 12 *bis*, rue Nicolas-Leblanc.
A. Crepy et *Tys.*

5637. Chartiez-Broutin, à Phalempin.
Billoire et *Grenier.*

5638. Thomas, professeur d'histoire et Géographie, Lycée.
Lemaire et *Fichelle.*

COMMUNICATIONS

LA PLAINE DANS LA RÉGION VOSGIENNE

Par M. Gaston GRAVIER.

(*Suite*).

Aussi donnant des produits inférieurs en quantité et en qualité (32 hectol. à l'hectare en 1889, 22 hectol. en 1906, 6 à 7° d'alcool (1) et qui trouvent à peine à se vendre à des prix très bas (2), la culture de la vigne était soumise à une épreuve des plus critiques. Depuis 1892, moment où les prix de vente commencent à baisser, un recul considérable se manifeste (3). Dans le seul canton de Dompaire, de 1892 à 1900 le vignoble tombait de 920 à 624 hectares. Certains villages comme Roselieures (Meurthe-et-Moselle) qui, il y a 35 ans possédaient 55 hectares de vigne en comptent aujourd'hui à peine 10.

Néanmoins, si le vignoble diminuait, il résistait cependant, se localisant là où les circonstances étaient plus favorables pour la lutte, en particulier sur les calcaires argilo-sableux du keuper et du lias, au sol chaud et meuble, et dont la couleur noirâtre se prête à une plus grande absorption de calorique (environs de Lamarche, Vittel, Mirecourt, Charmes, Vézelise) ; la partie la mieux conditionnée du vieux vignoble se maintenait. Sur les coteaux bien exposés, les vignes continuaient à aligner leurs rectangles allongés, montant très haut,

(1) Bulletin de la Chambre de Commerce d'Épinal, 1907, p. 362.

(2) Il y a dix ans l'hectolitre de vin se vendait sur place de 40 à 50 francs, aujourd'hui 25 et 20 fr.

(3) Pour les Vosges, en 1892 : 5.715 hectares, 1900 : 5.677, 1906 : à peine 4.600 hectares.

faisant reculer les bois jusqu'aux limites du grès ou du calcaire purs, mais descendant de plus en plus rarement jusqu'aux prairies d'alluvions. Et le cultivateur-vigneron soignait mieux les quelques lopins qu'il conservait, songeant non plus aux bénéfices de la vente, mais aux besoins de sa consommation.

Mais voilà que depuis bientôt cinq ou six ans est apparu soudain vers le Sud (à Senaide) le phylloxéra, le grand destructeur de vigne ; il s'est avancé progressivement et aujourd'hui les vignobles de la région de Charmes sont atteints : « Désormais la destruction complète de nos anciens vignobles n'est plus qu'une question de temps » (1). Les capitaux manquent pour l'importation des plants américains ou plutôt répugnent à aller à une culture qui cause tant de mécomptes. Des vignes qui valaient 5 à 7 000 fr. il y a trente ans se vendent 250 et 300 fr. Ou bien on les laisse friches ou encore on les transforme en vergers, ou enfin, le plus souvent, on tente des boisements, généralement de conifères (sapins et mélèzes) (2).

La Plaine, pays de petite culture

La Plaine se présente ainsi comme un pays essentiellement agricole, évoluant dans des cadres fixés de longue date, où le sol généralement riche et fécond la différencie des régions voisines, où aussi ce sol, par sa variété et ses grandes lignes de structure, a permis au paysan de n'être pas uniquement un cultivateur, mais de se créer plusieurs ressources complémentaires dont l'importance a varié aux différentes époques.

Pays voué à la culture, elle est avant tout un pays de *petite culture* (3), caractère étroitement lié à la disposition de son relief et surtout à la richesse et à la variété de son terroir.

Avec trois hectares de terres, trente ares de pré, quelques ares de jardin ou de chenevières, une famille est à son aise et arrive même à

---

(1) Rapport du professeur départemental d'agriculture au Conseil général des Vosges, 1904.

(2) Vers Vittel, nombreuses sont les vignes où, tandis que les vieux ceps demeurent, de petits sapins poussent dsns les intervalles, le paysan voulant ainsi se ménager encore quelques récoltes possibles en attendant la venue des sapins.

(3) « Le fait dominant est la petite propriété poussée jusqu'à l'infini » de Lavergne, p. 155.

faire des économies. Et fait intéressant, qui tend à prouver combien la petite culture est intimement liée à la nature plus ou moins riche du sol, à population égale, la superficie du territoire agricole croît en passant d'une commune de la région liasique à une autre située sur les calcaires du muschelkalk (1).

Sur mille exploitations, 904 dans la Plaine ont moins de dix hectares. A Chatenois, commune du lias, 170 exploitations se partagent les 833 hectares de terres arables et sur ces 170, 121 ont de 20 ares à 3 hectares et 49 seulement de 3 à 20 hectares. A Sandaucourt, 102 exploitants pour 848 hectares ; 70 ont moins de 4 hect., 39 de 4 à 20 (moyenne culture), 2 de 30 à 35 et un, cas exceptionnel, 120 hectares.

Et cette exiguïté des « gagnages », comme l'on dit dans le pays, se complique d'un *morcellement extrême*. Les gagnages compacts sont inconnus dans la Plaine, alors que, dans la Montagne, le sol et la topographie les imposaient. C'est que d'abord les exigences des anciennes conditions de la culture se sont maintenues. Chaque bien est réparti en trois portions à peu près égales dans chacune des trois saisons, division nécessitée par le souci d'obtenir un revenu annuel à peu près uniforme. Et, ce qui implique bien ce souci constant, le paysan pour désigner l'étendue d'une exploitation, n'indique jamais la superficie réelle, mais toujours il l'évalue par saison.

A l'intérieur de chaque saison, les différentes portions des gagnages sont loin de former un ensemble d'un seul tenant. Elles se subdivisent en une quantité de lopins qui s'éparpillent aux quatre coins de la saison sous forme de bandes rectangulaires étroites, de dimension généralement égale à un jour (20 ares 44) avec à chaque extrémité un emplacement réservé pour faire tourner la charrue (2).

C'est un enchevêtrement de parcelles que rien ne permet de distinguer. Et ce morcellement dégénère en un véritable émiettement dans les vallées où les alluvions augmentent la richesse du terroir, au voisinage des villages où se serrent les chenevières minces et effilées, dans les « bons champs », dans les prairies et dans les vignes

(1) La moyenne de l'étendue des communes de la zone de Muschelkalk comprise entre la Meurthe et la Moselle est de 1.052 hectares. Pour le Xaintois 531 hectares. Pour la partie calcaire du Bassigny 1.050 hectares et le Bassigny marneux 908 hectares.

(2) Le droit de tournière. Il existait en Angleterre sous le terme de « headland ».

dont chaque membre de la famille veut avoir un bout lors du partage du patrimoine (1).

Les inconvénients de ce « morcellement à outrance » étaient signalés dès le XVIII[e] siècle. « L'agriculture y est encore bien éloignée de sa perfection. Le vice principal vient de ce que les propriétés y sont morcelées. Il est assez ordinaire d'y voir un bien du rapport de quatre à cinq cents livres composé de deux ou trois cents pièces d'héritage, ce qui suppose que la plupart des champs ne contiennent que la sixième partie d'un arpent de France... il est ordinaire de voir un pré de la consistance d'un arpent de Paris, partagé entre huit, dix et douze propriétaires » (2), d'où impossibilité de clore les prés et obligation de conserver la vaine pâture comme un mal nécessaire. Et aujourd'hui encore, c'est là le grand obstacle à l'extension des pâtures et à la création des parcs. En ce qui concerne les champs quoique aussi réel (3), le mal est moins grave cependant à cause précisément de la communauté de la culture par le système des saisons, car, pour un travail déterminé, le champ de parcours du paysan ne dépasse pas l'étendue de la saison.

Toutefois, il semble qu'aujourd'hui une réaction se dessine. La population diminue et les propriétés se concentrent. Les familles sont moins nombreuses (souvent un seul enfant pour éviter le partage), aussi les fractionnements deviennent moins fréquents. Le cultivateur enfin que la rareté de la main-d'œuvre oblige à recourir aux machines, que la nécessité de l'élevage contraint à créer des pâtures et des enclos, ressent aujourd'hui très vivement tout ce qu'un tel émiettement a de fâcheux. Par voie d'acquêts, d'échanges, de mutations, il s'est

(1) Exemples pris au hasard :

	Parcelles	Surface cultivée	Moyenne par parcelle
	—	—	—
Gendreville (d'après le cadastre)..........	5.014	619	12 ares 30
St-Ouen-les-Parez.....	7.522	1.110	14 ares 75
Goviller..............	5.800	1.013	17 ares 63

(2) Archives nationales, F. 12, 565, de Lazowsky.

(3) Le morcellement est en particulier la cause de l'impossibilité d'écoulement des eaux qui séjournent pendant l'hiver dans les roies des champs, y forment des pièces d'eau et de glace de 4 et 5 mètres de largeur et au printemps les mauvaises herbes poussent souvent au lieu du blé qui y avait été semé. C'est aussi au morcellement excessif qu'il faut imputer l'adoption tardive des machines dont il empêche l'emploi rationnel.

efforcé de réunir ses parcelles, de grouper ses propriétés, de constituer des sortes de noyaux qu'il grossit sans cesse par l'adjonction de terres voisines (1).

La propriété et son évolution. — Pays agricole, domaine de la petite culture, la Plaine est aussi le *pays du « faire valoir direct »*.

Le paysan cultive peu, mais, propriétaire cultivant sur son fonds, il apporte tous ses soins à sa petite exploitation.

Comme dans tout l'Est de la France, le métayage ici est inconnu. Et d'autre part le fermier vivant exclusivement du produit de sa ferme est l'exception dans la Plaine (2).

L'immense majorité des cultivateurs exploitent sur eux-mêmes, tout en ayant souvent un gagnage à bail à côté de leur bien propre, lorsqu'il est insuffisant pour occuper un attelage. A Chatenois un quart des propriétés exploitées sont ainsi affermées, et ici encore se manifeste la puissance des vieilles habitudes rurales ; toujours les biens sont affermés pour des périodes triennales correspondant à la rotation des cultures (3) et toujours, d'après les dispositions des contrats, « le preneur entre en jouissance à la St-Georges pour les versaines et s'engage à labourer, cultiver et amender toutes les terres *sans les dessaisonner* ni les laisser friches ». Certaines de ces fermes sont d'ailleurs très anciennes, il s'en rencontre souvent qui remontent jusqu'à la Révolution et qui depuis sont restées dans la même famille, se transmettant de génération en génération (4).

Toutefois, dans la Plaine comme ailleurs, à la suite de la crise générale subie par l'agriculture, voici déjà vingt ans, crise en relation directe avec le phénomène de la dépopulation, la hausse de la

---

(1) Cette tendance est particulièrement sensible dans les parties où l'élevage se développe, où par suite l'expérience a déjà démontré tous les avantages d'une pareille opération.

A St-Prancher (Xaintois), la moitié des mutations de 1907 est constituée par des échanges à l'amiable en vue de réunions de parcelles.

A Chatenois de 1836 à 1900, 150 terrains sont passés de 30 à 50 ares et il s'est formé 52 propriétés d'un seul tenant variant de 70 ares jusqu'à 3 hectares.

(2) Phénomène général d'ailleurs, les grandes fermes apparaissent de préférence au voisinage des villes (Mirecourt et surtout Nancy) et celles qui étaient apparues. à la suite de défrichements opérés en bloc, disparaissent une à une.

(3) Formule fixant les canons sous l'Ancien Régime : « blé à blé, avoine à avoine et à sommart (versaine) nihil » Guyot, 100.

(4) Telle la Ferme Monchot de Norroy sur Vair à Saulxures-les-Bulgnéville (18 jours par saison et 15 fauchées de prés), la fauchée ainsi que le jour équivalent dans le pays à 20 ares 44.

main-d'œuvre, la concurrence étrangère et la nécessité de se procurer du matériel nouveau, beaucoup de cultivateurs ont dû se dessaisir de leurs fermes. Les ventes se sont succédées, toujours par l'intermédiaire du juif, « marchand de biens ». Le nombre des acquéreurs s'étant réduit beaucoup, la valeur de la terre a subi une dépréciation énorme. Elle avait atteint son maximum vers 1860, puis jusqu'à 1880 elle avait subi une baisse qui, alors, est devenue très brusque.

C'est ce moment que le paysan ayant un peu d'argent de côté a choisi pour accroître son petit bien, c'est à cette date que le nombre des parcelles commence à diminuer. Et c'est aussi là le point de départ d'une évolution qui tend de plus en plus à égaliser les domaines et à faire du paysan de la Plaine uniquement un propriétaire.

Un fait très remarquable, en effet, s'est produit. Dès que le paysan a eu suffisamment pour cultiver pour lui-même, il n'a plus acheté. Comme naguère encore, il n'est plus hanté par le désir de posséder toujours davantage. Il s'arrête généralement au moment où il sent qu'un aide, domestique ou garçon de culture, lui deviendrait indispensable. Il aime trop être indépendant et d'autre part il sait trop aussi ce que coûte maintenant *la main-d'œuvre*.

Le domestique à gages devient en effet de plus en plus rare et d'autre part le cultivateur répugne de plus en plus à l'employer ; outre le logement et la nourriture, il ne lui coûtait que 150 fr. en 1830, en 1900 c'était 400 fr., et il y a quelques semaines certains étaient engagés pour le semestre d'été à raison de 80 fr. par mois. Et encore, paraît-il, n'est-on pas assuré d'en trouver à ce prix !

Si le cultivateur aujourd'hui a besoin d'un aide lors des gros travaux, il a recours au manœuvre qui possède lui-même quelques champs et souvent une vache. Une association étroite s'opère entre l'un et l'autre. Le manœuvre prête ses bras à son cultivateur qui en retour lui laboure ses champs et lui rentre ses récoltes (1). Cet ouvrier, d'ailleurs, qui vit du produit de ses champs et de ses salaires, économise souvent, guettant toutes les occasions d'ajouter un lopin à son petit bien et cherchant lui aussi à être indépendant et à avoir son train de culture.

---

(1) Cet échange de services se fait souvent encore suivant des formes qui témoignent de la persistance des vieilles habitudes. Ainsi à Sandaucourt : le moissonneur à la tâche reçoit un double décalitre par jour de terre, en retour le cultivateur lui laboure la même quantité de terrain pour le même prix.

La Forêt

Le paysan de la Plaine apparaît comme un homme adonné à la petite culture, étroitement associé non seulement à l'art pastoral, mais aussi à l'exploitation forestière. La forêt aujourd'hui encore constitue un élément essentiel de l'économie rurale du pays. Toutefois son importance actuelle n'est qu'un reflet lointain de ce qu'elle fut jadis. Elle fut en effet pour la Plaine un des facteurs déterminants du mode d'établissement de l'homme et des premières formes de la vie économique du pays.

Autrefois. — *L'Établissement de l'homme.* — Intimement liée à la constitution géologique du sol, se développant de préférence sur les terrains arénacés ou proprement calcaires, en relation également avec l'humidité du climat, la Forêt a souligné l'individualisation de la Plaine, enfermée entre les massifs boisés et plus arrosés du Plateau à l'Ouest et ceux de la Montagne à l'Est, tandis qu'au Sud également l'horizon était barré par la « *Sylva Vosagus* » qui, ainsi que le montre la Table de Peutinger, recouvrait non seulement toute la Voge actuelle, mais s'étendait sur une partie du Bassigny et s'avançait jusqu'aux sources de la Meuse.

La Plaine elle-même était traversée sur toute sa longueur par une longue bande de forêts orientée Sud-Ouest, Nord-Est. La zone de l'Est, de nature plus sèche, formait une sorte de grande chaussée où la végétation prenait une allure buissonneuse bien plutôt que boisée (1). La zone de l'Ouest, plus humide, offrait l'aspect d'un pays à la terre noire, avec de petites vallées nombreuses, au fond fangeux, souvent occupé par des étangs, et dans l'intervalle, de véritables ilots couverts d'une végétation éclaircie où dominaient aulnes, trembles, bouleaux et chênes (2).

Le caractère plus abordable de l'une, la richesse du terroir de l'autre invitèrent l'homme à en prendre possession, tandis que les

(1) Noms de lieux-dits caractéristiques : Dombrot-le-Sec (Le Groseillier, les Garennes de Saurupt), Suriauville (La Breussade, le Houchie (broussailles), les Sausses (saules).

(2) Pour la région du lias : *Aspect marécageux* : La Haute Maix, les Maix, le Mèdre des Maix, la Maix salée, Machère, la Morteau, la Voite Conge, la Grande Faing, etc.

Aspect boisé : Les Trembles, le Trembleau, la Trembloie, les Sausses, la grosse Sausse, les Saussottes, le Saugnion (bouleau), Aulnois.

Les vertus fébrifuges attribuées à de multiples sources rappellent également la présence de cette topographie marécageuse.

nombreuses brèches des cours d'eau qui les faisaient communiquer l'une avec l'autre associaient leurs destinées.

La colonisation commença très tôt, et, avec elle, la disparition progressive des étangs, le recul de la forêt et la conquête du sol par la culture.

Les points les plus élevés furent occupés tout d'abord et de préférence les promontoires dirigés vers le Sud. Dès l'époque du fer l'homme était installé dans la Plaine ; déjà des groupements étaient formés et fixés en grand nombre dans le pays, ainsi qu'en témoignent les ensembles de tumuli et mardelles répartis sur toute la surface, mais constituant déjà un groupe particulièrement dense aux environs de Vaudémont (1).

Ébauchée dès l'époque préhistorique, la colonisation devait être presque achevée à l'époque gallo-romaine (2). Désormais la vie de l'homme était fixée entre ses champs et ses bois. Le mouvement de la population et des défrichements, arrêté un instant par les invasions, reprit aussitôt ; autour des petites chapelles, des « églises champêtres » les vieilles colonies essaimaient, de nouvelles communautés apparaissent et prospéraient. Sous l'impulsion des grandes abbayes : Morimond, Flabémont, Bonneval au Sud, Poussay, Belval au Centre, et au Nord St-Dié, Étival, Moyenmoutier, Senones, les déboisements et défrichements se poursuivaient. Bientôt même, sous leur direction le plus souvent l'habitant de la Plaine monta coloniser la Montagne et l'ancien paysan de la Plaine devint le Montagnard d'aujourd'hui (3).

Déboisements et défrichements reprirent au XVIIIe siècle. L'enquête de 1762 témoigne d'un mouvement général dans ce sens, avec pour

---

(1) Beaupré, 17.

Barthélémy. Répertoire paléoethnologique de la Meurthe. Association pour l'avancement des sciences, 1889, p. 601.

(2) Outre les textes de César et Strabon déjà cités, les nombreux vestiges de cette antique civilisation sans cesse mis au jour (monnaies, vases, briques, etc.), la présence des vieilles voies et aussi l'onomastique déjà presque totalement fixée (les terminaisons ville et viller (45), court et courcelles (66), maix et ménil (15), abondent dans la Plaine), tout manifeste dès cette époque la présence d'une nombreuse population rurale fortement groupée et adonnée à l'exploitation d'un sol fertile entre deux grandes zones boisées.

(3) Guyot, 98, p. 34.

but essentiel l'extension du vignoble (1). Entre temps l'œuvre d'assèchement se poursuivait et elle allait se terminer avec l'application des lois révolutionnaires qui firent disparaître les derniers étangs (2).

La Forêt et l'ancienne économie rurale. — Là où le sol était riche et la culture facile, la forêt était disparue. L'homme lui avait imposé un recul pour assurer sa subsistance propre ; jamais il n'avait songé à la supprimer.

Il savait trop bien quel intérêt il avait à la conserver. Il en tirait d'abord de quoi construire sa demeure et chauffer son ménage, bien inappréciable dans ce pays aux hivers si longs et si rigoureux. C'était dans la forêt aussi qu'il envoyait paître ses troupeaux de porcs et de bestiaux. Grâce à elle, toute une catégorie de petits métiers (menuisiers, sabotiers, tonneliers....) trouvait à s'occuper et à vivre. Enfin c'était à elle qu'était due la naissance d'une petite industrie aux formes des plus variées et des plus originales (3).

Ce mode ancien d'activité né au contact de la forêt est un des traits les plus caractéristiques de la physionomie rurale d'autrefois, et aujourd'hui il permet d'expliquer la présence de certaines formes curieuses et inattendues de l'industrie campagnarde en même temps qu'il contribue à éclairer le phénomène de la dépopulation.

La petite industrie du fer n'eut jamais sans doute dans la Plaine un développement comparable à celui qu'elle obtint sur les hauts plateaux calcaires du Barrois et de la Haute-Marne, où les gisements

---

(1) Bazoilles et Ménil : environ cinq ou dix jours de bois défriché par les Messieurs de Bonfays.

Bettoncourt : Environ soixante jours défrichés depuis 20 ans.

Poussay : Depuis 25 ans, plus du quart des terres du finage ont été défrichées.

Brantigny : 40 à 50 jours de terres défrichées ci-devant en nature de bois, etc.

(2) Avec l'assainissement progressif de la région du lias s'opère la descente régulière des habitants vers le fond des vallées où peu à peu des terres nouvelles et fécondes se substituent aux marais. Pour Beaufremont le phénomène est particulièrement sensible. La « Voie ferrée » est en haut du plateau. Puis vient la « Montagne », groupe de maisons constituant le village primitif voisin de la crête et enfin le « Village », longue rue se dirigeant vers le fond de la vallée qu'occupait encore un grand étang à la fin du XVIII[e] siècle.

(3) Les forêts de la Plaine ne furent pas assez étendues relativement aux régions voisines pour donner lieu à l'exportation du bois. D'ailleurs ses cours d'eau n'étaient pas propres au flottage comme ceux de la Montagne.

étaient plus abondants et les forêts plus vastes et où, après avoir évolué et s'être finalement adaptée aux exigences modernes, elle se retrouve aujourd'hui sous forme de grosses usines métallurgiques, jalonnant les voies de la Marne ou de la Blaise, ou celle des petites fabriques de fine coutellerie groupées autour de Nogent (1), et enfin sous la forme misérable de l'atelier familial avec le cloutier des Hauts-Pays (Grand, Brechainville).

Dès le XV[e] siècle cependant, l'homme de la Plaine exploitait les gisements qui accompagnent le sommet du lias dans la région du Bassigny (Malaincourt, Chaumont-la-Ville..) puis plus au Nord, vers la brèche du Vair (Vouxey, Attignéville). Le minerai était abondant, mais peu riche : « la moitié déchoit au lavage » (2). Néanmoins des forges chauffées au bois et mues à l'eau s'installèrent sur les cours d'eau voisins. Elles s'approvisionnaient en combustible et en minerai pendant l'été de façon à retrouver, l'hiver, leur personnel laissé libre par les travaux des champs. Cette exploitation du fer s'est maintenue encore assez avant dans le siècle dernier (3). Une petite fonderie à Attignéville a disparu seulement il y a quatre ans tandis qu'une autre subsiste encore à Vrécourt.

Mais cette petite industrie du fer est moins intéressante en elle-même que par les filiales qui en dérivent. Dès le début, gênée par la pauvreté du minerai, elle s'était efforcée de se maintenir en adoptant des formes tout-à-fait originales. Dans la région du Vair l'on se mit à faire la lime, l'étrille et surtout la chaîne. Aujourd'hui encore il n'est pas rare de rencontrer venant d'Autigny, de Vicherey et se dirigeant vers Neufchâteau, de grosses voitures pliant sous leur charge de chaînes. A Sauville, à la lisière de la forêt, au débouché d'un étang, un vieux marteau de forge fabrique les socs de charrue pour les besoins

(1) Bulard, 48. Cette coutellerie de Nogent présente un intérêt tout à fait géographique ; elle est née entre le lias supérieur d'où l'on tirait le fer et les grès de l'infralias où l'on découpe les meules à aiguiser.

(2) Dietrich, 68, p. 56. Cette pauvreté en qualité et en quantité du minerai de la Plaine explique pourquoi elle reste à l'écart de la poussée industrielle de Meurthe-et-Moselle.

(3) Arch. départementales des Vosges. M. 2. F. 79. Attignéville en 1826 donnait encore 17.159 quintaux de fer.

de la culture environnante. Gendreville, il y a quinze ans, comptait encore dix ménages de ciseliers et taillandiers. A Crainvilliers 23 ménages d'étameurs, pendant huit mois de l'année, de mars à novembre, quittent le village pour parcourir non seulement la Lorraine, mais aussi la Comté, la Bourgogne et la Champagne. Mais la forme sans conteste la plus curieuse de cette persistance des vieilles habitudes métallurgiques (1) fut encore dans le Bassigny la floraison magnifique des fondeurs de cloches lorrains dont un représentant subsiste encore à Robécourt (2). Dans ce pays où il n'y a ni étain ni cuivre, les fondeurs de cloches se substituèrent en partie à la petite industrie du fer. Levécourt, Outremécourt, Breuvannes, envoyaient leurs maîtres fondeurs, « les meilleurs de l'Europe », jusqu'en Poitou, en Normandie et en Hollande (3).

Au Nord-Est, à la limite de la Plaine et des grandes forêts du grès, sur les eaux rapides et vives de la montagne, deux « bouches à feu » s'étaient établies dans des conditions analogues à celles de la Voge (Uzemain, La Xatte, Bains).

Là aussi cette industrie s'est pour ainsi dire cramponnée au sol, à la forêt et les vieilles habitudes se sont transmises à nous sous une forme presque méconnaissable. L'orfèvrerie s'est substituée à la métallurgie, l'or et l'argent ont remplacé le fer, la femme est peu à peu venue prendre place à côté de l'homme. Et aujourd'hui la fabrication des bourses en métal précieux occupe tant à Rambervillers que dans les villages voisins plus de 500 ouvriers et ouvrières qui, la plupart, travaillent à domicile et viennent le samedi livrer au fabricant.

La Verrerie naquit elle aussi de la forêt et elle en vécut presque

(1) La physionomie actuelle de certains villages (tel Chaumont-la-Ville) est typique à cet égard. A presque chaque demeure est adjoint le petit atelier du cultivateur-forgeron l'hiver, « la boutique », facilement reconnaissable à sa large fenêtre aux petits carreaux.

(2) Léon Germain. Les Fondeurs de cloches lorrains. Bar-le-Duc, 1887, in-8°.
De Marsy. Quelques fondeurs de cloches originaires de la Lorraine, ayant travaillé en Hollande (Journal de la Société d'Archéologie lorraine, 1886, p. 13).

(3) Le maître Chrestéinrot de Chaumont-la-Ville est appelé deux fois à Toulouse en 1754 et en 1766 et y produit 19 cloches. Boyé, 80, p. 39.

exclusivement. Peut-être même fut-elle un des modes primitifs d'établissement humain (1), du moins dans sa partie orientale.

Elle se développa surtout là où le sol, étant aride par nature, offrait comme unique ressource de grandes réserves de bois, dans la Voge en particulier et, pour la Plaine, de préférence au milieu ou sur la lisière des vastes forêts recouvrant les plaques d'alluvions anciennes (2).

Etroitement associée à la forêt puisqu'elle en tirait non seulement le combustible, mais aussi le « salin », c'est-à-dire l'alcali contenu dans les cendres, cette industrie présentait d'autre part un caractère éminemment rural, elle fut souvent un véritable soutien pour les habitants des parties moins favorisées (3) ; bien plus, elle a exercé une influence économique de premier ordre sur la vie générale de la région. En 1789, elle occupait en Lorraine 1.600 familles à la fabrication du verre et sept cents autres à celle du salin. Deux cents routiers étaient sans cesse employés au transport des produits, destinés surtout aux pays de la Méditerranée, à l'Italie et aux Échelles du Levant et au retour ils ramenaient du café, l'indigo, le coton, le savon et les sucres.

Cette vieille industrie est, elle aussi, parvenue jusqu'à notre époque, mais toujours en subissant l'altération nécessitée par les conditions nouvelles de la production. Avec l'emploi de la houille, seuls les établissements à portée des communications ont subsisté, sont devenus de grandes usines modernes (4), mais en conservant la tradition

---

(1) « On bâtissait un four au milieu d'une forest, quinze ou vingt familles se baraquaient et travaillaient tant que les bois d'une demi-lieue à la ronde duraient et passaient ensuite dans un lieu plus reculé pour en faire de même et les emplacements qu'ils abandonnaient devenaient presque toujours des hameaux et des villages » de Lazowsky.

(2) Portieux, Hadigny-les-Verrières, Verrières d'Onzaines, Grandes Verrières, Baccarat, Cirey, Clairefontaine, auxquels il faut joindre les faïenceries de St-Clément, Moyen, Gerbéviller, Lunéville.

(3) « Le laboureur y trouve à faire des voitures... le marchand profite des contre voitures, l'artisan, le manœuvre vend les cendres de son foyer... le produit des usines compense l'aridité du terrain ». — Mémoire des Maîtres verriers de Lorraine. Archives nationales, F. 12, p. 650.

(4) La Verrerie de Gironcourt, de date toute récente, est un phénomène géographique d'un ordre tout différent.

professionnelle et la main-d'œuvre locale, trouvant comme compensation à leur isolement à l'Est du pays, la proximité de la soude à l'ammoniaque qui donne au verre de Lorraine sa pureté et sa finesse. Aujourd'hui Portieux, avec ses deux mille ouvriers recrutés dans le pays même et les villages voisins, perpétue la tradition de la belle verrerie de table, de la fine gobeletterie (1). A Baccarat, l'ancienne verrerie est devenue en 1816 la cristallerie qui s'est acquise depuis une célébrité universelle (2).

Enfin les grands maîtres verriers qui actuellement illustrent et enrichissent Nancy ne sont-ils pas un peu, eux aussi, les descendants des gentilshommes verriers de jadis ?

La Forêt d'aujourd'hui. — La vieille forêt cependant, déjà bien réduite par les progrès de la culture et où, depuis le XVe siècle surtout, l'on puisait sans cesse pour la fabrication du salin, l'alimentation des verreries et bouches à feu, pouvait paraître très compromise (3), mais on veillait attentivement à sa sauvegarde.

Dès le XIe siècle étaient organisées les grueries, ancêtres lointaines de nos conservations actuelles. Au milieu du XIVe siècle douze de ces circonscriptions se partageaient la Lorraine, avec pour chacune des fonctionnaires spéciaux ayant à leur tête un gruger, personnage d'importance égale à celle du prévôt (4).

---

(1) Aujourd'hui cette verrerie achète son combustible dans la région de la Sarre et ses sables dans la région de Paris.

Le personnel ouvrier descend en droite ligne des premiers verriers du pays auxquels sont venus s'adjoindre, depuis 1870, de nombreux verriers des pays annexés ; il est en fait considéré comme le collaborateur du patron (prime, part aux bénéfices).

(2) Office économique de la Chambre de Commerce de Nancy, N° 4. 1906. Baccarat en 1869 : 1.800 ouvriers, en 1907, 2.440 et le chiffre de production dépasse 7.000.000 fr.

(3) « Nous ne serons plus surpris de l'épuisement des forêts de cette province (Lorraine) si nous ajoutons à ces exportations étrangères, l'augmentation considérable de la culture des vignes, les défrichements encouragés par le Conseil, la coupe des quarts de réserve accordée avant le temps aux gens de main morte.... en multipliant à l'infini les coupes, la dépaiscence augmente et abroutit une grande quantité de recrutes... enfin si l'on fait attention à l'accroissement de la population et du luxe, on ne sera plus surpris que la Lorraine, malgré l'étendue de ses forêts, partage la crainte de manquer de bois devenue presque générale dans le royaume ». Dietrich, 68, I-VII, f. XXX.

(4) Bonvalot : Histoire du Droit et des Institutions de la Lorraine et des Trois Évêchés, Paris 1895, p. 268.

D'ailleurs, le paysan lui-même veillait sur la forêt, lui vouant une sorte de vénération que semble perpétuer aujourd'hui encore la fête du « may », les multiples chapelles forestières et les grands arbres où nichent les vieux saints. Il regardait avec inquiétude les vides produits par les nouvelles usines. La consommation énorme de combustible exigée par l'industrie salicole surtout lui apparaissait comme un véritable péril (1). Et souvent il a consigné ses alarmes dans les cahiers de doléances (2).

Fort heureusement le mal ne s'est pas exagéré. L'arrêt dans les défrichements, la substitution de la houille au bois, une exploitation mieux comprise, assurèrent à la Plaine le maintien de la plus grande partie de ses forêts.

Son emplacement. — Elles sont restées localisées là où le sol était peu propice à la culture et par contre très favorable à la poussée forestière.

Partout elles accompagnent le grès de l'infralias ; cet affleurement, important seulement vers le Sud-Ouest, constitue une véritable continuité boisée. Les arbres (hêtres, chênes et frênes) y atteignent de très belles dimensions, il n'est pas rare d'en trouver dehuit et dix mètres de circonférence à la base et 25 et 30 mètres de haut. Au-dessous s'étagent coudriers et charmilles, puis les fougères et les houx. Cette large bande de bois surmontant les grès, non seulement détermine la présence d'un immense réservoir d'eau filtrée, mais protège également les vignes des marnes irisées contre les vents du Nord et les orages de grêle et assure le combustible aux deux lignes de villages qui le suivent de part et d'autre.

Une autre zone boisée, mais très discontinue, jalonne l'affleurement du grès médioliasique, avec l'aspect d'une série de petits bois accidentant pittoresquement la dépression fertile du lias, sortes d'avant-postes

---

(1) Dietrich évalue cette consommation annuelle exigée par l'industrie du sel à 60.000 cordes de bois, soit environ 210.000 m^3.

(2) Rambervillers (cf. Annales Société Émulation des Vosges, 1877, p. 384). « Qu'on fixe invariablement le nombre des forges, martinet, faïenceries, verreries et autres usines dont le bois est le principal aliment, qu'on supprime ces sortes d'usines construites depuis 50 ans... »

détachés de la grosse masse des forêts du plateau. Leurs noms sont d'ailleurs suffisamment caractéristiques de leur nature maigre et chétive relativement aux grandes et vastes futaies de l'infralias et du bajocien (1). La même topographie subsiste jusqu'au-delà de Nancy (Bois de Richardménil, Fléville, Saulxures...) avec un temps dans le Vaudémont où elle a été presque entièrement oblitérée par les progrès de la culture. Toujours ces petits bois viennent coiffer curieusement les coteaux formés par l'affleurement en avant de la corniche jurassique, garnissant de préférence les pentes opposées aux vents humides, réduisant ainsi l'érosion à son minimum, alors que les cultures occupent la plate-forme du sommet.

Enfin, il existe pour la Plaine, et spécialement pour sa partie orientale, une troisième zone de forêts, elle aussi essentiellement discontinue et irrégulière : ce sont les bois qui recouvrent le diluvium quartzeux et surtout les alluvions anciennes descendues des Vosges, dont les longues traînées isolent la Plaine au Nord-Est et dont les multiples témoins escortent les grandes vallées de la Meurthe, de la Mortagne et de la Moselle. Entre eux tous, tranche le vaste massif de la Forêt de Charmes, formant une sorte de pays à part avec une superficie de six à sept mille hectares.

Tous ces bois répartis à la surface de la Plaine offrent des essences aux caractères communs dus surtout à des conditions uniformes d'altitude et de climat. Tandis que vers l'Est au dessus de 500 m. le climat se refroidit, le pays devient montagneux, les conifères s'élancent (sapin, epicea, mélèze) avec au bas quelques taches de feuillus, hêtres et bouleaux ; dans la Plaine, au contraire, le sapin, nouveau venu, est encore l'exception. Le hêtre, l'essence la plus caractéristique, se plaît très bien sur ce sol frais et profond, aux étés souvent longs et humides. Il y est doué d'une telle puissance d'expansion qu'il menacerait de supplanter les autres essences si l'homme ne venait réglementer son développement, le cantonnant de préférence maintenant sur les hauteurs et réservant le chêne pour les parties basses (2).

---

(1) Bois d'Enfer (Aingeville). Le Haut de Genièvre (Sandaucourt), la Rochelle, la Quoquillotte (Repel), le Menu bois (Aboncourt), etc.

(2) Mathieu : Flore forestière, p. 320.
Fliche : Bulletin Société des Sciences de Nancy, 1890, p. 134.
Montaigne, 151, remarque déjà l'abondance des hêtres « Les hêtres fournissent partout du bois pour le Marché, le pays en est si plein qu'il ne couste qu'à couper ».

La Forêt et l'homme d'aujourd'hui. — La Forêt, telle qu'elle s'est maintenue (1), reste intimement liée à la vie rurale de la Plaine. Sans doute elle n'en est jamais le facteur essentiel comme dans certaines parties des Hauts Pays (Midrevaux, Brechainville) ou encore dans la Montagne (2) où la population entière vit de la forêt et uniquement de la forêt. Mais en fournissant un précieux complément de ressources au paysan, elle l'a aidé à constituer et à maintenir sa petite propriété.

Son influence s'exerce d'abord à l'intérieur de la communauté qu'est encore le village. La plupart des forêts ont en effet conservé leur caractère de propriété communale. Chaque commune a son canton de forêts (3) en rapport presque toujours avec l'étendue de son territoire, avec la proximité d'une zone de forêts, que celui-ci fût à l'intérieur de la Plaine ou sur ses confins immédiats ; tous les villages des marnes du lias ont en effet leurs forêts sur le plateau, de même que ceux du muschelkalk inférieur ont les leurs soit sur le grès bigarré, soit sur le grès vosgien

Dans le *mode de jouissance* de ces bois apparaît encore, toujours très nette, la persistance de vieilles habitudes collectives. Il est fait deux parts de la forêt communale : l'une est divisée en coupes qui, chaque année, d'après une rotation fixée ordinairement à vingt ou vingt-cinq ans, sont soumises successivement à une adjudication, puis réparties en « affouages » attribués par le sort à chaque ménage en retour d'une faible taxe ; l'autre part, le « quart en réserve », est une des grosses sources de revenus pour la commune qui ordinairement vend en bloc chacune des coupes qui la constituent. Ainsi chacun a le combustible nécessaire à son usage domestique et même, bien souvent,

(1) Von Tein : 173. Le taux de boisement de la Montagne et de la Voge, varie de 46 à 42 %. Sur le corallien, la forêt atteint jusqu'à 78 % ; quant à la Plaine elle ne dépasse pas 10 % de sa superficie.

(2) Demolin. 65. T. II. p. 125 : Type d'une population forestière, comme en Walschad.

(3) Rares et petites sont les communes privées de bois, et toujours elles sont très peu distantes d'un district forestier. Pour la partie de la Plaine comprise dans les Vosges, 5 communes seulement sont dans ce cas : Frenelle-la-Petite, 90 habitants, Battexey (104), Ramecourt (164), Remois (62), Urville (141).

surtout depuis que le paysan ne « cuit » plus, ne chauffe plus son four, il a un excédent de bois qu'il revend toujours à bon prix.

La Forêt, sous cette vieille forme, procure ainsi à l'homme le moyen de supporter les hivers longs et rigoureux du climat. Elle résout, en outre, dans une certaine mesure, le problème si grave de la dépopulation des campagnes, en fournissant régulièrement pendant plusieurs mois de l'hiver un travail peu lucratif sans doute, mais toujours préférable pour le manœuvre au chômage forcé. L'hiver venu, les travaux des champs terminés, il devient souv nt bûcheron, prend sa hache et part pour la forêt. Là viennent encore travailler les scieurs de long et parfois s'édifient aussi les meules des charbonniers (1).

Et de la forêt au village circulent les voitures des cultivateurs transportant soit à la scierie, soit à la station voisine les gros arbres, le bois d'œuvre de l'industrie, et j'en sais plus d'un qui s'est acquis l'aisance en faisant ces charrois.

Au village, à côté de l'inévitable marchand de bois, c'est le sabotier dont la fenêtre disparaît derrière l'amas des blocs de hêtre, c'est encore le vieux menuisier qui confectionne le mobilier solide et fruste de la maison du paysan. Et si l'on est en pays vignoble, échalassiers, rendeurs de merrains et tonneliers, chacun à sa manière, travaillent ce bois venu de la forêt qui tous les aide à vivre (2).

L'industrie à l'usine ne doit pas en effet laisser dans l'oubli ces formes primitives et familiales, sans doute proches de leur fin, mais qui, cependant, dans chaque village de la Plaine, conservent encore des représentants.

Le travail du bois à la « fabrique » ou à l'usine était aussi appelé à apparaître dans ce pays. Les petites scieries à l'eau, puis à la vapeur se sont installées à la lisière des forêts, mais, sans présenter

---

(1) Archives départementales Vosges, M. 3. En 1833 « la presque totalité des taillis des coupes en vente dans l'inspection de Neufchâteau était convertie en charbon pour alimenter les hauts fourneaux et les forges de la Meuse et de la Haute-Marne ».

(2) A Mirecourt : fabrique de bondes de tonneaux et de robinets en frêne et érable.

A Lerrain : plusieurs tourneurs sur bois produisent les fuseaux destinés aux dentellières de la région.

naturellement un développement analogue à celui de cette industrie dans la Montagne. Une importante usine à vapeur pour la fabrication des galoches vient de se fonder sur le Vair à Attignéville, à la sortie des bois du Neufays. De petites fabriques de chaises et de meubles tournés et sculptés se sont établies de préférence au contact des forêts de l'infralias (Villotte, Martigny, St-Ouen) sans qu'ici encore les usines fussent comparables à celles du Liffol entre les massifs boisés du bajocien et du corallien, où les industries de la chaise, puis du meuble se sont substituées de façon si heureuse à celle des anciens rouets à filer et où elles occupent aujourd'hui plus de neuf cents ouvriers (Cette industrie du meuble, d'ailleurs, se met de plus en plus à employer moins souvent les bois du pays pour recourir aux bois de luxe achetés en dehors).

De même que la verrerie, l'industrie du bois a pris une forme des plus artistiques, au cœur même de la Plaine, et toujours en utilisant la main-d'œuvre rurale.

Si ancienne, que les documents font défaut pour en établir les origines, *la lutherie* faisait déjà de Mirecourt au Moyen-Age, la cité des rebecs et des violes ; les noms de plus de cinq cents maîtres luthiers avec plus de cinquante facteurs d'archets et de soixante-dix commerçants de violons ont été relevés depuis le XVIe siècle (1). En 1789 de Lazowsky compte quatre-vingts luthiers tant à Mirecourt qu'à Mattaincourt, Charmes, Chatenois, qui livrent annuellement plus de 500.000 livres d'instruments à destination de tout le royaume, de l'Allemagne, de la Hollande, de l'Angleterre et de l'Amérique. En 1846, le sixième de la population de Mirecourt s'occupait de lutherie (2). Aujourd'hui trois cents ouvriers environ, très spécialisés et ne travaillant plus qu'aux pièces, sont répartis entre deux ou trois grandes fabriques (3).

De petits ateliers dans la ville fournissent les pièces accessoires : chevalets, archets, décorations. A Poussay une usine scie les bois,

---

(1) Jacquot, 114.

(2) Archives départementales des Vosges. M. 3.

(3) La Maison Thibouville livre chaque année 25 à 28.000 guitares, mandolines ou violons.

fabrique les chevilles, boutons, cordiers, touches, sourdines, mentonnières. Enfin dans les villages voisins Juvaincourt en particulier, travaillent encore quelques luthiers, héritiers de l'expérience de plusieurs générations et que, bien souvent, l'on voit débarquer à Mirecourt avec, sur le dos, une grappe de violons non encore vernis.

Mais la forêt, dont l'influence pourtant a été décisive, est condamnée maintenant à un rôle bien restreint. Les bois étrangers, palissandre, citronnier, bois de Pernambouc, ont maintenant les honneurs de cette industrie. Toutefois, encore aujourd'hui le tilleul du pays reste le bois de l'orgue, le plane celui de la contre basse, l'érable celui des archets et des éclisses et le peuplier enfin celui des étuis.

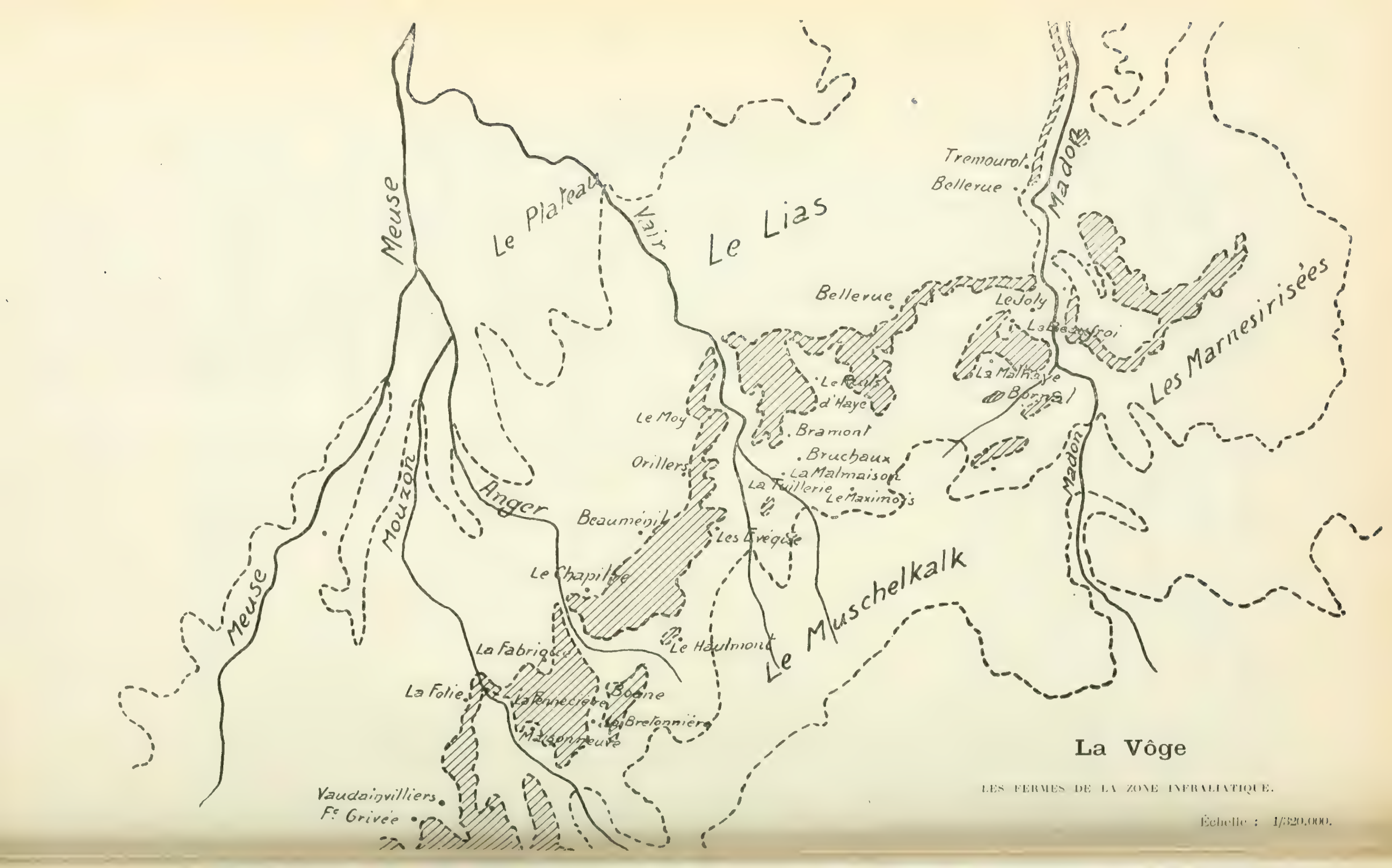
Le Village

Le village est le lieu où viennent converger en quelque sorte tous les caractères géographiques de la Plaine. *Dans son ensemble*, dans les *différentes unités* qui le constituent, dans *sa vie intérieure*, il reflète vivement la nature physique du pays, les conditions d'installation et le régime de l'exploitation. C'est l'organisme qui est né et qui a vécu sans altération notable dans ce milieu auquel il s'est adapté de longue date.

Le village de la Plaine, vieille colonie rurale, demeure aujourd'hui essentiellement un centre d'exploitation agricole.

Aspect aggloméré. — Tandis qu'à l'extrémité de son finage se dresse sa forêt, le village se serre tout au centre avec à sa portée ses prairies et l'infini morcellement de ses champs qui, au printemps, le flanquent de deux énormes tâches, l'une brune, les versaines, l'autre verdoyante, les blés et les avoines en herbe. Et c'est vers lui que viennent confluer tous les produits de son sol varié et c'est de lui que part l'impulsion qui le fait fructifier.

Extrêmement rares sont les *écarts* : les maisons éparses, les hameaux, les « granges » de la Montagne ou de la Voge sont ici inconnus. Seules quelques fermes isolées se sont maintenues, épaves le plus souvent d'une ancienne fondation religieuse, ou, plus rarement,



La Vôge

LES FERMES DE LA ZONE INFRALIATIQUE.

Échelle : 1/320.000.

d'un défrichement entrepris autrefois par un riche particulier (1). Elles se localisent au contact des zones boisées, au détriment desquelles elles se sont toujours établies. Une première série dans la région au sud de Mirecourt enserre curieusement les bois de l'infralias. Une seconde, dans la région du Vaudémont, rappelle l'emplacement des petits bois du grès médioliasique qui, à la différence de la région méridionale, ont disparu presque complètement devant une culture plus extensive (2).

Le type du village *aggloméré*, compact, correspondant à des groupes de cinquante à soixante feux en moyenne est celui de toute la Plaine.

Cette formation dérive à la fois de la nature du sol, du régime des eaux et aussi des conditions mêmes dans lesquelles s'est effectué le peuplement.

A la différence de ce qui s'est passé pour la Montagne, pour la Voge en particulier, la formation de la communauté ne fut pas le résultat d'une série d'efforts lents et pénibles, mais le plus souvent d'un groupement simultané. Sur ce terroir généralement fertile les finages se sont resserrés, tandis que dans la Montagne ils s'étendaient démesurément, chaque nouveau colon cherchant à s'installer, choisissant soit un versant abrité et bien exposé, soit le fond plat d'une vallée ou les eaux d'une fontaine, chacun établissant sa demeure sur le fond même qu'il mettait en culture tandis qu'un embryon de commune se formait autour de l'église lointaine.

Le village de la Plaine, au centre de son ban, apparaît de loin comme « un groupe pelotonné de maisons presque enfouies sous des toits de tuiles descendant très bas » (3) venant se serrer autour de l'église qui les domine de sa flèche quadrangulaire à la couverture d'ardoises. Cet aspect compact est surtout caractéristique de la partie liasique ; il se modifie souvent lorsqu'on aborde la région plus calcaire du muschelkalk.

---

(1) Les noms d'ailleurs sont caractéristiques : Flabémont, Ferme du Chapitre, Ferme des Évêques.

(2) Abstraction faite de ces fermes, faisant encore mieux ressortir par leur isolement le caractère aggloméré de l'habitation, apparaissent aussi parfois, tantôt un moulin oublié le long d'un cours d'eau, ou encore une tuilerie pendue au flanc d'un côteau marneux.

(3) Vidal, 180, p. 204.

Sur le lias en effet les agglomérations ont choisi de préférence les petites éminences qui autrefois pouvaient rendre le séjour plus sain alors que le pays était encore marécageux et qui aujourd'hui assurent aux récoltes un emplacement plus sec.

A cette disposition concentrée succède à l'Est généralement une forme étirée pour le village qui. loin de redouter l'humidité, la recherche au contraire, en occupant de préférence le fond des vallées, ou, si le cours d'eau est sujet aux débordements, en s'écartant jusqu'au niveau où il trouve souvent la ligne des sources en même temps que la sécurité. Alors le type de village-rue se trouve réalisé : La Rue, Longeroye, le long de l'Illon, La Rue devant Dompaire et « le grand bourg de Dompaire, longue rue aux maisons grises ou jaunes » (1).

Enveloppés de leurs prés-vergers et de leurs jardins enclos de haies, avec leurs toits aux tons rouge-vif qui s'étagent sans ordre, ces villages de la Plaine font pour la plupart une excellente impression, qui malheureusement ne dure pas quand on en voit l'intérieur.

Le long des rues de largeur très variable et qui jamais ne sont pavées, se prélassent en un désordre pittoresque, amas de fumier, pierres de construction, bois de chauffage, chariots, instruments agricoles, et au milieu de tout cela le petit monde encombrant des volailles. Devant chaque maison un espace libre (le « pâge ») a été réservé de longue date à cet effet. Néanmoins la place manque, l'on empiète sur la rue tandis que le purin coule lamentablement le long des caniveaux pour aller se perdre inutile dans les fossés du chemin (2). Sur cet ensemble qui révèle merveilleusement à quel point la culture

---

(1) Ardouin-Dumazet, 74. 22e série, p. 152.

Valfroicourt est formé de deux longues rues qui chacune longent un ruisseau et que vient réunir une autre rue plus courte qui leur est perpendiculaire. Mirecourt aussi n'est qu'une grande rue longue de deux kilomètres sur laquelle s'embranchent d'un côté de vieilles petites rues étroites descendant au Madon et de l'autre les longues voies modernes qui montent vers la gare.

(2) Il y a impossibilité matérielle d'éloigner ou même de cacher le fumier. Parfois, il est vrai, on s'efforce de racheter cet aspect disgracieux par un alignement et une édification presque géométrique. Je me rappelle l'embarras récent des cultivateurs de Vittel devant la décision de leur municipalité leur prescrivant de faire disparaître leurs fumiers pour ne plus offusquer les sens délicats des buveurs étrangers.

absorbe toute la vie du village, se détache au centre la petite place avec la fontaine et l'abreuvoir, l'église qu'entoure encore parfois son vieux cimetière et « la maison commune » qui se confond souvent avec les autres demeures campagnardes. Rien de sacrifié à l'agrément, pas d'arbres, pas de trottoirs, luxe réservé aux seuls gros bourgs.

Et c'est exactement la même impression que l'on éprouve en considérant la maison elle-même, cellule constitutive de cet organisme.

La Maison paysanne. — « Elle paraît triste quand on vient d'Alsace ou des Vosges » (1). C'est la demeure d'une population depuis longtemps fixée dans ses habitudes. Son aspect solide et massif rappelle le but que de tout temps l'homme s'est proposé en l'édifiant ; réunir et abriter dans un espace unique tout ce dont il avait besoin, lui, sa famille et son bétail, le climat rigoureux et humide et aussi la force des traditions lui faisant une nécessité de rentrer son bétail à l'écurie et d' « engranger » tous les produits de ses terres.

Il put résoudre facilement le problème : peu de pays en effet renfermaient sur un aussi petit espace des matériaux de construction aussi abondants et aussi variés : moellons calcaires des régions jurassiques et conchyliennes, bois de chêne résistant pour l'ossature de la charpente, sables grossiers des couches gréseuses, ou aussi sables plus fins de la Moselle, chaux et plâtres pour les mortiers et les crépis, enfin couches multiples d'argile propres à la fabrication de la tuile et de la brique; tout était là à sa disposition. Aussi souvent ces demeures offrent-elles un aspect presque monumental qui contraste la plupart du temps avec la nudité de l'intérieur.

Cette maison dans toute la Plaine présente un type commun précisément parce qu'elle répond à des exigences communes. Ce type atteint tout son développement dans la demeure du cultivateur aisé pour se réduire progressivement, restant en rapport avec le train de culture et atteindre sa plus simple expression dans la petite maison de l'ouvrier agricole. Il s'est transmis fidèlement de génération en génération, ne subissant que les transformations indispensables nécessitées par les progrès de l'agriculture et de la civilisation moderne. Le toit s'est

---

(1) Vidal, 180, p. 204.

exhaussé, le plancher a remplacé la terre battue, des fenêtres plus grandes se sont substituées aux baies étroites à barreaux de fer. Parfois les murs ont été recouverts d'un badigeon tandis qu'une treille ou un espalier grimpaient le long de la façade.

La disposition de cette demeure est essentiellement caractérisée par la juxtaposition sous un même toit des logements et des engrangements.

Le toit est lui-même tout-à-fait spécial à l'habitation de la Plaine. Son inclinaison n'est pas aussi accentuée que dans la Montagne, il a moins de neige à recevoir et il a bien plus de récoltes à protéger. Des deux côtés il déborde les murs de façon à les garantir contre la pluie (1), mais tandis que du côté de la rue le pan est plus étroit pour procurer au logement plus de lumière, vers le jardin au contraire il descend jusqu'à terre, recouvrant d'une même nappe la maison elle-même et ses dépendances. Le plus souvent, encore couvert de ces tuiles creuses qui se fabriquent dans le pays et se complètent parfois d'un revêtement en lattes sur le mur exposé à l'Ouest, il donne une physionomie bien particulière aux maisons de la Plaine quand l'on vient de certains villages de la Voge ou des Hauts-Pays où les laves grises tirées des assises gréseuses ou calcaires s'imbriquent encore sur les robustes charpentes de chêne.

Sous ce toit qui abrite en commun hommes, bêtes et récoltes, généralement une porte, commune elle aussi, donne accès : la « porte de grange », porte voûtée, de bois plein, dans laquelle se découpe une entrée plus petite pour le passage des gens. Tout rappelle cette association étroite de l'homme et de la terre ; tout est commun, et logements, écuries, engrangements viennent se toucher, se serrer de telle sorte que tout brûle si par hasard le feu survient.

(*A suivre*).

---

(1) Car longtemps les gouttières ont été inconnues.

LES GISEMENTS PÉTROLIFÈRES DANS LE MONDE

Par M. G. BAECKEROOT.

Le pétrole est à l'ordre du jour. Dans le monde entier des recherches sont faites pour rencontrer le précieux combustible et, de tous côtés, on annonce la découverte de champs pétrolifères plus ou moins étendus ; des jaillissements nouveaux font naître de grands espoirs. Du pétrole, en effet, dépend l'avenir des marines de guerre, des chemins de fer, de l'automobile, de l'aviation, de l'industrie. S'il était abondant et peu coûteux, il se présenterait à nous comme un bien inappréciable en cette période de reconstitution et de reprise des affaires où la pénurie de charbon vient compliquer les problèmes économiques d'après-guerre. On sait que le pétrole a sur le charbon ce grand avantage d'avoir à poids égal un pouvoir calorifique supérieur : environ 9.000 à 11.700 calories contre 8.500 pour une houille à gaz.

Bien que le pétrole soit connu des hommes depuis la plus haute antiquité ce n'est qu'au XIXe siècle que l'on assiste à des essais méthodiques pour l'emploi généralisé des huiles minérales comme combustible. Peu de phénomènes économiques ont présenté une accélération semblable à celle de l'exploitation et de l'utilisation du pétrole. La production mondiale de pétrole brut était de 71 milliers de tonnes en 1860 et en 1910 elle atteignait 45.752 milliers de tonnes. L'exploitation intensive date, en Pennsylvanie de 1858, et à Bakou de 1865. La production du pétrole au Texas est passée de 4 millions de tonnes en 1901 à 15 millions de tonnes en 1902. Actuellement il est peu de régions du globe où la présence du pétrole n'ait été tout au moins signalée.

Puisque de nos jours le pétrole a pris une telle importance économique, il nous paraît utile d'examiner quelle est la *répartition géographique des gisements pétrolifères sur le globe.* Il en ressortira ce fait que toutes les nappes se trouvent dans des conditions de gisement analogues et cela nous amènera à indiquer quelles sont *les causes d'ordre géologique qui expliquent cette répartition* et qui peuvent, par suite, guider dans la recherche.

I. — Pétroles de l'Amérique du Nord

Les plus importants gisements pétrolifères de l'Amérique du Nord se trouvent aux États-Unis. Ce sont les bassins de l'Est américain (Pennsylvanie), des Territoires Indiens (Kansas et Oklahoma) et de l'Ouest américain (Texas et Louisiane, Californie).

1. Le Bassin de Pennsylvanie ou des Appalaches se trouve le long du versant occidental des Appalaches. Il commence au S.W. de l'État de New-York, traverse la Pennsylvanie, l'Ohio, la Virginie occidentale et se termine dans le Kentucky ; il couvre tout l'espace compris les Grands Lacs et la région des Hauts plateaux. Ceux-ci, chaîne des Appalaches ou Alleghanys, sont constitués par des terrains anciens et plissés à l'égal de nos massifs de l'Europe occidentale et centrale (Ardenne, Armorique, etc.). Le sous-sol de cette sorte de vaste couloir de terrains pétrolifères est formé par des alternances de schistes et de grès poreux. C'est dans les couches les plus fissurées de ces grès, improprement appelés sables par les sondeurs que le pétrole se rencontre, accumulé dans des poches que la sonde atteint. Le nombre des niveaux productifs superposés sur une même verticale est de 3 à 8 suivant les points (c'est le nombre même des couches de grès) et ils sont séparés par autant de bancs schisteux, imperméables à l'huile et stériles. Malgré cette régularité relative, il ne faudrait point croire que le pétrole se trouve dans les bancs de grès en nappes continues sur de vastes étendues comme sont souvent les nappes aquifères ; il remplit au contraire des réseaux de fissures *localisées* de sorte que un tiers, en moyenne, des puits forés est stérile, et cela, même dans les districts réputés les plus productifs. Dans les seuls États de Pennsylvanie et de New-York on évalue à 90 M. T. la production depuis l'origine. On peut ajouter pour la Virginie Orientale 25,8 M. T. Mais dans ces dernières années un fléchissement très marqué indique peut-être que ce bassin est près de s'épuiser.

2. Territoires Indiens ; Kansas et Oklahoma. — Sous les aspects uniformes des grandes plaines de Kansas et de l'Oklahoma, la même série des terrains primaires que dans l'Est se continue en profondeur sur plus de 400 kilomètres de longueur. Mais dans cette région, le pétrole se rencontre, non plus dans les grès d'âge dévonien, mais plutôt dans des dolomies, d'âge carbonifère et même silurien, roches grenues et caverneuses et qui, par suite, se prêtent assez bien à l'emmagasinement du pétrole. Notons de plus que le pétrole est ici en connexion avec des gîtes salifères ; c'est un fait extrêmement fréquent, à ce point que, dans bien des cas, c'est en cherchant le sel qu'on a trouvé fortuitement le pétrole. C'est là un phénomène dont il est fait grand état dans les théories qui considèrent le pétrole comme le produit d'une distillation opérée dans des lagunes marines.

3. Régions de l'Ouest américain. — Nous engloberons sous ce titre de « Régions de l'Ouest » trois centres d'exploitation pétrolifères très distincts et d'ailleurs fort distants les uns des autres : un 1er groupe pour le Wyoming, l'Utah et le Colorado ; un 2°, pour le Texas et la Louisiane ; le 3e comprend les gisements de Californie.

Dans ces pays le pétrole se trouve dans des terrains beaucoup moins anciens que dans l'Est des Etats-Unis, d'âge non plus primaire, mais bien tertiaire et même quaternaire. Mais, toujours, c'est dans des sols perméables qu'on va le chercher ; dans l'espèce c'est cette fois, dans des sables grossiers et des graviers.

Sur les États du *Wyoming*, de l'*Utah* et du *Colorado* s'étend une puissante formation lagunaire dite, en géologie « groupe de Laramie » qui joue un rôle important dans la production houillère de l'Ouest américain. On y trouve également un peu de pétrole : dans l'angle S.W. de l'Etat de Wyoming, dans l'Utah sur la rive gauche du grand Lac Salé (remarquer une fois encore la concordance du pétrole avec les gisements de sel), dans le Colorado, dont le principal centre d'exploitation est Florence (3 à 400.000 barils (1) par an).

La région du Texas et de la Louisiane a eu un essor rapide de 1902 à 1905 mais ensuite la production a considérablement diminué. Les imprégnations pétrolifères y sont surtout abondantes dans les

---

(1) Le « baril » est une mesure américaine qui vaut 158 litres 985. Il faut 6,8 barils pour faire 1 tonne.

terrains les plus récents de la série géologique parce qu'en fait ils sont les plus poreux (ce sont des graviers, des sables) ; mais la source du pétrole paraît-être située dans le crétacé. Ces terrains sont doublement importants comme présentant les réservoirs souterrains du pétrole et comme offrant en même temps des masses considérables de sel et de gypse (1). On ne peut manquer d'être frappé par cette association si habituelle du pétrole avec le gypse et le sel.

Les gisements de pétrole du Texas se prolongent jusqu'au Mexique : c'est ce qui explique la rivalité des nations dans ce dernier pays et la part que prennent à sa mise en valeur les intérêts américains.

La Californie présente une zone pétrolifère, d'une très grande importance industrielle, concentrée dans les vallées du San Joaquin et du Sacramento. Son développement a été considérable depuis une vingtaine d'années et aujourd'hui elle est la première du monde par son chiffre d'extraction ; en 1910 elle fournissait le tiers de la production des États-Unis et 23 % de la production mondiale. Le prix du pétrole extrait dépasse maintenant celui de l'or. Ces progrès de l'extraction pétrolifère ont eu sur l'ensemble de l'industrie de l'Ouest américain une influence capitale. Le charbon, qui abonde dans l'Est, fait en effet défaut dans l'Ouest si riche en mines métalliques et le prix qu'il y atteint empêche l'essor de l'industrie. Aussi s'est-on jeté sur ces pétroles lourds de Californie (densité de 950 à 995), particulièrement propres à être employés comme combustibles. Les grandes lignes de chemins de fer, y compris le Canadian Pacific, ont adopté ce pétrole jusqu'à plusieurs centaines de kilomètres dans l'intérieur. Les caboteurs de la côte pacifique s'en servent. On en a utilisé de grandes quantités pour les travaux du Canal de Panama et son emploi s'est répandu jusque sur la côte de l'Amérique du Sud.

Cet état de choses est d'autant plus intéressant à noter qu'il est plus précaire. On peut prévoir que l'épuisement de ces champs pétrolifères, à cause de l'exploitation intensive qu'on y fait, est l'affaire d'un petit nombre d'années, bien que le gisement soit d'une régularité remarquable et que le pétrole imprègne des sables sur une épaisseur de 100 mètres. Les sondages sont rapprochés jusqu'à se toucher, surtout dans le district de Kern River.

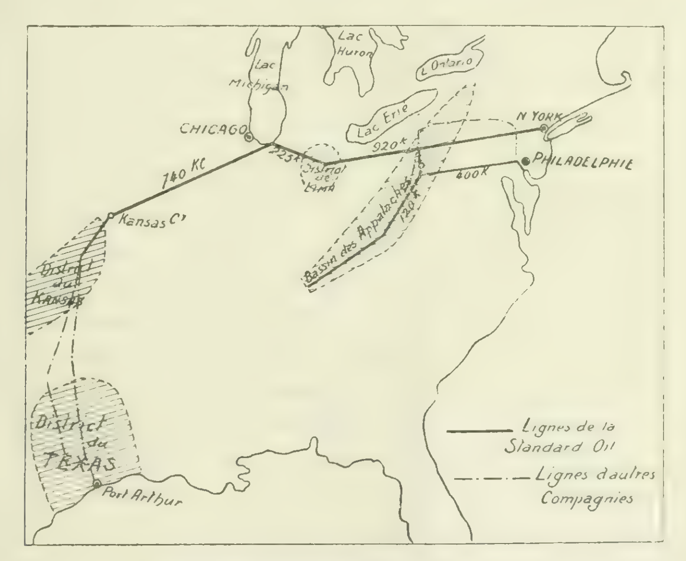
---

(1) Ces dernières ont donné par réduction en présence des pétroles un des deux plus grands gisements de soufre natif du monde, l'autre étant celui de Sicile.

LE TRANSPORT DU PÉTROLE AUX ÉTATS-UNIS. — Le transport du pétrole est une opération délicate que l'on s'est efforcé de perfectionner de jour en jour. Dans les débuts de l'exploitation en Pennsylvanie le pétrole voyageait par chemins de fer dans les vallées tortueuses des afiluents de l'Allegheny. Il était enfermé dans des barils amarrés sur sur la plate-forme des wagons, puis dans des cuves de bois de 7^{m3}. En 1871 on remplaça les cuves de bois par des réservoirs cylindriques en fonte, de 10 à 20^{m3}.

Mais le plus sérieux progrès consista à faire circuler le pétrole dans des tuyaux appelés *pipe lines*. De chaque puits partent des tubes de 5 centimètres de diamètre, reliés à un collecteur de 15 centimètres aboutissant aux ports d'embarquement où des pompes refoulent le pétrole, soit dans des navires-citernes, soit directement à bord des bâtiments qui en ont adopté l'usage.

Aujourd'hui des lignes de tuyaux traversent tous les Etats-Unis comme un réseau de chemins de fer, sur plusieurs milliers de kilomètres de longueur (*Voir la carte*) : les canalisations traversent les



PIPE-LINES PÉTROLIFÈRES AUX ÉTATS-UNIS.

D'après L. De Launay.

champs, suivent les rues des villes, passent au dessus et en dessous des routes, coupent droit à travers collines et vallées et distribuent chaque jour des milliers de barils d'huile sur leur chemin ou à leur extrémité.

En 1904, la Standard Oil a transporté du bassin des Appalaches à la côte, par 7 lignes de tuyaux, près de 32 millions de barils. Elle avait dans ses réserves et ses conduites, en janvier 1908, 32 millions de barils (1),

Les avantages de ce mode de transport ont suggéré l'idée de l'appliquer aux voies de communication maritimes. A Tuxpan Bar, la Mexican Eagle dil C° a posé 2 conduites sous-marines de 15 cm. de diamètre, l'une de 1,100 km., l'autre de 1,500 km. de longueur. Le pétrole circule sous une pression de 30 atmosphères et le débit est de 13.500 barils à l'heure.

Devant ces résultats, le directeur de la Toulode Manufacturing C° à Drogheda, a étudié le projet d'un tube flexible reliant l'Amérique à l'Angleterre. Le pétrole circulerait sous une pression de 150 atmosphères et la résistance due à la viscosité de l'huile serait vaincue grâce à une ingénieuse disposition fonctionnant déjà avec succès sur les pipe-lines terrestres. Les tuyaux sont rayés comme les canons d'armes et le pétrole est additionné de 10 % d'eau. Le tout est poussé violemment par de puissantes pompes et prend un mouvement de giration, grâce aux rayures, et, comme l'eau est plus dense que le pétrole, la force centrifuge l'amène à rester en contact avec la paroi du tube, formant ainsi un manchon liquide dans lequel le pétrole circule presque sans frottement. Le débit en est considérablement accéléré. Ce pipe-line transatlantique pourrait être posé, disent ses promoteurs, en trois ou quatre mois. On le diviserait en vingt sections de 130 milles ; la pose de chacune serait confiée à un navire et les vingt neuf navires opéreraient simultanément. Ce projet grandiose ne semble pas beaucoup plus difficile à réaliser que celui des câbles télégraphiques sous-marins. L'objection la plus sérieuse serait le coût de l'entreprise ; mais en cas de réussite les frais en seraient rapidement couverts. Actuellement le prix du transport du pétrole par navires citernes est d'environ 40 francs le mètre cube, pour une distance de 1.000 kilomètres. D'après certains calculs, si le pipe-line était réalisé, le prix tomberait à 35 centimes.

Les services rendus par ce mode de transport aux États-Unis, ont fait adopter ce système pour amener à Paris le pétrole débarqué au

(1) Nous donnons ces chiffres en même temps que la carte schématisée des pipe-lines aux États-Unis d'après l'ouvrage de L. De Launay « Gîtes minéraux et métallifères », tome 1er.

Havre. La ligne passerait par Bolbec, Yvetot, Barantin, Rouen et Pontoise ; la canalisation suivrait les routes : elle aurait un débit de 4.500 tonnes par jour ; la dépense en est évaluée à 90 millions.

II. — Pétroles du Mexique et de l'Amérique du Sud

1. Les pétroles du Texas, avons-nous dit, se prolongent jusqu'au Mexique. On les rencontre là dans les terrains tertiaires, associés au bitume, sur la côte du golfe du Mexique, depuis le Sud de l'État de Tamaulipas jusqu'à celui du Campêche. La zone de production proprement dite s'étend du Rio Sota la Marina (ou Rio de Santander) au Nord, jusqu'au canton de Jalapa (État de Vera Cruz), couvrant une surface de 27.000 kilomètres carrés. Des trois États intéressés, — Tamaulipas, San Luis Potosi, Vera Cruz, — ce dernier est de beaucoup le plus productif car il possède les riches gisements de Tuxpan, de Tantoyuca et de Papantla.

Le pétrole mexicain est riche en asphalte, pauvre en produits volatils : c'est une huile très lourde (densité de 1012), excellente comme combustible, très analogue en cela aux produits de la Californie.

Le rendement des gisements mexicains dépasserait celui des champs de Californie et serait l'un des plus intensifs du monde. Depuis 1906, la productiou n'a fait qu'augmenter, et, de 1908 à 1912, elle a presque quadruplé, pour atteindre au minimum 7 M. T. (ou 47.600.000 barils) (1). Mais ces chiffres sont inférieurs à la vérité car plusieurs grandes compagnies ne firent pas de déclaration en 1912 leur production ne figure pas dans les statistiques. Si l'on se fonde sur l'augmentation de l'exportation du pétrole en 1912 1913, en supposant constant le rapport entre l'exportation et la consommation indigène, il faudrait admettre, pour la production totale du pétrole au Mexique le chiffre de 65 millions de barils, soit 10 M. T. de tonnes, environ. Quoi qu'il en soit, le Mexique vient au moins au troisième rang parmi les pays producteurs de pétrole, après les États Unis et la Russie, avant la Roumanie, les îles de la Sonde et la Galicie ; si l'on admettait le chiffre, donné plus haut, de 10 M. T., le Mexique arriverait même au second rang, avant la Russie. Ce qu'il faut noter, c'est que, tandis

(1) Renseignements empruntés à H. Aymé-Martin, Le pétrole au Mexique., in *Bull. Soc. Géogr. Comm.* Paris, 1916.

que la Galicie est en recul, les États-Unis, la Russie et les Indes Néerlandaises plutôt stationnaires, le Mexique, au contraire, progresse fortement et que sa plus value dépasse de plus du double celle de la Roumanie elle-même.

Les Compagnies exploitant le pétrole au Mexique étaient en 1912 au nombre de 89 (51 américaines, 13 anglaises, 21 mexicaines) et aujourd'hui elles sont plus de 100. Les principales sont : la « Mexican Eagle C° » (anglaise) ; la « Mexican Petroleum Ltd » et sa filiale, la « Huesteca Petroleum Ltd » (américaines), etc., etc.

La plupart des Compagnies envoient le pétrole de l'intérieur du pays vers les ports de la côte atlantique, notamment ceux de Tampico et de Tunpan, par le moyen de pipelines. En particulier, la « Huesteca Petroleum » possède un double tube de $0^{m}20$ de diamètre et de 105 kilomètres de longueur, muni de cinq stations de pompes. L'huile est amenée du gisement de Juan Casiano (canton de Tunpan, Etat de Vera Cruz) au lieu dit « Terminal de Tampico » et à Tank-Ville, dans le voisinage immédiat de Tampico. La Compagnie possède à Tank-Ville 65 réservoirs en acier pouvant contenir 77.450 hectolitres chacun. Le transport du pétrole utilise aussi les chemins de fer et les voies navigables du Tamesi, du Punuco et de la lagune de Tamiahua.

2. La traînée pétrolifère du Mexique se poursuit dans la chaîne des Grandes Antilles par Cuba, Haïti, atteint les Barbades, contourne la chaîne des Antilles par la Trinidad et la côte Vénézuélienne et va se rattacher à la chaîne des Andes.

L'exploitation du pétrole en Amérique du Sud est de date récente. On a négligé très longtemps de tirer parti de réserves qui paraissent très riches. Le Vénézuéla, la Colombie, l'Equateur, le Pérou, l'Argentine, possèdent des gisements que se disputent les sociétés anglaises et américaines ; mais c'est seulement en Argentine et au Pérou que l'industrie pétrolifère donne pour le moment des résultats intéressants.

En Argentine, les principaux gisements sont ceux de Commodoro Rivadavia (en Patagonie, gouvernement de Chubut, côté oriental de l'Argentine) qui, en 1915, ont produit 80.000 tonnes.

Le Pérou, déjà bien doté de mines de toutes sortes, possède en fait de pétrole des richesses considérables (1). Elles sont réparties le

---

(1) Cf. Paul Walle. — L'industrie du pétrole au Pérou, *in Bull. Soc. Commerc.* Paris, 1918.

long du littoral, dans la partie nord du pays. La production annuelle est évaluée à 250.000 tonnes d'un pétrole très léger, très riche en substances volatiles et destiné presque entièrement au raffinage. La proximité de la côte facilite l'exportation du pétrole péruvien et l'importation au Pérou même du pétrole lourd étranger en vue de la combustion. Les gisements les plus riches sont ceux de Zorritos, de Lobitos, de Negritos et de Lagunitos.

L'exploitation de Zorritos est la plus ancienne du Pérou. Elle s'étend sur 296 hectares où sont forés 313 puits dont 27 donnent du pétrole. Dans les dix dernières années la production a triplé et en 1915 elle atteignait 3.575,000 gallons de pétrole brut.

Les gisements de Lobitos sont exploités depuis 1908 par une Compagnie anglaise. Elle dispose de 4.120 hectares avec 195 puits dont 115 actuellement en production. Les puits atteignent une grande profondeur (900 à 1.000 m.) car c'est là que se trouvent les nappes les plus riches. La production a été de 72.000 tonnes en 1915.

Les gisements de Negritos, voisins des précédents, occupent une superficie de 1.725 hectares sur une longueur de côte de 40 kilom. Ils sont exploités par une Compagnie anglaise, mais dont les principaux actionnaires sont américains. Cette exploitation est la plus étendue et la plus travaillée du Pérou : 480 puits donnent annuellement 180.000 tonnes de pétrole brut. Ici encore les nappes les plus riches sont les plus profondes (1.000 m.).

Enfin l'exploitation pétrolifère de Lagunitos est particulièrement fructueuse ; les premiers travaux effectués en 1910 eurent un succès remarquable. Actuellement, la production annuelle est d'environ 400.000 tonnes.

En dehors de ces gisements déjà exploités, il est établi que le pétrole existe partout au Pérou, au Nord, au Sud, jusqu'aux frontières de l'Equateur, autour du lac Titicaca. On étudie très activement leur mise en valeur. Dès maintenant le pétrole tient le second rang parmi les ressources minières du Pérou (après le cuivre, mais avant l'argent et l'or), ce qui met ce pays au huitième rang dans l'ensemble des régions pétrolifères du monde. La production totale y est passée de 37.000 tonnes en 1903 à 294.000 tonnes en 1917.

III. — Pétroles d'Europe

Les régions d'Europe qui possèdent des gîtes pétrolifères connus, sont de l'Ouest à l'Est : la France, l'Allemagne, les Carpathes (Galicie et Roumanie), l'Italie.

1. La France n'est pas bien riche en huiles minérales et elle ne peut vraiment compter parmi les pays producteurs de pétrole que depuis que l'Alsace nous a été rendue.

L'Alsace présente trois principaux centres pétrolifères : Pechelbronn, Biblisheim et Dürrenbach, situés dans la plaine du Rhin, au Nord-Ouest de Strasbourg et un peu au Sud de Wissembourg. La production totale a été en 1917 de 46,911 tonnes, plus des trois quarts étant attribuables au centre de Pechelbronn. Ces gisements paraissent avoir une assez grande importance. Jusqu'en ces derniers temps le pétrole n'était extrait que par le moyen de pompes ; le rendement était estimé tout à fait inférieur à ce qu'il aurait dû être car il y avait déjà longtemps que des indices sérieux laissaient soupçonner la richesse en huiles du sous-sol alsacien. Or, en décembre 1919, un évènement nouveau vint confirmer cette opinion que les parties les plus riches du gisement restaient à découvrir ; un coup de sonde donné sur le territoire de la commune de Oberkunsenhausen atteignit à 435 mètres de profondeur une nappe abondante ; il se forma une source jaillissante, la première qu'on ait vue en Alsace. Son débit fut d'abord de 30 tonnes par jour et aujourd'hui il atteint 60 tonnes. Cette découverte augmentera considérablement le rendement total de la concession.

Il est à remarquer que le pétrole de la source jaillissante est plus léger et plus volatil que celui que l'on retire par le pompage des couches situées moins profondément, à 340 mètres. Les produits devenaient de plus en plus lourds et visqueux à mesure qu'on se rapproche de la surface du sol et finalement on se trouve en présence, non plus d'huiles, mais de bitumes et d'asphaltes. Ce fait n'est pas pour étonner car il est de règle tout-à fait générale que les pétroles en s'oxydant s'épaississent et deviennent plus denses.

Les gisements alsaciens imprègnent des grès feuilletés de l'oligoiene inférieur. Cette région pétrolifère est assez distante de la région des sels potassiques du Nord de Mulhouse, mais il est à remarquer que ces deux formations, étant du même âge géologique, peuvent avoir entre elles un certain lien.

En dehors de l'Alsace, la France ne possède pas de gîtes importants de pétroles. Il y a cependant sur notre territoire de nombreux indices pétrolifères, tels que des dépôts de bitumes ou de schistes imprégnés d'huiles minérales. Les schistes pétrolifères d'Autun sont bien connus. En Auvergne, le Puy de la Poix porte un nom bien caractéristique. Une campagne de prospection méthodique aurait peut être des chances de

rencontrer en maints endroits le précieux combustible. Déjà en 1896 un puits de 1.134 mètres avait été foré près de Riom ; il avait rencontré un peu de gaz, des traces de pétroles et enfin de l'eau salée légèrement pétrolifère. Très récemment un sondage effectué aux Martres d'Artières, au pied de la chaîne des Puys a donné naissance à un jaillissement d'eau chaude très salée, accompagnée de gaz carbonique. Ce sont, tout au moins, des indices encourageants.

Nos colonies sont mieux pourvues de pétroles que la mère-patrie. L'Algérie possède dans le département d'Oran deux zones pétrolifères : la région du Dahra et de Relizane, au Nord et au Sud de la dépression du Chélif, à 50 kilomètres à l'Est de Mostaganem. La seule concession exploitée a été accordée en 1904 à une Compagnie anglaise et il ne semble pas que le rendement ait justifié, jusqu'à présent du moins, les espoirs enthousiastes qu'avait suscités leur découverte en 1900.

Au Maroc l'on n'est pas sans avoir de grandes espérances. On annonce en effet la découverte d'un gisement exploitable au Djebel Telfat, près de Petitjean, où le pétrole a jailli avec un débit de 3 tonnes par jour.

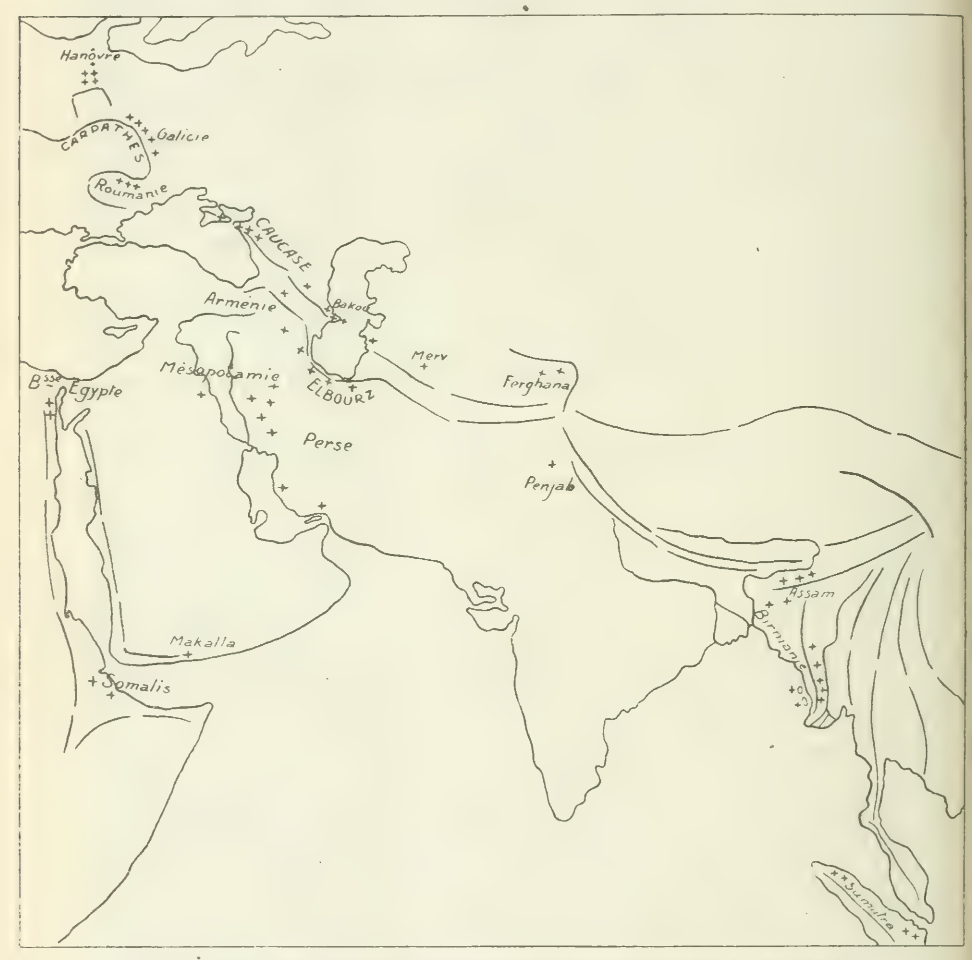
2. Pétroles d'Allemagne. — Il existe dans le Hanôvre une zone pétrolifère offrant une certaine importance industrielle. Elle est souvent désignée sous le nom de zone de l'Aller ; elle suit, en effet, le cours moyen de l'Aller, affluent de la Weser, avec une direction N.W.-S.E., de Werden à Wietze, à l'embouchure de la petite rivière du même nom. Là se trouve le centre d'exploitation principal ; d'autres sont vers Celle, Braunschweig et Schoppenstedt. Une zone parallèle paraît exister au Sud-Est du Hanôvre vers Eggelsen ; puis un gisement tout à-fait indépendant à Bienebüttel, au Sud de Lünebourg.

Toute cette région pétrolifère est située au Nord-Ouest de Stassfurt dont les dépôts de sels de potasse sont célèbres.

Wietz (20 km. à l'Ouest de Celle) s'est beaucoup développé depuis une dizaine d'années. Les sondages effectués entre 1860 et 1899 rencontrèrent des couches de sel, puis à 200 et 300 mètres de profondeur les deux nappes principales de pétrole. La production a passé de 27.000 tonnes en 1900 à 58.000 tonnes en 1908. A Oelheim, 3.000 barils de pétrole ont été extraits en 1903 et seulement 1.315 en 1906. Cette région pétrolifère est extrêmement limitée et si nous tenons à en faire mention c'est pour remarquer qu'elle est située à proximité d'un amas souterrain de sel.

On connaît encore dans l'Ouest de l'Allemagne d'autres suintements d'huile minérale : à Bentheim, à l'Ouest de l'Ems, près de la frontière hollandaise ; à Holzen entre la Weser et l'Hilsgebvige, etc.

3. Pétroles des Carpathes. — L'industrie pétrolifère est très ancienne dans les Carpathes, en Galicie et en Roumanie, et dès le XVI[e] siècle elle fournissait à Kromo un moyen d'éclairage. L'exploitation rationnelle n'a toutefois commencé qu'à partir de 1890. Les gisements forment une grande traînée presque continue sur le versant



Répartition des gisements pétrolifères d'Europe orientale et d'Asie
La position des principaux gisements est marquée par des croix.

externe de la chaîne courbée en un S renversé ; mais les gisements pratiquement utilisables sont à 50 et à 100 kilomètres les uns des autres ; la presque totalité de la production actuelle des Carpathes vient de Borislaw en Galicie (Sud Ouest de Stryi) et de la Prahova, en Roumanie.

1° *Bassin de la Galicie.* — Il y a en Galicie trois districts pétrolifères principaux : l'un plus ancien, à l'Ouest (région de Rogi), l'autre actuellement de beaucoup le plus important, à l'Est (Borislaw et Tustanowic). Des deux côtés, en approfondissant graduellement les sondages nouveaux au fur et à mesure de l'épuisement des anciens, on est descendu à des niveaux de plus en plus riches et où l'huile minérale est plus légère. Plus à l'Est, enfin, le centre de Slodoba Kolomea a été pendant un moment le plus important de la Galicie (1885 1890).

Ces pétroles se rencontrent tous dans le tertiaire, depuis le miocène jusqu'à l'éocène. Les gisements stratigraphiquement inférieurs se trouvent dans le crétacé supérieur. Le miocène est formé là par des marnes avec gypse et sel gemme (mines de Wiélieza). Il faut signaler notamment un étage, le Flysch, caractérisé par des marnes et des grès avec des restes de végétaux et d'animaux, dépôts d'eau peu profonde, alternant avec des bancs de gypse et réunissant ainsi toutes les conditions d'un régime lagunaire où l'évaporation devait être favorisée par un climat chaud. Il faut noter de plus, pour ce qui est des conditions actuelles de gisement, que les niveaux pétrolifères, sont ici, comme ailleurs, en rapport avec la structure plus ou moins poreuse des couches où on les rencontre : l'huile minérale se trouve dans tous les bancs de grès, quel que soit leur âge, compris entre des couches imperméables d'argiles ou de schistes.

2° *Bassin de la Roumanie.* — Il existe d'assez nombreux affleurements pétrolifères en Roumanie, mais le district le plus important et pratiquement le seul productif est celui de la Prahova, au Nord de Bucarest. Les pétroles roumains ont eu récemment un énorme développement, passant de 250.000 tonnes en 1900 à 1.352.000 en 1910. Le pétrole se rencontre ici, comme en Galicie, dans la région des collines subcarpathiques. Les sondages y descendent moins profondément (300 500 m.) et atteignent des terrains moins anciens. C'est à la base du Pontien (miocène supérieur) que se trouvent les niveaux pétrolifères les plus riches, en relation encore avec la présence de sel.

4. Pétroles d'Italie. — L'Italie est aussi pauvre en pétrole qu'en fer et en houille. Les traces de pétrole sont très fréquentes un peu partout sur le territoire italien, mais on ne connaît pas de gisements vraiment riches. Le principal est celui de l'Emilie, situé sur le versant Nord-Est des Apennins, entre Plaisance et Modène. La production, qui n'a jamais été abondante est, par surcroît, fortement en baisse

(7.013 tonnes en 1907, 5.716 en 1910). Ces gîtes sont en relation avec les roches vertes éruptives (serpentines, ophites) et avec des fumerolles volcaniques. Le fait a servi d'argument en faveur de la théorie éruptive de l'origine du pétrole dont nous parlerons plus loin.

5. Pétroles du Caucase. — La zone des Carpathes, pétrolifère sur tout son versant externe, en Galicie et en Roumanie, se raccorde par les Alpes de Transylvanie, avec les Balkans (où jusqu'ici on n'a pas trouvé de pétrole) puis avec la Crimée, et se prolonge au delà de la Mer Noire avec le Caucase où les gîtes pétrolifères sont nombreux et particulièrement importants sur les deux versants.

Versant Nord. Des deux côtés de la presqu'île de Kertels se trouvent des volcans de boue, des dégagements de gaz, des asphaltes, des sources sulfureuses, mais jamais on n'a rencontré le pétrole en quantités suffisantes pour motiver une exploitation.

Dans la vallée du Kouban, des sondages entrepris près de Maïkop donnent de grandes espérances. Plus à l'Est, se trouve le groupe de Grosny où le pétrole est emmagasiné dans des sables, des grès recouverts par des argiles qui maintiennent le liquide sous pression et en déterminent le jaillissement.

Versant Sud. Il existe des indications pétrolifères tout le long de ce versant, mais la région la plus riche est la péninsule d'Apchéron, avec Bakou comme centre principal, où le pétrole est connu et utilisé depuis des siècles. Le district de Bakou a été longtemps le second centre de production pétrolifère du monde, mais sa décroissance est actuellement très nette :

En 1865	9.000 tonnes	
En 1904	10.180.000	»
En 1911	6.980.000	»

Ce district pétrolifère est étroitement localisé : les gisements exploités d'une manière intensive occupent une étendue qui n'est pas supérieure, sur une carte, à 10 kilomètres carrés, et à 700 hectares seulement, en fait. Mais les affleurements se prolongent sous la Mer Caspienne qu'on travaille à assécher de ce côté pour y continuer les forages. Les puits ont jusqu'ici atteint une profondeur peu considérable (200-450 m.) et produisent surtout des huiles lourdes.

Le sol de la péninsule est formé par des terrains éocènes, oligocènes, miocène, plissés en anticlinaux et recouverts par des sables coquilliers blancs d'âge pléistocène. Il y a d'assez nombreux dépôts de sel et des

sources salées au voisinage du pétrole. Les gisements sont très irréguliers parce que les gisements sont très disloqués et subissent de nombreuses variations, passant fréquemment de l'argile au sable et au gravier. Les sables à graviers moyens sont les plus productifs et l'on y trouve des poches d'une richesse extraordinaire où le pétrole semble s'être accumulé. Les résultats obtenus dans des puits voisins sont très variables ; un puits stérile peut être encadré de puits très riches. Les champs pétrolifères de Bakou sont encore caractérisés par l'abondance des sources jaillissantes. Celles ci sont dues à la grande proportion de gaz enfermés en profondeur avec le pétrole ; quand un forage vient à crever une poche il en résulte une brusque expansion de gaz et le pétrole s'élance au jour avec violence. On a vu un jaillissement donner 80.000 t. de pétrole qui furent entièrement perdues dans la mer. Fréquemment, la pression venant à diminuer, puis à tomber tout à fait, les puits finissent par nécessiter un pompage.

IV. — Pétroles d'Asie

Les gisements pétrolifères se continuent à travers l'Asie dans le prolongement de ceux du Caucase jusqu'à l'oasis de Merv. En Perse, le long de l'Elbourz, des travaux entrepris par l'Anglo Persian Oil C[o] viennent de faire découvrir des gisements qui, si l'on en croit des informations récentes, seraient les plus vastes et les plus féconds du monde. La production immédiatement réalisable dépasserait celle de l'ensemble de la Galicie et de la Roumanie.

La zone pétrolifère se poursuit en Mésopotamie, dans le pays de Kirmanchah, au milieu des terrains tertiaires ; puis jusque vers le détroit d'Ormuez, à l'entrée du golfe Persique. On s'explique ainsi pourquoi l'*Angleterre a établi son protectorat sur la Perse et la Mésopotamie*..

Plus loin, le pétrole a été retrouvé, en 1916, sur la côte sud de l'Arabie, à Makalla. Actuellement des recherches sont faites pour en trouver le prolongement sur la côte des Somalis. Les Anglais font effectuer également des sondages dans les formations tertiaires de la Basse Egypte pour découvrir des gisements autres que ceux déjà connus de Gemsah et de Hurghada, sur la côte ouest du golfe de Suez.

En Birmanie, le pétrole est connu depuis le XVIII[e] siècle, dans la vallée de l'Irraouaddy, au Nord de Rangoun, entre Rangoun et l'Assam, et il fait maintenant l'objet d'une exploitation que l'on développe.

V. — Pétroles des Iles de la Sonde

Les principaux affleurements forment le long de Sumatra et de Java une série que l'on peut rattacher à celle de Birmanie et de la vallée de l'Irraouaddy. On connaît des affleurements moins importants à Bornéo, Timor et dans les Philippines. Le total de la production de Sumatra et Java et passé de 1.600 tonnes en 1870 à 1.022.000 tonnes en 1904 et à 1.450.000 tonnes en 1910. Ces chiffres montrent bien l'extrême rapidité des progrès qui ont amené la production à être supérieure à celle de la Roumanie.

La traînée pétrolifère des Iles de la Sonde se retrouve enfin à Formose et au Japon où l'exploitation commencée en 1890 n'est devenue florissante que depuis la guerre russo-japonaise.

Origine des gisements pétrolifères

L'examen que nous venons de faire de la répartition des gisements de pétrole dans le monde nous amène à nous demander comment les pétroles ont pu se former. On comprend aisément que si cette question pouvait être résolue, la recherche et peut-être la découverte de ce combustible en serait grandement aidée. Bien des théories ont été émises, qui, toutes, peuvent se ramener à deux : l'une chimique ou volcanique, l'autre organique.

La théorie chimique (qui est celle de Berthelot, Daubrée, Moissan, Sabatier et Senderens) est fondée sur la présence des hydrocarbures dans les volcans, sur la concordance qui existe quelquefois entre des zones pétrolifères et des régions de séismes (Bakou, Apennins, Iles de la Sonde), sur le fait que, grâce à sa grande fluidité, un gisement de pétrole prend facilement une allure filonienne, enfin et surtout sur des expériences de synthèse des pétroles. Les partisans de cette théorie pensent donc que dans les profondeurs du sol, le pétrole se produit par une série de réactions synthétiques, effectuées à la faveur des très hautes températures des grandes profondeurs, et où interviennent l'eau, les métaux alcalins libres et les carbures tels que l'acétylène.

Nous nous contenterons d'observer que, si séduisante que soit cette hypothèse, elle demeure dans le domaine de la pure théorie, car elle s'est révélée jusqu'ici inefficace, soit pour expliquer la distribution des champs pétrolifères connus, soit pour orienter les recherches à entreprendre.

Ceux qui admettent que le pétrole est un produit dérivé d'éléments organiques — et c'est la grande majorité des géologues qui se sont appliqués à cette question, — le considèrent, les uns comme résultant de la distillation de la houille (et par conséquent de restes végétaux) enfouie en profondeur, les autres comme provenant plutôt de débris

animaux accumulés en masses considérables sur le fond de mers intérieures peu profondes ou de véritables lagunes.

Voici comment ces derniers envisagent la formation des huiles minérales. Dans des zones soumises à des transgressions marines, les dépressions à caractères lagunaires qui se produisent sont des zones de conflit entre les eaux marines et les eaux fluviales. Là, par suite de changements brusques dans la saturation des eaux, les animaux, et en général tous les êtres vivants, périssaient en grand nombre, constituant des amas de matières organiques. Celles-ci, à la faveur de la grande teneur en sel du milieu, se décomposaient lentement ; en raison de l'apport de sédiments argileux fins, cette décomposition se faisant à l'abri de l'air et de l'eau, pour ainsi dire en vase clos, les mélanges d'hydrocarbures liquides et gazeux produits de cette manière auraient été concentrés et enfouis, au lieu d'être dispersés et perdus. Des expériences de laboratoire et des observations faites directement dans des marais-salants rendent vraisemblable cette explication,

Cette manière de voir peut s'appliquer assez heureusement aux conditions géologiques qui ont prévalu pendant toute la fin de l'époque secondaire et pendant une grande partie de l'époque tertiaire, en Europe orientale et dans l'Asie antérieure, au moment où se préparait puis s'effectuait la surrection des plis alpins. Le régime des mers peu profondes, avec avances et reculs des lignes de rivages, de vastes lagunes où le sel se précipitait, mélangé aux marnes et aux argiles, a souvent prévalu à ces époques tout le long de cette vaste bande de terrains pétrolifères qui s'étendent des Carpathes (et même plus à l'Ouest depuis l'Alsace) jusqu'à la Mésopotamie, aux Iles de la Sonde et aux côtes de l'Arabie.

Dans l'Amérique du Nord, en particulier pour ce qui concerne les gisements de Pennsylvanie, est plutôt en faveur la théorie qui fait dériver les pétroles de la distillation plus ou moins avancée des gisements houillers : de fait elle s'y est révélée assez fertile en applications heureuses pour diriger la recherche et provoquer la découverte de nouveaux gisements.

Quoi qu'il en soit de la théorie adoptée, il est extrêmement difficile de connaître la date de la formation des pétroles. En effet, les gisements connus ne sont pas en place. Le pétrole, très mobile, n'appartient pas, comme la houille, à la formation où on le rencontre ; il s'y est introduit postérieurement, soit par capillarité, soit sous la pression des gaz. Sur une même verticale, le pétrole peut se rencontrer dans des strates d'âge quelconque, pourvu que leur porosité ait permis son emmagasinement sous une couche imperméable. La

présence du pétrole est donc liée à la structure physique des terrains beaucoup plus qu'à leur âge. C'est pourquoi nous avons souligné chaque fois l'existence des gisements dans les sables, les graviers, les grès et les schistes fissurés, dans la dolomie qui est une roche caverneuse.

Recherche des gisements. — Il doit être tenu compte de tous ces faits dans la recherche du pétrole. Celui ci se comporte comme une eau sous pression ; mais, à la différence des nappes aquifères, les gîtes pétrolifères sont rarement étendus en surface ; il n'y a même pas de nappes proprement dites, mais des zones poreuses sur lesquelles il s'agit de tomber. Un puits productif est souvent entouré de puits stériles.

La première indication de la présence de la précieuse huile est d'ordinaire un suintement hydrocarburé à la surface. Ce peut être encore la présence d'asphalte, de bitume, de gaz, mais dans tous les cas le succès des sondages reste problématique. Il ne faut pas trop se féliciter des grands jaillissements de pétrole qui constituent, certes, une bonne réclame pour l'exploitation mais sont aussi une cause de déperdition qui, si elle agit longtemps, peut amener l'épuisement de la source.

Une fois la présence du pétrole reconnue dans une région, la condition stratigraphique comportant le plus de chances de réussite est l'existence d'un banc épais de grès poreux sous un toit de schistes imperméables. Si le terrain est plissé, les dômes ou voûtes sont à explorer de préférence aux cuvettes et aux thalwegs. C'est également sur les voûtes que l'on atteint les niveaux pétrolifères à la profondeur minima. Rappelons enfin que plus on descend, plus on trouve le pétrole voisin de son lieu de formation, intact et abondant. Les pétroles les plus profonds étant les moins évaporés, sont généralement les moins denses et les plus riches en produits volatils.

La production mondiale du pétrole en 1919. — D'après le *Petroleum Times* la production mondiale de pétrole brut a atteint en 1919 le total de 81.089.708 m³ contre 75.137.749 en 1918. Cette production se répartit comme suit :

États-Unis	54.916.565 m³	Pérou	372.198 m³
Mexique	12.701.188 —	Egypte	370.454 —
Russie	4.984.550 —	Japon et Formose	308.230 —
Indes Néerlandaises	2.294.254 —	Ecosse	297.759 —
Indes Anglaises	1.229.098 —	Argentine	153.285 —
Perse	1.209.644 —	Allemagne	134.547 —
Roumanie	923.652 —	Vénézuéla	35.664 —
Galicie	909.458 —	Italie	34.640 —
Trinité	404.184 —	Canada	31.986 —

EXCURSIONS DE LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE DE LILLE

VISITE

DE LA

MANUFACTURE des GLACES et VERRES SPÉCIAUX

DU NORD DE LA FRANCE

à BOUSSOIS (Nord), le 27 Mai 1914

Directeurs : MM. O. et G. GODIN.

On sait que la fabrication des glaces et verres était une des industries florissantes de notre département du Nord, avant la guerre. Cette industrie comme nos industries métallurgiques et nos houillères, les Allemands se sont appliqués à la détruire, méthodiquement et d'une manière hélas ! trop efficace ; elle se relève aujourd'hui peu à peu, péniblement. Il a semblé qu'il ne serait pas sans intérêt de rappeler quel était l'état de perfectionnement auquel était arrivé l'outillage des verreries du Nord. C'est à ce titre que nous publions un extrait du compte rendu de l'excursion faite par nos sociétaires, dirigés par MM. O. et G. Godin, à Boussois, le 27 Mai 1914. Cette relation a été écrite par M. André-Georges GODIN, Ingénieur des Arts et Manufactures, mort pour la Patrie, le 31 mars 1915.

Les Glaceries de Boussois, construites en 1900, furent transformées en 1911 et 1912 pour y installer l'outillage le plus perfectionné qui place cette usine parmi les plus puissantes ; sa production peut en effet, atteindre un million de mètres carrés de glaces polies.

Les fours sont du type Siemens, chauffés au gaz. Chaque four contient 16 creusets pouvant contenir 1.500 kilos de verre.

Les creusets sont coulés tous les matins. Après la coulée, on procède à l'enfournement de la matière, à la fonte, à l'affinage, puis on met le

four à la température voulue pour donner au verre la consistance sirupeuse nécessaire pour opérer la coulée.

L'enfournement des matières, la manœuvre des creusets pendant la coulée, se font mécaniquement. Un seul homme, qui n'a rien d'autre à faire que de manœuvrer les manettes de controllers électriques, va prendre le creuset plein dans le four, l'apporte, rouge de feu, sous un pont-roulant qui l'enlève, le conduit au-dessus de la table de coulée en fonte, le verse sur cette table et le ramène à l'instrument qui le rentrera dans le four. Tout cela se fait dans l'espace de moins d'une minute, car ce creuset, qui est sorti du four à une haute température, subit déjà, en ce petit laps de temps, un tel refroidissement qu'il rentre au four à peine encore rouge, et ces variations brusques de température sont des plus dangereuses pour la conservation des pots. Ces creusets sont en argile réfractaire, fabriquée dans l'usine même, et leur bonne qualité est un point capital, puisqu'ils contiennent la matière première, et que chaque creuset qui crève dans le four représente non seulement la perte sèche de la matière, mais encore une perte de production. Aussi la fabrication des creusets est-elle entourée de tous les soins possibles.

Maintenant que le creuset que nous avons suivi est rentré au four, revenons au verre qui a été versé à l'état pâteux sur la table en fonte, Un rouleau pesant 10 tonnes et actionné électriquement passe sur la masse en fusion, l'écrase et la lamine à l'épaisseur des tringles en fer placées au bord de la table et sur lesquelles roule le rouleau.

Le contenu du pot est donc transformé en 1/2 minute en une grande plaque de verre ayant environ 8 mètres de long sur 4 mètres de large et 12 $^{m}/_{m}$ d'épaisseur.

On assiste ici au phénomène très curieux de voir cette plaque de verre, liquide il y a quelques instants, devenir solide et se laisser pousser dans le four à recuire.

Ce passage brusque de l'état liquide à l'état solide est une des caractéristiques du verre et rend indispensables des précautions spéciales pour la recuisson.

En effet, le verre étant très mauvais conducteur de la chaleur et du froid se glace sur ses faces, tandis que le milieu reste plus chaud et donc plus longtemps pâteux. Il en résulte que les surfaces, qui se sont figées alors que le centre était encore chaud, se sont moulées sur un contenu trop grand qui va diminuer de volume en se refroidissant.

Les molécules des surfaces vont donc, si on n'y prend garde, subir une traction telle qu'une rupture est inévitable. C'est ce qui arriverait fatalement si on laissait la glace en place après la coulée, comme on

fait d'un lingot de métal. Pour éviter cette rupture, il faut recuire la glace, c'est à-dire la réchauffer, de façon à ramener ses deux surfaces figées à la température du centre, et, après avoir rétabli ainsi l'équilibre dans la tension molléculaire sur toute l'épaisseur, il faut procéder à un refroidissement lent et méthodique qui permette à la tension molléculaire de rester uniforme dans toute l'épaisseur.

Il y a peu de temps encore, la recuisson s'opérait dans des fours intermittents, appelés « carcaisses ». La glace, aussitôt après le laminage, était poussée, chaude, dans un four réverbère, chauffé préalablement à une température de 700° environ. Aussitôt enfournée, le four était soigneusement fermé et le refroidissement s'opérait lentement. Il fallait ainsi 48 heures avant de pouvoir défourner la glace, puis il fallait remettre le four en état, ce qui fait qu'une carcaisse pouvait servir tous les trois jours. Il fallait donc 48 carcaisses, et, avec les réserves, 50 carcaisses, pour couler un four.

Depuis deux ans, la glacerie de Boussois a monté un appareil de recuisson continue, appelé « stracou », imité sur les appareils employés en verrerie à vitres dans des proportions infiniment plus petites. Le « stracou », qui reçoit des glaces chaudes à un bout et les rend froides, 3 heures après la coulée, à l'autre bout, est donc l'appareil rationnel par excellence. Il est même si rationnel, que l'on peut se demander comment il a fallu si longtemps pour arriver à le réaliser et comment les fours dits « carcaisses » ont pu être conservés si longtemps.

Mais, si l'on se représente ce qu'est l'installation d'un « stracou », qui coûte 1 million de francs, nécessite des espaces immenses, exige une minutie de détails extraordinaire, on comprendra que l'essai d'un tel outil présentait de tels aléas que tous les fabricants reculaient.

Les Américains, qui, au point de vue de l'industrie des glaces étaient fort en retard sur l'Europe, étaient mieux placés que nous pour entreprendre ces essais.

En effet, le progrès en glacerie a consisté toujours à augmenter la capacité des creusets, en vertu du principe qu'il ne coûte pas beaucoup plus cher de couler un grand pot qu'un petit, le prix de revient devait être nécessairement d'autant plus bas que la contenance du pot était plus grande.

Du temps de Colbert, on coulait en France (berceau de la fabrication des glaces) des glaces de 4 à 5 mètres de superficie ; actuellement, on coule régulièrement des glaces de 30 à 35 mètres carrés.

Les Américains, avons-nous dit, très en retard sur nous en glacerie, ont donc pu essayer le nouveau moyen de recuisson dans des usines

produisant des glaces de 10 à 12 mètres carrés de superficie (usine inconnue chez nous). L'essai du « Stracou « était alors réduit à des proportions moins dangereuses. Le premier stracou de glacerie en Amérique n'était, en somme, qu'un très grand stracou de verre à vitres, et, après avoir fait école sur un stracou de petites dimensions et avoir créé un type répondant aux besoins, on a pu alors agrandir ce type sans courir de grands aléas. Et lorsque les Américains arrivèrent à une fabrication courante de glace de 15 à 18 mètres carrés de superficie en stracou, les vieux fabricants de l'Europe jugèrent que le moment était venu pour eux d'aller de l'avant. En 1910, le premier stracou européen fut construit aux Glaces de Charleroi, à Roux (Belgique), produisant des glaces de 22 mètres carrés, et sa mise en train eut lieu avec un plein succès. Ce succès créa une véritable révolution dans le monde de la Glacerie. L'usine de Boussois installa le deuxième stracou de l'Europe (le 1er et le seul existant encore en France) ; il produit des glaces de 30 mètres carrés. Cet instrument eut non seulement pour effet de diminuer sérieusement le prix de revient, mais il réduisit la main-d'œuvre à sa plus simple expression, et le peu d'ouvriers qui restent n'ont, pour ainsi dire, aucun effort à faire tout se bornant à un travail de surveillance. Nous avons décrit plus haut la coulée, où toutes les opérations sont mécaniques, et nous avons laissé la glace enfournée dans le stracou, par le bout le plus chaud. Nous allons maintenant assister au cheminement automatique de cette glace, le long d'une immense galerie de 120 mètres de long, en s'éloignant de plus en plus du bout chaud, ce qui lui permet de se refroidir méthodiquement, jusqu'à ce qu'elle arrive au bout le plus froid.

Arrivée au bout de la galerie, la glace est transbordée, découpée, portée en magasin, sans qu'aucun ouvrier y touche, et par conséquent, sans la moindre chance d'accident, alors que la manipulation et le transport des grandes glaces étaient autrefois la cause d'accidents souvent graves et, en tout cas, toujours fréquents.

La glace brute est maintenant mise en magasin trois heures après que le pot, rouge de feu, rempli de la matière liquide, sortait du four de fusion.

Si nous l'examinons, nous constatons qu'elle ne ressemble en rien à une glace polie : ses surfaces sont rugueuses et manquent de planimétrie. C'est pourquoi ces glaces vont subir maintenant, une opération mécanique qui consistera, d'abord, à user la surface pour lui donner une planimétrie parfaite, puis de polir cette surface.

Ce travail d'usure se fait sur de grands disques qui ont 8 mètres de diamètre et qui représentent d'immenses tours horizontaux. La table sur laquelle les glaces sont scellées avec du plâtre est placée sur un pivot et tourne horizontalement. Sur cette table, sont disposés des disques, armés de dents en fonte. C'est le frottement de ces dents en fonte sur le verre, avec interposition de sable, qui engendre l'usure des surfaces des glaces brutes. Pour accélérer le travail d'usure, on emploie du sable très mordant, présentant de gros grains, et lorsque la surface est usée et plane, on constate que l'enchevêtrement des raies faites par les grains de sable donne sur cette surface des figures brillantes qu'il serait impossible de polir. Il faut donc, maintenant que la surface est plane, préparer l'opération du polissage. Cette opération intermédiaire s'appelle « le savonnage ». Elle consiste à remplacer sur l'appareil le gros sable par du sable de plus en plus fin, de façon à réduire de plus en plus la piqûre signalée plus haut. Quand le sable devient trop fin pour être encore un peu mordant, on continue l'opération avec de l'émeri gradué de plus en plus fin.

La préparation de ces sables et émeris gradués est une opération des plus délicates et des plus importantes, car, du bon classement de ces matières, dépend la qualité du poli.

La glace étant « savonnée » est alors changée d'appareil, et la table sur laquelle les glaces étaient scellées est enlevée de l'appareil où elle vient d'être travaillée pour être mise sur un appareil à polir. Le principe de l'appareil est le même, la table tourne horizontalement, et, sur les glaces frottent des disques tournants, armés de polissoirs en feutre, avec interposition d'une matière rouge, polissante (qui est de l'oxyde de fer provenant de la calcination de la couperose verte), et que l'on appelle « colchotar » ou, plus vulgairement « potée ». La manœuvre de ces tables, qui pèsent 30 tonnes, se fait le plus aisément du monde, à l'aide de la pression hydraulique, qui les soulève, et de transbordeurs électriques, qui les changent de place avec le concours de petites locomotives électriques. Lorsqu'on pénètre dans l'immense hall où se fait le travail mécanique des glaces, on est frappé par l'absence de main-d'œuvre, par la facilité avec laquelle toutes les manœuvres se font ; et, cependant, chacun des 15 appareils qui tournent devant nous absorbe, pour lui seul, une force de 300 chevaux à certaines périodes de travail maximum ! C'est dire quel puissant outillage il faut mettre en œuvre, et l'on comprend qu'il doit exister toute une partie mécanique invisible bien plus importante que celle qui émerge du sol de l'atelier, car toutes les transmissions, toutes les

courroies, sont en sous-sol, et rien n'apparaît, laissant tout l'espace libre pour la manœuvre des tables.

Toujours dans le but de supprimer de la main-d'œuvre, le sable nécessaire à l'usure du verre sur les tables est monté au-dessus des appareils par des émulseurs à air comprimé, et le trop plein des bacs récepteurs est conduit au-dessus d'une série de réservoirs, où le sable se classe seul suivant sa grosseur avec une précision mathématique.

Mais l'appareil le plus intéressant de l'atelier est certainement celui qui a été conçu en vue de supprimer la main-d'œuvre pour prendre les glaces finies sur les tables et les porter en magasin. C'est ainsi que la plus grande glace que l'on puisse fabriquer est manœuvrée par un seul homme, qui n'a rien d'autre à faire que de manœuvrer la manette d'un controller électrique. Cet appareil est un pont roulant, portant un châssis horizontal, armé d'une série de ventouses, comme une immense pieuvre qui vient s'abattre sur la glace à manœuvrer. Dès que les ventouses sont appliquées sur la glace, l'ouvrier les met en communication avec une pompe à vide, et la glace est sucée par le châssis. En relevant celui-ci, la glace s'enlève de l'appareil où elle a été polie et est transportée horizontalement sur une table. Cette table se dresse mécaniquement et présente la glace, placée verticalement à un autre pont-roulant, armé d'une pince à mâchoires qui la saisit par une bande et la met en pile.

Ce merveilleux appareil est le premier qui ait été monté en France.

Après avoir ainsi suivi toute la fabrication, nous assistons à l'estimation et à la visite des glaces, dans des chambres noires, où tous les défauts apparaissent nettement. Suivant ces défauts, les glaces sont classées en deux catégories ; les meilleures sont destinées à l'argenture et deviendront des miroirs, les moins bonnes seront destinées au vitrage. Nous visitons ensuite tous les ateliers de façonnages, l'argenture, le biseautage, la retouche, et nous arrivons au magasin et à l'emballage. Avant de quitter l'usine, nous visitons l'atelier où l'on utilise tous les déchets de découpe ou de casse, dont on fait des plaques de propreté pour les portes, des plaques biseautées pour les cadres photographiques ou les petits miroirs à trois faces, etc.

Dans cet atelier, nous voyons aussi confectionner les niveaux d'eau prismatiques en verre trempé, nécessaires pour les chaudières à haute pression. Ces niveaux, inventés en Allemagne, sont fabriquées depuis peu à Boussois qui vient d'être reçu comme fournisseur de la Marine de guerre française. Jusqu'ici, notre Marine était tributaire de l'industrie allemande, et nous ne pouvons qu'applaudir aux efforts

méritoires de la Glacerie de Boussois, qui a introduit cette industrie en France.

En quittant l'usine, nous allons visiter le nouveau village bâti par la Glacerie de Boussois pour son personnel. Ce village est érigé sur une hauteur, dans un site riant, avec de coquettes maisons isolées au milieu de jardins, sans monotonie, le long de larges avenues, avec distribution d'eau potable et évacuation des eaux ménagères par un grand collecteur. On a ménagé une place publique, des squares... et le tout constitue un ensemble parfait et qui fait largement honneur à ceux qui l'ont conçu.

Nous aurions volontiers prolongé notre séjour, mais pressés par l'heure du train et par la perspective d'avoir encore 20 minutes de marche pour le gagner, M. O. Godin exprime le regret qu'ont les géographes lillois d'avoir à se séparer de l'aimable et spirituelle compagnie de M. Lemaire, directeur de l'usine de Boussois, à qui ils doivent d'avoir si bien compris et apprécié les différentes phases du travail qu'il dirige avec compétence et le prie de transmettre leurs remerciements à M. Despret, Administrateur Directeur, qui leur a ouvert la porte de son vaste établissement.

BIBLIOGRAPHIE

LA GÉOGRAPHIE HUMAINE DE LA FRANCE, par Jean BRUNHES, professeur au Collège de France (Tome I de *l'Histoire de la Nation française*, publiée sous la direction de Gabriel HANOTAUX, de l'Académie française. Paris. Plon-Nourrit, 1920).

Ceux des membres de notre Société qui eurent l'avantage d'assister aux Conférences illustrées par de magnifiques projections autochromes que nous fit en mai de cette année M. Jean BRUNHES, professeur au Collège de France, retrouveront ces belles leçons de géographie enchassées parmi d'autres dans le cadre plus vaste et plus complet du volume qu'il vient de publier sur la *Géographie humaine de la France*.

L'ouvrage comprend deux parties. Sous le titre de **Géographie générale** : *le Cadre permanent* et *le Facteur humain*, l'auteur explique d'abord comment s'est formé le sol de la France ; il en fait connaître le climat et les cours d'eau. Puis immédiatement, par l'application d'une méthode nouvelle, qui est proprement

sienne, il place l'homme dans ce milieu physique. En un chapitre des plus intéressants et assurément des plus neufs de son ouvrage, M. Jean Brunhes nous raconte les origines du peuple de France. A travers les diverses périodes de la pierre taillée, l'ère des dolmens, les âges du bronze, puis du fer, qui mènent jusqu'à l'histoire, à la venue des Celtes, à la conquête et à l'assimilation romaine, aux invasions barbares, il montre s'élaborant et se dégageant peu à peu *l'amalgame unifié de la Nation française*. C'est la première fois peut-être que les questions de la Préhistoire de notre pays, jusqu'ici réservées aux seuls spécialistes, sont présentées en une vue d'ensemble succincte et néanmoins complète. Il est certain que ces pages seront lues avec intérêt et goûtées par tout esprit cultivé.

De même en sera-t-il des chapitres sur les *noms de lieux*, sur la *langue française et les dialectes* et, dans la seconde partie, consacrée à la *Géographie régionale*, le chapitre sur les *types régionaux de maisons* et celui intitulé *Maisons et villages*. Le lecteur de nos pays du Nord y retrouvera, avec l'étude des maisons de Flandre et de Picardie, une intéressante analyse des *Combinaisons du peuplement en Flandre*.

Ces questions ont dès longtemps retenu l'attention de M. Jean Brunhes qui s'en est fait, peut-on dire, le spécialiste. Déjà dans sa *Géographie humaine*, parue en 1910 et dans ses leçons au Collège de France, il a accumulé les observations relevées au cours de ses nombreux voyages. C'est qu'il trouve sans doute dans les matériaux qui servent à édifier la maison, dans son orientation, dans certains détails de la construction et notamment du toit, l'emprunt fait au sol voisin, ou l'influence du climat ; mais il y découvre aussi et surtout, dans la manière dont les diverses parties de la maison sont agencées, rassemblées ou séparées, dans le mode du groupement ou de dispersion des maisons, le reflet du tempérament et certains traits de la psychologie des habitants de telle ou telle région de la France. L'étude des maisons du pays basque, comparées à la maison béarnaise, celle de la maison alsacienne, sont, entre d'autres exemples, des modèles de ces analyses bien propres à montrer comment l'activité de l'homme, les caractères qu'il donne à son habitation, la manière dont il aménage et met en valeur son domaine rural, contribuent à donner à nos pays sa physionomie géographique propre.

Des cartes et des dessins très nombreux, tous originaux et dus à la plume d'artistes comme A. Lepère et Patissou, mettent sous les yeux du lecteur tous les éléments utiles pour appuyer l'exposé. Une illustration qui possède cette valeur documentaire est plus qu'un luxe, c'est une méthode de démonstration ; aucun ouvrage de Géographie ne l'avait jusqu'ici mise en œuvre d'une manière aussi complète et aussi heureuse. A cela également ce premier volume de la *Géographie humaine de la France* de M. Jean Brunhes doit d'être une œuvre très neuve et de haute valeur ; il inaugure magistralement la série des belles et sérieuses publications qui doivent constituer l'*Histoire de la Nation française* de M. G. Hanotaux.

G. DELÉPINE.

FAITS ET NOUVELLES GÉOGRAPHIQUES

I. — Géographie commerciale. Faits économiques et statistiques.

AFRIQUE

Le Coton en Afrique occidentale française. — En réponse à une question de M. Barthe, député, M. Albert-Sarraut, Ministre des Colonies, a donné les précisions suivantes sur les résultats de la culture du coton en Afrique occidentale :

Les efforts en vue de la production du coton dans nos colonies ont surtout porté en 1919 sur le développement des cultures indigènes.

En Afrique occidentale française, l'action sur les cultivateurs s'est exercée par les agents de l'Association cotonnière coloniale, qui ont effectué des distributions de semences et donné des conseils aux indigènes sur le choix des terres convenables. Avec l'appui de l'Administration, ces agents se sont occupés de contrôler les ensemencements, les soins à donner à la cueillette de fibres, de surveiller la vente du coton. Ils ont mis à la disposition des producteurs des égréneuses et des presses. Une subvention de 200.000 francs a été accordée en 1919 à l'Association cotonnière coloniale, qui procède annuellement à l'installation d'usines d'égrenage, en particulier dans la vallée du Niger, à Ségou, à San, et a effectué des envois d'égréneuses dans diverses régions du Soudan (Haute-Volta notamment).

La formation d'une main-d'œuvre dressée, nécessaire pour la culture du cotonnier, a été l'objet des préoccupations de l'Administration. Des apprentis sont placés auprès des agents des services d'agriculture, afin de leur permettre d'acquérir des connaissances agricoles suffisantes et des plantations modèles ont été établies ou sont en voie de l'être. D'autre part une subvention de 40.000 francs a été accordée à la station d'El-Oualdeji, au Soudan, où des indigènes du Mossi sont initiés aux divers travaux d'une culture améliorée du cotonnier. Un décret du 27 Novembre 1919 a approuvé une convention conclue entre le Gouvernement général de l'Afrique occidentale française et M. Marcel Hirsch en vue d'exécuter des travaux d'irrigation et de développer la culture du cotonnier dans la colonie du Haut-Sénégal-Niger. Les résultats plus précis de l'année 1919 pour l'Afrique occidentale française n'ont pas encore été transmis au département, mais une évaluation faite au début de la campagne avait fourni les chiffres suivants :

Coton égrené

	1918	1919
	Tonnes	
Côte d'Ivoire	300	360
Dahomey	200	200
Haut-Sénégal-Niger	354	600
Totaux	854	1.160

(*L'Afrique française*).

AMÉRIQUE

Canal de Panama. — Voici le tableau général du trafic réalisé par la voie de Panama pendant les quatre premières années où le Canal a été ouvert :

ANNÉES	NOMBRE de navires	TONNAGE BRUT (milliers de tonnes)	CHARGEMENT (milliers de tonnes)
1914-1915	1.088	5.416	4.969
1915-1916	787	3.596	3.140
1916-1917	1.876	8.530	7.229
1917-1918	2.130	9.371	7.562

En dépit des obstacles créés par la guerre et de la limitation forcée des échanges le trafic par cette voie nouvelle a dépassé ce que réalisa dans ses débuts le Canal de Suez. Les courants qui se sont dessinés sont par ordre d'importance : 1° le mouvement de la côte occidentale de l'Amérique du Sud vers l'Europe ; 2° de la côte atlantique des États-Unis vers l'Extrême-Orient et l'Australasie ; 3° de l'Europe vers la côte occidentale des États-Unis et du Canada.

Le prix du caoutchouc. — Alors que depuis l'armistice, presque tous les articles ont subi une hausse souvent énorme, le caoutchouc s'est maintenu à un prix relativement bas, tout en étant soumis au régime général des restrictions, du contrôle et de la pénurie du tonnage.

La fixité du marché a pour première cause la mesure prise par les États-Unis en mai 1918, qui limite les importations de l'année à 100.000 tonnes, soit à la moitié de ce qui serait importé en temps normal. A ce moment, les régions de production disposaient de gros stocks par suite de la difficulté des transports. Il en résulte une baisse de prix dont profitèrent les acheteurs anglais qui, peu à peu, firent de Londres le plus grand entrepôt de caoutchouc du monde, au fur et à mesure de l'amélioration des conditions du frêt. Il en résulte que Londres fournit actuellement le caoutchouc à meilleur compte que les pays de production, car le prix du charbon grève les transports d'outre-mer au point de rendre plus avantageux pour le continent européen les achats effectués en un port rapproché.

(*London and China Telegraph*).

LE SECRÉTAIRE-GÉNÉRAL,
JULES DUPONT.

LE SECRÉTAIRE-GÉNÉRAL ADJOINT,
G. DELÉPINE.

Lille Imp. L. Danel

ACTES DE LA SOCIÉTÉ

Adhésions nouvelles. — Soixante membres nouveaux ont été admis par le Comité d'Études pendant ce trimestre.

Nécrologie. — Le Comité a appris avec regret la mort de MM. De Swarte, capitaine en retraite, Antoine Vacher, professeur à la Faculté des Lettres de Lille, qui fut membre de notre Comité d'Études depuis 1912, et Secrétaire-Général-adjoint depuis le 17 avril 1913 ; Cochez, professeur honoraire ; Alphonse Dubuisson, architecte ; Edmond Agache, propriétaire ; Edmond Cado, propriétaire ; Eugène Delemer, avocat et Victor Carlier, docteur en médecine.

En séance du Comité le Président a rappelé la perte qu'éprouvait la Société du fait de la mort de M. Vacher qui s'était acquis la sympathie de tous ses collègues et avait rendu de grands services pour la correction des compositions de nos concours et pour la préparation de notre bulletin. De plus, M. Vácher nous fit en 1913 et 1914 deux conférences très intéressantes.

Distinctions. — Nous avons enregistré avec une vive satisfaction la promotion de M. Lyon, recteur de l'Académie de Lille, au grade de Commandeur de la Légion d'honneur et celles de MM. les Docteurs Carlier et Combemale au grade d'officiers.

Ont été nommés chevaliers :

MM. Ernest Bonduel, avocat, membre du Comité d'Études ; J. Charmeil et J. Doumer, professeurs à la Faculté de Médecine ; A. Malaquin, R. Paillot et J. Swynghedauw, professeurs à la Faculté des Sciences ; Anatole Mignard, ingénieur aux Usines Kuhlmann ; Vereenooghe, directeur du Crédit Lyonnais, à Lille ; René Wibaux et Mme Séverin, directrice du Collège de jeunes filles de Roubaix, ces deux derniers membres du bureau de notre Section en cette ville.

Conférences.— Nous avons entendu le 3 octobre une conférence de M. de Gironcourt sur « La Grande Terre et l'Archipel de Nossi-Mitsio » (Nord-Ouest de Madagascar).

M. Louis Berthaut, qui devait nous parler le 17 octobre du Mont St-Michel et de ses Légendes s'est récusé par suite d'une maladie grave de son fils, il a été remplacé par M. l'Abbé Maurice David, professeur au Collège St-Jean, à Douai, qui nous retraça son voyage dans le Nord de la Perse à la veille de la guerre.

Le 4 novembre le R. P. Wyckaert, des Pères Blancs, nous a entretenus des Hauts Plateaux de l'Oufipa ; le 14, M. Hubert Morand, de la Hongrie avant la guerre ; le 25, M. Eugène Duthoit, de sa Mission dans l'Amérique du Nord vers la fin de la guerre et le 28, M. Étienne Richet de son voyage dans l'Ouest Africain (Côte d'Ivoire et Cameroun).

Excursions. — La visite des curiosités artistiques et architecturales de l'Hospice Général et de l'Hospice Comtesse, le 15 mai, a réuni quinze excursionnistes ;

du Musée des Beaux-Arts, le 29 mai, cinquante-et-un ; de la Faculté des Sciences, le 5 juin, trente-quatre ; de N. D. de la Treille, le 15 juin, trente-deux ; des Façultés catholiques, le 26 juin, dix-huit ; des Hospices Gantois et St-Sauveur, le 3 juillet, vingt-six ; de l'Institut Pasteur, le 10 juillet, trente-trois ; du Musée Commercial, le 17 juillet, huit ; l'excursion à Ypres, Dixmude et Roulers, le 18 Septembre, vingt-et-un.

La dernière excursion, qui comprenait la visite de la Grande-Brasserie, le 25 Septembre, n'a pas eu lieu par suite de réparations urgentes nécessitées par un incendie.

Bibliothèque :

DONS. — Dunkerque, son port, son commerce (Chambre de Commerce de Dunkerque).
Missions de Gironcourt en Afrique Occidentale (1908-1909).
Le Problème colonial (Étienne Richet).
L'Afrique Occidentale française (Étienne Richet).
Au pays de Goya, (id.).
Monographie de Madagascar (id.).
La Mauritanie, (id.).

ACHATS. – La Reconstruction de l'Europe politique (René Pinon).
Guides des champs de bataille (Michelin) ; Les batailles de Picardie.
Traité de Géographie physique (Em. de Martonne).

COTISATIONS POUR 1921

Nous prions instamment nos Collègues de vouloir bien faire bon accueil au mandat rose (chèque postal) qui leur sera envoyé dans le courant de janvier.

Il leur suffira de remplir la formule et de la remettre au guichet de la poste avec le montant de la cotisation (frais uniques 0,15).

Ce mode de paiement est le moins coûteux pour les Sociétaires, le récépissé de la poste tenant lieu de reçu.

La Société y trouve aussi un bénéfice par la suppression du recouvrement à domicile et, de plus, le travail de la comptabilité est simplifié.

MEMBRES NOUVEAUX ADMIS PAR LE COMITÉ D'ÉTUDES

Nos d'Inscription.

5639. GORISSE Mathias, place Carnot, Loos.
Présenté par MM. *A. Crepy* et *Thieffry*.

5644. Dr DAVID, rue St-Jacques.
A. et *P. Crepy*.

5645. LOUVET, rue Bernos, 53.
Delattre et *Eloir*.

5646. DEFFRENNES, rue de Solférino, 291.
Meyer et *Boutry*.

5647. LENGLEMEZ, rue Jean-Bart, 52.
Meyer et *Boutry*.

5648. EMO Georges, rue Colbert, 125.
Goldberg et *Joris*.

5649. Mme CAUCHY, rue de Roubaix, 26.
Pasquesoone et Mme *Mience*.

5650. Mme CAUCHY, rue Jean-Bart, 10.
Pasquesoone et Mme *Cauchy*.

5663. Mme MOUTIER-SCHEIBI, rue Jean-sans-Peur, 21.
J. Boutry-Brame et *Meyer*.

5664. Mlle BRAINE Yvonne, rue Charles-Quint, 22.
Mme *Designolle* et *M. Doutrelong*.

5665. Mlles PÉRINNE, 7, rue des Pyramides.
Godin et *Thieffry*.

5666. VAN BOCKSTAEL-SCHMITT, 119, rue Nationale.
Meyer et *Darras*.

5667. LEMAIRE Louis, rue de Valmy, 12.
Godin et *P. Decroix*.

5668. Mlle LAVAUX, rue Nationale, 145.
Godin et *Thieffry*.

5675. PATTYN Gérard, rue de Roubaix, 166, Mons-en-Barœul.
P. Droulers et *Ch. Pottier*.

5676. Mme J. THOMASSIN, rue de Lille, La Madeleine.
Godin et *G. Morreel*.

5678. MARTY Lucien, avenue de Dunkerque, 40.
Lemaire et *Roffiaen*.

5679. Mme BON, rue de l'Hôpital-Militaire, 64.
Godin et *Lys-Tancré*.

5680. Mme HALOUA-DORANGE, rue Jeanne-d'Arc, 22.
Mme *Moutier* et M. *Meyer*.

5681. Mme P. ALEXANDRE, rue Manuel, 81.
Meyer et *Facq*.

Nos d'inscription. MM.

5682. FRISON, J., rue des Postes, 75.
Dr Vermesch et Godin.

5683. VERHEST Edmond, rue de la Barre, 73.
Godin et G. Decroix.

5684. LALLOZ Félicien, rue Royale, 69.
Grard et Mlle Godefroy.

5685. BOS Édouard, rue du Pôle-Nord, 28.
Liégeois-Six et Meurice.

5686. CARIN Paul, contrôleur des P. T. T.
Calonne et Callens Louis.

5687. Mme BRÉDA-DUBOIS, rue Virginie-Ghesquière, 12.
Mme Daynez et M. Couhé.

5688. HALIGANT Joseph, boulevard Victor Hugo, 79.
Despagne et E. Guermonprez.

5689. DUTHOIT Eugène, rue Jacquemars-Giélée, 141.
A. Crepy et Godin.

Section de Roubaix

5640. DUCATTEAU Henri, rue Pellart, 27.
Bufquin et Cléty.

5641. LECOT Jean, rue de Lille, 15.
Bufquin et Cléty.

5642. BAROCHE Fernand, boulevard de Strasbourg, 69.
Bufquin et Cléty.

5643. ROUSSEL Éloi, rue du Manège.
E. Prouvost et Cléty.

5651. MILLE Gaston, rue Dammartin, 51.
Daumont et Bufquin.

5652. LEPOUTRE Adolphe, rue de Mouvaux, Blanc-Seau.
Bufquin et Cléty.

5653. BONNEL Jules, rue des Lignes, 20.
Bufquin et Cléty.

5654. MESTADRY, rue de la Gare, 57.
Bufquin et Cléty.

5655. LEMOINE, 57, rue de la Gare.
Bufquin et Cléty.

5656. LAMY, rue de la Gare, 40.
Bufquin et Cléty.

5657. LEHOUCQ Georges, rue de Lille, 168.
Bufquin et Cléty.

5658. TESTA, rue de la Gare, 24.
Bufquin et Cléty.

Nos d'inscription. MM.

5659. Maisse Victor, rue de la Gare, 80.
Bufquin et *Cléty.*

5660. Patron, chef de comptabilité à la Banque de France.
Bufquin et *Cléty.*

5661. Berger Jacques, Grande Rue, 58.
Bufquin et *Cléty.*

5669. Caron Charles, rue de Barbieux, 15.
Mme *Séverin* et M. *Bufquin.*

5670. Rogier Edouard, rue de Lorraine, 5.
Burkard et *Cariage.*

5671. Basson-Mathon, rue de Lille, 49.
Bufquin et *Cléty.*

5672. Dr Dupré, rue Pierre de Roubaix, 130.
Bufquin et *Champier.*

5673. Dr Prouvost, rue de Lille, 18.
Bufquin et *Cléty.*

5674. Humbert, Banque régionale du Nord.
Bufquin et *Cléty.*

5677. Carissimo André, rue de la Gare.
Bufquin et *Cléty.*

5690. Broutin Fernand, rue de l'Alma, 165.
Bufquin et *Cléty.*

5691. Toulemonde-Prouvost Jules, rue du Manège, 12.
Amédée Prouvost et *Bufquin.*

5692. Toulemonde Joseph, rue de Lille, 57.
P. Lestienne et *Bufquin.*

5693. Lestienne Jean, rue Henry Bossut, 5.
P. Lestienne et *Bufquin.*

5694. Mulliez Marcel, Boulevard Gambetta, 69.
P. Lestienne et *Bufquin.*

5695. Mulliez Louis, rue Neuve, 62.
P. Lestienne et *Bufquin.*

5696. Bayart André, notaire, rue Neuve.
P. Lestienne et *Bufquin.*

5697. Lestienne Firmin, rue d'Inkermann, 83.
P. Lestienne et *Bufquin.*

5698. Geist, contrôleur à la Banque de France.
Baroche et *Bufquin.*

Section de Tourcoing

5662. Mlle Leblanc Marguerite, rue Nationale, 132.
J. Boutry-Brame et *Meyer.*

GRANDE CONFÉRENCE DE LILLE

Séance du 3 Octobre 1920.

UN PAYS PITTORESQUE ET PRODUCTIF

La Grande Terre et l'Archipel de Nossi-Mitsio

(NORD-OUEST DE MADAGASCAR)

Par M. De GIRONCOURT,

Ingénieur-Agronome et d'agriculture coloniale.
Explorateur chargé de missions du Ministre des Colonies,
du Ministre de l'Instruction publique, de l'Institut.

En saluant cette année le retour de M. de Gironcourt devant la Société de Géographie, M. le Président rappelle que cet explorateur vint par deux fois déjà, lui donner l'attachant récit de ses missions de 1908-1909 (des pays touareg du Niger à la Côte de l'Or, par le Haut-Togo et le Dahomey) et de 1911-1912 (de l'Adrar des Ipras au Cameroun, par les Nigériés) en Afrique occidentale française et étrangère.

*
* *

On se rappelle quels en furent les résultats fructueux, on lui doit d'avoir rapporté de ces deux voyages :

En Géographie : l'étude et la carte au 1/500.000e du sommet de la Boucle du Niger (publiée en 1912 par la Société de Géographie (1) avec fixations de positions astronomiques, puis de nouveaux itinéraires au Haut-Dahomey, où il pénétra le premier dans la région boisée entre Parakou et Djougou.

(1) Voir *la Géographie* 15 mars 1912, vol. XXV, n° 3.

En Anthropologie : les premières mensurations sur les Touaregs de race pure, les races douraïs (pays de Gao, de Dia et de Djenné), peuls du Niger, baribas, pilas de Djougou, fons d'Abomey, les pêcheurs du Niger dits bozos et somonos. Les documents ont permis au Dr Verneau d'établir la fiche anthropologique des Touareg jusque là inconnue.

En Ethnopathie : l'étude de l'art chez les Touareg du Sud-Ouest.

En Linguistique : leur vocabulaire.

Au point de vue historique : Un ensemble de traditions sur l'empire des Askias et les premières migrations musulmanes, dans les régions nigériennes.

En Archéologie : La découverte, très importante pour l'histoire, d'inscriptions relatant la présence jusqu'alors insoupçonnée, d'une civilisation islamique établie et développée au Niger dès le XIIe siècle (avant lui les livres de Tombouctou laissaient supposer que les premiers musulmans étaient parvenus au Niger vers le XVIe ou XVIIe siècle) et la collection en Corpus déposé à l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres de plus de 800 inscriptions, lithiques relevées et inventoriées par lui au Soudan français (Niger et Adrar des Iforas).

En Hydrologie : l'étude du Niger à Jebba.

En Botanique : de volumineux herbiers déposés au Museum National d'histoire naturelle concernant la flore du Haut-Dahomey, jusque-là inexploré des botanistes et notamment celle du 10e parallèle, puis celle des grands cratères volcaniques (de 2800m) du Cameroun et les fougères de ce pays.

Enfin, au point de vue *Agronomique*, de nombreuses études sur des produits naturels utilisables, de récolte ou d'industrie indigène, et une série d'enquêtes agronomiques dans les colonies françaises et étrangères, d'où il produisit des études sur la question cotonnière, l'envoi en France des bœufs du Soudan, celle du Mérinos en Afrique occidentale et de la production lainière, l'étude de la productivité de la vallée du Niger, etc.

*
* *

Depuis, M. de Gironcourt qui est un explorateur doublé d'un Ingénieur-agronome et d'agriculture coloniale, et a dirigé pendant plusieurs années la station agronomique des Ardennes, reçut une importante mission au Maroc.

On sait que d'un voyage où il versa le premier sang français et, lapidé à Fez en 1907, n'échappa que par miracle à la mort, il rapporta de ce pays les premiers travaux d'agronomie sur la composition, la classification et la répartition des sols fertiles et a donné les premières analyses des terres noires du nord-ouest, révélant leur extrême richesse.

On lui doit également la première étude sur les races bovines et chevalines, les conditions de la production agricole du Maroc Nord-Ouest et le premier compendium de la flore de cette région.

Il fut chargé en 1913 par la Société de Géographie de la section agronomique de la mission scientifique du Maroc dont la guerre vint malheureusement suspendre et arrêter les travaux.

*
* *

Pendant la guerre, engagé volontaire, il fit la campagne comme interprète aux armées britanniques attaché à la cavalerie hindoue et au front de Somme, puis avec la marine anglaise.

Il vient seulement de quitter l'armée et en reprenant ses travaux coloniaux, le premier but qu'il se trace est de mener une campagne énergique en faveur du développement si désirable de notre production coloniale.

*
* *

Tout d'abord l'explorateur se félicite de retrouver après tant d'épreuves douloureuses la Société de Géographie dans sa pleine activité d'avant-guerre, dans la sérénité d'un labeur repris avec tant d'énergie que l'on pourrait presque croire qu'il n'a jamais été interrompu.

Il dépose en hommage son livre à peine sorti des presses des « Documents scientifiques de ses missions en Afrique occidentale » que vient d'éditer la Société de Géographie.

Cet important ouvrage in-8° jésus devait paraître en fin 1914 et a été retardé par la guerre. Les événements en ont entravé l'impression ; de plus, en pays occupé par l'ennemi, ont disparu en même temps que des notes, nombreux clichés et documents précieux, certaines parties du travail, lesquelles n'ont pu être que très difficilement reconstituées : (6.000 pièces) tous les négatifs photographiques de l'explorateur ont

été brisés au marteau par l'ennemi, à Rethel (Ardennes), où ils étaient déposés et travaillés.

Tel quel, le volume comprend 625 pages avec 226 photographies et figures, 21 cartes et plans dont 6 grandes planches et une grande carte de 115/63 cm. en 8 couleurs.

*
* *

En outre de l'abondante documentation scientifique, cet ouvrage contient l'ensemble d'observations et notes économiques recueillies au cours des enquêtes techniques en colonies françaises et étrangères, et l'auteur peut constater avec une légitime satisfaction qu'aucun de ses pronostics sur le développement de ces pays ne s'est vu démentir par les faits.

Les cruels et dangereux Touareg d'alors sont devenus, ainsi que M. de Gironcourt le prévoyait, nos vassaux très soumis ; les populations sédentaires se sont partout attachées davantage à un sol dont nous leur avons assuré la jouissance paisible au sortir d'ères troublées d'exactions et de razzias. Elles se sont montrées fidèles et nous ont fourni au temps de nos épreuves un précieux concours en hommes et en argent.

Il y a plus : l'action de notre administration, tout d'abord plus lente, a été plus sûre et plus complète que celle de nos rivaux. Dans tous nos territoires, partout où passait le voyageur iselé, il voyait venir à lui en toute confiance les chefs indigènes qui leur apportaient leurs meilleurs produits pour son ravitaillement et la meilleure aide pour la continuation de son voyage. S'ils le faisaient aussi bénévolement, c'est qu'ils ne doutaient pas qu'ils seraient indemnisés par équivalence de leurs si utiles présents et qu'ils savaient nos administrateurs toujours prêts à leur assurer pleine justice.

Or en Nigérie anglaise, par exemple, l'indigène ne s'empressa d'assurer son concours qu'après en avoir reçu l'invitation de son gouvernement. Quant au Cameroun qui était alors encore sous l'autorité allemande, le recrutement des porteurs, y était difficile et plusieurs villages se vidaient de leurs habitants à l'approche d'une caravane officielle.

*
* *

Déjà lors de ses précédents récits, l'explorateur avait fait justice des opinions erronées trop souvent propagées à tort sur nos résultats

coloniaux et aussi de la comparaison injustifiée que l'on est trop facilement tenté d'établir entre nos colonies et celles de nos voisins. Les Anglais possèdent en Afrique des territoires extrêmement productifs et peuplés, tels que les Nigéries, dont les bouches du Niger sont exceptionnellement pourvues en richesses naturelles comme l'huile de palme et dont les agglomérations indigènes considérables (Abadan : 200.000 habitants ; Abeokouta : 160.000 habitants, etc.) ne peuvent être mis en aucun parallèle avec les plus gros centres indigènes de notre Afrique (Tombouctou : 10.000 habitants population flottante des nomades comprise ; Abomey, ancienne capitale du Dahomey : 1.500 habitants).

En Nigérie il a suffi au début, aux occupants, d'unir ces fourmilières noires, par une voie ferrée, et de fermer le pays par la barrière douanière d'une taxe de 10 % *ad valorem* pour voir grossir leurs budgets, grâce à la multiplicité des échanges, à l'activité spontanée du commerce; et les caisses de l'État se remplir par le bénéfice de la seule douane.

C'est dans des territoires de productivité égale qu'il faut apprécier et comparer les divers succès de nos efforts et de ceux de nos voisins. Et c'est alors que l'observateur soucieux de précisions se rend aisément compte de l'excellence de nos méthodes.

* *
*

Ce fut longtemps un lieu commun aussi de dénigrer entre Français notre capacité commerciale, en même temps que notre valeur colonisatrice. M. de Gironcourt rappelle avec quelle force il s'est élevé contre ces néfastes tendances. Il a vu, dans les colonies anglaises de la côte Occidentale d'Afrique, la première place commerciale occupée par des comptoirs français et il cite que dans les villes anglaises de Lagos, Frutown, etc., lorsqu'un Anglais désire se procurer un article de qualité supérieure, c'est à la Compagnie Française de l'Afrique Occidentale qu'il prend soin de s'adresser.

*
* *

De telles constatations doivent sans cesse être présentes à notre esprit quand il s'agit d'envisager l'avenir de notre domaine colonial.

Elles viennent tout-à-fait à leur heure au moment où nous devons supporter les possibilités de ce domaine et elles se trouvent bien d'à propos, quand nécessité nous apparaît si impérieuse de le mettre en valeur en vue d'une production intensifiée.

Or seule cette intense production par l'utilisation au maximum de notre terre coloniale peut être un remède efficace aux maux terribles dont nous souffrons. L'apport en suffisante abondance de denrées coloniales produites chez nous et par nous peut suffire à nous libérer d'une grande part de nos achats à l'étranger.

Cette libération est le premier but auquel nous devons tendre, car si la campagne militaire s'est terminée, la guerre économique commence à peine et c'est aussi cette guerre-là qu'il importe de gagner ou... mourir.

Frappé par la marge énorme qui existe entre ce que nous avons réalisé dans cette voie et ce que nous serions en droit d'espérer réaliser, M. de Gironcourt estime que tout technicien se doit au développement si urgent de cette production nationale, et pour lui-même, il ne croit pas faire œuvre plus utile que d'y consacrer ses efforts.

« En quelques mois de travail, affirme-t-il, nous pourrions produire ces farineux que nos industriels achètent si cher aux Indes néerlandaises »...

* * *

Comment pouvons-nous réaliser ce développement, et dans quelle mesure pouvons-nous l'espérer, c'est ce que le technicien se doit de faire connaître.

* * *

Tout d'abord il entend faire table rase de cette divergence d'opinions émises à la légère dans le public sur la valeur et l'avenir de chacune de nos colonies. Un pessimisme ou un optimisme global, sur des régions aussi étendues et diverses que le sont généralement nos territoires des tropiques ne peut plus être admis.

Certes, nous sommes loin du temps où les premiers voyageurs revenant de jalonner de leurs itinéraires des régions immenses en rapportaient des déductions et des vues auxquelles leur zèle les incitait davantage que leur compétence. Officiers ou administrateurs consciencieux, mais non spécialistes des conditions si complexes de

l'agronomie coloniale, avaient-ils traversé un pays en début de saison pluvieuse, alors que le concours simultané de l'eau et de la forte chaleur amène l'épanouissement féérique du règne végétal sous les tropiques, ils en concluaient, trop favorablement, à cause de l'impression de fertilité plantureuse que leur avait donné partout la jeune verdure, le tapis fleuri et prestigieux, de hautes graminées feutrant la steppe, caressant le portail des montures. Avaient-ils au contraire, cheminé en saison sèche ? Les mêmes graminées flétries et jaunies, desséchées sur un sol fendillé, ne leur donnaient plus que l'impression défavorable d'un désert morne où toute entreprise serait vouée à l'insuccès...

Ces impressions ne pouvaient nous renseigner, et une appréciation raisonnée n'a pas été possible tant que le technicien, déterminant les facteurs réels de la production, puis scrutant les prix de revient, ceux du transport, n'eût pas fixé les possibilités par des éléments de base comparative certains.

Aujourd'hui ce technicien a passé presque partout, ou du moins il a recoupé suffisamment ses itinéraires, suivi suffisamment d'essais pour pouvoir porter un jugement définitif et se tenir à peu près à l'abri de l'erreur.

Or, malgré ce fait, malgré les études approfondies sur certains points de nos services les plus compétents, l'on entend encore de voix qui sembleraient autorisées, les mêmes appréciations d'ensemble qui condamnent sans ressort ou vouent à un avenir illimité telle ou telle de nos colonies.

Cette période de qualification fantaisiste devrait être passée ; de même qu'en France même voisinent à la fois les terres les plus productives comme la Limagne et la Garonne, avec les sols de beaucoup moindre valeur tels que le Plateau Central, les Cévennes, de même chacune de nos colonies comporte en une proportion nettement déterminée des zones extrêmement fertiles jointes à d'autres d'avenir très faible et dont le développement économique restera extensif. D'autre part, certaines régions dont la forte productivité a été reconnue, comme la vaste vallée du Niger, verront longtemps leur essor entravé par la difficulté ou la cherté des transports de leurs produits vers la mer. C'est ainsi que le Niger a été considéré comme un second Nil par l'avantage de la grande superficie utilisable de ses

crues, notre Soudan ne pourra être qualifié à brève échéance de Nouvelle Egypte, étant donnée la distance à laquelle ses productions pour parvenir en Europe, doivent tout d'abord être acheminées par rail. Longtemps, sur ce rail, les riz de Saïgon ont concurrencé avec succès les riz de la plaine du Niger.

Partout il y a un départ facile à faire entre les parties de notre empire colonial appelées à un brillant et proche avenir, et celles dont l'évolution ne pourra être que lente et mesurée. Or, de même qu'un propriétaire soucieux de tirer le meilleur profit de sa terre ne doit consacrer ses efforts tout d'abord qu'à celles de ses parcelles qui les rémunèrent le mieux, c'est-à-dire à celles de plus grande fertilité et de plus facile accès, de même devons-nous nous appliquer en premier à la mise en valeur de ceux de nos sols coloniaux susceptibles de nous donner les meilleurs rendements, tels que les alluvions et les tufs, incultes, situés en bordure du littoral.

*
* *

C'est dans les zones de ces terrains que nous devons aussi tout d'abord étendre et multiplier nos réseaux de voies ferrées dont l'exploitation sera la plus rémunératrice, tandis que ce n'est qu'à titre impérial que nous pourrons envisager de grandes lignes transcontinentales telles que le Transsaharien.

Un rapprochement est trop souvent proposé entre ce Transsaharien et le Transsibérien, rapprochement dont l'erreur est manifeste : Au point de vue économique, le Transsibérien peut être facilement comparé à l'axe de la grappe d'un raisin plantureux, chargé de grains succulents, qui sont les pays tels que le Japon, la Chine, les riches terres transcaspiennes et transcaucasiennes. Au contraire un axe Alger Tchad ne pouvant se ramifier à aucun branchement analogue, le rapport en reste problématique, et l'on peut difficilement admettre qu'un Anglais accepte de renoncer au grand confort des paquebots du Cap pour la traversée d'étendues torrides par rail, pour le seul bénéfice de quelques journées gagnées en délai.

*
* *

Il faut savoir nous garder des espoirs chimériques aussi funestes en conséquences que peut aussi l'être la sous estimation globale et

irraisonnée des territoires que nous possédons outre-mer. Chacun de ces territoires doit et peut concourir en mode très défini à la production; chacune de nos colonies porte en elle des promesses d'évolution parfaitement déterminées pour le technicien, qui a établi le démarquage des surfaces destinées à rester longtemps encore faiblement productives, et de celles qui dès à présent, peuvent faire l'objet d'une mise en valeur intensive.

*
* *

C'est l'une de ces régions privilégiées qu'entend voir M. de Gironcourt, en désignant la côte nord-ouest de Madagascar comme placée en tête de cette évolution immédiate dont le pays peut tirer un si grand et urgent bénéfice.

Là, les deltas de vallées fertiles s'ouvrent en plaines d'alluvions riches, extrêmement peuplées et productives, dont la situation en bordure de la mer permet le débouché et la sortie facile des produits. Une main-d'œuvre abondante et déjà parfaitement éduquée permet l'extension des cultures les plus rémunératrices, par le moyen d'une colonisation déjà établie et fort satisfaite des résultats acquis.

A qui voudrait émettre un doute, il suffit de faire constater que cette évolution loin de reposer en l'avenir, appartient au présent, il est déjà un fait accompli : aucun chiffre ne saurait être plus probant, à lui seul que le prix de l'hectare de terrain, octroyé en concession aux premiers planteurs il y a quinze ou vingt ans moyennant une redevance de un franc, et qui est monté, en adjudication de 1920, jusqu'à cent cinquante francs et davantage ! Or il s'agit seullement de la terre vierge et nue, que des transactions en 1920 ont cotée deux cent dix francs et qui, lorsqu'elle est mise en culture, atteint neuf cents francs l'hectare dans la province du Sambirano.

*
* *

C'est vers cet Eden de la production coloniale que le conférencier mène son auditoire par un ensemble de projections se succédant en trois groupes, les premières représentant des vues de Nossi-Bé et de la presqu'île d'Ampasimène, les secondes suivant un itinéraire menant du littoral de la Grande Terre aux grandes plaines d'alluvions de la

Mohavany, del Ifasy, puis aux montagnes de l'intérieur (massif du Tsaretanana), enfin un troisième groupe détaillant les paysages de l'archipel de Nossi Mitsio.

*
* *

M. de Gironcourt décerna à l'île de Nossi-Bé le titre de « Ceylan de l'Afrique du Sud ». Après trois semaines d'une navigation fort paisible si l'époque de la traversée est convenablement choisie entre celle des moussons, le paquebot s'arrête au milieu de la belle rade de Nossi-Bé. Les promontoires gracieux et les îlots qui encadrent cette rade sont recouverts de verdures luxuriantes où les étoiles miroitantes des cocotiers font des tâches étincelantes ; la mer azurée est transparente et l'œil suit du regard charmé les merveilleux paysages sous-marins des végétations coralliennes ou dentelles roses, bleues, mauves ou d'un blanc éclatant.

A peine le vapeur a-t-il jeté l'ancre qu'il est accosté par une nuée de petites pirogues indigènes creusées avec beaucoup plus d'élégance qu'en Afrique dans des troncs d'arbres parfois cousus ensemble, et munies d'une pièce de bois flottant en balancier contre-poids à un seul côté de l'embarcation (alors qu'en Malaisie le flotteur est le plus souvent double). Une voile quadrangulaire complète légèrement. Si l'embarcation est étroite et ne peut contenir de front qu'un seul rameur assis, par contre, munie de perchettes garnies de nattes, elle peut supporter un nombre assez considérable de passagers accroupis.

Le débarquement à Hellville, le port de Nossi-Bé, procure au voyageur les mêmes promenades en bordure de la mer que Ceylan, ce sont les mêmes routes de terre rouge, ombragées de cocotiers, de mentatis, de flamboyants, de tamarisciers, qui mènent à des vallonnements, où les cases indigènes couvertes en feuilles de palmiers disparaissent sous l'épanouissement des bananiers aux larges feuilles déchirées par les vents.

La canne à sucre croît avec une telle vigueur que grâce aux conditions favorables du marché mondial du sucre, de grosses entreprises sucrières s'établissent à Nossi-Bé, qui recevront leurs cannes de cette île fertile et de la Grande Terre, expression sous laquelle on désigne la partie de Madagascar voisine de Nossi-Bé, et dont la chaine

continue de montagnes apparaît au delà de la mer, un haut profil bleu formant l'horizon.

Les belles promenades d'Hellville mènent au petit village indigène d'Andavakoutoukou, dont les habitations sur pilotis, entourées d'eau de toutes parts, rappellent celles de la période lacustre, telles qu'habitaient nos premiers pères sur le lac Léman où les étangs de l'antique Gaule. Un voyage à Madagascar permet souvent au voyageur d'évoquer les anciens âges, grâce au facies de certains paysages, au port de certains végétaux caractéristiques ou à certains usages antiques conservés là par la nature ou l'humanité, tels qu'ils ont pu exister à des époques antérieures.

Tel cliché de l'explorateur montre, le soir venu, au crépuscule, une pirogue de pêcheur rentrant à son habitation isolée, huchée sur des pilotis élevés, dont la silhouette apparaît au-dessus de la nappe tranquille de la mer, formant une scène qui, visible de nos jours, se perpétue telle depuis la préhistoire...

Une des plus pittoresques excursions aux alentours de Hellville est une visite au gracieux village d'Ambanourou qui semble un coin d'Inde placé là sur une crique éblouissante de lumière et de verdure : car une station de Comoriens, dont l'activité accapare le commerce indigène, dont les marchandises parviennent pour la plupart par la moisson favorable en un mois, sur de gracieuses embarcations dites bachos ornés de décorations de bois sculpté, de Bombay jusqu'à Madagascar.

L'existence de courants favorables explique la double origine ethnique des populations de la Grande Ile : en elle est l'explication du charme particulier qu'elles savent exercer sur tous les Européens ayant séjourné à Madagascar. D'une part l'Afrique, en fournissant la tare du sang des races telles que les Sakalaves, les Antankares, les Antimores, etc... leur a donné cette puissance de musculature et cette perfection de type toujours admirée en eux, d'autre part l'influx d'éléments malais, qui ont composé exclusivement la race hova autrefois prépondérante, et qui forme encore l'élite du centre de l'île, a apporté à ces groupements la grâce un peu efféminée, l'intelligence et l'habileté propice de l'Extrême-Orient.

Les Comoriens peuplant le village d'Ambanoratou sont des musulmans aux longs vêtements blancs et leurs cases ont des parois

de terre différant du type des cases indigènes en bois et feuilles de ce littoral. Un gracieux cliché montre en premier plan la grande beauté de formes du cocotier, le roi du règne végétal dont les palmes ondoyantes se balancent avec une harmonie de lignes que l'on ne trouve égalée par aucun autre palmier; à droite de l'image une branche de manquin suspend un groupe de fruits dorés, dont l'étrange saveur faite de térébenthine et de sucre est pourtant bien chère à tous les voyageurs aux tropiques.

Les rues des faubourgs d'Hellville sont bordées d'échoppes de commerçants, et parcourues par un cortège de femmes aux vêtements aux coloris éclatants, ornés de lunes, soleil, étoiles rouges ou bleues, sur fond blanc ou l'inverse. Ce sont les suivantes de la reine Binao dont un cliché montre l'opulente personne : la reine Binao est une de nos auxiliaires de la première heure dont le souvenir reste à tous les voyageurs de ces régions, tout au moins par le nombre des coryphées qu'elle entretient autour d'elle et dont les auditions harmonieuses sont célèbres dans toute l'île.

Notre administration a su conserver ces petits potentats, reines et roitelets du littoral malgache, qui sont pour nous d'utiles administrateurs indigènes et dont nous avons respecté les inoffensifs et parfois pittoresques usages.

Quelques vues nous mènent au pays de Binao, la presqu'île d'Ampaniaène où nous visitons son palais, demeure indigène de bois assez modeste, mais dont l'enceinte de pieux acérés, très analogue à celles que l'explorateur a rencontrées fermant les villages au Cameroun, pouvait inspirer quelque défiance au temps des sagaies et des premières entrevues ayant précédé notre occupation.

Nous voyons la reine y pénétrer gravement, ombragée d'un parasol que maintient une suivante, alors qu'une autre dame de cour porte avec déférence les ustensiles de cuivre dont la « souveraine » ne se dépare jamais.

L'intérieur de semblables habitations « royales » n'offre pas le luxe auquel on pourrait s'attendre. Celui de la case Isimaniény, chef antankare, par exemple, montre de très simples cotonnades garnissant de modestes parois en nervures de rafias, et, sur plusieurs tables rangées autour de la pièce dont il occupe lui-même le centre siégeant dans un grand fauteuil hindou à rallonges, une multitude de carafes

ordinaires toutes du même format dont le nombre entend vraisemblablement donner idée de l'autorité de leur propriétaire.

Ces carafes sont de la pacotille allemande amenée là par le comptoir jadis très florissant de la D. O. A. G. (Deutsche ost Africa Gesellschaft : Compagnie de l'Est Africain allemand), qui, lorsque la guerre éclata, était désignée pour organiser la reprise du gouvernement de Madagascar par mains allemandes. Uniformes, cachets, nominations, tout était prêt et il n'a vraiment manqué à nos ennemis, à une si belle organisation préparée, que sa réalisation.

L'importance de la carafe comme attribut de pouvoir est encore visible dans les sépultures antalantes que le voyageur a photographiées dans la presqu'île d'Ambats : là, des petites enceintes carrées faites de murs bas, relevés aux angles, montrent sur l'une un encastrement de carafes, et de coupelles destinées vraisemblablement aux libations, et sur l'autre, de chaque côté, une rangée d'une demi-douzaine de bouteilles renversées et enfoncées à mi-hauteur dans la masse murale.

D'autres projections montrent les habitations de femmes de Tsimanieny : le modèle de la case autaukare, très simplement rectangulaire sur pilotis, se répète constant. Les deux passe temps féminins favoris du pays sont la confection des coiffures savantes, composées de multiples boules encadrant le visage, à l'usage du tabac contenu dans des bouteilles à parfum ; ce tabac est toujours dégusté par salivation.

Une autre image fait assister à de curieuses régates enfantines, les jeunes indigènes ont armé sur la plage de petites pirogues qu'ils lancent tous ensemble sur la lame. Nos instituteurs ont constaté partout la vivacité de l'intelligence des enfants noirs, qui dépasse souvent en moyenne celle des petits Européens. Par contre cette lumière de l'esprit s'oblitère trop souvent à la puberté.

*
* *

Le second groupe de projections conduit à travers la Grande Terre. Tout d'abord, le premier contact étonne le voyageur et le reporte encore aux âges anciens du monde : il approche en effet de boues couvertes d'une forêt submergée à marée haute, l'eau circulant entre les troncs où l'œil « attend le glissement de quelque dinosaurien

fantastique ». C'est la végétation caractéristique des « mangroves » ou palétuviers, arbres si précieux par leur bois de charpente imputrescible et leurs écorces riches en tannin, qui se sustentent sur les boues par leurs racines en candélabre renversé d'aspect pittoresque. Ces boues, percées par les tigettes venues et effilées des multiples racines aériennes, sont peuplées d'un monde de crabes jaunes, rouges, bleues, mordorés, qui s'y meuvent en tous sens ainsi que de nombreux « Bernard l'Hermite » traînant la coquille d'univalve dans laquelle ils se sont logés, et qui disparaissent dans leurs trous au moindre bruit ou mouvement suspect.

Le débarquement dans ces boues est peu agréable mais généralement sans danger, car le pied y enfonce jusqu'à un certain plan sous-jaceut qui oppose toujours une résistance et permet le cheminement.

De multiples bras d'eau, d'ailleurs, permettent aux embarcations de franchir cette zone des palétuviers large de quelques kilomètres, aidées par le jeu des marées qui les portent dans l'intérieur jusqu'au milieu des plaines fertiles.

La richesse de ces plaines se révèle de suite par la densité des cultures qui bordent les nombreux villages dont les principales sont la banane, le manioc et le riz.

Le bananier produit une farine estimée qui peut se préparer par dissécation à l'air libre du fruit avant màturité ; la banane même peut également être desséchée au soleil et donner un fruit dessert, de même que la figue sèche qui sera de plus en plus appréciée sur nos tables, la banane ayant de hautes qualités nutritives. Enfin la banane ainsi que les fruits tropicaux tels que les mangres et les goyanes, surabondantes dans ces régions, engraisse à merveille de nombreux porcs dont la viande et la graisse peuvent nous être envoyées.

Le manioc, dont le gruau chauffé au « perlé » est bien connu sous le nom de tapioca possède dans ces régions un avenir immense, et quant au présent, il a à lui seul déjà constitué et constitue la fortune de nombreux colons.

La plantation du manioc se fait très simplement par bouture. L'ensemble de racines allongées de l'arbrisseau développées au bout de dix-huit mois permet une récolte alimentaire considérable. Ces racines coupées en rondelles donnent en friture, ainsi que la banane non

mûre pelée et découpée, l'illusion précieuse de la pomme de terre frite ; la dissécation des racines coupées en cossettes, s'obtient facilement sans étuve en saison sèche sur des aires cimentées et ce produit trouve la plus grande faveur auprès de nos industries de la fécule qui en emploient de grandes quantités.

Les villages sont abrités sous des « pambas » nom malgache de faux cotonnier ou kapok, arbre à branches étayées et au feuillage caduc, qui fournit cette ouate imputrescible et insubmersible utile à bourrer les oreillers, mais dont la fibre ne peut être textile.

La base de l'alimentation indigène est le riz que les femmes pilonnent en de primitifs mortiers de bois pour le séparer des glumelles coriaces dans lesquelles les grains sont enfermés ; le rendement d'une opération aussi rudimentaire est faible mais le déchet, formé par les débris jaillissant hors du mortier est utilisé par les nombreux volatiles du poulailler indigène.

La plaine est recouverte d'une végétation herbacée qui dépasse la taille humaine ; par un de ces puissants phénomènes météorologiques dont les tropiques sont encore les témoins, comme les ères diluviennes, en temps de pluies l'eau semble envahir toute chose, et la crue des rivières peut déposer jusqu'à quatre centimètres de limon fécondant.

Ces crues, de même que celles du Nil, sont facilement maîtrisables, par de simples et menues digues comme celles que sait édifier le fellah égyptien qui règle la fertilité de ses terrains arrosés. Sauf au lit majeur, nul courant n'est redoutable dans ces deltas où les eaux divaguées se laissent bien maîtriser.

C'est l'une des vallées de ces belles rivières que l'explorateur emprunte pour remonter en filanzane, le mode de transport si pratique et si connu de Madagascar (fauteuil léger de toile sur deux brancards), jusqu'au cœur du massif montagneux de l'intérieur.

Parfois, en cheminant, les lits de rivière ou de ruisseaux servent de piste : Cependant les voies d'eau de ces régions sont infestées de caïmans suffisamment agressifs pour interdire de pénétrer dans tout bras d'eau où l'homme enfonce plus bas que le genou. En de tels points d'eau, le caïman peut surgir brusquement, arcbouté sur sa queue en levier et entraîner par ses griffes (et jamais de sa denture comme on l'imagine généralement) l'imprudent insoucieux du danger.

Chaque année des femmes lavant leur linge à la rivière disparaissent des villages ainsi entraînées, ainsi que des bœufs s'abreuvant au fil de l'eau, saisis et tirés au fond de l'eau par les dangereux agresseurs qui les entraînent d'abord sous quelque racine d'arbre où ils se constituent une provision de viande...;

Heureusement le caïman a mal conscience de sa force : il ne sait attaquer qu'en eau profonde et jamais sur la terre ferme où pourtant il se déplace nuitamment parfois à de grandes distances de son séjour humide.

Le voyageur rappelle que sous les latitudes différentes les mêmes espèces d'animaux sont dangereuses ou inoffensives ainsi que les mêmes variétés de plantes comestibles ou vénéneuses. Ainsi, en Afrique occidentale, le lion n'attaque jamais l'homme le premier, tandis qu'au Zambèze, il pénètre dans les maisons pour y faire des victimes, poussé par la faim. Au Moyen-Niger, les caïmans n'empêchaient jamais l'explorateur de prendre son bain bi-quotidien ; à Madagascar au contraire, si les pirogues glissant sur l'eau où ces reptiles sont si abondants ne sont généralement pas attaquées par eux, par contre la main ne doit jamais effleurer la surface de l'eau, à cause du risque d'être saisie...

Ce caïman marque une préférence pour la chair du noir ce qui donne au blanc escorté dans un passage d'eau, le sentiment d'une certaine sécurité. Il raffole de la chair du chien ; et l'on se plait à citer que celui-ci, lorsqu'il se trouve en nombre, sait aboyer au bord d'un bras d'eau qu'il désire traverser, pour attirer les caïmans d'alentour ; ceci fait, le groupe de chiens prend le galop et va passer l'eau à quelque distance.

C'est improprement que le terme de « caïman » est toujours exclusivement employé à Madagascar ; tous ces animaux sont des crocodiles : la différence, on le sait, repose dans l'encastrement d'une dent de la mâchoire supérieure entrant en alvéole dans la mâchoire inférieure chez le caïman, restant libre chez le crocodile. Le véritable caïman existe en certaines rivières américaines.

Par étapes l'explorateur pénètre dans les montagnes boisées du massif du Traratanana, point culminant de Madagascar (env. 2.000 m). Il trouve des forêts dont les arbres n'atteignent pas la dimension de

ceux de la grande forêt équatoriale mais qui sont assez riches en ébéniens et acajous à fibre serrée et de diamètre petit et moyen. Malgré la grande valeur de ces arbres l'exploitation forestière ne semble pas pouvoir donner des bénéfices réguliers comparables à ceux de l'exploitation agricole.

Le séjour dans ces forêts est rendu peu agréable par l'absence de gibier pouvant servir à l'alimentation, et par la multiplicité des sangsues rampantes qui analogues d'aspect à nos chenilles processionnaires, se laissent choir des feuillées sur le voyageur, ou l'attaquent par le sol en cherchant à s'insinuer entre ses vêtements. Il est difficile d'échapper complètement à leurs morsures et de ne pas en trouver le soir, au moment de prendre le repos, une dizaine collées à la peau du corps. Le remède, à côté du mal, est le suivant : gratter l'animal ou le toucher d'une cigarette jusqu'à ce qu'il se détache de lui-même (car l'arrachage violent de la tête insérée dans les tissus provoquerait une plaie à éviter) puis l'éloigner par un coup de doigt vif....

Le cheminement sur les crêtes des sommets se fait au milieu d'une végétation herbacée assez épaisse. De là, le voyageur regagne la mer par des parties de forêts peuplées uniquement de bambous, ou de ravenalas, le curieux arbre en éventail nommé arbre du voyageur parce qu'un trait de hâche à l'aisselle de son bouquet suffit à laisser écouler un demi-litre d'une sève pouvant servir à la boisson. Toutefois, à Madagascar, en ces régions du moins, partout où croît le « Ravenala Madagascariensis » partout on peut recueillir dans le voisinage une eau de ruissellement fort préférable

Certaines portions de forêt plus proches des agglomérations (l'intérieur du massif étant complètement inhabité) sont détruites par incendies volontaires, que l'indigène cause pour pouvoir établir des cultures telles que celles du riz repiqué de montagne. C'est ainsi que pour quelques ares utilisés, il n'hésite pas à détruire des hectares entiers de grande forêt.

* * *

Succédant sur l'écran aux aspects si divers de la Grande Ile, l'archipel de Nossi-Mitsio apparaît, dans la claire lumière de son ciel radieux, comme un petit fragment d'Océanie transporté en vue de la côte Nord-Ouest de Madagascar.

Pour s'y diriger, le voyageur fait choix de la pirogue effilée et légère dite « laka-tiara » de laquelle avec un sens de primitif qui échappe à notre compréhension, le pêcheur indigène sait atteindre de son harpon effilé le poisson qui se meut dans des eaux limoneuses dépourvues de toute transparence.

Relâche est faite à mi-route à l'îlot désert et rocheux de « Nossi-Minguio « où tout un envol d'oiseaux décèle la formation du guano ressource précieuse, mais qui ne peut faire l'objet que d'une utilisation locale.

Et les petites îles à peine longues de quelques kilomètres et fort étroites de Nossi-Mitsio offrent au voyageur de gracieux et paisibles paysages avec leurs criques de sable rose où le pêcheur sait aussi harponner la tortue de mer revêtue de la précieuse écaille et elle-même comestible excellent.

Une petite reine couverte de colliers d'argent, Andriabavimaryaka, règne sur le minuscule archipel et paraît sous le yuccea, arbre sacré, devant le basalte dressé au pied duquel reposent les conques marins. Ces coquillages qui font l'ornement de certaines cheminées de nos villageois, percés d'un trou à leur partie latérale évasée sont l'instrument de musique manié par les Amours et les Tritons de la mythologie. Ici, ils sont objets respectés et sont embouchés en deux circonstances : lorsqu'ils retentissent dans les forêts, ils propagent l'appel de guerre, qui depuis notre occupation, jamais n'a retenti ; en second fait, à bord des embarcations ils servent aux nautonniers à appeler le vent rebelle.

De ces îles le voyageur fixe par l'image la cérémonie de l'établissement de la fraternité du sang ou « fatsdra » un curieux rite indigène dont l'abus a quelque peu perdu le caractère solennel :

Deux personnes de même sexe ou de sexe différent qui ont résolu de s'assister mutuellement, peuvent s'unir par le lien d'une fraternité conventionnelle qui exclut toute possibilité d'union plus étroite telle que conjugale.

Elles se placent à cet effet devant un plat où figurent la représentation des éléments : une tête de sauterelle figure le règne animal, de la cendre symbolise le feu, etc., elles maintiennent du bras droit une sagaie dont la pointe repose sur le plat et sur laquelle le sorcier du lieu frappe avec un fort couteau en énumérant par incantation toutes les

promesses d'aide mutuelle que les intéressés font vœu de respecter et d'observer : la pointe de la sagaie doit être maintenue ferme sous peine de nullité. Enfin une légère incision est pratiquée sur la poitrine de chacun, une gouttelette de sang recueillie sur un fragment de gingembre qui est échangé en communion réciproque, et la fraternité est établie.

Le cocotier, l'arbre aux trois cents usages, dont toutes les parties sont utilisables, peuple l'archipel où croît subspontané. Ce palmier en effet n'est vraiment spontané qu'en Océanie, qui est son habitat premier ; il s'est disséminé sur les littoraux insulaires et continentaux à la faveur de la facile dispersion de ses noix qui grâce à leur enveloppe fibreuse flottent tout en conservant longtemps leur faculté germinative. Dans l'archipel de Nossi-Mitsio, ses peuplements sont enchevêtrés ce qui nuit au développement optime des sujets, mais montre la facilité de leur adaptation locale.

Par une grâce, qui n'appartient qu'à eux, les indigènes de ces pays savent grimper aux hauts troncs de ces cocotiers sans s'aider, comme en Afrique ou en Orient, d'aucune corde, ni s'agripper des jambes croisées. Un cliché montre le grimpeur, surpris par un cliché qui met son geste en évidence, pose le bout des pieds sur le tronc dans le plan vertical et semble se mouvoir avec la même facilité que dans le plan horizontal. A peine une légère tension musculaire se trahit-elle au genou et à l'épaule.

Il atteint le bouquet du palmier, détache par torsion quelques noix avant màturité pour étancher la soif du voyageur. Ces noix contiennent alors, enfermé en une sphère de la capacité d'un litre, un lait si nourrissant qu'il suffit à l'alimentation d'un homme en une journée, ainsi que le voyageur en fit l'expérience lors du naufrage qui lui advint aux îles Nossi-Mitsio.

Au fur et à mesure que la noix mûrit ce lait se dépose en couche crèmeuse contre la paroi intérieure de la sphère, et peu à peu se forme le dépòt du coprah qui est complet quand le lait intérieur s'est résorbé, ce coprah, comme on le sait, est la base de l'industrie des matières grasses il donne le beurre végétal (végétaline, cocose, etc.).

(*A Suivre*).

COMMUNICATION

LA PLAINE DANS LA RÉGION VOSGIENNE

Par M. Gaston GRAVIER.

(*Suite et fin*).

L'Aménagement. — De la maison du paysan gros cultivateur à celle du simple journalier on passe par de multiples transitions sans que cependant le type initial soit altéré.

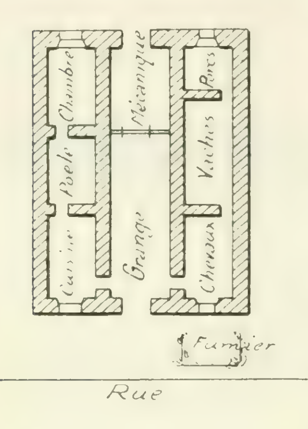
Je prendrai comme type le petit village de Jevoncourt dans la vallée du Madon. Là, comme dans beaucoup d'autres, il n'existe pas une seule maison où le logement se différencie du reste de la maison par une entrée particulière.

Au centre, la plus grosse maison de culture apparaît, précédée de deux énormes amas de fumier, avec une grande porte de grange au milieu de sa façade, flanquée de deux autres aux formes plus réduites, l'une conduisant à l'étable et l'autre à l'écurie. Une simple fenêtre à gauche de la grange indique la partie affectée au logement qui, lui, n'a même pas son entrée spéciale alors que chevaux et bestiaux ont la leur propre.



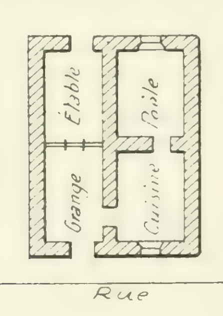
Le même phénomène se reproduit en petit dans la maison « classique » du petit cultivateur où, à côté de la grande porte, existe seule la petite entrée commune à l'étable et à l'écurie, où souvent même la première seulement subsiste.

Quant à la demeure de l'ouvrier agricole, ordinairement réfugiée dans une rue au nom caractéristique (1), l'espace lui est strictement mesuré, rarement même elle a « un devant » sur la rue, l'écurie n'existe plus, la vache et le porc sont relégués dans une petite étable au fond de la grange.



Vers le Saintois, le Bassigny, soit parce que les récoltes y sont plus abondantes, le bétail plus nombreux, soit parce que le paysan y est plus riche, le logement occupe exclusivement une petite bâtisse qui s'avance à l'alignement de la rue (« le pavillon ») mais reste toujours en étroite communication avec le reste de la demeure.

Écuries et engrangements dépendent directement l'un de l'autre. Gerbes et fourrages sont amenés jusque dans la grange et de là disposés sur le grenier au-dessus de l'écurie et du logement, contribuant ainsi à maintenir la chaleur durant l'hiver et pour l'homme et pour ses bestiaux (2). Au fond de la grange se tient la « mécanique » qu'un cheval meut pendant les mois de l'hiver pour battre les gerbes situées au-dessus. L'écurie est presque toujours commune aux chevaux et aux bêtes à cornes, avec dans un coin les moutons, tandis que les volailles juchent n'importe où et que les porcs, si la place est suffisante, sont remisés tout au fond dans un « réduit ou rang » (3). Peu haute, avec à chaque bout une simple lucarne



(1) Rue des Baraques, rue des Cornes de bique, rue de la Soupe à l'eau...

(2) Souvent, pour économiser la place, on met aussi des gerbes sur une sorte de plancher volant au-dessus de la grange, « le balancier ».

Sur le plateau, où le sol est plus sec, les récoltes sont mises à même sur la terre dans l'espace laissé libre derrière l'écurie, « l'entessoir ».

(3) Si la place manque, et c'est le cas le plus fréquent, les porcs habitent alors sous un appentis à l'extérieur.

de façon à maintenir la chaleur, l'écurie communique avec la grange par de petites glissières en bois par où le paysan donne à son bétail le foin descendu du grenier.

Dans cette demeure où les récoltes et le bétail occupent une si grande place, l'homme semble avoir été parcimonieux d'espace pour lui-même. Son logement se réduit à un rez-de-chaussée (1) généralement réparti en trois pièces de dimensions analogues occupant d'un côté toute la profondeur du bâtiment, et, très souvent dans les vieilles maisons, se trouvant en contre-bas de la rue pour faciliter le chauffage et conserver la chaleur.

En avant (2), souvent précédée d'un « tambour », se trouve la cuisine, la pièce la plus habitée, à laquelle on accède par une porte ouvrant sur la grange et établissant ainsi le contact permanent entre l'homme et son train de culture. C'est à la cuisine que se font tous les travaux du ménage, que se prennent tous les repas, c'est là aussi, au fond, dans l'alcôve, que couchent les maîtres de la maison. Tout le vieux mobilier rustique fait avec les bois du pays s'y retrouve encore : bahut, crédence et souvent les chaises de bois, la huche où se faisait le pain du ménage et la grande horloge dans son armoire de bois.

Mais ce qui frappe surtout, ce qui semble tenir le plus de place, c'est encore l'âtre et la vaste cheminée où flambent les bûches, d'où rayonne la chaleur, où se cuisent les aliments et dans laquelle se fument jambons et bandes de lards. La cheminée est à sa façon un personnage de la maison, avec, à gauche, le cendrier, souvenir du temps encore récent où Montagnards et gens de la Voge surtout venaient s'approvisionner dans la Plaine, avec aussi l'antique crémaillère et surtout la « taque », cette plaque de fonte, curieusement ornementée sortie des anciennes forges de la région, qui ferme l'ouverture ménagée derrière l'âtre entre la cuisine et la pièce voisine, y formant le fond d'une petite armoire en tôle ou en bois où la ménagère sèche

(1) Rarement et seulement dans les pays de riche culture (Bassigny, région de Dompaire, Rambervillers), il y a un étage et bien souvent la fenêtre du grenier à grains fait illusion.

(2) Vers le Vaudémont, la cuisine est souvent au centre du logement et alors elle est éclairée par une fenêtre vitrée s'ouvrant sur le toit, « la flamande ».

le linge, prépare le laitage et d'où rayonne la chaleur dans toute la pièce dès que les volets de l'armoire sont ouverts.

Le « poêle » est la chambre ainsi chauffée qui succède à la cuisine. C'est là, au centre de la maison, dans cette pièce planchéiée (alors que la cuisine est toujours dallée), où la chaleur se maintient douce et continue, que l'on se réunit pendant les longues soirées d'hiver, c'est là que se dresse la grande armoire à ferrures qui se transmet de génération en génération, où, parmi le linge, sont déposés les souvenirs de famille et aussi les économies qui dorment en attendant l'occasion propice de les sortir. Le poêle est la chambre essentiellement familiale, alors que la cuisine est plutôt la pièce commune.

A l'extrémité du poêle et s'éclairant sur le jardin se trouve généralement (1), la « belle chambre » où la ménagère réunit tout ce qu'elle a de plus beau, dispose les quelques bibelots, tout le luxe de la maison, chambre où l'on n'entre jamais que pour recevoir l'étranger auquel on veut faire honneur.

La maison ainsi comprise, si vaste fût-elle, ne pouvait répondre complètement à sa destination. Successivement et selon les besoins, chaque génération a ajouté, de préférence en arrière, là où la gêne était moindre, une série de petites constructions, adossées l'une à l'autre, sans symétrie aucune ; ce fut d'abord celle destinée à abriter le four (2) ; naguère facteur important de l'économie domestique, il se retrouve dans les plus humbles demeures, et aujourd'hui encore on y cuit les galettes, on y fond le miel et on y sèche les fruits. A côté de la chambre à four, c'est le hangar où s'empile la provision de bois pour l'hiver, puis souvent le réduit où s'engraissent les porcs et enfin, dépendance plus récente, le hangar aux machines.

Répondant au but commun et faisant corps avec la maison, le jardin exclut comme elle tout ce qui est agrément ; c'est un morceau

---

(1) Bien souvent chez le petit cultivateur, et toujours chez le manœuvre, le poêle fait fonction de « chambre ». Quand ce poêle existe comme pièce intermédiaire, il est nécessairement obscur si la maison est comprise entre deux maisons voisines ; il s'éclaire alors à l'aide d'une grande cloison vitrée du côté de la « chambre », d'où souvent son nom de « chambre borgne ».

(2) Souvent aussi le four s'ouvre dans la cuisine même auprès du foyer.

de bonne terre adjoint à la demeure pour avoir sous la main les légumes indispensables et la haie qui l'enclòt enferme avec lui, à son extrémité, le « jardin d'herbe » et ses quelques arbres fruitiers.

La Vie commune dans la famille, dans le village. — Dans ce cadre où tout respire une vie robuste qu'absorbe le travail des champs, l'homme et les siens forment une association étroite où, selon la saison, tantôt tout le monde participe aux mêmes travaux, tantôt chacun de son côté collabore à l'œuvre commune.

Et le village tout entier constitue lui aussi une réelle communauté où se perpétuent les habitudes acquises en conformité avec le sol et la vie toute entière manifeste un curieux mélange des traditions ancestrales et des nécessités présentes.

L'époque des travaux venue, toute la famille part pour les champs et la maison reste vide tout le jour. L'enfant garde le bétail ou aide déjà un peu. La femme elle aussi a sa tâche propre ; elle sarcle au printemps, puis plus tard prépare le foin, compose les gerbes de blé, arrache les pommes de terre, souvent même les filles conduisent les attelages. La femme qui ne va pas « aux champs » est considérée comme une bourgeoise. Les soins du ménage viennent après ceux de la culture et ceux de l'étable, aussi n'y a-t-il pas lieu de s'étonner si souvent la propreté de la maison est loin d'être comparable à celle d'un intérieur flamand.

L'hiver, tandis que l'homme s'occupe à battre la grange, la femme ne borne pas son rôle aux travaux du ménage, celle du manœuvre surtout qui dispose de plus de temps et dont les besoins sont plus grands.

La femme ajoute en effet aux ressources du foyer une ressource nouvelle, celle de la *dentelle* et de la *broderie*.

Caractère. — Avec les loisirs forcés, pour la femme, s'est développée, très anciennement déjà, une industrie essentiellement familiale, de nature très souple, à caractère presque saisonnier, industrie qui échappe à toute statistique rigoureuse.

Origine. — Il semble difficile aujourd'hui d'en déterminer les caractères géographiques, d'en définir les attaches avec le sol. Elle

apparaît tout d'abord comme une des diverses solutions apportées à la grave question de la morte-saison. Toutefois des raisons d'une nature toute particulière ont dû en provoquer l'apparition.

A l'Ouest en effet, sur le Plateau, la femme s'occupe essentiellement de la confection de la lingerie de laine, elle festonne ou pique chemises et gilets de flanelles « finettes ». Les centres de cette fabrication sont Vaucouleurs et depuis peu Maxey-sur-Vaise. Or dans cette région où « les bêtes blanches », plus nombreuses que dans la Plaine, fournissaient une laine que venaient acheter au XVIII[e] siècle les gens de la Champagne, déjà à cette époque « les ouvrages de tricot occupaient une infinité de filles et de femmes qui, sans cette ressource, ne pourraient subvenir à leur entretien pendant les saisons mortes de l'année » (1) et Vaucouleurs en 1785 était déjà un centre de fabrication, il occupait dans trente villages circonvoisins 2.200 personnes de tout âge.

Vers l'Est, dans la Plaine, à ce même moment, les femmes ne s'employaient pas au travail de la laine, mais fabriquaient déjà les dentelles de Mirecourt ; les fils dont elles usaient étaient des fils de lin qui alors se tiraient de la partie orientale, de Chatel, de Portieux en particulier. Ainsi apparaît la relation primitive entre le sol et cette industrie qui aujourd'hui peut sembler exotique et par l'origine des matières premières et par la destination de ses produits.

Le Fil. — Épinal était à la fin du XVIII[e] siècle le grand centre d'approvisionnement en fils et cette ville elle-même les tirait en grande partie de la Montagne, elle les blanchissait sur ses prairies et sur celles de Chatel avant de les livrer aux négociants de Mirecourt d'où ils étaient répartis aux ouvrières. Déjà Lille pourtant envoyait ses fils de lin dans le pays (2). Bientôt cette ville avec la région du Nord resta seule pour alimenter l'industrie de la Plaine.

La Fabrication. — De Nancy à Vesoul, en passant par Lunéville, Mirecourt, Luxeuil, les femmes jeunes et vieilles démènent agilement

(1) Archives nationales. F. 12, 615. de Lazowsky.

(2) Boyé. 40, p. 37. déclare que les deux tiers du fil employé venaient déjà de Flandre.

sur leurs « tambours » les multiples fuseaux qui dirigent sur le dessin l'écheveau de leurs fils. En 1785 la fabrication des dentelles occupait déjà dans la région de Mirecourt les filles et les femmes de 90 paroisses environnantes et le prix de la journée réduite de l'ouvrière était de huit sous. Mirecourt est le marché principal : son rayon de fabrication s'étend à dix ou douze mille ouvriers en 1846 (1) et les produits sont évalués à deux ou trois millions ; quant au prix de la main-d'œuvre, il varie à cette époque de 0 fr. 35 à 1 fr. 75 en raison de la saison de l'année, de l'habileté de l'ouvrière et de la nouveauté du dessin. En 1907, les Vosges se classaient immédiatement après la Haute-Loire avec plus de 4.500 dentellières (2). L'ouvrière reçoit fils et dessins d'un courtier, sorte d'intermédiaire entre le fabricant de Mirecourt et les ouvrières de la campagne ; il passe à date fixe et reçoit le travail dès qu'il est terminé.

La Vente. — Cette industrie de luxe est essentiellement une industrie d'exportation et, comme telle, elle est sujette à bien des vicissitudes. Sa clientèle au cours des années s'est souvent déplacée. La Suisse d'abord, avec Genève surtout, venaient au XVII[e] siècle s'approvisionner en Lorraine et les habitants de Mattaincourt s'étaient spécialisés dans ce commerce (3). Au XVIII[e] siècle, les dentelles les plus fines s'expédient en Espagne et parfois déjà vers les colonies (4). A la fin de ce siècle les débouchés ordinaires étaient pour moitié, Ulm, Augsbourg et Francfort, pour un huitième la Suisse, et pour le reste, l'intérieur du royaume (5). Au milieu du siècle dernier la clientèle actuelle était à peu près constituée avec Paris, l'Angleterre, la Russie et surtout l'Amérique. Tous ces changements ne se sont pas effectués sans être souvent accompagnés de grandes crises. D'autre part le succès et l'importance croissante de la dentelle mécanique ont cantonné la dentelle à la main dans certaines spécialités plus délicates,

---

(1) Archives départementales (Vosges) M. 3.

(2) Annuaire général de Statistique du Ministère des Travaux Publics

(3) Fournier, 84, p. 371.

(4) Boyé, 40, p. 21.

(5) De Lazowsky. Archives nationales. F. 12. 615.

exigeant certaines ouvrières particulières, lesquelles, il y a encore deux ans, pouvaient gagner de 1 fr. 50 à 3 fr. par jour. Mais, tout récemment, le contre-coup de la crise américaine s'est prolongé jusqu'ici : les commandes se sont ralenties brusquement, le travail n'est plus payé actuellement que de quarante centimes à un franc par jour. Quelques petits centres (Ville-sur-Illon, Suriauville) restent fidèles cependant à cette industrie, se maintenant surtout grâce à la clientèle des villes d'eau voisines.

Déjà, lors des précédentes crises, l'industrie de la femme avait dû chercher des formes nouvelles (1) : gothique, torchon, renaissance, passementerie, guipure d'art, point de Venise. Mais *la broderie*, entre toutes, a acquis un tel développement qu'elle laisse bien loin en arrière la dentelle son aînée. Dès 1855, les Vosges remportaient la plus haute récompense lors de l'exposition universelle (2). Aujourd'hui encore, elles arrivent en tête de tous les autres départements avec plus de onze mille ouvrières et la Meurthe-et-Moselle près de six mille (3). A la broderie sur linge s'est adjointe récemment la broderie sur tulle, « paillettes ». Brodeuses et perleuses sont évaluées à plus de vingt mille par la Chambre de Commerce de Meurthe-et-Moselle (4). Nancy, Mirecourt, Lunéville surtout pour la broderie sur tulle (5), sont les grands centres de rayonnement ; mais la dissémination, la concurrence augmentant sans cesse, de simples bourgades ont leurs « entrepreneuses » qui reçoivent directement les commandes de Paris.

Toutefois la broderie, elle aussi, ressent profondément les conséquences de la crise américaine et rares sont les brodeuses qui arrivent aujourd'hui à gagner un franc par jour. Pour peu que cette situation

---

(1) A Sandaucourt : garniture de boutons. Ceintrey : fabrication des fleurs d'oranger pour mariages.

(2) Rapport du jury : Au département des Vosges, véritable foyer de fabrication, dans lequel l'industrie de la broderie a organisé les premiers ateliers spéciaux et sérieux et qui possède dans presque toutes ses communes les ouvrières les plus nombreuses et les plus habiles, le jury a voté collectivement, dans l'impossibilité de connaître les véritables producteurs, une grande médaille d'honneur ».

(3) Annuaire de statistique générale du Ministère des Travaux Publics, 1907.

(4) 56, p. 39.

(5) Idem. Lunéville seule, pour la broderie sur tulle, faisait 2.500.000 francs d'affaires en 1905 et le reste de l'arrondissement pour 2.000.000 fr.

se prolonge, il est inévitable qu'une transformation nouvelle s'opère, voulue et attendue par la femme (1) qui ne peut se résigner à abandonner la ressource qu'elle avait coutume d'apporter au ménage.

La Vie commune dans le village. — Dans cette vie active, pour l'homme comme pour la femme, les distractions sont rares. Les fortunes se confondent. Le riche vit comme le pauvre, travaille autant que lui et souvent davantage. Et entre toutes ces maisons de type uniforme, entre tous ces hommes qui accomplissent ensemble les mêmes travaux sur le même terrain et sont solidaires des mêmes épreuves, il persiste une réelle communauté.

Comme la famille, le village lui aussi travaille en commun. L'unité des méthodes de culture continue à s'imposer, et si la vieille communauté des terres est disparue depuis longtemps, du moins aujourd'hui encore, non seulement l'*on exploite en commun*, mais bien souvent l'*on possède aussi en commun*.

Longtemps les récoltes ne purent être commencées, vu la disposition en saisons, avant la publication du ban autorisant les propriétaires à moissonner leurs céréales, arracher leurs pommes de terre (2). Aujourd'hui encore, dans plusieurs localités du canton de Rambervillers et Chatel, l'on ne pourrait impunément faucher son pré avant le 24 juin, date que jamais ne devance le ban de fauchaison. Dans la plupart des communes, la publication du ban des vendanges donne seul le signal de la cueillette du raisin.

Mais l'ancien mode de propriété lui-même semble parfois réapparaître : c'est non seulement dans l'attribution des affouages, mais c'est aussi, dans la majeure partie des villages, le maintien des biens communaux ou « pâtis », terrains vagues, réservés de date immémoriale pour « champayer » les bestiaux (3). Parfois ils sont mis en adjudication, mais le plus souvent ils sont divisés en portions qui, tantôt sont

(1) A Valfroicourt, un essai local est tenté déjà. Aux dentellières, aux brodeuses, aux perleuses se sont ajoutées les « plumeuses » qui confectionnent les longues fourrures en plumes appelées « boas ».

(2) Archives communales de Sauville. Délibération du Conseil municipal, 1831...

(3) Un certain nombre de biens communaux ont été partagés lors de la Révolution, mais le plus grand nombre a subsisté dans cette région.

données en jouissance à vie à chaque affouagiste, tantôt lui sont attribuées par le sort en retour d'une petite taxe pour une période déterminée (1).

Où se trahit encore la puissance du premier mode d'établissement, c'est lorsque, les récoltes enlevées, toute la surface des chaumes constituant la saison redevient chose commune : là, tout à leur aise, viennent pâturer les troupeaux communaux, moutons, porcs et bestiaux. Et ce droit n'est lui-même qu'un vestige d'un droit plus ancien qui s'étendait à toutes les natures de biens, aux bois et aux prés, tout comme aux terres. Dès le XVIII[e] siècle les bois ont été interdits aux troupeaux et les édits de clôture sont encore venus réduire le parcours. Enfin l'usage de la vaine pâture sur la prairie après la première récolte des foins, usage qui avait soulevé tant de polémiques lors de la rédaction des cahiers de doléances (et qui s'était maintenu jusqu'à ces dernières années dans la plupart des communes mais n'était plus toléré qu'après la récolte des regains) s'est vu condamné à disparaître progressivement devant l'extension continue des pâtures et des enclos.

Mais si l'ancienne forme de la collectivité tend ainsi à se réduire devant les progrès de la propriété individuelle et devant la force avec laquelle celle-ci s'affirme chaque jour, elle semble cependant réapparaître, dans le vieux cadre du village, sous l'aspect tout modeste d'un groupement libre et volontaire, d'une association nouvelle et raisonnée des intérêts communs (2) (Mutuelles Bétail, Mutuelles Incendie).

Ainsi le village persiste à conserver sa vieille individualité : groupement installé autrefois sur un territoire commun, il se présente aujourd'hui encore comme une communauté ouvrière, sans existence légale officielle, communauté de petits cultivateurs exploitant eux-mêmes.

---

(1) A Blevaincourt 6 ans ; Dombrot-le-Sec 9 ans ; Aulnois 18 ans. A Crainvilliers : le délai de jouissance est de 18 ans, le chef de ménage paie 3 fr. et en retour il lui est attribué par le sort 2 portions, l'une dans le bon canton des pâquis, l'autre dans le mauvais.

(2) La « Mutuelle Bétail » surtout se développe avec une rapidité étonnante.
En 1901 : 46 sociétés pour les Vosges dont 22 pour la Plaine.
En 1907 : 143 » » » 67 » et capital assuré : 2.500.000 fr.

llages dans la Plaine

Échelle : $\frac{1}{500.000}$

le Mondon

6996

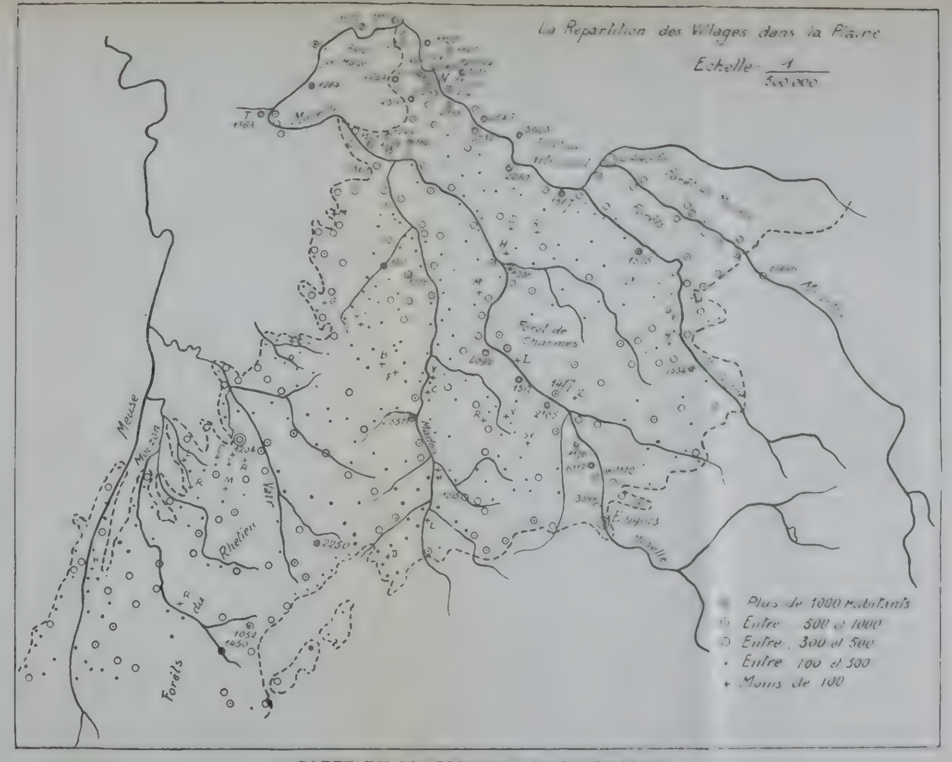
Meurthe

Mortagne

⊚ Plus de 1000 Habitants
○ Entre . 500 et 1000
○ Entre . 300 et 500
• Entre . 100 et 300
+ Moins de 100

hâtel, Portieux, Bonjon).
00 à 300 habitants.

ense vers le Xaintois et



CARTE DU PEUPLEMENT DE LA PLAINE

Au Nord : Région industrielle de Nancy. Forte densité. — Nombreuses et grosses agglomérations.

Au Nord-Est : Région de Forêts. — Absence de groupements.

Dans la Plaine : Sillon de la Moselle. Grosses agglomérations industrielles toutes sur la rive gauche [illegible] Pertuis, [illegible]
Rareté des groupements excédant 1000 habitants. — La [illegible] majorité des villages ont de [illegible] habitants.

Dispositions caractéristiques en alignement

A. Le long de la vallée du Madon. — B. Sur tout le long des terrasses au Sud-Ouest.

Vers l'Est : Aspect plus clairsemé, villages généralement plus gros.

Vers l'Ouest : Villages beaucoup plus nombreux, mais aussi plus petits [illegible]. Groupement plus dense vers le [illegible] et Vaudémont au Nord, vers le Bassigny au Sud.

Le Peuplement de la Plaine

La Plaine tout entière est peuplée par des villages ; elle constitue uniquement un ensemble de petites unités agricoles qui donnent à son peuplement un aspect original.

Nature de l'agglomération. — Elle ignore les grosses agglomérations des régions industrielles comme les solitudes boisées des calcaires du plateau. Les centres urbains n'apparaissent qu'à la périphérie vers le Nord et vers l'Est, voisinant avec les grandes régions boisées. Seule, toujours, fait tache au milieu de la Plaine, la vallée de la Moselle avec sa traînée de gros centres, manifestant encore par là sa nature toute particulière.

Huit fois seulement l'agglomération excède mille habitants, et sur ce nombre il n'y a que deux simples communes dont l'importance soit due, nullement à l'économie rurale, mais à des causes toutes locales (1). Dans les six autres cas, l'on se trouve en présence du petit bourg chef-lieu de canton, le vieux centre où subsiste, de plus en plus réduite, la petite bourgeoisie qui vit de rentes foncières, le pays des foires où le paysan amène ses produits et s'approvisionne auprès des petits commerçants, des artisans, mais surtout le centre administratif où demeurent juge de paix, percepteur, notaire, huissiers, personnages si importants dans la vie du paysan (2).

Mirecourt, avec ses cinq mille habitants, est le vrai centre de la Plaine. Par sa position sur le Madon, à la limite du Xaintois, au contact des deux zones de la Plaine, à égale distance du Plateau et de la Montagne, Mirecourt était déjà considéré au Moyen-Age comme une sorte de petite capitale : c'était le chef-lieu « du grand bailliage de Voge » qui déborda longtemps à l'Est et au Sud au delà de la Plaine. Aujourd'hui c'est le lieu de croisement des voies ferrées qui traversent la Plaine et s'en vont vers Épinal, Nancy, Toul, Neufchâteau, Langres,

(1) Totainville (1006), avec sa grande brasserie qui produit en moyenne 120.000 hectolitres par an.

Martigny (1052), avec son établissement d'eaux minérales.

(2) Tous sont tombés au-dessous de 1500, sauf Vittel 2250, Mirecourt 5511.

et c'est encore, avec ses foires mensuelles, un centre important pour la vie rurale de la région, c'est enfin l'endroit où fabricants et patrons continuent à centraliser les produits de l'industrie familiale.

Mirecourt n'est en somme qu'un bourg, ou plutôt, qu'un gros village entre les autres (et vu de l'Est c'est bien l'impression qu'il donne), qui par sa position et ses vieilles traditions s'est détaché en avant des autres, tout en restant par sa nature, par son aspect, l'expression de toute la Plaine.

Répartition des villages. — Ainsi l'on demeure strictement fidèle à la réalité en considérant le village comme l'unité de peuplement de la Plaine.

Ces villages qui constituent la Plaine ne sont pas toutefois répandus indifféremment à la surface du pays. Des zones plus clairsemées apparaissent à côté de traînées plus ou moins continues et d'autre part, avec leur groupement plus ou moins dense, varie aussi leur importance.

La fertilité du sol, le voisinage de reliefs protecteurs et surtout la proximité de l'eau ont été les facteurs déterminants de cette répartition des villages.

Le relief dans son ensemble est en effet trop faible pour avoir pu exercer une influence appréciable et, à la différence de la Montagne, il est inutile d'essayer de reconnaître ici plusieurs zones d'altitude. Les besoins de la défense ne se sont pas traduits davantage (1) dans la position des groupements. Dans ce pays enfin où la population est fixée au sol de longue date avec ses finages respectifs, routes et chemins de fer ne devaient pas avoir non plus une répercussion bien sensible. Et comme d'autre part il n'existe dans la Plaine aucun centre industriel, il n'est évidemment pas question d'y retrouver la trace d'un pôle d'attraction, à l'exemple de ce qui se passe vers le Nord dans la région industrielle de Nancy.

---

(1) A l'exception de deux ou trois villages très rares, à la limite du Plateau, dont la position rappelle encore les anciennes seigneuries d'où l'on dominait tout le pays, les vieilles places fortes ont disparu sans laisser de traces. La Mothe, Montfort, Vaudémont subsistent. Beaufremont, Chatenois sont descendus vers le bas du talus.

La nature du sol, de la topographie et de l'hydrologie apparaissent ainsi comme les causes directes et presque uniques de la distribution du peuplement dans la Plaine.

Au Nord-Est, entre Meurthe et Mortagne, une zone complètement déserte accompagne le placage des alluvions anciennes qui s'étend bien au-delà à l'Est avec la forêt de Mondon (14.500 hab.) au Nord avec celle de Vitrimont et à l'Ouest et au Sud sous une forme plus discontinue, mais toujours avec le même caractère de solitude boisée (1) avec leurs marnes poreuses au travers desquelles les eaux s'échappent aussitôt. Sur la rive droite de la Moselle, le même phénomène se reproduit avec le grand massif de la Forêt de Charmes. Enfin vers le Sud où elle va en s'épanouissant, avec la longue bande boisée de l'infralias, une autre zone inhabitée réapparaît, mais sans présenter l'aspect compact des massifs précédents.

A côté de ces parties où le rôle du sol apparaît prépondérant, où il détermine par son aridité et sa nature boisée l'absence complète de groupements, il est moins facile de discerner des zones de fertilité plus ou moins grande, la richesse en éléments fertilisateurs variant non seulement d'une couche à l'autre, mais bien souvent à l'intérieur du même effleurement ; d'autre part l'influence du modelé et de l'hydrologie vient se superposer en quelque sorte à celle du sol et compliquer ainsi le problème. Le caractère très sinueux enfin des lignes de sources chaque fois qu'elles affleurent font que dès l'abord les villages apparaissent comme disséminés sans ordre à la surface de la Plaine.

Néanmoins, si les groupements, les agglomérations de villages n'existent pas comme dans la région de Nancy, par contre les villages de la Plaine présentent le phénomène remarquable de plusieurs alignements continus correspondant précisément à la disposition en

---

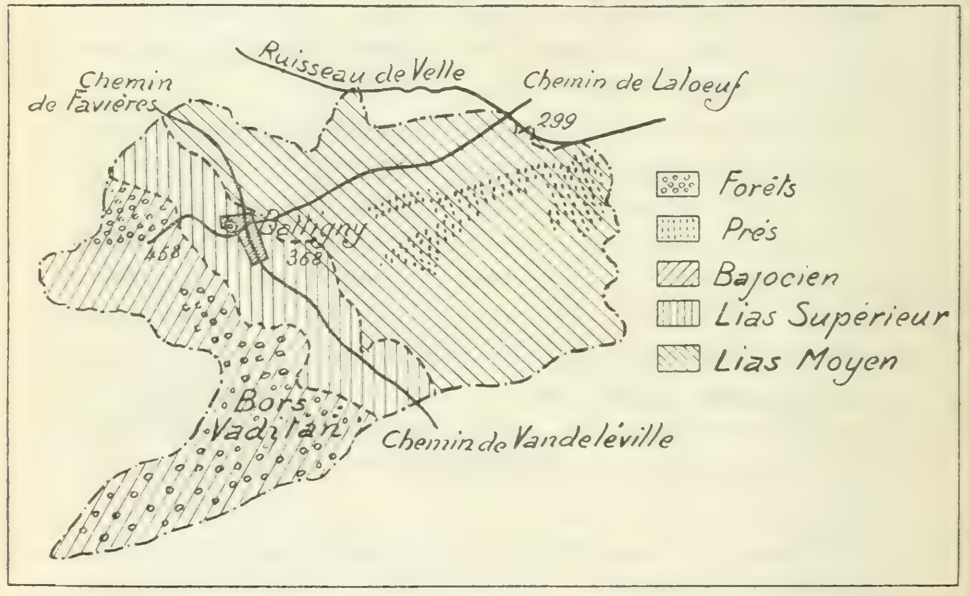
(1) Un seul village (Franconville, 112 H,) sur cette zone stérile, avec trois fermes aux noms caractéristiques : Ferme du Champ de la Chèvre, Ferme de la Garenne, Ferme des Bordes. Vers Lunéville l'aspect change : Grâce aux engrais abondants fournis par la division de cavalerie, la culture maraîchère a pu s'y développer et y rapporter souvent jusqu'à 15 et 20.000 fr. à l'hectare (cf. cinquantenaire Chambre de Commerce Nancy).

terrasses. Et ce phénomène est particulièrement sensible dans le Sud, c'est-à-dire là où le modelé est le plus caractéristique.

C'est que les villages étaient attirés au pied de l'abrupt par un véritable concours des circonstances les plus favorables : c'était d'abord l'avantage de la position elle-même, abritée contre les vents froids du Nord et exposée au soleil levant, c'était aussi l'assurance de trouver la source abondante au rentrant d'un vallon, c'était surtout la possibilité d'étendre et de varier les ressources, avec les bois au

VILLAGE A LA BASE DE LA CORNICHE JURASSIQUE

Plan au 1/50,000 de la commune de Battigny (640 hectares).



Le Village est :

A. Sur les marnes du Lias, vers la Case. Les éboulis du sommet ont reculé la ligne des sources.

B. Au centre du finage.

Disposition du Territoire :

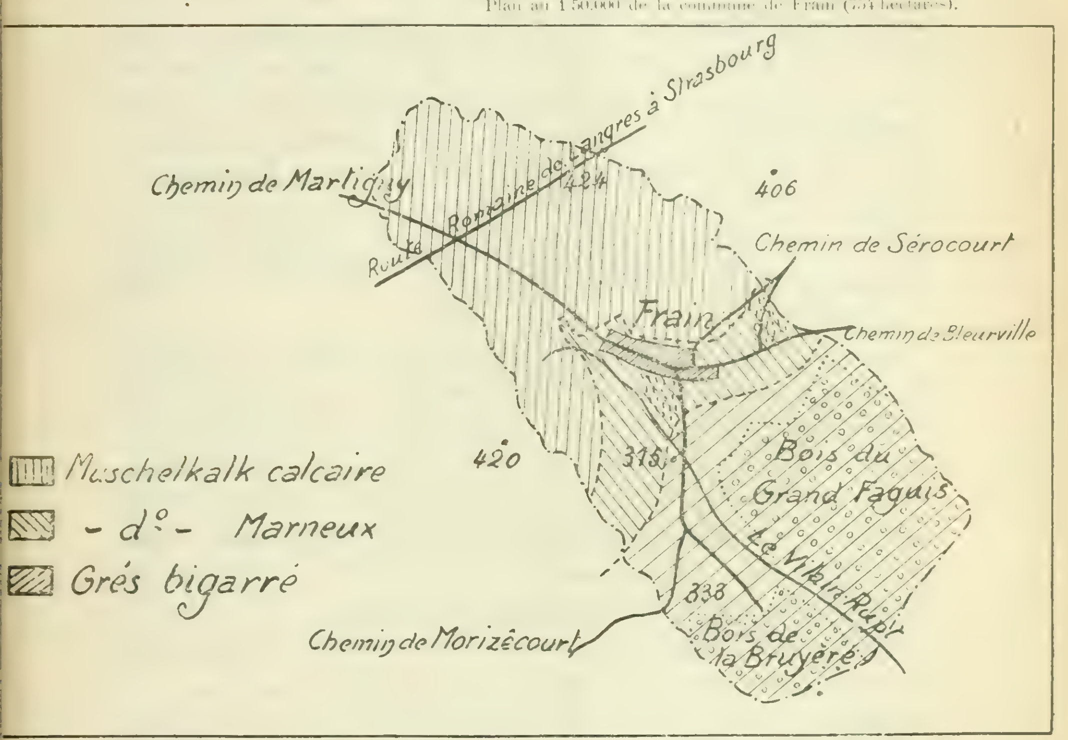
1. *En haut*, sur le Jurassique : Les bois, une partie a été mise en culture.
2. *Sur le flanc :* Vergers et cultures.
3. *En bas :* Les champs et les prés.

sommet, les vignes, les vergers et les champs sur les pentes, les prairies au bas, et les cultures de nouveau, en avant, sur le palier lui-même. Et ces alignements de villages sont d'autant plus nets, d'autant plus caractéristiques que, deux fois sur trois, aucune grande route, aucune voie ferrée ne sont venues en souligner toute l'importance.

Celui du Sud moins conséquent, mais très typique cependant forme un liseré régulier de villages qui s'allongent à mi-hauteur sur le flanc du talus que dominent les calcaires du Muschelkalk entre Sericourt et St-Baslemont. Une douzaine de communes de deux à trois cents

VILLAGE AU FLANC DU TALUS DU MUSCHELKALK

Plan au 1/50.000 de la commune de Frain (754 hectares).



Position du Village :

A. Allongé au contact des Muschelkalk supérieur et inférieur.

B Au centre du finage.

Disposition caractéristique du Territoire : Bande allongée.

En haut : Sur les calcaires : les champs.

Sur le versant : Sur les marnes : les lignes, vergers, jardins, prairies.

Dans le bas : Sur les marnes : les prés.
Sur les grès : les bois.

habitants se succèdent ainsi au même niveau sur le prolongement les unes des autres avec à leur pied les prairies, puis les bois de la Voge, en haut les vergers et les vignes et sur le palier les terres et les cultures.

A l'Ouest de la Plaine l'aspect est tout autre quoique le phénomène du peuplement soit le même : ce n'est plus une ligne de villages allongés dans le même sens à flanc de coteau, mais une série de groupements nichés dans les rentrants du talus, dans les enfoncements des vallées. Les saillies coupent les orages, les rentrants déterminent l'apparition de sources et font l'effet d'une serre sur la végétation ; c'est là que s'abritent les vergers du Vaudémont, et que le raisin mûrit au-dessus des villages épandus au creux des vallons, tandis que tout en haut se dessine le couronnement des forêts. Là, tout au pied de la côte, sur une bande large à peine d'un kilomètre fertilisée par les éboulis descendus d'en haut et les alluvions venus de l'amont, les villages se suivent depuis bien au Nord de Nancy jusqu'au-delà de Bourmont (1).

Entre ces deux bandes peuplées s'alignent parallèlement à elles, au pied du talus infraliasique, les grosses bourgades auxquelles l'industrie des eaux minérales, le passage d'une voie ferrée donnent un caractère très différent.

Dans l'intervalle, sur les paliers eux-mêmes, les lois de la répartition des villages ne sont plus aussi sensibles. Dans la zone calcaire du Muschelkalk, pourtant, on retrouve le phénomène commun aux pays calcaires (mais moins général, moins accentué que sur le Jurassique où il faut littéralement tomber dans la vallée pour découvrir les villages) ; la descente du village dans la vallée, à la recherche de l'eau et de la fraîcheur, ils s'alignent le long de la Gitte, de l'Illon, du Durlion (2), tandis que le palier lui-même reste nu.

Moins nombreux, mais plus gros, plus étendus, telle est l'impression que laissent les villages si l'on quitte la zone de Muschelkalk, puis celle des marnes irisées, pour entrer dans celle du lias où les groupements

(1) 72 villages de Meurthe-et-Moselle, 20 dans les Vosges. Vers le Bassigny, l'avant-palier médioliasique serrant de près la corniche jurassique, les villages semblent être établis sur une sorte de balcon dominant la dépression.

(2) Le phénomène est particulièrement net pour la vallée du Madon et surtout le sillon qu'elle trace au travers des calcaires du lias en aval de Mirecourt ; les villages sont de préférence situés sur la rive droite, c'est-à-dire sur le grand versant, là où affleure par tranche la nappe infraliasique, plus rares sont ceux de la rive gauche qui tous utilisent une dépression secondaire découpant la crête et attirant ainsi les eaux d'un certain périmètre. Utilisant la même nappe et de façon analogue, mais sur un terroir plus fécond, avec en outre la ressource de la forêt, une ligne de gros villages apparaît vers le Sud au contact des grès de l'infralias.

plus petits, distants à peine de deux ou trois kilomètres, se pressent en désordre sur de légères ondulations, à la limite des champs et des prés, et chevauchant souvent sur les deux (1).

Le phénomène de la dépopulation, ses causes, ses conséquences

Cette population villageoise s'est maintenue résistant aux épreuves, aux invasions, aux guerres dont le souvenir persiste très vif (2).

Depuis les premières statistiques (au XII[e] siècle), l'on suit sa progression lente et continue jusque vers le milieu du siècle dernier. En 1846 presque partout le maximum est atteint.

Aussitôt la baisse commence (3), devient très forte dès le second Empire, pour s'accentuer bien davantage encore au cours de ces vingt dernières années. A l'Est, au contraire, la progression se poursuivait régulièrement jusque vers 1870, et dès ce moment une montée brusque se manifeste avec l'afflux des Alsaciens émigrants, puis surtout avec l'essor industriel (4). La Montagne devenait un pays industriel, la Plaine demeurait un pays agricole et, comme telle, subissait un sort analogue à celui de toutes les vieilles régions de culture.

Même dans les parties les plus fertiles, la densité est tombée au-dessous de quarante habitants au K^{m2}. Le Vermois a vu sa densité passer de 42 hab. au K^{m2} en 1846, à 37 en 1896 et 33 en 1906, alors que sa population moyenne par commune, qui était de 670 en 1846

---

(1) Sur le muschelkalk, la superficie moyenne des communes dépasse 1.000 hect., avec 400 habitants.

Dans le Xaintois, cette superficie moyenne tombe à 530 hectares, et les villages atteignent à peine 200 habitants.

Sur le lias dans la Plaine, 15 communes ont moins de 100 habitants alors que sur le muschelkalk, il y en a six seulement et toutes supérieures à 70 habitants.

(2) Les guerres du début du XVII[e] siècle, avec l'occupation suédoise, ont particulièrement fait souffrir le pays. Digot (69) compte en Lorraine 77 villages disparus au XVII[e] siècle. Aujourd'hui encore le Suédois est pour le paysan de la Plaine ce qu'est le Sarrazin pour les pays du Midi.

(3) Le choléra (1852-53) a amené alors un abaissement général très sensible de la population.

(4) De 1846 à 1896, les arrondissements de Mirecourt et Neufchâteau perdent 30.353 hab., ceux de la Montagne gagnent 45.594 hab. Dans la Voge la densité s'est maintenue entre 50 et 60, dans la Montagne elle dépasse souvent 100 hab.

tombait à 202 en 1906, était donc réduite de plus des deux tiers. Le canton de Bulgnéville, de 1901 à 1906, est tombé de 9.340 à 7.732 habitants, c'est-à-dire a perdu au cours de ces cinq années plus de 17 % de sa population (1).

A plus forte raison les régions moins favorisées devaient-elles être plus frappées encore : La densité sur les marnes irisées là où elles sont le plus étendues (entre la Moselle et la Meurthe) est tombée de 56 hab. au K^{m2} en 1846 à 39 en 1896 et 28 en 1906. De même la Muschelkalk dans cette même région avait 45 hab. au K^{m2} en 1846, 38 en 1896 et 26 en 1906.

Cette intensité dans le phénomène de la dépopulation s'explique par des causes très naturelles.

Souvent on veut y voir tout d'abord le fait d'une réduction croissante dans le nombre des naissances. Le paysan répugne de plus en plus à morceler son patrimoine, les familles sont de moins en moins nombreuses. Dans certaines localités (Viterne) le chiffre des naissances qui était en moyenne de 35 à 50 entre 1770 à 1830 a diminué de moitié de nos jours. Néanmoins presque partout le chiffre des naissances équilibre encore celui des décès et la statistique indique même un excédent moyen de naissances pour la période 1901-1906 égal à 632 pour la Meurthe-et-Moselle et 1.552 pour les Vosges, alors que la proportion est inverse dans les départements voisins de l'Ouest.

Ainsi le fait que les naissances sont moins nombreuses rend compte seulement de l'absence d'accroissement, sans pouvoir expliquer la dépopulation elle-même. Ce sont donc les départs seuls qui l'ont provoquée (2).

Nombreux en effet sont les individus chassés de ce sol émietté à chaque génération, où les domaines se réduisaient de plus en plus par

---

(1) Dans ce seul canton, six communes sur 26 ont perdu plus de 20 %, de 1901 à 1906.

Alors qu'en 1846 la Plaine ne comptait que 16 communes ayant moins de 100 hab., elle en compte aujourd'hui 34 (1906).

(2) L'émigration saisonnière a disparu avec les progrès : l'adoption des machines agricoles a supprimé la nécessité de recourir aux bandes de moissonneurs venus des vignobles ou de la Voge. Et les chemins de fer ont presque fait disparaître l'industrie des petits colporteurs qui, à la veille de l'hiver, se dispersaient la hotte au dos.

des partages périodiques. Toutefois la limitation croissante du nombre des naissances et par suite de la fréquence des morcellements arrête de ce côté l'émigration. Très rarement c'est le paysan propriétaire qui émigre ; la terre le retient toujours, et d'ailleurs il conserve toute sa réserve méprisante pour le salarié, pour le « fabricant ».

Mais ceux qui s'en vont, c'est d'abord le petit cultivateur qui ne parvient plus à payer sa ferme ou n'a pas le moyen de faire « du nourri », mais c'est surtout le journalier, le « tâcheron », condamné à chômer pendant plusieurs mois de l'année.

La fin des traditionnelles occupations de l'hiver, la ruine des petites industries, la décadence des petits métiers (1), et plus récemment, l'emploi des machines venant encore réduire la durée des travaux, ont été les grandes causes de départ ; enfin, l'extension des chemins de fer, la facilité croissante des communications ont contribué encore à accentuer le mouvement (2).

Assez rares sont les familles qui s'en vont tout entières. Les départs sont presque toujours individuels. La femme reste plus volontiers, ayant pu vivre jusqu'ici du produit de sa dentelle ou de sa broderie. C'est l'homme et le jeune homme de préférence qui émigre, le domestique de culture, le fils du manœuvre ou de l'artisan. En regard de l'inquiétude inspirée par la morte-saison, il y a pour lui l'attrait de salaires plus élevés et d'un travail régulier. C'est ce souci de stabilité qui fait qu'il se dirige peu volontiers vers l'industrie et d'autre part l'esprit du père prévenu contre le « fabricant » subsiste encore un peu chez le fils. La Montagne avec ses filatures, ses tissages, ses papeteries, influe médiocrement sur l'émigration de la Plaine.

Le paysan préfère les emplois où la sécurité est plus grande et où surtout existe la perspective de la retraite (3). A Chatenois, sur les 61 hommes, adonnés à la culture, qui ont quitté le pays de 1870 à 1900, 17 sont entrés dans l'administration des chemins de fer et 21 dans les emplois publics. Les autres, les plus entreprenants, se

(1) Batteurs en grange, tisserands, métallurgistes, sabotiers, briquetiers....

(2) Chatenois, de 1840 à 1870, 5 % de la population agricole a ainsi émigré ; de 1870 à 1900, 15 %.

(3) Le retraité est au village un véritable personnage ; on le respecte et on l'envie. Le paysan propriétaire subit lui aussi cette influence ; il préfère marier sa fille à un petit fonctionnaire plutôt qu'au fils de son voisin.

dirigent qui vers Nancy, qui surtout vers Paris (1). Quelques-uns s'expatrient et quittent même l'Europe (2).

Bien peu de tous ces émigrants reviennent au pays ; les uns, ceux qui échouent, ne rentrent pas au village, la question d'amour-propre se greffant sur la question pécuniaire. Les autres, ceux qui réussissent dans les petits métiers de toutes sortes qu'ils ont entrepris (bouchers, hôteliers, commerçants), se contentent de séjourner une partie de l'été dans leur ancien milieu où aujourd'hui ils exercent une séduction puissante sur ceux qui restent.

Cette émigration a eu pour le village des conséquences inattendues. Elle a acheminé de force le paysan vers un mode de culture nouveau mieux adapté aux exigences modernes et d'autre part il en est résulté pour lui-même une réelle aisance qui se traduit non seulement dans la tendance des prix de la terre à se relever, mais aussi déjà dans la physionomie même de certains villages.

Dans la Plaine, en effet, il serait bien plus vrai de dire « la terre manque au bras » que « la terre manque de bras ». Dans ce pays de petite culture où la main d'œuvre s'était raréfiée, il a fallu recourir aux machines ; or leur emploi utile n'est réalisable que sur des tenants assez vastes. D'autre part, toujours pour la même cause et en raison aussi de la situation privilégiée faite à l'élevage, le paysan a eu intérêt à créer des pâtures ; or cette création n'était également possible qu'en constituant un ensemble de terrains assez étendus.

Ainsi d'un côté il était conduit à opérer le rassemblement de sa propriété, et de l'autre, à réduire la surface de ses terres arables, à abandonner en somme de plus en plus la culture intensive avec comme complément l'élevage.

Pour s'adapter à ces conditions nouvelles, instinctivement, le village tend à se réduire au nombre de bras strictement nécessaire pour mettre en valeur son territoire. Et désormais il semble possible de discerner deux catégories de groupements : les uns, où la population

(1) Album de Statistique graphique : en 1901 le département de la Seine comptait 20.000 individus venus des Vosges et 25.000 de Meurthe-et-Moselle.

(2) Le plus souvent vers l'Algérie et l'Amérique.

Martigny-les-Bains a essaimé une petite colonie à Warsaw (Illinois), cf. Dubois. 72. p. 4.

continue à décroître, les autres où elle tend à se maintenir dans les environs d'une moyenne autour de laquelle elle oscille de façon peu sensible. Les premiers n'ont pas encore atteint ce que je me hasarderai à appeler leur équilibre, et pour les autres l'évolution semble en voie d'achèvement (1).

La Vallée de la Moselle

Il est, traversant la Plaine en écharpe, un pays qui par tous ses caractères tranche sur le reste de la région : c'est une sorte de grand trait dirigé à travers la Plaine pour unir les régions du Nord et du Sud et la vallée elle-même qui le constitue semble avoir emprunté sa nature et son aspect aux pays qu'elle reliait (2).

Sillon au fond plat d'une largeur moyenne de 12 à 1500 m., la vallée de la Moselle s'enfonce progressivement vers l'aval, dessinant un grand arc de cercle, avec sur sa droite des collines aux pentes raides (3), tandis qu'à gauche le relief moins continu s'élève par gradins successifs.

On en perçoit les approches, en venant de l'Ouest, par les innombrables cailloux de quartzites qui parsèment les champs du sommet et les petits bois qui souvent viennent couronner les vignes du versant.

Dès que le fond de la vallée apparaît, on se sent en présence d'un pays nouveau.

La Moselle aux méandres rares et allongés, aux multiples petites îles buissonneuses, glisse rapide, avec ses eaux d'une limpidité inconnue

---

(1) Quelques villages du second groupe :

Noms	Superficie	Population 1896	1906
—	—	—	—
Boulaincourt	252 hectares.	97 habitants.	101 habitants.
Darney-aux-Chênes.....	244 »	73 »	83 »
Gendreville	809 »	324 (1901 : 336)	332 »
Hagnéville............	278 »	86 habitants.	84 »
Quevilloncourt.........	279 »	97 »	101 »

(2) Elle donne absolument l'impression d'une partie de Montagne descendue dans la Plaine, allant à la rencontre du Plateau.

(3) Hauteur du versant de gauche :
A Thaon, 327 Altitude de la Moselle : 303.
Nomexy, 347 » » 288.
Charmes, 396 » » 280.

aux rivières de la Plaine, sur le fond où longtemps elle vagabonda, en l'inondant de ses cailloux ; et, sur les belles prairies d'aujourd'hui, rayées par les multiples rigoles, entourées de leurs saules et de leurs grands peupliers, se dressent les hautes cheminées des usines, s'échelonnent les constructions neuves des cités, se serrant à gauche entre la route, le canal et la voie ferrée.

Sur ce sol emprunté à la Montagne, naturellement stérile, incessamment menacé par le cours capricieux de la rivière, dont la mobilité rappelle en petit celle du Rhin dans la Plaine d'Alsace, on éleva des murs de soutènement, on planta des arbres, on dressa des barrages ; les divagations de la Moselle cessèrent, le sol se fixa et les prairies se développèrent, fertilisées par les irrigations, tout comme le sol de la Montagne (1).

La transformation s'est accomplie et complétée dans la seconde moitié du siècle dernier. La Moselle, jusque là simple cours d'eau flottable, se doubla d'une voie navigable. Longtemps les grands trains de bois venus de la Montagne descendirent le long de son cours jusqu'à Toul ou Pont-à-Mousson, d'où, par voitures, ils étaient amenés à Bar-le-Duc et là, reprenant la voie d'eau, ils parvenaient jusqu'à nos ports pour les besoins de notre marine (2). Aujourd'hui, sur sa rive gauche, la Moselle possède le canal de l'Est ; mais ce canal est moins destiné à être pour elle un canal latéral qu'une voie d'eau, empruntant sa vallée, en vue surtout de doubler la vieille voie de terre qui unissait le Rhône au Rhin les pays de la Méditerranée et les pays du Nord (3).

De même que la vallée était un lieu de passage, le canal devait être une voie de transit. De tout temps en effet les hommes suivirent la vallée ; la route romaine de Bâle l'empruntait sur toute sa longueur et, vers Charmes, elle se rencontrait avec celle qui venait de la région de la Saône. Les petites villes fortes d'Épinal, de Chatel, de Charmes, de

(1) Cette œuvre fut entreprise vers 1830 par les frères Dutac, de Charmes.

(2) Longtemps, jusqu'au début du XVIIIe siècle, les Hollandais monopolisèrent ce commerce : les bois descendaient alors la Meuse depuis Commercy jusqu'à son embouchure, puis par bateaux revenaient vers nos ports pour y être revendus (Archives nationales, F. 12, 615).

(3) Le canal de l'Est ne fut ouvert qu'en 1883. Le projet de jonction de la Saône à la Moselle remonte au temps de César (Tacite. Annales XIV, 53.

Bayon, se postèrent sur les points favorables pour en garder les abords.

Mais aujourd'hui, tandis que, naguère encore, dans ce couloir ou sur ses bords, on passait sans s'arrêter, hommes, convois et bestiaux stationnent maintenant.

Bien que continuant à être surtout une voie de transit (1), le canal de l'Est a eu pour conséquence indirecte, son action s'ajoutant à celle du chemin de fer, de provoquer un véritable essor industriel le long de la Moselle, en aval d'Épinal. Il a aidé en effet à l'exode des industries des pays annexés, car il remplaçait pour elles le canal de la Marne au Rhin qui desservait l'Alsace. Il a surtout compensé l'éloignement des bassins houillers en réduisant les prix de transport (la houille constitue la presque totalité des arrivages).

Et c'est encore une partie de l'industrie de la Montagne qui est descendue dans la Plaine. Cette descente fut l'œuvre de l'homme, car sur la Basse Moselle la pente était moindre, le fond était mobile et il eût été fort difficile d'utiliser la force hydraulique. Mais la substitution progressive des moteurs à vapeur à l'énergie hydraulique insuffisante et irrégulière, en faisant de la houille une nécessité, a précisément déterminé le déplacement des filatures et tissages de la Montagne qui ont essaimé vers la Plaine, s'établissant le long du canal et du chemin de fer, là où l'approvisionnement en combustible était le plus facile et le moins coûteux. Aujourd'hui quatorze filatures et tissages, tous postérieurs à 1883 (2), s'échelonnent le long de la vallée d'Épinal à Charmes avec 455,000 broches et 1800 métiers (3). Une grande blanchisserie et teinturerie, d'origine alsacienne, établie à Thaon en 1872, est devenue rapidement en son genre le plus

---

(1) Rapport Hemardinquer, Conseil général des Vosges, 1907.

Canal de l'Est à Voie de Transit, 1906. Descente : 184.916 tonnes ; Remonte : 575.255 tonnes.

De Chamagne à Épinal, 1906. Arrivages : 177.455 tonnes ; Expédition : 49.674 tonnes.

(2) Seule, la filature Peters à Nomexy, date de 1873. (influence de la ligne de chemin de fer). C'est également cette dernière influence qui semble avoir agi sur la fondation d'une filature à Méhoncourt (30.000 broches) en 1904, entreprise de capitalistes locaux désireux aussi d'implanter une industrie dans leur pays.

(3) Annuaire des Vosges, 1908.

grand établissement de France (1) et occupe actuellement plus de deux mille ouvriers.

Avec une telle poussée industrielle, un appel de population devait évidemment se produire dans la vallée. A côté des anciens villages qui s'écartaient prudemment sur les versants, et qui, presque tous, s'étaient installés sur les côteaux de la rive droite, « le grand versant » avec les sources que suivait de façon continue la route romaine de Metz à Bâle, les grosses agglomérations au contraire se sont développés sur la rive gauche de la Moselle, là où passaient la grande route moderne, le chemin de fer et le canal, elles se sont établies sur le fonds même de la vallée, moitié sur les alluvions, moitié sur le muschelkalk, n'ayant plus à redouter les écarts de la rivière et se rapprochant le plus possible des nouvelles voies (2).

Le phénomène est particulièrement sensible pour la partie de la vallée en amont de Charmes, c'est-à-dire celle qui reste en contact avec la Montagne. Là, sur ce tronçon de moins de trente kilomètres, la population est passée de onze mille habitants en 1866 à 28.000 en 1906 (3). La moyenne par commune s'élève actuellement à 1.650 habitants et un simple village comme Thaon qui en 1846 ne comptait que 431 habitants passait en 1886 à 3.153 et en 1906 à 6.117.

C'est là une population presque entièrement exotique à demi-nomade, venue se planter sur un coin de la plaine agricole et accentuer encore la physionomie originale de la vallée tout entière. Rares sont les familles de la Plaine qui soient venues s'y fixer.

Mais si l'ensemble du pays semble rester indifférent à cette nouvelle forme de vie, du moins, par un phénomène commun à tous les groupes industriels, les populations rurales avoisinantes ont orienté leur production vers ce débouché nouveau et tout proche. Des

---

(1) Annuaire de la Société industrielle de l'Est, 1906. En 1903, elle traitait de 1.500 à 2.000.000 de pièces de tissus.

(2) Thaon est complètement sur les alluvions. Charmes est descendue de son coteau : déjà un grand faubourg, le Bout du Pont, est établi lui aussi sur les alluvions.

(3)

	1866	1896	1906
Villages de la rive droite de la Moselle.	5.078 hab.	6.332 hab.	7.444 hab.
Villages de la rive gauche de la Moselle.	6.697 »	14.807 »	20.625 »

Le mouvement gagne peu à peu la partie de la vallée en aval de Charmes où déjà la moyenne des communes atteint 809 habitants.

marchés réguliers ont été créés dans chacun des gros centres et aujourd'hui le paysan descend vendre tous ses produits à l'ouvrier d'usine, toujours assuré d'une vente immédiate et lucrative.

La Plaine et les régions voisines

La vallée de la Moselle est le seul grand chemin qui traverse la Plaine et son influence d'ailleurs est restée limitée aux parois mêmes de la vallée.

La Plaine est toujours demeurée à l'écart des grandes voies de transit. Autrefois déjà, à l'époque gallo-romaine, alors que, pourtant, elle était riche et peuplée, les grandes voies romaines venant de Langres, après avoir franchi le seuil du Bassigny, s'écartaient pour, l'une, passer à l'Ouest de la Plaine, sur la terrasse jurassique, et, l'autre, laissant la Plaine à l'Est, suivre la limite même du talus du muschelkalk dans la direction de Rambervillers, du Donon et de Strasbourg.

Aujourd'hui les grands courants Paris-Strasbourg, Paris-Bâle, passent au Nord et au Sud et les lignes ferrées qui traversent la Plaine, dirigées toutes parallèlement aux lignes du relief (1), ou au cours des rivières (2), sont pour la plupart d'ordre stratégique et subissent régulièrement un déficit annuel. Leur rôle géographique, à l'exception toujours de la vallée de la Moselle, est moins économique que démographique, de ce fait que leur influence a été surtout décisive sur le phénomène de la dépopulation.

La Plaine, restée ainsi en dehors des grands courants, a pu plus facilement et plus fidèlement poursuivre ses destinées agricoles, se bornant aux échanges strictement nécessaires sur son territoire propre et sur son pourtour immédiat ; et Mirecourt au milieu de la Plaine, et toutes les villes de la périphérie conservent encore, souvent très vif, leur vieux caractère de centre d'échanges, avec leurs foires antiques et leurs halles à arcades.

---

(1) Lignes : Merrey-Mirecourt ; Jussey-Epinal.

(2) Lignes : Merrey-Neufchâteau ; Mirecourt-Nancy ; Épinal-Nancy seule est transversale à toutes ces directions, la ligne Neufchâteau, Mirecourt, Épinal, d'inspiration toute centralisatrice.

Au point de croisement de tous les chemins de la Plaine, sont nées à Mirecourt même et plus spécialement dans deux villages voisins des foires très grandes dont la renommée fait encore accourir de loin paysans et marchands.

Aux portes de Mirecourt, à la limite du Saintois, Boulaincourt (101 hab.), Poussay (536 hab.) ont conservé leurs foires annuelles du début de l'automne, les plus importantes de toute la plaine.

Dès la veille, et pendant la nuit entière, arrivent de partout voitures de porcs, bandes de chevaux, troupeaux de bêtes à cornes et de moutons. A l'aube, le petit village est envahi, débordé par le monde animé des marchands et des paysans, dont le bétail est cantonné tant bien que mal dans les enclos voisins. Dès dix heures du matin tout est terminé et le soir venu, le petit village a repris son aspect coutumier. Bien que sur leur déclin, ces foires continuent à être les plus grandes de la Plaine. En 1906, à Boulaincourt, cinquante voitures de petits porcs étaient encore amenées ; alors que, il y a trente ans, on comptait jusqu'à huit mille moutons, que les marchands de la Champagne et même du Limousin venaient s'y approvisionner, aujourd'hui, témoignage manifeste de la décadence de cet élevage, il se présente à peine 1.500 à 2.000 moutons. Mais, en raison même de l'importance prise par le bétail, chevaux et bêtes à cornes (250-300) arrivent toujours en grand nombre. Les « graisseurs » viennent écouler les bestiaux qu'ils ont retiré du pré, les paysans y vont renouveler leur « écurie » à la veille de l'hiver, alors que toutes les récoltes sont en grange. Enfin marchands de Metz et bouchers allemands viennent souvent encore s'y approvisionner. Mais en fait, aujourd'hui surtout, c'est là un centre d'échanges de plus en plus spécial à la Plaine, c'est une plus grande foire parmi les nombreuses foires du pays.

Il n'en est plus de même à la périphérie ; là sont nées et se sont développées, fait général d'ailleurs au contact de régions différentes et surtout à la sortie des vallées de la Montagne, toute une série de petites villes et de gros bourgs. La plupart, aujourd'hui, avec la facilité croissante des communications et, par suite, des échanges, ont dû, pour garder leur ancienne importance, abandonner en partie leur caractère primitif pour devenir des centres de production et d'approvisionnement.

Cette évolution est significative au contact de la Plaine et de la Montagne, où successivement Épinal, Rambervillers, Raon-l'Étape, se

sont postées au débouché dans la Plaine de la Moselle, de la Mortagne et de la Meurthe. A leur caractère de forteresse s'ajoute dès le X[e] siècle celui de marché (1). Et sous leurs halles, sous les promenoirs à arcades de leurs places, les gens de la Montagne se rencontrèrent avec ceux de la Plaine, les premiers avec leurs toiles, leurs ustensiles de bois, leurs fromages et leurs petites vaches noires (2), les autres avec leurs grains, leur paille et leurs vins.

Mais actuellement cette réciprocité entre les deux régions, cette dépendance mutuelle, qui dès le début consacrèrent l'unité de la Lorraine, sont loin d'être aussi exclusives ; routes et chemins de fer ont permis de s'approvisionner bien au-delà des limites naturelles. Les toiles des Vosges s'en vont au loin en France et à l'étranger tout comme les génisses de la Plaine sont envoyées sur les marchés de Nancy et de Paris, tandis que les denrées nécessaires et qui manquent viennent directement des grandes régions productrices.

Néanmoins les anciens centres ont subsisté et même, pour la plupart, ont grandi (3) grâce à un développement industriel, à une activité productrice qui s'est peu à peu substituée à leur ancien mode d'activité commerciale ; et d'autre part elles ont centralisé dans leurs magasins toutes les denrées indispensables aux populations voisines, et de lieux d'échanges elles sont devenues plutôt des lieux d'approvisionnement (4).

---

(1) Fournis, 84, p. 168. L'Empereur Othon autorise un marché au lieu d'Epinal (983).

(2) Archives nationales, F. 12, 1273. O.

« Au milieu des forêts, enfermés sous la neige pendant six mois, ils (les habitants de Gérardmer) ont appris à tirer parti de leur situation ; chaque maison isolée devient pendant ces temps morts une manufacture de vaisselle de bois dont la vente, pendant les six mois où les chaleurs de l'été permettent la circulation, les met à même de faire dans les foires et marchés voisins l'emplette du bled et autres denrées nécessaires à la nourriture de leurs familles... ils y vont aussi chercher les vaches que le manque de fourrages et l'impossibilité de les nourrir pendant six mois d'un hiver rigoureux les ont forcés de vendre à la fin de d'automne ».

(3)	1846	1896	1906
Épinal................	11.012 habit.	26.525 habit.	29.058 habit.
Rambervillers.........	4.749 »	5.705 »	5.884 »
Raon-l'Étape..........	3.542 »	3.973 »	4.771 »

(4) Rambervillers a conservé son important marché de petits porcs. On évalue de 12 à 15.000 le nombre de ceux qui chaque année sont conduits à ses foires.

Du côté de l'Ouest, Neufchâteau fut la grande place de commerce par sa position au point de convergence des affluents de la Meuse, au point de contact de la Lorraine et de la Champagne. La grande voie romaine de Cologne passait sur son territoire. Longtemps, jusqu'au XVI[e] siècle, elle resta l'unique chemin entre Bourgogne et Lorraine et c'était à Neufchâteau qu'aboutissait tout le commerce entre les deux pays. C'était par cette ville également que se faisaient tous les échanges entre Lorraine et Champagne, le Barrois ne venant plus s'intercaler dans l'intervalle. Au XI[e] et XII[e] siècles, Neufchâteau fut la seule ville digne de ce nom en Lorraine (1). Des juifs et des changeurs lombards y avaient fixé leur domicile et par sa situation enfin, quoique terre lorraine, elle avait fini par acquérir une quasi liberté qui avait influé de façon très heureuse sur son propre développement.

Mais, ne disposant pas de ressources analogues à celles des centres de l'Est, elle n'a pu s'engager comme eux dans l'évolution industrielle et elle a été entraînée dans le mouvement général de dépopulation (2), ne conservant qu'un peu de son passé dans les foires aux bestiaux nourris sur les grasses prairies de la Meuse.

Au Nord, de part et d'autre de St-Nicolas, le vieux centre de pèlerinage, puis la capitale du pays du sel pour le Sud, sont apparues successivement Nancy et Lunéville, les grandes cités qui achevèrent autrefois l'unité de la Lorraine entreprise par la Plaine, et qui aujourd'hui ont détourné vers elles la vie économique presque tout entière de la région.

Nancy avec ses 110.000 habitants (3), englobant en outre dans son orbite plus de 60.000 individus, les vallées de la Moselle et de la Meurthe, foyers d'industrie intense, rues de grosses agglomérations (4), ont exercé sur la Plaine un véritable appel de l'homme et des produits du sol. D'ailleurs, vers elles convergent les routes d'aujourd'hui, avec aussi les chemins de fer.

---

(1) Duvernoy. 79, p. 60.

(2) Neufchâteau. 1846 : 3.579 hab. ; 1886 : 4.340 ; 1906 : 4.079.

(3) Nancy a presque triplé de population depuis 1846 (49.993), 1906 (110.570).

(4) La densité moyenne dans la vallée de la Basse-Meurthe est de 192 habitants. La moyenne de population des communes de la région salifère est de 2.073.

C'est là, de préférence encore à Paris, que l'on émigre le plus volontiers ; la distance est faible, le trajet peu coûteux et les attaches avec le sol ne semblent pas rompues.

C'est là aussi, vers Nancy surtout, que conflue la presque totalité des produits de l'étable. Le débouché est proche, facile à atteindre à la différence de celui de Paris. Rares encore sont les bestiaux expédiés vers la capitale. A plus forte raison, sauf toutefois quelques expéditions de beurre, le paysan, peu favorisé par les communications ignore encore pour ses autres produits les ressources du marché parisien.

Nancy reste pour lui la véritable capitale. Indépendamment de son caractère industriel, elle est avant tout pour lui le grand marché pour ses denrées et le grand centre d'approvisionnement pour ses besoins.

Ainsi ce pays qu'est la Plaine ne saurait, pour manifester son individualité, être considéré en lui-même. Ne possédant pas d'unité interne, il risquerait en effet de ne paraître qu'une surface arbitrairement découpée au sein de la Lorraine.

Dépourvue d'un sol homogène, puisqu'elle est essentiellement constituée par l'accolement de deux zones, l'une plus calcaire, l'autre plus marneuse, séparées par une zone boisée de nature toute différente, privée d'un modelé uniforme puisqu'à une partie méridionale aux traits fortement accentués succède au Nord une région où le relief s'efface presque avec l'épanouissement des couches, n'ayant enfin ni des cours d'eau, ni un climat qui lui appartiennent en propre, la Plaine cependant n'en existe pas moins comme individualité géographique.

Replacée dans son milieu, au centre des régions voisines, elle se différencie aussitôt : et par sa position, par sa variété même, par l'abondance et la diversité de ses ressources, elle apparaît comme le riche creuset d'où est sortie en quelque sorte la Lorraine tout entière. C'est la Plaine qui par sa seule force a réuni la Montagne au Plateau, ainsi que continue à le faire, à travers elle, la Moselle, la grande rivière Lorraine.

Et tandis que les forêts se hérissaient tout autour d'elle, la Plaine, avec l'homme, allait affirmer encore davantage son individualité, tout

en restant fidèle à son grand rôle de maintenir en contact des régions aussi diverses que celles qui l'environnaient.

Jamais elle ne put se renfermer sur elle seule. Liée à la Montagne et par les colonies dont elle l'avait peuplée et par la réciprocité des besoins, jamais ses destinées n'en furent dissociées. Bailliage de Voge, Archidiaconé de Voge, Diocèse et Département, toujours ces divisions diverses et multiples respectèrent l'antique association qui se complétait à l'Ouest par le grand rempart du Plateau dont la possession était la garantie indispensable de la sécurité pour la population agricole de la Plaine.

Cette union se dessine pour la première fois au centre même de la Plaine, dans sa partie la plus intime. Chatenois, puis Mirecourt et Vaudémont, les premières capitales, formèrent le noyau de cet ensemble appelé à devenir la Lorraine.

Pendant deux siècles la Plaine vécut ainsi, ayant non pas son unité à elle, mais donnant la vie à un ensemble qui se complétait harmonieusement : d'une part, la Montagne à l'Est avec l'abondance de ses forêts, le nombre de ses troupeaux, d'autre part la lisière du Plateau à l'Ouest qui, en même temps qu'elle protégeait le paysan dans son travail de la terre lui dérobait la vue de la scène où se jouaient alors les destinées de la France.

Mais comme sa position l'y prédestinait, la Plaine déborda vers le Nord. Nancy et Lunéville apparurent, la Lorraine prit forme, hésitante entre le Rhin où l'attiraient la Moselle et surtout le large seuil de l'Est, et d'autre part la Marne, la Seine et le pays de France où la conduisaient les bûches de ses vallées.

Mais tandis que ce déplacement s'opérait vers le Nord et qu'évoluaient les destinées de cette province qu'elle avait fondée, la Plaine se confinait de plus en plus dans son isolement actuel ; et maintenant que toute la vie semble se retirer vers la région des capitales et vers celle de la Montagne, elle est restée fidèle à ses premières destinées, elle a pu conserver presque intacts ses traits les plus anciens, dans cet ensemble si disparate aujourd'hui, la Plaine demeure ce qu'elle fut toujours : le vieux pays de culture au cœur de la Lorraine.

FAITS ET NOUVELLES GÉOGRAPHIQUES

I. — Géographie scientifique. — Explorations et découvertes.

AFRIQUE

Le chemin de fer de Tanger-Fez. — M. Galatoire-Malégarie publie dans le *Génie Civil* une intéressante étude sur ce chemin de fer dont les études sont aujourd'hui entièrement terminées et dont les travaux entrepris sur plusieurs points de la ligne se poursuivent activement.

La concession de la ligne, conformément aux stipulations de l'accord marocain franco-allemand de 1911, et des conventions intervenues entre la France et l'Espagne, a été accordée, le 18 mars 1914, à la Compagnie générale du Maroc et à la Compagnie générale espagnole d'Afrique, fusionnées depuis en Compagnie franco-espagnole du chemin de fer Tanger-Fez.

Le Tanger-Fez est appelé à constituer l'artère majeure du réseau ferré du Maroc septentrional. il forme avant tout une voie de drainage vers les artères latérales de jonction aux grands ports de l'Atlantique : Larache et Kenitra-Mehedja.

Le tracé passe par les points principanx suivants : Tanger, Arzila, El Ksar ; entre ces deux points le chemin de fer traverse une riche région de culture et d'élevage desservie par le port de Larache à l'embouchure de l'Oued Loukkos. Le tracé pénètre dans la zone française à Arbaoua ; il traverse la plaine du Gharb du nord au sud, franchit le Sebou à Mechra-ben-Ksiri, se dirige vers Petitjean où est prévue la gare d'embranchement de la ligne de Kenitra-Mehedja ; la voie s'engage ensuite dans la chaîne du Selfat et atteint Meknès par la vallée de l'Oued K'dom ; établie ensuite sur le plateau du Saïs, elle arrive à Fez ; son développement mesure 310 km.

La ligne ne comportera comme ouvrage d'art remarquable que le pont de Sebou à Mechra-bel-Ksiri dont les caractéristiques ne sont pas encore définitivement arrêtées, un tunnel dans le voisinage de Meknès, et 2 viaducs en maçonnerie l'un de 115 m. de long sur l'Oued R'dom, l'autre de 299 m. de long sur l'Oued Duislane entre Meknès et Fez. La ligne est à voie normale de 1 m. 65. La traction pourra être à vapeur ; mais on envisage dès maintenant au moins sur certaines sections l'emploi de la traction électrique, par l'utilisation à cet effet des chutes d'eau dont le Maroc français est abondamment fourni.

(*La Nature*).

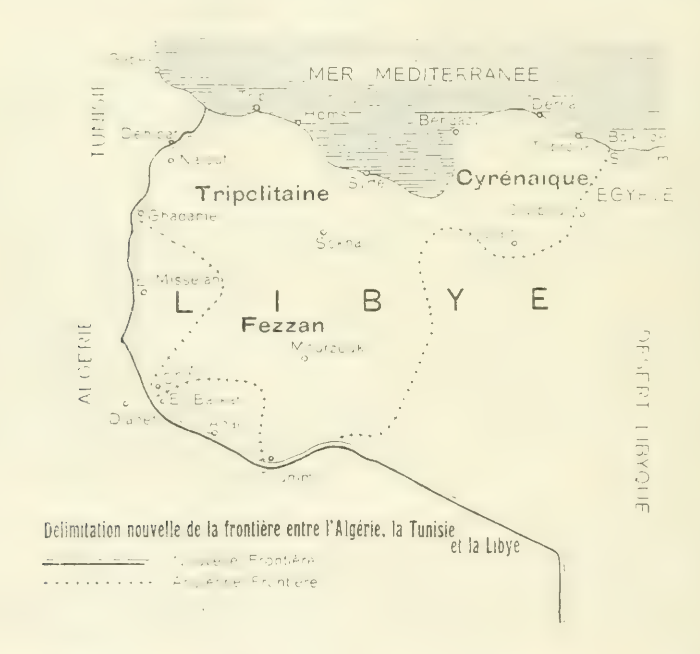
Le Kenya, ancienne Afrique orientale anglaise. — Le *Times* annonce que l'ancien protectorat de l'Afrique orientale anglaise vient de changer de nom et de régime. Il est en effet annexé à l'empire britannique sous le

nom de colonie de Kenya, d'après la décision prise par Sir Edward Northey à Nairobi.

La montagne, d'où la colonie prend son nom, est familière à tous ceux qui ont voyagé par le chemin de fer de l'Uganda. Volcan éteint, son sommet s'élève à 5202 m. au-dessus du niveau de la mer ; la base en est couverte de forêts et de brousse où rôdent des troupeaux d'éléphants et d'antilopes. Au-dessus de ces forêts se trouve une région où croissent des bambous monstres ; plus haut, on rencontre une zone alpine où il n'y a pas moins de quinze glaciers, dont deux atteignent une longueur de 1600 m.

(*La Nature*).

La nouvelle frontière entre la Tripolitaine et le Sahara algérien. — La carte ci-jointe reproduit le tracé de la nouvelle frontière entre l'Algérie et la Tunisie d'une part et la Tripolitaine de l'autre, tel qu'il résulte de



Delimitation nouvelle de la frontière entre l'Algérie, la Tunisie et la Libye

l'accord survenu entre la France et l'Italie, le 12 Septembre 1919, corollaire lui-même des conversations intervenues entre les Alliés au cours de l'élaboration des traités de Versailles et de Saint-Germain.

On remarquera qu'il s'agit principalement ici d'une rectification : les pointes avancées que formaient antérieurement les oasis de Ghat et de Ghadamès jalonnent maintenant une frontière en ligne droite dirigée à peu près du Nord au Sud, qui sépare le Fezzan du Sahara algérien ; la piste qui les réunit se trouve désormais en territoire soumis au protectorat italien.

RÉGIONS POLAIRES

Une nouvelle expédition anglaise dans les régions antarctiques. — M. John L. Cope, qui avait, comme biologiste, accompagné Shackleton en 1907-1909, va prendre le commandement d'une nouvelle expédition dirigée vers le Pôle Sud. Il s'agit d'une entreprise de longue durée (on parle de six années) et dont le but principal sera l'étude scientifique de toutes les régions antarctiques.

L'expédition sera munie d'un aéroplane, dans le but de survoler, si possible, les chaines montagneuses, dont quelques-unes ont des sommets atteignant 4000 mètres, et dont les expéditions Scott et Amundsen ont révélé l'existence et tracé les grandes directions. Recherches géologiques et minéralogiques, météorologie, actions physiques et magnétiques, courants marins : tels sont les principaux points du programme d'études que se promet de poursuivre le chef de la nouvelle expédition anglaise...

Les glaces flottantes et la navigation. — On sait que les glaces flottantes ont plusieurs origines : elles proviennent de la rupture de la banquise ou « pack », champ de glace qui se forme chaque hiver autour des régions polaires, ou de la débâcle des fleuves d'Amérique et de Sibérie ou bien encore des glaciers qui aboutissent à la mer.

Les glaces flottantes qui naissent de la débâcle de la banquise et des fleuves boréaux, ne sont guère dangereuses pour la navigation, sauf en cas de houle, alors que les icebergs (montagne de glace), qui résultent du vêlage des glaciers, sont un péril pour les navires. Les glaciers qui bordent la mer se présentent sous la forme de murailles à pic, d'une hauteur qui peut atteindre 120 mètres au-dessus du niveau des eaux ; la mer ronge sans cesse la base de ces falaises de glace, et cette action jointe à celle de l'ablation et à l'action des marées, provoque la chute des blocs qui, surtout dans l'océan Antarctique, ont des dimensions énormes : en 1892-1893, une débâcle énorme envoya des icebergs de 100 mètres de haut et de 100 kilomètres de long jusqu'à 43°5 de latitude sud.

Disons, en passant, que les glaces qu'on peut rencontrer en mer ont parfois une origine autre encore. C'est ainsi qu'en 1721, une partie de la glace du Vatnajokull, en Islande, fut projetée au loin dans la mer par une éruption volcanique ; la masse ainsi rejetée était telle qu'à 20 kilomètres de terre elle formait un monticule ; certains blocs étaient assez considérables pour être échoués sur des fonds de 140 mètres.

On conçoit que les icebergs, entraînés fort loin par les courants (en 1905, des icebergs sont descendus jusqu'à 40° nord, c'est-à-dire à la latitude de Madrid), constituent un danger considérable pour la navigation, tant par leur masse que par leur nombre : en décembre 1894, par exemple, un navire rencontra, par environ 41° sud, 708 icebergs.

M. Jean Charcot, l'explorateur polaire français, a donné en janvier dernier, à l'Institut Océanographique, une conférence au cours de laquelle il a détruit plus d'une donnée erronée sur les icebergs.

Dans un iceberg, la hauteur du volume de glace immergé n'est pas, d'après les dernières constatations, de 12 à 13 fois celle de la partie immergée, mais de 5 à 9 fois cette hauteur et celle-ci est, en moyenne, de 25 à 30 mètres au moment où l'iceberg commence à être entraîné par les courants. Cette hauteur dépasse rarement 80 mètres.

Dès que les icebergs commencent à fondre sous l'influence des courants chauds, ils perdent, en moyenne, 5 p. c. de leur volume par jour. Pris par le « Gulf Stream », les plus grands durent au plus deux mois.

Les icebergs transportent des matériaux originaires des terres où se sont formés les glaciers dont ils se sont détachés. C'est le cas pour des troncs d'arbre qui, après la fusion de l'iceberg, flottent au gré des courants et vont s'échouer dans des régions bien déterminées. Le fait se produit notamment en certains points de la côte orientale du Groenland et à l'île Jean-Mayen ; leur accumulation y est telle que, vers la fin de la guerre, les Alliés ont songé à y organiser la récolte de ces troncs d'arbre.

Depuis la catastrophe du « Titanic », causée par sa rencontre avec un iceberg qui déchira sa coque, les États-Unis possèdent un service de surveillance permanente des mers que les icebergs parcourent ; leurs « ice patrols » (patrouilles de glace), faites par des navires spéciaux, étudient les icebergs et renseignent, par télégraphie sans fil, un organisme central qui établit chaque mois une carte sur laquelle tous les mouvements des icebergs, leur itinéraire, leurs dimensions probables, leurs caractéristiques, des prévisions sont indiqués.

Les dangers que font courir les icebergs sont divers : ils se renversent fréquemment par l'effet de la fusion de la partie immergée, ou se cassent en deux ; certains icebergs se résolvent brusquement, avec explosion, en leurs éléments, à la façon d'une larme batavique. La partie immergée des icebergs se prolonge parfois très loin de la partie émergée.

Quand on navigue dans la région des icebergs, il importe de ne marcher qu'à petite allure et de veiller avec le plus grand soin, et encore est-ce insuffisant par temps brumeux. On consulte fréquemment le thermomètre la nuit et le brouillard, car souvent un abaissement sensible de la température annonce la proximité d'un iceberg. On comptait aussi sur l'écho dû à la réflexion des ondes sonores contre l'iceberg, mais ce moyen n'était guère efficace qu'une fois sur dix avant l'invention de M. Langevin, qui a mis au point pendant la guerre un dispositif destiné à déceler la position d'un sous-marin naviguant en plongée et à fixer la distance qui le sépare de l'observateur. Cet appareil est basé sur l'écho perçu dans l'eau même, le sous-marin formant la paroi qui réfléchit le son. Il allait être mis en service au moment où l'armistice a été signé. Depuis, il a été utilisé, efficacement, à dénoncer la présence d'icebergs, même assez éloignés. Son emploi pour cet usage se généralise. L'appareil est d'une telle précision qu'il peut servir aussi au sondage, à la mesure exacte des fonds.

Extrait du *Mouvement géographique* de Bruxelles.

II. **Géographie commerciale. — Faits économiques et statistiques.**

FRANCE

Statistique du port de Dunkerque :

MOUVEMENT GÉNÉRAL DES NAVIRES

JUILLET 1920

NAVIRES	ENTRÉE		SORTIE		TOTAL GÉNÉRAL	
	NOMBRE	TONNAGE	NOMBRE	TONNAGE	NOMBRE	TONNAGE
		Tonneaux		Tonneaux		Tonneaux
Français	46	69.757	68	87.263	114	157.020
Étrangers......	187	138.394	189	136.970	376	275.364
TOTAUX...	233	208.151	257	224.233	490	432.384

Mouvement du mois correspondant de 1919.	674	413.036
Différence pour 1920.	— 184	+ 19.348

MOUVEMENT DEPUIS LE 1er JANVIER

1919 — 3.292 navires jaugeant ensemble 2.789.865 tonneaux
1920 — 3.799 id. id. 3.134.452 id.

Différence pr 1920 507 navires en plus et 344.587 tonn. en plus.

MOUVEMENT GÉNÉRAL DES NAVIRES

AOUT 1920

NAVIRES	ENTRÉE		SORTIE		TOTAL GÉNÉRAL	
	NOMBRE	TONNAGE	NOMBRE	TONNAGE	NOMBRE	TONNAGE
		tonneaux		tonneaux		tonneaux
Français........	41	49.015	50	78.627	91	127.642
Étrangers.......	143	136.177	113	66.014	256	202.191
TOTAUX...	184	185.192	163	144.641	347	329.833
Mouvement du mois correspondant de 1919.					533	394.921
Différence pour 1920.					— 186	— 65.088

MOUVEMENT DEPUIS LE 1er JANVIER.

1919 — 3.825 Navires jaugeant ensemble 3.184.786 tonneaux
1920 — 4.146 id. id. id. 3.464.285 id.

Différence pr 1920 321 Navires en plus et 279.499 tonneaux en plus.

Récoltes françaises de 1920. — Le *Journal Officiel* publie les renseignements suivants du Ministère de l'Agriculture sur les résultats approximatifs des récoltes des céréales en 1920 (non compris l'Alsace et la Lorraine), comparées à celles de 1919 :

DÉSIGNATION		Surfaces ensemencées en milliers d'hectares	Poids moyen à l'hectolitre en kg.	Milliers de quintaux
Froment	1919	4.603	77,27	49.653
	1920	4.854	76,51	62.706
Méteil	1919	96	74,06	967
	1920	93	73,48	1.076
Seigle	1919	771	72,81	7.299
	1920	809	72,56	8.426
Orge	1919	561	62,88	4.939
	1920	605	63,98	7.707
Avoine	1919	2.855	46,65	24.935
	1920	3.263	47,14	42.228

On constate donc une amélioration très sensible de notre production agricole, particulièrement remarquable en ce qui concerne l'orge et surtout l'avoine.

(*La Nature*).

III. — Généralités.

Les ressources du monde en énergie. — Le célèbre professeur Svante Arrhénius de Stockholm, dans une adresse au Franklin Institute de Philadelphie, qui vient de lui décerner sa médaille d'or, examine le problème des ressources mondiales en énergie.

C'est un lieu commun de dire que toute notre civilisation moderne est fondée sur les combustibles minéraux. La France en fait aujourd'hui la douloureuse constatation : toute sa reconstitution est suspendue au problème du charbon ; la destruction des mines du Nord, la raréfaction des arrivages étrangers, la non-livraison par l'Allemagne des tonnages dus en réparation, soumettent notre pays à une disette de combustible qui peut donner un avant-goût de ce que deviendront les pays aujourd'hui industriels lorsque les gisements de houille et de pétrole seront épuisés.

Cette échéance n'est pas si lointaine qu'on pourrait le croire : la question a été examinée en 1913 au Congrès international de géologie tenu au Canada. Le bilan établi à cette époque a permis de conclure que les réserves de houille, placées à moins de 1800 m. de profondeur, représentent un tonnage suffisant pour alimenter le monde pendant 6000 ans, au taux de la consommation annuelle de 1913. Mais si l'on tient compte des filons trop minces pour être exploités, et des pertes inévitables à l'extraction, il faut réduire ce chiffre considérablement ; il faut aussi considérer que la consommation va en croissant chaque année, et s'il est vrai que la guerre mondiale a arrêté cette progression, ce n'est sans doute qu'un effet momentané. Aussi le professeur Arrhénius fixe-t-il à 1500 ans la durée moyenne des gisements mondiaux : la situation des différents pays charbonniers n'est du reste pas uniforme ; les États-Unis auraient pour 2000 ans de houille ; l'Allemagne pour 1000 ans, l'Angleterre pour 200 ans à peine.

Le pétrole offre des perspectives encore moins rassurantes ; on sait que les divers champs pétrolifères s'épuisent rapidement : on évalue à 90 ans la durée probable des gisements des États-Unis, il existe encore de nombreuses ressources inexploitées ; mais il est vraisemblable que leur durée sera relativement brève. Au surplus, le pétrole n'est en définitive qu'un combustible d'appoint ; et le tonnage annuellement consommé n'atteint sans doute pas la vingtième partie du tonnage de houille que l'on peut chiffrer par 1200 millions de tonnes par an.

Quant à la tourbe, elle n'est pas suffisamment abondante dans le monde pour pouvoir jamais prétendre à remplacer le charbon défaillant.

Ainsi un jour viendra où l'humanité n'aura plus à sa disposition de combustibles fossiles. Il ne lui restera que ce que l'on appelle aujourd'hui les forces naturelles. M. Svante Arrhénius en dresse un bilan approximatif. Tout d'abord : la houille blanche dont l'utilisation a pris, depuis un quart de siècle, l'extension que l'on sait. Selon Engler, l'énergie qui pourrait être économiquement empruntée aux chutes d'eau atteindrait 90 pour 100 de celle que fournit aujourd'hui la houille consommée. Mais pour M. Sv. Arrhénius, c'est là une évaluation trop optimiste, car beaucoup de ces chutes sont situées dans des régions où nulle industrie ne semble pouvoir s'établir. Le savant suédois remarque aussi qu'un grand effort a été fait dans ces dernières années pour capter les chutes et que la consommation de charbon ne paraît pas en avoir été diminuée.

Il donne, pour les ressources en houille blanche des divers pays, les deux intéressants tableaux qui suivent :

PAYS	Millions de chevaux-vapeur.	Chevaux-vapeur par habitant
Asie	236	0,27
Afrique	160	1,14
Amérique du Nord	160	1,17
Amérique du Sud	94	5,25
Europe	65	0,13
Australie	30	3,75
Total	745	moyenne 0,65
États-Unis	100	1
Canada	26	4
Norvège	13	5,2
États Balkaniques	10	0,6
Suède	6,7	1,2
Autriche-Hongrie	6,2	0,12
France	6	0,15
Italie	5,5	0,15
Espagne	5,2	0,26
Russie	3	0,02
Finlande	2,6	0,8
Islande	2	22
Suisse	1,5	0,4
Allemagne	1,43	0,02
Angleterre	1	0,02

De ce tableau il ressort que l'Europe et l'Asie sont dans l'ensemble assez mal pourvues en houille blanche, tandis que l'Amérique est privilégiée, comme elle l'est pour les richesses minérales. Si l'Europe venait à manquer de charbon, ses chutes d'eau ne sauraient de loin suffire à maintenir l'industrie sur son pied actuel. Certaines régions favorisées continueraient à prospérer : les pays scandinaves, la Finlande notamment ; les pays balkaniques dont l'industrie est encore à naître ont à cet égard un bel avenir devant eux ; la nouvelle Autriche, qui a perdu ses mines de charbon, a gardé ses chutes d'eau et, grâce à elles, peut prendre un essor industriel analogue à celui de la Suisse ; la France, l'Italie, l'Espagne, la Suisse continueraient à être des pays industriels, mais l'Allemagne, l'Angleterre, la Russie devraient y renoncer et redevenir des pays exclusivement agricoles.

(*La Nature*).

LE SECRÉTAIRE-GÉNÉRAL, JULES DUPONT.

LE SECRÉTAIRE-GÉNÉRAL ADJOINT, G. DELÉPINE.

TABLE DES MATIÈRES

de l'année 1920

Pages.

Grandes Conférences

Communications

Procès-Verbaux

Concours

Excursions

Bibliographie

Faits et Nouvelles géographiques

I. — GÉOGRAPHIE SCIENTIFIQUE. — EXPLORATIONS ET DÉCOUVERTES

Océanie

Régions polaires

Lille Imp. L. Da[illegible]